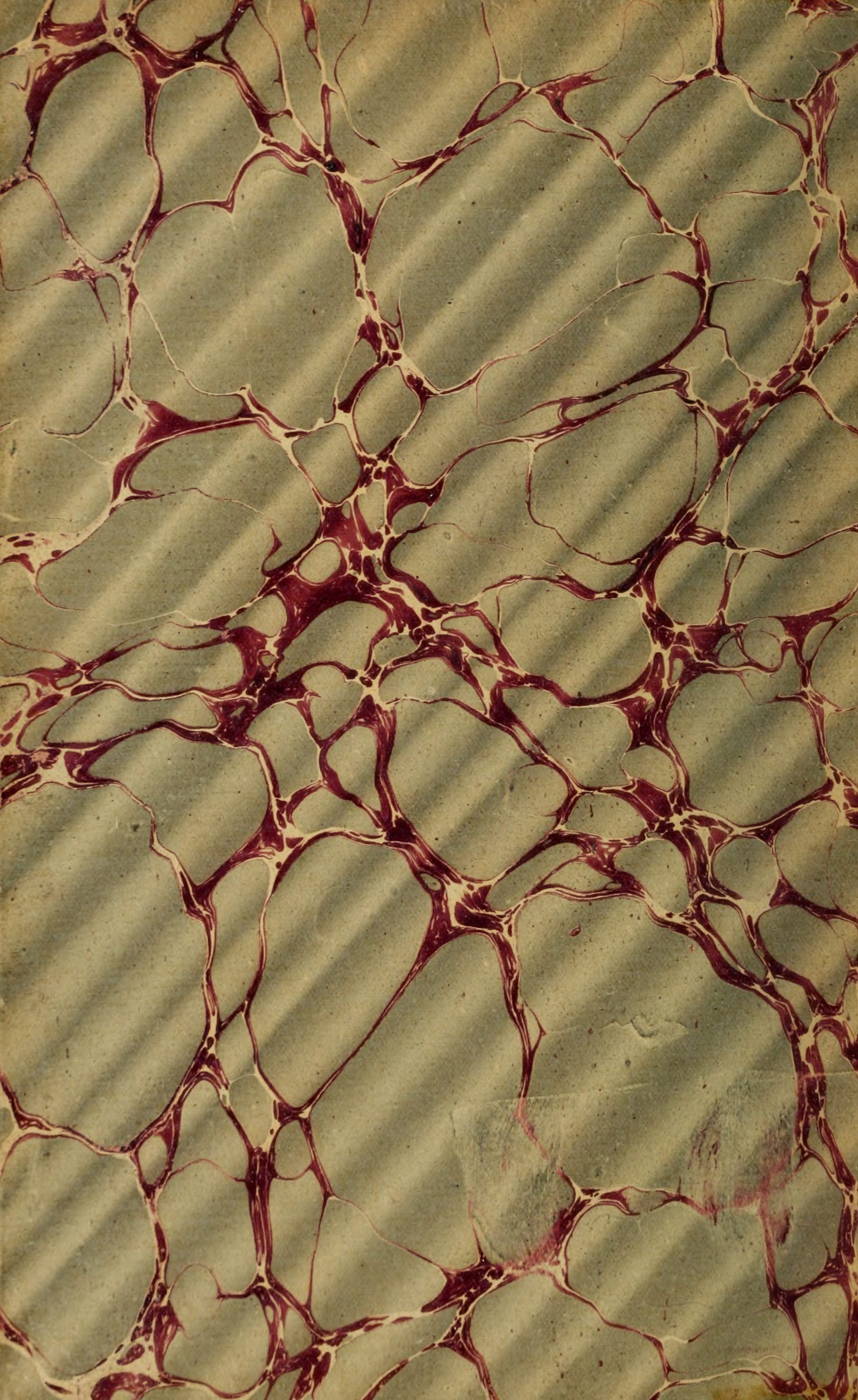
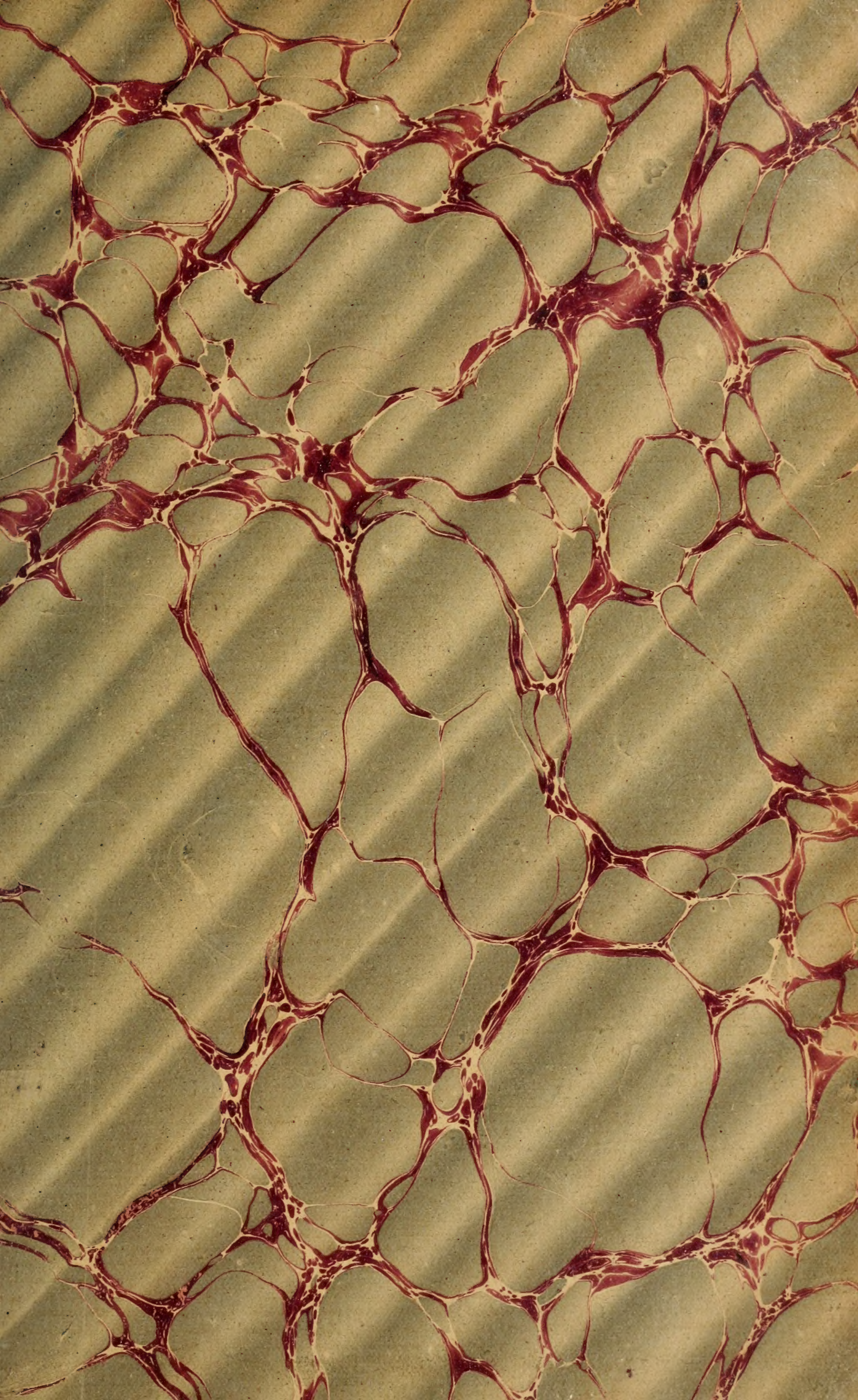

3 1761 04569413 0







ŒUVRES COMPLÈTES

DE

FLAVIUS JOSÈPHE

ANTIQUITÉS JUDAÏQUES

ANGERS. — IMP. A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

FLAVIUS JOSÈPHE

TRADUITES EN FRANÇAIS

SOUS LA DIRECTION DE

THÉODORE REINACH

Tome Troisième

ANTIQUITÉS JUDAÏQUES

LIVRES XI-XV

TRADUCTION DE

JOSEPH CHAMONARD

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

ANCIEN MEMBRE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR,

28, RUE BONAPARTE, VI[e]

1904

ADDITIONS ET CORRECTIONS

P. 2, § 5. — *Lire* « deux cent dix *ans* auparavant ».

P. 42, § 268, l. 23. — Au lieu de « souvant » *lire* « souvent ».

P. 50, note 1. — Réflexion faite, le nom de Sanaballétès doit être maintenu dans le texte : Manassès prétend devenir grand-prêtre de Samarie, non de Jérusalem, et rien n'autorise à croire que son frère Jaddous fût vieux.

P. 54, note 2. — *Lire* « *la* Haute Égypte ».

P. 69, § 93. — Sur le texte relatif à la bataille de Cos, indûment transformée en victoire de Ptolémée, cf. J. Beloch dans *Beiträge zur alten Geschichte*, I, 291.

P. 69, note 1. — *Lire* « *avec* Niese ».

P. 69, note 3. — *Lire* « *Makedonische Staaten* ».

P. 78, l. 2. — *Lire* « travaux ».

P. 89, l. 3. — *Lire* « *au* prix ».

P. 94. note 1, l. 8. — *Lire* « les renseignements ».

P. 96, note 3, l. 3. — *Lire* « d'importantes ».

P. 105, note 1. — *Lire* « Macc., 3, 29 ».

P. 111, § 332. — *Lire* « *au* secours ».

P. 111, note 4. — *Lire* « Macc., 5, 26 ».

P. 119, § 383. — Au lieu de « Jérusalem » *lire* « Antioche ».

P. 170, note 6, l. 5. — *Lire* « *Monatsschrift* ».

P. 172, § 259 suiv. — La date de ce sénatusconsulte a de nouveau été étudiée par Kornemann, *Beiträge zur alten Geschichte*, 1tes Beiheft, p. 27 et 54. Il se prononce avec Unger pour l'époque d'Antiochus VII Sidétès, et ne serait pas éloigné d'adopter au § 260 la correction d'Unger στρατηγὸς (ὕπατος) — consul — ce qui fixerait la date à l'année du consulat de C. Fannius, 122 av. J.-C. Malheureusement le consul de l'an 122 s'appelait *C. f.* et non pas *M. f.* comme le préteur de notre sénatusconsulte.

P. 193, note 1. — *Lire* « mss. ».

P. 194, note 6. — *Lire* « El-Hadité ».

P. 202, l. 3. — *Lire* « attentif ».

P. 204, § 12, l. 16. — *Lire* « ne se mettait ».

P. 229, note 6. — *Lire* « ait eu en *vue* ».

P. 244, l. 1. — *Lire* « commun ».

P. 244, note 1. — Fermer la parenthèse après ὕπατος.

P. 255, marge. — *Lire* « 269 » au lieu de « 169 ».

P. 258, note 2. — Il s'agit peut-être de Kippour.

P. 277, note. — *Lire* « lapsus ».

P. 322, § 203. — Au lieu de « à Masada » *lire* « dans cette forteresse » (Alexandreion). Cf. plus haut § 185.

P. 336, § 298. — *Lire* « un stade et demi ».

P. 352. — Ajouter cette note au § 388 : Dans le Talmud, *Baba bathra*, 3 *b*, on lit : « Comment Baba ben Bouta a-t-il pu conseiller à Hérode de démolir le Temple ? R. Hasda n'a-t-il pas dit : Il ne faut pas jeter bas une synagogue avant d'en avoir élevé une autre, etc. » Cf. Derenbourg, *Essai*, p. 153.

P. 354, note 4. — *Lire* « Josèphe *a* l'air ».

P. 357, l. 1. — Rétablir en marge le nº de § « 415 ».

P. 360, nº XIV. — *Lire* « frère ».

P. 361, l. 3. — Supprimer la 1re (.

ANTIQUITÉS JUDAÏQUES[1]

LIVRE XI

I[2]

1-2. Cyrus, ému par les prophéties, autorise les Juifs à rebâtir Jérusalem et le Temple. — 3. Restitution des vases du Temple. Lettre de Cyrus aux satrapes de Syrie.

1. 1. La première année du règne de Cyrus, qui était la soixante-dixième depuis le jour où notre peuple avait dû quitter sa patrie pour Babylone, Dieu prit en pitié la captivité et le misérable sort

1. Dans ce volume, les notes, à moins d'avertissement contraire, ont été rédigées par moi. (T. R.)

2. La substance de ce chapitre est prise non pas directement dans Esdras, I, 1-11 et VI, 3-5, mais dans la compilation apocryphe dite troisième livre d'Esdras (II, 1-14; VI, 24-32), qui ne fait elle-même ici que reproduire, quant aux faits, l'Esdras hébreu. Josèphe a tantôt transcrit, tantôt paraphrasé l'original. Il faut mettre au compte de Josèphe : 1° l'allusion expresse aux prophéties juives qu'il met dans la bouche de Cyrus (§ 4), 2° la grossière erreur qu'il a commise en contaminant l'édit de Cyrus (Esdras, VI, 3-5) avec la lettre de Darius où elle est insérée; les §§ 16-17 appartiennent, en réalité, à ce dernier document, et c'est lui, non l'édit de Cyrus, qui est adressé aux satrapes Sisinès (Thatnaï) et Sarabasanès ou plutôt Satrabouzanès (Schathar Boznaï). L'erreur est d'autant plus impardonnable que nous retrouverons plus loin ces deux personnages (§ 89 suiv.) et la lettre même que Darius leur adresse (§ 104 suiv.).

de ces malheureux[1], suivant la prédiction qu'il leur avait faite par
la bouche du prophète Jérémie[2] avant la destruction de leur ville, à
2. savoir qu'après soixante-dix ans de servitude et de captivité qu'ils
auraient supportés sous Nabuchodonosor et ses descendants, il les
ramènerait dans leur patrie où ils reconstruiraient le temple et re-
3. trouveraient leur ancienne prospérité. Ces promesses, il les tint alors.
Inspirant, en effet, l'âme de Cyrus, il lui fit adresser à toute l'Asie une
proclamation ainsi conçue : « Cyrus roi dit ceci : Puisque le Dieu
tout-puissant m'a fait roi du monde entier, je crois que ce Dieu est
4. celui qu'adore le peuple des Israélites. Car il a prononcé d'avance
mon nom par la bouche de ses prophètes, et prédit que je construi-
rai son Temple à Jérusalem, dans le pays de Judée. »
5. 2. Cyrus connut ces prédictions en lisant le livre des prophéties
qu'avait laissé Isaïe deux cent dix auparavant : celui-ci assure que
Dieu lui dit en secret : « Je veux que Cyrus, que je marquerai pour
régner sur des peuples nombreux et puissants, renvoie mon peuple
6. dans sa patrie et construise mon Temple[3] ». Voilà ce que prophétisa
Isaïe cent quarante ans avant la destruction du temple. Cyrus lut la
promesse divine, en fut émerveillé, et fut pris du désir et de l'ambi-
tion d'accomplir ce qui était écrit. Ayant donc fait rassembler les plus
importants des Juifs de Babylone, il leur dit qu'il leur permettait
de se mettre en route pour leur patrie et de relever leur ville et le
7. Temple de Dieu ; il ajouta que Dieu les aiderait et qu'il allait lui-
même écrire aux généraux et satrapes voisins de leur pays de leur
fournir l'or et l'argent nécessaires pour la reconstruction du Temple,
et, en outre, des animaux pour les sacrifices.
8. 3. Dès que Cyrus eut annoncé cette nouvelle aux Israélites, les
chefs des deux tribus de Juda et de Benjamin, les lévites et les
prêtres partirent pour Jérusalem. Mais beaucoup demeurèrent à
9. Babylone pour ne pas abandonner leurs propriétés. A leur arrivée,
tous les amis du roi leur vinrent en aide et concoururent à la cons-

1. καθὼς (Naber, Laurentianus), non καὶ καθὼς.
2. Jérémie, xxv, 11 suiv. ; xxix, 10 suiv.
3. Deutéro-Isaïe, xliv, 28 ; xlv, 13.

truction du Temple, fournissant les uns de l'or, d'autres de l'argent, d'autres force troupeaux avec des chevaux. Les Juifs rendirent grâce à Dieu, et lui offrirent les sacrifices anciennement d'usage, pour le remercier d'avoir relevé leur ville et fait revivre leur culte
10. d'autrefois. Cyrus leur renvoya aussi les vases sacrés que le roi Nabuchodonosor avait emportés à Babylone après le pillage du
11. Temple. Il chargea Mithridate, son trésorier, de les leur porter, avec mission de les remettre à Abassaros [1], pour les garder jusqu'à la construction du Temple, à l'achèvement duquel il devait les livrer aux prêtres et aux chefs du peuple qui les replaceraient dans le
12. sanctuaire. Cyrus envoya aussi aux satrapes de Syrie la lettre suivante : « Le roi Cyrus à Sisinès et Sarabasanès, salut. J'ai permis aux Juifs établis dans mon pays de retourner, s'ils le voulaient, dans leur patrie, de relever leur ville et de rebâtir le Temple de Dieu à
13. Jérusalem sur l'emplacement qu'il occupait jadis. J'ai envoyé mon trésorier Mithridate et Zorobabel, chef des Juifs[2], pour jeter les fondations du temple et bâtir un édifice de soixante coudées de hauteur sur autant de largeur; ils feront trois rangées en pierre polie, et une en bois du pays, semblablement un autel sur lequel ils sa-
14. crifieront à Dieu. Je veux que toute la dépense faite pour ces constructions soit supportée par moi. J'ai de plus renvoyé tous les vases provenant du pillage du Temple par le roi Nabuchodonosor; Mithridate, mon trésorier, et Zorobabel, chef des Juifs, à qui je les ai remis, doivent les reporter à Jérusalem et les replacer dans le
15. Temple de Dieu. En voici l'énumération : 50 psyctères[3] d'or, 400 d'argent; 50 coupes Théricléennes[4] en or, 400 en argent; 50 jarres d'or,

1. Scheschbassar dans le texte hébreu d'Esdras. C'était le gouverneur perse de la Judée sous Cyrus, confondu à tort avec Zorobabel.

2. Le trésorier Mithridate est bien un contemporain de Cyrus (Esdras, I, 8), mais Zorobabel est donné par le texte le plus précis (Esdras, V, 2) comme un contemporain de Darius et nous verrons tout à l'heure Josèphe le considérer comme tel.

3. Vases à rafraîchir.

4. On appelait proprement ainsi des coupes en terre noire, du nom d'un célèbre potier. Ici le mot désigne ce que le texte hébreu (Esdras, I, 10) appelle

500 d'argent; 40 vases à libations en or, 300 en argent; 30 phiales
16. d'or, 2.400 d'argent, et mille autres grands ustensiles. Je concède aussi aux Juifs le présent honorifique auquel ils sont accoutumés depuis le temps de leurs ancêtres, à savoir deux cent cinquante mille cinq cents drachmes de bétail, de vin et d'huile, et vingt mille cinq cents artabes de blé pour la fleur de farine[1]. J'ordonne que cette
17. dépense soit prise sur les impôts de Samarie[2]. Leurs prêtres à Jérusalem offriront ces sacrifices suivant les lois de Moïse, et en les offrant, ils prieront Dieu pour le salut du roi et de sa race et pour la durée du royaume des Perses. Quiconque désobéira à ces ordres
18. ou les tiendra pour nuls sera mis en croix et ses biens seront confisqués. » Tels étaient les termes de cette lettre. Ceux qui, délivrés de captivité, partirent pour Jérusalem étaient au nombre de quarante-deux mille quatre cent soixante-deux[3].

II[4]

1. *Les satrapes et les Samaritains s'opposent à la reconstruction.* — 2. *Elle est arrêtée par Cambyse.*

19. 1. Les Juifs ayant jeté les fondements du Temple et s'étant mis

des « coupes de second ordre ». — Les chiffres dans cette énumération varient selon les manuscrits.

1. Chiffres imaginaires. — L'artabe, mesure égyptienne, vaut entre 30 et 40 litres. L'artabe perse en vaut 55.

2. Rien de pareil dans le texte d'Esdras.

3. Ce chiffre emprunté à Esdras, (II, 64 = 3e Esdras, V, 41) et à Néhémie, VII, 66 (le texte hébreu a 42.360) désigne, en réalité, le nombre des exilés revenus avec Josué et Zorobabel, c'est-à-dire sous Darius.

4. Source : 3e Esdras, IV, 70-71 ; II, 15-26. Josèphe a suivi cette compilation comme le prouvent notamment : 1° la mention de la reconstruction du Temple dont il n'est pas question dans l'Esdras hébreu ; 2° celle (§ 26) d'un prétendu fonc-

avec ardeur à le rebâtir, les peuples voisins, et particulièrement les
Chouthéens que Salmanassar, roi d'Assyrie, avait amenés de Perse
et de Médie et établis à Samarie quand il eut déporté les Israélites,
demandèrent aux satrapes et aux fonctionnaires de s'opposer au
20. relèvement de la ville et à la reconstruction du Temple. Ceux-ci,
corrompus à prix d'or, vendirent aux Chouthéens leur indifférence et
leur insouciance à l'égard des Juifs; car Cyrus, occupé ailleurs par
des guerres, ignorait ces faits et, peu après, périt dans une expédi-
tion contre les Massagètes.
21. Lorsque Cambyse, fils de Cyrus, eut pris le pouvoir, les habitants
de Syrie, de Phénicie, d'Ammannitide, de Moabitide et de Samarie
22. lui écrivirent une lettre ainsi conçue : « Maître, de la part de tes
esclaves, Rhathymos, qui inscrit tous les événements, Sémélios,
le greffier et des juges du conseil de Syrie et de Phénicie. Il faut
que tu saches, ô roi, que les Juifs qu'on avait déportés à Baby-
lone sont venus chez nous, qu'ils reconstruisent leur ville misé-
rable et rebelle et ses places, travaillent aux murailles et relèvent
23. le Temple. Sache cependant que, ces travaux achevés, ils ne vou-
dront ni payer de tributs ni être des sujets obéissants : ils vou-
dront tenir tête aux rois et aimeront mieux commander qu'obéir.
24. En les voyant à l'œuvre et si fort occupés à leur Temple, nous
avons jugé bon de t'écrire, ô roi, au lieu de mépriser ce danger,
afin que tu consultes les livres de tes pères ; tu y verras que les Juifs
furent des rebelles et les ennemis des rois, et que leur ville, pour
25. cette raison, fut changée en un désert et l'est encore. Nous avons
jugé bon de te prévenir aussi, car tu l'ignores peut-être, qu'une fois
la ville rebâtie et ceinte de nouveau de remparts, la route te sera
fermée vers la Cœlésyrie et la Phénicie. ».
26. 2. Cambyse, ayant pris connaissance de cette lettre, comme il était

tionnaire Belsemos (Beeltethmos), alors que dans Esdras (IV, 7 et 17) בעל טעם signifie « gouverneur » et désigne Rehoum (Rathymos). Mais tandis qu'Esdras et le compilateur placent les événements sous Artaxerxès, Josèphe, soucieux de l'ordre chronologique, a remplacé ce nom par celui de Cambyse. Il a ajouté également les renseignements authentiques sur la fin de Cyrus (§ 20) et de Cambyse (§ 30).

d'un naturel méchant, inclina à y ajouter foi et répondit en ces termes : « Le roi Cambyse parle ainsi à Rhathymos, qui inscrit les événements, à Belsémos, à Sémélios, greffier, et à tous leurs col-
27 lègues et habitants de Samarie et de Phénicie : Ayant lu la lettre que vous m'avez envoyée, j'ai fait examiner les livres de mes ancêtres; on y a trouvé que cette ville a toujours été l'ennemie des rois, que ses habitants ont fomenté des rébellions et des guerres, et j'ai vu que leurs rois, puissants et violents, ont levé des tributs
28. sur la Cœlésyrie et la Phénicie. En conséquence, j'ai donné l'ordre d'interdire aux Juifs de rebâtir leur ville, afin de ne pas laisser croître encore le mauvais vouloir dont ils ont été de tout temps animés à
29. l'égard des rois. » Dès qu'ils eurent lu cette lettre, Rhathymos, Sémélios le greffier, et leurs collègues sautèrent aussitôt à cheval et partirent en toute hâte pour Jérusalem à la tête d'une troupe nombreuse; là ils défendirent aux Juifs de bâtir la ville et le Temple.
30. Et les travaux furent suspendus jusqu'à la deuxième année du règne de Darius, roi des Perses, pendant les neuf années suivantes : car Cambyse, après six années de règne pendant lesquelles il conquit l'Égypte, mourut à Damas, sur le retour.

III[1]

1. *Avènement et vœu de Darius.* — 2-6. *Histoire des trois gardes du corps de Darius; Zorobabel l'emporte dans un concours d'élo-*

1. La plus grande partie de ce chapitre (sections 2-9) est transcrite du 3e Esdras, III et IV, mais Josèphe a altéré peu heureusement le début du récit : dans l'original ce sont les trois jeunes gardes du corps qui, devisant entre eux pendant le sommeil du roi, imaginent un concours de sagesse, inscrivent chacun sur un papier l'objet « le plus puissant » à leur avis et placent leurs bulletins scellés sous l'oreiller du roi. Il semble même que dans la version la plus ancienne de ce conte, il dût y avoir quatre concurrents, car il est peu vraisemblable qu'un seul et même orateur proclame à la fois la supériorité de la femme et celle de la vérité ; ou bien, le § relatif à la vérité a été ajouté après coup. Sur tout ce chapitre, consulter Büchler, *Das apokryphische Esrabuch* dans la *Monatsschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums* XLI, (1897), p. 1 suiv.

quence et de sagacité. — 7-8. Darius autorise la reprise des travaux. — 9-10. Colonie conduite à Jérusalem par Zorobabel.

31. 1[1]. Après le massacre des mages, qui, Cambyse mort, gouvernèrent pendant un an l'empire des Perses, ceux que l'on appelait les sept maisons des Perses élurent comme roi Darius, fils d'Hystaspe. Darius, encore simple particulier, avait fait vœu à Dieu, s'il devenait roi, de renvoyer au Temple de Jérusalem tous les vases sacrés
32. qui étaient encore à Babylone. Vers ce même temps arriva de Jérusalem auprès de Darius Zorobabel, qui avait été nommé chef des Juifs captifs. Une vieille amitié l'unissait au roi, ce qui lui valut d'être jugé digne, avec deux autres, du titre de garde du corps, obtenant ainsi un honneur qu'il souhaitait.
33. 2. La première année de son règne, Darius reçut magnifiquement et avec de grands apprêts ses amis, ses officiers, les chefs des Mèdes, les satrapes et toparques perses depuis l'Inde jusqu'à
34. l'Éthiopie, les gouverneurs des cent vingt-sept satrapies[2]. Quand ils eurent été régalés jusqu'à la satiété, ils se séparèrent pour aller se reposer chacun chez soi ; Darius s'étendit sur son lit, et après avoir dormi quelques heures, se réveilla ; ne pouvant retrouver le sommeil, il se mit à converser avec ses trois gardes du corps.
35. Celui qui, à sa question, ferait la réponse la plus vraie et la plus avisée, il promit de lui accorder, en récompense, de porter une robe de pourpre, de boire dans des coupes d'or, de coucher sur un lit d'or, d'avoir un char avec harnais d'or, une tiare de lin fin, un collier d'or, enfin d'occuper la première place après lui-même, en

1. Ce paragraphe introductif est de Josèphe, mais le détail sur le vœu de Darius se retrouve dans le 3e Esdras, IV, 43. Pour concilier tant bien que mal ce conte avec les §§ 13-14, Josèphe fait de Zorobabel, contre toute vraisemblance, à la fois le chef des Juifs captifs (!) et le garde du corps de Darius.

2. Les 127 satrapies (3e Esdras, III, 2) sont un souvenir du livre d'Esther (I, 1) et trahissent l'époque assez tardive de ces récits : ce sont les Séleucides qui ont inauguré le système des petites provinces. Dans *Daniel*, VI, 2 il est question de 120 provinces.

considération de sa sagesse, et, ajouta-t-il, de porter le titre de pa-
36. rent du roi. Leur ayant promis ces récompenses, il demanda au
premier si ce qu'il y a de plus fort au monde n'est pas le vin ; au
second si ce ne sont pas les rois ; au troisième si ce ne sont pas les
femmes, ou si la vérité n'est pas ce qui l'emporte encore sur tout
37. cela. Après avoir proposé ce sujet à leurs réflexions, il se reposa. Au
matin, ayant fait assembler les grands, les satrapes et les toparques
de Perse et de Médie, et ayant pris place sur le trône où il avait
coutume de traiter les affaires de l'État, il ordonna à chacun de ses
gardes du corps de dire en présence de tous ce qu'il pensait de la
question qui lui avait été posée.
38. 3. Le premier prit la parole sur la puissance du vin et la cé-
lébra en ces termes : « Seigneurs, dit-il, à mon avis, la preuve que
la force du vin surpasse tout se peut donner de cette façon : il sur-
39. prend ceux qui le boivent et trouble leur jugement, il rend l'âme
d'un roi pareille à celle d'un orphelin qui a besoin d'un tuteur, il
donne à l'esclave la hardiesse de langage de l'homme libre, au
40. pauvre l'humeur du riche. Il change, en effet, et transforme l'âme
de l'homme dont il a pris possession ; il calme l'angoisse de ceux
que le malheur accable ; il apporte aux débiteurs l'oubli de leurs
dettes, leur persuade qu'ils sont les plus riches des hommes, au
point que, bannissant toute modestie de leurs discours, ils ne comp-
tent que par talents et emploient le langage qui convient aux heureux
41. de la terre. Bien plus, il rend les hommes insensibles au prestige
des gouverneurs et des rois, leur fait oublier amis et compagnons ;
car il arme l'homme même contre ses meilleurs amis, et le rend en
42. apparence aussi étranger que possible à tous. Puis, lorsqu'on a cessé
de boire et, qu'une fois couché, tous les effets du vin disparaissent
pendant la nuit, on se relève sans le moindre souvenir de ce qu'on
a fait durant l'ivresse. Voilà pour moi la preuve que le vin est ce
qu'il y a de plus puissant et de plus violent au monde. »
43. 4. Quand le premier eut fini ce panégyrique de la force du
vin, le suivant prit la parole sur la puissance du roi, pour démon-
trer que cette puissance l'emporte de beaucoup sur tout ce qui pa-
raît avoir force ou intelligence. Voici quel fut le point de départ de

44. sa démonstration : « L'homme, dit-il, est maître de l'univers, lui
qui oblige la terre et la mer à se prêter à tels usages que bon lui
semble : or les rois commandent aux hommes et sur eux ont toute
licence; qui donc règne sur l'être le plus puissant et le plus fort, il
est vraisemblable que nul ne le surpasse en force et en puissance.
45. On voit les rois ordonner des guerres ou des entreprises dange-
reuses à ceux auxquels ils commandent, les envoyer contre l'ennemi,
dociles et soumis à la puissance de leurs maîtres; ils font niveler des
montagnes, renverser des murailles et des tours ; à leur ordre on
tue et l'on se fait tuer volontiers afin de ne pas paraître transgres-
ser les commandements du roi ; vainqueur, c'est au roi qu'on aban-
46. donne tout le profit de la guerre. Pour ceux qui ne sont pas à
l'armée, qui travaillent et labourent la terre, lorsque, après mille
peines et fatigues, ils moissonnent et récoltent leurs fruits, ils appor-
47. tent au roi leur tribut. Quoi que celui-ci dise ou ordonne, cet ordre
est exécuté nécessairement et sans aucun retard. Ensuite, pendant
que le roi, rassasié de festins et de plaisirs, se repose, il est gardé
par des soldats qui veillent sur son sommeil, comme enchaînés par
48. la crainte, car aucun n'ose quitter le roi qui dort, ni aller s'occuper
de ses propres affaires : son seul devoir, pense-t-il, c'est de garder
le roi, et il s'y conforme. Comment donc le roi ne passerait-il pas
pour l'emporter en puissance sur tout, lui dont une si grande mul-
titude d'hommes exécute les commandements ? »
49. 5. Quand le second se fut aussi tu, le troisième, Zorobabel,
parla ainsi devant l'assemblée au sujet des femmes et de la vérité :
« Grande il est vrai est la force du vin et celle du roi, à qui tous
obéissent, mais plus grande encore est la puissance des femmes.
50. C'est une femme qui a mis au monde le roi, — et ceux qui plantè-
rent les vignes, mères du vin, furent enfantés et élevés par les
femmes; en un mot il n'est rien dont nous ne soyons redevables à
celles-ci. Elles tissent nos vêtements ; grâce à elles, le soin et la
51. vigilance règnent dans notre intérieur. Et nous ne saurions nous
détacher d'elles : eussions-nous acquis en grande quantité l'or, l'ar-
gent et tout ce qui est précieux et digne de recherche, quand nous
voyons une belle femme, laissant là tous nos trésors, nous restons

en arrêt devant cette apparition, et nous n'hésitons pas à sacrifier
nos biens, pour nous assurer la possession et la jouissance de la
beauté. Nous quittons père, mère, terre nourricière, nous oublions
souvent nos amis les plus chers, pour les femmes ; notre vie
même, nous l'immolons pour elles. Et voici qui va mieux que tout
vous faire comprendre le pouvoir des femmes : quand après avoir
travaillé et enduré mille fatigues sur terre et sur mer, nous retirons
quelque fruit de notre peine, ne le portons-nous pas aux femmes
54. pour le leur offrir comme à nos souveraines ? J'ai vu le roi, seigneur
de tant de peuples, battu par sa maîtresse Apama, fille de Rabe-
sacès, le Thaumasien[1] ; je l'ai vu supporter qu'elle lui enlevât son
diadème et le mît sur sa propre tête, sourire quand elle souriait,
s'attrister si elle faisait la moue, flatter cette femme par ses varia-
tions d'humeur, et l'apaiser en se faisant très humble s'il la voyait
mécontente. »
55. 6. Et comme les satrapes et les chefs se regardaient les uns
les autres, il se mit à parler de la vérité : « Je viens de montrer,
dit-il, quelle est la puissance des femmes : et cependant, aussi bien
que le roi, elles ont moins de pouvoir que la vérité. Car si la terre
est immense, le ciel élevé, le soleil rapide, si tout cela se meut sui-
vant la volonté de Dieu, si Dieu est véridique et juste, il faut par
la même raison que la vérité soit ce qu'il y a au monde de plus fort
56. et que l'injustice ne puisse rien contre elle. Ajoutez que toutes les
autres choses qui ont reçu quelque force en partage sont mortelles,
et de brève destinée : la vérité est immortelle et éternelle. Et elle
nous procure, non pas une beauté que le temps flétrit, ou une ri-
chesse que la fortune peut nous ravir, mais la justice et la droiture,
les distinguant de l'injustice, qu'elle confond. »
57. 7. Zorobabel cessa alors de parler sur la vérité. L'assemblée
s'écria qu'il avait parlé le mieux de tous, que la vérité seule a un
pouvoir immuable et qui échappe à la vieillesse. Le roi lui ordonna

1. Ῥαβεζάκου τοῦ Θεμασίου (variantes Θαιμασίου, Θαυμασίου). Dans le 3e Esdras, IV, 29 Βαρτάκου τοῦ Θαυμαστοῦ (l'admiré). Josèphe a-t-il eu sous les yeux un exemplaire altéré ?

donc de demander ce qu'il voulait en outre des récompenses promises, l'assurant qu'il l'obtiendrait parce qu'il était sage et s'était montré plus avisé que les autres : « Assieds-toi auprès de moi,
58. ajouta Darius, et sois appelé mon parent. » A ces paroles, Zorobabel, rappela au roi le vœu qu'il avait fait dans le cas où il obtiendrait la couronne : c'était de rebâtir Jérusalem, d'y reconstruire le Temple de Dieu, et de replacer dans le Temple les vases sacrés que Nabuchodonosor avait enlevés et apportés à Babylone. « C'est là, dit-il, ma demande, puisque tu m'autorises à t'en adresser une pour avoir paru sage et avisé. »

59. 8. Le roi, tout réjoui, se leva, l'embrassa, et écrivit aux satrapes et aux toparques pour leur ordonner de faire escorte à Zorobabel et à ceux qui devaient partir avec lui pour aller reconstruire le
60. Temple. Il enjoignit de plus aux gouverneurs de Syrie et de Phénicie de faire couper du bois de cèdre dans le Liban, de l'expédier à Jérusalem, et d'aider Zorobabel à rebâtir la ville. Il décréta que tous ceux des prisonniers qui étaient retournés en Judée étaient
61. libres, interdit à ses procureurs et satrapes de commander les Juifs pour le service du roi, et exempta d'impôts tout ce que ceux-ci pourraient posséder en terres. De plus, il ordonna aux Iduméens, aux Samaritains et aux habitants de la Cœlésyrie de rendre les villages appartenant aux Juifs qu'ils détenaient, et prescrivit de verser
62. en outre cinquante talents pour la construction du Temple[1]. Il permit aux Juifs de sacrifier suivant leurs coutumes, voulut payer lui-même les frais des sacrifices ainsi que le costume sacré que revêtent pour honorer Dieu le grand-prêtre et les prêtres, de
63. même que les instruments de musique dont les Lévites se servent pour célébrer Dieu ; aux gardiens de la ville et du Temple, il fit donner des terres et assigner chaque année une certaine somme pour leur subsistance ; il fit enfin renvoyer les vases sacrés, et confirma tout ce que Cyrus avant lui avait décidé au sujet du rétablissement des Juifs.

1. Vingt talents par an et dix pour les sacrifices d'après le 3e Esdras, IV, 51-52.

64. 9. Après avoir obtenu du roi toutes les récompenses, Zorobabel, quittant le palais, leva les yeux au ciel et se mit à remercier Dieu de la sagesse qu'il lui avait inspirée et de la victoire remportée grâce à elle en présence de Darius : « Car, dit-il, je n'aurais jamais été jugé digne de ces faveurs, ô Seigneur, sans ton bienveil-
65. lant appui. » Ayant donc remercié Dieu du présent et lui ayant demandé de continuer sa protection dans l'avenir, il alla à Babylone
66. et annonça à ceux de sa nation les décisions heureuses du roi. Ceux-ci à cette nouvelle remercièrent Dieu de leur rendre leur terre natale ; puis, se rassemblant en des festins et libations, ils passèrent sept jours à célébrer joyeusement le relèvement et la résurrection de
67. leur patrie. Ensuite ils choisirent dans chaque tribu des chefs pour les conduire à Jérusalem avec leurs femmes, leurs enfants et leurs bêtes de somme; et tous, avec l'escorte donnée par Darius, firent route jusqu'à Jérusalem pleins de joie et d'orgueil, chantant, jouant de la flûte, faisant retentir les cymbales. Tout le reste du peuple juif leur fit conduite en manifestant son allégresse.
68. 10[1]. C'est ainsi qu'ils partirent, en nombre fixe de chaque groupe de familles. Je crois inutile de donner ici les noms de ces groupes : je craindrais, en effet, en détournant la pensée de mes lecteurs de la suite des événements, de leur en rendre le récit difficile à suivre.
69. La masse des émigrants au-dessus de douze ans, dans les tribus de Juda et de Benjamin, était de quatre millions six cent vingt-huit mille personnes[2]; les Lévites étaient quatre mille soixante-dix, et il y avait quarante mille sept cent quarante-deux femmes et enfants
70. en bas âge. En outre, il y avait cent vingt-huit lévites hymnodes, cent dix portiers, trois cent quatre-vingt-douze esclaves sacrés ; et

1. 3e Esdras, ch. v, qui lui-même reproduit Esdras, ch. II.

2. μυριάδες τετρακόσιαι ἑξηκονταδύο καὶ ὀκτακισχίλιοι. Ce chiffre est visiblement absurde (Esdras, II, 64 = 3e Esdras, v, 41, donne 42.360), mais nous n'osons pas le corriger. Ensuite le 3e Esdras donne 4.288 prêtres (les 4.070 lévites de Josèphe ?), 148 hymnodes (Josèphe 128), 139 portiers (Josèphe 110), 372 esclaves sacrés (Josèphe 392), 652 individus contestés (même chiffre chez Josèphe), 7.337 esclaves (même chiffre), 245 chanteurs (d°), 435 chameaux (d°), 5.525 ânes (même chiffre chez Josèphe pour les *bêtes de somme*). Les 4 chefs nommés par Josèphe se retrouvent dans Esdras (Σερεβαῖος = Seraya), mais avec d'autres.

enfin six cent cinquante-deux personnes qui se disaient Israélites,
71. sans pouvoir justifier de leur race. On enleva même leur dignité à
certains prêtres qui avaient épousé des femmes dont ils ne pouvaient
eux-mêmes dire la race et dont on ne retrouva pas la famille dans les
généalogies des Lévites et des prêtres : ils étaient environ cinq cent
72. vingt-cinq. La foule des serviteurs qui suivait les Juifs retournant
à Jérusalem s'élevait au nombre de sept mille trois cent trente-
sept; puis deux cent quarante-cinq chanteurs et chanteuses;
quatre cent trente-cinq chameaux, cinq mille cinq cent vingt-cinq
73. bêtes de somme. Les chefs de la multitude dénombrée ci-dessus
étaient Zorobabel, fils de Salathiel, de la race de David et de la
tribu de Juda, et Jésus, fils de Josédec, le grand-prêtre. En outre,
Mardochée et Sérébée furent élus comme chefs, parmi le peuple,
et fournirent une contribution aux frais du voyage, de cent
74. mines d'or et cinq mille d'argent[1]. Les prêtres, les Lévites et une
partie du peuple juif qui était à Babylone revinrent ainsi à Jérusa-
lem. Les autres émigrants rentrèrent chacun dans sa ville natale.

IV[2]

1-2. *Achèvement du Temple; sa médiocrité.* — 3-5. *Intrigues des Samaritains et des satrapes.* — 6-7. *Darius, après avoir consulté les archives royales, assure les Juifs de sa protection.* — 8. *Célébration de la Pâque.* — 9. *Nouvelle intervention de Darius contre les menées des Samaritains.*

75. 1. Le septième mois après leur départ de Babylone, le grand-

1. 1.000 mines d'or et 5.000 d'argent selon le 3e Esdras, v, 45.

2. Tout ce chapitre est pris dans le 3e Esdras (v, 47 à vii, 15) à l'exception de la section 9, qui manque aujourd'hui dans cette compilation. Le 3e Esdras lui-même reproduit en substance Esdras ch. iii; iv, 1-3; v et vi. Mais, tandis que le 3e Esdras (à l'exemple de l'Esdras hébreu dont le texte troublé l'a induit en

prêtre Jésus et le chef Zorobabel rassemblèrent de tous côtés à Jéru-
salem avec le plus grand zèle le peuple de la campagne; puis ils re-
76. bâtirent l'autel des sacrifices à l'endroit où il s'élevait auparavant, afin
d'y offrir à Dieu les sacrifices prescrits suivant la loi de Moïse, au
grand mécontentement des peuples voisins qui leur étaient tous hos-
77. tiles. Ils célébrèrent aussi à cette époque la fête des Tabernacles,
suivant les prescriptions du Législateur à ce sujet; ils firent ensuite
les offrandes et les holocaustes, et les sacrifices des sabbats et de
toutes les fêtes sacrées; et ceux qui avaient fait des vœux les ac-
complirent en sacrifiant à partir de la nouvelle lune du septième
78. mois. Ils commencèrent enfin la construction du Temple, dépen-
sant de grosses sommes pour les tailleurs de pierre et les char-
pentiers, et pour la nourriture des ouvriers. Les Sidoniens envoyè-
rent avec plaisir et sans difficulté des bois de cèdre du Liban, qu'ils
amenèrent au port de Jopé liés entre eux et assemblés en radeau;
Cyrus avait le premier donné l'ordre de le faire, ordre qui fut exé-
cuté quand Darius l'eut renouvelé.
79. 2. On arriva ainsi jusqu'au deuxième mois de la deuxième année
du retour des Juifs à Jérusalem; la construction du Temple était
poursuivie sans interruption; une fois les fondations achevées, à la
nouvelle lune du second mois de la deuxième année, on commença
les murs, et la surveillance des travaux fut confiée aux Lévites
âgés de plus de vingt ans, à Jésus, à ses fils et à ses frères, à Zod-
80. meel, frère de Juda fils d'Aminadab, et à ses fils[1]. Et tous ceux qui
étaient chargés de ce soin s'en acquittèrent avec tant de zèle, que
le Temple fut terminé plus tôt qu'on n'aurait pu le prévoir. Quand le
sanctuaire fut terminé, les prêtres, revêtus des vêtements tradition-
nels, les Lévites, et les descendants d'Asaph, au son des trompettes
chantèrent un hymne à la louange de Dieu, comme David en avait

erreur) place le commencement des travaux sous Jésus et Zorobabel, au temps de Cyrus, les interrompt ensuite et reprend le travail sous les mêmes chefs, l'an 2 de Darius, Josèphe a habilement supprimé tout cet épisode qu'il a reconnu pour un doublet.

1. Dans l'Esdras hébreu (III, 9) les préposés sont Jésus avec ses fils et frères, Kadmiel avec ses fils, la famille de Juda (?) et celle de Henadad. L'Esdras grec (v, 57) est également altéré.

81. le premier donné l'exemple. Les prêtres, les Lévites et les anciens
des groupes de familles qui se rappelaient la grandeur et la somp-
tuosité de l'ancien Temple, voyant combien, par suite du manque de
ressources, on avait dû construire plus modestement le nouveau, et
mesurant la décadence de leur prospérité à l'infériorité du nou-
veau Temple, se montraient tout abattus et honteux à cette pensée;
incapables de contenir leur chagrin, ils allaient jusqu'aux gémisse-
82. ments et aux larmes. Quant au peuple, il se trouvait satisfait du
présent, content d'avoir reconstruit le Temple, et, n'ayant ni souci
ni mémoire de l'ancien, il ne se tourmentait pas à faire la com-
paraison entre les deux pour trouver le nouveau moins riche qu'il
83. ne s'y attendait. Le bruit des trompettes et la joie populaire étaient
cependant couverts par les gémissements des anciens et des prêtres
déclarant le Temple bien moins beau que celui qui avait été détruit.
84. 3. En entendant le son des trompettes, les Samaritains, qui haïs-
saient la tribu de Juda et celle de Benjamin, accoururent pour ap-
prendre la cause de ce bruit. Quand ils surent que les Juifs jadis
emmenés captifs à Babylone reconstruisaient leur Temple, ils se
rendirent auprès de Zorobabel, de Jésus, et des chefs des groupes
de familles, demandant qu'on leur permît d'aider aux préparatifs
85. et de prendre part à la reconstruction. « Nous n'adorons pas moins
Dieu que les Juifs, disaient-ils, nous le prions et nous souhaitons
de lui rendre un culte, depuis le jour où Salmanassar[1], roi des Assy-
riens, nous a amenés de chez les Chouthéens et les Mèdes dans ce
86. pays. » A ce discours, Zorobabel, le grand-prêtre Jésus et les chefs
des familles israélites répondirent qu'il leur était impossible de
partager avec d'autres le soin de la construction du Temple, car ils
avaient seuls reçu l'ordre d'y procéder, d'abord de Cyrus, puis de
87. Darius; que les Samaritains pourraient y venir adorer Dieu, et
que tout ce qu'ils auraient de commun avec les Juifs, comme d'ail-
leurs tous les autres hommes, serait de venir, s'ils le voulaient,
rendre hommage à Dieu dans son Temple[2].

1. Assarhaddon dans les deux *Esdras*.

2. Ici se place dans le 3e Esdras (v, 70-1 = Esdras IV, 4-5) l'interruption des travaux, à la requête des Samaritains.

88. 4. Les Chouthéens (car c'est le nom que portent aussi les Samaritains) furent blessés de cette réponse et persuadèrent aux populations de Syrie qu'il fallait supplier les satrapes — comme autrefois sous Cyrus, puis sous Cambyse — d'empêcher la construction du Temple, et susciter aux Juifs, qui la hâtaient, des retards et des
89. obstacles. Vers le même temps, Sisinès, préfet de Syrie et de Phénicie, et Sarabasanès étant montés à Jérusalem avec quelques autres, demandèrent aux chefs des Juifs qui leur avait permis de construire un temple qui ressemblait plus à une forteresse qu'à un sanctuaire,
90. et pourquoi ils entouraient la ville de portiques et de murs aussi épais[1] : Zorobabel et le grand-prêtre Jésus répondirent qu'ils étaient les serviteurs du Dieu tout-puissant ; que ce Temple, bâti en son honneur, par un de leurs rois, prince sage et l'emportant en vertu sur
91. tous les autres, était demeuré longtemps debout ; mais que, leurs pères s'étant rendus coupables d'impiété envers Dieu, Nabuchodonosor, roi des Babyloniens et des Chaldéens, prit la ville de force, la détruisit, brûla le Temple après l'avoir pillé et emmena le peuple
92. en captivité à Babylone ; Cyrus, qui avait été après lui roi de Babylone et de Perse, avait décrété la reconstruction du Temple et, confiant toutes les offrandes et tous les vases sacrés qu'en avait enlevés Nabuchodonosor, à Zorobabel[2] et au trésorier Mithridate, leur avait ordonné de les porter à Jérusalem et de les replacer dans
93. le Temple, auquel ils appartenaient, une fois reconstruit. Il avait ordonné que tout fût fait rapidement et chargé Abassaros d'aller à Jérusalem et de s'occuper de la construction. Celui-ci, aussitôt les instructions de Cyrus reçues, avait posé les fondations ; mais après ces premiers travaux, l'œuvre avait été suspendue et le Temple restait inachevé jusqu'à ce jour par la mauvaise volonté des nations
94. ennemies. « Si vous le voulez et le jugez à propos, ajoutèrent-ils, écrivez ceci à Darius ; il examinera les archives des rois et s'assurera que nous n'avons menti sur aucun point[3]. »

1. Les portiques « autour de la ville » sont un lapsus de Josèphe.
2. Cette mention absurde de Zorobabel se trouve dans le 3e Esdras, VI, 18.
3. Dans les deux Esdras ce ne sont pas les Juifs, mais les satrapes qui proposent au roi de consulter ses archives.

95. 5. Sur cette réponse de Zorobabel et du grand-prêtre, Sisinès
et ses compagnons décidèrent de ne pas arrêter la construction
jusqu'à ce que Darius eût été informé de l'affaire ; et ils en écrivi-
96. rent tout de suite au roi. Les Juifs étaient consternés et craignaient
que celui-ci ne changeât d'avis sur la reconstruction de Jérusalem
et du Temple ; mais deux prophètes qui se trouvaient alors au mi-
lieu d'eux, Aggée et Zacharie, les exhortaient à prendre courage et
à ne rien redouter de fâcheux de la part des Perses. Dieu, disaient-
ils, le leur avait prédit. Confiants en ces prophètes, ils se remirent
avec acharnement à la construction du Temple sans perdre un
jour[1].
97. 6. Les Samaritains écrivirent à Darius, accusant dans leur lettre
les Juifs de fortifier leur ville et de bâtir un Temple qui ressem-
blait plus à une forteresse qu'à un sanctuaire, ajoutant que tout
cela ne serait rien moins qu'utile au roi, et rappelant les lettres par
98. lesquelles Cambyse avait interdit d'édifier le Temple[2] ; Darius apprit
ainsi que la reconstruction de Jérusalem pourrait être pour lui une
cause de danger ; quand, de plus, il eut pris connaissance des lettres
envoyées par Sisinès et ses compagnons, il ordonna de rechercher
dans les archives royales ce qui concernait cette affaire. Et l'on
99. trouva dans le palais d'Ecbatane, en Médie, un livre portant écrit
ceci : « La première année du règne de Cyrus, le roi a ordonné de
reconstruire le Temple et l'autel des sacrifices de Jérusalem ; le
Temple aura soixante coudées de haut et autant de large ; l'édifice
100. aura trois rangées en pierre polie et une en bois du pays. Il a com-
mandé que les frais fussent supportés par le trésor royal, et que
les vases sacrés, pillés par Nabuchodonosor et apportés à Babylone,
101. fussent rendus aux habitants de Jérusalem ; que le soin de tout
ceci fût confié à Abassaros, préfet, gouverneur de la Syrie et de
la Phénicie, et à ses compagnons, qui devaient, tout en se tenant
éloignés des lieux mêmes, permettre aux Juifs et à leurs chefs,

1. La mention des deux prophètes se trouve dans le 3e Esdras un peu plus haut (VI, 1) et il n'est pas question de la « consternation » des Juifs, ni de leur intervention pour la calmer.

2. Cette intervention épistolaire des Samaritains est ajoutée par Josèphe.

102. esclaves de Dieu, de bâtir le Temple. Il leur a ordonné d'aider au
travail, et, sur les tributs des pays qu'ils gouvernaient, de fournir
aux Juifs, pour leurs sacrifices, des taureaux, des béliers, des
brebis, des agneaux, du froment, de l'huile, du vin, et tout ce que
103. demanderaient les prêtres; ceux-ci prieront pour le salut du roi et
des Perses. Il a ordonné de saisir ceux qui transgresseraient quel-
qu'une de ces prescriptions, de les mettre en croix, et de confis-
quer leur fortune au profit du trésor royal. Et il a en outre prié
Dieu, si quelqu'un essayait de mettre obstacle à la construction du
Temple, de le frapper pour arrêter une pareille injustice. »
104. 7. Darius, ayant trouvé ces prescriptions dans les archives de
Cyrus, répondit à Sisinès et à ses compagnons en ces termes : « Le
roi Darius à Sisinès, préfet, à Sarabazanès et à leurs compagnons,
salut. Je vous envoie la copie de la lettre que j'ai trouvée dans les ar-
chives de Cyrus, et je veux que tout soit fait suivant les ordres qu'elle
105. contient. Adieu. » Sisinès et ses amis, quand ils eurent appris par
la lettre du roi ses sentiments, résolurent d'y conformer dorénavant
leur conduite. Ils présidèrent donc aux travaux sacrés, en s'efforçant
106. avec les anciens des Juifs et les chefs des sénateurs. Ainsi la cons-
truction du Temple fut menée à bonne fin avec beaucoup d'ardeur,
grâce aux prédictions d'Aggée et de Zacharie, selon l'ordre de Dieu
107. et avec le bon vouloir de Cyrus et de Darius[1]; il fut achevé en sept ans.
La neuvième année du règne de Darius, le vingt-troisième jour du
douzième mois, que l'on appelle chez nous Adar et chez les Macé-
doniens Dystros, les prêtres, les Lévites et le reste du peuple israé-
lite offrirent des sacrifices d'actions de grâces pour célébrer leur
retour de captivité, leur ancien bonheur recouvré, et la renaissance
du Temple; ils immolèrent cent taureaux, deux cents béliers, quatre
cents brebis, douze chevreaux à raison de un par tribu (car les tribus
des Israélites sont au nombre de douze), pour expier les fautes de
108. chacune d'elles. Suivant les prescriptions de Moïse, les prêtres et les
lévites placèrent des gardiens à chaque portail, car les Juifs avaient

1. « Et d'Artaxerxès » ajoutent les deux Esdras. Ici encore Josèphe a fait preuve de sens critique.

aussi construit des portiques tout autour du Temple intérieur[1].
109. 8. A l'approche de la fête des Azymes, pendant le premier mois, que les Macédoniens appellent Xanthicos, et nous Nisan, une multitude de peuple accourut des bourgs vers la ville ; ils célébrèrent la fête en se purifiant avec leurs femmes et leurs enfants, suivant la coutume
110. de leur pères. Ils offrirent le sacrifice que l'on appelle pascal, le quatorzième jour du même mois. Ils passèrent ensuite sept jours en festins, n'épargnant aucune dépense, offrant même des holocaustes à Dieu et célébrant des sacrifices d'actions de grâces pour remercier Dieu de les avoir rendus à leur patrie et à leurs lois et de leur avoir
111. concilié la bienveillance du roi des Perses. Après avoir ainsi prodigué ces sacrifices et leur reconnaissance envers Dieu ils s'établirent à Jérusalem, sous une constitution aristocratique et oligarchique : les grands-prêtres, en effet, furent à la tête des affaires jus-
112. qu'au jour où les descendants d'Asamonée parvinrent à la royauté. Avant la captivité et le retour, ils avaient été gouvernés par des rois, qui commencèrent avec Saül et David, et durèrent cinq cent trente-deux ans[2], six mois et dix jours ; avant ces rois, ils avaient eu des chefs qu'on appellait juges et monarques, et avaient passé sous ce régime plus de cinq cents ans, depuis la mort de Moïse et de
113. Josué, le général. Tels furent, du temps de Cyrus et de Darius, les événements concernant les Juifs délivrés de captivité.
114. 9[3]. Les Samaritains, animés à l'égard des Juifs de sentiments de haine et de jalousie, leur suscitaient mille désagréments, confiants en leur richesse et affichant leur parenté avec les Perses, sous pré-
115. texte qu'ils étaient originaires du même pays que ceux-ci. Chaque fois qu'ils reçurent du roi l'ordre de fournir au Juifs une contribution pour leurs sacrifices, ils refusèrent de l'exécuter, encouragés et soutenus dans leur résistance par les préfets ; et chaque fois qu'ils purent causer aux Juifs quelque tort, soit par eux-mêmes, soit par
116. d'autres, ils n'hésitèrent jamais à le faire. Les habitants de Jérusa-

1. Les mots τοῦ ἔνδοθεν ἱεροῦ paraissent être une glose de τοῦ ναοῦ.
2. 522 selon la correction d'Ernesti, adoptée par Naber.
3. Section de provenance inconnue, mais qui n'est certainement pas de l'invention de Josèphe.

lem décidèrent donc d'envoyer une ambassade au roi pour se plaindre
des Samaritains ; Zorobabel et quatre autres des chefs partirent en
117. qualité d'ambassadeurs. Quand le roi eut appris des envoyés les
plaintes et les accusations qu'ils portaient contre les Samaritains, il
les renvoya porteurs, pour les préfets et le sénat de Samarie, d'une
118. lettre dont voici le texte : « Darius, roi, à Tanganas et Sambabas,
préfets des Samaritains, Sadracès et Bobélon, et à tous ceux de
Samarie qui sont conseillers[1] avec eux. Zorobabel, Ananias et Mar-
dochée, envoyés des Juifs, vous ont accusés de leur susciter des
obstacles dans la construction de leur Temple, et de ne pas vous
acquitter des contributions que je vous ai ordonné de leur payer pour
119. leurs sacrifices. Je veux que, après avoir pris connaissance de cette
lettre, sur les fonds du trésor royal des impôts de Samarie, vous leur
fournissiez tout ce qui leur est nécessaire pour les sacrifices, suivant
l'appréciation des prêtres, afin qu'ils ne passent aucun jour sans
sacrifier et sans prier Dieu pour moi et les Perses. » Tel était le
contenu de cette lettre.

V[2]

1-2. Règne de Xerxès. Mission d'Esdras. — 3-4. *Affaire des mariages prohibés.* — 5. *Fête des Tabernacles ; lecture de la Loi.* — 6-8. *Mission de Néhémie. Achèvement des murs de Jérusalem.*

120. 1. Darius étant mort, son fils Xerxès, en lui succédant sur le trône,
hérita aussi de sa piété et de son respect envers Dieu. Il se con-
forma, en effet, en tout, à ce qu'avait fait son père, en ce qui con-
121. cernait le culte, et il eut les Juifs en très grande affection. A cette

1. Nous lisons avec Naber (adnot. crit.) συμβούλοις au lieu de συνδούλοις.
2. Les sections 1-5 (§§ 120-158) reproduisent en l'abrégeant le 3e Esdras, VIII, 1-IX, 55, qui repose lui-même sur Esdras, VII-X et Néhémie, VIII.

époque le grand-prêtre était Joachim, fils de Jésus[1]. Il y avait aussi
à Babylone un homme juste et jouissant d'une bonne renommée
auprès de la multitude; c'était le premier prêtre du peuple[2] appelé
122. Esdras ; il connaissait bien les lois de Moïse, et devint l'ami du roi
Xerxès[3]. Ayant résolu de partir pour Jérusalem en emmenant quelques-uns des Juifs restés à Babylone, il pria le roi de lui donner pour
les satrapes de Syrie une lettre qui l'introduisît auprès d'eux. Le roi
123. écrivit donc à l'adresse des satrapes la lettre suivante : « Le roi
des rois Xerxès à Esdras, prêtre et lecteur des lois de Dieu, salut.
Pensant que ce serait un effet de notre humanité de laisser partir
avec toi pour Jérusalem, s'ils le désirent, ceux du peuple juif et des
Lévites qui se trouvent encore dans notre royaume, j'ai donné des
124. ordres dans ce sens; ceux qui veulent sont libres de partir, comme
je l'ai décidé de concert avec mes sept conseillers, d'aller visiter
la Judée conformément à la loi de Dieu, et de porter au Dieu des
Israélites les présents que moi et mes amis avons voué de lui offrir;
125. tout l'argent et l'or destinés à leur Dieu qu'on trouvera dans le pays
des Babyloniens, qu'ils l'emportent à Jérusalem pour leur Dieu, en
vue des sacrifices; tous les vases que tu voudras, en or et en argent,
qu'il vous soit permis à toi et à tes frères de les fabriquer. Tu consacreras les vases sacrés qu'on t'a remis et tout ce que tu jugeras
127. bon d'y ajouter, tu le feras aux frais du trésor royal. J'ai écrit
aussi aux trésoriers de Syrie et de Phénicie, afin qu'ils veillent à
l'exécution de tout ce qu'ordonnera Esdras, prêtre et lecteur des
lois de Dieu. Et pour que la divinité n'ait aucune colère contre moi
ou mes descendants, (j'autorise les trésoriers à leur fournir jusqu'à
128. concurrence de...) cent mesures de blé[4]. Je vous ordonne, en

1. L'indication du grand prêtre manque dans le 3e Esdras. Mais la succession Jésus, Joachim, Eliasib (§ 158) est conforme à Néhémie, XII, 10.

2. Esdras est de race sacerdotale et appelé prêtre (3e Esd., VIII, 9), même grand-prêtre (IX, 40 et 49), mais nulle part il n'est qualifié comme ici de πρῶτος ἱερεὺς τοῦ λαοῦ (θεοῦ Palatinus).

3. L'histoire d'Esdras est placée par les sources (Esdras, 3e Esdras) sous Artaxerxès et non sous Xerxès. Josèphe a préféré, probablement à tort, ce dernier roi parce que dans l'histoire d'Esther (ch. VI) il a identifié Assuérus avec Artaxerxès.

4. Le texte de Josèphe (πάντ' ἀξιῶ καὶ μέχρι τοῦ πυροῦ κόρων ἑκατὸν ἐπιτελεῖσθαι

outre, de ne lever aucun impôt sur les prêtres, Lévites, chantres, portiers, esclaves sacrés et scribes du Temple et de ne leur faire
129. subir aucun désagrément ni aucun ennui. Pour toi, Esdras, désigne suivant l'inspiration de Dieu, des juges pour juger ceux qui connaissent ta loi. Quant à ceux qui l'ignorent, tu la leur apprendras, afin
130. que, si quelqu'un de ta race trangresse la loi de Dieu ou du roi, il subisse un châtiment, pour l'avoir transgressée non pas par ignorance, mais en connaissance de cause, et l'avoir audacieusement enfreinte et méprisée. La punition sera la mort ou l'amende. Adieu. »
131. 2. Esdras, ayant reçu cette lettre, se réjouit extrêmement et se mit à adorer Dieu, pour avoir inspiré la bonté du roi à son égard; il lui en devait, disait-il, à lui seul toute la reconnaissance. Il lut ensuite la lettre aux Juifs présents à Babylone, puis, conservant l'original, il envoya la copie à tous ceux de sa race qui habitaient
132. la Médie[1]. Ceux-ci, en apprenant la piété du roi envers Dieu et sa bienveillance pour Esdras, furent tous remplis de joie; plusieurs ramassèrent leurs biens et vinrent à Babylone, désireux de retourner à Jérusalem. Mais le gros du peuple des Israélites resta dans
133. le pays; c'est pour cela que deux tribus seulement en Asie et en Europe sont assujetties aux Romains; les dix autres tribus sont restées au delà de l'Euphrate comptant un nombre infini de
134. membres qu'il a été impossible de déterminer. Un très grand nombre de prêtres, de Lévites, de portiers, de chantres, d'esclaves sacrés, vinrent rejoindre Esdras. Celui-ci réunit au delà de l'Euphrate[2] tous ces hommes échappés à la captivité, et là, pendant trois jours[3], il leur ordonna de jeûner, pour rendre grâce à Dieu de les avoir délivrés, et afin que rien de fâcheux ne leur arrivât pendant leur voyage, soit de la part de leurs ennemis, soit par toute autre
135. cause d'ennui. Esdras, en effet, s'étant empressé d'assurer le roi que

τῷ θεῷ κατὰ τὸν νόμον) est sûrement corrompu. La comparaison avec 3e Esd., VIII, 20 suiv. (Esdras, VII, 21 suiv.) montre que le roi mettait à la disposition d'Esdras 100 talents d'argent, 100 *kor* de blé, 100 *bath* de vin et du sel à discrétion.

1. Détails ajoutés par Josèphe.
2. « Au fleuve Théra » dit le 3e Esdras, VIII, 41.
3. La durée du jeûne manque dans les sources.

Dieu pourvoirait à leur sûreté, n'avait pas jugé bon de lui demander des cavaliers d'escorte. Après avoir fait leurs prière, ils quittèrent les bords de l'Euphrate le douzième jour du premier mois de la septième année du règne de Xerxès, et ils arrivèrent à Jérusalem le cin-
136. quième mois de la même année. Esdras confia aussitôt les richesses sacrées aux trésoriers, qui étaient de la race des prêtres ; il y avait six cent cinquante talents d'argent, des vases d'argent pour cent talents, des vases d'or pour vingt talents[1], des vases d'airain, plus précieux que l'or, pesant douze talents : c'étaient les présents du
137. roi, de ses conseillers et de tous les Israélites restés à Babylone. Esdras, après avoir remis ces richesses entre les mains des prêtres, offrit à Dieu, sous forme d'holocaustes, les sacrifices accoutumés, douze taureaux, pour le salut commun du peuple, quatre-vingt-dix béliers[2], soixante-douze agneaux, douze chevreaux, en expiation des fautes commises. Il donna la lettre du roi aux intendants royaux
138. et aux préfets de Cœlésyrie et de Phénicie. Et ceux-ci, obligés d'accomplir les ordres qu'il donnait, honorèrent le peuple juif et s'employèrent à lui être utiles en toute chose.
139. 3. Tout cela fut conduit et décidé par Esdras ; mais s'il réussit, c'est, je crois, que Dieu l'avait jugé digne de ces grands des-
140. seins à cause de son honnêteté et de sa justice. Un peu plus tard, on vint se plaindre à lui que plusieurs, parmi le peuple, les prêtres et les Lévites, avaient transgressé la constitution et violé les lois de leurs pères en épousant des femmes étrangères, souillant ainsi
141. la pureté de la race sacerdotale ; on suppliait Esdras de venir à l'appui des lois, de peur que Dieu, irrité contre tout le peuple, ne le rejetât dans l'adversité ; Esdras dans sa douleur déchira aussitôt ses habits, se frappa la tête, s'arracha la barbe, et se jeta par terre en voyant que les coupables étaient les premiers de la nation;
142. songeant que, s'il leur ordonnait de renvoyer leurs femmes et les enfants qu'ils en avaient eus, ils ne l'écouteraient pas, il resta étendu par terre. Toutes les honnêtes gens accoururent autour de lui, pleu-

1. 100 talents d'or et 20 coupes d'or (3e Esd., VIII, 56-57). En revanche, les vases d'airain sont au nombre de 12, et non pas du poids du 12 talents.
2. 96 béliers (3e Esd., VIII, 65).

rant également et prenant part à sa douleur en présence de cette ca-
143. lamité. Enfin Esdras, se relevant et tendant les mains au ciel, dit
qu'il avait honte de lever les yeux en haut, à cause des péchés
commis par le peuple, qui avait chassé de sa mémoire les malheurs
144. attirés sur nos pères par leur impiété ; il supplia Dieu, qui avait
sauvé de ce malheur et de la captivité, ramené à Jérusalem et sur
la terre natale un faible reste de la nation, de se montrer cette
fois encore indulgent pour leur péché ; leur crime avait bien mé-
rité la mort, mais la bonté de Dieu pouvait épargner le châtiment
même à de pareils criminels.
145. 4. Il cessa ses prières ; et comme tous ceux qui s'étaient ras-
semblés autour de lui avec leurs femmes et leurs enfants gémis-
saient, un certain Achonios[1], qui était le premier des habitants de
Jérusalem, s'avançant, dit que ces hommes avaient, en effet, péché
en introduisant dans leur maison des femmes étrangères ; il con-
seillait donc à Esdras de leur faire promettre sous serment de ren-
voyer ces femmes ainsi que les enfants nés d'elles ; ceux qui n'obéi-
146. raient pas à la loi seraient châtiés. Esdras se laissa persuader et
fit jurer aux chefs des prêtres, des Lévites et des Israélites de ren-
voyer ces femmes et ces enfants, suivant le conseil d'Achonios.
147. Après avoir reçu leurs serments, il quitta aussitôt le Temple pour
se retirer dans la cellule de Jean, fils d'Eliasib, et il y passa la
journée entière sans toucher à aucun aliment, à cause de son afflic-
148. tion. Il fit alors publier l'ordre, pour tous ceux qui étaient revenus
de captivité, de se réunir à Jérusalem, sous peine, pour quiconque
n'aurait pas répondu à cet appel dans les deux ou trois jours, d'être
considéré comme ne faisant plus partie du peuple, et de voir ses
biens confisqués au profit du trésor sacré, suivant le jugement des
anciens ; ceux de la tribu de Juda et de Benjamin se réunirent donc
dans les trois jours, le vingt du neuvième mois, qu'on appelle chez
les Hébreux Chasleu[2] et chez les Macédoniens Apellaios. Quand

1. Sechanya d'après 3e Esd., VIII, 91 (Esd., X, 2).

2. Les mss. ont ξένιος (corrigé dans L en ξέλιος). Il faut lire sans doute avec Hudson Χασλεύς, nom qui a été souvent altéré par les copistes (cf. *Ant.*, XII, 248 et 319).

149. ils eurent pris place dans la cour du Temple, en présence des an-
ciens, mal à leur aise et tremblant de froid, Esdras se leva et ac-
cusa les coupables d'avoir transgressé la loi en épousant des fem-
mes qui n'étaient pas de leur race ; pour plaire à Dieu, et dans leur
150. propre intérêt, ils devaient maintenant renvoyer ces femmes. Tous
s'écrièrent qu'ils le feraient, mais que le nombre de ces femmes
était considérable, que l'on se trouvait en hiver, et que ce n'était
l'affaire d'un, ni même de deux jours. Il fallait que les chefs restas-
sent là et que tous ceux qui avaient épousé des étrangères se pré-
sentassent devant eux dans un temps donné, accompagnés des an-
ciens de chaque localité, qui compteraient le nombre de ceux qui
151. avaient contracté de pareilles unions[1]. L'avis prévalut et le premier
jour du dixième mois on commença à rechercher ceux qui habi-
taient avec des étrangères, et l'enquête ayant été poursuivie jus-
qu'au premier jour du mois suivant[2], on trouva beaucoup des des-
152. cendants de Jésus, le grand-prêtre, des prêtres, des Lévites et des
Israélites, qui, préférant l'observance des lois aux charmes de
l'amour, chassèrent aussitôt leurs femmes et les enfants qui en
153. étaient nés, et, pour apaiser Dieu, amenèrent des béliers et les lui
sacrifièrent. Il ne nous a pas paru nécessaire de donner ici leurs
noms. En lavant ainsi la souillure contractée par ces mariages il-
licites, Esdras fixa la coutume sur ce point de manière qu'elle fût
immuable à l'avenir.
154. 5. Le septième mois, lors de la célébration de la fête des Ta-
bernacles, pour laquelle le peuple presque entier s'était rassemblé,
les Juifs montèrent sur la terrasse du Temple, du côté de la porte
qui regarde vers l'Orient, et prièrent Esdras de leur lire les lois de
155. Moïse. S'étant donc placé au milieu de la foule, il lut ces lois depuis
le matin jusqu'au milieu du jour. En entendant cette lecture, les
Juifs apprirent à être justes dans le présent et dans l'avenir, mais

1. Nous traduisons au jugé, d'après 3e Esd., ix, 12-13 (Esd., x, 14). Le texte de Josèphe est horriblement corrompu. Peut-être doit-on le restituer ainsi : ἀλλ' οἵ γε (τε la plupart des mss.) ἡγέμονες < μενόντων > καὶ οἱ συνοικοῦντες ταῖς ἀλλοφύλοις παραγενέσθωσαν < τούτοις > λαβόντες χρόνον καὶ πρεσβυτέρους ἐξ οὗ ἂν τελῶσιν (θελήσωσιν mss.) τόπου etc.

2. Le 1er jour du 1er mois de l'année suivante (3e Esd., ix, 17).

en songeant au passé, ils furent attristés et en vinrent jusqu'aux larmes, car ils pensaient qu'ils n'auraient souffert aucun des maux
156. dont ils avaient été accablés, s'ils avaient observé la loi. Esdras, les voyant dans ces sentiments, leur ordonna de rentrer chez eux et de ne pas pleurer[1]; c'était, en effet, un jour de fête et il ne convenait pas de gémir, car ce n'était pas chose permise ; il leur conseilla de banqueter gaiement, de ne s'occuper que de réjouissances qui fussent en rapport avec la fête ; leur repentir et leur affliction au sujet de leurs anciennes fautes seraient une garantie et une certitude qu'ils
157. n'y retomberaient pas. Sur ce conseil d'Esdras[2], ils se mirent à célébrer la fête, et quand ils l'eurent fait pendant huit jours sous les tentes, ils rentrèrent chez eux en chantant des hymnes à Dieu, reconnaissants à Esdras d'avoir réformé leurs manquements à la loi
158. de l'État. Celui-ci, après avoir acquis tant de gloire auprès du peuple, mourut âgé et fut enseveli avec de grandes marques d'honneurs à Jérusalem. Vers le même temps, Joachim le grand-prêtre étant mort aussi, son fils Eliasib lui succéda dans sa haute charge.
159. 6[3]. Un des captifs juifs, qui était échanson du roi Xerxès, et avait pour nom Néhémie, se promenant un jour au dehors de la capitale des Perses, Suse, entendit des étrangers, qui semblaient au terme d'un long voyage et qui entraient dans la ville, parler
160. entre eux en hébreu ; il les aborda et leur demanda d'où ils venaient. Sur leur réponse qu'ils arrivaient de Judée, il se mit de nouveau à demander des nouvelles de leur peuple et de leur capitale Jéru-

1. D'après 3e Esd., IX, 49, ce n'est pas Esdras qui parle ainsi, mais « Attharat » c'est-à-dire, en réalité, « le Thirschatha » ou « gouverneur » Néhémie.

2. Ici s'arrête notre texte du 3e Esdras. La fin du § 157 reproduit en abrégé Néhémie, VIII, 12-18 ; le § 158 a été ajouté par Josèphe. Il est possible d'ailleurs qu'il avait sous les yeux un texte plus complet du 3e Esdras.

3. Les sections 6 à 8 (§ 159-183) sont un résumé du livre de *Néhémie*. Toutefois ce résumé est très libre et contient des détails étrangers à l'original ; aussi a-t-on soupçonné (H. Bloch, *Die Quellen des Flavius Josephus in seiner Archäologie*, p. 76) que Josèphe a utilisé, non le *Néhémie* du canon, mais des chapitres aujourd'hui perdu du 3e Esdras, qui auraient paraphrasé ce livre. Josèphe, conséquent avec lui-même, a placé ces événements sous le règne de Xerxès (Artaxerxès selon Néhémie), mais il n'a pas remarqué que la 28e année de Xerxès (§ 179) était une impossibilité, ce prince n'ayant régné que 14 ans (485-472).

161. salem. Ils lui dirent que tout allait mal, que les murailles étaient
détruites de fond en comble et que les peuples voisins faisaient
mille misères aux Juifs, le jour parcourant le pays et le mettant
au pillage, la nuit s'attaquant à la ville (?)[1] de telle sorte qu'ils emmenaient
de nombreux prisonniers faits dans la campagne et à Jérusalem
même, et que chaque jour les routes étaient couvertes de
162. cadavres. Là-dessus Néhémie versa des larmes, plein de pitié pour le
malheur de ses compatriotes, et levant les yeux au ciel : « Jusques à
quand, Seigneur, dit-il, souffriras-tu que notre peuple supporte ces
163. maux, devenu la proie et le butin de tous ? » Comme il s'attardait près
de la porte à déplorer ces malheurs, on vint l'avertir que le roi allait
se mettre à table. Il se hâta[2], et, sans prendre même le temps de se
laver, tel qu'il se trouvait, il courut remplir auprès du roi son
164. office d'échanson. Le roi, après le repas, se sentant l'esprit relâché
et d'humeur affable, tourna les yeux vers Néhémie, et, lui voyant
l'air sombre, lui demanda la cause de son abattement. Celui-ci,
165. après avoir prié Dieu de donner à ses paroles la grâce et la persuasion :
« O roi, dit-il, comment donc pourrais-je n'avoir pas le visage
triste et l'âme pleine d'affliction, quand j'apprends que Jérusalem,
ma patrie, où sont les tombeaux et les monuments de mes
ancêtres, a vu ses murailles jetées à terre et ses portes incendiées ?
Faites-moi la grâce de me laisser aller relever ses murs et aider à
166. terminer la reconstruction du Temple[3]. » Le roi promit de lui accorder
cette faveur et une lettre qu'il porterait aux satrapes, afin
qu'ils le traitassent bien et lui fournissent tout le nécessaire pour
ce qu'il désirerait. « Cesse donc, lui dit-il, d'être affligé, et sers-moi
167. désormais avec un visage heureux. » Néhémie adora Dieu et remercia
le roi de sa promesse, et le plaisir qu'il prit à ces nouvelles
chassa de son visage l'abattement et l'angoisse. Le lendemain le
roi le fit appeler et lui donna une lettre à porter à Adaios[4], préfet
de Syrie, de Phénicie et de Samarie, dans laquelle il commandait

1. κακῶς ἀπεργαζομένων, texte corrompu. Herwerden insère τὴν πόλιν.
2. Josèphe précipite les événements. Dans *Néhémie*, l'entretien avec les voyageurs juifs a lieu au mois de Kislev (I, 1), la scène devant le roi en Nisan (II, 1).
3. Il n'est pas question du Temple dans *Néhémie*, ni ici ni plus loin.
4. On ne sait où Josèphe a pris ce nom.

à celui-ci de bien traiter Néhémie, et de pourvoir à la construction du Temple.

168. 7. Néhémie se rendit à Babylone, et, suivi de plusieurs de sa nation qui s'étaient joints volontairement à lui, il arriva à Jérusalem, la vingt-cinquième année[1] du règne de Xerxès ; après avoir (rendu grâces à) Dieu, il remit ses lettres à Adaios et aux autres préfets. Puis, ayant convoqué à Jérusalem tout le peuple, il
169. se leva au milieu du Temple et parla dans ces termes : « Juifs, sachez que Dieu, en souvenir de nos pères Abraham, Isaac et Jacob, ne nous a pas abandonnés, et qu'en considération de leur justice, sa providence pour nous ne s'est pas lassée. Il m'a aidé à obtenir du roi la permission de relever nos murailles et de terminer la
170. construction du Temple. Mais comme vous connaissez bien la haine des peuples voisins contre nous, comme vous savez que, s'ils apprennent que vous travaillez avec diligence à cette reconstruction, ils
171. s'y opposeront et vous susciteront mille obstacles, je veux d'abord que vous ayez confiance en Dieu pour résister à cette hostilité, que ni nuit ni jour vous n'interrompiez les travaux, et que vous meniez à bout en toute hâte l'entreprise, aujourd'hui que les circonstances
172. vous sont favorables. » Sur ces mots, il enjoignit aussitôt aux magistrats de mesurer la muraille et de distribuer la besogne au peuple par bourgs et villes, suivant les forces de chacun, promettant d'en prendre sa part pour lui-même et ses serviteurs ; puis il congédia
173. l'assemblée. Les Juifs se mirent aussitôt à l'œuvre. On les appelait ainsi du jour où revinrent de Babylone ceux de la tribu de Juda, qui, retournés les premiers dans le pays, lui donnèrent leur nom.

174. 8. Lorsque les Ammanites, les Moabites, les Samaritains et tous les habitants de la Cœlésyrie apprirent que l'on hâtait la construction des murailles, ils en furent fort irrités ; il ne se passait pas de jour qu'ils ne tramassent contre les Juifs quelque embûche pour contrecarrer leurs desseins ; ils en tuèrent plusieurs et voulurent même se débarrasser de Néhémie, en soudoyant quelques étrangers
175. pour l'assassiner. Puis ils essayèrent de les effrayer et de les troubler en répandant le bruit qu'une expédition de peuples coalisés se pré-

1. La 20e année selon *Néhémie* (I, 1 ; II, 1).

parait contre eux ; et peu s'en fallut que les Juifs épouvantés n'a-
176. bandonnassent leur travail. Mais rien de tout cela ne put détourner Néhémie de son zèle; il se contenta de s'entourer de quelques gardes, pour sa propre sécurité, et resta ferme à son poste, rendu par son désir d'accomplir son œuvre insensible à toutes les tracasseries; s'il prit ainsi des précautions sévères pour sa sauvegarde, ce n'était pas par crainte de la mort, mais dans la persuasion que,
177. lui disparu, ses compatriotes cesseraient d'élever les murs. Il ordonna ensuite à ceux qui étaient employés à la construction de travailler en armes; les ouvriers et les manœuvres avaient une épée ; il leur recommanda d'avoir leurs boucliers tout auprès d'eux, et tous les cinq cents pas il disposa des trompettes chargés de prévenir le peuple, si l'ennemi survenait, afin qu'il les trouvât là équipés pour la lutte, au lieu de les massacrer sans défense. Lui-même,
178. pendant la nuit, faisait le tour de la ville, et rien ne le fatiguait, ni le travail, ni le régime auquel il se soumettait, ni le manque de
179. sommeil : car il ne prenait que le strict nécessaire, sans rien accorder au plaisir. Il supporta ces fatigues deux ans et quatre mois; c'est le temps que mirent les habitants de Jérusalem à bâtir leurs murailles : tout fut achevé le neuvième mois de la vingt-huitième
180. année du règne de Xerxès[1]. L'œuvre étant enfin terminée, Néhémie et le peuple sacrifièrent à Dieu en l'honneur de la construction des murailles, et passèrent huit jours en réjouissances[2]. Les peuples de
181. Syrie, à la nouvelle que le travail était fini, en furent irrités. Néhémie, voyant que la ville n'était pas assez peuplée, invita les prêtres et les lévites à quitter la campagne pour venir habiter Jérusalem
182. et y demeurer; il leur y prépara des demeures à ses propres frais ; les cultivateurs reçurent l'ordre d'apporter à Jérusalem la dîme de leurs récoltes[3], afin que les prêtres et les lévites ayant toujours de quoi se nourrir, le culte ne subît aucune interruption. Ils obéirent

1. D'après *Néhémie*, vi, 15, tout aurait été fini en 52 jours, le 25 Eloul.

2. *Néhémie*, viii, 18. C'est la même fête qui a été déjà racontée sous Esdras, § 157.

3. *Néhémie*, x, 37; xii, 44. Mais il n'est dit nulle part que les prêtres et lévites se soient tous établis à Jérusalem : on tira au sort un homme sur dix pour habiter la capitale (*Néhémie*, xi, 1). — Le § 183 est ajouté par Josèphe.

volontiers aux prescriptions de Néhémie, et c'est ainsi que Jérusa-
183. lem devint une ville populeuse. Après avoir rendu aux Juifs bien d'autres services également dignes de louanges, Néhémie mourut, dans une vieillesse fort avancée. C'était un homme bon, juste, entièrement dévoué aux intérêts de sa nation, et il laissa comme un éternel souvenir les murailles de Jérusalem. Ces événements se passèrent sous le règne de Xerxès.

VI [1]

1. *Règne d'Artaxerxès. Disgrâce de Vasté.* — 2. *Artaxerxès épouse Esther.* — 3. *Règlement sur les audiences royales.* — 4. *Complot découvert par Mardochée.* — 5-6. *Aman arrache au roi un édit de proscription contre les Juifs.* — 7. *Mardochée intervient auprès d'Esther.* — 8. *Prière d'Esther et de Mardochée.* — 9. *Esther va trouver le roi.* — 10. *Honneurs décernés à Mardochée.* — 10. *Disgrâce et supplice d'Aman.* — 11. *Nouvel édit d'Artaxerxès.* — 12. — *Massacre des ennemis des Juifs ; institution de la fête de Pourim.*

184. 1. Après la mort de Xerxès, la royauté échut à son fils Cyrus (?) [2],

1. Ce chapitre résume le livre d'*Esther*, non pas d'après le texte hébreu, mais d'après la version grecque, déjà délayée et interpolée, des « Septante » (cf. B. Jakob, *Zeitsch. f. Alttest. Wiss.*, X (1890), p. 262 et 295 suiv.). C'est ainsi qu'on y trouve, comme dans les Septante, le texte intégral de l'édit d'Aman (§ 6) et de celui de Mardochée (§ 12), les prières (abrégées) de Mardochée et d'Esther (§ 8), les détails de l'audience d'Esther (§ 9), tous morceaux que ne renferme pas la *Megilla*. Josèphe ignore ou supprime le songe de Mardochée et son interprétation, qui, dans les Septante, encadrent tout le récit, ainsi qu'une première conjuration d'eunuques découverte par Mardochée avant l'avènement d'Esther ; en revanche il a ajouté quelques broderies de sa façon. Pour le détail on peut consulter l'édition de Scholz (Vienne, 1892), où l'on trouve sur 4 colonnes l'original hébreu, la version des Septante 1° d'après les mss. ordinaires, 2° d'après la recension dite de Lucien, enfin le texte de Josèphe.

2. Telle est la leçon de tous les mss., que Gutschmid (suivi par Naber) corrige

que les Grecs appellent Artaxerxès. Pendant que ce roi gouvernait l'empire des Perses, le peuple juif faillit périr tout entier, y compris
185. les femmes et les enfants. Je dirai bientôt pourquoi. Mais il faut auparavant que je raconte le genre de vie de ce roi, ensuite comment il épousa une Juive de race royale, qui, dit-on, sauva notre peuple.
186. Artaxerxès, après avoir pris le pouvoir et établi, des Indes jusqu'à l'Éthiopie, des gouverneurs dans les cent vingt-sept satrapies, reçut, la troisième année de son règne, ses amis, les peuples de la Perse et leurs chefs, dans un festin somptueux, comme il convient à un roi qui veut faire montre de sa richesse ; il les traita pendant cent qua-
187. tre-vingts jours. Puis il donna des fêtes, à Suse, pendant sept jours aux peuples des provinces et à leurs ambassadeurs. Voici comment était organisé ce festin : on construisit une salle en forme de tente supportée par des colonnes d'or et d'argent, réunies par des toiles de lin et de pourpre, de telle sorte qu'elle pût contenir
188. plusieurs myriades de convives. On se servit de coupes d'or enrichies de pierres précieuses à la fois pour l'agrément et pour le charme des yeux. Le roi ordonna aux serviteurs de n'obliger personne à boire aussitôt sa coupe remplie, comme c'est l'usage chez
189. les Perses, mais de laisser chacun des convives boire à la santé de qui il voulait[1]. En même temps il avait envoyé des messagers et fait ordonner aux habitants de son empire de cesser tout travail et
190. de célébrer des fêtes en l'honeur de son avènement, pendant plusieurs jours. De même, la reine Vasté réunit les femmes en un banquet dans son palais. Le roi, voulant la montrer à ses convives,
191. parce qu'elle surpassait en beauté toutes les femmes, lui fit dire de se rendre au festin. Mais la reine, par obéissance aux lois des

en 'Ασύηρον, nom que l'*Esther* hébreu donne au roi. Ici comme dans *Esdras* (IV, 6) Assuérus désigne d'ailleurs Xerxès, mais Josèphe, ayant raconté d'abord l'histoire d'Esdras et de Néhémie sous Xerxès, a naturellement placé celle d'Esther sous Artaxerxès, comme l'avait fait avant lui le rédacteur de la version grecque d'*Esther*.

1. ἀλλ' ἐπιτρέπειν αὐτοῖς καὶ πρὸς ὃ (ὃν Cobet) βούλεται τῶν κατακειμένων ἕκαστος φιλοφρονεῖσθαι, texte sûrement altéré. *Esther*, I, 8 : « Le roi avait ordonné à tous les gens de sa maison de se conformer à la volonté de chacun ».

Perses, qui interdisent aux femmes de se montrer à des étrangers, ne se rendit pas auprès du roi ; quoique celui-ci lui eût envoyé à
192. plusieurs reprises des eunuques, elle n'en refusa pas moins de venir, si bien que le roi, dans sa colère, interrompit le festin, se retira, et, ayant fait appeler les sept d'entre les Perses qui sont chargés chez eux de l'interprétation des lois, accusa sa femme et prétendit qu'elle l'avait outragé ; car, mandée par lui à plusieurs
193. reprises au festin, elle n'avait pas obéi une seule fois. Il leur demanda donc de prononcer la loi qu'il devait lui appliquer. L'un d'eux, nommé Mouchaios[1], répondit que cette insulte n'atteignait pas le roi seulement, mais tous les Perses, qui risquaient, si leurs femmes méprisaient leur autorité, d'avoir une vie insupportable ;
194. car aucune d'elles ne respecterait désormais son mari, suivant en cela l'exemple du dédain que la reine avait montré à l'égard du roi, maître tout-puissant. Il conclut donc qu'il fallait infliger un châtiment exemplaire à celle qui avait ainsi insulté le roi, et annoncer à tous les peuples la mesure de rigueur prise contre la reine. En conséquence, il fut décidé qu'Artaxerxès répudierait Vasté et donnerait sa place à une autre femme.

195. 2. Le roi, qui avait un très grand amour pour elle, et qui supportait difficilement la séparation, ne pouvait cependant se réconcilier avec elle à cause de la loi ; il passait donc son temps à se lamenter sur l'impuissance de ses désirs. Ses amis, voyant son cha-
196. grin, lui conseillèrent de bannir le souvenir de sa femme et un amour qui ne le conduirait à rien, et d'envoyer des messagers pour chercher sur toute la terre des jeunes filles d'une grande beauté ; celle qui serait déclarée la plus belle deviendrait sa femme. Sa passion pour la première épouse s'éteindrait quand il en aurait pris une nouvelle, et peu à peu sa tendresse pour elle, arrachée de son cœur,
197. se reporterait sur celle qu'il aurait auprès de lui. Artaxerxès se rendit à ce conseil et envoya des messagers chargés de rassembler les jeunes filles les plus belles de son royaume et de les lui amener. Dans le nombre de celles qui furent convoquées se trouvait une

1. Il est appelé Memuchan dans *Esther*, I, 14, 16, 21.

jeune fille de Babylone[1], orpheline de père et de mère, élevée auprès de son oncle appelé Mardochée ; celui-ci appartenait à la tribu de
199. Benjamin, et comptait parmi les premiers des Juifs. Il arriva qu'Esther — c'était le nom de cette jeune fille — l'emportait en beauté sur toutes les autres, et que la grâce de son visage captivait
200. les regards de tous ceux qui la voyaient. On la confia à un eunuque, qui l'entoura de tous les soins ; elle fut parfumée avec les aromates les plus variés et tous les onguents les plus rares que peut exiger la toilette du corps ; ce fut le régime auquel furent soumises pendant six mois[2] toutes ces jeunes filles, qui étaient au nombre de quatre
201. cents[3]. Lorsque l'eunuque pensa, au bout de ce temps, que ces jeunes filles avaient été l'objet de soins suffisants, et qu'elles étaient devenues dignes de la couche royale, chaque jour il en envoya une au roi pour passer la nuit avec lui. Celui-ci aussitôt après la ren-
202. voyait à l'eunuque. Quand fut venu le tour d'Esther et qu'il l'eut connue, il devint amoureux de la jeune fille, la prit comme femme légitime, et célébra son mariage la septième année de son règne dans
203. le douzième mois, appelé Adar[4]. Puis il envoya ses courriers, dits angares, pour annoncer ses noces à tous ses peuples et les exhorter à célébrer des fêtes ; lui-même convia les Perses et les premiers de ses peuples, en l'honneur de son mariage, à des banquets qui durèrent un mois entier. Il reçut Esther dans son palais, et la couronna du diadème ; elle habita ainsi avec lui, sans lui avoir révélé à quel
204. peuple elle appartenait. L'oncle de la reine vint aussi de Babylone à Suse, et chaque jour il passait la journée devant le palais, s'informant de la jeune femme et de ce qu'elle faisait ; car il l'aimait comme sa propre enfant.

205. 3. Le roi établit une loi défendant à tous particuliers[5] de se pré-

1. D'après le livre d'*Esther* (II, 5) Esther et Mardochée habitent déjà Suse. Esther n'était d'ailleurs pas la nièce de Mardochée, mais sa cousine germaine (I, 7).

2. Douze mois (*Esther*, II, 12).

3. Le chiffre n'est pas donné dans l'original.

4. Josèphe a confondu la date de la « rencontre » avec celle du mariage (*Esther*, II, 16).

5. μηδένα τῶν ἰδίων. Peut-être ἰδιωτῶν (Chamonard).

senter devant lui sans être appelés, chaque fois qu'il siégerait sur son trône. Des hommes, armés de haches, se tenaient autour de son trône pour châtier ceux qui s'en approcheraient sans avoir été
206. appelés. Le roi siégeait, tenant une verge d'or, et, s'il voulait sauver quelqu'un de ceux qui s'approchaient sans avoir été mandés, il la lui tendait. Et celui qui l'avait touchée était hors de danger. Sur ce point, ces explications suffiront.

207. 4. Quelque temps après les eunuques Bagathoos et Théodestès[1] ayant conspiré contre le roi, Barnabazos, serviteur de l'un d'eux, et qui était Juif de naissance, pénétra le complot et le dénonça à l'oncle de la femme du roi ; Mardochée, par l'intermédiaire d'Esther,
208. dévoila au roi la conspiration. Le roi, effrayé, fit des recherches, qui prouvèrent la vérité de l'avis. Il fit mettre en croix les eunuques. Quant à Mardochée, il ne lui donna sur le moment aucune récompense pour lui avoir sauvé la vie. Il se contenta d'enjoindre à ceux qui rédigeaient les mémoires de son règne d'inscrire son nom ; puis il lui fit dire de ne pas s'éloigner de sa résidence; que le roi le considérait comme un ami très dévoué.

209. 5. Il y avait alors un certain Aman, fils d'Amadathès, Amalécite[2] de race, devant qui, lorsqu'il entrait chez le roi, se prosternaient les étrangers et les Perses, sur un ordre d'Artaxerxès leur enjoi-
210. gnant de lui rendre cet honneur. Comme Mardochée, par dignité et par respect pour la loi de son peuple, ne se prosternait pas devant un homme, Aman le remarqua et s'informa d'où il était. Ayant appris que c'était un Juif, il entra en colère et lui reprocha de ne pas s'incliner, lui esclave, devant un homme qu'adoraient les Perses,
211. hommes libres. Dans son désir de tirer vengeance de Mardochée, il trouva que c'était trop peu que de demander au roi le châtiment de cet homme seul et résolut d'anéantir son peuple entier : car il

1. Il est appelé Theresch dans *Esther*, II, 21 (la confusion provient de la ressemblance du *dalet* et du *resch*), et il n'y est pas question de l'intervention de l'esclave Barnabazos (*Pharnabazos*, selon Hudson). Josèphe a dû avoir sous les yeux le texte hébreu ou un texte des Septante différent du nôtre, qui ne nomme pas les eunuques ici et plus haut les appelle Gabatha et Tharra.

2. *Agaguite*, selon l'*Esther* hébreu, III, 1. (Agag est un ancien roi amalécite, I Sam., XV.)

haïssait naturellement les Juifs, parce que la race des Amalécites,
212. dont il était issu, avait été détruite par eux. Il alla donc trouver le roi et commença un réquisitoire : il y avait, disait-il, un peuple méchant, et qui, répandu sur toute la surface de la terre par lui gouvernée, restait étranger aux populations, sans commerce avec elles, n'ayant ni le même culte ni les mêmes lois que les autres, ennemi,
213. par ses habitudes et ses mœurs, du peuple perse et de tous les hommes. « Si tu veux accorder un bienfait à tes sujets, ajouta-t-il, tu ordonneras d'arracher cette nation jusqu'aux racines, sans en
214. laisser aucun vestige, sans en garder même ni comme esclaves, ni comme prisonniers. » Cependant, pour que le roi ne fût pas privé des impôts qu'il retirait des Juifs, Aman se fit fort de lui donner, quand il le voudrait, quarante mille talents d'argent, pris sur sa propre fortune. Il ajouta qu'il donnerait volontiers cette somme pour que le royaume fût débarrassé de ces misérables.
215. 6. Sur ces déclarations d'Aman le roi lui abandonna l'argent et les hommes, pour en faire ce qu'il voudrait. Aman, ayant obtenu ce qu'il désirait, envoya immédiatement à tous les peuples, au nom
216. du roi, un ordre ainsi conçu : « Le grand roi Artaxerxès aux chefs des cent vingt-sept satrapies, depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie, écrit ceci : Commandant à de nombreux peuples et maître de toute l'étendue de terre que j'ai voulue, n'ayant jamais abusé de ma puissance pour opprimer mes sujets par la violence et l'arrogance, mais m'étant toujours montré clément, doux et prévoyant pour leur assurer la paix et la justice, j'ai cherché le moyen de les en faire
217. jouir toujours. Or, l'homme qui, par sa sagesse et son équité, est à mes yeux le mieux partagé en renommée et en considération, celui qui après moi est le premier, par sa fidélité et son inébranlable dévouement, Aman, m'a indiqué, dans sa sollicitude, qu'il existe un peuple mêlé à tous les autres, peuple hostile, étranger à nos lois, insoumis aux rois, de mœurs étranges, ennemi de la mo-
218. narchie et mal disposé pour nos intérêts ; j'ordonne donc que ceux qui m'ont été désignés par Aman, mon second père, soient exterminés tous avec leurs femmes et leurs enfants, sans aucun ménagement, sans que personne, se laissant persuader par la pitié plus

que par mes messagers, s'avise de désobéir aux ordres que j'envoie.
219. Et je veux que ce soit fait le quatorzième jour du douzième mois de la présente année, afin que, nos ennemis étant détruits de tous côtés
220. en un seul et même jour, nous puissions désormais vivre en paix. » Cet édit ayant été envoyé dans les villes et les campagnes, tous se tinrent prêts pour massacrer les Juifs au jour fixé. A Suse même on s'y prépara en diligence. Le roi et Aman passaient leur temps à banqueter et à boire, mais la ville était dans le trouble.

221. 7. Mardochée, ayant appris ce qui se passait, déchira ses vêtements, se vêtit d'un sac, se couvrit de cendres, et parcourut la ville en s'écriant qu'on allait détruire un peuple qui n'avait fait aucun mal. En poussant ces cris il arriva jusqu'au palais, à la
222. porte duquel il s'arrêta : car il ne pouvait y entrer dans un pareil accoutrement. Tous les Juifs qui étaient dans les villes où des ordres à ce sujet avaient été publiés, se comportaient de même, pleurant et se lamentant sur les malheurs décrétés contre eux. Quand on eut appris à la reine que Mardochée se tenait devant le palais dans un appareil aussi misérable, remplie de trouble, elle
223. envoya des serviteurs pour changer ses vêtements. Comme on ne put le persuader de quitter ses haillons, car la raison terrible qui l'avait obligé à les revêtir subsistait, disait-il, tout entière, la reine, ayant appelé l'eunuque Achrathée, qui se trouvait attaché à sa personne, l'envoya à Mardochée afin de savoir quel malheur lui était arrivé, qui causait sa douleur, et pourquoi, ayant revêtu ce
224. costume, il refusait de le quitter, bien qu'elle l'en priât. Mardochée raconta à l'eunuque la cause de ses lamentations, l'ordre de tuer les Juifs envoyé par le roi dans tout le royaume, et la promesse d'argent par laquelle Aman avait acheté la destruction de ce peuple.
225. Puis ayant donné à l'eunuque une copie des ordres publiés dans Suse, pour la porter à Esther, il recommanda à celle-ci d'aller implorer le roi à ce sujet, et, pour sauver son peuple, de ne pas dédaigner de prendre un costume de suppliante, dans lequel elle essayerait de conjurer la ruine des Juifs menacés, car c'était Aman, honoré comme le premier personnage du royaume après le roi, qui
226. avait accusé les Juifs et excité le roi contre eux. A cette nou-

velle, Esther envoya de nouveau à Mardochée pour lui remontrer qu'elle n'était pas appelée chez le roi, et que quiconque se présentait devant lui sans être appelé était puni de mort, à moins que le
227. roi, s'il voulait le sauver, ne lui tendît sa verge d'or[1]. Mardochée, quand l'eunuque lui eut transmis cette réponse d'Esther, le chargea de dire à la reine de ne pas considérer ainsi son propre salut, mais de songer à celui de tout son peuple; si elle se désintéressait de celui-ci, Dieu viendrait sûrement en aide à son peuple, mais elle-même et sa maison seraient détruites par ceux dont
228. elle se serait si peu souciée. Esther envoya alors à Mardochée le même messager pour lui dire d'aller à Suse, de rassembler tous les Juifs qui s'y trouvaient et de jeûner, en s'abstenant de toute nourriture pendant trois jours et en priant pour elle ; elle-même en ferait autant avec ses suivantes, puis elle promettait d'aller chez le roi, malgré la défense, et, s'il lui fallait mourir, d'accepter la mort.
229. 8. Mardochée, suivant les instructions d'Esther, fit jeûner le peuple, et lui-même supplia Dieu, cette fois encore, de ne pas détourner les regards de son peuple en péril, mais, de même que jadis il lui avait bien des fois témoigné sa bienveillance et pardonné ses fautes,
230. ainsi maintenant de l'arracher à la ruine décrétée contre lui ; « car ce n'est pas, ajoutait-il, pour quelques fautes que nous sommes menacés de périr sans gloire, mais c'est moi qui suis la cause de la colère d'Aman; parce que je ne me suis pas prosterné devant lui, et parce que j'ai refusé de rendre à cet homme des honneurs qui ne sont dus qu'à toi, Seigneur, dans sa colère, voilà ce qu'il a machiné contre ceux qui ne veulent pas transgresser tes lois. » Le peuple adressa à
231. Dieu les mêmes prières, le suppliant de pourvoir à leur salut et d'arracher les Israélites, sur toute la terre, au malheur prochain : car le péril était déjà devant leurs yeux, et comme imminent. Esther pria aussi Dieu, suivant la loi de ses pères, s'étant prosternée à terre et
232. ayant revêtu des habits de deuil ; après s'être abstenue pendant trois jours de nourriture, de boisson et de tout plaisir, elle demanda à Dieu

1. Suivent deux lignes oiseuses et sans doute interpolées d'après le § 206 : ᾧ γὰρ τοῦτο ποιήσειεν ὁ βασιλεὺς ἀκλήτῳ προσελθόντι οὗτος οὐκ ἀποθνήσκει μόνος, ἀλλὰ συγγνώμης τυχὼν σώζεται.

de prendre pitié d'elle, de rendre sa parole persuasive quand elle
233. serait en présence du roi, de la faire paraître plus belle que jamais[1], afin que ses discours et sa beauté lui servissent également pour apaiser la colère du roi, s'il venait à s'irriter contre elle, pour secourir ses compatriotes, qui flottaient dans les plus terribles épreuves, et pour exciter le ressentiment du roi contre les ennemis des Juifs et ceux qui, s'il se désintéressait d'eux, machineraient leur perte.

234. 9. Après avoir adressé ces prières à Dieu pendant trois jours, elle quitta ce vêtement de deuil et changea d'ajustement, et, s'étant parée comme devait l'être la reine, elle se rendit auprès du roi, accompagnée de deux servantes, dont l'une, sur qui elle s'appuyait légèrement, la soutenait, et dont l'autre, qui la suivait, portait la traîne de sa robe, répandue jusqu'à terre; son visage était couvert de rougeur,
235. sa beauté empreinte de douceur et de dignité. Elle entra pleine de crainte. Mais dès qu'elle fut face à face avec le roi, assis sur son trône, revêtu de l'appareil royal, c'est-à-dire d'un vêtement de cou-
236. leurs variées, chargé d'or et de pierreries, qui le lui faisait paraître encore plus redoutable; quand il l'eut regardée durement, le visage enflammé de colère, elle fut aussitôt prise de faiblesse et tomba sans connaissance dans les bras de ceux qui étaient à ses
237. côtés. Le roi, obéissant, je pense, à la volonté de Dieu, changea ses dispositions d'esprit, et, craignant que sa femme ne mourût de terreur, descendit de son trône et, la prenant dans ses bras, essaya de la ranimer en la caressant, lui parlant doucement, lui disant de prendre courage, de ne rien craindre de funeste pour être venue auprès de lui sans être appelée : car cette loi était faite pour ses sujets, tandis qu'elle, régnant avec lui, avait toute liberté de
239. l'approcher. En disant ces mots, il plaçait son sceptre entre les mains de la reine et étendit sa baguette sur son cou pour la délivrer de
240. toute appréhension, suivant la loi. Esther revint à elle, à ces marques d'affection. « Seigneur, dit-elle, je ne puis t'expliquer facilement la crainte subite qui vient de me saisir : dès que je t'ai vu si grand, si beau, si imposant, le souffle m'a manqué et mon âme
241. m'a abandonnée. » Comme elle n'avait prononcé ces paroles qu'avec

1. εὐπρεπεστέραν τῆς τάχιον οὖσαν, texte corrompu.

peine et faiblesse, le roi se sentit plein d'angoisse et de trouble ; il
conjura Esther de reprendre ses esprits, lui dit d'avoir bon espoir,
l'assurant qu'il était prêt à lui donner, si elle le désirait, la moitié
242. de son royaume. Esther le pria seulement de venir chez elle, avec
son ami Aman, à un souper qu'elle avait, disait-elle, préparé. Le roi
y consentit et les deux convives s'y rendirent : là, tout en buvant,
243. le roi pria Esther de lui dire ce qu'elle désirait : il ne lui refuserait
rien, lui demandât-elle une partie de son royaume. Mais elle ren-
voya au lendemain pour lui révéler son souhait, s'il voulait bien
revenir souper chez elle en compagnie d'Aman.

244. 10. Le roi lui ayant donné sa parole, Aman sortit, fier d'avoir été
seul jugé digne de souper avec le roi chez Esther, et de ce que
personne ne jouissait d'un pareil honneur chez les souverains.
Mais apercevant Mardochée dans la cour, il s'indigna plus que
jamais, car bien que Mardochée l'eût vu, il ne lui rendait aucun
245. honneur. Rentré chez lui, il appela sa femme Zarasa[1] et ses amis.
Quand ils furent arrivés, il leur raconta la considération dont il
jouissait, non seulement de la part du roi, mais encore de celle de la
reine ; aujourd'hui même il avait soupé chez elle seul avec le roi, et il
246. était invité de nouveau pour le lendemain. Il dit aussi quel déplaisir
il éprouvait à voir dans la cour le Juif Mardochée. Sa femme Zarasa
lui répondit qu'il fallait faire couper un arbre de cinquante[2] coudées
de hauteur, et, après en avoir demandé le lendemain matin l'auto-
risation au roi, faire mettre Mardochée en croix; Aman loua ce
conseil et commanda à ses serviteurs de préparer la croix et de la
dresser dans la cour pour le supplice de Mardochée. Voilà ce qui
247. se préparait. Mais Dieu se rit de l'espoir méchant d'Aman, et, sachant
l'avenir, se réjouit de la façon dont les choses tourneraient. Pendant
248. cette nuit, il priva le roi de sommeil. Artaxerxès, ne voulant pas
perdre inutilement ce temps d'insomnie, mais désireux de l'employer
à quelqu'un des intérêts de l'État, manda son secrétaire et lui or-
donna de lui lire les mémoires des rois ses prédécesseurs et le récit

1. Les mss. ont Ζάρασαν, Γάζασαν, Γάζαγαν. Elle s'appelle Zeresch dans *Esther*.

2. Quelques mss. ont ici et plus loin (§ 267) « soixante ». *Esther*, v, 14, donne 50.

249. de ses propres actions. Le secrétaire apporta les livres et fit cette lecture; il s'y trouva qu'un homme en récompense de son courage dans une certaine occasion avait reçu des terres, dont le nom était inscrit; un autre pour sa fidélité avait reçu des présents; puis le lecteur en arriva à Bagathoos et Théodestès, les deux eunuques qui
250. avaient conspiré contre le roi, et que Mardochée avait dénoncés. Le secrétaire, ayant simplement mentionné la chose, passait au récit d'un autre fait, mais le roi l'arrêta et lui demanda s'il n'était pas écrit que Mardochée eût reçu une récompense. Le secrétaire répondit qu'il n'en était pas question; là-dessus, le roi lui ordonna de s'arrêter et demanda à ceux qui étaient chargés de ce soin quelle heure de la
251. nuit il était. Apprenant que c'était déjà le point du jour, il donna l'ordre que, si l'un de ses amis se trouvait déjà devant le palais, on vînt l'en prévenir. Il arriva que l'on trouva Aman : il était, en effet, venu plus tôt que l'heure habituelle pour présenter au roi sa requête
252. au sujet de la mort de Mardochée. Quand ses serviteurs eurent dit au roi qu'Aman était devant le palais, il ordonna de l'appeler. Et lorsque celui-ci fut entré : « Comme je sais, lui dit-il, que tu es mon ami et que tu m'es plus que tout autre dévoué, je te prie de me donner avis sur la manière d'honorer, d'une façon digne de ma
253. magnanimité, un homme que j'aime beaucoup. » Aman, s'imaginant qu'on le consultait à son propre sujet, car il était aimé par le roi
254. plus que personne, donna l'avis qu'il pensait être le meilleur : « Si tu veux combler d'honneur, dit-il, l'homme que tu dis aimer, fais-le monter à cheval, revêtu du même vêtement que toi, orné d'un collier d'or, et qu'un de tes amis fidèles marche devant lui, proclamant dans toute la ville que tels sont les honneurs rendus à celui qu'ho-
255. nore le roi. » Tel fut le conseil donné par Aman, persuadé que cette récompense lui était destinée à lui-même. Le roi, réjoui de cet avis : « Sors donc, dit-il, car tu as le cheval, l'habit et le collier. Va chercher le Juif Mardochée, revêts-le de ces insignes, et menant son cheval par la bride, va proclamer cela par la ville; car tu es mon ami fidèle, et tu mettras toi-même à exécution le bon conseil que tu m'as donné. Quant à lui, ce sera la récompense qu'il recevra de nous
256. pour m'avoir sauvé la vie. » En entendant ces paroles auxquelles il

était si loin de s'attendre, Aman fut bouleversé jusqu'au fond de l'âme; frappé d'impuissance, il sortit, avec le cheval, le vêtement de pourpre et le collier d'or. Ayant trouvé Mardochée devant le palais, revêtu d'étoffe grossière, il lui ordonna de quitter cet habit pour
257. revêtir la robe de pourpre. Mardochée, ignorant la vérité et croyant à une raillerie : « O le plus méchant des hommes, dit-il, est-ce ainsi que tu te moques de nos malheurs? » On lui persuada enfin que le roi lui donnait cette récompense pour l'avoir sauvé en confondant les eunuques qui conspiraient contre lui. Il revêtit alors la robe de pourpre que le roi portait à l'ordinaire, se para du collier et
258. montant sur le cheval, fit le tour de la ville précédé par Aman qui proclamait que ces honneurs étaient rendus par ordre du roi à celui qu'il aimait et qu'il avait jugé digne de sa faveur. Quand ils eurent fini le tour de la ville, Mardochée se rendit auprès du roi; Aman, couvert de honte, rentra chez lui et, au milieu des larmes, raconta à sa femme et à ses amis, ce qui s'était passé. Ceux-ci déclarèrent qu'on ne pouvait plus se venger de Mardochée, car Dieu était avec lui.

260. 11. Comme ils s'entretenaient encore de ce sujet, les eunuques d'Esther vinrent prier Aman de se hâter de se rendre au souper.
261. Sabouchadas[1], l'un des eunuques, ayant vu plantée dans la maison d'Aman la croix qui avait été préparée pour Mardochée, s'informa auprès de l'un des serviteurs, demandant pour qui ces préparatifs; quand il sut que c'était pour l'oncle de la reine, et qu'Aman devait demander au roi de le livrer à sa vengeance, il ne dit rien pour l'instant. Lorsque le roi, après avoir été traité magnifiquement avec Aman, demanda à la reine de lui dire quel présent elle désirait, l'assurant qu'elle obtiendrait de lui ce qu'elle souhaiterait, Esther éclata en sanglots au sujet du danger que courait son peuple, dit qu'elle était condamnée à périr avec toute sa nation, et que c'était
263. là le sujet dont elle avait voulu l'entretenir; qu'elle ne l'aurait pas importuné s'il avait ordonné qu'ils fussent vendus et réduits à une dure servitude, car ce n'aurait été qu'un malheur supportable; mais

1. Cet eunuque est nommé *Harbona* dans *Esther* (VII, 9) (Βουγαθάν dans les Septante). Plus loin (§ 266) les mss. l'appellent Σαβουζάνης.

qu'en présence d'un pareil arrêt, elle avait cru devoir implorer sa
264. justice. Le roi lui demanda de qui venait cette décision ; elle accusa
alors ouvertement Aman et lui reprocha d'avoir dans sa méchan-
265. ceté ourdi ce complot contre les Juifs. Le roi, étonné par ce discours, se leva brusquement de table et s'alla promener dans les jardins ; alors Aman se mit à supplier Esther et à implorer son pardon pour ses fautes, car il comprenait qu'il était en péril. Comme il était tombé au pied du lit de la reine en la suppliant, le roi rentra ; cette vue augmenta encore sa colère : « O le plus pervers des hommes
266. dit-il, veux-tu donc aussi faire violence à ma femme ? » Aman, stupéfait à ces mots, ne trouva plus une parole; alors l'eunuque Sabouchadas, survenant, l'accusa d'avoir préparé dans sa maison une croix pour Mardochée : il avait vu la croix, il avait appris sa destination en interrogeant un serviteur, lorsqu'il était allé inviter
267. Aman pour le souper. Il dit que cette croix était haute de cinquante coudées. Le roi, en entendant ce récit, jugea que nul autre châtiment ne convenait à Aman que celui qu'il avait imaginé pour Mardochée,
268. et sur le champ il le condamna à mourir attaché à cette croix. Cet événement est propre à faire admirer la Providence et comprendre sa sagesse et son équité ; non seulement elle a châtié la perversité d'Aman, mais encore, en tournant contre lui le supplice même qu'il avait préparé pour un autre, elle enseigna aux hommes que le mal que l'on a machiné contre autrui retombe souvant sur la tête de son auteur.

269. 12. Ainsi périt Aman pour avoir abusé sans limite de sa faveur auprès du roi, et sa fortune fut donnée à la reine. Le roi appela auprès de lui Mardochée — car Esther lui avait découvert quel lien de parenté les unissait — et lui fit don du même anneau qu'il avait
270. donné à Aman. La reine fit abandon à Mardochée des biens d'Aman et pria le roi de délivrer le peuple juif de toute crainte pour son existence, en lui montrant l'ordre envoyé dans tout le royaume par Aman, fils d'Amadathès. Sa patrie, en effet, détruite, et ses compa-
271. triotes morts, elle-même ne pourrait supporter la vie. Le roi lui promit qu'il n'arriverait aucun mal ni à elle ni à ceux qui lui étaient chers; il la chargea d'écrire elle-même, au nom du roi, ce qu'elle

décíderait au sujet des Juifs, de sceller ses instructions du sceau royal, et de les envoyer dans tout le royaume. Tous ceux qui prendraient connaissance de cette lettre confirmée par le sceau du roi,
272. n'oseraient s'opposer aux ordres qu'elle contiendrait. Esther fit donc venir les secrétaires du roi et leur ordonna d'écrire, au sujet des Juifs, aux nations, aux intendants, aux gouverneurs des cent vingt-sept satrapies, depuis l'Inde jusqu'à l'Éthiopie. Cet écrit était ainsi
273. conçu : « Le grand roi Artaxerxès aux gouverneurs et à ceux qui ont à cœur nos intérêts, salut. Il arrive souvent qu'à la suite de grands avantages et de faveurs obtenus grâce à un excès de bienveillance chez leurs bienfaiteurs, des hommes non seulement se con-
274. duisent indignement avec leurs inférieurs, mais encore ont l'audace de porter préjudice à ceux qui les ont ainsi comblés, supprimant toute reconnaissance de la part des hommes, et que, par aveuglement, tournant contre ceux mêmes à qui ils sont redevables de tout l'insolence que leur donne une prospérité inespérée, ils croient
275. pouvoir tromper la divinité et échapper à sa justice. Quelques-uns, qui avaient reçu de leurs bienfaiteurs la direction des affaires, animés de haines personnelles, ont trompé le souverain par de faux rapports et des calomnies, lui persuadant de sévir contre des hommes qui n'avaient rien fait de mal et qui faillirent périr par suite de cette
276. colère. Et ce n'est pas sur des faits anciens ou rapportés par la tradition que notre opinion est fondée, mais sur ce qui a été audacieusement accompli sous nos yeux, en sorte que désormais nous n'écouterons plus ni calomnies, ni accusations, ni rien de ce que d'autres essaieront de nous persuader, mais que nous examinerons nous-même les actions dont chacun aura été témoin, pour châtier si le rapport se trouve exact, récompenser dans le cas contraire, en nous
277. en rapportant aux actes mêmes et non pas aux paroles. C'est ainsi qu'aujourd'hui Aman, fils d'Amadathès, de race amalécite, étranger au sang des Perses, ayant reçu chez nous l'hospitalité, a si bien su profiter de la bienveillance accordée à tous nos sujets, qu'on l'appelait mon père, qu'on se prosternait devant lui, et qu'il recevait de tous des honneurs royaux seconds seulement aux nôtres; il ne put supporter son bonheur ni user en sage administrateur de sa

278. grande prospérité, mais il complota de m'enlever le trône et la vie, à moi qui avais été cause de sa fortune, en demandant méchamment, et par ruse, la perte de mon bienfaiteur et sauveur Mardochée et de notre compagne dans la vie et sur le trône, Esther, et de cette façon, une fois qu'il m'aurait privé de ceux qui me sont dévoués, il
279. espérait faire passer le pouvoir en d'autres mains. Mais moi, considérant que les Juifs, condamnés à la mort par ce misérable, ne sont pas coupables, qu'au contraire ils se gouvernent par les meilleurs principes et honorent le Dieu qui m'a conservé à moi et à mes ancêtres la royauté; non seulement je les délivre du châtiment indiqué dans l'ordre précédent, envoyé par Aman, auquel vous ferez bien
280. de ne pas vous conformer, mais encore je veux qu'ils soient comblés de toutes sortes d'honneurs; quant à l'auteur des machinations dirigées contre eux, je l'ai fait mettre en croix devant la porte de Suse avec sa famille; c'est le châtiment que lui a infligé le Dieu qui voit
281. tout. Et je vous ordonne de répandre les copies de cette lettre dans tout le royaume, de laisser les Juifs vivre en paix sous leurs propres lois, et de les aider à tirer vengeance de ceux qui, au temps de leurs épreuves, leur ont fait du tort, le treizième jour du douzième mois,
282. appelé Adar, le jour même fixé pour leur massacre, car Dieu, d'un jour de ruine, a fait pour eux un jour de délivrance. Que ce soit un beau jour pour ceux qui nous sont dévoués, et qu'il rappelle le
283. souvenir du châtiment des conspirateurs. Je veux, enfin, que chaque ville et chaque peuple sache que celui qui désobéira à ces ordres sera mis à mort par le fer et par le feu. Que ces instructions soient affichées sur toute l'étendue de notre empire et qu'ils se préparent pour le jour fixé, afin de se venger de leurs ennemis! »

284. 13. Les cavaliers chargés de porter ces lettres partirent aussitôt et se rendirent aux endroits fixés. Lorsque Mardochée sortit du palais revêtu d'un habit royal, portant la couronne d'or et le sceptre, en voyant les honneurs dont il était comblé par le roi, les Juifs qui habitaient Suse prirent leur part de son bonheur. La joie
285. et la lumière de salut qu'apportaient les lettres promulguées par le roi exalta les Juifs tant de la ville que de la province, à tel point que beaucoup de gens d'autres races se firent circoncire par crainte

286. des Juifs, afin de s'assurer ainsi la sécurité : car le treizième jour du douzième mois, que les Hébreux appellent Adar et les Macédoniens Dystros, c'est-à-dire le jour même où les Juifs devaient périr, les messagers du roi annoncèrent que les Juifs mettraient à
287. mort leurs ennemis. Les gouverneurs des satrapies, les tyrans, les greffiers royaux[1] prodiguèrent aux Juifs les marques d'honneur ;
288. la crainte qu'ils avaient de Mardochée les obligea à la sagesse. La lettre du roi ayant été répandue dans toute la contrée soumise à son autorité, il arriva qu'à Suse même les Juifs tuèrent environ
289. cinq cents de leurs ennemis. Le roi fit part à Esther du chiffre des morts ; en ce qui concernait la campagne, il se demandait ce qui s'était passé. Il s'informa de la reine si elle voulait quelque chose de plus, l'assurant qu'elle serait exaucée. Esther le pria de permettre aux Juifs de traiter de même, le jour suivant, ceux qui restaient de leurs ennemis, et de faire mettre en croix les
290. dix fils d'Aman[2]. Le roi, qui ne pouvait rien refuser à Esther, donna cette autorisation aux Juifs. Ils se rassemblèrent donc de nouveau le quatorzième jour du mois de Dystros, et tuèrent encore environ trois cents de leurs adversaires, sans toucher à rien de ce qui leur
291. appartenait. De la main des Juifs habitant la province et les autres villes moururent soixante-quinze mille de leurs ennemis. Le massacre eut lieu le treizième jour du mois ; le jour suivant fut célébré comme une fête. De même, les Juifs de Suse se réunirent dans des
292. banquets le quatorzième jour du mois et le lendemain. C'est pour cela qu'aujourd'hui encore tous les Juifs de la terre ont coutume de fêter ces jours-là en s'envoyant les uns aux autres des portions.
293. Mardochée écrivit, en effet, à tous les Juifs du royaume d'Artaxerxès d'observer scrupuleusement ces journées, de les fêter, et d'en transmettre le récit à leurs descendants, afin que la fête sub-
294. sistât toujours et que l'oubli n'en effaçât jamais le souvenir : car, ayant failli être exterminés par Aman ces jours-là, il était juste, puis-

1. Nous lisons avec Bekker καὶ οἱ βασιλικοὶ (mss. βασιλεῖς καὶ) γραμματεῖς. Le mot τύραννοι est suspect.
2. Josèphe a oublié de dire qu'ils avaient été préalablement massacrés par les Juifs (*Esther*, IX, 10).

qu'ils avaient, au contraire, échappé à ce danger et tiré vengeance de leurs ennemis, qu'ils célébrassent cet anniversaire par des ac-
295. tions de grâces à Dieu. C'est pour cela que les Juifs fêtent ces journées dont j'ai parlé et qu'ils appellent *Phouraioi*[1]. Quant à Mardochée, il resta en grand crédit et faveur auprès du roi ; il partageait le pouvoir avec lui et vivait en même temps dans l'intimité
296. de la reine. Et la situation des Juifs fut, grâce à lui, bien meilleure qu'ils n'auraient jamais pu l'espérer.

VII

1. Le grand-prêtre Jean tué par son frère Jésus; persécution de Bagosès. — 2. Sanballat et Manassé.

Tels furent les événements qui se passèrent sous le règne d'Artaxerxès.

297. 1[2]. A la mort du grand-prêtre Eliasib, son fils Judas lui succéda dans sa charge. A la mort de celui-ci, la charge passa à son fils Jean. C'est lui qui fut cause que Bagosès, général du second Artaxerxès, souilla le temple et établit sur les Juifs un impôt de

1. φρουρέας ou φρουραίας dans les mss., *pourim* en hébreu. Josèphe s'abstient de toute étymologie, trouvant sans doute contestable celle que donne le livre d'*Esther*.

2. Les faits racontés dans cette section ne se trouvent que dans Josèphe et paraissent suspects. *Bagosès* semble le même personnage que *Bagoas*, ministre non d'Artaxerxès II mais d'Artaxerxès III (Ochus), et l'histoire des deux frères ennemis dans le temple ressemble singulièrement à celle d'Onias (= Jean) et de Jason (= Jésus) que nous retrouvons sous Antiochus Epiphane (cf. XII, 5). Willrich (*Juden und Griechen*, p. 21 et 89) suppose que tout ce récit est pris dans le Pseudo-Hécatée. Il reste vrai que sous Artaxerxès Ochus les Juifs se soulevèrent, et furent en partie déportés en Hyrcanie (Eusèbe, II, 112, Schöne); il est possible que la révolte ait été étouffée par Bagoas, dont le nom sera ainsi devenu celui d'un persécuteur légendaire d'Israël. — Pour la succession des grands prêtres Eliasib, Judas (Joyada), Jean (Jonathan), Iaddous (Yaddoua) Josèphe est conforme (orthographe à part) à *Néhémie*, XII, 10-11; il a probablement suivi une Chronique pontificale.

cinquante drachmes qu'ils devaient payer en commun pour chaque
298. agneau, avant leurs sacrifices journaliers. Voici la cause de cette mesure : Jean avait un frère, nommé Jésus. Bagosès, qui était son ami, lui promit de lui faire donner la dignité de grand-prêtre. Sur
299. cette assurance, Jésus chercha querelle à Jean dans le Temple, et irrita son frère au point que celui-ci le tua ; un pareil sacrilège, commis dans le Temple, était une chose d'autant plus horrible que la victime était son frère[1]; jamais crime si féroce, si impie, n'avait
300. été commis ni chez les Grecs ni chez les Barbares. Mais Dieu veillait, et, pour cette raison, le peuple fut réduit en servitude et le Temple souillé par les Perses. Car Bagosès, le général d'Artaxerxès, ayant appris que le grand-prêtre des Juifs, Jean, avait tué son propre frère dans le Temple, se présenta aussitôt aux Juifs et leur dit, plein de colère : « Vous avez donc osé commettre un meurtre dans
301. le sanctuaire ? » Comme en même temps il essayait de pénétrer dans le Temple, ils l'en empêchèrent. Mais il leur dit : « Eh ! quoi ? Ne suis-je pas plus pur que celui qui a commis un meurtre dans le Temple[2] ? » et sur ces mots, il entra. Telle fut la raison pour laquelle Bagosès poursuivit les Juifs pendant sept ans, pour la mort de Jésus.

302. 2[3]. Après la mort de Jean, son fils Iaddous lui succéda dans la grande-prêtrise. Il avait lui aussi un frère, nommé Manassès ;
303. Sanaballétès, le satrape envoyé à Samarie par Darius, le dernier roi, et qui était Chouthéen de race, comme le sont aussi les Samaritains, sachant que Jérusalem était une ville florissante, dont

1. Nous suivons, faute de mieux, le texte de Naber : τηλικοῦτον δ' ἀσέβημα δρᾶσαι τὸν 'Ιωάννην ἐν τῷ ἱερῷ δεινὸν ἦν, καὶ τὸ δεινότερον κατ' ἀδελφοῦ etc.

2. ἀνῃρηκότος (P² LE), préférable à ἀνῃρημένου des autres mss.

3. L'origine de cette section est peut-être *Néhémie*, XIII, 28 : « Un des fils de Joyada, fils d'Eliaschib le grand prêtre, était gendre de Sanballat le Horonite ; je le chassai loin de moi. » Josèphe, ou plutôt le document qu'il a suivi, a rajeuni cet épisode d'un siècle, imaginé le nom du frère anonyme et fait de lui non le fils, mais le petit-fils de Joyada (Judas) ; il a, en outre, transformé le Horonite Sanballat, dont il est souvent question dans *Néhémie*, en un gouverneur perse de Samarie et lui a donné, contre toute vraisemblance, une fille au nom grec, Nicasô. Bloch (*op. cit.*, p. 160) croit que la section tout entière est empruntée aux « Listes sacerdotales » consultées par Josèphe ; mais cela n'est pas probable.

les rois avaient jadis donné beaucoup à faire aux Assyriens et aux habitants de la Cœlésyrie, s'empressa de marier à Manassès sa fille Nicasô, dans l'espoir que cette union lui serait une garantie des bonnes dispositions du peuple juif tout entier.

VIII[1]

1. *Alexandre le Grand.* — 2. *Manassé émigre auprès de Sanballat.* — 3. *Siège de Tyr.* — 4. *Alexandre autorise la construction du temple du Garizim.* — 5. *Alexandre à Jérusalem. Alexandre et les Sichémites.*

304. 1. Vers ce temps, Philippe, roi de Macédoine, mourut à Ægæ

1. Sur tout ce chapitre voir A. Büchler, *La relation de Josèphe concernant Alexandre le Grand*, *Revue des études juives*, XXXVI (1898), p. 1 suiv. L'auteur montre que le récit de Josèphe (§ 1-5) est la contamination de deux relations distinctes, concernant l'une Sanballat et les Samaritains, l'autre Iaddoua et les Juifs, et assez maladroitement enchevêtrées par un compilateur; Josèphe y a cousu en outre certains renseignements d'origine classique sur les campagnes d'Alexandre. La première relation dérive au moins indirectement d'un écrivain samaritain, qui a voulu glorifier l'origine du temple du Garizim en la rattachant à Alexandre le Grand ; il s'adressait sans doute aux Grecs d'Égypte. La seconde relation, qui est comme la contre-partie de la première, émane d'un Juif qui a voulu, aux yeux du même public, rehausser le prestige du temple de Jérusalem. On est ainsi conduit à rattacher ces deux documents à la polémique, historiquement attestée, entre les Juifs et les Samaritains d'Égypte au sujet de la sainteté de leurs temples respectifs (*Antiq.* XII, I; XIII, 4). La valeur historique de ces deux récits est d'ailleurs égale, c'est-à-dire nulle; Alexandre n'a jamais mis les pieds à Jérusalem et ce sont ses successeurs seulement qui se sont occupés de Samarie, dont Perdiccas fit une colonie macédonienne. Quant à l'époque de la composition de ces documents, elle ne peut être déterminée avec précision. La mention du livre de Daniel (§ 337) fournit un *terminus post quem* (168 av. J. C.). Büchler pense à l'époque de César. En aucun cas on ne saurait descendre avec Willrich jusqu'à la querelle des Juifs et des Samaritains devant Cumanus en 52 ap. J.-C, L'entrée d'Agrippa à Jérusalem sous Hérode (*Ant.*, XVI, 2) aurait servi de modèle à celle d'Alexandre ! — Le récit de l'entrevue d'Alexandre avec le grand prêtre des Juifs (ici appelé Siméon le Juste) se retrouve dans l'*haggada* (scholie de Meguillat Taanit, ch. IX ; Talmud de Babylone, *Yoma*, 69 *a*) ; elle y rattache, au mépris de toute chronologie, la destruction du temple des Samaritains. Mais ce détail suffit à prouver que le groupement en un même récit de l'épisode juif et de l'épisode samaritain n'est pas l'œuvre de Josèphe. (Israël Lévi.)

assassiné par Pausanias, fils de Kerastès, de la race des Orestes.
305. Son fils Alexandre lui ayant succédé, traversa l'Hellespont, battit les généraux de Darius sur les bords du Granique; puis, ayant envahi la Lydie, soumis l'Ionie et traversé la Carie, se jeta en Pamphylie, comme cela a été raconté ailleurs [1].

2. Cependant les anciens de Jérusalem, ne pouvant souffrir que le frère du grand-prêtre Jaddous, marié à une femme de race étrangère, partageât la dignité de grand-prêtre [2], se soulevèrent
307. contre lui. Ils estimaient, en effet, que son mariage servirait de précédent à ceux qui voudraient violer la loi sur le choix des femmes, et marquerait pour eux le commencement du mélange avec l'étran-
308. ger. Et pourtant la cause de leur première captivité et de leurs malheurs n'avait-elle pas été la faute commise par quelques-uns qui avaient pris des femmes hors du pays? Ils enjoignirent donc à Manassès ou de se séparer de sa femme ou de ne plus s'approcher
309. du lieu des sacrifices. Le grand-prêtre partagea l'indignation du peuple, et éloigna son frère de l'autel. Alors Manassès se rendit auprès de son beau-père Sanaballétès, et lui déclara que, bien qu'il aimât Nicasô, il ne voulait pas à cause d'elle être privé de la dignité sacerdotale, qui était la plus haute dans son peuple et héréditaire
310. dans sa famille. Sanaballétès lui promit non seulement qu'il lui conserverait le sacerdoce, mais encore qu'il lui ferait avoir la puissance et la dignité de grand-prêtre, qu'il lui donnerait pouvoir sur tous les pays auxquels lui-même commandait, si Manassès voulait continuer à vivre avec sa fille; il ajouta qu'il construirait un temple semblable à celui de Jérusalem sur la montagne de Garizim, la
311. plus élevée du territoire de Samarie, et qu'il faisait ces promesses avec l'assentiment du roi Darius. Manassès, séduit par ces assurances, demeura auprès de Sanaballétès, pensant obtenir

1. Ces faits ne sont point racontés dans un autre morceau des *Antiquités*. Ici comme dans d'autres passages, Josèphe a reproduit par inadvertance une formule empruntée à la source qu'il copie.

2. On ne voit pas bien en quoi le frère du grand-prêtre « partageait » sa dignité. Il est vrai que le titre d'ἀρχιερεύς est pris quelquefois dans un sens large, où il désigne les *membres* des familles sacrdotales les plus considérées, celles où se recrutaient les grands-prêtres. Cf. Schürer, II[3], 224.

de Darius la charge de grand-prêtre; car Jaddous[1] était alors
312. déjà fort âgé. Bon nombre de prêtres et d'Israélites ayant contracté de semblables unions, les habitants de Jérusalem furent extrêmement troublés : tous ces hommes, en effet, émigraient auprès de Manassès, et étaient défrayés de tout par Sanaballétès, qui leur distribuait de l'argent, des champs à cultiver, des maisons, favorisant par tous les moyens l'ambition de son gendre.
313. 3. Sur ces entrefaites, Darius, à la nouvelle qu'Alexandre, après avoir traversé l'Hellespont et vaincu ses satrapes à la bataille du Granique, continuait sa marche en avant, rassembla une armée de cavalerie et d'infanterie, dans l'intention de s'opposer aux Macédoniens avant qu'ils n'eussent, en s'avançant, conquis toute l'Asie.
314. Il traversa donc le fleuve Euphrate, franchit le Taurus[2], montagne de Cilicie, et vint attendre l'ennemi à Issus, ville de Cilicie,
315. pour lui livrer bataille. Sanaballétès, charmé d'apprendre l'arrivée de Darius dans le bas pays, dit à Manassès qu'il accomplirait ses promesses aussitôt que Darius, après avoir battu l'ennemi, reviendrait sur ses pas : car il croyait — et tout le monde en Asie le croyait aussi — que les Macédoniens n'en viendraient même pas aux mains
316. avec les Perses, à cause du nombre de ceux-ci. Mais l'événement trompa ces prévisions : le grand Roi, ayant livré bataille aux Macédoniens, eut le dessous, et, après avoir perdu une grande partie de son armée, s'enfuit en Perse, laissant prisonniers sa mère, sa femme
317. et ses enfants. Alexandre arrivé en Syrie prit Damas, s'empara de Sidon et assiégea Tyr; il envoya de là une lettre au grand-prêtre des Juifs auquel il demandait de lui expédier des renforts, de fournir des provisions à son armée et, acceptant l'amitié des Macédoniens, de lui donner les présents qu'il faisait précédemment à Darius; il ajou-
318. tait que les Juifs n'auraient pas à s'en repentir. Le grand-prêtre répondit aux messagers qu'il avait promis par serment à Darius de ne pas prendre les armes contre lui, et qu'il ne violerait pas la foi

1. Les mss. ont Σαναβαλλέτην, mais pourquoi le grand âge de Sanballat ferait-il espérer à Manassé d'obtenir bientôt le pontificat? Nous croyons donc qu'il faut rétablir ici le nom de Jaddous.

2. Plutôt l'Amanus.

jurée tant que Darius serait vivant. Alexandre à cette nouvelle
319. entra dans une grande colère. Il ne crut pas cependant devoir abandonner Tyr, qu'il craignait de ne plus pouvoir prendre; mais, tout en poussant le siège, il menaça de marcher contre le grand-prêtre des Juifs, et d'apprendre à tous, par son exemple, à qui ils
320. devaient garder leur serment. Après un siège des plus pénibles il prit Tyr. Quand il eut mis ordre dans cette ville, il marcha contre la ville des Gazéens et l'assiégea ainsi que le commandant de la garnison qui s'y trouvait, nommé Babémésès[1].

321. 4. Cependant Sanaballétès, jugeant l'occasion favorable, abandonna la cause de Darius, et prenant avec lui huit mille de ses administrés, se rendit auprès d'Alexandre, qu'il trouva commençant le siège de Tyr; il lui dit qu'il venait lui livrer tout le pays auquel il commandait, et le reconnaissait avec joie pour son maître, à la
322. place du grand Roi Darius. Alexandre lui ayant fait bon accueil, Sanaballétès enhardi lui parla de ses projets, Il lui dit qu'il avait pour gendre Manassès, frère de Jaddous, grand-prêtre des Juifs, et que nombre de compatriotes de son gendre, qui s'étaient joints à lui, voulaient bâtir un temple dans le pays soumis à son gou-
323. vernement. C'était, disait-il, l'intérêt du roi même de diviser la puissance des Juifs, car, une fois uni et d'accord, ce peuple, s'il se soulevait, pourrait causer aux rois de grands embarras, comme
324. jadis aux monarques assyriens. Muni de l'autorisation d'Alexandre, Sanaballétès construisit en toute hâte son temple et installa Manassès comme prêtre, pensant assurer ainsi le plus grand honneur
325. aux enfants qui naîtraient de sa fille. Après sept mois que dura le siège de Tyr et deux celui de Gaza, Sanaballétès mourut. Alexandre, s'étant emparé de Gaza, se hâta de monter vers Jéru-
326. salem. Le grand-prêtre Jaddous, à cette nouvelle, fut rempli d'angoisse et de crainte, ne sachant comment se présenter aux Macédoniens, dont le roi devait être fort irrité de sa récente désobéissance. Il ordonna donc au peuple des supplications et, offrant avec lui un sacrifice à Dieu, il pria celui-ci de défendre son peuple et d'écarter
327. les dangers qui le menaçaient. Comme il se reposait après le sacri-

1. Βάτις chez Arrien, II, 25, 4 et chez Q. Curce, IV, 6 (*Betis*).

fice, Dieu lui apparut en songe et lui commanda d'avoir confiance, d'orner la ville de fleurs, d'en ouvrir les portes, et, le peuple en vêtements blancs, lui-même et les prêtres revêtus de leurs ornements sacerdotaux, d'aller à la rencontre d'Alexandre sans redouter aucun mal, protégés qu'ils seraient par la providence divine.
328. Jaddous à son réveil se réjouit vivement et rapporta à tous la vision qu'il avait eue; puis, après avoir fait tout ce qui lui avait été ordonné en songe, il attendit l'arrivée du roi.

329. 5. Quand il apprit que le roi n'était plus loin de la ville, il sortit avec les prêtres et la foule des habitants, et s'avança à la rencontre d'Alexandre, en un cortège digne de ses fonctions sacrées et tel que rien n'y est comparable chez les autres peuples. Il marcha jusqu'à un lieu appelé Sapha; ce mot, traduit en grec, signifie
330. « observatoire » : car on peut de là voir la ville de Jérusalem et le Temple. Les Phéniciens et les Chaldéens [1] qui accompagnaient le roi comptaient que celui-ci tournerait sa colère contre les Juifs, pillerait la ville et ferait périr le grand-prêtre d'une mort cruelle;
331. mais les choses tournèrent tout autrement. En effet, dès qu'Alexandre vit de loin cette foule en vêtements blancs, les prêtres en tête, revêtus de leurs robes de lin, le grand-prêtre dans son costume couleur d'hyacinthe et tissé d'or, coiffé de la tiare surmontée de la lame d'or sur laquelle était écrit le nom de Dieu, il s'avança seul, se pros-
332. terna devant ce nom, et, le premier, salua le grand-prêtre. Tous les Juifs alors, d'une seule voix, saluèrent Alexandre et l'entourèrent. A cette vue, les rois de Syrie [2] et les autres furent frappés de stu-
333. peur et soupçonnèrent que le roi avait perdu l'esprit; Parménion, s'approchant seul d'Alexandre, lui demanda pourquoi, alors que tous s'inclinaient devant lui [3], lui-même s'inclinait devant le grand-prêtre des Juifs? « Ce n'est pas devant lui, répondit Alexandre, que je me suis prosterné, mais devant le Dieu dont il a l'honneur
334. d'être le grand prêtre. Un jour, à Dion en Macédoine, j'ai vu en

1. Schotanus corrige Χαλδαίων en Χουθαίων, mais il faut laisser au narrateur la responsabilité de ses bévues.

2. Le narrateur a-t-il eu en vue des rois de cités phéniciennes ?

3. Anachronisme.

songe cet homme, dans le costume qu'il porte à présent, et comme je réfléchissais comment je m'emparerais de l'Asie, il me conseilla de ne pas tarder et de me mettre en marche avec confiance : lui-même conduirait mon armée et me livrerait l'empire des Perses.
335. Aussi, n'ayant jamais vu personne dans un semblable costume, aujourd'hui que je vois cet homme et que je me rappelle l'apparition et le conseil que j'ai reçu en rêve, je pense que c'est une inspiration divine qui a décidé mon expédition, que je vaincrai donc Darius, briserai la puissance des Perses et mènerai à bien tous
336. les projets que j'ai dans l'esprit. » Après avoir ainsi parlé à Parménion, il serra la main du grand-prêtre et, accompagné des prêtres[1] qui couraient à ses côtés, il se dirigea avec eux vers la ville. Là, montant au Temple, il offrit un sacrifice à Dieu, suivant les instructions du grand-prêtre, et donna de grandes marques d'honneur au
337. grand-prêtre lui-même et aux prêtres. On lui montra le livre de Daniel, où il était annoncé qu'un Grec viendrait détruire l'empire des Perses, et le roi, pensant que lui-même était par là désigné, se réjouit fort et renvoya le peuple. Le lendemain, ayant assemblé les Juifs, il les invita à demander les faveurs qu'ils désiraient. Le
338. grand-prêtre demanda pour eux la liberté de vivre suivant les lois de leurs pères et l'exemption d'impôt tous les sept ans : le roi accorda tout. Ils lui demandèrent aussi de permettre aux Juifs de Babylone et de Médie de vivre suivant leurs propres lois, et Alexandre
339. promit volontiers de faire à leur désir. Et comme il disait aux habitants que, si quelques-uns d'entre eux voulaient se joindre à son armée, tout en conservant leurs coutumes nationales et en y conformant leur vie, il était prêt à les emmener, un grand nombre se décidèrent volontiers à faire partie de l'expédition.

340. 6[2]. Alexandre, après avoir ainsi tout réglé à Jérusalem, marcha contre les villes voisines. Tous ceux chez qui il arrivait l'accueil-

1. Ἱερέων est la leçon de certains mss. ; les autres ont Ἰουδαίων que préfère Niese.

2. Cette section, comme l'a remarqué Büchler, ne paraît pas, sauf le § 345, provenir du même document que le récit sur Sanballat ; elle suppose une situation différente, et témoigne d'un sentiment hostile aux Samaritains.

lirent avec des démonstrations d'amitié. Les Samaritains, dont la
capitale était alors Sichem, située près du mont Garizim et habitée
par les dissidents du peuple juif, voyant qu'Alexandre avait si ma-
gnifiquement traité les Juifs, décidèrent de se faire passer eux-
341. mêmes pour Juifs. Les Samaritains ont, en effet, le caractère que
j'ai déjà décrit plus haut : quand ils voient les Juifs dans le
malheur, ils nient être de la même race qu'eux, avouant alors
la vérité ; mais quand ils voient que les mêmes Juifs sont favorisés
de la fortune, ils se targuent immédiatement d'une parenté avec
eux et prétendent être leurs proches, faisant remonter leur origine
342. aux fils de Joseph, Ephraïm et Manassès. En pompe, avec de
grandes démonstrations de dévouement pour le roi, ils allèrent donc
à sa rencontre presque jusqu'aux portes de Jérusalem. Le roi les
ayant loués, les habitants de Sichem s'avancèrent jusqu'à lui,
accompagnés des soldats que Sanaballétès lui avait envoyés, et
le prièrent d'honorer de sa visite leur ville et leur temple.
343. Alexandre leur promit de le faire à son retour; mais comme ils
le priaient de leur remettre également l'impôt de la septième
année, disant qu'eux non plus n'ensemençaient pas alors leurs
champs, il demanda en quelle qualité ils lui adressaient cette re-
344. quête. Sur leur réponse qu'ils étaient Hébreux, mais que les habi-
tants de Sichem portaient le nom de Sidoniens [1], il leur demanda
ensuite s'ils étaient Juifs. Ils dirent qu'ils ne l'étaient pas. « Je n'ai,
dit alors Alexandre, accordé cette grâce qu'aux seuls Juifs. Cepen-
dant, à mon retour, quand vous m'aurez plus exactement rensei-
345. gné sur votre compte, je ferai ce qui me paraîtra bon. » C'est
ainsi qu'il congédia les habitants de Sichem. Quant aux soldats de
Sanaballétès, il leur ordonna de le suivre en Égypte où il leur
donnerait des terres : ce qu'il fit peu après dans la Thébaïde, en
leur confiant la garde du pays [2].

1. Cf. *Ant.* XII, 5, 5.

2. Ce renseignement paraît authentique, au moins en ce qui concerne l'existence de colonies militaires Samaritaines dans le Haute Égypte, analogues à celles des Juifs dans le Delta (un village Σαμάρεια existait au Fayoum). Mais leur établissement ne date sûrement que du temps des Ptolémées; cf. d'ailleurs *infrà*, XII, § 7.

346. 7. Après la mort d'Alexandre, son empire fut partagé entre ses successeurs; le temple du mont Garizim subsista. Et chaque fois qu'à Jérusalem quelqu'un était accusé d'avoir mangé des aliments impurs, ou de n'avoir pas observé le sabbat, ou de quelque méfait semblable, il s'enfuyait chez les habitants de Sichem, en
347. prétendant qu'il avait été chassé injustement. A cette époque le grand-prêtre Jaddous était déjà mort et son fils Onias investi de la grande prêtrise.

Tels furent pendant cette période les événements concernant les habitants de Jérusalem.

LIVRE XII

I

Querelles des successeurs d'Alexandre. Prise de Jérusalem par Ptolémée Sôter. Captifs et garnisaires juifs en Égypte ; disputes entre Juifs et Samaritains.

1. 1. Alexandre, roi de Macédoine, après avoir brisé l'hégémonie des Perses et réglé de la façon qui a été dite plus haut les affaires
2. de Judée, perdit la vie. Son empire étant tombé aux mains de nombreux successeurs, Antigone devint roi d'Asie, Séleucus de Babylone et des peuples environnants, Lysimaque gouverna l'Hellespont, Cassandre eut la Macédoine, et Ptolémée, fils de Lagos, reçut
3. l'Égypte. Leurs discordes et leurs ambitions rivales, au sujet du pouvoir, causèrent de continuelles et longues guerres ; les villes en souffrirent et perdirent nombre de leurs habitants dans les combats : ainsi la Syrie tout entière, du fait de Ptolémée, fils de Lagos, alors appelé Sôter (Sauveur), supporta des maux qui démen-
4. taient le surnom de son roi. Celui-ci s'empara aussi de Jérusalem par ruse et par surprise : il vint en effet le jour du Sabbat dans la ville comme pour offrir un sacrifice, et sans que les Juifs fissent la moindre opposition, car ils ne le supposaient pas leur ennemi. Profitant de ce que, sans défiance et en raison du jour même, ils étaient inactifs et insouciants, il se rendit facilement maître de la ville et
5. la gouverna durement. Ce récit est confirmé par Agatharchidès de Cnide, qui écrivit l'histoire des diadoques, et qui nous reproche notre superstition, prétendant qu'elle nous a fait perdre notre liberté :

6. « Il y a, dit-il, un peuple appelé le peuple juif, qui, possédant une ville forte et grande, Jérusalem, la vit avec indifférence passer au pouvoir de Ptolémée, pour n'avoir pas voulu prendre les armes, et souffrit, grâce à une intempestive superstition, un maître rigou-
7. reux[1]. » Voilà ce qu'Agatharchidès a déclaré au sujet de notre peuple. Ptolémée fit de nombreux prisonniers dans la partie montagneuse de la Judée, dans les environs de Jérusalem, sur le territoire de Samarie et près du Garizim, et les emmena tous pour les établir en
8. Égypte. Puis ayant appris, par leur réponse aux envoyés d'Alexandre après la défaite de Darius, que les gens de Jérusalem étaient les plus sûrs observateurs de la foi jurée et les plus fidèles, il en répartit un grand nombre dans les garnisons, leur donna à Alexandrie le même droit de cité qu'aux Macédoniens, et leur fit jurer de
9. garder leur foi aux descendants de celui qui s'était fié à eux. Beaucoup d'autres Juifs allèrent s'établir en Égypte, tant à cause des avantages du pays qu'attirés par la bienveillance de Ptolémée[2].
10. Leurs descendants eurent cependant des démêlés avec les Samaritains, parce qu'ils voulaient conserver leurs coutumes nationales; il y eut entre eux des guerres, ceux de Jérusalem assurant que le Temple qui était chez eux était saint et qu'on devait y envoyer faire les sacrifices, les Samaritains prétendant au contraire qu'il fallait aller au mont Garizim.

1. Agatharchidès florissait vers le milieu du IIe siècle av. J.-C. La citation ci-dessus est reproduite plus complètement dans le *Contre Apion*, I, 22, § 205-211. La date exacte de l'occupation de Jérusalem par Ptolémée Ier n'est pas connue.

2. Pour les §§ 8-9, comparer la *Lettre d'Aristée*, § 12 suiv. (Wendland), qui mentionne également la transplantation de captifs et de colons juifs par Ptolémée et leur emploi comme garnisaires. Mais Josèphe ne paraît pas avoir eu ici ce document sous les yeux : il indique avec plus de précision l'origine des captifs, parle d'émigrants volontaires (d'accord avec Hécatée, fr. 14 = *Textes*, p. 229), ne reproduit pas les chiffres fabuleux d'Aristée et mentionne un serment que celui-ci passe sous silence; nous croyons donc qu'il a combiné ici des renseignements de source diverse et de valeur inégale. Ni la réponse des Juifs aux envoyés d'Alexandre (cf. *suprà*, XI, § 318), ni l'octroi du droit de cité macédonien aux Juifs (quoique cette assertion soit répétée à satiété : *C. Ap.* II, 4; *Ant.* XIX, 5, 2) ne peuvent être acceptés comme des faits historiques ; mais l'existence de garnisons juives dans le Delta est certaine et confirmée notamment par l'inscription d'Athribis (*Rev. ét. juives*, XVII, 235).

II[1]

1. *Ptolémée Philadelphe, sur le conseil de Démétrius de Phalère, désire se procurer pour sa bibliothèque les livres des Juifs.* — 2. *Aristée exhorte le roi à délivrer les prisonniers juifs.* — 3. *Décret conforme du roi.* — 4. *Rapport de Démétrius au roi.* — 5. *Message du roi au grand-prêtre Éléazar.* — 6. *Réponse du grand-prêtre.* — 7. *Envoi des soixante-dix interprètes de la Loi.* — 8-10. *Présents de Ptolémée au temple de Jérusalem.* — 11. *Réception des interprètes à Alexandrie.* — 12. *Banquet des Septante.* — 13. *Traduction de la Loi.* — 14. *Pourquoi les anciens auteurs grecs n'ont pas parlé de la Bible.* — 15. *Renvoi des Septante.*

11. 1. Alexandre avait régné douze ans ; après lui, Ptolémée Sôter en régna quarante et un. Le royaume d'Égypte passa ensuite au Philadelphe qui le conserva trente-neuf ans. Ce roi fit traduire la loi et délivra de leur captivité ceux des habitants de Jérusalem qui étaient prisonniers en Égypte, au nombre d'environ cent vingt
12. mille. Voici la cause de cette mesure. Démétrius de Phalère, qui était conservateur des bibliothèques royales, essayait, s'il était possible, de rassembler tous les livres de la terre ; dès qu'il entendait signaler ou voyait[2] quelque part un ouvrage intéressant, il l'achetait, secondant ainsi les intentions du roi, qui montrait beaucoup de zèle
13. pour collectionner les livres. Un jour que Ptolémée lui demandait combien de volumes il avait déjà réunis, Démétrius répondit qu'il y en

1. Ce chapitre est un résumé fidèle de la fameuse *Lettre d'Aristée à Philocrate*, ouvrage qui paraît dater du Ier siècle av. J.-C. Comme ce document lui-même, il est dénué de toute réalité historique ; en réalité la traduction des Septante est née des besoins religieux de la communauté juive d'Alexandrie. Le texte de ce chapitre a été reproduit et revisé dans l'édition d'Aristée par Wendland (1900), p. 96 suiv.

2. Nous suivons la leçon de Wendland (mss. FLE), ἄξιον ἢ ἴδοι.

avait environ deux cent mille, mais que bientôt il en aurait rassem-
14. blé cinq cent mille. Il ajouta qu'on lui avait signalé chez les Juifs
de nombreux recueils de leurs lois, intéressants et dignes de la bi-
bliothèque royale ; mais que ces ouvrages, écrits avec les caractères
et dans la langue de ce peuple, donneraient beaucoup de peine pour
15. être traduits en grec. Car leurs lettres, au premier abord, ressem-
blent aux caractères des Syriens et les sons de leur langue à ceux
de ce peuple, mais en réalité il s'agit d'une langue bien distincte.
Il n'y avait pourtant aucune difficulté à se procurer pour la biblio-
thèque la traduction des livres des Juifs, pourvu que le roi fît les
16. frais nécessaires. Le roi trouva que Démétrius lui donnait une ex-
cellente idée pour satisfaire son désir de rassembler le plus grand
nombre de livres possible, et écrivit à cet effet au grand-prêtre des
Juifs.

17. 2. Il y avait alors parmi les meilleurs amis du roi un certain
Aristée, que Ptolémée aimait à cause de sa modestie, et qui avait
déjà souvent projeté de demander au roi la mise en liberté de tous
18. les Juifs captifs dans son royaume ; il jugea alors le moment fa-
vorable pour renouveler sa prière, et en parla tout d'abord aux
commandants des gardes du corps, Sosibios de Tarente et Andréas,
leur demandant de joindre leurs instances à celles qu'il allait faire
19. au roi sur ce sujet. Après avoir pris leur avis, Aristée se rendit au-
20. près du roi et lui parla en ces termes : « Il ne faut pas, ô roi, que
nous vivions dans l'erreur sans nous soucier d'en sortir : nous de-
vons au contraire chercher à connaître la vérité. Or nous avons dé-
cidé, pour te plaire, non seulement de faire transcrire, mais encore
de faire traduire les lois des Juifs ; mais de quel droit le ferions-
nous quand nombre de Juifs sont esclaves dans ton royaume?
21. N'écoutant que ta générosité et ta bienveillance, mets fin à leur mi-
sère, puisque le Dieu qui leur a donné leurs lois t'a donné en par-
tage ton royaume, comme je l'ai appris par de sérieuses recherches :
22. car eux et nous adorons le Dieu qui a tout créé, et nous l'appe-
lons proprement Zên, tirant son nom de ce fait qu'il donne
la vie (τὸ ζῆν) à tous les êtres. Aussi, en l'honneur de ce Dieu, res-
titue à ceux qui lui rendent un culte particulier leur patrie et la vie

particulière qu'ils y mènent, biens dont les voilà privés. Sache cepen-
23. dant, ô roi, que si je t'adresse cette prière pour eux, ce n'est pas que des liens de race ou de nation m'unissent à ce peuple ; c'est parce que tous les hommes sont l'œuvre de Dieu, c'est parce que je sais que ceux qui font le bien lui sont agréables, que je te fais cette requête. »
24. 3. Ainsi parla Aristée ; le roi le regarda d'un visage souriant et enjoué : « Combien, dit-il, penses-tu qu'il y ait de prisonniers à délivrer ? » Andréas, qui se trouvait là, prit la parole et dit qu'il y en aurait un peu plus de cent dix mille[1]. « Trouves-tu, Aristée, dit
25. le roi, que tu nous demandes là peu de chose ? » Sosibios et ceux qui étaient là répondirent alors qu'il était digne de sa générosité de témoigner ainsi sa reconaissance au Dieu qui lui avait donné son royaume ; et le roi, se laissant persuader par eux, leur donna l'ordre, quand ils distribueraient la solde aux soldats, d'y ajouter cent vingt drachmes[2] pour prix de chacun des prisonniers qu'ils
26. détenaient. Quant aux mesures qu'ils le priaient de prendre, il promit de promulguer un décret comportant des dispositions libérales et conformes au désir d'Aristée, et, avant tout, à la volonté de Dieu, à laquelle, disait-il, il obéirait en délivrant non seulement ceux qui avaient été amenés par son père et par sa propre expédition, mais encore ceux qui se trouvaient auparavant déjà dans le royaume, et
27. ceux qui pouvaient avoir été amenés depuis. Comme on lui disait que le rachat des captifs coûterait plus de quatre cents talents, il les accorda et l'on résolut[3] de conserver la copie du décret, pour bien
28. montrer la générosité du roi. Le voici : « Que tous ceux qui ont accompagné mon père dans ses expéditions de Syrie et de Phénicie, et qui après avoir ravagé la Judée en ont ramené des prisonniers dans nos villes et notre pays, et les ont vendus, pareillement les détenteurs de prisonniers juifs qui se trouvaient antérieurement à ces faits dans le royaume ou qui ont pu y être amenés postérieurement, rendent la liberté à ceux qu'ils possèdent, moyennant une rançon de

1. Cent mille d'après Aristée, § 19.
2. Vingt d'après Aristée, § 20, 22 et 27.
3. ἔγνωσαν ou ἔγνω (W). Niese soupçonne une corruption. Whiston traduit comme s'il y avait ἔγνων « I have determined ».

cent vingt drachmes que les soldats toucheront avec leurs vivres, les
29. autres au trésor royal. Car je pense que c'est contre les intentions de
mon père et contre toute justice que ces hommes ont été faits prison-
30. niers, que leur pays a été dévasté par l'arrogance des soldats, et que
ceux-ci, en les amenant en Égypte, en ont tiré grand profit[1]. Consi-
dérant donc la justice et prenant pitié de ces hommes réduits en ser-
vitude contre tout droit, j'ordonne de remettre en liberté les Juifs
esclaves, contre paiement à leurs maîtres de la somme fixée plus
31. haut; que personne ne fasse de chicane à ce sujet, que tous obéissent
à l'ordre donné. Et je veux que chacun, dans les trois jours qui
suivront cette ordonnance, fasse devant les autorités la déclara-
tion des esclaves qu'il détient et les produise en personne; car je
juge cette mesure utile à mes intérêts. Ceux qui n'exécuteront
pas ce décret, pourront être dénoncés par qui voudra; et je veux
32. que leurs biens soient confisqués au profit du trésor royal. »
Cette ordonnance fut soumise au roi; elle était parfaite de tous
points, mais il y manquait une mention expresse des Juifs amenés
antérieurement et postérieurement aux expéditions[2]; le roi lui-
même étendit généreusement jusqu'à eux les bénéfices de cette me-
sure, et, pour accélérer la distribution des indemnités[3], il ordonna
33. de répartir le travail entre les agents du gouvernement et les ban-
quiers royaux. Ainsi fut fait, et en sept jours en tout les ordres du
roi furent entièrement exécutés. Les rançons coûtèrent quatre
cent soixante talents[4] : car les maîtres se firent aussi payer pour les
enfants les cent vingt drachmes par tête, sous le prétexte que le roi
les avait désignés également en prescrivant qu'on percevrait « par
tête d'esclave » la somme fixée.

1. Josèphe n'a pas bien compris le texte d'Aristée (§ 23) qui oppose le profit tiré du ravage des terres au profit tiré de l'asservissement des hommes.

2. En d'autres termes, les mots correspondants du § 28 ont été ajoutés après coup par le roi. Aristée, § 26, est plus clair.

3. Texte incertain.

4. Six cent soixante d'après Aristée, § 27. Mais les deux chiffres sont également impossibles, car 110.000 captifs (§ 24) à 120 dr. par tête (§ 25) font 13.200.000 dr. ou 2.200 talents. On n'obtient pas un meilleur résultat avec le chiffre de 20 dr. par tête donné par Aristée (366 talents).

34. 4. Quand tous ces ordres eurent été exécutés, suivant la généreuse volonté du roi, celui-ci chargea Démétrius de publier aussi le décret concernant la copie des livres des Juifs : car ces rois ne laissaient au hasard rien de leur gouvernement et tout était l'objet
35. de soins minutieux. On a donc consigné[1] la copie du rapport et des lettres, la liste des présents envoyés, le détail des ornements de chacun d'eux, afin que l'habileté de chaque ouvrier pût être exactement appréciée par ceux qui le liront, et que leur admirable exécution rendît célèbre chacun des auteurs[2]. Voici la copie du rap-
36. port : « Au grand Roi de la part de Démétrius. Sur ton ordre, ô roi, me chargeant de réunir tous les ouvrages qui manquent encore pour compléter ta bibliothèque, et de réparer avec soin ceux qui sont mutilés, je me suis activement occupé de cette tâche; et je t'informe qu'entre autres, les livres contenant les lois des Juifs nous manquent. Écrits en caractères hébreux et dans la langue de ce peuple, ils sont incompréhensibles pour nous. En outre,
37. ils ont été transcrits avec moins de soin qu'ils ne méritent parce qu'ils n'ont pas encore bénéficié de la sollicitude royale. Il est cependant nécessaire que ces livres se trouvent chez toi, dans des exemplaires corrects : car la législation qu'ils contiennent est sage et pure,
38. puisqu'elle vient de Dieu. Aussi Hécatée d'Abdère dit-il que ni les poètes ni les historiens n'en ont fait mention, non plus que des hommes qui se gouvernent d'après ses préceptes, parce qu'elle est
39. sainte et ne doit pas être expliquée par des bouches profanes[3]. Si donc tu le juges bon, ô roi, tu écriras au grand prêtre des Juifs pour qu'il t'envoie six anciens de chaque tribu, ceux qui connaissent le mieux ces lois ; afin que, ayant obtenu d'eux le sens clair et concordant et une traduction exacte de leurs livres, nous arrivions avec leur concours à un résultat digne du sujet et de ton dessein[4]. »
40. 5. A la suite de ce rapport, le roi fit écrire au grand-prêtre Éléazar

1. κατατέτακτο corrigé en κατατέτακται, L. Whiston traduit : « I have subjoined, » mais Josèphe copie sans réflexion la *Lettre d'Aristée*.

2. Texte corrompu et inintelligible.

3. Cette citation provient sûrement du pseudo-Hécatée. Cf. *Textes*, p. 235.

4. Nous écrivons non sans hésitation avec Niese τῶν πραγμάτων ἀξίως ταῦτα <καὶ> τῆς προαιρέσεως.

à ce sujet, l'avisa en même temps du renvoi des Juifs esclaves en Égypte, et lui envoya un poids d'or de cinquante talents pour la confection de cratères, de phiales, de vases à libation[1], ainsi qu'une pro-
41. digieuse quantité de pierres précieuses. Il ordonna de plus à ceux qui avaient la garde des coffrets où se trouvaient ces pierres, de laisser les artistes choisir eux-mêmes les espèces qu'ils voudraient. Et il fit remettre au Temple, pour les sacrifices et les autres besoins, une
42. somme de près de cent talents en numéraire. Je parlerai des œuvres d'art qui furent faites et de la façon dont elles furent exécutées, quand j'aurai donné le texte de la lettre écrite au grand-prêtre Éléazar. Ce-
43. lui-ci avait pris la grande-prêtrise dans les conditions suivantes. A la mort du grand-prêtre Onias, son fils Simon lui succéda, qui fut surnommé le Juste à cause de sa piété envers Dieu et de sa bonté en-
44. vers ses compatriotes. Simon étant mort ne laissant qu'un fils encore enfant, nommé Onias, son frère Éléazar, celui-là même dont il est ici question, obtint la grande-prêtrise[2]. C'est à lui que Ptolémée
45. écrivit en ces termes : « Le roi Ptolémée au grand-prêtre Éléazar, salut. De nombreux Juifs habitaient le royaume, amenés comme prisonniers par les Perses, du temps de leur domination ; mon père les traita avec égards, plaça les uns dans son armée avec une haute solde, confia à d'autres, venus avec lui en Égypte, les places fortes, avec mission de les garder, pour inspirer la crainte aux Égyptiens.
46. Quand j'ai pris moi-même le pouvoir, j'ai traité tout le monde avec humanité, et en particulier tes concitoyens; j'en rendis à la liberté plus de cent mille retenus prisonniers, en payant sur
47. mon propre trésor leur rançon à leurs maîtres. Ceux qui étaient à la fleur de l'âge, je les ai inscrits sur les rôles de mon armée; j'ai attaché à ma personne et à ma cour quelques-uns d'entre eux, dont la fidélité me paraissait éprouvée, car j'ai pensé que c'était là une

1. Aristée, § 33, ajoute 70 talents d'argent.
2. Les § 43-44 ne proviennent pas du pseudo-Aristée, mais d'une source inconnue, sans doute une Chronique des grands-prêtres. L'existence de Simon le Juste est attestée par l'*Ecclésiastique*, c. 50, et d'autres textes (*Pirke Abot*, 2; *Para*, III, 5; *Tosephta Nazir*, IV, 7; *Sota*, XIII, 6-7); toutefois Herzfeld et d'autres commentateurs croient que Josèphe s'est trompé et entendent par Simon le Juste Simon II, fils d'Onias II (fin du IIIe siècle). Cf. Schürer, II[3], p. 356.

offrande agréable à Dieu et magnifique entre toutes, en retour de sa
48. bienveillance pour moi. Voulant de plus être agréable à ces hommes
et à tous les Juifs de la terre, j'ai décidé de faire traduire vos lois
et de les placer dans ma bibliothèque, transcrites des caractères hé-
49. breux en caractères grecs. Tu feras donc bien de choisir dans chaque
tribu six hommes sages et déjà âgés, qui, grâce à leur expérience,
connaissent bien vos lois et soient capables d'en donner l'exacte in-
terprétation; car je crois que lorsqu'ils auront terminé cette œuvre,
50. nous en retirerons la plus grande gloire. Je t'envoie pour traiter
de ces choses Andréas, chef de ma garde, et Aristée, que je tiens
tous deux en haute estime; je les charge de porter des prémices
d'offrandes au Temple, et, en vue de sacrifices et autres usages,
cent talents d'argent. Quant à toi, en réponse, tu nous feras plaisir
de nous informer de tes désirs. »
51. 6. Lorsqu'il eut reçu la lettre du roi, Éléazar y fit une réponse
pleine d'empressement : « Le grand-prêtre Éléazar au roi Ptolémée,
salut. Puisque toi, la reine Arsinoé et tes enfants êtes en bonne
52. santé, tout est bien pour nous. En recevant ta lettre, nous avons
ressenti une grande joie de ton dessein; ayant alors réuni le peuple,
nous lui en avons donné connaissance et nous lui avons rendu
53. manifeste ta piété envers Dieu. Nous lui avons aussi montré les
vingt phiales d'or et les trente d'argent, les cinq cratères et la table
à offrandes que tu as envoyés et les cent talents destinés à offrir
des sacrifices et à subvenir à tous les besoins du Temple, qu'ont
apportés Andréas et Aristée, les plus estimés de tes amis, hommes
excellents, d'une instruction supérieure, et dignes de ta haute va-
54. leur. Sache que de notre côté nous ferons tout ce qui peut t'être
utile, dût-il dépasser l'ordre naturel des choses; car nous te devons
beaucoup, en retour des bienfaits de toutes sortes que tu as dispen-
55. sés à nos concitoyens. Nous avons donc offert immédiatement des
sacrifices pour toi, pour ta sœur, pour tes enfants et tes amis, et le
peuple a fait des vœux pour que tes affaires marchent à ton gré,
que la paix règne dans ton royaume, et que la traduction de nos lois
56. ait pour toi le bon résultat que tu souhaites. Nous avons choisi dans
chaque tribu six hommes déjà âgés, et nous les envoyons porteurs

de la loi. Nous comptons sur ta piété et ta justice pour que, la loi une fois traduite, tu nous la renvoies avec ceux qui te l'apportent, en veillant à leur sûreté. Adieu. »

57. 7. Telle fut la réponse du grand-prêtre. Je ne crois pas nécessaire de donner les noms des soixante-dix[1] anciens envoyés par Éléazar, qui apportèrent la loi, bien qu'ils fussent énumérés à la fin de la lettre.
58. Mais il n'est pas inutile, je pense, de décrire les riches et admirables présents envoyés à Dieu par le roi, afin que tous connaissent le zèle du roi envers Dieu : car il dépensa sans compter, et sans cesse auprès des artistes, inspectant leur ouvrage, il ne souffrit dans
59. l'exécution ni négligence ni mollesse. Bien que mon récit ne demande peut-être pas cette description, je passerai cependant toutes ces œuvres en revue, décrivant, dans la mesure de mes forces, leur magnificence; j'espère ainsi faire comprendre à mes lecteurs le goût et la générosité du roi.

60. 8. Je commencerai par la table. Le roi songea d'abord à la faire colossale; il fit prendre la dimension de celle qui était à Jérusalem,
61. et demanda si l'on pouvait en fabriquer une plus grande. Quand il sut comment était celle qui se trouvait dans le Temple, et que rien n'empêchait d'en faire une plus grande, il déclara qu'il en aurait volontiers fait faire une de dimensions quintuples, mais qu'il craignait qu'elle ne fût inutilisable pour le culte à cause de ses proportions exagérées : or il désirait faire des présents, non seulement dignes d'être admirés, mais d'un bon service dans les cérémo-
62. nies. Considérant donc que c'était pour cette raison, et non par économie d'or, qu'on avait donné à l'ancienne table une proportion médiocre, il décida de ne pas surpasser en grandeur celle qui existait déjà, mais il voulut que la nouvelle l'emportât par le décor et la beauté
63. des matériaux. Comme il avait l'esprit prompt à saisir la nature de toutes choses et capable de deviser des œuvres neuves et originales, il inventa lui-même, avec beaucoup d'ingéniosité, et fournit aux artistes, pour toutes les parties non décrites (dans la Bible)[2],

1. En réalité 72. Les noms sont donnés par Aristée, § 47-50.
2. *Exode*, xxv, 23 suiv.

des modèles qu'il les chargea d'exécuter; quant aux parties dont on avait la description, il leur ordonna de se conformer rigoureusement aux indications du texte et de faire une copie exacte.

64. 9. Les ouvriers chargés de confectionner la table, qui mesurait deux coudées et demie de long, une de large[1] et une et demie de haut, firent en or massif tout le gros de l'œuvre. Elle était couronnée d'une corniche large d'une palme, ornée d'une cymaise entrelacée, dont le relief en forme de corde était ciselé merveilleuse-
65. ment sur les trois faces à l'imitation de la nature. La table étant, en effet, triangulaire, on reproduisit sur les trois côtés la même disposition, afin que, en quelque sens qu'on la tournât, elle présentât toujours un seul et même aspect. Pour la corniche, la partie tournée vers la table reçut une exécution soignée, mais la face externe l'emportait de beaucoup par la beauté et le fini du travail, car c'était la partie ex-
66. posée au regard et à l'attention. C'est pourquoi aussi l'arête des deux versants (de la corniche) était à angle vif[2], et qu'aucun des angles, qui étaient au nombre de trois, comme nous l'avons dit, ne paraissait, si l'on déplaçait la table, plus petit que les autres[3]. Dans les entrelacs de la corde ciselée étaient enchâssées symétriquement des
67. pierres précieuses, fixées par des agrafes d'or qui les traversaient. Les rampes de la corniche, exposées au regard, reçurent une décoration d'oves faites de pierres de toute beauté, assez semblables dans leur relief à une ligne de rais serrés, et qui faisaient le tour de
68. la table. Au dessous de cette rangée d'oves, les artistes ciselèrent une guirlande de fruits de toutes sortes : grappes de raisins pendantes, épis dressés, grenades fermées. Les pierres furent assemblées suivant les différentes espèces de fruits que nous avons cités, de façon à en reproduire la couleur naturelle, et fixées dans l'or tout
69. autour de la table. Au dessous de cette guirlande, on fit une nouvelle rangée d'oves et de rais en relief; la table, dans les deux sens[4], pré-

1. La largeur manque dans Aristée, § 57, et dans le texte hébreu de l'*Exode*.
2. Nous ne comprenons pas ce détail, qui se lit dans Aristée.
3. Addition peu intelligible de Josèphe.
4. Kautzsch suppose que la table avait deux plateaux éloignés d'environ un pied et qu'il s'agit ici de la décoration du plateau inférieur; mais cela ne résulte clairement ni du texte de Josèphe, ni de celui d'Aristée.

sentait ainsi à la vue la même variété et le même fini de travail ; fût-elle retournée, ni la disposition de la cymaise ni celle de la corniche ne changeaient. Jusqu'aux pieds l'exécution était égale-
70. ment soignée : on disposa, en effet, une lame d'or, de quatre doigts d'épaisseur, sur toute la largeur de la table ; on y inséra les pieds, qui furent ensuite fixés vers la corniche, par des clous et des attaches, de façon que, dans quelque sens qu'on plaçât la table, la
71. nouveauté et la richesse du travail parussent les mêmes. Sur le plateau, on sculpta un méandre, dans le milieu duquel furent enchâssées des pierres admirables, brillantes comme des astres, de différentes espèces, telles que des escarboucles et des émeraudes, qui frappent, entre toutes, l'œil par leur éclat, et d'autres pierreries de toutes sortes, rares et universellement recherchées pour leur va-
72. leur. Autour du méandre, était ciselée une tresse enfermant des espaces libres en forme de losanges, incrustés de morceaux de cristal de roche et d'ambre, dont le rapprochement en dessin régulier était
73. pour l'œil un véritable enchantement. Les pieds avaient des chapiteaux en forme de lis dont les feuilles étaient repliées sous la table,
74. tandis que la floraison interne surgissait toute droite. Ils reposaient chacun sur une base d'escarboucle, de la hauteur d'une palme, large de huit doigts, en forme de stylobate, qui supportait toute la
75. charge du pied. Chacun des pieds reçut une fine et délicate décoration en relief représentant du lierre et des sarments de vigne portant leurs grappes, imités avec une étonnante vérité : les feuilles étaient si légères et si effilées qu'elles tremblaient au souffle du vent et donnaient l'illusion de la réalité plutôt que l'impression d'une
76. œuvre d'art. Les artistes s'ingénièrent à donner à l'ensemble de la table l'aspect d'un triptyque, et la liaison des différentes parties entre elles était si admirablement faite, qu'il était impossible de voir, et même de soupçonner les joints. Le plateau de la table n'avait pas
77. moins d'une demi-coudée d'épaisseur. Telle était cette offrande, témoignage de la libéralité du roi, œuvre remarquable par la richesse de la matière, la variété de l'ornementation, l'exactitude de l'imitation qu'apportèrent les artistes dans la ciselure ; le roi avait mis ses soins à ce que, tout en reproduisant par ses dimensions la table

consacrée auparavant à Dieu, elle fût, par l'art, la nouveauté et la beauté du travail, de beaucoup supérieure et digne de l'admiration générale.

78. 10. Parmi les cratères, il y en avait deux en or, ornés de la base à la ceinture d'imbrications ciselées; entre les écailles étaient serties
79. des pierres variées. Au dessus était un méandre haut d'une coudée[1], et fait d'un assemblage de pierres de toutes sortes, puis une rangée de rais, surmontée elle-même d'un lacs de losanges, semblables
80. aux mailles d'un filet, et couvrant le vase jusqu'à l'orifice. Les intervalles furent remplis de très belles pierres de quatre doigts en forme de cabochons. Tout autour des bords du cratère étaient des enroulements de tiges et de fleurs de lis, des sarments de vigne
81. disposés en cercle. Telle était la structure des deux cratères d'or, dont chacun avait la capacité d'une amphore. Les cratères d'argent avaient beaucoup plus d'éclat que des miroirs, l'image de ceux qui
82. s'en approchaient s'y réfléchissait plus nettement. Le roi fit encore faire trente phiales où toutes les parties d'or qui n'étaient pas ornées de pierres précieuses reçurent une décoration de guirlandes
83. de lierre et de feuilles de vignes ciselées. Voilà les œuvres qui furent exécutées et dont la perfection était due sans doute à l'habileté des artistes admirables qui en furent les auteurs, mais bien
84. plus encore au goût et à la générosité du roi. Car non seulement il donna aux ouvriers sans compter et libéralement tout l'argent nécessaire, mais encore, négligeant le soin des affaires publiques, il était souvent auprès d'eux et surveilla toute l'exécution : ce qui fut cause du soin qu'y apportèrent les artistes, car voyant l'intérêt qu'y prenait le roi, ils mirent à leur ouvrage un bien plus grand zèle.

85. 11[2]. Telles furent les offrandes envoyées à Jérusalem par Ptolémée. Le grand-prêtre Éléazar les consacra dans le Temple, puis, après avoir comblé d'honneurs ceux qui les avaient apportées et les avoir
86. chargés de présents pour le roi, il les renvoya. Quand ils furent revenus à Alexandrie, Ptolémée, ayant appris leur retour et l'arrivée des soixante-dix anciens, fit appeler ses envoyés Andréas et Aris-

1. Un pied dans Aristée § 74.
2. Pour ce qui suit, cf. Aristée, § 172 suiv. Wendland.

tée. Ceux-ci vinrent aussitôt, lui remirent les lettres qu'ils lui ap-
portaient de la part du grand-prêtre et répondirent de vive voix à
87. toutes ses questions[1]. Dans sa hâte de voir les vieillards venus de
Jérusalem pour interpréter la loi, il fit renvoyer tous ceux qui se trou-
vaient là pour affaires de service, chose de sa part extraordinaire
88. et inusitée; car ceux qu'amenaient des motifs de ce genre étaient
d'ordinaire reçus dans les cinq jours, et les ambassadeurs dans le
mois. Ayant donc congédié tous ceux qui avaient affaire à lui,
89. il attendit les envoyés d'Éléazar. Quand les vieillards eurent été
introduits, avec les présents que le grand-prêtre les avait chargés
de porter au roi, et les membranes sur lesquelles la loi était écrite
90. en lettres d'or, il les interrogea sur leurs livres. Et lorsqu'ils les
eurent sortis de leurs étuis et les lui eurent montrés, le roi admira
combien les membranes étaient minces et les coutures invisibles
(tant était parfait le mode d'assemblage des feuilles). Après les avoir
longtemps contemplées, il leur dit qu'il les remerciait d'être
venus, plus encore Éléazar qui les avait envoyés, et par dessus
91. tout Dieu, dont ces livres contenaient la loi. Et comme les vieillards
et les assistants s'écrièrent tout d'une voix qu'ils souhaitaient
au roi toutes sortes de prospérités, l'excès de bonheur lui fit verser
des larmes, signe naturel des grandes joies comme des grandes
92. douleurs. Puis il commanda qu'on remît les livres à ceux qui en
avaient la garde[2], embrassa les envoyés et leur dit qu'il avait cru juste
de les entretenir d'abord de l'objet de leur mission; ensuite, de les
saluer eux-mêmes. Il ordonna que le jour où il les avait reçus fût
célébré et marqué entre tous dans l'année pour tout le reste de sa
vie : car il se trouva que c'était l'anniversaire même de celui où il
93. avait battu Antigone dans un combat naval[3]. Il les fit manger avec

1. Sens incertain, soit qu'on lise avec les mss. ἀπέθετο ou avec Niese ὑπέθετο.

2. Aristée, § 179 : εἰς τάξιν ἀποδοῦναι, « déposer en ordre ». Josèphe n'a pas compris cet alexandrinisme.

3. La guerre maritime entre ces deux rois se place aux environs de 265 av. J.-C. La tradition grecque n'y mentionne qu'une victoire d'*Antigone*, à Cos (Athénée, V, 209 E ; Plut. *De se ipso*, etc., 16, p. 545 B.) ; cf. Niese, *Makedonische Staaten*, II, 130 suiv.

lui et recommanda qu'on leur donnât les meilleurs logements près de la citadelle.

94. 12. L'officier chargé de recevoir les étrangers [1], Nicanor, appela Dorothéos, l'intendant de ce service, et lui commanda de préparer pour chacun des envoyés tout ce qui était nécessaire à sa subsis-
95. tance. Voici quel était le système adopté par le roi. Pour les envoyés de chaque ville, ayant un régime de vie spécial, il y avait un fonctionnaire chargé de s'en occuper [2] ; à leur arrivée il leur fournissait, suivant leurs coutumes, tout ce qu'il fallait pour que, bien traités, vivant de leur genre de vie ordinaire, ils fussent plus à leur aise, et n'eussent aucun ennui provenant d'un changement d'habitudes. C'est ce qui fut fait pour les envoyés d'Éléazar;
96. Dorothéos, maître d'hôtel fort exact, avait été préposé à cette tâche. Il régla tout ce qu'il fallait pour des réceptions de ce genre [3] et prépara pour eux deux rangées de places à table, comme l'avait ordonné le roi : celui-ci, en effet, voulant leur prodiguer tous les honneurs, fit placer la moitié d'entre eux à côté
97. de lui, les autres à une table placée derrière la sienne. Après qu'ils eurent pris place, il ordonna à Dorothéos de les servir suivant les habitudes de tous ceux qui lui arrivaient de Judée. C'est pourquoi il congédia les hérauts sacrés, les sacrificateurs et tous ceux qui faisaient d'ordinaire les prières, et comme parmi les envoyés se trouvait un prêtre, nommé Élisée [4], le roi le pria de faire les
98. prières. Élisée, debout au milieu de tous, pria pour la prospérité du roi et de ses sujets ; puis tous avec joie poussèrent une bruyante acclamation; après quoi ils ne songèrent plus qu'à festoyer et à
99. manger les mets préparés pour eux. Le roi, après un intervalle qu'il jugea suffisamment long, se mit à causer philosophie et posa à chacun quelque question sur un problème naturel; et comme les

1. C'est ainsi que Josèphe rend le terme ἀρχεδέατρος (mss. ἀρχιητρός) d'Aristée, § 182. Cf. Letronne, *J. des savants*, 1828, p. 105.

2. κατὰ γὰρ πόλιν ἑκάστην, ὅσαι (quelques mss. ont ὅσαι οὐ) τοῖς αὐτοῖς χρῶνται περὶ τὴν δίαιταν etc. Le texte est incertain, mais le sens résulte d'Aristée, § 182.

3. Texte altéré.

4. Éléazar d'après nos mss. d'Aristée, § 184. Les deux noms figurent dans la liste des envoyés, § 47 suiv.

convives donnaient des explications claires et précises sur tout
100. sujet qui leur était proposé[1], le roi, enchanté, prolongea le festin
pendant douze jours; si l'on veut savoir en détail ce qui fut dit
dans ce banquet, on peut se renseigner dans le livre qu'Aristée
écrivit à ce sujet[2].
101. 13. Le roi les admira fort, et le philosophe Ménédémos lui-même
dit que la Providence gouvernait tout, ce qui expliquait l'éloquence et
102. la beauté de leurs discours. Puis ils cessèrent de les interroger. Le
roi déclara que leur présence seule lui avait fait déjà le plus grand
bien, puisqu'il avait appris d'eux comment il fallait régner ; puis il
commanda de leur donner à chacun trois talents, et de les conduire
103. à leurs logements pour les faire reposer[3]. Au bout de trois jours,
Démétrius les emmena, leur fit traverser la jetée de sept stades,
passa le pont, puis remonta au nord, et les réunit dans une maison
bâtie au bord de la mer, et dont la solitude était bien propre à
l'étude. Quand il les eut amenés là, il les pria, comme ils étaient pour-
vus de tout ce dont ils avaient besoin pour traduire la loi, de procé-
104. der sans relâche à cette besogne. Ils mirent toute leur attention et
tout leur zèle à la traduction de la loi. Ils s'en occupaient jusqu'à
105. la neuvième heure ; puis ils la laissaient pour s'occuper des soins
du corps : tout le nécessaire leur était abondamment fourni, et Do-
rothéos leur donnait de plus beaucoup de choses préparées pour le
106. roi, par ordre de celui-ci. Le matin, ils venaient à la cour saluer
Ptolémée, puis retournaient au même endroit, et, après s'être lavé
les mains dans la mer et avoir fait leurs ablutions, ils se remet-
taient à la traduction de la loi.
107. Quand la loi fut traduite et le travail de traduction terminé,
ce qui dura soixante-douze jours, Démétrius rassembla tous les
Juifs dans le lieu où les lois avaient été traduites, et, en présence
108. également des interprètes, donna lecture de celles-ci. La multitude
applaudit les vieillards qui avaient traduit la loi, et loua l'idée

1. Les mots πρὸς τὴν τῶν ζητουμένων θεωρίαν sont altérés ou inutiles.
2. Voir Aristée, § 188-292.
3. Josèphe paraît avoir mal compris Aristée, § 294, dont le texte est d'ailleurs douteux.

qu'avait eue Démétrius à qui ils étaient redevables ainsi de grands biens; elle demanda qu'on donnât aussi la loi à lire à ses chefs. Et
109. le prêtre[1], les anciens[2] et les chefs de la communauté, trouvant que la traduction était parfaite, demandèrent qu'elle restât telle, sans que rien y fût changé. Tous furent de cet avis, et l'on décida que si jamais quelqu'un découvrait quelque passage ajouté ou retranché à la loi, après nouvel examen et démonstration faite, il le corrigerait; sage mesure, grâce à laquelle ce qui aurait été une fois jugé bon serait maintenu pour toujours[3].

110. 14. Le roi se réjouit vivement de la réalisation et des bons résultats de son projet. Mais quand les lois lui eurent été lues, sa satisfaction grandit de toute son admiration pour l'intelligence et la sagesse du législateur; et il se mit à demander à Démétrius comment il se faisait qu'aucun des historiens ou des poètes n'avait parlé
111. de ces lois si admirables. Démétrius répondit que personne n'avait osé en aborder la description à cause de leur origine divine et de leur sainteté, et que quelques-uns pour l'avoir tenté avaient été
112. frappés par Dieu. Il cita Théopompe, qui, ayant voulu en parler, avait eu l'esprit troublé pendant plus de trente jours, puis avait apaisé Dieu pendant ses intervalles de lucidité, jugeant bien que c'était là l'auteur de sa folie; il fut averti, d'ailleurs, en songe que ce malheur lui était arrivé parce qu'il avait touché à des choses divines et voulu les mettre à la portée du vulgaire; quand il renonça à son projet, il
113. reprit tout son bon sens. Démétrius dit encore au roi que l'on rapportait du poète tragique Théodecte qu'ayant voulu dans un de ses drames mentionner quelques paroles des livres saints, il avait été atteint de glaucôme aux yeux et qu'après avoir reconnu la cause de ce mal, il en avait été délivré, une fois Dieu apaisé.

114. 15. Le roi instruit de ces faits par Démétrius, comme on vient de le raconter, vénéra profondément ces livres et ordonna qu'on en prît le plus grand soin afin qu'ils demeurassent intacts. Il invita

1. Chez Aristée, § 310, « les prêtres ».

2. Nous supprimons les mots absurdes τῶν ἑρμηνέων, quoique Josèphe les ait trouvés déjà dans Aristée.

3. Josèphe a très mal paraphrasé le texte d'Aristée (§ 311), qui mentionne une malédiction contre quiconque toucherait au texte de la loi.

115. les traducteurs à revenir souvent de Judée pour le voir : leur visite
leur serait profitable, tant pour les honneurs que pour les présents
qu'elle leur rapporterait de sa part[1]. Il lui paraissait, en effet, juste,
pour le moment, de leur rendre leur liberté, mais s'ils revenaient
d'eux-mêmes, ils trouveraient un accueil aussi empressé que le
méritait leur sagesse et que sa propre générosité serait capable de
116. le leur faire. Il les congédia donc après avoir donné à chacun trois
très beaux vêtements, deux talents d'or, une coupe d'un talent et la
couverture de leur lit de banquet. Tels furent les présents qu'ils
117. reçurent de lui. Au grand-prêtre Éléazar il envoya par leur entremise
dix lits à pieds d'argent avec leur garniture, une coupe de trente
talents, et de plus dix vêtements, une robe de pourpre, une riche
couronne, cent pièces de toile de lin, et enfin des phiales, des plats,
des vases à libation et deux cratères d'or destinés à être déposés dans
118. le Temple. Il le pria par lettre, si quelques-uns des envoyés voulaient
revenir le voir, de les y autoriser, car il attachait le plus grand prix
au commerce des hommes instruits, et se trouvait heureux de dispenser
ses dons à de tels personnages. Tels furent les honneurs et
la gloire que reçurent les Juifs de Ptolémée Philadelphe.

III[2]

1. *Séleucus Ier. Privilèges des Juifs d'Antioche, maintenus par Vespasien. — 2. Antiochus II. Les Juifs d'Ionie et Agrippa. — 3-4. Antiochus III conquiert la Palestine. Ses rescrits favorables aux Juifs.*

119. 1. Ils reçurent aussi des marques d'honneur des rois d'Asie,

1. Josèphe a lu dans Aristée, § 318, πολυδωρίας τεύξεσθαι παρ' αὐτοῦ, mais le texte original portait sans doute πολυωρίας, « considération » (Mahaffy, *Class. Review*, VIII, 349).

2. Pour la période de plus d'un siècle embrassée par ce chapitre, Josèphe, faute de sources juives, a utilisé les historiens grecs (notamment Polybe) et un recueil d'actes officiels d'une authenticité douteuse.

en récompense du concours qu'ils leur prêtèrent à la guerre. Séleucus Nicator, dans les villes qu'il fonda en Asie et dans la basse Syrie, et dans sa capitale même d'Antioche, leur donna droit de cité ; il les déclara égaux en droits aux Macédoniens et aux Grecs établis
120. dans ces villes, et ce régime dure encore. En voici la preuve : comme les Juifs ne veulent pas employer d'huile étrangère, ils touchent des gymnasiarques une certaine somme déterminée pour acheter de l'huile. Ce privilège, dont l'abolition fut demandée par le peuple d'Antioche dans la dernière guerre, leur fut conservé par Mucien,
121. qui gouvernait alors la Syrie[1]. Puis, quand Vespasien et son fils Titus furent devenus les maîtres du monde, les habitants d'Antioche et d'Alexandrie ne purent obtenir, malgré leurs démarches, que le
122. droit de cité fût enlevé aux Juifs. C'est là un bel exemple de l'équité et de la générosité des Romains, et surtout de Vespasien et de Titus, qui, malgré tout le mal que leur avait donné la guerre contre les Juifs, malgré le ressentiment qu'ils leur conservaient pour leur refus de rendre leurs armes et la résistance acharnée
123. qu'ils opposèrent jusqu'à la dernière extrémité, ne leur enlevèrent aucun des droits que leur conférait le régime dont je viens de parler; ils imposèrent au contraire silence à leur colère et aux
124. réclamations de peuples aussi importants que ceux d'Antioche et d'Alexandrie, et ne cédèrent ni à leur bienveillance pour les uns, ni à leur rancune contre leurs adversaires, pour enlever aux Juifs aucun de leurs anciens privilèges; ils répondaient, en effet, que ceux qui avaient pris les armes et combattu contre eux, avaient reçu leur châtiment, et qu'ils trouvaient injuste de

1. Sur l'aversion des Juifs de Syrie pour l'huile étrangère, cf. *Guerre*, II, § 591 ; *Vie*, § 74. — A l'époque de Josèphe les privilèges des Juifs d'Antioche sont consignés sur des tables de bronze (*Guerre*, VII, 5, 2), mais ces privilèges remontaient-ils, comme on le prétend ici, jusqu'à Séleucus Nicator? On peut en douter en présence du texte (*Guerre*, VII, § 44) qui nous apprend que ce furent les derniers rois de la dynastie, les successeurs d'Antiochus Epiphane, qui accordèrent aux Juifs ἐξ ἴσου τῆς πόλεως τοῖς Ἕλλησι μετέχειν. Même cette formule n'implique pas précisément le « droit de cité » affirmé ici et dans le *C. Apion*, II, § 39.

priver de leurs droits ceux qui n'étaient en rien coupables[1].
125. 2. Nous savons que Marcus Agrippa témoigna des sentiments analogues envers les Juifs. Comme les Ioniens s'agitaient contre eux, sollicitant d'Agrippa pour eux seuls la jouissance du droit de cité que leur[2] avait donné Antiochus, petit-fils de Séleucus, que les Grecs
126. appellent Théos (Dieu), et demandaient que les Juifs s'ils étaient leurs compatriotes, adorassent aussi leurs dieux, un procès eut lieu, et les Juifs obtinrent de conserver leurs usages, sur le plaidoyer de Nicolas de Damas; Agrippa déclara, en effet, qu'il n'avait pas le droit
127. de rien innover. Si l'on veut se renseigner exactement sur cette affaire, il faut lire les livres CXXIII et CXXIV de Nicolas[3]. Du jugement d'Agrippa, il n'y a peut-être pas lieu de s'étonner, car notre
128. peuple n'était pas alors en lutte contre les Romains; mais on peut à bon droit admirer la générosité de Vespasien et de Titus et la modération dont ils firent preuve, après des guerres et des combats comme ceux qu'ils avaient soutenus contre nous. Je reprends mon récit au point où je l'avais laissé.
129. 3. Sous Antiochus le Grand, roi d'Asie, les Juifs et les habitants de la Cœlé-Syrie eurent beaucoup à souffrir du ravage de leur ter-
130. ritoire. Ce prince, en effet, étant en guerre avec Ptolémée Philopator et avec le fils de celui-ci, Ptolémée surnommé Epiphane, ses victoires comme ses défaites furent désastreuses pour ces peuples, dans les deux cas aussi maltraités; semblables à un navire balloté par la tempête et battu par le flot des deux côtés, ils se trouvaient placés entre les succès d'Antiochus et les retours en
131. sens contraire de sa fortune. Antiochus cependant, ayant battu

1. Pour la clémence de Titus envers les Juifs d'Antioche, cf. *Guerre*, VII, 5, 2; pour les rapports des Juifs d'Alexandrie avec Vespasien, *ibid.*, VII, 10-11 (il n'est pas dit qu'il ait confirmé leurs privilèges).

2. τῆς πολιτείας ἣν αὐτοῖς ἔδωκεν. Le mot αὐτοῖς est équivoque; désigne-t-il les Juifs ou les Grecs? Les libertés des villes d'Ionie avaient été confirmées ou rétablies par les premiers Séleucides (cf. Schürer, III[3], 81), mais aucun texte ne vient confirmer l'affirmation du *C. Apion*, II, § 39, suivant laquelle les Juifs d'Ionie auraient reçu le droit de cité des successeurs d'Alexandre.

3. Cf. *Ant. jud.*, XVI, 2, 3-5. Le procès eut lieu l'an 14 av. J.-C.

Ptolémée, gagna la Judée à sa cause[1]. Mais, à la mort de Ptolémée Philopator, son fils envoya contre les habitants de la Cœlé-Syrie une forte armée commandée par Scopas, qui s'empara de plusieurs de leurs villes et obtint par la force la soumission de
132. notre peuple. Peu de temps après, Antiochus, rencontrant Scopas près des sources du Jourdain, le vainquit et détruisit une
133. grande partie de son armée[2]. Plus tard, Antiochus s'étant emparé des villes de la Cœlé-Syrie que Scopas avait occupées et de Samarie, les Juifs se donnèrent à lui d'eux-mêmes, le reçurent dans leur ville, lui fournirent tout le nécessaire pour son armée et ses éléphants, et se joignirent à lui avec ardeur pour assiéger et combattre la garnison laissée par Scopas dans la ci-
134. tadelle de Jérusalem. Antiochus, jugeant donc juste de reconnaître le zèle et l'empressement que lui montraient les Juifs, écrivit à ses préfets et à ses amis, pour rendre témoignage aux Juifs des services qu'ils lui avaient rendus, et annoncer quels présents il avait
135. résolu de leur faire en retour. Je citerai la lettre écrite à ce sujet aux préfets; mais auparavant je veux indiquer comment Polybe de Mégalopolis confirme notre récit : en effet, dans le XVI[e] livre de son Histoire, voici ce qu'il dit[3] : « Le général de Ptolémée, Scopas, re-

1. On ne sait où Josèphe a trouvé ce renseignement. Dans sa première campagne contre l'Égypte (221) Antiochus ne dépassa pas les abords du Liban (Polybe, V, 45). Dans la seconde (219-7), il occupa la vallée du Jourdain et la Galilée (Polybe, V, 70-1), mais non la Judée, et toutes ces conquêtes furent abandonnées à la suite de la défaite de Raphia. La troisième guerre se place après la mort de Philopator.

2. En 201 Antiochus se jette sur la Coelé-Syrie et s'en empare. Pendant l'hiver 201-200 l'armée égyptienne, commandée par Scopas l'Etolien, reconquiert le pays. La défaite de Scopas (200?) eut lieu près d'un sanctuaire de Pan, πρὸς τὸ Πάνιον (Polybe, XVI, 18), plus tard la ville de Césarée Panias.

3. Polybe, XVI, fr. 39 (Didot). Il faut noter que le texte de Polybe ne « confirme » que la partie du récit de Josèphe relative aux opérations militaires d'Antiochus et à la soumission des Juifs, mais nullement les autres faits énumérés aux § 133-4 (réception d'Antiochus à Jérusalem, rescrit en faveur des Juifs). Ces derniers faits n'ont d'autre garants que les documents suspects cités ci-après, § 138 sq. En invoquant *in globo* le témoignage de Polybe, Josèphe a voulu jeter de la poudre aux yeux du lecteur, selon un procédé dont nous voyons plusieurs exemples dans le *Contre Apion*.

monta vers le haut pays, et soumit, pendant l'hiver, le peuple juif ».
136. Dans le même livre, il dit que, Scopas ayant été battu par Antiochus, « celui-ci s'empara de la Batanée, de Samarie, d'Abila et de Gadara, et peu après se donnèrent à lui ceux des Juifs qui habitent autour du sanctuaire qu'on appelle Jérusalem. Ayant beaucoup de choses à dire là-dessus, ajoute-t-il, et surtout en raison de la célébrité de ce sanctuaire, j'en remets le récit à un autre moment. » Tel
137. est le langage de Polybe. Je reviens à mon propre récit après avoir mis tout d'abord sous les yeux du lecteur les lettres du roi Antiochus :
138. « Le roi Antiochus à Ptolémée[1], salut. Comme les Juifs, dès que nous sommes entrés dans leur territoire, nous ont témoigné leurs bonnes dispositions à notre égard, comme à notre arrivée dans leur ville ils nous ont reçus magnifiquement et sont venus à notre rencontre avec leur sénat, ont abondamment pourvu à la subsistance de nos soldats et de nos éléphants et nous ont aidé à chasser la garnison
139. égyptienne établie dans la citadelle, nous avons jugé bon de reconnaître de notre côté tous ces bons offices, de relever leur ville ruinée par les malheurs qu'entraîne la guerre, et de la repeupler en y faisant
140. rentrer les habitants dispersés. Tout d'abord nous avons décidé, en raison de leur piété, de leur fournir pour leurs sacrifices une contribution de bestiaux propres à être immolés, de vin, d'huile, et d'encens, pour une valeur de vingt mille drachmes, ... artabes sacrées de fleur de farine de froment, mesurées suivant la coutume du pays, quatorze cent soixante médimnes de blé[2], et trois cent soixante-

1. Très probablement Ptolémée, fils de Thraséas, qui, après avoir été au service de Ptolémée Philopator (Polybe, V, 65), passa ensuite au parti d'Antiochus et devint gouverneur de Cœlé-Syrie et de Phénicie, comme l'atteste l'inscription suivante de Soli en Cilicie (Michel, *Recueil*, n° 1229 = *Bull. cor. hell.*, XIV, 1890, p. 587) : Πτολεμαῖος Θρασέα στραταγὸς καὶ ἀρχιερεὺς Συρίας Κοίλας καὶ Φοινίκας Ἑρμᾶι καὶ Ἡρακλεῖ καὶ βασιλεῖ μεγάλωι Ἀντιόχωι.

2. Texte altéré, la distinction entre la farine (σεμίδαλις) et le blé (πυροί) est peu probable : les deux chiffres devaient se correspondre ; celui des artabes manque (Grotius a suppléé ξξ). La mention d'artabes indique un rédacteur égyptien, nonmoins que le chiffre 1460 = 365 × 4, qui suppose une année solaire (Büchler).

141. quinze médimnes de sel. Je veux que toutes ces contributions leur soient remises, suivant mes instructions, que l'on achève les tervaux du Temple, les portiques, et tout ce qui pourrait avoir besoin d'être réédifié. Les bois seront pris en Judée même ou chez les autres peuples, et au Liban, sans être soumis à aucune taxe ; de même les autres matériaux nécessaires pour enrichir l'ornementa-
142. tion du Temple. Tous ceux qui font partie du peuple juif vivront suivant leurs lois nationales ; leur sénat, les prêtres, les scribes du Temple, les chanteurs sacrés, seront exemptés de la capitation,
143. de l'impôt coronaire et des autres taxes. Et pour que la ville soit plus vite repeuplée, j'accorde à ceux qui l'habitent actuellement et à ceux qui viendront s'y établir jusqu'au mois d'Hyperberetaios
144. une exemption d'impôts pendant trois ans. Nous les exemptons en plus pour l'avenir du tiers des impôts, afin de les indemniser de leurs pertes. Quant à ceux qui ont été enlevés de la ville et réduits en esclavage, nous leur rendons la liberté à eux et à leurs enfants, et nous ordonnons qu'on leur restitue leurs biens[1]. »

145. 4. Tel était le contenu de cette lettre. De plus, dans sa vénération pour le Temple, Antiochus publia dans tout le royaume un décret ainsi conçu : « Aucune personne étrangère ne pourra pénétrer dans l'enceinte du Temple interdite aux Juifs eux-mêmes, sauf à ceux qui
146. se sont purifiés selon l'usage et leur loi nationale[2]. Défense est faite d'introduire dans la ville ni chair de cheval, ni chair de mulet, d'âne sauvage ou apprivoisé, de panthère, de renard, de lièvre, et en général d'animaux interdits aux Juifs ; on ne pourra ni introduire les peaux de ces animaux, ni en élever aucun dans la ville. Seuls sont autorisés les sacrifices offerts suivant les rites traditionnels et qui doivent rendre Dieu favorable. Quiconque

1. L'authenticité de ce rescrit est très contestée ; cf. Willrich, *Juden und Griechen*, p. 40 ; *Judaica*, p. 58 ; Büchler, *Tobiaden und Oniaden*, p. 143. Les arguments de détail invoqués (mention de la colonnade du Temple, omission du grand-prêtre, scribes et chantres privilégiés etc.,) ne sont pas très convaincants, mais il reste singulier que Josèphe n'indique pas la source où il a puisé ce document. Büchler a supposé sans grande vraisemblance qu'il aurait été forgé sous Jules César et visait Samarie, non Jérusalem (?).

2. Sur cette enceinte interdite, cf. les textes réunis par Schürer, II^3, 272.

transgressera ces ordres, paiera aux prêtres une amende de trois mille drachmes d'argent[1]. »

147. Le roi nous donna aussi un témoignage de bienveillance et de confiance, lorsque, au moment où il se trouvait dans les satrapies de la Haute Asie, il eut connaissance d'un soulèvement en Phrygie et en Lydie; il ordonna alors à Zeuxis, son général et l'un de ses amis intimes, de transporter quelques-uns des nôtres de Babylone en
148. Phrygie[2]. Il lui écrivit en ces termes : « Le roi Antiochus à Zeuxis son père, salut[3]. Si tu es en bonne santé, c'est bien; moi-même, je
149. me porte bien. Ayant appris que les habitants de Lydie et de Phrygie se livraient à des mouvements séditieux, j'ai pensé que le fait méritait une grande attention de ma part; j'ai pris conseil de mes amis sur ce qu'il convient de faire, et j'ai décidé de tirer de Mésopotamie et de Babylone, pour les envoyer dans les garnisons et les places les plus importantes, deux mille familles juives avec leur
150. équipement. Je suis persuadé, en effet, qu'ils seront de bons gardiens de nos intérêts à cause de leur piété envers Dieu, et je sais que mes ancêtres ont éprouvé leur fidélité et leur prompte obéissance aux ordres reçus. Je veux donc, bien que la chose soit difficile, qu'on les transporte, avec la promesse de les laisser vivre suivant leurs
151. propres lois. Quand tu les auras amenés dans les lieux indiqués, tu donneras à chaque famille un emplacement pour bâtir une maison, un champ pour labourer et planter des vignes, et tu les laisseras pendant dix ans exempts de tout impôt sur les produits de la terre.

1. Il paraît inadmissible qu'à aucune époque on ait interdit d'introduire à Jérusalem des chevaux, des mulets et des ânes. Ici encore Büchler croit que le faussaire avait en vue le temple des Samaritains.

2. Antiochus III a fait deux expéditions dans la Haute Asie : l'une dès les premières années de son règne (221-220), l'autre après la ruine d'Achéus (210-204). Il s'agit sûrement ici de la seconde, car, lors de la première, Zeuxis était avec le roi et l'Asie-Mineure appartenait à Achéus. Zeuxis est mentionné comme satrape de Lydie depuis 201 au moins (Polybe XVI, 1, 8 etc.). Quant à la révolte des Lydiens et des Phrygiens, elle n'est pas connue d'ailleurs et paraît assez peu vraisemblable.

3. Cette expression de « père » adressée par le roi à un haut fonctionnaire se retrouve dans un autre document séleucide, I Macc. XIII, 32. Cf. Strack, *Rheinisches Museum*, 1900, p. 170.

152. Et jusqu'à ce qu'ils récoltent les produits de la terre, qu'on leur distribue du blé pour la nourriture de leurs esclaves. Que l'on donne aussi tout ce qui est nécessaire à ceux qui pourvoient à ce service (?)[1] afin qu'en reconnaissance de notre bonté ils montrent plus de
153. zèle pour nos intérêts. Veille aussi avec tout le soin possible sur ce peuple, afin qu'il ne soit molesté par personne[2]. » — Ces témoignages suffiront, je pense, pour établir l'amitié d'Antiochus le Grand envers les Juifs[3].

IV[4]

1. *La Judée rendue à l'Égypte. Le grand-prêtre Onias II.* — 2-5. *Histoire du fermier d'impôts Joseph, neveu d'Onias.* — 6-9. *Histoire d'Hyrcan, fils de Joseph.* — 10. *Les grands-prêtres Simon II et Onias III. Lettre du roi de Sparte Areios.* — 11. *Fin d'Hyrcan.*

154. Antiochus fit ensuite amitié avec Ptolémée et traita avec lui ;

1. οἱ εἰς τὰς χρείας ὑπηρετοῦντες, sens très douteux,

2. La transplantation par Antiochus en Asie-Mineure de Juifs de Babylonie serait un fait très intéressant pour l'histoire de la *diaspora* si l'authenticité du rescrit pouvait être tenue pour certaine. Elle est malheureusement très contestable, et les mesures analogues prêtées à Ptolémée Soter par le Pseudo-Aristée et le Pseudo-Hécatée ne peuvent être alléguées en sa faveur. Le § 150 est particulièrement suspect. Le document pourrait avoir été forgé à l'époque de César, pour appuyer les prétentions des colons juifs d'Asie-Mineure.

3. Il faut rappeler ici que d'après Josèphe lui-même (*Ant. jud.*, XIV, § 287) beaucoup de Grecs contestaient l'authenticité des actes judéophiles attribués aux Perses *et aux Macédoniens*, parce qu'ils n'étaient conservés que chez les Juifs eux-mêmes et « chez d'autres barbares ».

4. La plus grande partie de ce chapitre, consacrée à l'histoire de Joseph fils de Tobie et de son fils Hyrcan, est la reproduction d'une chronique aujourd'hui perdue, dans le genre de la *Lettre d'Aristée*, et dont certains traits

il lui donna en mariage sa fille Cléopâtre, et lui abandonna à titre
155. de dot la Cœlé-Syrie, Samarie, la Judée, la Phénicie[1]. Le produit
des impôts ayant été partagé entre les deux souverains[2], les principaux de chaque pays affermèrent la levée des taxes, chacun dans leur
156. patrie, et payèrent aux souverains la somme fixée. Vers ce même
temps, les Samaritains, que la fortune favorisait, firent beaucoup de tort aux Juifs, dévastant leur territoire, et enlevant des prisonniers[3];
157. ces événements se passèrent sous le grand-prêtre Onias. Après la
mort d'Éléazar, en effet, son oncle Manassès lui avait succédé dans la charge de grand-prêtre ; celui-ci mort, elle passa à Onias, fils

semblent attester l'origine samaritaine. Nous croyons avec Wellhausen (*Jüdische Geschichte*, 3e éd., p. 239), Mahaffy et Willrich que la valeur historique de cette chronique est à peu près nulle ; les impossibilités chronologiques dont elle fourmille, le caractère romanesque ou puéril des faits rapportés la condamnent. Il est certain qu'il y a eu à Jérusalem, dans la première moitié du IIe siècle, une puissante famille des Tobiades, qui a joué un rôle important dans les querelles qui amenèrent l'intervention d'Antiochus Épiphane. L'un de ces fils de Tobie s'appelait Hyrcan et avait déposé des sommes considérables au temple de Jérusalem (II Macc., 3, 11); c'est à lui que se rapporte évidemment la section 11 de notre chapitre, qui raconte sa fin et doit être considérée comme historique. Mais si Hyrcan et ses frères sont *fils de Tobie*, comme le dit II Macc., ils ne peuvent pas être *fils de Joseph* et ce dernier personnage a tout l'air d'être entièrement imaginaire. Büchler, qui a étudié longuement tout notre chapitre (*Die Tobiaden und die Oniaden*, Vienne, 1899, p. 43-106), a tenté vainement de sauver l'historicité de Joseph en le transportant sous Ptolémée Philopator.

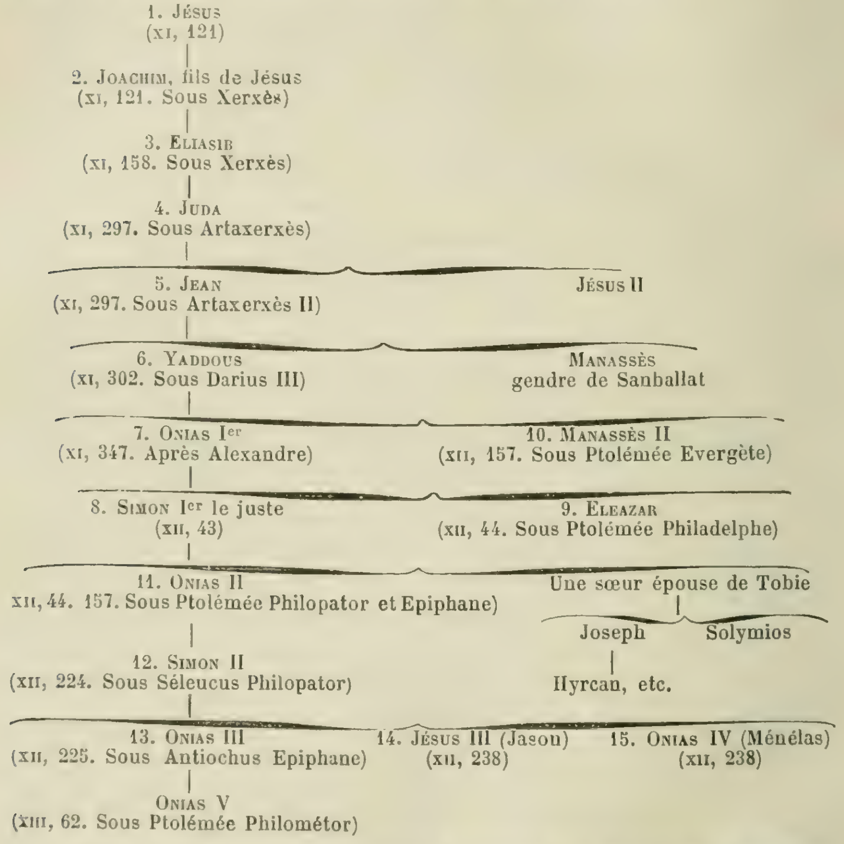
1. Appien (*Syr.* 5) ne nomme que la Cœlé-Syrie; la clause ne fut d'ailleurs jamais exécutée. Les fiançailles eurent lieu selon Jérôme (sur Daniel, 11) l'an 7 de Ptolémée Épiphane; malheureusement la date exacte de l'avènement d'Épiphane est discutée. Le canon alexandrin paraît la fixer entre oct. 205 et 204 av. J.-C. tandis que l'inscription de Rosette et les fragments de Polybe conduisent à novembre 203. Cf. Holleaux, *Rev. ét. grecques*, XIII, 190.

2. Il faut entendre par « les deux souverains » (ἀμφοτέρους τοὺς βασιλεῖς) non pas comme on l'a fait longtemps — et comme le fait peut-être Josèphe lui-même — Antiochus et Ptolémée, mais Ptolémée et Cléopâtre, qui sont appelés plus loin (§ 208) τοὺς βασιλεῖς. Ce point a été démontré par M. Holleaux, *Revue des études juives*, 1899, XXXIX, p. 161. Quant au fait même de l'attribution à l'Égypte des impôts de la Cœlé-Syrie etc., il n'est confirmé par aucun texte et n'a été imaginé que pour rendre possible à l'époque indiquée (sous Ptolémée Épiphane) la présence d'un fermier d'impôts juif à la cour d'Alexandrie.

3. On ne voit pas bien ce que vient faire ici ce renseignement, emprunté peut-être également à une chronique samaritaine. L'explication de Büchler (*op. cit.*, p. 88) est peu vraisemblable.

de Simon surnommé le Juste[1]. Simon était le frère d'Éléazar,

1. Nous croyons utile de dresser ici le tableau de la généalogie et de la succession des grands-prêtres juifs tel qu'il résulte de notre § combiné avec les §§ 44, 224 et 237 du livre XII, et XI § 121, 158, 297 sq., 302 sq., 347.



Le chiffre de 15 grands-prêtres depuis le retour de la captivité est également donné *Ant.*, XX, § 234. Ce tableau, dérivé en majeure partie d'une source unique, fourmille d'invraisemblances. Il faut noter en particulier ce qui est dit ici de la succession Eléazar, Manassès, Onias II. Büchler (*op. cit.*, p. 41) a supposé avec vraisemblance qu'Eléazar, le pontife de la lettre d'Aristée, a été intercalé dans la série par Josèphe, et que, dans le document primitif, c'était Manassès qui figurait comme frère et successeur de Simon Ier, pendant la minorité d'Onias II.

158. comme je l'ai dit plus haut. Cet Onias était d'intelligence courte
et dominé par l'amour de l'argent ; aussi, comme il n'avait pas ac-
quitté l'impôt de vingt talents d'argent que ses pères payaient aux
rois, sur leurs propres revenus, au nom du peuple, il fut cause que
159. le roi Ptolémée [1] entra dans une grande colère. Ptolémée envoya un
messager à Jérusalem, reprochant à Onias de n'avoir pas payé
l'impôt, et menaçant, s'il ne recevait pas cette somme, de parta-
ger le territoire juif en lots et d'y envoyer des soldats en guise de
colons. Les Juifs, en entendant ces menaces du roi, furent épou-
vantés, mais rien ne put émouvoir Onias, aveuglé par son ava-
rice.
160. 2. Il y avait alors un certain Joseph, jeune encore, mais jouis-
sant déjà auprès des habitants de Jérusalem de la réputation d'un
homme grave, prudent et juste ; il était le fils de Tobie et d'une
sœur du grand-prêtre Onias. Sa mère lui ayant fait savoir la pré-
sence de l'envoyé — car il se trouvait alors en voyage à Phichola [2],
161. village auquel il appartenait, — il revint à la ville et reprocha à
Onias de ne pas se soucier du salut de ses concitoyens, et de
vouloir mettre le peuple en danger, par son refus de payer les sommes
en considération desquelles il avait été placé à la tête du peuple et
162. nommé grand-prêtre [3]. S'il était attaché à l'argent, au point de sup-
porter, par avarice, de voir sa patrie en danger et ses compatriotes
exposés à n'importe quelles souffrances, il n'avait qu'à se rendre au-
près du roi et lui demander la remise soit du tout, soit de partie de
163. la somme. Onias répondit qu'il ne tenait pas au pouvoir et qu'il
était prêt, si la chose était possible, à déposer la grande-prêtrise,
refusant d'ailleurs de se rendre auprès du roi, car il ne se souciait
nullement de cette affaire ; Joseph lui demanda alors la permission
de partir en ambassade auprès de Ptolémée au nom de la nation ;
164. Onias l'accorda. Joseph monta donc au Temple, appela le peuple à
l'assemblée et pria les citoyens de ne se laisser ni troubler ni effrayer

1. Quelques mss. intercalent ici la glose absurde Εὐεργέτην ὃς ἦν πατὴρ τοῦ Φιλοπάτορος.
2. Localité inconnue.
3. Le texte est probablement fautif; nous suivons à peu près Whiston.

par l'indifférence de son oncle Onias à leur égard ; mais, tout au contraire, d'avoir l'esprit tranquille et de bannir leurs tristes prévisions[1] ; il promettait, en effet, de se rendre en ambassade auprès du roi et
165. de le persuader qu'ils n'avaient rien fait de mal. La foule, à ces paroles, remercia Joseph ; celui-ci, descendant du Temple, donna chez lui l'hospitalité à l'envoyé de Ptolémée, le combla de riches présents, et après l'avoir généreusement traité pendant plusieurs jours, le ren-
166. voya au roi, ajoutant qu'il le suivrait de près lui-même. Car il était d'autant plus disposé à ce voyage auprès du roi que l'envoyé l'y poussait et l'encourageait à aller en Égypte, l'assurant qu'il obtiendrait de Ptolémée tout ce qu'il demanderait : cet homme en effet s'était épris de la droiture et de la dignité de caractère de Joseph.

167. 3. L'envoyé, de retour en Égypte, raconta au roi l'entêtement d'Onias, et lui parla de la haute valeur de Joseph qui allait venir pour excuser le peuple, dont il était le patron[2], des fautes qu'on lui reprochait ; il fit du jeune homme tant d'éloges, qu'il disposa le roi et sa femme Cléopâtre à la bienveillance pour Joseph, avant
168. même que celui-ci fût arrivé. Joseph envoya auprès de ses amis de Samarie[3] pour emprunter de l'argent, et après avoir préparé tout ce qu'il fallait pour son voyage, vêtements, vaisselle, bêtes de somme, ce qui lui coûta environ vingt mille drachmes, il se rendit à Alexan-
169. drie. Il se trouva qu'à ce même moment tous les principaux citoyens et les magistrats des villes de Syrie et de Phénicie s'y rendaient aussi pour la ferme des impôts, que chaque année le roi vendait
170. aux plus puissants, dans chaque ville. Ceux-ci, lorsqu'ils virent Joseph sur la route, raillèrent sa pauvreté et sa simplicité. Mais Joseph, à son arrivée à Alexandrie, ayant appris que Ptolémée
171. était à Memphis, s'avança à sa rencontre. Le roi était assis dans

1. Texte altéré.

2. Προστάτης. Ce mot n'a pas ici un sens officiel (malgré l'emploi de προστατεῖν dans l'*Ecclésiastique*, 45, 24) et l'on ne saurait admettre avec Büchler que Joseph ait été nommé gouverneur des Juifs à la place d'Onias. Ces fonctions étaient alors inséparables de la grande prêtrise (Hécatée ap. Diodore, XL, 3).

3. Cette phrase est une de celles qui trahissent l'origine samaritaine du récit.

son char avec sa femme et son ami Athénion, celui-là même qui avait été envoyé à Jérusalem et hébergé par Joseph ; quand Athénion vit ce dernier, il le fit aussitôt connaître au roi, disant que c'était là le jeune homme dont, à son retour de Jérusalem, il lui avait vanté
172. la bonté et la générosité. Ptolémée l'embrassa alors le premier, le fit monter dans son char, et, dès que Joseph fut assis, se répandit en reproches sur les procédés d'Onias. « Pardonne-lui, dit alors Joseph, en considération de sa vieillesse ; car tu sais certainement que vieillards et enfants ont souvent pareille intelligence. Mais nous, les jeunes, nous te donnerons pleine satisfaction, et tu n'auras aucun
173. reproche à nous faire ». Le roi, charmé de la grâce et de l'enjouement du jeune homme, se prit pour lui d'affection comme s'il le connaissait déjà depuis longtemps ; il l'invita à s'installer dans son
174. palais et à partager chaque jour son repas. Quand le roi fut revenu à Alexandrie, les grands de Syrie, voyant Joseph assis à ses côtés, en conçurent un vif dépit.

175. 4. Lorsque le jour fut venu où l'on devait affermer aux enchères les impôts des villes, ceux qui par leurs dignités occupaient le premier rang dans leur patrie se présentèrent pour les acheter. Les offres s'élevèrent à huit mille talents pour les impôts de la Cœlé-
176. Syrie, de la Phénicie, de la Judée avec Samarie ; Joseph s'approchant alors reprocha aux acheteurs de s'être concertés pour offrir au roi un prix aussi faible des impôts ; il déclara que lui-même se faisait fort de donner le double, et en outre de livrer au roi les biens de ceux qui auraient manqué envers sa maison ; en effet, ces
177. biens étaient adjugés avec les impôts. Le roi l'écouta avec plaisir et se déclara prêt à lui adjuger la ferme des impôts, puisqu'il y gagnerait une augmentation de revenus, mais demanda s'il avait des
178. garants à lui fournir. Joseph répondit avec beaucoup d'esprit : « Je vous fournirai de braves gens dont vous ne pourrez pas vous défier. » Le roi l'ayant prié de dire qui ils étaient : « Je vous donne comme garants, ô roi, toi-même et ta femme, chacun pour la part qui revient à l'autre. » Ptolémée rit, et lui permit de prendre les im-
179. pôts sans caution. Cette faveur chagrina vivement ceux qui étaient venus des villes en Égypte, car ils se sentirent relégués au second

rang. Et ils retournèrent chacun dans leur patrie, avec leur courte honte.

180. 5. Joseph obtint du roi deux mille soldats d'infanterie, car il avait demandé de la force pour mettre à la raison ceux qui dans les villes mépriseraient son autorité ; et après avoir emprunté à Alexan-
181. drie, aux amis du roi, cinq cents talents, il partit pour la Syrie. Arrivé à Ascalon, il réclama le paiement de l'impôt aux habitants ; ceux-ci refusèrent de rien donner et même l'insultèrent ; alors il s'empara des principaux d'entre eux, en tua une vingtaine, saisit leurs biens, environ mille talents, et les envoya au roi en lui
182. faisant savoir ce qui était arrivé. Ptolémée admira sa décision, loua sa conduite et lui donna carte blanche. Les Syriens, à cette nouvelle, furent épouvantés, et, ayant sous les yeux, comme un exemple bien fait pour décourager la désobéissance, le sort des victimes d'Ascalon, ils ouvrirent leurs portes, reçurent Joseph avec
183. empressement et payèrent les tributs. Les habitants de Scythopolis cependant essayèrent de l'insulter et de lui refuser les impôts, qu'ils payaient auparavant sans difficulté ; là aussi il fit mettre à mort les
184. principaux et envoya leurs biens au roi. Quand il eut rassemblé beaucoup d'argent et fait de gros bénéfices sur la ferme des impôts, il en usa pour affermir la puissance qu'il possédait, jugeant prudent de faire servir les biens qu'il avait acquis à conserver ce qui
185. avait été la source et l'origine de sa présente fortune ; il envoya donc sous main de nombreux présents au roi, à Cléopâtre, à leurs amis, et à tous ceux qui étaient puissants à la cour, achetant ainsi leur bienveillance.

186. 6. Il jouit de cette prospérité pendant vingt-deux ans, et devint père de sept fils, d'une première femme, et, de la fille de son frère Solymios, d'un fils appelé Hyrcan. Voici à quelle occasion il épousa
187. sa nièce. Il vint un jour à Alexandrie en compagnie de son frère et de la fille de celui-ci qui était en âge d'être mariée, et que Solymios voulait faire épouser par quelque Juif occupant une haute situation. A un souper chez le roi, une danseuse entra dans la salle du banquet, si belle que Joseph s'en éprit et fit part de son amour à son frère, le priant, puisque la loi interdisait aux Juifs de s'unir à une

femme étrangère, de l'aider à cacher sa faute et de se faire son
188. complice pour lui permettre de satisfaire sa passion. Le frère accepta volontiers cette mission ; puis, ayant paré sa fille, il la conduisit la nuit venue à Joseph et lui fit partager sa couche. L'ivresse empêcha Joseph de reconnaître la vérité, il passa donc la nuit avec la fille de son frère ; et la chose s'étant renouvelée plusieurs fois, sa passion ne fit que croître. Il déclara alors à son frère que son amour pour cette danseuse risquait de lui faire perdre la vie, car peut-être
189. le roi ne voudrait pas la lui céder. Son frère lui répondit de ne pas se mettre en peine : il pouvait posséder en toute sécurité celle qu'il aimait et la prendre pour femme ; et il lui révéla la vérité, ajoutant qu'il avait mieux aimé voir sa propre fille déshonorée que de regarder d'un œil indifférent Joseph tomber dans la honte. Joseph le loua de son amour fraternel et épousa sa nièce, dont il eut un fils
190. appelé Hyrcan, comme nous l'avons dit plus haut. A peine âgé de treize ans, cet enfant montra un courage et une intelligence naturels tels que ses frères conçurent contre lui une violente jalousie, car il était très supérieur à eux et bien digne d'exciter l'envie.
191. Joseph, voulant savoir lequel de ses fils était bien doué, les envoya successivement aux maîtres qui passaient alors pour les meilleurs : tous les aînés, par suite de leur paresse et de la mollesse qu'ils
192. apportaient au travail, lui revinrent bornés et ignorants. Après cela, il envoya le plus jeune de tous, Hyrcan, avec trois cents paires de bœufs, à deux jours de marche dans le désert, pour ensemencer un
193. terrain ; il avait auparavant caché les courroies d'attelage. Hyrcan, arrivé à l'endroit désigné et n'ayant pas les courroies, refusa de suivre l'avis des toucheurs de bœufs, qui lui conseillaient de les envoyer chercher auprès de son père : il jugea qu'il ne devait pas perdre son temps à attendre les envoyés, et imagina un coup de
194. maître, bien au-dessus de son âge. Il tua dix paires de bœufs, distribua les chairs aux ouvriers, puis, découpant les peaux, en fit des courroies avec lesquelles il lia les jougs ; ayant ainsi ensemencé le terrain, comme l'en avait chargé son père, il revint auprès de
195. celui-ci. A son retour, son père, charmé de sa présence d'esprit, loua son intelligence éveillée et sa hardiesse, et l'aima encore da-

vantage, comme s'il était seul véritablement son fils, au grand dépit des frères d'Hyrcan.

196. 7. Vers ce temps Joseph apprit qu'un fils était né au roi Ptolémée[1], et que tous les grands de Syrie et du pays soumis au roi, voulant célébrer par des fêtes le jour de la naissance de l'enfant, se rendaient en grand appareil à Alexandrie. Retenu lui-même par la vieillesse, il pressentit ses fils pour savoir si l'un d'entre eux voulait
197. se rendre auprès du roi. Les aînés refusèrent, alléguant qu'ils se trouvaient trop sauvages pour paraître en pareille compagnie, et lui conseillèrent d'envoyer leur frère Hyrcan. Le conseil plut à Joseph; il fit appeler Hyrcan et lui demanda s'il pouvait se rendre
198. auprès du roi et s'il y était disposé. Hyrcan promit d'y aller et assura qu'il ne lui faudrait pas beaucoup d'argent pour le voyage : il vivrait si économiquement que dix mille drachmes lui suffiraient;
199. Joseph se réjouit de l'esprit de modération de son fils. Peu après le jeune homme conseilla à son père de ne pas envoyer au roi des présents de Jérusalem même, mais de lui donner seulement une lettre pour son intendant à Alexandrie, afin que celui-ci lui remît de l'argent pour acheter ce qu'il trouverait de plus beau et de plus riche.
200. Joseph, estimant la dépense nécessaire pour les présents du roi à dix talents, et louant le sage conseil de son fils, écrivit à son intendant Arion, qui avait à Alexandrie la gestion de tous ses biens, dont
201. le montant n'était pas moindre de trois mille talents; car Joseph envoyait à Alexandrie l'argent qu'il gagnait en Syrie, et, quand arrivait le terme fixé pour payer au roi les impôts, il écrivait à Arion de
202. faire le versement. Hyrcan, muni de la lettre qu'il avait demandée à son père pour Arion, se mit donc en route pour Alexandrie. Dès qu'il fut parti, ses frères écrivirent à tous les amis du roi de le tuer.

203. 8. Arrivé à Alexandrie, Hyrcan remit à Arion sa lettre et celui-ci lui demanda combien de talents il voulait, pensant qu'il allait lui en demander dix ou un peu plus; mais Hyrcan répondit qu'il lui

1. Le fils aîné de Ptolémée Épiphane — Ptolémée Philométor — est né vers 186; son fils cadet — Ptolémée Evergète II ou Physcon — entre 185 et 181. Comment peut-on admettre que Joseph, dont les débuts se placent après 196, et qui meurt sous Séleucus IV (187-175), eût avant 181 huit enfants en âge de voyager seuls?

en fallait mille. Arion s'emporta, lui reprocha de vouloir mener une vie de prodigue, lui remontra comment son père avait amassé cette fortune, aux prix de quelles peines et de quelle résistance à ses convoitises, et l'adjura d'imiter celui auquel il devait le jour ; il ajouta qu'il ne lui donnerait pas plus de dix talents, et encore devaient-ils
204. être employés aux présents du roi. Le jeune homme se mit en colère et fit jeter Arion aux fers. La femme d'Arion raconta la chose à Cléopâtre, auprès de qui Arion était en grande faveur, et la pria de faire des remontrances au jeune homme; Cléopâtre rapporta tout
205. au roi. Ptolémée dépêcha alors un messager à Hyrcan pour lui dire qu'il s'étonnait qu'envoyé auprès de lui par son père, il ne se fût pas encore présenté devant lui, et de plus qu'il eût fait enchaîner
206. son intendant ; il lui ordonnait de venir s'expliquer. Hyrcan répondit, assure-t-on, à l'envoyé du roi qu'il y avait dans son pays une coutume défendant à celui qui célèbre une fête de naissance[1] de goûter aux viandes avant d'être allé au Temple et d'avoir sacrifié à Dieu; par analogie, s'il ne s'était pas encore rendu auprès du roi, c'est qu'il attendait de pouvoir porter les présents de son
207. père à celui qui l'avait comblé de bienfaits. Quant à l'esclave, il l'avait châtié pour n'avoir pas exécuté ses ordres; car peu importait qu'un maître fût grand ou petit : « Si nous ne châtions pas les gens de cette sorte, ajouta-t-il, prends garde toi-même de voir ton pouvoir méprisé par tes sujets. » Cette réponse fit rire Ptolémée, qui admira la fierté du jeune homme.

208. 9. Arion, ayant appris les dispositions du roi pour Hyrcan et comprenant qu'il n'avait plus de secours à en espérer, donna les mille talents au jeune homme et fut délivré de ses chaînes. Trois jours
209. après Hyrcan vint saluer les souverains. Ceux-ci le virent avec plaisir et l'invitèrent gracieusement à leur table en l'honneur de son père. Mais Hyrcan, s'étant rendu secrètement chez les marchands d'esclaves, leur acheta cent jeunes hommes instruits, à la fleur de l'âge, au prix d'un talent chacun, et cent jeunes filles au même prix.
210. Quand il fut invité à dîner chez le roi, il s'y trouva avec les premiers

1. Les mss. ont τὸν γεννηθέντα. Nous lisons avec Herwerden τὸν γενεθλιάζοντα ; mais rien n'est moins certain.

du pays, et fut relégué au bout de la table, traité comme un enfant sans importance par ceux qui distribuaient les places suivant le
211. rang de chacun. Et tous ceux qui assistaient au repas se plurent à accumuler devant lui les os de leurs portions, après en avoir enlevé
212. les chairs, au point d'en remplir sa table; Tryphon, qui était le bouffon du roi chargé d'égayer les banquets par les rires et les facéties, s'approche alors de la table du roi, à l'instigation des convives, et lui dit : « Tu vois, ô maître, tous les os amoncelés devant Hyrcan ? Cela peut te donner une idée de ce que son père a fait de la Syrie ; il l'a dépouillée tout entière, comme celui-ci les os de
213. leur chair. » Le roi rit de la boutade de Tryphon et demanda à Hyrcan pourquoi il avait tant d'os devant lui? « Rien de plus naturel, seigneur, répondit Hyrcan, car les chiens mangent les os avec la chair, comme ont fait ceux-ci (et il désignait les convives qui n'avaient rien devant eux), tandis que les hommes mangent la chair
214. et rejettent les os, ce que je viens de faire, en ma qualité d'homme. » Le roi admira l'habileté de cette réponse et voulut que tous, à son
215. exemple, applaudissent tant d'esprit. Le lendemain, Hyrcan s'étant rendu chez tous les amis du roi et les hommes importants de la cour, les salua, et s'informa auprès de leurs serviteurs du présent que chacun d'eux avait l'intention de faire au roi pour fêter la
216. naissance de son fils. Les serviteurs répondirent que les uns devaient donner dix talents par tète, les gens en place plus ou moins, suivant la fortune de chacun d'eux ; Hyrcan feignit d'avoir un vif chagrin de ne pouvoir apporter un présent aussi considérable : car il
217. n'avait pas plus de cinq talents, disait-il. Les serviteurs s'empressèrent de rapporter ce propos à leurs maîtres, et ceux-ci se réjouirent à la pensée que Joseph allait être mal vu et tomber en disgrâce auprès du roi pour l'insuffisance de son présent. Au jour fixé, tous apportèrent au roi leur offrande : ceux qui croyaient faire un très beau présent n'apportèrent pas plus de vingt talents ; Hyrcan prit les cent jeunes gens et les cent jeunes filles qu'il avait achetés, leur donna à chacun à porter un talent et les conduisit, les garçons au roi, les
218. filles à Cléopâtre. Tous furent émerveillés, et les souverains eux-mêmes, de la richesse de ce présent qui dépassait toute attente ; Hyr-

can fit aussi aux amis et aux domestiques du roi des présents d'une
valeur de plusieurs talents, afin d'échapper au péril qui le menaçait
219. de leur part : car ses frères leur avaient mandé de le faire périr. Pto-
lémée, ayant admiré la générosité du jeune homme, l'invita à choi-
sir la récompense qu'il voudrait. Hyrcan ne lui demanda que d'écrire
220. à son sujet à son père et à ses frères. Après l'avoir comblé d'hon-
neurs et de riches présents, Ptolémée écrivit donc à son père, à
ses frères, à tous ses généraux et intendants, et le congédia.
221. Quand les frères d'Hyrcan apprirent comment il avait été traité par
le roi, et qu'il revenait couvert d'honneurs, ils allèrent à sa ren-
contre pour le tuer, à la connaissance de leur père. Car Joseph,
irrité des dépenses qu'il avait faites pour les présents, ne se sou-
ciait pas de le sauver; il cachait sa colère cependant contre son
222. fils, par crainte du roi. Ses frères l'ayant donc attaqué, Hyrcan tua
plusieurs de ceux qui les accompagnaient, et deux d'entre eux ; les
autres se sauvèrent à Jérusalem auprès de leur père. Mais quand il
arriva à la ville, voyant que personne ne venait le recevoir, il prit
peur et se retira au delà du Jourdain, où il s'établit, et vécut des
taxes qu'il levait sur les barbares.

223. 10. A cette époque régnait en Asie Séleucus, surnommé Sôter (le
224. Sauveur), fils d'Antiochus le Grand[1]. C'est alors que le père d'Hyrcan,
Joseph, mourut; c'était un homme honnête, de grand caractère, qui
avait retiré le peuple juif de la pauvreté et d'une situation précaire[2] et
l'avait élevé à une plus brillante fortune, en percevant pendant
vingt-deux ans les impôts de la Syrie, de la Phénicie et de Sa-
marie. Son oncle Onias mourut aussi, laissant la grande-prêtrise
à son fils Simon.

225. A la mort de ce dernier, son fils Onias hérita de sa charge; c'est
à lui que le roi des Lacédémoniens Areios envoya une ambassade et
226. une lettre, dont voici la copie[3] : « Le roi des Lacédémoniens, Areios,

1. Le fils d'Antiochus III, Séleucus IV (187-175), s'appelait en réalité Philopator ; Sôter est le surnom de Séleucus III (C. I. G. 4458).

2. Ceci encore sent le rédacteur samaritain.

3. Ἄρειος est une faute pour Ἄρευς (cf. XIII, § 167). Les deux rois lacédémoniens de ce nom appartiennent à la première moitié du IIIe siècle, Jo-

à Onias, salut. Nous avons par hasard trouvé un écrit d'après lequel les Juifs et les Lacédémoniens seraient de même race et de la famille d'Abraham. Il est donc juste qu'étant nos frères vous en-
227. voyiez vers nous pour nous faire connaître vos désirs. Nous en ferons autant nous-mêmes, nous confondrons désormais vos intérêts avec les nôtres, nous considérerons nos affaires comme les vôtres. Démotelès, le courrier, vous transmettra cette lettre. L'écriture est carrée; le cachet représente un aigle enserrant un serpent[1]. »

228. 11[2]. Tel était le contenu de la lettre envoyée par le roi des Lacédémoniens. Après la mort de Joseph, ses fils provoquèrent la discorde dans le peuple. Les aînés ayant déclaré la guerre à Hyrcan,
229. qui était le plus jeune fils de Joseph, le peuple se divisa. Le plus grand nombre des citoyens prirent le parti des aînés, avec le grand-prêtre Simon, que décida sa parenté avec eux[3]. Hyrcan renonça à revenir jamais à Jérusalem; il s'établit donc au delà du Jourdain et guerroya sans trêve contre les Arabes, dont il tua ou fit prison-
230. niers un grand nombre. Il se bâtit une forteresse fort solide, tout en marbre blanc jusqu'au toit, la décora d'énormes figures sculptées et
231. l'entoura d'un fossé large et profond. Dans la montagne située en face, il ménagea, en creusant les rochers qui faisaient saillie, des cavernes de plusieurs stades de longueur; dans ces cavernes, il disposa

sèphe s'est donc trompé en identifiant Onias avec Onias III; il s'agirait plutôt d'Onias Ier (Schürer, I^{3}, 237). Mais quoique la lettre d'Areus se retrouve en substance dans I Macc., 12, 20-23, on ne peut y voir qu'un faux à rapprocher du décret de Pergame (*Ant.*, XIV, 10, 22) qui fait remonter au temps d'Abraham les relations entre Pergaméniens et Juifs.

1. Ces derniers détails (depuis « Démotélès ») manquent dans I Macc et sont extrêmement bizarres. Le nom Démotélès paraît emprunté à Xénophon (*Hell.*, VII, 1, 32), où il désigne précisément un héraut lacédémonien. Mais que faut-il entendre par « l'écriture carrée? » Whiston paraît avoir songé à la forme du pli.

2. La section 11 paraît avoir un caractère historique. La source en est inconnue.

3. Cette indication est en contradiction avec le récit précédent, d'après lequel Simon est le cousin paternel de *tous* les fils de Joseph, et non pas seulement des aînés. Si, au contraire, Joseph est un personnage fictif, et que les Tobiades sont les fils de Tobie (les uns par la sœur d'Onias II, Hyrcan par une autre femme), l'observation du texte s'explique fort bien.

des chambres, les unes pour les repas, les autres pour dormir et habi-
232. ter, et amena des eaux courantes qui faisaient le charme et l'ornement de cette résidence. Il fit cependant l'entrée de ces cavernes assez petite pour ne livrer passage qu'à un homme seulement à la fois, sans plus; il prit toutes ces précautions en vue de sa propre sûreté, pour n'être pas en danger d'être pris par ses frères s'ils l'assiégeaient.
233. Il construisit aussi des fermes de grandes dimensions, qu'il orna de vastes parcs. Ayant ainsi disposé cet endroit, il l'appela Tyr. Ce lieu se trouve entre l'Arabie et la Judée, au delà du Jourdain, non
234. loin de l'Hesbonitide[1]. Il resta le maître de cette région pendant sept ans, tout le temps que Séleucus régna en Syrie[2]. A la mort de ce roi, son frère Antiochus, surnommé Épiphane, lui succéda sur le trône.
235. Ptolémée, roi d'Égypte, surnommé aussi Epiphane, mourut également[3], laissant deux enfants encore en bas âge, dont l'aîné était
236. surnommé Philométor et le plus jeune Physcon. Hyrcan, voyant la puissance d'Antiochus et craignant, s'il était fait prisonnier par lui, d'être puni pour sa conduite à l'égard des Arabes, se donna la mort de ses propres mains. Sa fortune entière fut confisquée par Antiochus[4].

V[5]

1. *Les grands-prêtres Jason et Ménélas. Hellénisation de Jérusalem.* — 2. *Antiochus Épiphane et l'Égypte.* — 3. *Premier pillage*

1. On l'a identifié avec les ruines d'Arak el Emir, au N.-O. d'Hesbon, où se trouvent, en effet, de grandes figures de lions (Vogüé, *Temple de Jérusalem*, pl. 34-35; Schürer, II³, p. 49). M. L. Gautier y a découvert une inscription hébraïque (*Au delà du Jourdain*, 1896) où M. Clermont-Ganneau reconnaît le nom de Tobie (*Archaeol. researches in Palestine*, II, 261; *Rev. critique*, 1897, II, p. 505), mais on ne saurait admettre avec ce savant que dans II Macc. 3, 11 Ὑρκανοῦ τοῦ Τωβίου doive s'interpréter « Hyrcan dit aussi Tobie ». Il faudrait τοῦ καί.

2. En réalité Séleucus IV a régné 12 ans (187-175).

3. En 181 av. J.-C.

4. La fortune « d'Hyrcan fils de Tobie » était déposée dans le Trésor du Temple (II Macc., 3, 11). Nous ignorons à quelle date précise elle fut confisquée par Antiochus.

5. A partir d'ici jusqu'à XIII, § 217, Josèphe a pour source principale le

de Jérusalem. — 4. Deuxième pillage. Abolition du culte juif. — 5. Le temple des Samaritains consacré à Zeus Hellénios.

237. 1[1]. Vers le même temps, Onias, le grand-prêtre, étant mort aussi, son frère reçut d'Antiochus la grande-prêtrise; car le fils que laissait Onias était encore en bas âge. Nous raconterons en
238. temps voulu tout ce qui a trait à cet enfant[2]. Jésus, — c'était le frère d'Onias, — fut bientôt privé de la grande-prêtrise : le roi, s'étant irrité contre lui, donna la charge à son plus jeune frère, qui

I[er] livre des Macchabées, qu'il n'a connu que jusqu'à 13, 42, mais sous la forme qui nous est familière, et qu'il a suivi très fidèlement en général. Pour compléter les données de cet ouvrage il a utilisé : 1° une chronique sacerdotale (seulement pour la succession des grands-prêtres); 2° pour les événements de l'histoire générale de Syrie, les historiens grecs, c'est-à-dire Polybe et Posidonius, ou peut-être un compilateur (Nicolas de Damas?) qui les avait résumés; enfin 3° pour l'histoire du pontificat de Simon, il *parait* avoir consulté un document grec, le même peut-être auquel il a puisé plus largement dans la *Guerre des Juifs*. (Les événements compris dans toute cette partie des *Antiquités* avaient déjà été racontés plus brièvement dans la *Guerre*, I, § 1-53; nous renvoyons à la traduction de cet ouvrage pour l'indication détaillée des divergences.) Josèphe n'a pas connu le 2[e] livre des Macchabées (Jason de Cyrène). Pour la critique des sources, on consultera, outre les ouvrages généraux de Bloch et de Destinon et les commentaires de Grimm et de Keil sur les livres des *Macchabées*, Nussbaum, *Observationes in Fl. Josephi Antiq. libros* XII, 3-XIII, 14 (1875); Büchler dans la *Rev. ét. juives*, XXXII (1896), p. 179 suiv., et XXXIV (1897), p. 69 suiv., et dans *Jewish Quarterly Review*, tome IX; Niese, *Kritik der beiden Makkabäerbücher* (1900, t. à part de l'*Hermes*, tome XXXV).

1. Les détails ici donnés sur la succession des grands-prêtres ne sont pas empruntés à I Macc. mais probablement à la Chronique pontificale déjà plusieurs fois mentionnée. Ces détails diffèrent complètement de ceux de II Macc., 4, où l'on voit : 1° que Jason supplanta à prix d'argent Onias III, au lieu de lui succéder pacifiquement; 2° que Ménélas n'était pas le frère d'Onias III et de Jason, mais un Benjaminite, frère de Simon le προστάτης du Temple. (Dans la *Guerre*, I, § 31 suiv., tout se réduit à une querelle entre les fils de Tobie et Onias « l'un des grands prêtres »). Les renseignements de II Macc. méritent incontestablement la préférence. Il est invraisemblable que Simon II ait eu deux fils appelés Onias et l'on comprend que le rédacteur de la Chronique pontificale ait retouché les faits pour donner à toute la succession des grands-prêtres un aspect légitime.

2. Voir plus loin XIII, § 62 suiv.

s'appelait Onias ; Simon avait eu, en effet, trois fils, et tous trois
239. furent grands-prêtres, comme je l'ai montré. Jésus changea son nom en celui de Jason, et Onias fut appelé Ménélas. Jésus, le précédent grand-prêtre, se révolta contre Ménélas, qui avait été nommé après lui; le peuple s'étant divisé entre les deux, les
240. fils de Tobie embrassèrent le parti de Ménélas, mais la plus grande partie de la nation prit fait et cause pour Jason. Ménélas et les fils de Tobie, maltraités par Jason, se réfugièrent auprès d'Antiochus et lui déclarèrent qu'ils étaient décidés à abandonner leurs lois nationales et leur propre constitution, pour suivre les vo-
241. lontés du roi et adopter une constitution grecque. Ils lui demandèrent donc de leur permettre de construire un gymnase à Jérusalem ; l'autorisation obtenue, ils se mirent aussi à dissimuler leur circoncision, afin que, même nus, ils ressemblassent aux Grecs ; et en tout, renonçant à leurs usages nationaux, ils se mirent à imiter les autres peuples[1].

242. 2[2]. Antiochus, voyant les affaires de son royaume marcher à souhait, résolut de faire une expédition contre l'Égypte, dont il convoitait la possession, méprisant les fils de Ptolémée, encore trop
243. faibles, et incapables de gouverner un pareil royaume. Il marcha donc avec des forces considérables contre Péluse, et, après avoir circonvenu par la ruse Ptolémée Philométor, envahit l'Égypte ; arrivé dans les environs de Memphis, il prit la ville et marcha sur Alexandrie pour l'assiéger, s'en emparer et mettre la main sur
244. Ptolémée qui y régnait. Mais il fut repoussé non seulement d'Alexandrie, mais de l'Égypte entière, les Romains l'ayant averti
245. d'avoir à quitter le pays, comme je l'ai déjà rapporté ailleurs[3]. Je

1. Pour le gymnase, les faux prépuces etc., cf. I Macc., 1, 11-15, qui ne précise pas les dates. D'après II Macc., 4, 10-17, toutes ces tentatives d'hellénisation se placeraient déjà sous Jason (173-171?).

2. Cette section est empruntée à des historiens grecs, mais Josèphe ne fait qu'un bloc des deux expéditions d'Antiochus en Égypte (170 et 168) que distinguent d'autres sources et notamment II Macc. — I Macc. ne paraît également connaître qu'une expédition (1, 16-20).

3. Josèphe emprunte cette formule au document grec qu'il copie. Sur cette étourderie, fréquente chez lui, cf. Destinon, p. 27 suiv.

raconterai en détail ce qui concerne ce roi, et comment il s'empara de la Judée et du Temple, car, ayant déjà parlé de ces faits sommairement dans mon premier ouvrage[1], je trouve bon d'en reprendre maintenant le récit plus exact.

246. 3. Revenu d'Égypte, par crainte des Romains, Antiochus marcha contre la ville de Jérusalem; il y arriva la cent quarante-troisième année du règne des Séleucides, et s'empara de la ville sans com-
247. bat, les portes lui ayant été ouvertes par ses partisans. Devenu ainsi maître de Jérusalem, il fit mettre à mort beaucoup de ceux qui lui étaient opposés, et, chargé de richesses, produit du pillage, revint à Antioche[2].

248. 4[3]. Deux ans après, la cent quarante-cinquième année, le vingt-cinquième jour du mois appelé chez nous Chasleu et chez les Ma-

1. *Guerre*, I, § 31-40.

2. Ce premier pillage de Jérusalem correspond pour la date à celui qui est raconté dans I Macc., 1, 20-28 sous l'an 143 Sél. (170-169 av. J.-C.), mais il faut remarquer que dans I Macc. il n'est question que du pillage du *temple* (que Josèphe place deux ans après) et dans Josèphe seulement de celui de la *ville*. De plus, Josèphe fait une allusion évidente à des partisans et à des adversaires (égyptisants) de la domination d'Antiochus, ce qui rappelle *Guerre*, I, § 32, où le massacre porte sur les partisans de Ptolémée. On ne saurait donc douter que Josèphe n'ait abandonné ici son guide habituel (I Macc.) pour suivre le document grec, mal informé, qu'il avait déjà utilisé dans la *Guerre*. Son récit renferme, en outre, un anachronisme évident en attribuant la première retraite d'Antiochus à l'intervention des Romains; celle-ci ne se produisit qu'en 168.

3. Cette section correspond en gros à I Macc., 1, 29-63; la date 145 Sél. = 168-7 av. J.-C. (deux ans après le premier pillage, § 29 Macc.) concorde; Ol. 153 = 168-4 av. J.-C. Toutefois il faut noter d'importantes différences entre les deux récits : 1° le jour donné par Josèphe pour l'entrée d'Antiochus à Jérusalem, 25 Chislev, est en réalité celui où fut célébré le premier sacrifice païen sur l'autel d'Antiochus (§ 59 Macc., cf. 4, 52); 2° Josèphe a mal compris le texte I Macc., 1, 29 d'où il résulte que toute cette opération ne fut pas exécutée par Antiochus en personne, mais par son lieutenant (sans doute l'Apollonios de II Macc., 5, 16) chargé de prélever les tributs dans les villes de Judée; 3° le pillage du temple n'eut pas lieu à cette occasion, mais lors de la première entrée des Syriens à Jérusalem en 170-169 (I Macc., 1, 21 suiv.). Dans le détail des supplices infligés aux Juifs récalcitrants (§ 255 suiv.), Josèphe ajoute aussi au texte de I Macc. et se rencontre en partie avec II Macc., 6, 18 et *Guerre*, I, 1, 2, (Büchler).

cédoniens Apellaios, la cent cinquante troisième olympiade, le roi marcha sur Jérusalem à la tête d'une forte armée, et, en simu-
249. lant des intentions pacifiques, s'empara de la ville par ruse[1]. Séduit par les richesses enfermées dans le Temple, il n'épargna même pas ceux qui l'avaient reçu. Par convoitise, voyant l'or prodigué dans le Temple et la masse des offrandes précieuses qui l'ornaient, afin de pouvoir tout piller, il n'hésita pas à violer les
250. conventions faites avec eux. Il dépouilla donc le Temple jusqu'à emporter les ustensiles sacrés, les chandeliers d'or, l'autel d'or, la table, les encensoirs, sans oublier même les voiles, qui étaient de lin et d'écarlate, vida les trésors cachés, ne laissa absolument
251. rien. Ce désastre jeta les Juifs dans le plus grand désespoir. Antiochus interdit, en effet, les sacrifices qu'ils offraient chaque jour à Dieu, suivant la loi, et, après avoir livré au pillage la ville entière, fit mettre à mort une partie des habitants, emmena les autres prisonniers avec les femmes et les enfants, si bien que le nombre des
252. captifs fut d'environ dix mille. Il mit le feu aux plus beaux quartiers de la ville, jeta bas les remparts et construisit la citadelle de la ville basse; elle était fort élevée et dominait le Temple; en raison de cette situation, il la ceignit de hautes murailles et de tours, et y plaça une garnison macédonienne[2]. La citadelle n'en resta pas moins le refuge de tous ceux du peuple qui étaient impies ou méchants, et qui firent endurer aux citoyens bien des souffrances
253. cruelles. Après avoir élevé un autel sur l'emplacement de l'ancien autel des sacrifices, le roi y immola des porcs, offrande interdite par la loi et les coutumes du culte des Juifs. Il obligea ceux-ci, abandonnant le culte de leur Dieu, à adorer les divinités auxquelles il croyait lui-même, à leur bâtir dans chaque ville et dans chaque village des sanctuaires, à leur ériger des autels où ils leur sacri-
254. fieraient chaque jour des porcs. Il leur interdit aussi de circoncire leurs enfants, menaçant de châtiment quiconque serait surpris

1. Et non pas de force comme Josèphe le dit ailleurs, XIII, § 215, et *Guerre*, I, § 32.

2. L'Acra était située sur la colline orientale, au sud du Temple, dont la séparait un ravin.

à transgresser cette défense. Il établit des inspecteurs chargés de
255. veiller à l'exécution de ses ordres. Beaucoup de Juifs, les uns spontanément, les autres par crainte du châtiment annoncé, se soumirent aux ordres du roi; mais les plus considérés et les plus fiers méprisèrent son autorité, et, tenant plus grand compte de leurs coutumes nationales que du châtiment dont il les menaçait en cas de désobéissance, durent à leur courage d'être tous les jours en butte aux mauvais traitements, et périrent après avoir
256. passé par les plus dures épreuves. Frappés à coups de fouet, mutilés, ils étaient mis en croix vivant et respirant encore; leurs femmes, leurs fils, qu'ils avaient circoncis malgré la défense du roi, étaient étranglés ; on pendait les enfants au cou de leurs parents crucifiés. Tout livre sacré, tout exemplaire de la loi qu'on découvrait était détruit, et les malheureux chez qui il avait été trouvé périssaient eux aussi misérablement.

257. 5[1]. Les Samaritains, voyant le traitement infligé aux Juifs, cessèrent de se donner pour leurs parents et de prétendre que le temple du Garizim était celui du Dieu tout-puissant, en quoi ils suivaient leur naturel, que j'ai décrit déjà; mais ils se dirent des-
258. cendants des Mèdes et des Perses, ce qu'ils sont en effet. Ils envoyèrent donc à Antiochus des ambassadeurs avec une lettre, et voici les déclarations qu'ils lui firent : « Mémoire des Sidoniens de
259. Sichem[2] au roi Antiochus Théos Épiphane. Nos ancêtres, à la suite de sécheresses qui désolèrent le pays, obéissant à une vieille superstition, adoptèrent la coutume de célébrer le jour que les Juifs appellent sabbat; ils élevèrent sur la montagne appelée Garizim un
260. temple sans dédicace et y offrirent les sacrifices prescrits. Aujour-

1. Cette section ne dérive pas de I Macc., mais probablement d'un pamphlet hostile aux Samaritains, né dans les milieux juifs d'Égypte. Le mémoire et le rescrit eux-mêmes ont pu, à l'origine, être forgés dans l'intérêt des Samaritains; la rédaction en est habile et tout à fait conforme au style de chancellerie que nous font connaître les papyrus égyptiens du IIe siècle. Quant au fond historique, tout ce qu'on sait d'ailleurs (II Macc. 6, 2) c'est qu'Antiochus fit consacrer le temple du Garizim à Zeus Xénios (Hospitalier) καθὼς ἐτύγχανον οἱ τὸν τόπον οἰκοῦντες (déjà les bons Samaritains!). L'authenticité de nos documents est défendue par Niese, *op. cit.*, p. 107.

2. Cf. XI, § 344.

d'hui que tu traites les Juifs comme le méritait leur méchanceté, les officiers du roi, pensant que c'est par suite de notre parenté avec eux que nous suivons les mêmes pratiques, portent contre nous les mêmes accusations, alors que, depuis l'origine, nous sommes Sidoniens, comme le démontrent clairement nos annales publiques.
261. Nous te supplions donc, toi le bienfaiteur et le sauveur, d'ordonner à Apollonios, sous-préfet, et à Nicanor, agent royal[1], de ne pas nous faire de tort en nous accusant des mêmes crimes que les Juifs, qui nous sont étrangers par la race comme par les coutumes, et de consacrer notre temple anonyme au culte de Zeus Hellénios : ainsi nous ne serons plus molestés, et pouvant désormais vaquer en toute sécurité à nos travaux, nous te paie-
262. rons des tributs plus considérables. » A cette requête des Samaritains, le roi fit la réponse suivante : « Le roi Antiochus à Nicanor. Les Sidoniens de Sichem nous ont adressé le mémoire ci-
263. inclus. Puisque leurs envoyés, devant nous et nos amis réunis en conseil, ont établi qu'ils n'ont rien fait de ce qui est reproché aux Juifs, mais qu'ils désirent vivre suivant les coutumes des Grecs, nous les tenons quittes de toute accusation, et ordonnons que leur temple, comme ils l'ont demandé, soit consacré à Zeus Hellé-
264. nios. » Il envoya également cette lettre au sous-préfet Apollonios, la [cent] quarante-sixième année, le dix-huitième jour du mois d'Hécatombéon Hyrcanios[2].

1. Apollonios est probablement le μυσάρχης (μεριδάρχης?) de II Macc. 5, 24. Nicanor est inconnu (cf. *infrà* § 298); il ne saurait être identifié au confident de Démétrius Soter dont il sera question plus loin, XII, § 402 suiv.

2. L'an 146 (cette correction s'impose) Sél. correspond à 167-6 av. J.-C. Le mois attique Hécatombéon (juillet) est étranger au calendrier macédonien, qui était celui de la chancellerie séleucide; Hyrcanios est un nom de mois (?) totalement inconnu.

VI

1. *Mattathias et ses fils.* — 2. *Révolte et succès de Mattathias.* — 3-4. *Sa mort. Judas Macchabée lui succède.*

265. 1[1]. Vers le même temps, habitait au bourg de Modéï, en Judée, un certain Mattathias, fils de Jean, fils de Siméon, fils
266. d'Asamonée[2], prêtre de la classe de Joarib, de Jérusalem. Il avait cinq fils, Jean, appelé Gaddès, Simon, appelé Thatis, Judas, appelé Macchabée, Éléazar, appelé Auran, et Jonathas, appelé
267. Apphous. Ce Mattathias déplorait devant ses enfants l'état des affaires, le pillage de la ville et du Temple, les malheurs du peuple, et leur disait qu'il valait mieux pour eux mourir fidèles aux lois nationales que de vivre dans une pareille ignominie.
268. 2[3]. Les agents chargés par le roi de forcer les Juifs à accomplir ses ordres vinrent au bourg de Modéï, et ordonnèrent aux habitants de sacrifier, suivant les prescriptions royales. Comme Mattathias était fort considéré pour plusieurs raisons et notamment pour
269. sa belle famille, ils l'invitèrent à offrir le premier un sacrifice; ils assuraient qu'il serait aussitôt imité par ses concitoyens, et que le roi l'en honorerait. Mattathias refusa, déclarant que, quand bien même tous les autres peuples, par crainte ou par complaisance, obéiraient aux ordres d'Antiochus, jamais on ne le persuaderait, lui
270. ni ses enfants, d'abandonner le culte de leurs pères. A peine s'était-il tu, qu'un autre Juif s'avança et sacrifia suivant les prescrip-

1. I Macc. 2, 1-14.
2. τοῦ 'Ασαμωναίου. Ces mots manquent dans notre texte de I Macc. On n'oubliera pas que Josephe appartenait lui-même à cette famille (*Vie*, § 2). Nous n'insistons pas sur les variantes assez nombreuses que présentent les mss. de Josephe pour les surnoms des fils de Mattathias (Γαδδίς, Μαθθίς, etc.).
3. I Macc. 2, 15-48.

tions d'Antiochus; Mattathias furieux se jeta sur lui avec ses enfants armés de coutelas et le tua; il mit à mort aussi le général du roi, Apellès[1], qui voulait les forcer à sacrifier, et quelques-uns de ses
271. soldats, puis, jetant bas l'autel, s'écria : « Que tous ceux qui sont attachés aux coutumes de nos pères et au culte de Dieu me suivent! » A ces mots, accompagné de ses fils, il s'enfuit dans le désert,
272. abandonnant dans le bourg tous ses biens. Beaucoup d'autres en firent autant, et s'enfuirent aussi avec leurs femmes et leurs enfants dans le désert où ils s'établirent dans les cavernes. A cette nouvelle, les généraux du roi, prenant dans la citadelle de Jérusalem tout ce qui s'y trouvait de troupes, se mirent à la pour-
273. suite des Juifs dans le désert; quand ils les eurent rejoints, ils essayèrent d'abord de les faire changer d'avis et de les persuader de se guider sur leur intérêt, afin de ne pas forcer les soldats à leur
274. appliquer les lois de la guerre. Les Juifs refusèrent et persistèrent dans leur résistance; on les attaqua donc le jour du Sabbat, et on les brûla dans les cavernes, comme ils s'y trouvaient, sans qu'ils se défendissent ou qu'ils eussent même essayé de fermer les issues : la solennité du jour leur interdisait de se défendre, et ils ne voulurent pas, même en si critique circonstance, transgresser la loi de la sanctification du Sabbat; car il nous est prescrit de ne rien
275. faire ce jour-là. Ils moururent donc étouffés dans les cavernes avec leurs femmes et leurs enfants, au nombre d'environ un millier[2]. Beaucoup cependant se sauvèrent, vinrent rejoindre Matta-
276. thias et le prirent pour chef. Celui-ci les instruisit à combattre même le jour du Sabbat, assurant que s'ils ne le faisaient pas, pour se conformer à la loi, ils seraient leurs propres ennemis; leurs adversaires, en effet, choisissant ce jour pour les attaquer, s'ils ne se défendaient pas, rien n'empêcherait qu'ils ne périssent ainsi tous
277. sans combattre. Cet argument les convainquit, et jusqu'aujourd'hui,

1. Ce nom ne se trouve pas dans le texte de I Macc. § 25 (*Guerre*, I, § 35 et 37 nomme le *phrourarque* Bacchidès!) et celui que Josèphe appelle στρατηγός (général ou préfet) y est simplement qualifié de « homme du roi ».

2. I Macc. n'indique pas que les Juifs aient été asphyxiés. Josèphe s'accorde sur ce détail avec II Macc., 6, 11.

l'usage subsiste chez nous de combattre même le jour du Sabbat, s'il
278. est nécessaire[1]. Mattathias, ayant donc réuni une troupe assez nombreuse, renversa les autels, tua tous ceux des coupables dont il put s'emparer (car beaucoup, par prudence, s'étaient dispersés chez les peuples voisins); puis il ordonna que tous les enfants qui n'avaient pas été circoncis le fussent, et chassa ceux qui avaient été chargés de s'opposer à cette mesure.

279. 3[2]. Après avoir exercé le commandement pendant un an, Mattathias tomba malade; il fit alors venir ses fils, et quand il les vit réunis autour de lui : « Mes enfants, leur dit-il, je pars pour le voyage fixé par le destin; je vous laisse dépositaires de ma pensée, et
280. vous prie de ne pas en être les gardiens infidèles, mais d'avoir toujours devant les yeux le but poursuivi par celui qui vous a engendrés et élevés : sauver les coutumes nationales, restaurer notre vieille constitution menacée de disparaître, et ne pas faire cause
281. commune avec ceux qui, de gré ou de force, la trahissent. En dignes fils de votre père, restez au dessus de toute violence et de toute contrainte, préparez vos âmes à mourir pour nos lois, s'il le faut; songez que la divinité, vous voyant tels, ne vous oubliera pas, mais que, admirant votre courage, elle saura le récompenser, et vous rendra la liberté, dans laquelle vous vivrez enfin, jouissant en
282. toute sécurité de vos coutumes. Car notre corps est mortel et périssable, et c'est par le souvenir de nos actions que nous conquérons l'immortalité; je veux qu'épris d'elle vous en recherchiez la gloire, vous attachant aux plus nobles desseins, et n'hésitant pas à
283. y sacrifier votre vie. Je vous conjure surtout de rester unis, et si l'un de vous se trouve avoir sur les autres quelque supériorité en un point, de le seconder volontiers, de manière à utiliser vos talents

1. Remarquez comment Josèphe insiste sur cet épisode et amplifie le texte de I Macc. (où l'initiative en question n'est point attribuée à Mattathias). Est-ce parce que le reproche de ne pas combattre le jour du sabbat jouait un grand rôle dans la polémique païenne contre les Juifs, ou peut-être Josèphe voulait-il se justifier auprès de ses coreligionnaires d'avoir violé cette pratique pendant la guerre contre les Romains?

2. I Macc. 2, 49-68. Le texte de Josèphe est une paraphrase très libre et très banale de l'original, d'où toute la couleur biblique est effacée.

respectifs. Vous choisirez pour père votre frère Simon, le plus in-
284. telligent d'entre vous, et vous suivrez ses conseils; vous prendrez comme général Macchabée, pour son courage et sa vigueur; car il défendra le peuple et écartera l'ennemi. Admettez auprès de vous les hommes justes et pieux, et vous augmenterez ainsi votre force [1] ».
285. 4[2]. Après avoir ainsi parlé à ses fils et prié Dieu de combattre avec eux et de rendre à son peuple ses coutumes, il mourut; il fut enterré dans le bourg de Modéï et l'affliction du peuple fut profonde. Son fils Judas, appelé aussi Macchabée, prit la direction des affaires :
286. c'était en l'année cent quarante-six[3]. Avec l'aide dévouée de ses frères et des autres citoyens, il chassa l'ennemi du pays, fit périr ceux de ses compatriotes qui avaient violé la loi et purifia la terre de toute souillure.

VII

1. *Judas Macchabée bat Apollonios, puis Séron.* — 2-4. *Lysias régent. Victoire de Judas à Emmaüs.* — 5. *Lysias battu à Bethsoura.* — 6-7. *Restauration du culte du Temple. Institution de la fête de Hanoucca.*

287. 1[4]. A ces nouvelles, Apollonios, gouverneur de Samarie[5], marcha contre Judas avec ses forces. Judas vint à sa rencontre, l'attaqua et tua un grand nombre d'ennemis, parmi lesquels le général Apollonios lui-même, auquel il enleva l'épée dont celui-ci se ser-

1. καὶ τὴν δύναμιν αὐτῶν αὔξετε. Peut-être ὑμῶν αὐτῶν?
2. I Macc. 2, 69-3, 9. Josèphe abrège ce texte poétique.
3. 167-6 av. J.-C.
4. I Macc. 3, 10-26.
5. Probablement le même que le μυσάρχης (μεριδάρχης ?) Apollonios de II Macc. 5, 24, que nous avons déjà rencontré plus haut, § 261.

vait d'ordinaire[1] : il en blessa un plus grand nombre et revint chargé
288. d'un important butin provenant du pillage de leur camp. Séron, gouverneur de Cœlé-Syrie[2], ayant appris que nombre d'habitants s'étaient ralliés à Judas, et que celui-ci avait rassemblé des forces considérables pour livrer bataille et soutenir la guerre, résolut de faire une expédition contre lui ; car il convenait, pensait-il, d'essayer de châtier ceux qui transgressaient les ordres du roi.
289. Il réunit donc toutes les troupes qu'il avait à sa disposition, et s'étant adjoint les Juifs fugitifs et renégats, marcha contre Judas ; il
290. s'avança jusqu'à Baithora, bourg de Judée, où il campa[3]. Judas, qui s'était porté à sa rencontre dans l'intention d'en venir aux mains, vit ses soldats peu disposés au combat, à cause de leur petit nombre et de l'abstinence que venait de leur imposer un jeûne[4] ; il les encouragea en leur disant que la victoire et la supériorité sur l'ennemi ne dépendent pas du nombre, mais de la piété et de la
291. confiance dans la divinité ; leurs pères en avaient donné la plus éclatante preuve, eux qui, combattant pour la justice et pour leurs lois et leurs enfants, avaient souvent vaincu des armées de plusieurs
292. myriades d'hommes, car l'innocence est une grande force. Il parvint ainsi à persuader ses compagnons de mépriser le nombre de leurs adversaires et de marcher contre Séron ; il livra le combat, et mit en fuite les Syriens : leur général étant en effet tombé[5], ils se débandèrent, comme si leur salut avait résidé en lui seul. Judas les poursuivit jusqu'à la plaine, et en tua environ huit cents ; le reste se sauva du côté de la mer.
293. 2[6]. A ces nouvelles le roi Antiochus, vivement irrité de ce qui s'était passé, réunit toutes les troupes de son royaume, leva de nombreux mercenaires dans les îles, et se prépara à envahir la

1. Josèphe a mal compris le texte de Macc. 3, 12 : καὶ ἦν πολεμῶν ἐν αὐτῇ πάσας τὰς ἡμέρας : c'est Judas qui *désormais* se sert constamment de l'épée d'Apollonios.

2. Dans Macc. § 13 il est appelé ὁ ἄρχων τῆς δυνάμεως Συρίας.

3. A 18 kilomètres au N.-O. de Jérusalem.

4. Macc. § 17 dit simplement qu'ils étaient à jeun.

5. Le texte de Macc. (§ 23) ne dit pas que Séron ait péri.

6. I Macc. 3, 29-37.

294. Judée au commencement du printemps. Mais lorsque, après avoir payé la solde, il vit ses trésors vides et qu'il manquait d'argent (car tous les impôts n'avaient pas été payés à cause des soulèvements de certains peuples [1], et d'autre part les générosités et largesses du roi rendaient ses ressources insuffisantes), il résolut tout d'abord
295. de marcher vers la Perse et de lever les impôts de ce pays. Il laissa à la tête des affaires un certain Lysias, qui avait beaucoup de crédit auprès de lui et [lui confia] le territoire s'étendant jusqu'aux frontières de l'Égypte et de l'Asie inférieure à partir de l'Eu-
296. phrate, avec une partie des troupes et des éléphants; il lui recommanda de veiller attentivement à l'éducation de son fils Antiochus jusqu'à son retour, et le chargea de dévaster la Judée, de réduire en esclavage les habitants, de raser Jérusalem et de faire disparaître
297. la race juive. Ces instructions données à Lysias, le roi Antiochus partit pour la Perse, la cent quarante-septième année [2], traversa l'Euphrate, et marcha vers les satrapies du haut pays.

298. 3 [3]. Lysias choisit Ptolémée, fils de Doryménès, Nicanor et Gorgias, personnages puissants parmi les amis du roi, leur donna quarante mille hommes d'infanterie, sept mille de cavalerie, et les envoya contre la Judée. Arrivés à la ville d'Emmaüs [4], ils établirent
299. leur camp dans la plaine. Il leur arriva encore des renforts de Syrie et de la contrée environnante, beaucoup de Juifs transfuges, et de plus des marchands qui venaient pour acheter les futurs prisonniers, apportant des entraves pour lier les captifs, de l'or et de l'argent pour
300. en payer le prix. Judas, quand il eut reconnu le camp et le nombre de ses adversaires [5], exhorta ses soldats au courage, leur dit de mettre en Dieu l'espoir de la victoire, et de le prier, suivant les usages de leurs pères, recouverts de cilices, en sorte que cette supplication dé-

1. Josèphe généralise ce qui dans Macc. § 29 ne paraît s'appliquer qu'au soulèvement de la Judée.
2. 166-5 av. J.-C.
3. I Macc. 3, 38-59. Josèphe a abrégé les scènes de deuil et amplifié les discours de Judas.
4. Emmaüs-Nicopolis, à 3 milles à l'ouest de Jérusalem.
5. Dans Macc. toute la scène suivante se passe à Mispah.

monstrative, dans le costume usité pour les cas de grands dangers, le
301. persuadât de leur donner la force contre leurs ennemis. Puis, suivant la vieille coutume nationale, il les rangea sous les ordres des chiliarques et des taxiarques, et renvoya ceux qui étaient mariés depuis peu, ou qui avaient fait récemment fortune, dans la crainte que, trop attachés à la vie par le désir de ces jouissances, ils ne combattissent trop mollement ; il exhorta alors ses soldats en ces
302. termes : « Jamais meilleure occasion, camarades, ne se présentera de montrer votre grandeur d'âme et votre mépris du danger : aujourd'hui, en effet, si vous combattez avec ardeur, vous pouvez conquérir cette liberté, qui est précieuse à tous pour elle-même, et que nous rend encore plus désirable, à nous, le droit qu'elle nous
303. donnera d'adorer Dieu. Les circonstances sont telles que vous pouvez ou la recouvrer et reconquérir la vie honorée et heureuse, c'est-à-dire conforme aux lois et coutumes nationales, ou, tout au contraire, si vous vous montrez lâches dans le combat, subir les pires malheurs et voir disparaître notre nation jusqu'à la racine.
304. Courez à l'ennemi dans ces dispositions, et sachant que, même si vous ne combattez pas, vous êtes voués à la mort, soyez persuadés que la mort pour de pareils objets, — la liberté, la patrie, les lois, la religion, — vous procurera une gloire éternelle. Préparez donc vos âmes à vous jeter sur l'ennemi demain, au point du jour ».

305. 4[1]. Tel fut le discours de Judas pour exhorter son armée. Les ennemis envoyèrent Gorgias avec cinq mille hommes d'infanterie et mille cavaliers pour tomber de nuit sur Judas, et Gorgias prit pour guides quelques-uns des Juifs transfuges ; le fils de Mattathias, comprenant leur plan, résolut d'attaquer lui-même les ennemis restés dans le camp au moment où leurs forces
306. seraient divisées. Ayant donc soupé en temps opportun, il partit laissant de nombreux feux allumés dans son camp, et marcha toute la nuit vers ceux des ennemis qui étaient campés à Emmaüs. Gorgias, ne trouvant pas les Juifs dans leur camp et supposant qu'ils s'étaient retirés dans les montagnes pour s'y cacher, résolut de partir

1. I Macc. 4, 1-25.

307. à leur découverte. Au point du jour cependant Judas arriva en
présence des ennemis restés à Emmaüs; il n'avait que trois mille
hommes mal armés, à cause de la pénurie où ils se trouvaient.
Lorsqu'il vit les ennemis bien fortifiés dans un camp savamment
tracé, il exhorta les siens, leur disant qu'il fallait combattre,
fût-ce sans armes; que Dieu en pareil cas avait déjà souvent donné
à des vaillants, par admiration pour leur courage, la victoire
sur des ennemis plus nombreux et bien armés; puis il ordonna
308. aux trompettes de donner le signal. Tombant alors à l'improviste
sur les ennemis, il les frappa de terreur, jeta le trouble parmi
eux, en tua un grand nombre qui essayaient de résister, et pour-
suivit le reste jusqu'à Gazara et aux plaines d'Idumée [1], à Azo-
309. tos et à Iamnée; il y eut environ trois mille morts. Judas dé-
fendit à ses soldats de chercher à faire du butin, car ils avaient
encore à combattre Gorgias et ses troupes : quand ils auraient
aussi triomphé de cette armée, ils pouraient alors, dit-il, piller à
leur aise, puisqu'ils n'auraient plus rien à faire, ni aucun pé-
310. ril nouveau à redouter. Tandis qu'il haranguait ainsi ses soldats,
les troupes de Gorgias virent des hauteurs la déroute des forces
qu'elles avaient laissées dans le camp et l'incendie du camp lui-
même, car la fumée leur apporta à distance la nouvelle des évé-
311. nements. Quand ils reconnurent la situation et virent les com-
pagnons de Judas prêts à livrer bataille, les soldats de Gorgias
312. prirent peur à leur tour et s'enfuirent. Judas, ayant ainsi vaincu sans
combat les forces de Gorgias, revint s'emparer du butin, et rentra
chez lui chargé d'or, d'argent, d'étoffes de pourpre ou d'hyacinthe,
plein de joie et remerciant Dieu de son succès; car cette victoire
ne contribua pas peu à leur rendre la liberté.
313. 5 [2]. Lysias, confondu de la défaite des troupes qu'il avait envoyées,
réunit l'année suivante [3] soixante mille hommes d'élite et cinq

1. Ἰδουμαίας est la leçon de la plupart des mss. de Josèphe et de I Macc. 4, 15; d'autres ont Ἰουδαίας. Gazara (Gadara des mss.) est l'ancienne Gezer (auj. Tell Djezer), à 4 milles au N. O. d'Emmaüs.

2. I Macc. 4, 26-35.

3. 165-4 av. J.-C.

mille cavaliers avec lesquels il envahit la Judée; il remonta vers la
314. montagne et campa à Bethsoura, bourg de Judée [1]. Judas avec dix mille hommes se porta à sa rencontre, et, à la vue de la multitude des ennemis, pria Dieu de combattre avec lui; puis il attaqua l'avant-garde des ennemis, la vainquit, tua environ cinq mille hommes et
315. jeta la terreur parmi les autres. Lysias comprit aussitôt la résolution des Juifs, prêts à mourir s'ils ne pouvaient vivre libres; il eut peur de leur desespoir, et, sans insister, avec ce qui restait de son armée, il revint à Antioche, où il s'occupa à recruter des mercenaires et se prépara à envahir la Judée avec des forces supérieures.

316. 6 [2]. Après avoir vaincu si souvent les généraux du roi Antiochus, Judas réunit une assemblée et déclara que, à la suite de toutes les victoires que Dieu leur avait accordées, il fallait monter à Jérusalem, purifier le Temple et offrir les sacrifices ordonnés
317. par la loi. Il se rendit donc à Jérusalem avec tout le peuple; il trouva le Temple vide, les portes brûlées, le sanctuaire envahi par les plantes qui, par suite de l'abandon, y avaient poussé spontanément; et couvert de confusion à la vue du Temple, il se mit à gémir
318. avec les siens. Il choisit alors quelques-uns de ses soldats, et les chargea d'attaquer la garnison de la citadelle [3] pendant que lui-même purifierait le Temple. Il l'appropria soigneusement, y plaça de nouveaux objets sacrés, chandelier, table, autel, tout en or, suspendit de nouveau des voiles aux portes, et remit en place les portes elles-mêmes; renversant l'autel aux sacrifices, il en construisit un nouveau, en pierres assemblées sans aucun lien de fer entre elles.
319. Et le vingt-cinquième jour du mois de Chasleu, que les Macédoniens nomment Apellaios, le chandelier fut allumé, l'encens brûlé sur l'autel, les pains placés sur la table, un holocauste offert sur le nouvel
320. autel aux sacrifices. Il se trouva que ces cérémonies eurent lieu le jour anniversaire de celui où les Juifs avaient changé leur culte saint

1. A 20 milles au S. de Jérusalem, sur la route d'Hébron.

2. I Macc. 4, 36-54.

3. D'apres *Guerre*, § 39, il commença par la chasser de la ville haute (colline de l'O.) pour la refouler dans la ville basse (colline de l'E. dont faisait partie l'Acra).

pour un culte impur et adopté les mœurs des autres peuples, trois ans auparavant ; le Temple, dévasté par Antiochus, était en effet
321. resté trois ans[1] dans cet abandon : car ces événements s'étaient passés la cent quarante-cinquième année, le vingt-cinquième jour du mois Apellaios, en la cent cinquante-troisième olympiade, et le Temple fut remis en état le même vingt-cinquième jour du mois Apellaios, la cent quarante-huitième année, en la cent cinquante-
322. quatrième olympiade[2]. Le Temple avait été dévasté suivant la prophétie faite par Daniel quatre cent huit ans auparavant : il avait, en effet, prédit que les Macédoniens le détruiraient[3].
323. 7. Les fêtes célébrées par Judas et ses concitoyens, en l'honneur du rétablissement des sacrifices dans le Temple, durèrent huit jours ; il n'omit aucune sorte de réjouissance ; il traita ses compatriotes avec de riches et magnifiques sacrifices, fit chanter des hymnes et des psaumes destinés à la fois à exalter la gloire de Dieu
324. et à réjouir le peuple. Ils furent si heureux de pouvoir reprendre leur coutumes, et de recouvrer après un aussi long temps et d'une manière aussi inespérée la liberté de leur culte, qu'ils firent une loi pour que leurs descendants célébrassent chaque année pendant
325. huit jours la restauration du Temple. Et depuis ce temps jusqu'aujourd'hui, nous célébrons cette fête, que nous appelons fête des Lumières, d'un nom qui lui fut, je pense, donné parce que cette li-
326. berté avait lui pour nous d'une manière inespérée[4]. Judas entoura la ville[5] d'une enceinte de murailles, construisit des tours élevées pour surveiller les incursions de l'ennemi, et y plaça des gardiens ; puis il fortifia la ville de Bethsoura, pour servir de boulevard contre les agressions de l'ennemi .

1. Trois ans et 6 mois d'après *Guerre*, § 32.

2. Décembre 165 av. J.-C. La 154e olympiade ne commence qu'en juillet 164. La date olympique a été d'ailleurs ajoutée par Josèphe.

3. Daniel, XI, 31. On voit que Josèphe place Daniel en 573 av. J.-C.

4. I Macc. 4, 55-61. Josèphe ajoute le nom de la fête instituée par Judas, dont il donne d'ailleurs une explication fantaisiste. La fête des Lumières (Hanoucca) tire son nom des lumières qu'on y allume en signe de réjouissance (*Baba Kamma*, VI, 6 etc.).

5. Non pas la *ville*, mais le mont Sion (Macc. 4, 60), c'est-à-dire la colline E. et spécialement la partie N. de cette colline, où s'élevait le Temple.

VIII

1. *Guerre contre les Iduméens et les Ammonites.* — 2. *Expédition de Simon en Galilée.* — 3-5. *Campagne de Judas et de Jonathan en Galaad.* — 6. *Échec contre Iamnée.*

327. 1[1]. Ces événements indisposèrent les peuples voisins ; mécontents de voir les Juifs se relever et retrouver leur force, ils s'unirent contre eux et en tuèrent un certain nombre dont ils s'emparèrent dans des embuscades et des guets-apens. Judas dirigea contre eux des expéditions continuelles et essaya de mettre un terme à
328. leurs incursions et à leurs vexations à l'égard des Juifs. Il tomba dans l'Acrabatène[2] sur les Iduméens, fils d'Esaü, en tua un grand nombre et rapporta leurs dépouilles. Ayant ensuite bloqué les fils de Baanos[3], qui dressaient des embûches aux Juifs, il les assiégea,
329. incendia leurs tours et détruisit les hommes. Puis il marcha contre les Ammonites, qui avaient une armée puissante et nombreuse, commandée par Timothée. Il les battit, s'empara de leur ville d'Iazoron[4], fit prisonniers leurs femmes et leurs enfants, brûla la ville
330. et revint en Judée. Les peuples voisins, à la nouvelle de son retour, réunirent leurs forces dans le pays de Galaad, contre les Juifs établis sur leur territoire. Ceux-ci se réfugièrent dans la place forte de Dathema[5] et firent avertir Judas que Timothée essayait de s'em-
331. parer de la place où ils s'étaient enfermés. Au moment où Judas

1. I Macc. 5, 1-16.
2. Au Sud de la Judée.
3. υἱῶν Βαιάν dans Macc. Ce peuple est inconnu.
4. Ville du territoire de Gad. Le texte de Macc. (§ 8) dit καὶ προκατέλαβεν τὴν Ἰαζὴρ καὶ τὰς θυγατέρας αὐτῆς (les villes qui en dépendaient, métaphore biblique). Josèphe a fait un contresens et ajouté de son cru le détail de l'incendie.
5. Localité inconnue.

prenait connaissance de cette lettre, survinrent aussi des messagers de Galilée, annonçant une ligue des habitants de Ptolémaïs, de Tyr, de Sidon, et des autres étrangers de Galilée.

332. 2[1]. Judas examina le parti qu'il convenait de prendre pour faire face aux difficultés signalées ainsi de deux côtés à la fois. Il chargea son frère Simon, à la tête de trois mille hommes d'élite, de se porter
333. aux secours des Juifs de Galilée. Lui-même et Jonathas, son autre frère, avec huit mille soldats, marchèrent sur le pays de Galaad ; il laissa à la tête du reste de ses forces Joseph, fils de Zacharie, et Azarias, avec ordre de veiller avec soin sur la Judée, et de n'atta-
334. quer personne jusqu'à son retour. Simon, arrivé en Galilée, rencontra les ennemis, qu'il mit en fuite ; il les poursuivit jusqu'aux portes de Ptolémaïs, leur tua environ trois mille hommes, et chargé des dépouilles des morts, ramenant les Juifs prisonniers[2] et leurs bagages, il revint chez lui.

335. 3[3]. Judas Macchabée et son frère Jonathas traversèrent le Jourdain, et à trois jours de marche de là trouvèrent les Nabatéens, qui venaient
336. à leur rencontre avec des intentions pacifiques. Ils leur donnèrent des nouvelles des Juifs de Galaad, rapportèrent qu'un grand nombre de ceux-ci, emmenés dans les forts et les villes du pays, subissaient de mauvais traitements[4], et conseillèrent à Judas de marcher en toute hâte contre les étrangers et d'essayer de délivrer de leur joug ses compatriotes. Judas, persuadé par eux, se tourna vers le désert, tomba d'abord sur les habitants de Bosorra[5], dont il s'empara, mit à mort toute la population mâle en état de combattre,

1. I Macc. 5, 17-23.

2. Il ne s'agit pas, en réalité, de Juifs prisonniers (des païens), mais de Juifs établis dans la Galilée supérieure, qui ne pouvaient plus se maintenir au milieu de populations hostiles.

3. I Macc. 5, 24-36.

4. Josèphe lisait déjà le texte évidemment altéré de Macc. § 26. La vérité paraît être que les habitants des villes païennes (Bosorra, etc.) s'étaient coalisés pour assiéger les Juifs dans une forteresse unique, Dathema. Cf. Wellhausen, *Jüd. Geschichte*, p. 212, note 1.

5. Macc. 5, 28 donne Βοσόρ, c'est-à-dire Bezer dans le pays de Ruben, mais Josèphe paraît avoir lu Βόσσορα (comme dans Macc. 5, 26) c'est-à-dire Bosra de Moab (Jérémie, 48, 24).

337. et brûla la ville. La nuit venue, il ne s'arrêta pas, mais profita de l'obscurité pour marcher contre la forteresse[1], où les Juifs étaient
338. enfermés, assiégés par Timothée et son armée. Il y arriva au matin, juste au moment où les ennemis donnaient l'assaut, approchant des murailles les uns des échelles pour les escalader, les autres des machines de siège ; il ordonne au trompette de donner le signal, exhorte ses soldats à risquer courageusement leur vie pour leurs frères et leurs parents, partage son armée en trois
339. corps et fond sur l'ennemi par derrière. Les troupes de Timothée, comprenant que c'était Macchabée, dont elles avaient déjà éprouvé le courage et l'audace à la guerre, se débandèrent. Judas les pour-
340. suivit avec son armée et en tua environ huit mille. Puis il se tourna vers la ville étrangère appelée Maapha[2], s'en empara, mit à mort toute la population mâle et brûla la ville elle-même. De là il conquit Chasphotha, Maked, Bosor[3] et bien d'autres villes de Galaad et les mit à sac.

341. 4[4]. Peu de temps après, Timothée, ayant rassemblé des forces importantes et soudoyé à prix d'argent divers auxiliaires, notamment des Arabes, fit traverser à son armée le torrent qui est en
342. face de Raphon[5] (c'était une ville) ; il recommanda à ses soldats, s'ils engageaient le combat contre les Juifs, de se défendre courageusement et de les empêcher de passer le torrent[6], car s'ils
343. le passaient, disait-il, on serait vaincu. Judas, à la nouvelle que Timothée se préparait au combat, marcha en toute hâte, avec toutes ses forces, sur l'ennemi, traversa le torrent, tomba sur eux, tua ceux qui résistaient, et jeta la panique parmi les autres qui

1. Dathema; cf. *suprà*, § 330.

2. D'autres mss. ont Μελλά; ceux de Macc. 5, 35 ont Μασφά ou Μααφά. C'est Mispah de Galaad (*Juges*, XI, 29).

3. Le texte de Josèphe porte Χασφωμάκη καὶ Βοσόρ. Il faut rétablir, avec Macc. 5, 36, Χασφὼθ (ou Χασφὼν), Μακὲδ, Βοσόρ. Les deux premières villes sont inconnues. Sur Βοσόρ, cf. p. 111, note 5.

4. I Macc. 5, 37-44.

5. Localité inconnue. Le torrent paraît être le Yarmouk.

6. Le texte de Macc. 41 est plus clair : Timothée dit que ce sont les Ammonites qui doivent prendre l'offensive et franchir le torrent.

prirent la fuite en abandonnant leurs armes. Quelques-uns s'échappèrent, et, s'étant réfugiés dans le sanctuaire appelé En Karnaïn[1], crurent être sauvés, mais Judas s'empara de la ville, les tua, brûla le sanctuaire, et consomma par tous les moyens la ruine de l'ennemi.

345. 5[2]. Après cet exploit, il se mit en route pour la Judée, emmenant tous les Juifs de la Galaaditide avec leurs femmes, leurs enfants
346. et tout ce qu'ils possédaient. En arrivant à une certaine ville appelée Ephrôn[3], qui se trouvait sur sa route, comme il ne pouvait pas se détourner pour l'éviter et ne voulait pas, d'autre part, revenir sur ses pas, il envoya des messagers aux habitants pour les prier d'ouvrir les portes et de lui permettre de traverser leur ville : ils avaient, en effet, barricadé les portes avec des rochers et coupé le
347. passage. Sur leur refus, il exhorta ses hommes, développa son armée en cercle et investit la ville ; il s'en empara après un jour et une nuit de siège, tua toute la population mâle, brûla la ville et s'ouvrit ainsi un passage. Le carnage fut si grand que les Juifs
348. marchaient sur des cadavres. Après avoir traversé le Jourdain, ils arrivèrent à la grande plaine en face de la ville de Bethsané,
349. appelée chez les Grecs Scythopolis. De là ils rentrèrent en Judée, au son des instruments et des chants, avec toutes les réjouissances usitées pour célébrer les victoires ; ils offrirent à Dieu des sacrifices d'actions de grâces pour leurs succès et le salut de l'armée ; car, dans toute cette campagne, il n'y eut pas un seul Juif tué.

350. 6[4]. Cependant Joseph, fils de Zacharie, et Azarias — auxquels Judas avait laissé le commandement pendant que Simon était en Galilée, occupé à combattre les habitants de Ptolémaïs, et Judas lui-même en Galaad avec son frère Jonathas, — voulurent de leur côté s'acquérir une réputation de généraux valeureux, et partirent avec

1. La ville paraît s'être appelée Καρναΐν (Macc. 5, 44). C'est la Karnaïm d'Amos, VI, 13.
2. I Macc. 5, 45-54.
3. Peut-être la Γεφροῦς de Polybe, V, 70, 12, aujourd'hui Ouad el-Ghafr (?).
4. I Macc. 5, 55-68.

351. leurs troupes pour Iamnée. Gorgias, qui commandait à Iamnée, s'étant porté à leur rencontre, le combat s'engagea; ils perdirent deux mille hommes et s'enfuirent, poursuivis par l'ennemi jusqu'à
352. la frontière de la Judée. Ce revers fut le résultat de leur désobéissance aux instructions que leur avait laissées Judas, de n'attaquer personne avant son retour; car, outre les talents militaires déployés par lui en d'autres circonstances, on peut admirer chez Judas la perspicacité avec laquelle il avait prévu la défaite de Joseph et
353. d'Azarias, s'ils s'écartaient de ses instructions. Cependant Judas et ses frères combattirent sans relâche les Iduméens; ils les pressèrent de tous côtés, s'emparèrent de la ville de Hébron, en détruisirent les fortifications, brûlèrent les tours, ravagèrent le territoire étranger et la ville de Marissa[1]; puis, arrivés devant Azôtos, ils la prirent et la pillèrent. Ils revinrent en Judée chargés de dépouilles et de butin.

IX

1-2. *Mort d'Antiochus Épiphane. Avènement d'Antiochus Eupator.* — 3. *Siège de la citadelle de Jérusalem par Judas.* — 4. *Combat de Bethzacharia, mort héroïque d'Éléazar.* — 5-6. *Siège du Temple par Lysias.* — 7. *Antiochus traite avec les Juifs. Alkimos grand-prêtre.*

354. 1[2]. Vers le même temps, le roi Antiochus, au cours de son expédition dans le haut pays, apprit qu'il y avait en Perse une ville extrê-

1. Marescha, dans la plaine de Juda, entre Hébron et Asdod. Les mss. de Macc. 5, 66, ont ici Σαμάρειαν, qui est impossible. Μαρισά est d'ailleurs la leçon de II Macc. 12, 35.

2. I Macc. 6, 1-13. Vers la fin, Polybe, peut-être à travers Nicolas. Le nom de la déesse Artémis provient déjà de Polybe.

mement riche, appelée Elymaïs[1], dans laquelle se trouvait un temple magnifique d'Artémis, plein d'offrandes de toutes sortes, et un dépôt d'armes et de cuirasses que l'on croyait avoir été laissées
355. par le fils de Philippe, Alexandre, roi de Macédoine. Alléché par cette nouvelle, il marcha sur Elymaïs, l'attaqua et en fit le siège. Mais les habitants ne se laissèrent effrayer ni par son arrivée ni par le siège; ils se défendirent courageusement et le roi fut frustré dans son espoir : ils repoussèrent, en effet, ses attaques contre la ville, firent une sortie et le poursuivirent, si bien qu'il dut
356. s'enfuir jusqu'à Babylone et perdit beaucoup de monde. Il était encore sous le coup de cet échec quand on vint lui annoncer la défaite des généraux qu'il avait laissés pour faire la guerre aux
357. Juifs, et la force acquise déjà par ceux-ci. Cette déception venant s'ajouter à la précédente, il se laissa abattre par le découragement et tomba malade. La maladie se prolongeant et ses souffrances augmentant, il comprit qu'il allait mourir; il appela alors ses amis, leur dit combien sa maladie était douloureuse et donna à entendre qu'il souffrait tous ces maux pour avoir maltraité les Juifs,
358. pillé le Temple et méprisé Dieu; à ces mots il expira. Aussi je m'étonne de voir Polybe de Mégalopolis, qui était un honnête homme, dire qu'Antiochus mourut pour avoir voulu piller en Perse le temple d'Artémis : car une simple intention, non suivie d'exé-
359. cution, ne mérite aucun châtiment. Si Polybe croit qu'Antiochus est mort pour une raison de ce genre, il est beaucoup plus vraisemblable de penser que c'est le pillage sacrilège du temple de Jérusalem qui causa la mort du roi. Mais sur ce point je ne veux pas engager de discussion avec ceux qui croient l'explication de l'historien mégalopolitain plus proche que la nôtre de la vérité[2].

1. L'Elymaïde (Susiane) est une province et non une ville. Josèphe reproduit la grossière erreur de I Macc. 6, 1, alors qu'il lui eût été facile de se renseigner dans Polybe. De même, un peu plus loin, il fait mourir Antiochus à Babylone, tandis que Polybe (XXXI, 11) indiquait Tabae en Perse comme lieu de sa mort.

2. Texte altéré; nous traduisons au jugé. — Ces réflexions de Josèphe coïncident presque textuellement avec celles de saint Jérôme sur Daniel, XI, 36, qui a dû s'en inspirer.

360. 2[1]. Antiochus, avant de mourir, appela Philippe, un de ses compagnons, et lui confia la garde du royaume ; il lui remit son diadème, ses vêtements royaux et son anneau, et le chargea de les emporter et de les remettre à son fils Antiochus, dont il le pria de surveiller
361. l'éducation et de conserver le trône. Antiochus mourut la cent quarante-neuvième année[2]. Lysias annonça sa mort au peuple, et proclama son fils Antiochus, dont il avait lui-même la garde, roi sous le surnom d'Eupator.

362. 3[3]. Cependant la garnison de la citadelle de Jérusalem et les Juifs transfuges molestèrent beaucoup les Juifs. Ceux qui montaient au Temple et qui voulaient sacrifier étaient aussitôt poursuivis par les soldats, qui les tuaient; car la citadelle dominait
363. le Temple. Judas, voyant cela, résolut de chasser la garnison, et, réunissant tout le peuple, il assiégea résolument la citadelle. C'était la cent cinquantième année du règne des Séleucides[4]. Il prépara donc des machines, éleva des terrassements, et mit tous
364. ses efforts à s'emparer de la citadelle. Mais plusieurs des transfuges qui s'y trouvaient s'échappèrent de nuit dans la campagne, et, réunissant quelques renégats comme eux, se rendirent auprès du roi Antiochus; ils lui demandèrent de ne pas regarder d'un œil indifférent les mauvais traitements dont les accablaient leurs compatriotes, alors qu'ils les supportaient à cause de son père, pour avoir abandonné leur culte national et l'avoir changé contre
365. celui qu'il leur avait imposé. La citadelle risquait d'être prise par Judas et ses soldats, de même que la garnison placée par le roi,
366. à moins qu'Antiochus n'envoyât quelque secours. A cette nouvelle, le jeune Antiochus se mit en colère, fit venir ses généraux et ses amis, et ordonna de lever des mercenaires et ceux qui, dans le royaume, étaient en âge de porter les armes. On réunit ainsi une

1. I Macc. 6, 14-17 (transcription presque littérale).
2. 164-3 av. J.-C. (165-4 d'après Eusèbe. Ces deux dates ne sont pas nécessairement contradictoires, car il est probable que dans I Macc. l'année macédonienne commence en avril. Antiochus paraît être mort dans le deuxième trimestre de 164).
3. I Macc. 6, 18-30.
4. 163-2 av. J.-C.

armée d'environ cent mille hommes d'infanterie, vingt mille de cavalerie et trente-deux éléphants[1].

367. 4[2]. A la tête de ces troupes, il partit d'Antioche avec Lysias, qui avait le commandement en chef de l'armée. Arrivé en Idumée, il marcha sur Bethsoura, ville bien défendue et difficile à prendre,
368. l'investit, et en commença le siège. Les habitants de Bethsoura résistèrent vigoureusement et incendièrent, dans des sorties, ses machines de guerre, en sorte que beaucoup de temps fut perdu à ce
369. siège. Judas, à l'annonce de l'arrivée du roi, interrompit le siège de la citadelle, se porta à sa rencontre et posa son camp à l'entrée des défilés, en un endroit appelé Bethzacharia, distant des ennemis de
370. soixante-dix stades[3]. Le roi, quittant Bethsoura, dirigea son armée vers le défilé et le camp de Judas, et dès le point du jour disposa ses
371. troupes pour le combat. Il plaça les éléphants les uns derrière les autres, à cause de l'étroitesse des lieux, qui ne permettait pas de les mettre sur une seule ligne[4]. Autour de chaque éléphant s'avançaient mille fantassins et cinq cents cavaliers; les éléphants portaient des tours élevées et des archers. Quant au reste des troupes, le roi les fit monter de chaque côté sur les collines, en plaçant les troupes légères
372. au premier rang[5]. Puis il donna à l'armée l'ordre de pousser des cris, et s'élança contre l'ennemi, en faisant enlever les enveloppes des boucliers d'or et d'airain[6], afin qu'il en partît des reflets éblouissants; les montagnes renvoyaient l'écho des clameurs. Cette mise en scène ne troubla nullement Judas; il reçut les ennemis de pied
373. ferme et tua environ six cents hommes de l'avant-garde. Son frère Éléazar, qu'on appelait Auran, voyant que le plus grand des éléphants était armé de cuirasses d'un luxe royal, et pensant que

1. Les chiffres de *Guerre*, § 41, sont 50.000 fantassins, 5.000 chevaux, 80 éléphants.

2. I Macc. 6, 31-46.

3. Ruines à une lieue au sud de Bethléhem. La distance entre ce lieu et l'ennemi (Bethsoura) est ajoutée par Josèphe.

4. Ce détail est de Josèphe.

5. τοὺς ψιλοὺς est une ingénieuse et vraisemblable correction de Naber (les mss. ont φίλους, « les amis de Roi ». Mais pourquoi ne seraient-ils qu'aux ailes ?).

6. Le détail des enveloppes ôtées est de Josèphe, mais parfaitement conforme à la pratique militaire de l'époque. Cf. Plutarque, *Lucullus*, 27.

le roi le montait, se jeta de ce côté plein d'ardeur, tua plusieurs de ceux qui entouraient l'éléphant, dispersa les autres, et s'étant glissé
374. sous le ventre de l'animal, le frappa à mort. L'éléphant en tombant sur lui l'écrasa sous son poids. C'est ainsi que mourut Éléazar après avoir vaillamment tué un grand nombre d'ennemis.

375. 5[1]. Judas, voyant la force des ennemis, se retira à Jérusalem et se prépara à soutenir un siège[2]. Antiochus envoya une partie de son armée contre Bethsoura pour s'en emparer et vint lui-même à Jé-
376. rusalem avec le reste. Les habitants de Bethsoura, effrayés de la force de l'ennemi et voyant leurs ressources s'épuiser, se rendirent sur le serment qu'ils n'auraient à supporter aucun mauvais traitement de la part du roi. Antiochus, une fois la ville prise, se borna
377. à les chasser désarmés de la ville, où il mit garnison. Mais le siège du Temple de Jérusalem l'arrêta longtemps, grâce à la vigoureuse résistance des Juifs qui y étaient enfermés. A chaque machine par laquelle le roi essayait de les surprendre, ils en opposaient une de
378. leur côté. Cependant la nourriture leur faisait défaut : leurs approvisionnements de blé étaient épuisés, et la terre cette année-là n'avait pas été labourée, car c'était la septième année, pendant laquelle la loi nous prescrit de laisser reposer le sol, et l'on n'avait pas ensemencé. Beaucoup des assiégés s'enfuirent donc parce qu'ils manquaient du nécessaire, en sorte qu'il n'en resta plus qu'un petit nombre dans le Temple.

379. 6[3]. Telle était la situation des Juifs assiégés dans le Temple. Mais Lysias, le général en chef, et le roi Antiochus, à la nouvelle que Philippe arrivait de Perse avec l'intention manifeste de s'emparer du pouvoir pour lui-même, résolurent d'abandonner le siège et de marcher contre lui ; ils ne voulurent[4] cependant pas dévoiler leur projet aux

1. I Macc. 5, 48-54.

2. *Guerre*, § 45, est plus explicite : Judas est battu et se retire, non à Jérusalem, mais dans la toparchie de Gophna. Ce dernier renseignement résulte d'ailleurs peut-être d'une confusion avec les événements racontés plus loin, § 408 suiv.

3. I Macc. 5, 55-59.

4. Josèphe a eu sous les yeux un ms. de I Macc. qui donnait (comme le ms. A) le pluriel κατέσπευδον (au lieu de κατέσπευδεν) et il en a conclu que le roi était d'accord avec Lysias. D'après *Guerre*, § 46, c'est réellement à cause de la pénurie de vivres que le roi lève le siège.

380. soldats et aux chefs. Le roi ordonna donc à Lysias de prendre la pa-
role en sa présence et devant les chefs assemblés, et, sans rien dire de
Philippe, de déclarer que le siège menaçait de traîner en longueur,
que le Temple était bien fortifié, que les vivres allaient manquer
à l'armée; que, d'autre part, il y avait bien des choses à régler dans
381. le royaume; qu'il paraissait donc préférable de traiter avec les assié-
gés, de faire amitié avec tout le peuple juif et de lui permettre le
libre usage de ses lois nationales, dont la privation l'avait entraîné
dans cette guerre ; puis de rentrer à Antioche. Ce discours de
Lysias reçut l'assentiment de l'armée et des chefs.
382. 7[1]. Le roi envoya donc auprès de Judas et des assiégés, et leur offrit
la paix avec la liberté de vivre conformément à leurs coutumes
nationales. Les Juifs accueillirent ces propositions avec joie, et, les
383. serments échangés et les garanties reçues, sortirent du Temple. An-
tiochus y entra alors, et voyant combien la place était forte, viola son
serment et ordonna aux troupes qui l'accompagnaient de détruire
les murs jusqu'aux fondations. Après quoi il retourna à Jérusalem,
384. emmenant le grand-prêtre Onias, qu'on appelait aussi Ménélas. Ly-
sias, en effet, lui avait conseillé de faire mourir Ménélas s'il voulait
que les Juifs se tinssent tranquilles et ne lui créassent plus de dif-
ficultés; car le grand-prêtre avait été seul cause de tout, pour
avoir persuadé au père du roi de forcer les Juifs à quitter le culte
385. de leurs pères. Le roi envoya donc Ménélas à Béroia, en Syrie, et le
fit tuer. Il avait été grand-prêtre dix ans; c'était un homme mé-
chant et impie, qui, pour exercer lui-même le pouvoir, avait forcé
le peuple à violer ses lois traditionnelles. Après Ménélas, Alkimos,
386. qu'on appelait aussi Iakim, devint grand-prêtre. Le roi Antiochus
cependant trouva Philippe déjà maître du pouvoir; il lui déclara la
387. guerre, le fit prisonnier, et le mit à mort. Lorsque le fils du grand-

1. I Macc., 5, 60-63, seulement pour les §§ 382-3 et 386. Ce qui concerne les grands-prêtres n'est pas emprunté à I Macc. et ne s'accorde pas avec cet ouvrage, d'après lequel (7, 9) Alkimos n'aurait été nommé grand-prêtre que sous Démétrius. Telle est aussi la version de II Macc. (14, 13), qui ajoute toutefois (14, 3) qu'Alkimos avait déjà été grand-prêtre. Sur l'exécution de Ménélas à Béroia Josèphe s'accorde avec II Macc. 13, 4 suiv., sans qu'il en résulte qu'il ait connu ce livre.

prêtre Onias — qui, comme nous l'avons déjà dit[1], avait été, en raison de son bas âge, laissé de côté après la mort de son père, — vit que le roi, après avoir tué son oncle Ménélas, avait donné la grande-prêtrise à Alkimos, qui n'était pas de la famille des grands-prêtres, suivant en cela le conseil de Lysias de transférer la charge de cette famille à une autre, ce jeune homme s'enfuit auprès de Ptolémée,
388. roi d'Égypte. Celui-ci et sa femme Cléopâtre lui prodiguèrent les honneurs, et il obtint dans la province d'Héliopolis un emplacement où il bâtit un temple semblable à celui de Jérusalem. Mais nous aurons une meilleure occasion d'en parler[2].

X

1-2. *Avènement de Démétrius Soter. Mission de Bacchidès en Judée.* — 3. *Lutte d'Alkimos et de Judas.* — 4-5. *Expédition de Nicanor. Bataille d'Adasa.* — 6. *Mort d'Alkimos. Judas grand-prêtre. Son alliance avec Rome.*

389. 1[3]. Vers ce même temps[4], Démétrius, fils de Séleucus, s'étant enfui de Rome et s'étant emparé de Tripolis de Syrie[5], ceignit le diadème; puis, à la tête de quelques mercenaires, il pénétra dans le royaume, partout bien reçu par les habitants, qui lui faisaient
390. leur soumission. Ils s'emparèrent même du roi Antiochus et de Lysias et les lui livrèrent vivants. Sur l'ordre de Démétrius, ils furent immédiatement mis à mort. Antiochus avait régné deux ans,

1. *Suprà*, § 237.
2. *Infrà*, XIII, § 62 suiv.
3. I Macc. 7, 1-7.
4. 162/1 av. J.-C. (151 Sél.). Démétrius (I Soter), fils de Séleucus IV Philopator (frère et prédécesseur d'Antiochus Épiphane), était l'héritier légitime du trône des Séleucides. Il était retenu en otage à Rome.
5. I Macc. indique simplement « une ville maritime »; en revanche II Macc. 14, 1, nomme Tripolis.

391. comme il a été déjà dit ailleurs[1]. Beaucoup de Juifs renégats et trans-
fuges se rassemblèrent autour de Démétrius, entre autres le grand
prêtre Alkimos, et portèrent des accusations contre le peuple entier,
392. Judas et ses frères. Ils prétendaient que ceux-ci avaient tué tous
les amis de Démétrius, et que tous ceux qui dans le royaume étaient
de son parti et l'attendaient avaient été détruits par eux ; eux-mêmes
avaient été chassés de leur patrie, réduits à l'exil ; ils demandaient
au roi d'envoyer un de ses amis qui le renseignerait sur tout ce
qu'avait osé faire Judas.
393. 2[2]. Démétrius irrité envoya Bacchidès, ami du roi Antiochus
Epiphane, homme de mérite[3], qui avait le gouvernement de toute
la Mésopotamie; il lui donna une armée, lui confia le grand-
394. prêtre Alkimos, et lui ordonna de tuer Judas et les siens. Bacchidès
quitta Antioche avec ses troupes, et, arrivé en Judée, envoya à
Judas et à ses frères un messager porteur de paroles de paix et
395. d'amitié, car il voulait s'emparer de lui par la ruse. Mais Judas se
méfia : il voyait, en effet, que Bacchidès était venu avec une armée
comme on en amène pour faire la guerre et non la paix. Cependant
quelques-uns du peuple, ajoutant foi aux promesses qu'avait
fait proclamer par héraut Bacchidès et pensant qu'ils n'avaient
rien à redouter de la part d'Alkimos leur compatriote, se rendirent
396. auprès d'eux, et après avoir reçu de tous les deux le serment
qu'ils n'auraient aucun mal, ni eux-mêmes, ni ceux qui étaient du
même parti, firent leur soumission. Mais Bacchidès, sans se soucier
de son serment, fit mettre à mort soixante d'entre eux et détourna
par ce manque de parole à l'égard des premiers tous ceux qui
397. avaient l'intention de se rallier à lui. Puis, après s'être éloigné de
Jérusalem et établi au bourg appelé Bethzetho[4], il envoya cher-

1. Cela n'a été dit nulle part.

2. I Macc. 7, 8-20.

3. Ni cet éloge inattendu de Bacchidès (ἄνδρα χρηστόν), ni le détail qu'il était un ami d'Épiphane ne se lisent dans I Macc.

4. Βηζέθ dans I Macc. Cette localité pourrait être la même que celle qui est plusieurs fois nommée dans la *Guerre* (II, § 328, 530 ; V, § 149, 246) sous le nom de Βεζεθά et qui était un faubourg de Jérusalem. Voir cependant Schlatter, *Zeitschrift des deutschen Palästina Vereins*, XIX, 225.

cher et arrêta plusieurs transfuges et quelques-uns du peuple, les tua tous, et ordonna à tous les habitants de la région d'obéir à Alkimos; après cela, laissant à celui-ci quelques troupes pour assurer sa domination sur le pays, il retourna à Antioche auprès du roi Démétrius.

398. 3[1]. Alkimos, voulant consolider son pouvoir et comprenant qu'en gagnant la bienveillance du peuple il gouvernerait avec plus de sécurité, s'efforçait de rallier tout le monde à sa cause par d'habiles discours, propres à flatter et à plaire. Bientôt il eut autour de lui une troupe nombreuse de partisans et une armée considérable;
399. mais elle était surtout composée de Juifs renégats et transfuges, à la fois ses serviteurs et ses soldats, à la tête desquels il parcourait la contrée en tuant tous les partisans de Judas qu'il rencontrait.
400. Judas, voyant qu'Alkimos devenait puissant et avait mis à mort nombre d'honnêtes et pieux citoyens, se mit lui-même en campagne, tuant les partisans d'Alkimos. Alkimos sentait qu'il ne pourrait pas résister à Judas, auquel il était inférieur en force; il résolut de faire
401. appel à l'alliance de Démétrius. Il se rendit donc à Antioche, et là il excita le roi contre Judas, qu'il accusait de lui avoir déjà fait beaucoup de mal; il lui en ferait, disait-il, encore davantage si l'on ne prenait les devants en envoyant une forte armée pour le châtier.

402. 4[2]. Démétrius, jugeant qu'il y aurait danger pour ses propres intérêts à laisser Judas devenir aussi puissant, envoya Nicanor, le plus dévoué et le plus fidèle de ses amis (celui-là même qui s'était enfui avec lui de Rome), et lui confia les forces qu'il pensait devoir suffire contre Judas; il lui ordonna de n'avoir pour le
403. peuple aucun ménagement. Nicanor, arrivé à Jérusalem, résolut de ne pas attaquer Judas tout de suite; dans l'intention de s'emparer de lui par ruse, il lui envoya des assurances pacifiques, déclarant qu'il ne voyait pas la nécessité d'en venir aux mains et de s'exposer au péril, et qu'il était prêt à lui garantir par serment qu'il n'avait rien à craindre : il n'était venu avec des amis que pour faire connaître les
404. dispositions du roi Démétrius à l'égard de la race juive. Tel fut le

1. I. Macc., 7, 21-25.
2. I Macc., 7, 26-32.

message de Nicanor ; Judas et ses frères le crurent, et, sans soupçonner aucune trahison, lui donnèrent des sûretés et le reçurent avec ses troupes. Nicanor embrassa Judas et, tout en causant avec
405. lui, donna à sa suite un signal convenu pour s'emparer de la personne de Judas. Mais l'autre comprit le guet-apens, s'élança dehors et s'enfuit auprès des siens. Nicanor, voyant son intention et sa ruse découvertes, résolut d'attaquer Judas ; celui-ci ramassa son armée, se prépara au combat, l'attaqua près du bourg de Kapharsalama[1], le battit et le contraignit à se réfugier dans la citadelle de Jérusalem[2].
406. 5[3]. Un jour qu'il descendait de la citadelle pour aller au Temple, quelques-uns des prêtres et des anciens rencontrèrent Nicanor, le saluèrent et lui montrèrent les sacrifices qu'ils allaient, disaient-ils, offrir à Dieu pour le roi. Nicanor leur répondit par des blasphèmes et les menaça, si le peuple ne lui livrait Judas, de raser le Temple à son
407. retour. Sur ces menaces, il quitta Jérusalem, et les prêtres, affligés par ses paroles, se mirent à verser des larmes et supplièrent Dieu de
408. les arracher aux mains des ennemis. Nicanor, une fois sorti de Jérusalem, s'établit auprès du bourg de Béthoron[4], et y campa, pour attendre une autre armée qui lui arrivait de Syrie. Judas, qui avait environ mille[5] soldats en tout, s'en fut camper à Adasa[6], autre bourg,
409. distant de 30 stades de Béthoron. Il exhorta les siens à ne pas se laisser effrayer par la multitude de leurs adversaires, à ne point calculer contre combien d'hommes ils allaient combattre, mais bien qui ils étaient et pour quelle noble cause ils risquaient leur vie, puis à marcher courageusement contre l'ennemi ; cela dit, il les mena au combat. Il attaqua Nicanor ; le combat fut violent, mais Judas eut

1. Site inconnu. Peut-être *Carvasalim* près de Ramlèh, mentionnée au XI[e] siecle.
2. Le texte des mss. de Josèphe attribue la victoire à Nicanor, qui force Judas à se réfugier dans la citadelle. Mais ce texte est à la fois en contradiction avec I Macc. et absurde, car la citadelle était encore aux mains des Syriens. Plusieurs corrections ont été proposées ; nous suivons la leçon de Naber.
3. I Macc., 7, 33-50.
4. Cf. *suprà*, XII, § 289.
5. 3000 selon Macc., 7, 40.
6. Au N.-E. de Beth-horon, près de Gophna (Eusèbe, *Onomasticon*, p. 220 Lagarde). La distance entre Adasa et Beth-horon n'est pas indiquée par Macc.

le dessus, tua à l'ennemi beaucoup de monde; finalement Nicanor
410. lui-même tomba après s'être vaillamment battu. Lui mort, son
armée ne résista même plus; les soldats, ayant perdu leur général,
s'enfuirent en jetant leurs armes. Judas les poursuivit, les massacra,
et fit annoncer au son de la trompette dans tous les bourgs envi-
411. ronnants sa victoire sur l'ennemi. Les habitants à cette nouvelle
sortirent en armes, se portèrent au devant des fugitifs et les tuèrent
un à un, en sorte qu'il n'échappa de ce combat pas un seul des
412. neuf mille hommes de l'armée. Cette victoire fut remportée le
treizième jour du mois appelé chez les Juifs Adar et chez les Macé-
doniens Dystros[1]. Chaque année on la célèbre dans ce même mois
et l'anniversaire est regardé comme une fête[2]. Ce fut le commence-
ment d'une courte période, pendant laquelle le peuple juif fut épar-
gné par la guerre et put jouir de la paix; puis il fut entraîné dans
de nouvelles luttes et de nouveaux périls.

413. 6[3]. Le grand-prêtre Alkimos ayant voulu jeter bas le mur du sanc-
tuaire, qui était vieux et bâti par les anciens prophètes, Dieu le frappa
subitement : il fut terrassé, perdit la parole, et après plusieurs jours
de souffrances ininterrompues, il mourut, ayant été grand-prêtre
414. quatre ans[4]. Après sa mort, le peuple donna la grande prêtrise à Judas.
Celui-ci, ayant appris la puissance des Romains, leurs conquêtes de la
Gaule[5], de l'Ibérie, de Carthage en Libye, et de plus leurs victoires

1. Mars 161 av. J.-C.

2. Le « jour de Nicanor » est également mentionné par II Macc., 15, 36, et par *Megillath Taanith*, § 30.

3. I Macc., 8.

4. Cet événement est placé par I Macc. (9, 54-56) sous le gouvernement de Jonathan et naturellement il n'y est pas question de l'élévation de Judas au pontificat. Josèphe affirmera de nouveau ce dernier détail, § 419 et § 434, mais il se contredit, *Ant.*, XX, 10, où il déclare qu'après la mort d'Alkimos, la grande prêtrise vaqua pendant 7 ans. Josèphe a dû avoir sous les yeux un exemplaire de I Macc. falsifié dans un intérêt hasmonéen. Le mur du sanctuaire que veut abattre Alkimos est probablement le mur d'enceinte qui séparait la cour accessible aux païens du vestibule intérieur, réservé aux Israélites. Cf. Schürer, I[3], p. 225, note 6.

5. τῶν Γαλατιῶν; I Macc. τοὺς Γαλάτας. S'agit-il des Gaulois (d'Italie ou de Provence), ou de la Galatie d'Asie Mineure? La mention de la conquête de la Grèce (empruntée à I Macc.) est un anachronisme; celle de Carthage ne se trouve que chez Josèphe.

415. sur la Grèce, et sur les rois Persée, Philippe et Antiochus le Grand, résolut de faire amitié avec eux. Il envoya donc à Rome ses amis Eupolémos, fils de Jean, et Jason, fils d'Éléazar, et les chargea de demander aux Romains de s'allier aux Juifs et d'écrire à Démétrius
416. de ne pas leur faire la guerre. Les ambassadeurs de Judas, arrivés à Rome, furent reçus par le Sénat qui, lorsqu'il connut le but de
417. leur mission, consentit à l'alliance. Il fit un décret à ce sujet, en envoya une copie en Judée, et plaça l'original au Capitole, gravé sur des tables d'airain[1]. Il était conçu en ces termes : « Décret du Sénat
418. au sujet de l'alliance et de l'amitié avec le peuple des Juifs. Aucun des sujets de Rome ne fera la guerre au peuple juif et ne fournira à ses ennemis des vivres, des navires ou de l'argent[2]. Si quelqu'un attaque les Juifs, les Romains leur porteront secours dans la mesure de leurs moyens, et, par contre, si quelqu'un attaque le territoire des Romains, les Juifs combattront avec eux. Si le peuple juif veut ajouter ou retrancher quelque clause à ce traité d'alliance, ce ne sera que d'un commun accord avec le peuple romain, et toute addi-
419. tion nouvelle fera autorité. » Ce décret fut rédigé par Eupolémos, fils de Jean, et Jason, fils d'Éléazar, Judas étant grand-prêtre de la nation, et Simon, son frère, général[3]. Tel fut le premier traité d'alliance et d'amitié entre les Romains et les Juifs.

XI

1. Nouvelle campagne de Bacchidès. — 2. Combat de Berzétho ; défaite et mort de Judas Macchabée.

420. 1[4]. Démétrius, à la nouvelle de la mort de Nicanor et de la perte

1. Josèphe rectifie ici Macc. d'après lequel c'est l'original sur bronze qui est envoyé à Jérusalem.

2. Ici encore Josèphe améliore le texte très obscur de Macc. De même à la fin du § 418.

3. Cette phrase (fait-elle encore partie du décret ?) manque dans I Macc. Elle est d'ailleurs absurde. Willrich en a conclu que le traité avait été signé sous Juda Aristobule (*Judaica*, p. 71).

4. I Macc., 9, 1-10.

de son armée, renvoya Bacchidès en Judée avec de nouvelles
421. troupes. Bacchidès partit d'Antioche, et, arrivé en Judée, campa à Arbèles[1], ville de Galilée; dans les cavernes se trouvaient de nombreux réfugiés, qu'il assiégea et fit prisonniers; puis il quitta ces
422. lieux et se dirigea en toute hâte sur Jérusalem. Ayant appris que Judas était campé dans un bourg appelé Berzetho[2], il marcha contre lui avec vingt mille fantassins et deux mille cavaliers. Judas avait en tout (trois) mille[3] hommes. Ceux-ci, à la vue des forces considérables de Bacchidès, prirent peur, et, quittant leurs rangs, s'enfuirent tous
423. à l'exception de huit cents. Judas, abandonné par ses propres soldats, pressé par l'ennemi, qui ne lui laissait pas le temps de rassembler de nouvelles troupes, n'en était pas moins prêt à combattre Bacchidès avec ses huit cents hommes; il exhorta donc ceux-ci à braver courageusement le danger, et leur donna l'ordre de marcher
424. au combat. Mais ils lui répondirent qu'ils ne pouvaient tenir tête à une telle multitude, et lui conseillèrent pour l'instant de faire retraite et de les sauver, puis de revenir attaquer l'ennemi quand il aurait rallié les siens. « Puisse le soleil, dit-il, ne jamais me voir
425. montrer le dos à l'ennemi. Et quand bien même les circonstances actuelles m'annoncent la fin et qu'il faille absolument périr si je combats, je resterai à mon poste, résolu à supporter courageusement tout ce qui peut m'arriver, plutôt que de ternir aujourd'hui, par la honte de la fuite, mes succès et ma gloire. » Après avoir encouragé en ces termes les soldats qui lui restaient, il leur dit de marcher à l'ennemi, pleins de mépris pour le danger.

426. 2[4]. Bacchidès conduisit ses troupes hors du camp et se disposa au combat; il plaça la cavalerie sur les deux ailes, les troupes légères et les archers sur tout le front de la phalange; lui-même resta à
427. l'aile droite. Ayant ainsi rangé son armée, quand il fut près du

1. Aujourd'hui *Irbid?* (Wellhausen a retiré sa conjecture Ἀρβήλοις). Au lieu de la Galilée, I Macc. nomme Γάλγαλα.

2. Lieu inconnu (la plupart des mss. de I Macc. ont Βερέαν). Peut-être *Bir ez-Zeit* au N. O. de Gophna. Dans *Guerre*, § 47, le combat où périt Judas a lieu à Ἀκέδασα (= *Adasa* du § 408?).

3. Les mss. ont χίλιοι, qui est inadmissible d'après la suite; Macc. donne 3.000.

4. I Macc. 9, 11-22.

camp ennemi, il ordonna au trompette de donner le signal et à l'ar-
428. mée de s'avancer en poussant des cris. Judas fit de même et attaqua l'ennemi. Des deux côtés on combattit avec acharnement et la bataille se prolongea jusqu'au coucher du soleil. A ce moment Judas, voyant que Bacchidès et le plus fort de ses troupes étaient à l'aile droite, prit les plus résolus de ses soldats, s'élança de ce côté,
429. attaqua ceux qui s'y trouvaient et dispersa leur phalange. Puis il enfonça leur centre, les obligea à la fuite, et les poursuivit jusqu'à la montagne appelée Aza[1]. Mais l'aile gauche, voyant la déroute de l'aile droite, se mit à la poursuite de Judas, le cerna et l'enferma
430. en le prenant à revers. Judas, ne pouvant fuir et enveloppé par les ennemis, combattit sur place avec les siens. Après avoir tué nombre de ses adversaires, enfin, épuisé, il succomba lui-même, et mourut; sa fin ne fut pas moins glorieuse que tous ses précédents exploits.
431. Judas mort, ses soldats, n'ayant plus personne sur qui se gui-
432. der, et privés d'un pareil chef, s'enfuirent. Simon et Jonathas, ses frères, obtinrent de l'ennemi, par traité, son corps, l'emportèrent au bourg de Modéï, où leur père avait été aussi enterré, et l'ensevelirent après que le peuple eut mené pendant plusieurs jours de suite son deuil et l'eut honoré par les rites usuels.
433. Telle fut la fin de Judas; c'était un homme courageux, audacieux dans ses entreprises, et qui, fidèle aux instructions de son père Mattathias, avait tout fait et tout souffert pour la liberté de ses
434. compatriotes. Doué de la plus haute valeur, il laissa la plus grande renommée et le plus grand souvenir, pour avoir rendu la liberté à son peuple en l'arrachant au joug des Macédoniens. Il était grand-prêtre depuis trois ans quand il mourut[2].

1. Ἄζωτος dans Macc.
2. 161 av. J.-C. (le 1er mois de l'an 152 Sél. d'après I Macc. 9, 3).

LIVRE XIII

I

1. *Jonathan choisi pour général des Juifs insurgés.* — 2. *Jonathan dans le désert. Massacre de son frère Jean par les Nabatéens.* — 3. *Combat des bouches du Jourdain. Forteresses élevées par Bacchidès.* — 4. *Vengeance de Jonathan et de Simon sur les Nabatéens.* — 5. *Trêve de deux ans. Bacchidès vient assiéger Béthalaga.* — 6. *Traité entre Jonathan et Bacchidès.*

1. 1[1]. Comment le peuple juif, réduit en servitude par les Macédo-
niens, recouvra sa liberté; après combien de combats et de quelle
importance leur général Judas mourut en luttant pour eux, c'est
2. ce que nous avons raconté dans le livre précédent. Après la
mort de Judas, tout ce qu'il y avait encore de renégats, tous ceux
qui avaient transgressé les lois nationales, surgirent de nouveau
3. contre les Juifs et, foisonnant de tous côtés, les persécutèrent. A
leur perversité s'ajouta la famine, qui s'abattit sur le pays, si
bien que beaucoup, à cause de la disette de vivres et de l'impossibi-
lité où ils étaient de résister ensemble à la famine et à leurs enne-
4. mis, passèrent aux Macédoniens. Bacchidès rassembla ceux des
Juifs qui avaient renié leurs coutumes nationales et choisi le
genre de vie des autres peuples, et leur confia l'administration du
pays ; ils s'emparèrent des amis de Judas et de ses partisans et les
livrèrent à Bacchidès. Celui-ci les fit périr après des tortures et des

1. I Macc., 9, 23-31.

5. mauvais traitements qu'il leur infligea par plaisir. Devant une sem-
blable calamité, telle que les Juifs n'en avaient pas éprouvé depuis
le retour de Babylone, ceux qui restaient des compagnons de Judas,
voyant que le peuple périssait misérablement, allèrent trouver
son frère Jonathas et le supplièrent d'imiter l'exemple de son frère
et sa sollicitude pour ses compatriotes, qu'il avait poussée jusqu'à
mourir pour la liberté commune; il ne pouvait laisser le peuple sans
6. défenseur dans un moment où le malheur s'abattait sur lui. Jonathas
répondit qu'il était prêt à mourir pour eux, et comme on ne le ju-
geait en rien inférieur à son frère, il fut élu général des Juifs.
7. 2[1]. Bacchidès, à cette nouvelle, craignant que Jonathas ne créât
des difficultés au roi et aux Macédoniens comme auparavant Judas,
8. chercha à s'en débarrasser par ruse. Mais il ne put cacher son dessein
à Jonathas et à son frère Simon, qui, l'ayant appris, s'enfuirent en
toute hâte, avec tous leurs compagnons, dans le désert le plus rap-
proché de la ville[2]; arrivés sur les bords de l'eau qu'on appelle
9. la citerne d'Asphar[3], ils s'y établirent. Bacchidès, quand il sut
qu'ils étaient partis et se trouvaient en cet endroit, marcha contre
eux avec toutes ses forces, et arrivé au delà du Jourdain[4], campa
10. pour faire reposer ses troupes. Jonathas, à la nouvelle que Bac-
chidès marchait sur lui, envoya son frère Jean, appelé aussi Gad-
din, aux Arabes Nabatéens pour déposer chez eux les bagages de
l'armée jusqu'à ce qu'il eût fini de combattre Bacchidès : ces
11. Arabes étaient, en effet, ses amis. Mais comme Jean se rendait chez
les Nabatéens, les fils d'Amaraios[5] lui dressèrent une embuscade
au sortir de la ville de Médaba, s'emparèrent de lui et de son

1. I Macc., 9, 32-36.
2. Au désert de Thekoa, à 2 lieues au S. de Bethléem (Macc. 9, 33).
3. Localité inconnue.
4. Josèphe suit le récit de Macc., mais en réalité il faut admettre que non seulement le guet-apens des Nabatéens (§ 10-11), mais encore la razzia vengeresse de Jonathan (§ 18-21) se placent avant le départ de Bacchidès : c'est parce que Jonathan est parti en guerre au delà du Jourdain que Bacchidès lui aussi franchit le fleuve.
5. οἱ υἱοὶ Ἀμβρί ou Ἰαμβρί (Macc. 9, 36). Tribu inconnue. Medaba ou Madeba, à 25 kilomètres au S. E. de l'embouchure du Jourdain dans la mer Morte.

escorte, et après avoir pillé le convoi, tuèrent Jean et tous ses compagnons. Cependant les frères de leur victime leur infligèrent bientôt le châtiment qu'ils méritaient, comme nous le raconterons.

12. 3[1]. Bacchidès, à la nouvelle que Jonathas campait dans les marais du Jourdain, choisit le jour du Sabbat pour l'attaquer, persuadé
13. qu'il ne combattrait pas ce jour-là, pour obéir à la loi. Mais Jonathas, après avoir exhorté ses compagnons et leur avoir dit qu'il y allait de leur vie, puisque, pris entre le fleuve et l'ennemi[2], ils ne pouvaient fuir (car l'ennemi était devant eux et le fleuve derrière), pria
14. Dieu de lui accorder la victoire et engagea la bataille. Il avait déjà tué beaucoup d'ennemis, quand il vit Bacchidès se précipiter furieusement sur lui; il étendit alors la main droite comme pour le frapper. Mais Bacchidès aperçut le geste et évita le coup; Jonathas sauta dans le fleuve avec ses compagnons, le traversa à la nage, et se mit ainsi en sûreté au delà du Jourdain; les ennemis ne traversèrent plus le fleuve et Bacchidès revint aussitôt à la citadelle de Jérusalem.
15. Cette bataille lui coûta environ deux mille hommes de son armée[3]. Bacchidès se rendit ensuite maître de plusieurs villes de Judée et les fortifia : Jéricho, Emmaüs, Béthoron, Bethèla, Thamnatha, Phara-
16. tho, Tochoa[4], Gazara ; il construisit dans chacune d'elles des tours, bâtit une enceinte de murailles hautes et solides, et y établit des garnisons destinées à faire des sorties pour dévaster le territoire juif.
17. Il fortifia surtout la citadelle de Jérusalem. Et prenant comme otages les enfants des premiers de la Judée, il les enferma dans la citadelle et la garda ainsi.

1. I Macc. 9, 43-53.

2. Ce récit n'est pas clair et le texte de I Macc. ne l'éclaircit guère. Si Bacchidès a *franchi* le fleuve (§ 9; Macc. 9, 34) — c'est à dire passé sur la rive E. du Jourdain — on ne voit pas bien comment Jonathas peut avoir ce fleuve à dos et surtout comment il peut se sauver « au-delà du Jourdain » que les ennemis « ne traversent plus » (§ 14). Les commentateurs admettent que le combat eut lieu sur la rive E. et que Jonathas se réfugia à l'ouest dans le désert de Juda.

3. 1000 seulement d'après Macc.

4. Τεφών Macc. Emplacement inconnu. Pharatho est dans le pays d'Ephraïm, au S. O. de Sichem.

18. 4[1]. Vers ce même temps un messager vint annoncer à Jonathas et
à son frère Simon que les fils d'Amaraios allaient célébrer un ma-
riage, et amener de la ville de Nabatha[2] la fiancée, fille d'un haut
personnage arabe ; le cortège de la jeune fille serait riche et brillant.
19. Jonathas et Simon jugèrent qu'une occasion favorable se présen-
tait de venger leur frère, et qu'ils auraient là toutes les facilités
pour tirer des fils d'Amaraios le châtiment de la mort de Jean ; ils
marchèrent sur Médaba, et, s'embusquant dans la montagne, atten-
20. dirent leurs ennemis. Quand ils les virent arriver conduisant la
jeune fille et le fiancé, accompagnés du cortège d'amis usité dans les
noces, ils s'élancèrent de leur embuscade, les tuèrent tous et s'en
retournèrent après avoir pris toutes les parures et fait main basse
21. sur tout le bagage des hommes. Telle fut la vengeance qu'ils ti-
rèrent des fils d'Amaraios pour le meurtre de leur frère Jean : les cou-
pables eux-mêmes, les amis qui les accompagnaient, leurs femmes
et leurs enfants, périrent, au nombre d'environ quatre cents[3].
22. 5[4]. Simon et Jonathas retournèrent aux marais du Jourdain et y
demeurèrent. Bacchidès, après avoir assuré la tranquillité de la
Judée en mettant partout des garnisons, retourna auprès de roi. Et
23. pendant deux ans les Juifs eurent la paix. Les transfuges et les re-
négats, voyant que Jonathas et ses compagnons parcouraient le
pays en toute liberté, à la faveur de la paix, firent demander à Dé-
métrius de leur envoyer Bacchidès pour s'emparer de Jonathas ; ils
assuraient que cette capture serait facile, et qu'en tombant une nuit
24. sur eux sans qu'ils s'y attendissent, on les tuerait tous. Le roi en-
voya donc Bacchidès ; celui-ci, aussitôt arrivé en Judée, écrivit à
25. tous ses amis, aux Juifs, à ses alliés, de lui livrer Jonathas. Tous
essayèrent de s'emparer de Jonathas, mais en vain, car il se gardait
bien, se doutant du complot tramé contre lui. Bacchidès entra alors

1. I Macc. 9, 37-42. Dans nos manuscrits de I Macc. cet épisode est placé avec raison *avant* le combat des bouches du Jourdain.

2. Un ms. a Γαβαθᾶ, un autre Βαθανὰ (Macc. Ναδαβάθ). Site inconnu. D'après I Macc. la fiancée était Cananéenne, non Arabe.

3. Ce chiffre n'est point donné par I Macc.

4. I Macc. 9, 57-69 (après avoir raconté la mort d'Alkimos, 153 Sél. = 160-159 av. J.-C.).

dans une violente colère contre les Juifs transfuges, prétendant qu'ils
l'avaient trompé, lui et le roi, et s'emparant de cinquante des plus
26. importants d'entre eux, il les mit à mort[1]. Jonathas avec son frère et
ses compagnons se retira à Béthalaga, bourg du désert[2], par crainte
de Bacchidès ; il y construisit des tours et une enceinte de murailles,
27. et s'y tint en sûreté, sous bonne garde. Bacchidès, à cette nouvelle,
marcha contre Jonathas, avec ses troupes et ceux des Juifs qui étaient
ses alliés, vint attaquer ses retranchements et l'assiégea pendant
28. de longs jours. Mais Jonathas ne céda pas à l'effort du siège. Après
une vigoureuse résistance, il laissa son frère Simon dans la place pour
tenir tête à Bacchidès, et lui-même gagna secrètement la campagne, réunit une troupe considérable de ses partisans, tomba
pendant la nuit sur le camp de Bacchidès, et lui tua beaucoup de
monde, en sorte que son frère Simon sut bientôt lui-même qu'il
29. avait attaqué les ennemis. Comprenant que c'était Jonathas qui
les massacrait, Simon fit une sortie contre eux, brûla les machines de siège des Macédoniens et en fit un assez grand carnage.
30. Quand Bacchidès se vit cerné par ses adversaires et attaqué de
front et à revers il tomba dans le découragement et l'indécision,
31. consterné de la façon imprévue dont se dénouait le siège. Il tourna
donc sa fureur contre les Juifs transfuges qui avaient prié le roi de
l'envoyer, les accusant de l'avoir trompé, et ne songea plus qu'à
terminer le siège sans trop de déshonneur et à rentrer chez lui.
32. 6[3]. Jonathas, ayant eu connaissance de ses dispositions, lui envoya proposer un traité de paix et d'amitié, et l'échange des prison-
33. niers faits de part et d'autre[4]. Bacchidès, trouvant que c'était là une
retraite très honorable, fit amitié avec Jonathas, échangea avec lui
le serment qu'ils ne marcheraient plus l'un contre le territoire de
l'autre, puis, après avoir rendu les prisonniers juifs et recouvré les
siens, il rentra à Antioche auprès du roi ; une fois de retour, il n'en-
34. vahit plus jamais la Judée. Jonathas, désormais libre, s'établit

1. Dans Macc. 9, 61 il semble que c'est Jonathan qui fait périr ces 50 traitres.
2. Βαιθβασί Macc. Site inconnu.
3. I Macc. 9, 70-73.
4. Macc. ne parle que des prisonniers juifs.

dans la ville de Machma[1], où il jugea la population et purgea la nation des méchants et renégats en les châtiant.

II

1-3. *Invasion d'Alexandre Bala. Concessions des deux prétendants aux Juifs; Jonathan grand-prêtre.* — 4. *Défaite et mort de Démétrius.*

35. 1[2]. La cent soixantième année[3], Alexandre, fils d'Antiochus Épi
phane[4], remonta en Syrie et s'empara de Ptolémaïs grâce à la
trahison des soldats de la garnison, qui en voulaient à Démétrius
36. de sa fierté et de la difficulté qu'il y avait à l'aborder. Il s'était,
en effet, enfermé dans un palais défendu par quatre tours, qu'il
s'était fait bâtir non loin d'Antioche, et ne laissait approcher de
lui personne; il était de plus négligent et insouciant des affaires, ce qui redoublait la haine de ses sujets, comme nous
37. l'avons déjà raconté ailleurs[5]. A la nouvelle de l'entrée d'Alexandre
dans Ptolémaïs, Démétrius marcha contre lui avec toute ses
forces. Il envoya aussi à Jonathas des messagers pour faire avec
lui alliance et amitié : il voulait devancer Alexandre, de peur que
38. celui-ci ne le prévînt et n'obtînt l'aide de Jonathas, car il avait
lieu de craindre que Jonathas, se souvenant du mal que Démétrius avait fait, ne se laissât facilement persuader de se déclarer contre lui. Il l'invita donc à réunir ses forces, à préparer ses armes, et à reprendre les otages prélevés sur les Juifs et enfer-

1. A 9 milles romains au nord de Jérusalem (aujourd'hui Makhmas près de Rama).

2. I Macc. 10, 1-14 (notre § 36 et la fin du § 35 proviennent d'une autre source).

3. 160 Sél. = 153/2 av. J.-C.

4. Alexandre Bala se donnait pour fils d'Antiochus Epiphane, mais tout fait croire que c'était un enfant supposé.

5. Encore un lapsus de plagiaire; Josèphe n'a encore rien dit de cela.

39. més par Bacchidès dans la citadelle de Jérusalem. Jonathas, au reçu de ces ouvertures de la part de Démétrius, se rendit à Jérusalem, et lut la lettre du roi en présence du peuple et des soldats
40. qui gardaient la citadelle. A cette lecture, les Juifs transfuges et apostats de la citadelle furent saisis de crainte, voyant que le roi permettait à Jonathas de réunir une armée et de reprendre les
41. otages. Jonathas rendit chacun de ceux-ci à leurs parents. Et c'est ainsi qu'il se fixa à Jérusalem ; il fit d'importants remaniements dans la ville et régla tout à sa volonté. Il fit construire notamment les murailles de la ville [1] en pierres carrées pour qu'elles
42. résistassent mieux aux attaques de l'ennemie. En présence de ces faits, les soldats des garnisons de Judée abandonnèrent tous leur poste et s'enfuirent à Antioche, à l'exception de ceux de Bethsoura et de la citadelle de Jérusalem [2] : ceux-ci étaient, en effet, pour la plus grande partie des Juifs transfuges et apostats ; c'est pour cela qu'ils n'abandonnèrent pas leurs garnisons.

43. 2 [3]. Alexandre, ayant su les promesses faites par Démétrius à Jonathas, et ayant appris la vaillance de celui-ci, les exploits qu'il avait accomplis en luttant contre les Macédoniens, tout ce qu'il avait eu à souffrir de Démétrius et de Bacchidès, le général de Démétrius, déclara à ses amis qu'il ne pouvait, dans les circonstances présentes, trouver un meilleur allié que ce Jonathas, si courageux contre l'ennemi et nourrissant une haine personnelle contre Démétrius
44. qui lui avait fait et avait éprouvé de lui beaucoup de mal. Si donc ils étaient d'avis de se l'attacher contre Démétrius, rien ne pouvait être plus utile que de solliciter maintenant son alliance [4]. Ses amis et lui décidèrent donc d'envoyer un messager à Jonathas et lui
45. écrivirent en ces termes : « Le roi Alexandre à Jonathas, son frère, salut. Nous avons entendu depuis longtemps vanter ta valeur et ta fidélité, et c'est pourquoi nous t'envoyons demander ton amitié

1. Autour de la colline de Sion (Macc. 10, 11).
2. Macc. ne mentionne que Bethsoura, mais évidemment l'Akra ne fut pas évacuée.
3. I Macc. 10, 15-20.
4. Texte altéré.

et ton alliance. Nous te nommons dès aujourd'hui grand-prêtre des Juifs et te donnons le titre de notre ami. Je t'envoie en présent un habit de pourpre et une couronne d'or, et je te prie d'avoir pour nous la considération que nous avons pour toi. »

46. 3[1]. Jonathas, au reçu de cette lettre, revêtit l'habit de grand-prêtre, à l'occasion de la fête des Tabernacles, quatre ans[2] après la mort de son frère Judas : pendant ces quatre années il n'y avait pas eu de grand prêtre. Il réunit une armée considérable et forgea
47. une grande quantité d'armes. Quand Démétrius apprit ces faits, il en fut vivement contrarié ; il se reprocha sa lenteur et de n'avoir pas gagné par de bons procédés Jonathas, et devancé ainsi Alexandre, au lieu de lui laisser le temps d'agir. Il écrivit donc lui
48. aussi une lettre à Jonathas et au peuple, ainsi conçue : « Le roi Démétrius à Jonathas et au peuple juif, salut. Puisque vous avez conservé votre amitié pour nous et que vous n'avez pas passé à nos ennemis, malgré leurs tentatives pour vous débaucher, je loue votre fidélité et vous prie de rester dans les mêmes sentiments, dont
49. vous recueillerez de notre part fruit et récompense. Je vous libérerai, en effet, de la plupart des tributs et des redevances que vous payiez aux rois mes prédécesseurs et à moi-même, et dès maintenant je vous exempte des tributs permanents. Outre cela, je vous fais la remise du sel et des couronnes que vous m'apportiez ; la part qui me revenait en remplacement du tiers de la moisson et de la moitié de la récolte des arbres fruitiers[3], je vous l'abandonne,
50. à dater de ce jour. Je vous exempte également à partir d'aujourd'hui et pour toujours de la taxe que devaient me payer par tête les habitants de la Judée et des trois toparchies annexes, Samarie,

1. I Macc. 10, 21-45. Contre l'authenticité du rescrit de Démétrius, cf. Willrich, *Judaica*, p. 52 suiv., qui considère à tort le texte de Josèphe comme l'original du « faux ».

2. Ce chiffre est erroné ou altéré ; il faudrait *huit* ans. La date donnée par Macc. est le 7e mois de l'an 160 Sél., automne 153 av. J.-C. (Ce texte est un de ceux qui prouvent que l'année séleucide de I Macc. commence au printemps.)

3. Texte suspect.

51. Galilée et Pérée[1]. Je veux que la ville de Jérusalem soit sacrée, in-
violable, et exempte, jusqu'à ses limites, de la dîme et des droits de
douane. Je remets la citadelle aux mains de votre grand-prêtre Jona-
thas : il pourra y placer, comme garnison, ceux de ses fidèles et
52. amis qu'il voudra, qui la garderont pour nous. Je remets en liberté
tous les Juifs prisonniers et esclaves sur notre territoire. J'interdis
la réquisition des bêtes de somme des Juifs ; ceux-ci seront exempts
de toutes corvées les jours de Sabbat ou de fête, et trois jours avant[2]
53. chaque fête. De même, je renvoie libres et indemnes de tout dom-
mage tous les Juifs habitant mon royaume, et j'autorise ceux qui le
désirent à entrer dans mon armée, jusqu'à concurrence de trente
mille ; et partout où ils iront, ils recevront la même solde que mes
propres soldats. J'en placerai une partie dans les garnisons, quel-
ques-uns dans ma garde personnelle, et je leur donnerai des com-
54. mandements à ma cour. Je vous[3] permets aussi d'observer et de con-
server vos lois nationales, et de réduire à votre obéissance les trois
préfectures annexées à la Judée ; j'autorise le grand-prêtre à veiller
à ce qu'aucun Juif n'ait d'autre temple où adorer Dieu, que le Tem-
55. ple de Jérusalem[4]. Je donnerai sur mon trésor chaque année, pour
les frais des sacrifices, cent cinquante mille (drachmes)[5], et je veux
que tout l'excédent des sommes[6] vous appartienne. Quant aux
dix mille drachmes[7] que les rois retiraient du Temple, je vous en
fais la remise parce qu'elles reviennent aux prêtres qui desservent
56. le Temple. Et tous ceux qui se réfugieront dans le Temple de
Jérusalem ou dans ses dépendances, soit parce qu'ils devaient
de l'argent au trésor royal, soit pour toute autre cause, seront

1. Josèphe a mal compris Macc. 10, 30 où il est question de 3 nomes *détachés* de la Samarie et de la Galilée (Kautzsch supprime ce dernier nom).

2. « Et après » ajoute Macc. 10, 34.

3. Macc. 10, 37 dit « je *leur* permets ».

4. Clause ajoutée par Josèphe. En revanche il omet la donation de Ptolemaïs (10, 39).

5. 15.000 sicles d'argent d'après Macc. 10, 40.

6. Cette phrase obscure est à peine éclaircie par Macc. 10, 41, où l'on voit qu'il s'agit d'arriérés dus au Temple par le trésor royal.

7. 5.000 sicles (Macc. 10, 42), somme équivalente.

57. libérés et n'auront rien à craindre pour leurs biens. Je permets aussi de restaurer le Temple et de le rebâtir à mes frais ; j'autorise la reconstruction des murailles de la ville, et l'édification de tours élevées, également à mes frais, et s'il est quelque place forte qu'il importe à la sécurité du territoire des Juifs de fortifier, que ces travaux soient faits à ma charge. »

58. 4[1]. Telles furent les promesses et les marques de bienveillance que Démétrius prodigua aux Juifs dans sa lettre. Le roi Alexandre de son côté réunit une armée considérable de mercenaires et des troupes de Syrie qui s'étaient ralliées à lui et marcha contre Démé-
59. trius. La bataille s'engagea ; l'aile gauche de Démétrius mit en fuite ses adversaires, les poursuivit fort loin, en tua un grand nombre et pilla leur camp ; mais l'aile droite, où se trouvait Démé-
60. trius, fut vaincue. Tous les soldats s'enfuirent ; Démétrius combattit bravement, tua beaucoup d'ennemis, et se mit à la poursuite des autres ; mais il se lança dans un marais profond et difficile à traverser ; son cheval étant tombé, il ne put s'enfuir et fut
61. tué : les ennemis, en effet, à la vue de sa chute, firent volte-face, l'entourèrent et l'accablèrent de leurs javelots. Démétrius, quoique démonté, résista courageusement ; mais enfin, couvert de blessures, incapable de tenir davantage, il tomba. Telle fut la fin de Démétrius ; il avait régné onze ans, comme nous l'avons raconté ailleurs[2].

1. I Macc. 10, 46-50. Tous les détails relatifs à la bataille (§ 59-61) proviennent d'une autre source. En revanche, Josèphe a omis de signaler que les Juifs repoussèrent les avances de Démétrius et restèrent attachés au parti d'Alexandre.

2. Toujours la même formule copiée sur la source grecque. Comme Polybe (III, 5) attribuait à Démétrius 12 ans de règne, on voit que cette source n'est pas Polybe.

III

1-3. *Onias fonde le temple de Léontopolis en Égypte.* — 4. *Querelle des Juifs et des Samaritains à Alexandrie.*

62. 1[1]. Cependant le fils du grand-prêtre Onias, qui portait le même nom que son père, et qui s'était réfugié à Alexandrie, où il vivait auprès du roi Ptolémée, surnommé Philométor, comme nous l'avons dit plus haut[2], voyant la Judée maltraitée par les Macédo-
63. niens et leurs rois, et désireux de s'acquérir une gloire et une renommée impérissables, fit demander au roi Ptolémée et à la reine Cléopâtre la permission de construire en Égypte un temple semblable à celui de Jérusalem, et d'y installer des Lévites et des
64. prêtres de la race voulue. Il s'appuyait surtout dans son dessein sur une prophétie du prophète Esaïe, qui vivait plus de six cents ans auparavant et avait prédit qu'il fallait absolument qu'un temple fût bâti en Égypte au Dieu tout-puissant par un Juif[3]. Onias, enflammé par cette prophétie, écrivit la lettre suivante à Ptolémée et à Cléopâtre :
65. « Après vous avoir rendu de nombreux et importants services à la guerre, avec l'aide de Dieu[4], après avoir parcouru la Cœlé-Syrie et la Phénicie, je suis arrivé avec les Juifs à Léontopolis, dans le nome

1. La source des sections 1-3 est inconnue, mais doit être un document hostile à la création d'Onias. Ni la lettre d'Onias ni la réponse du roi ne sont authentiques. Il faut rapprocher le récit parallèle de la *Guerre*, VII, 10, 3, qui diffère de celui-ci par plusieurs détails. Cf. sur ces textes Büchler, *Tobiaden und Oniaden*, p. 239 suiv. dont les hypothèses sont toutefois invraisemblables.

2. *Suprà*, XII, § 387.

3. *Isaïe*, XIX, 19 : « En ce jour-là il y aura un autel à l'Éternel au milieu du pays d'Égypte et un monument dressé sur sa frontière. » On sait que ce texte est suspect d'interpolation.

4. Cette phrase semble prouver qu'il faut identifier notre Onias IV avec Onias, général de Ptolémée Philométor et de Cléopâtre, mentionné dans le *C. Apion*, II, 5.

66. d'Héliopolis[1], et en divers autre lieux habités par notre peuple ; j'ai trouvé presque partout des sanctuaires élevés contre toute convenance, ce qui indispose les fidèles les uns contre les autres[2] ; c'est ce qui est arrivé aussi aux Égyptiens, parce qu'ils ont trop de temples et ne s'entendent pas sur le culte. Ayant donc rencontré, dans la forteresse qui porte le nom de la Boubastis Sauvage, un endroit à souhait, foisonnant de bois de toutes sortes, plein d'animaux
67. sacrés, je vous prie de me permettre de nettoyer et purifier le temple abandonné et écroulé qui s'y trouve, et de le relever en l'honneur du Dieu tout-puissant, à l'image de celui de Jérusalem et sur les mêmes mesures, sous l'invocation de toi, de ta femme et de tes enfants ; de cette façon, les Juifs qui habitent l'Égypte, trouvant là un lieu où ils pourront se réunir dans une mutuelle concorde, ser-
68. viront tes intérêts. Car le prophète Esaïe a prédit ceci : *il y aura en Égypte un autel de sacrifices consacré au Dieu notre maître* ; et cet endroit lui a inspiré beaucoup d'autres prophéties pareilles. »

69. 2. Voilà ce qu'écrivit Onias à Ptolémée. On jugera de la piété du roi ainsi que de sa sœur et épouse Cléopâtre d'après la lettre qu'ils lui répondirent : ils rejetèrent, en effet, sur la tête d'Onias la faute et la violation de la loi ; voici leur réponse :

70. « Le roi Ptolémée et la reine Cléopâtre à Onias, salut. Nous avons lu la supplique par laquelle tu nous demandes la permission de relever à Léontopolis, dans le nome d'Héliopolis, un temple ruiné, appelé temple de Boubastis Sauvage. Nous nous demandons si ce temple bâti dans un lieu impur et plein d'animaux
71. sacrés sera agréable à Dieu. Mais puisque tu dis que le prophète Esaïe a prédit cet événement depuis longtemps, nous te donnons cette permission, si elle ne doit avoir rien de contraire à la loi :

1. La seule ville connue du nom de Léontopolis était le chef-lieu d'un nome distinct ; il semble donc qu'il s'agisse ici d'une autre ville du même nom, qui n'est pas autrement connue. Toute la phrase est d'ailleurs suspecte d'altération. — Sur l'emplacement présumé du temple d'Onias, cf. Schürer, III[3], p. 97 suiv. Josèphe indique ailleurs (*Guerre*, VII, § 426) qu'il était à 180 stades de Memphis.

2. S'agit-il ici de synagogues ou bien de lieux de sacrifices, dont il n'est question nulle part ailleurs ? S'agit-il même des Juifs ?

car nous ne voulons paraître coupables d'aucune faute envers Dieu. »

72. 3. Onias prit donc possession de ce lieu, et y construisit à Dieu un temple et un autel semblable à celui de Jérusalem, mais plus petit et moins riche. Je ne crois pas utile d'en décrire ici les dimensions et le mobilier, car je l'ai fait dans mon septième livre
73. des Guerres des Juifs[1]. Onias trouva, de plus, des Juifs semblables à lui, des prêtres et des lévites pour célébrer le culte. Mais ces détails suffisent au sujet de ce temple.

74. 4[2]. Il arriva que la division se mit à Alexandrie entre les Juifs et les Samaritains, qui honoraient le temple du mont Garizim, bâti du temps d'Alexandre; ils portèrent leur différend au sujet de leurs temples devant Ptolémée lui-même, les Juifs prétendant que le temple construit suivant les lois de Moïse était le Temple de Jéru-
75. salem, les Samaritains celui du mont Garizim. Ils prièrent le roi de tenir un conseil avec ses amis pour y écouter leurs discours sur ce point, et de punir de mort ceux qui auraient le dessous. Sabbaios parla pour les Samaritains, avec Théodosios; Andronicos, fils de Messalamos, pour les habitants de Jérusalem et
76. les Juifs. Ils jurèrent par Dieu et par le roi de donner des preuves tirées de la loi, et prièrent Ptolémée, si l'un d'eux était pris à violer son serment, de le faire mourir. Le roi réunit donc en conseil un grand nombre de ses amis et prit place pour entendre les ora-
77. teurs. Les Juifs qui se trouvaient à Alexandrie s'agitaient fort au sujet des hommes qui attaquaient le temple de Jérusalem[3]; car il leur aurait été pénible que l'on détruisît ce Temple si ancien, le
78. plus illustre de toute la terre. Sabbaios et Théodosios cédèrent à Andronicos le droit de parler en premier. Celui-ci commença à tirer ses arguments de la loi, et de l'ordre de succession des grands-

1. *Guerre*, VII, 10, 3 (§ 427 suiv.)
2. Source inconnue. La querelle, qui était chronique (*suprà* XII, § 10), et peut-être les noms des orateurs (ou des pamphlétaires?) semblent authentiques, mais le reste est du roman. Cf. Büchler, *op. cit.*, p. 252 suiv. dont nous n'acceptons pas, d'ailleurs, l'interprétation plus que téméraire.
3. Le texte paraît altéré.

prêtres, qui de père en fils s'étaient transmis la charge et l'administration du Temple; il rappela que tous les rois d'Asie avaient honoré le Temple d'offrandes et de dons magnifiques, tandis que, pour ce qui était du temple de Garizim, personne n'en avait pris
79. souci ni cure, comme s'il n'existait même pas. Par ces arguments et bien d'autres du même genre, Andronicos persuada le roi de décider que le temple construit suivant la loi de Moïse était le Temple de Jérusalem, et de faire mettre à mort Sabbaios et Théodosios. Telles furent les événements relatifs aux Juifs d'Alexandrie qui se passèrent sous Ptolémée Philométor.

IV

1. *Alexandre Bala épouse la fille du roi d'Égypte.* — 2. *Faveur de Jonathan auprès de lui.* — 3-4. *Invasion de Démétrius Nicator. Victoire de Jonathan sur Apollonios à Azot.* — 5-7. *Conquête de la Syrie par Ptolémée Philométor.* — 8. *Mort d'Alexandre et de Ptolémée.* — 9. *Démétrius roi; son rescrit en faveur des Juifs.*

80. 1[1]. Après la mort de Démétrius, tué dans la bataille, comme nous l'avons raconté plus haut[2], Alexandre, devenu maître du royaume de Syrie, écrivit à Ptolémée Philométor pour lui demander sa fille en mariage; il était juste, disait-il, que Ptolémée s'alliât ainsi à un prince qui avait recouvré le pouvoir paternel, guidé par la protection divine, qui avait vaincu Démétrius, et qui ne serait d'ailleurs
81. nullement indigne d'une alliance avec lui. Ptolémée accueillit favorablement sa proposition; il répondit qu'il était heureux de le voir recouvrer une puissance qui avait appartenu à son père et

1. I Macc. 10, 51-58, qui donne la date du mariage. 162 Sél. = 151/2 av. J.-C.
2. *Suprà*, § 61.

promit de lui donner sa fille; il le priait de venir au devant de lui jusqu'à Ptolémaïs, où il allait la conduire lui-même; il l'accompagnerait, en effet, d'Égypte jusqu'à cette ville et là l'unirait
82. à Alexandre. Après avoir écrit cette lettre, Ptolémée s'empressa de se rendre à Ptolémaïs en emmenant sa fille Cléopâtre. Il y trouva Alexandre qui était venu à sa rencontre, suivant ses instructions, et lui donna sa fille avec une dot en argent et en or, digne d'un roi.
83. 2[1]. Pendant les fêtes du mariage, Alexandre écrivit au grand-prêtre Jonathas pour l'inviter à venir à Ptolémaïs. Jonathas se rendit auprès des souverains, leur offrit des présents magnifiques
84. et fut traité par tous deux avec la plus grande distinction Alexandre l'obligea à quitter son vêtement habituel pour en prendre un de pourpre, puis après l'avoir fait asseoir à ses côtés sur l'estrade, il ordonna à ses officiers d'aller avec lui dans la ville et de faire déclarer par un héraut défense de parler contre lui, de lui sus-
85. citer des difficultés. Les officiers accomplirent leur mission; et, quand on vit les honneurs rendus publiquement à Jonathas par ordre du roi, tous ceux qui s'apprêtaient à porter des accusations contre lui ou qui le haïssaient s'enfuirent, dans la crainte d'être eux-mêmes victimes de quelque malheur. Et le roi Alexandre poussa la bienveillance pour Jonathas jusqu'à l'inscrire parmi ses « premiers amis[2] ».
86. 3[3]. La cent soixante-cinquième année[4], Démétrius, fils de Démétrius, avec un nombre considérable de mercenaires que lui fournit
87. Lasthénès le Crétois, s'embarqua en Crète pour la Cilicie[5]. Cette nouvelle jeta dans l'inquiétude et le trouble Alexandre, qui rentra précipitamment de Phénicie à Antioche afin d'y prendre toutes les
88. mesures de sûreté avant l'arrivée de Démétrius. Il laissa, pour gou-

1. I Macc., 10, 59-66.
2. Josèphe omet un fait capital (Macc. 10, 65), la nomination de Jonathan comme στρατηγὸς καὶ μεριδάρχης de Judée.
3. I Macc., 10, 67-73.
4. 165 Sél. = 148/7 av. J.-C.
5. La mention de la Cilicie est ajoutée par Josèphe. Bevan (*House of Seleucus*, II, 301) propose à tort de lire εἰς Σελεύκειαν (Séleucie de Piérie).

verner la Cœlé-Syrie, Apollonios Daos[1]. Celui-ci, à la tête d'une armée importante, vint à Iamnée et fit dire au grand-prêtre Jonathas qu'il était injuste que seul il vécût en pleine sécurité et à sa guise,
89. sans obéir au roi; que de tous côtés on lui reprochait de ne pas se soumettre au roi. « Tranquillement établi dans les montagnes, ajoutait-il, ne te fais pas l'illusion de te croire fort; si tu as confiance en ta puissance, descends donc dans la plaine, viens te mesurer avec notre armée et la victoire montrera quel est le plus
90. courageux. Sache cependant que les meilleurs de chaque ville sont dans mon armée; et ce sont les hommes qui ont toujours vaincu tes ancêtres. Viens donc te battre avec nous sur un terrain où l'on puisse lutter non à coups de pierres, mais avec les armes, et où le vaincu n'ait pas de retraite. »

91. 4[2]. Cette provocation irrita Jonathas, qui prit dix mille soldats d'élite et partit de Jérusalem avec son frère Simon. Arrivé à Jopé, il campa hors de la ville, les habitants lui ayant fermé leurs portes ;
92. car ils avaient une garnison établie par Apollonios. Comme Jonathas se disposait à les assiéger, effrayés à l'idée que leur ville pourrait être prise de force, ils lui ouvrirent les portes. Apollonios, à la nouvelle que Jopé était tombé au pouvoir de Jonathas, vint à Azotos, à la tête de trois mille cavaliers et huit mille hommes d'infanterie[3], et de là continua sa route tranquillement et lentement; arrivé près de Jopé, il attira par une feinte retraite Jonathas dans la plaine, plein d'une confiance aveugle dans sa cavalerie sur laquelle repo-
93. saient toutes ses espérances de victoire. Jonathas s'avança et poursuivit Apollonios jusqu'à Azotos. Celui-ci, dès que l'ennemi se trouva
94. en plaine, fit volte-face et l'attaqua. Il avait disposé mille cavaliers en embuscade dans un ravin pour se montrer sur les derrières de l'ennemi; Jonathas s'en aperçut et ne se laissa pas effrayer. Il

1. Josèphe a eu sous les yeux un exemplaire mutilé de I Macc. En réalité, c'est Démétrius qui nomme (ou confirme?) Apollonios comme commandant de la Cœlé-Syrie : καὶ κατέστησε Δημήτριος Ἀπολλώνιον τὸν (?) ὄντα ἐπὶ Κοίλης Συρίας (Macc. 10, 69). On voit aussi que le surnom de Δαός (latin : *taum*) ne se trouve que dans Josèphe.

2. I Macc., 10, 74-89.

3. Ce chiffre n'est pas donné par Macc.

fit former le carré par son armée et prit ses dispositions pour recevoir l'ennemi des deux côtés, prêt à résister aux assaillants qui
95. se présenteraient de front et à revers. Le combat se prolongea jusqu'au soir. Jonathas donna alors à son frère Simon une partie de ses troupes avec ordre d'attaquer la phalange des ennemis; lui-même ordonna à ses gens de se retrancher sous leurs armures et
96. d'y recevoir les traits lancés par les cavaliers. Les soldats exécutèrent cet ordre; les cavaliers ennemis lancèrent sur eux leurs traits, jusqu'au dernier, sans leur faire aucun mal, car les traits n'atteignaient pas les hommes; ceux-ci protégés par leurs boucliers fortement unis, grâce à cette épaisse carapace arrêtaient
97. facilement les projectiles qui retombaient inoffensifs. Lorsque les ennemis eurent passé la journée depuis le matin jusqu'au soir à cribler de traits les troupes juives, Simon profita de leur fatigue pour attaquer la phalange, et grâce à l'ardeur de ses soldats, mit les enne-
98. mis en fuite. Les cavaliers, voyant fuir l'infanterie, lâchèrent pied à leur tour, et, harassés pour avoir combattu jusqu'à la nuit, perdant d'autre part tout espoir de secours du côté de l'infanterie, ils s'enfuirent en désordre, les rangs mêlés, et se dispersèrent, dé-
99. bandés, à travers toute la plaine. Jonathas les poursuivit jusqu'à Azotos, en tua un grand nombre et força les autres, désespérant de se sauver, à se réfugier dans le temple de Dagon, qui était à Azotos. Il emporta la ville d'assaut et l'incendia ainsi que les vil-
100. lages environnants. Il n'épargna même pas le temple de Dagon, auquel il mit le feu, faisant ainsi périr ceux qui s'y étaient réfugiés. Les ennemis tombés dans le combat et brûlés dans le temple étaient,
101. au total, au nombre de huit mille. Après avoir vaincu des forces aussi importantes, Jonathas partit d'Azotos pour Ascalon; comme il campait en dehors de la ville, les habitants vinrent à sa rencontre portant les présents d'hospitalité et lui rendant honneur. Jonathas les remercia de leurs bonnes dispositions, et de là retourna à Jérusalem avec un butin considérable, fruit de
102. sa victoire sur les ennemis. Alexandre, à la nouvelle que son général Apollonios avait été battu, feignit de s'en réjouir, parce que celui-ci avait attaqué contre sa volonté Jonathas qui était son

ami et son allié[1]; il envoya à Jonathas l'assurance de sa satisfaction, et le combla d'honneurs et de présents, entre autres une agrafe d'or, comme il est coutume d'en donner aux parents du roi; enfin il lui concéda Accaron[2] à titre héréditaire avec la toparchie qui en dépend.

103. 5[3]. A ce même moment, le roi Ptolémée, surnommé Philométor, arriva en Syrie avec une flotte et des troupes pour prêter
104. assistance à Alexandre, qui était son gendre. Sur l'ordre d'Alexandre, toutes les villes le reçurent avec empressement et lui firent escorte jusqu'à la ville d'Azotos; là tous l'assaillirent de leurs réclamations au sujet de l'incendie du temple de Dagon; ils accusaient Jonathas qui avait détruit ce temple, ravagé le pays et
105. tué un grand nombre des leurs. Ptolémée ne se laissa pas troubler par ces plaintes; et Jonathas, venu à sa rencontre à Jopé, reçut de lui de riches présents et toutes sortes d'honneurs[4]. Après avoir accompagné le roi jusqu'au fleuve appelé Éleuthéros[5], il revint à Jérusalem.

106. 6[6]. Arrivé à Ptolémaïs, Ptolémée, contre toute attente, faillit périr victime des embûches d'Alexandre, de la main d'Ammonios, ami
107. de celui-ci. Le complot ayant été découvert, Ptolémée écrivit à Alexandre pour demander qu'on lui livrât Ammonios, disant que celui-ci avait conspiré contre lui, et qu'en conséquence, il méritait un châtiment. Alexandre refusant de le livrer, Ptolémée comprit qu'il était lui-même l'auteur du complot, et fut vivement irrité
108. contre lui. Déjà auparavant Alexandre était mal vu des habitants d'Antioche à cause d'Ammonios, qui les avait souvent maltraités. Ammonios porta cependant la peine de ses méfaits et fut égorgé

1. Josèphe, poursuivant son erreur initiale, imagine cette explication de fantaisie pour justifier les félicitations d'Alexandre.
2. Ekron, la plus septentrionale des cités philistines.
3. I Macc. 11, 1-7.
4. Il n'en est point question dans Macc.
5. Le Nahr el Kebir, au N. de Tripolis, qui sépare la Phénicie de la Syrie propre. Mais il est invraisemblable, d'après la suite, que Jonathan ait accompagné Ptolémée aussi loin; il a dû s'arrêter au Kison, avant Ptolémaïs (Acre).
6. Source inconnue (Nicolas de Damas?). Dans I Macc., 11, 10, il n'y a qu'une allusion peu compréhensible au complot d'Alexandre contre Ptolémée, auquel l'auteur ne paraît pas croire.

honteusement comme une femme, car il essaya de se cacher sous des vêtements féminins, comme nous l'avons raconté ailleurs[1].

109. 7[2]. Ptolémée, se reprochant d'avoir uni sa fille à Alexandre et de s'être allié à lui contre Démétrius, rompit ses liens de parenté avec
110. ce prince. Il lui enleva sa fille, et écrivit aussitôt à Démétrius pour faire avec lui alliance et amitié, promettant de lui donner sa fille en mariage et de le rétablir dans le pouvoir paternel. Démétrius, heu-
111. reux de ces offres, accepta l'alliance et le mariage. Il restait à Ptolémée à persuader les gens d'Antioche de recevoir Démétrius, qu'ils haïssaient à cause de toutes les injustices commises envers
112. eux par son père Démétrius. Il réussit dans cette tâche ; car les gens d'Antioche détestaient Alexandre, à cause d'Ammonios, comme je l'ai raconté, et le chassèrent de leur ville sans se faire prier.
113. Alexandre, expulsé d'Antioche, passa en Cilicie. Ptolémée, à son arrivée à Antioche, fut choisi comme roi par les habitants et l'armée, et, malgré lui, ceignit deux couronnes, celle d'Asie et celle d'Égypte.
114. Mais honnête et juste de nature, nullement désireux de s'emparer du bien d'autrui, et, de plus, capable de prévoir l'avenir, il résolut d'éviter de donner prise à la jalousie des Romains. Il réunit donc les habitants d'Antioche en assemblée et leur persuada de recevoir
115. Démétrius, alléguant que celui-ci, bien accueilli, ne leur garderait pas rancune de ce qu'ils avaient fait à son père ; lui-même, Ptolémée, proposait d'être son maître et son guide dans la voie du bien, et promettait de ne pas le laisser commettre de mauvaises actions ; quant à lui, le royaume d'Égypte lui suffirait. Par ce discours il décida les habitants d'Antioche à recevoir Démétrius.

116. 8[3]. Cependant Alexandre, avec une armée considérable et un matériel important, repassa de Cilicie en Syrie et vint incendier et piller le territoire d'Antioche ; Ptolémée marcha contre lui avec son gendre Démétrius ; il avait, en effet, déjà donné à celui-ci sa fille en

1. Nouvel et incroyable lapsus.
2. I Macc., 11, 8-13. Mais le récit de Josèphe est plus détaillé et notamment les § 114-115 proviennent d'une autre source.
3. I Macc., 11, 14-18. Les détails sur la mort de Ptolémée sont puisés ailleurs.

mariage. Ils battirent Alexandre et le mirent en fuite. Alexandre
117. se réfugia en Arabie. Dans le combat, le cheval de Ptolémée, effrayé par le barrissement d'un éléphant, se cabra et désarçonna le roi; les ennemis, s'en étant aperçus, se précipitèrent sur lui, lui firent de nombreuses blessures à la tête et le mirent en danger de mort; arraché de leurs mains par ses gardes du corps, Ptolémée était dans un état si grave que pendant quatre jours il ne recouvra ni la con-
118. naissance ni la parole. Le prince des Arabes, Zabélos[1], coupa la tête d'Alexandre et l'envoya à Ptolémée, qui, revenant de ses blessures le cinquième jour et recouvrant ses sens, jouit d'un récit et d'un spectacle réconfortants : la nouvelle de la mort d'Alexandre et la
119. vue de sa tête. Il mourut lui-même peu après, plein de joie de savoir Alexandre mort. Alexandre surnommé Balas avait régné sur l'Asie cinq années, comme nous l'avons dit ailleurs[2].
120. 9[3]. Démétrius, surnommé Nicanor[4], devenu maître du pouvoir, commença, dans sa méchanceté, par détruire les troupes de Ptolémée[5], oubliant que ce roi lui avait porté secours et était devenu son beau-père et son parent, par le mariage de Démétrius avec Cléopâtre. Les soldats, pour échapper à ses mauvais desseins, s'enfuirent à
121. Alexandrie, mais Démétrius resta maître des éléphants. Cependant le grand-prêtre Jonathas leva une armée dans la Judée entière et alla mettre le siège devant la citadelle de Jérusalem, occupée par une garnison macédonienne et par quelques-uns des Juifs apostats qui
122. avaient abandonné les coutumes de leurs pères. Les assiégés tout d'abord méprisèrent les machines que dressait Jonathas pour s'emparer de la citadelle, confiants qu'ils étaient dans la force des lieux; quelques-uns de ces misérables s'échappèrent de nuit et vinrent rejoindre Démétrius, auquel ils annoncèrent le siège de la

1. Ζαβδιήλ d'après Macc.
2. Toujours la même étourderie. — La mort d'Alexandre eut lieu en 157 Sél. (146/5 av. J.-C.).
3. I Macc. 11, 19-38.
4. La forme officielle est *Nicator*.
5. C'est-à-dire qu'il laisse massacrer les garnisons égyptiennes par les villes (Macc. 11, 18).

123. citadelle. Démétrius, irrité par cette information, partit d'Antioche
avec ses troupes contre Jonathas. Arrivé à Ptolémaïs, il lui manda de
124. se rendre aussitôt auprès de lui dans cette ville. Jonathas n'interrompit pas le siège, mais à la tête des anciens du peuple et des prêtres, chargé d'or, d'argent, de vêtements et de nombreux présents, il se rendit auprès de Démétrius, et grâce à ces cadeaux apaisa si bien la colère du roi, que celui-ci l'honora et lui confirma la sûre possession de la grande prêtrise telle qu'il la tenait des rois ses prédé-
125. cesseurs. Démétrius n'ajouta aucune foi aux accusations portées contre lui par les transfuges; tout au contraire, sur la proposition que lui fit Jonathas de payer trois cents talents pour la Judée tout entière et les trois toparchies de Samarie, Pérée et Galilée[1], Démé-
126. trius lui donna à ce sujet une lettre dont voici le contenu : « Le roi Démétrius à son frère Jonathas et au peuple juif, salut. Nous vous envoyons copie de la lettre que j'ai écrite à Lasthénès notre
127. parent, afin que vous en preniez connaissance. — Le roi Démétrius à Lasthénès son père, salut. J'ai résolu de reconnaître la bienveillance du peuple juif, qui est mon ami et qui respecte à mon égard la justice. Je leur abandonne avec leurs dépendances les trois districts d'Aphereima, de Lydda, et de Rhamatha[2], qui furent détachés de la province de Samarie pour être réunis à la
128. Judée; je leur fais, de plus, remise de toutes les taxes que les rois mes prédécesseurs prélevaient sur les sacrifices offerts à Jérusalem, de toutes les redevances sur les fruits de la terre ou des arbres ou autres produits, des marais salants, des couronnes qu'on nous apportait ; à dater de ce jour et à l'avenir ils ne seront plus contraints à payer aucune de ces taxes. Veille donc à ce qu'une copie de cette lettre soit faite, remise à Jonathan, et déposée à une place d'hon-
129. neur dans le Temple saint. » Telle était cette lettre. Puis Démétrius, voyant que la paix régnait et qu'il n'y avait ni danger ni crainte de guerre, licencia son armée et diminua la solde, ne payant

1. Même erreur (?) que *suprà*, § 50. Dans Macc. 11, 28, on lit τὰς τρεῖς τοπαρχίας καὶ τὴν Σαμαρεῖτιν (Grimm : τῆς Σαμαρίτιδος).

2. Aphereima paraît être l'Ephraïm de II Sam., 13, 13, dont le site exact n'est pas connu. Rhamatha ou Rhamathaïm, au N. E. de Modéïn.

plus que les troupes étrangères qui étaient venues avec lui de
130. Crète et des autres îles. Il s'attira ainsi l'inimitié et la haine des soldats auxquels il ne donnait plus rien, tandis que les rois ses prédécesseurs les payaient même en temps de paix afin de s'assurer leur fidélité et leur dévouement dans les combats, si jamais il était nécessaire.

V

1. *Complot de Tryphon.* — 2-3. *Jonathan aide Démétrius à réprimer la révolte d'Antioche. Défaite de Démétrius par Tryphon.* — 4. *Jonathan s'allie avec Antiochus Dionysos.* — 5-6. *Il soumet Gaza et s'empare de Bethsoura.* — 7. *Sa victoire sur les généraux de Démétrius à Asor.* — 8. *Renouvellement de l'alliance avec Rome et Sparte.* — 9. *Sectes juives.* — 10. *Nouvelle victoire de Jonathan. Prise de Jopé.* — 11. *Restauration des murs de Jérusalem. Captivité de Démétrius.*

131. 1[1]. Ces mauvaises dispositions des soldats contre Démétrius furent aperçues par un ancien général d'Alexandre, Diodotos, d'Apamée, surnommé Tryphon. Il se rendit auprès de l'Arabe Malchos[2], qui élevait le fils d'Alexandre, Antiochus, révéla à ce chef le mécontentement de l'armée à l'égard de Démétrius, et le pressa de lui confier Antiochus, voulant, disait-il, le faire roi et lui rendre le trône de
132. son père. Malchos résista d'abord, par défiance; beaucoup plus tard, sur les insistances prolongées de Tryphon, il se laissa convaincre et amener à ce que celui-ci lui demandait. Tels étaient les mouvements de ce côté.

133. 2[3]. Cependant le grand-prêtre Jonathas, désireux d'expulser les soldats établis dans la citadelle de Jérusalem avec les Juifs trans-

1. I Macc., 11, 39-40. Mais ce récit est plus abrégé que celui de Josèphe : il omet le vrai nom et la patrie de Tryphon, les hésitations de Malchos etc.
2. En réalité ימלכו, Iamblique, comme l'appelle Diodore (Εἰμαλκουαί Macc.).
3. I Macc. 11, 41-44.

fuges et apostats, et de chasser toutes les garnisons du pays, envoya à Démétrius des ambassadeurs chargés de présents pour lui deman-
134. der de retirer les troupes des places fortes de Judée. Démétrius lui promit non seulement ce retrait des troupes, mais de bien plus importantes faveurs encore, une fois terminée la guerre où il était engagé[1]; car celle-ci absorbait en ce moment ses loisirs. Il lui demanda, en outre, de lui envoyer du renfort, lui révélant la défection de ses soldats; et Jonathas lui envoya trois mille hommes de choix.
135. 3[2]. Les habitants d'Antioche, qui détestaient Démétrius pour tout ce qu'ils avaient souffert de sa part, et lui en voulaient, de plus, de toutes les injustices commises à leur égard par son père Démétrius, guet-
136. taient l'occasion de l'attaquer. A la nouvelle de l'arrivée des renforts que lui envoyait Jonathas, ils comprirent que le roi allait réunir une armée considérable s'ils ne se hâtaient de le prévenir ; ils prirent donc les armes, cernèrent son palais comme dans un siège, et, maîtres
137. des issues, cherchèrent à s'emparer de sa personne. Démétrius, voyant le peuple d'Antioche insurgé contre lui et sous les armes, rassembla ses mercenaires et les Juifs envoyés par Jonathas et attaqua les habitants; mais il fut accablé par le nombre — il y en avait
138. plusieurs myriades — et vaincu. Quand les Juifs virent que les habitants d'Antioche l'emportaient, ils montèrent sur les toits du palais, d'où ils tirèrent sur eux; hors d'atteinte eux-mêmes en raison de leur position, ils firent beaucoup de mal à leurs adversaires, qu'ils attaquaient d'en haut, et les repoussèrent des mai-
139. sons voisines. Aussitôt ils mirent le feu à celles-ci, et la flamme s'étendant sur toute la ville, où les maisons étaient très serrées
140. et pour la plupart bâties en bois, la ravagea tout entière. Les habitants d'Antioche, ne pouvant organiser des secours ni se rendre maîtres du feu, prirent la fuite. Les Juifs en sautant de maison en maison les poursuivirent de la façon la plus singulière.

1. Quelle guerre? La défection des soldats de Démétrius (Macc., 11, 43) ne peut pas être qualifiée ainsi, et ni la révolte d'Antioche ni celle de Tryphon n'avaient encore éclaté.

2. I Macc., 11, 45-56. Ici encore le récit de Josèphe est plus développé : la manœuvre des toits, la réclamation des tributs juifs (§ 143) manquent dans Macc.

141. Le roi, quand il vit les habitants occupés à sauver leurs enfants et
leurs femmes et pour cette raison rompant le combat, les rejoignit
par d'autres ruelles, les attaqua, en tua un grand nombre et
142. finit par les obliger à jeter leurs armes et à se rendre. Puis leur
ayant pardonné leur audacieuse agression, il arrêta la révolte.
Après avoir récompensé les Juifs avec le produit du butin et les
avoir remerciés comme les principaux auteurs de sa victoire, il les
renvoya vers Jonathas, à Jérusalem, avec ses remerciements pour
143. l'aide reçue. Plus tard cependant il se montra fourbe à l'égard du
grand-prêtre, manqua à ses promesses et le menaça de la guerre
s'il ne s'acquittait de tous les tributs que le peuple juif payait aux
premiers rois. Et il aurait accompli sa menace si Tryphon ne l'en
avait empêché en l'obligeant de consacrer à sa propre sûreté les pré-
144. paratifs faits contre Jonathas. Revenu, en effet, d'Arabie en Syrie
avec le jeune Antiochus, qui était encore un enfant, il lui fit ceindre
le diadème. Toutes les troupes qui avaient abandonné Démétrius,
parce qu'il ne payait pas de solde, se rallièrent à Tryphon; il fit la
guerre à Démétrius, l'attaqua, le vainquit en bataille rangée et
s'empara de ses éléphants ainsi que de la ville d'Antioche.
145. 4 [1]. Démétrius battu se retira en Cilicie [2]. Le jeune Antiochus en-
voya à Jonathas des ambassadeurs avec une lettre, en fit son ami
et son allié, lui confirma la grande-prêtrise et évacua quatre dis-
146. tricts [3] qui avaient été réunis au territoire des Juifs. Il envoya encore
à Jonathas, en lui permettant de s'en servir, des vases d'or, des
coupes, un vêtement de pourpre, lui fit présent d'une agrafe d'or et
l'autorisa à se compter parmi ses premiers amis. Il nomma Simon,
frère de Jonathas, gouverneur de la côte depuis l'échelle des Tyriens [4]
147. jusqu'à l'Égypte. Jonathas, heureux des avances que lui faisait An-
tiochus, lui envoya, ainsi qu'à Tryphon, des ambassadeurs, se dé-
clara son ami et son allié, prêt à combattre avec lui contre Démétrius;

1. I Macc. 11, 57-59.
2. Renseignement spécial à Josèphe.
3. Nous n'en avons vu mentionner que trois, § 127. Josèphe paraît avoir mal compris Macc., 11, 57 : καθίστημί σε ἐπὶ τῶν τεσσάρων νομῶν, où la Judée est sans doute comprise dans le chiffre de 4.
4. Cap situé entre Tyr et Ptolémaïs.

il rappela que celui-ci ne lui avait pas su gré de tous les services qu'il avait reçus de lui dans le besoin, et n'avait répondu que par l'injustice aux bienfaits.

148. 5[1]. Antiochus l'ayant autorisé à lever une armée considérable en Syrie et en Phénicie pour combattre les généraux de Démétrius, Jonathas marcha sans tarder sur les villes de ces provinces. Elles le
149. reçurent magnifiquement, mais ne lui donnèrent pas de troupes[2]. De là, il se rendit à Ascalon, et les habitants étant venus à sa rencontre avec des démonstrations d'amitié et des présents, il les exhorta, ainsi que chacune des villes de Cœlé-Syrie, à quitter Démétrius pour se rallier à Antiochus et combattre avec lui afin d'essayer de se venger sur Démétrius des injustices qu'il leur avait faites;
150. car elles avaient bien des raisons pour prendre ce parti. Après avoir décidé les villes[3] à convenir de s'allier à Antiochus, il se rendit à Gaza pour gagner aussi les habitants à la cause d'Antiochus. Mais il les trouva beaucoup plus hostiles qu'il ne s'y attendait : ils lui fermèrent leurs portes, et, tout en abandonnant
151. Démétrius, refusèrent de se rallier à Antiochus. Cette attitude détermina Jonathas à faire le siège de la ville et à ravager le territoire ; ayant donc établi une partie de ses troupes autour de Gaza, il alla lui-même avec le reste dévaster et incendier la campagne. Les habitants de Gaza voyant les maux dont ils souffraient sans qu'aucun secours leur vînt de Démétrius, considérant d'ailleurs que les inconvénients de leur attitude étaient bien actuels tandis que le profit en était fort éloigné et incertain, jugèrent sage de renoncer au rêve
152. pour remédier à la réalité. Ils envoyèrent donc assurer Jonathas de leur amitié et de leur alliance; car les hommes, avant d'avoir fait l'expérience du malheur, ne comprennent pas leur intérêt; puis lorsqu'ils se trouvent dans une mauvaise situation, changeant d'avis, ils prennent, une fois éprouvés, le parti auquel ils auraient
153. pu, sans ressentir le moindre dommage, s'arrêter d'abord. Jona-

1. I Macc. 11, 60-62. Le récit de Josèphe, plus délayé, ne renferme guère de faits précis nouveaux.
2. Rien de pareil dans Macc.
3. Si Jonathan a gagné « les villes », la résistance de Gaza devient inexplicable

thas fit donc amitié avec les habitants de Gaza et prit des otages qu'il envoya à Jérusalem; lui-même s'enfonça dans le pays jusqu'à Damas.

154. 6[1]. Il apprit bientôt que les généraux de Démétrius s'avançaient avec une nombreuse armée vers Kédasa, ville située entre le territoire de Tyr et la Galilée[2] : ils pensaient, en effet, l'attirer de Syrie en Galilée pour secourir cette province, persuadés qu'il ne resterait pas indifférent à une attaque contre les Galiléens qui dépendaient
155. de lui[3]. Il marcha à leur rencontre, laissant en Judée son frère Simon. Celui-ci leva aussi dans le pays une armée aussi forte que possible et alla mettre le siège devant Bethsoura, place très forte de Judée qu'occupait une garnison de Démétrius, comme nous l'avons dit
156. plus haut[4]. Simon éleva des terrassements, dressa des machines, et mena si énergiquement les préparatifs du siège de Bethsoura que la garnison craignant, si le bourg était enlevé de force, d'être passée au fil de l'épée, lui fit proposer, moyennant le serment de ne pas être inquiétée, d'abandonner la place et de se retirer auprès de
157. Démétrius. Simon leur donna l'assurance demandée, les fit sortir de la ville et y plaça lui-même une garnison.

158. 7[5]. Jonathas, parti de Galilée, des bords du lac dit de Génésara, où il campait alors, s'avança jusqu'à la plaine nommée Asôr[6],
159. ignorant que les ennemis s'y trouvaient. Informés, un jour à l'avance, que Jonathas allait marcher de leur côté, les généraux de Démétrius placèrent une embuscade dans la montagne, et eux-mêmes avec leur armée vinrent à sa rencontre dans la plaine. Jonathan les voyant prêts au combat prépara, comme il put, ses
160. propres soldats à la bataille. Mais les troupes postées en embuscade par les généraux de Démétrius survinrent sur les derrières des Juifs, et ceux-ci, dans la crainte de périr enveloppés, prirent la

1. I Macc. 11, 63-66. Ici encore Josèphe enjolive.
2. Kédès, dans la tribu de Nephtali, au N. O. du lac de Mérom.
3. Anachronisme.
4. *Suprà*, § 42.
5. I Macc. 11, 67-74.
6. Ou Hazor, *Juges*, IV, 2, etc., à l'O. du lac de Mérom et tout près de Kédès.

161. fuite. Presque tous abandonnèrent Jonathas ; quelques-uns seulement, au nombre d'environ cinquante[1], restèrent, avec Mattathias, fils d'Absalomos, et Judas, fils de Chapsaios[2], qui étaient les chefs de toute l'armée ; avec l'intrépidité et l'audace du désespoir, ils s'élancèrent sur les ennemis, les effrayèrent par leur hardiesse, et
162. par leur vigueur les mirent en fuite. Lorsque les soldats de Jonathas qui avaient fait retraite virent l'ennemi en déroute, ils se rallièrent, se mirent à sa poursuite et poussèrent ainsi jusqu'à Kédasa, où se trouvait le camp des ennemis. Jonathas, après cette brillante victoire où il tua deux mille[3] ennemis, revint à Jérusalem.
163. 8[4]. Voyant que, par la providence divine, tout lui réussissait, il envoya des ambassadeurs aux Romains pour renouveler
164. l'amitié que son peuple avait faite auparavant avec eux. Il ordonna à ces mêmes ambassadeurs, en revenant de Rome, de se rendre auprès des Spartiates et de leur rappeler l'amitié et la
165. parenté qui les liaient aux Juifs. Les ambassadeurs, arrivés à Rome, se présentèrent devant le Sénat et déclarèrent qu'ils venaient de la part du grand-prêtre Jonathas, pour resserrer l'alliance ancienne ; le Sénat confirma ses décisions précédentes relatives à l'amitié avec les Juifs, et leur donna des lettres pour tous les rois d'Asie et d'Europe et pour les magistrats des villes, qui devaient leur servir de sauf-conduit jusqu'à leur patrie. Ils repartirent donc et allèrent à Sparte, où ils remirent la lettre que leur avait donnée
166. Jonathas. En voici la copie : « Jonathas, grand-prêtre du peuple des Juifs, l'assemblée des anciens et la communauté juive[5], aux éphores, à la gérousie et au peuple des Lacédémoniens, leurs frères, salut. Si vous êtes en bonne santé, si vos affaires publiques et privées vont à votre gré, c'est tout ce que nous souhaitons ; nous-mêmes

1. Macc. 11, 70, dit qu'il ne resta que les deux chefs, pas un de plus. Josèphe rationalise et, chose plus curieuse, supprime la prière caractéristique de Jonathan.

2. Χαλφί dans Macc.

3. Trois mille d'après Macc.

4. I Macc. 12, 1-18 (les versets 19-23 renferment le texte de l'ancienne lettre d'Areios = Josèphe, XII, § 226-227).

5. La plupart des mss. ont ἱερέων, « le corps des prêtres ». Dans Macc. 12, 6, figurent à la fois les prêtres et le reste du peuple.

167. nous allons bien. Jadis, quand Démotélès apporta à notre grand-
prêtre Onias de la part de votre roi Areios une lettre sur la
parenté qui nous unit à vous, — lettre dont la copie se trouve
ci-dessous[1] — nous l'avons reçue avec joie et avons témoigné nos
bonnes dispositions à Démotélès et à Areios; nous n'avions cepen-
dant pas besoin de cette démonstration, car le fait nous était appris
168. par nos livres saints[2]. Nous n'avons pas voulu prendre l'initia-
tive de cette reconnaissance, pour ne pas paraître courir après
la gloire que nous recevrions de vous. Bien des années se sont
écoulées depuis le jour où fut proclamée à nouveau (?) la parenté qui
nous unit dès l'origine[3], et toujours, dans nos fêtes sacrées et nos
anniversaires, en offrant à Dieu des sacrifices, nous le prions
169. pour qu'il vous donne la sécurité et la victoire. Nous avons eu
à soutenir bien des guerres nées de la convoitise de nos voisins;
mais nous n'avons voulu être un embarras ni pour vous ni pour
aucun de nos parents. Cependant après avoir battu nos ennemis,
comme nous envoyions aux Romains Nouménios, fils d'Antiochus,
et Antipater, fils de Jason, qui sont des hommes honorés apparte-
nant à notre Sénat, nous leur avons aussi donné des lettres pour
170. vous, afin de renouveler l'amitié qui nous unit ensemble. Vous
ferez donc bien de nous écrire de votre côté et de nous mander
ce que vous pourriez désirer, assurés que nous sommes prêts
à agir conformément à vos souhaits. » Les Lacédémoniens firent
un cordial accueil aux envoyés, rendirent un décret d'alliance
et d'amitié, et l'envoyèrent aux Juifs[4].

171. 9[5]. A cette époque, il y avait parmi les Juifs trois sectes qui profes-

1. Voir *suprà*, XII, § 225 suiv.

2. Josèphe a mal compris Macc. 12, 9, où il est dit simplement que les Juifs n'ont pas besoin de l'alliance des Spartiates parce qu'ils trouvent une consolation suffisante (παράκλησιν) dans leurs livres saints.

3. Texte altéré (ni ἀναπολη θείσης ni ἀναπληρωθείσης ne donnent un sens satisfaisant). Macc. 12, 10, dit simplement : « beaucoup d'années se sont passées depuis que vous avez député vers nous. »

4. Ceci est ajouté par Josèphe.

5. On ne comprend pas ce que vient faire ici ce hors-d'œuvre que Josèphe a tiré de son cru. Ici comme ailleurs il transforme en écoles philosophiques à la grecque les sectes religieuses des Juifs, qui avaient un tout autre caractère.

saient chacune une doctrine différente sur les affaires humaines :
l'une était celle des Pharisiens, l'autre celle des Sadducéens, la troi-
172. sième celle des Esséniens. Les Pharisiens disent que certaines
choses, mais non pas toutes, sont fixées par le destin et que l'ac-
complissement ou le non-accomplissement de certaines autres
dépend de notre propre volonté. Les Esséniens déclarent que le des-
tin est maître de tout et que rien n'arrive aux hommes qui n'ait
173. été décrété par lui. Les Sadducéens mettent de côté le destin, esti-
mant qu'il n'existe pas et qu'il ne joue aucun rôle dans les affaires
humaines, que tout dépend de nous-mêmes, en sorte que nous
sommes la cause du bien qui nous arrive, et que, pour les maux,
notre seule imprudence nous les attire. Mais sur ce sujet j'ai donné
d'assez exacts éclaircissements dans le second livre de mon Histoire
judaïque[1].

174. 10[2]. Les généraux de Démétrius, voulant prendre leur revanche
de leur défaite, rassemblèrent une armée plus considérable que la
première et marchèrent contre Jonathas. Lorsque celui-ci apprit leur
approche, il se porta rapidement à leur rencontre dans le pays
175. d'Hamath[3]; il ne voulait pas en effet leur laisser le temps d'envahir
la Judée. Il campa à cinquante stades des ennemis, et envoya des
éclaireurs pour reconnaître leur situation et comment ils étaient
campés. Ces éclaireurs lui donnèrent tous les renseignements et firent
des prisonniers qui avouèrent que l'ennemi devait pendant la nuit[4]
176. attaquer les Juifs. Jonathas prévenu se tint sur ses gardes, mit des
avant-postes hors du camp et tint tous ses soldats sous les armes
pendant la nuit entière; il les exhorta à se montrer courageux et à
se tenir prêts à combattre au besoin de nuit, afin que le projet de
177. l'ennemi ne les surprît pas. Les généraux de Démétrius, ayant su
que Jonathas connaissait leur dessein, perdirent leur assurance,

1. *Guerre*, II, 8. Remarquer l'expression Ἰουδαϊκὴ πραγματεία pour désigner cet ouvrage.

2. I Macc., 12, 24-34.

3. Hamath (Épiphanie), sur le haut Oronte. Il n'est pas probable que Jonathan se fût avancé si loin.

4. Le mot νυκτός doit être déplacé.

et furent troublés à la pensée qu'ils avaient été déjoués par
l'ennemi; il n'y avait plus à espérer de pouvoir le vaincre d'une
autre manière, leur ruse ayant échoué; car en bataille rangée,
178. ils ne croyaient pas être de force à lutter contre Jonathas. Ils
résolurent donc de s'enfuir, et, après avoir allumé de nombreux
feux, dont la vue persuaderait à l'ennemi qu'ils étaient toujours là,
ils battirent en retraite. Jonathas vers le matin, s'étant approché de
leur camp et le trouvant désert, comprit qu'ils fuyaient et se mit à
179. leur poursuite. Mais il ne put les atteindre, car ils avaient déjà tra-
versé le fleuve Eleuthéros [1] et se trouvaient en sûreté. Il revint donc
sur ses pas jusqu'en Arabie, guerroya contre les Nabatéens [2], fit sur
eux un butin considérable et des prisonniers, et alla à Damas où il
180. vendit tout [3]. Pendant ce temps, son frère Simon parcourut toute la
Judée et la Palestine [4] jusqu'à Ascalon, assurant la défense des
places qu'il renforça par des travaux et l'établissement de postes;
il marcha ensuite sur Jopé, l'occupa et y plaça une forte garnison;
il avait appris, en effet, que les habitants voulaient livrer la ville
aux généraux de Démétrius.
181. 11 [5]. Après ces opérations, Simon et Jonathas revinrent à Jéru-
salem. Jonathas réunit tout le peuple dans le Temple, et mit en
délibération le projet de restaurer les murailles de Jérusalem, de
reconstruire la partie détruite de l'enceinte du Temple, et d'en dé-
182. fendre les abords par des tours élevées; de plus, il proposa de
construire un autre mur au milieu de la ville, pour couper les
arrivages à la garnison de la citadelle, et l'empêcher ainsi de se
ravitailler; enfin, de fortifier les postes du pays et de les rendre
183. beaucoup plus sûrs encore qu'ils ne l'étaient. Le peuple approuva
ces plans; Jonathas s'occupa alors lui-même des constructions dans
la ville, et envoya Simon pour fortifier les places de la campagne.
184. Démétrius cependant, ayant traversé (l'Euphrate), vint en Mésopota-

1. Le Nahr el Kebir.
2. Ζαβεδαίους Macc. Peut-être Βαταναίους?
3. Singulier détail, ajouté par Josèphe.
4. C'est-à-dire le pays des Philistins.
5. I Macc., 12, 35-38 (= Josèphe, § 181-183). Les derniers §§ (184-186), relatifs à la campagne de Démétrius contre les Parthes, proviennent d'une autre source.

mie avec l'intention de s'en emparer ainsi que de Babylone, et, une fois maître des satrapies de l'intérieur, de partir de là pour
185. recouvrer tout son royaume. En effet, les Grecs et les Macédoniens qui habitaient ces contrées lui envoyaient constamment des ambassades, promettant, s'il venait chez eux, de lui faire leur soumission, et de combattre avec lui Arsace, roi des Parthes.
186. Exalté par ces espérances, il se dirigea de leur côté, dans l'intention, s'il battait les Parthes et réunissait des forces suffisantes, de s'attaquer à Tryphon et de le chasser de Syrie. Reçu avec empressement par les habitants du pays, il réunit des troupes et attaqua Arsace ; mais il perdit toute son armée et fut lui-même pris vivant, comme on l'a raconté ailleurs [1].

VI

1-2. *Tryphon s'empare par trahison de Jonathan.* — 3-4. *Simon prend le commandement des Juifs et chasse les habitants de Jopé.* — 5. *Négociations avec Tryphon.* — 6. *Mort de Jonathan. Mausolée de Modéïn.* — 7. *Simon grand-prêtre. Prise de la citadelle de Jérusalem.*

187. 1 [2]. Tryphon, quand il eut appris le sort de Démétrius, cessa d'être fidèle à Antiochus et médita de le tuer pour s'emparer lui-même de la royauté. Mais il était arrêté dans ses projets par la peur que lui inspirait Jonathas, ami d'Antiochus ; aussi résolut-il de se débar-
188. rasser d'abord de Jonathas avant de s'en prendre à Antiochus. Il décida de se défaire de Jonathas par surprise et par ruse. A cet effet il se rendit d'Antioche à Bethsané, ville que les Grecs appellent Scythopolis, et près de laquelle Jonathas vint à sa rencontre avec qua-

1. Pas dans cet ouvrage.
2. I Macc., 12, 39-45.

rante mille hommes de troupes choisies, car il soupçonnait que
189. Tryphon venait pour l'attaquer. Tryphon, voyant Jonathas prêt pour le combat, le circonvint par des présents et des protestations et ordonna à ses propres généraux de lui obéir, espérant par ces moyens le persuader de ses bonnes dispositions et écarter tout soupçon, puis de s'emparer de lui sans qu'il fût sur ses gardes et à
190. l'improviste. Il l'engagea à licencier son armée, amenée, disait-il, sans nécessité, puisqu'on n'était pas en guerre et que la paix régnait partout; il le pria de garder cependant quelques troupes avec lui et de l'accompagner à Ptolémaïs : il voulait, en effet, lui livrer la ville et lui remettre tous les forts qui se trouvaient dans le pays; il était venu dans ce dessein.

191. 2[1]. Jonathas, sans aucun soupçon, convaincu que Tryphon lui donnait ces conseils dans de bonnes intentions et avec une entière bonne foi, licencia son armée, ne garda que trois mille hommes en tout, dont il laissa deux mille en Galilée, et partit avec les mille
192. autres pour Ptolémaïs, en compagnie de Tryphon. Mais les habitants de Ptolémaïs fermèrent leurs portes, sur un ordre donné par Tryphon, et celui-ci s'empara de Jonathas vivant et massacra tous ses compagnons. Il envoya ensuite des troupes contre les deux mille
193. hommes laissés en Galilée, avec ordre de les faire aussi périr; mais ceux-ci, informés par la rumeur publique du sort de Jonathas, eurent le temps, en se couvrant de leurs armes, de quitter le pays avant l'arrivée des soldats envoyés par Tryphon. Et les troupes détachées contre eux, les voyant prêts à défendre chèrement leur vie, revinrent auprès de Tryphon sans les avoir inquiétés.

194. 3[2]. Les habitants de Jérusalem, à la nouvelle de la capture de Jonathas et du massacre des soldats qui l'accompagnaient, déplorèrent vivement son sort et furent dans l'angoisse à son sujet; de
195. plus ils furent tourmentés par la crainte justifiée que, les voyant privés de ce chef vaillant et prudent, les peuples voisins qui les détestaient et que la crainte seule de Jonathas maintenait en

1. I Macc., 12, 46-51.
2. I Macc., 12, 52-13, 6.

paix, ne se soulevassent contre eux, les engageant ainsi dans
196. une guerre qui les mettrait dans le plus extrême péril. Ce qu'ils redoutaient leur arriva en effet; car au bruit de la mort de Jonathas ces peuples commencèrent à guerroyer contre les Juifs, qu'ils croyaient sans chef; et Tryphon lui-même, ayant réuni ses troupes, médita de marcher sur la Judée et d'en attaquer
197. les habitants. Mais Simon, quand il vit les habitants de Jérusalem effrayés de ces préparatifs, voulant leur parler et leur rendre courage pour soutenir vaillamment l'attaque de Tryphon, réunit le peuple dans le Temple, et se mit à l'exhorter en ces
198. termes : « Vous n'ignorez pas, chers compatriotes, avec quelle joie mon père, mes frères et moi nous avons risqué notre vie pour votre liberté. Les grands exemples que j'ai sous les yeux, ma conviction que la destinée des membres de notre famille est de périr pour la défense de nos lois et de notre religion[1] font que nulle crainte ne sera capable de chasser de mon âme cette résolution, et de l'y remplacer par l'amour de la vie et le mépris de
199. la gloire. Ne croyez donc pas qu'il vous manque un chef capable de supporter pour vous et de faire de grandes choses, mais suivez-moi avec ardeur contre qui je vous conduirai; car je ne suis ni meilleur que mes frères, pour vouloir épargner ma vie, ni pire pour vouloir fuir et refuser l'honneur qu'ils ont regardé comme le plus grand, celui de mourir pour nos lois et pour le culte de notre
200. Dieu. Ce qu'il faut faire pour montrer que je suis bien leur frère, je le ferai. J'ai bon espoir de tirer vengeance de l'ennemi, de vous arracher vous tous, vos femmes et vos enfants à leurs outrages, de préserver, avec l'aide de Dieu, le Temple de tout pillage. Car je vois que les nations, pleines de mépris pour vous, parce qu'elles vous croient sans chef, se préparent à vous faire la guerre. »

201. 4[2]. Ce discours de Simon rendit courage au peuple; abattu naguère par la crainte, il reprit alors bon espoir; d'une seule voix il

1. Texte altéré.
2. I Macc., 13, 7-11.

décerna par acclamation le commandement à Simon et le prit comme chef, pour remplacer ses frères Judas et Jonathas ; tous promirent
202. d'être dociles à ses ordres. Simon ayant donc réuni tous ceux de la nation qui étaient en état de combattre, hâta la reconstruction des murs de la ville, la fortifia de tours élevées et solides, et envoya un de ses amis, Jonathas, fils d'Absalomos[1], à la tête d'une armée à Jopé, avec ordre d'en chasser les habitants : il craignait en effet que ceux-ci ne livrassent leur ville à Tryphon. Lui-même resta pour garder Jérusalem[2].

203. 5[3]. Tryphon, parti de Ptolémaïs avec une armée nombreuse, arriva en Judée amenant son prisonnier Jonathas. Simon, à la tête de ses troupes, vint à sa rencontre à Addida[4], ville située sur la hauteur
204. et au pied de laquelle s'étend la plaine de Judée. Tryphon, à la nouvelle que les Juifs avaient pris pour chef Simon, lui envoya des messagers, espérant le circonvenir lui aussi par surprise et par ruse; il lui faisait dire, s'il voulait délivrer son frère Jonathas, d'envoyer cent talents d'argent, et deux des fils de Jonathas, comme otages, afin qu'une fois relâché celui-ci ne soulevât pas la Judée contre le roi; car s'il était retenu prisonnier, c'était à cause des
205. sommes qu'il avait empruntées au roi[5] et lui devait encore. Simon ne fut pas dupe de l'artifice de Tryphon ; comprenant bien qu'il perdrait son argent sans obtenir pour cela la délivrance de son frère, et qu'il aurait avec celui-ci livré à l'ennemi ses fils, mais craignant d'autre part d'être accusé auprès du peuple d'avoir causé la mort de son frère, pour n'avoir voulu donner en échange ni de l'argent, ni les fils de Jonathas, il réunit son armée et lui fit part du message de
206. Tryphon ; il ajouta que ce message cachait un piège et une trahison ; que cependant il croyait préférable d'envoyer l'argent et les

1. Est-ce le même que celui qui était appelé plus haut (§ 161) Ματταθίας Ἀψαλώμου? Quelques mss. de I Macc. ont ici Ματταθίαν.
2. Contresens de Josèphe. I Macc. dit : il (Jonathas) resta à *Jopé* pour la garder.
3. I Macc., 13, 12-20.
4. El-Hadité, à l'est de Lydda.
5. Plus exactement (Macc. 15) de l'argent qu'il devait au roi en raison de ses gouvernements.

enfants plutôt que de s'exposer, en refusant d'écouter les propositions de Tryphon, à l'accusation de n'avoir pas voulu sauver son
207. frère[1]. Il envoya donc les fils de Jonathas et l'argent. Tryphon prit le tout, mais ne tint pas sa parole et ne délivra pas Jonathas; au contraire, à la tête de son armée, il contourna le pays, et résolut de remonter par l'Idumée pour gagner finalement Jérusalem; il partit donc et vint à Adôra[2], ville d'Idumée. Simon, avec son armée, se porta à sa rencontre, et campa constamment en face de lui.

208. 6[3]. La garnison de la citadelle ayant fait parvenir un message à Tryphon pour le prier de venir en hâte à leur secours et de leur envoyer des vivres, il fit préparer sa cavalerie comme s'il devait être la nuit même à Jérusalem. Mais pendant la nuit la neige tomba en abondance, cachant les chemins et rendant, à cause de son épaisseur, la route impraticable pour les chevaux. Tryphon fut par suite empêché d'aller à Jérusalem. Il leva donc le camp, arriva en Cœlé-Syrie, envahit rapidement la Galaaditide, et là fit mettre à
210. mort et ensevelir Jonathas, puis il rentra à Antioche. Simon envoya à Basca[4] chercher les restes de son frère et les ensevelit à Modéï sa
211. patrie; le peuple entier fit pour lui de grandes démonstrations de deuil. Simon construisit à son père et à ses frères un vaste monument de marbre blanc et poli. Il lui donna une hauteur remarquable, l'entoura de portiques, et y dressa des colonnes monolithes, d'un admirable aspect; il éleva de plus sept pyramides, une pour chacun de ses parents et de ses frères, étonnantes par leur hauteur et leur beauté,
212. et qui existent encore aujourd'hui[5]. On voit donc le soin qu'apporta Simon à la sépulture de Jonathas et à l'érection des monuments

1. Tout ce discours est imaginé par Josèphe. Ce procédé de Simon est extrêmement suspect.

2. Les mss. de Josèphe ont Δῶρα, Macc. Ἄδωρα. C'est peut-être cette dernière ville (*infrà*, § 257) que Mnaséas appelait Δῶρα dans le fragment cité par Josèphe, *C. Apion*, II, § 116. (Notons au passage que le verset 20 de Macc. est omis dans la traduction de Kautzsch). Adora est à une dizaine de kil. à l'O. de Hébron.

3. I Macc., 13, 21-30.

4. Βασκαμά dans Macc. Site inconnu (en Galaad).

5. Comme cette phrase est prise dans Macc. on peut se demander si le monument subsistait encore vraiment au temps de Josèphe. La même observation s'applique à la remarque identique d'Eusèbe (*Onomast.*, p. 281 Lag.).

consacrés aux siens. Jonathas mourut après avoir été grand-prêtre pendant [dix] ans et chef de la nation pendant dix-huit [1].
213. 7[2]. Telle fut la fin de Jonathas. Simon, nommé grand-prêtre par le peuple, délivra les Juifs, dès la première année de sa grande-prêtrise, de la servitude des Macédoniens et de l'obligation de leur payer des tributs. La liberté et l'exemption des tributs furent acquises aux Juifs la cent soixante-dixième année du règne des Assyriens[3], à compter du jour où Séleucus, surnommé Nicator,
214. s'empara de la Syrie. Et telle était la considération du peuple pour Simon, qu'on datait les contrats privés et les actes publics de la première année de Simon, bienfaiteur des Juifs et ethnarque. Ils furent, en effet, très heureux sous son gouvernement et vainquirent
215. les ennemis qui les environnaient. Simon détruisit la ville de Gazara, Jopé et Iamnée ; puis, ayant assiégé et pris la citadelle de Jérusalem, il la rasa jusqu'au sol afin qu'elle ne redevînt pas pour les ennemis, s'ils s'en emparaient de nouveau, une place d'armes d'où ils pourraient les molester comme autrefois. Après quoi, il jugea bon et utile de niveler la colline elle-même sur laquelle la citadelle se trouvait, afin que le Temple la dominât.
216. Il convoqua le peuple en assemblée et l'amena à son projet en lui rappelant tout ce qu'ils avaient souffert de la garnison et des Juifs transfuges, et en démontrant tout ce qu'ils auraient à souffrir si quelque étranger s'emparait encore du pouvoir et plaçait
217. là une garnison. Par ces arguments il convainquit le peuple dans l'intérêt duquel il parlait. Tous se mirent à l'ouvrage

1. Cette phrase, ajoutée par Josèphe, est incomplète ou altérée ; on lit : ἀρχιερατεύων (ou ἀρχιερατεύσας) ἔτη τέσσαρα προστὰς τοῦ γένους. La mort de Jonathas se place en 143 (Macc., 13, 41) ; il avait pris la robe de grand-prêtre en 153 (Macc., 10, 21) ; Josèphe avait donc probablement écrit δέκα, d'où le copiste aura fait δ' c'est-à-dire 4.

2. I. Macc., 13, 41-42 (= Josèphe § 213-4). A partir de là Josèphe paraît suivre une autre source, quoique I Macc. mentionne la prise de « Gaza » (Gazara) (43-48) et celle de la citadelle de Jérusalem (49-51), mais non sa démolition.

3. Josèphe prend ici Assyriens comme synonyme de Syriens. L'ère des Séleucides (équinoxe d'automne 312 av. J.-C.) a d'ailleurs pour origine l'occupation par Séleucus Nicator de Babylone et non de la Syrie. L'an 170 Sél. correspond à 143/2 av. J. C.

pour abaisser la colline et, sans s'interrompre ni nuit ni jour, en trois ans, la rasèrent jusqu'à la base et jusqu'au niveau de la plaine. Désormais le Temple domina toute la ville, la citadelle et la colline sur laquelle elle était bâtie ayant été détruites. Tels furent les actes du gouvernement de Simon.

VII[1]

1. *Usurpation de Tryphon.* — 2-3. *Antiochus Sidétès et Simon.* — 4. *Mort de Simon.*

218. 1. Peu après que Démétrius eut été fait prisonnier, Tryphon mit à mort son pupille, le fils d'Alexandre, Antiochus, surnommé Théos, qui avait régné quatre ans[2]. Il raconta que ce prince était

1. A partir d'ici Josèphe n'a certainement pas connu la suite de I Macc., dont il s'écarte notablement dans son récit, d'ailleurs très abrégé, du principat de Simon. L'observation en a déjà été faite par Whiston et Ewald; elle est longuement développée par Destinon, *Die Quellen des Flavius Josephus*, p. 80 suiv. Il semble d'ailleurs que le dernier chapitre de I Macc. (depuis XIV, 16) soit une addition postérieure, comme l'a vu Destinon. Pour la fin du XIIIe livre, Josèphe paraît avoir combiné, comme précédemment, un ou plusieurs historiens hellénistiques (Posidonius, Strabon, Nicolas) et des documents spécialement juifs, consistant principalement en anecdotes édifiantes ou miraculeuses, avec un goût pour les détails atroces; plusieurs de ces anecdotes sont conservées indépendamment dans la tradition rabbinique. Cf. Destinon, *op. cit.*, p. 40 suiv. Il n'y a pas lieu d'admettre, avec Bloch et Nussbaum, que Josèphe ait consulté les Annales de Jean Hyrcan (I Macc. 16, 23) ou d'autres chroniques semblables. — Le récit parallèle de la *Guerre* (I, § 50-119) est puisé aux mêmes sources; il est un peu plus sommaire, mais entièrement d'accord avec les *Antiquités*. Nous ne signalerons que les divergences.

2. 146/5 à 143/2 d'après le témoignage des monnaies. Tite Live et Diodore s'accordent avec Josèphe pour placer le meurtre d'Antiochus VI pendant la captivité de Démétrius II; au contraire I Macc. raconte d'abord le meurtre (13, 31, immédiatement après la mort de Jonathan), donc probablement

219. mort des suites d'une opération ; puis il envoya ses amis et ses familiers auprès des soldats, pour leur promettre de leur donner beaucoup d'argent s'ils l'élisaient roi : Démétrius, disait-il, était prisonnier des Parthes, et son frère Antiochus, s'il parvenait au pouvoir, les traiterait durement, pour se venger de leur défection.
220. Les soldats, dans l'espoir de vivre grassement s'ils donnaient la royauté à Tryphon, le proclamèrent souverain. Mais Tryphon, dès qu'il fut le maître, laissa voir son naturel pervers. Simple particulier, il flattait la foule, feignait la modération et amenait par ce moyen le peuple à ses fins; une fois roi, il jeta le masque
221. et fut le véritable Tryphon. Par là il renforça ses ennemis : l'armée, en haine de lui, se rangea du côté de Cléopâtre, femme
222. de Démétrius, alors enfermée à Séleucie avec ses enfants. Et comme le frère de Démétrius, Antiochus, surnommé Sôter[1], errait sans qu'aucune ville le reçût, à cause de Tryphon, Cléopâtre l'appela auprès d'elle en lui offrant sa main et la royauté. Elle faisait à Antiochus ces propositions en partie sur le conseil de ses amis, en partie dans la crainte que quelques habitants de Séleucie ne livrassent la ville à Tryphon.
223. 2. Antiochus, arrivé à Séleucie, vit ses forces augmenter de jour en jour. Il partit donc en guerre contre Tryphon, le vainquit dans un combat, le chassa de la haute Syrie en Phénicie, et l'ayant poursuivi jusque là, l'assiégea dans Dôra, place forte difficile à prendre, où il s'était réfugié. Il envoya aussi des ambassadeurs à Simon, le
224. grand-prêtre des Juifs, pour faire alliance et amitié avec lui. Simon accueillit avec joie ses propositions, et, après avoir rendu une ambassade à Antiochus, envoya force argent et vivres aux troupes assiégeant Dôra, de manière à leur assurer l'abondance. Aussi fut-il pendant quelque temps compté parmi les plus intimes

en 170 Sél. = 143/2, ensuite (14, 1) l'expédition de Démétrius contre les Parthes en 172 Sél. = 141/0 av. J.-C. Ce dernier arrangement paraît préférable. — Les titres complets d'Antiochus VI sont Théos Epiphanès Dionysos ; Josèphe n'a retenu que le premier, qui est insignifiant.

1. Ce titre n'apparaît pas sur les monnaies, où Antiochus VII (*vulgò* Sidétès) s'intitule Evergète; il n'est pas donné par d'autres historiens.

amis d'Antiochus[1]. Tryphon s'enfuit de Dôra à Apamée, y fut assiégé, pris et mis à mort après avoir régné trois ans[2].

225. 3. Antiochus, par avarice et méchanceté, oublia les secours que lui avait apportés Simon dans des circonstances difficiles. Il donna une armée à l'un de ses amis, Kendebaios, et l'envoya piller la
226. Judée et s'emparer de Simon[3]. Simon, à la nouvelle de la déloyauté d'Antiochus, bien qu'il fût déjà vieux, s'indigna cependant de l'injustice d'Antiochus à son égard; montrant une résolution qu'on n'eût pas attendue de son âge, il entreprit la guerre avec l'ardeur d'un
227. jeune général[4]. Il envoya en avant ses fils avec les plus intrépides de ses soldats, et lui-même s'avança d'un autre côté avec le gros de l'armée; il plaça de nombreux détachements en embuscade dans les défilés des montagnes, et, sans avoir jamais éprouvé d'échec, battit l'ennemi sur toute la ligne; il put ainsi finir sa vie en paix, après avoir, lui aussi, fait alliance avec les Romains[5].

228. 4. Il gouverna les Juifs huit années en tout[6], et mourut dans un banquet, victime d'un complot ourdi contre lui par son gendre Ptolémée; celui-ci s'empara aussi de la femme de Simon et de deux de ses fils, qu'il jeta dans les fers; puis, il envoya contre le troisième, Jean, qu'on appelait aussi Hyrcan, des émissaires
229. chargés de le tuer. Mais le jeune homme, prévenu de leur arrivée, put échapper au danger dont ils le menaçaient, et se réfugia dans la ville, se fiant à la reconnaissance du peuple pour les services

1. I Macc. présente les choses autrement. C'est avant d'entreprendre son expédition en Syrie qu'Antiochus Sidétès sollicite l'alliance de Simon (xv, I suiv.). Au contraire pendant le siège de Dora il refuse les troupes et les subsides de celui-ci (xv, 26 suiv.).

2. Plutôt quatre ans (143/2-139/8). Les monnaies de Tryphon ne sont pas datées de l'ère des Séleucides, mais d'une ère nouvelle partant de son usurpation; or, il en existe avec le chiffre 4 (Babelon, *Séleucides*, p. CXXXVIII).

3. Récit très incomplet. En réalité, Antiochus commença par demander aux Juifs la restitution de leurs conquêtes récentes (la citadelle, Jopé, Gazara) ou une indemnité pécuniaire; on ne put s'entendre sur la somme (I Macc. 15).

4. D'après I Macc. 16, Simon ne prit aucune part à la campagne.

5. Voir pour les détails I Macc. 14, 16 suiv., 24; 15, 15 suiv.

6. 142-135 av. J.-C. La mort de Simon est placée par I Macc. 16, 14 au mois de Schebat 177 Sél. = février 135.

rendus par son père et à l'impopularité de Ptolémée. Et le peuple, après avoir reçu Hyrcan, repoussa Ptolémée qui essayait d'entrer par une autre porte.

VIII

1. *Avènement de Jean Hyrcan; sa lutte contre son beau-frère Ptolémée.* — 2-3. *Siège et prise de Jérusalem par Antiochus Sidétès.* — 4. *Hyrcan l'accompagne contre les Parthes.*

230. 1. Ptolémée se retira dans une des forteresses situées au-dessus de Jéricho, appelée Dagôn[1]. Hyrcan, qui avait hérité de la charge de grand-prêtre que remplissait son père, offrit d'abord à Dieu des sacrifices, puis marcha contre Ptolémée, et mit le siège devant la
231. place. Il avait sur tous les points l'avantage, mais sa piété pour sa mère et ses frères le paralysait, car Ptolémée les faisait amener sur le rempart et les maltraitait à la vue de tous, menaçant de les précipiter des murailles si Hyrcan ne levait pas le siège. Hyrcan, pensant que moins il mettrait de hâte à la prise de la place, plus il épargnerait de souffrances à ceux qu'il aimait le plus, se
232. relâcha un peu de son ardeur. Cependant sa mère, lui tendant les mains, le suppliait de ne pas fléchir à cause d'elle; tout au contraire, donnant un bien plus libre cours à sa colère, il devait hâter la prise de la forteresse et venger, une fois maître de son ennemi, ses plus chers parents : elle-même trouverait douce la mort dans les supplices si l'ennemi, coupable envers eux d'une telle perfidie,
233. en subissait la peine. Hyrcan, quand sa mère parlait ainsi, se sentait plein d'ardeur pour la prise de la place ; mais lorsqu'il la voyait frappée et déchirée, il faiblissait et se laissait vaincre par la pitié

1. Δώκ dans Macc. 16, 15. Aujourd'hui Ayn Douk, à une lieue au N. O. de Jéricho.

234. que lui inspiraient ses souffrances. Le siège traîna ainsi en longueur, et l'on arriva à l'année pendant laquelle les Juifs doivent
235. rester inactifs : c'est en effet leur coutume tous les sept ans, comme tous les sept jours[1]. Ptolémée, profitant de la suspension de la guerre qui en résulta, fit mettre à mort les frères et la mère d'Hyrcan, et ce meurtre accompli, s'enfuit auprès de Zénon, surnommé Cotylos, tyran de la ville de Philadelphie[2].
236. 2. Cependant Antiochus, vivement irrité des échecs que lui avait infligés Simon, envahit la Judée la quatrième année de son règne, qui était la première du gouvernement d'Hyrcan, dans la cent soixante-
237. deuxième Olympiade[3]. Après avoir ravagé le pays, il enferma Hyrcan dans Jérusalem même, qu'il entoura de sept camps. Tout d'abord il ne fit aucun progrès, tant à cause de la solidité des murailles, que de la valeur des assiégés et du manque d'eau, auquel remédia cependant une pluie abondante qui tomba au coucher des Pléiades[4].
238. Du côté du mur nord, au pied duquel le terrain était plat, il éleva cent tours à trois étages, dans lesquelles il plaça des détachements
239. de soldats. Il livra des assauts journaliers, et ayant creusé un double fossé d'une grande largeur, il bloqua les habitants. Ceux-ci de leur côté firent des sorties nombreuses ; quand ils pouvaient sur quelque point tomber à l'improviste sur l'ennemi, ils le maltraitaient fort ; s'ils le trouvaient sur ses gardes, ils se retiraient faci-
240. lement. Mais lorsque Hyrcan s'aperçut que l'excès de population

1. D'après cela l'année 135/4 aurait été sabbatique. Or, en partant de l'année sabbatique à peu près assurée 38/7 av. J.-C. (*Ant.*, XIV, 6, 2), on trouve comme sabbatique l'année précédente 136/5. Il est probable que Josèphe a été induit en erreur par une source païenne ; le siège fut levé non pas parce que l'année sabbatique commençait (elle n'a jamais suspendu les opérations militaires), mais parce que, en raison de l'année sabbatique précédente, on n'avait pas d'approvisionnements. Cf. Schürer, I[3], p. 36.

2. L'ancienne Rabbath Ammon, hellénisée par Ptolémée Philadelphe.

3. Ce synchronisme est inexact. La 162[e] olympiade va de juillet 132 à 128 av. J.-C. ; la 4[e] année d'Antiochus Sidétès est 136/5 d'après les monnaies, 135/4 d'après Porphyre ; la 1[re] année d'Hyrcan est, strictement parlant, 136/5 (puisque Simon est mort en février 135). Schürer place l'invasion d'Antiochus en 135/4.

4. Novembre 135? Pour la date du coucher des Pléiades dans l'antiquité, cf. Pline, II, 47, 125.

était nuisible, que les vivres se consommaient trop rapidement, et que, comme de juste, tant de mains gâtaient la besogne, il renvoya, après avoir fait son choix, toutes les bouches inutiles et ne garda
241. que les hommes d'âge et de force à combattre. Antiochus empêcha le départ des expulsés, et nombre de ces malheureux, errant entre les deux lignes fortifiées, épuisés par la faim, périrent misérablement.
242. Enfin, à l'approche de la fête des Tabernacles[1], les assiégés pris de pitié les firent rentrer. Hyrcan cependant ayant fait demander à Antiochus une trêve de sept jours pour célébrer la fête, Antiochus, par respect pour la divinité, l'accorda et envoya de plus un magnifique sacrifice, des taureaux aux cornes dorées et des coupes d'or
243. et d'argent pleines de parfums de toutes sortes. Les gardiens des portes reçurent cette offrande des mains de ceux qui l'apportaient et la conduisirent au Temple ; Antiochus pendant ce temps donna un festin à son armée[2], bien différent d'Antiochus Epiphane, qui, après avoir pris la ville, sacrifia des porcs sur l'autel et arrosa le Temple de leur graisse, au mépris des coutumes des Juifs et de leur religion nationale, sacrilège qui poussa le peuple
244. à la guerre et le rendit intraitable. Cet Antiochus au contraire, pour son extrême piété, fut surnommé par tous Eusébès (le Pieux)[3].
245. 3. Hyrcan, charmé de l'équité d'Antiochus et ayant appris son zèle à l'égard de la divinité, lui envoya une ambassade pour lui demander de rendre aux Juifs leur constitution nationale. Antiochus repoussa sans examen le conseil de ceux qui le poussaient à exterminer ce peuple, comme refusant de parta-
246. ger le genre de vie des autres[4]; et résolu de conformer tous ses actes à sa piété, il répondit aux envoyés qu'il mettrait fin à la guerre

1. Octobre 134? Le siège aurait donc déjà duré un an.

2. τὴν στρατιὰν εἱστία. Je ne puis croire qu'il s'agisse de l'armée juive.

3. Ce titre ne figure pas sur ses monnaies, où il s'intitule Evergète. Josèphe le cite encore *Ant.*, VII, § 393. Remarquez le contraste de cet éloge d'Antiochus avec le jugement sévère du § 225, ou Josèphe suit une autre source.

4. Ce détail est confirmé par le fr. de Diodore XXXIV, 1, qui reproduit sûrement le récit de Posidonius (*Textes*, p. 56 suiv.). Rapproché de plusieurs autres traits concordants, il permet de croire que tout le récit du siège de Jérusalem dans Josèphe (§ 236-248) dérive directement ou indirectement de Posidonius.

aux conditions suivantes : les assiégés livreraient leurs armes, paie-
raient un tribut pour Jopé et les autres villes limitrophes de la Judée
qu'ils occupaient, et recevraient une garnison. Les Juifs acceptèrent
247. toutes ces conditions, à l'exception de la garnison, repoussant tout
commerce avec d'autres peuples. Ils offraient en compensation des
otages et cinq cents talents d'argent ; le roi ayant consenti, ils payè-
rent aussitôt trois cents talents et remirent les otages, parmi les-
248. quels était le frère[1] d'Hyrcan. Antiochus détruisit de plus l'enceinte
de la ville[2]. A ces conditions il leva le siège et se retira.

4. Hyrcan ayant ouvert le tombeau de David, qui surpassait en
249. richesses tous les rois d'autrefois, en retira trois mille talents d'ar-
gent, et, grâce à ces ressources, se mit, ce que n'avait encore jamais
fait un Juif, à entretenir des mercenaires[3]. Il fit amitié et alliance
250. avec Antiochus, le reçut dans la ville, et fournit abondamment et
généreusement à tous les besoins de son armée. Et quand Antiochus
fit son expédition contre les Parthes[4], Hyrcan l'accompagna. Nous
en avons également pour garant Nicolas de Damas, qui raconte le
fait suivant[5] : « Antiochus, après avoir dressé un trophée sur les
bords du fleuve Lycos, en souvenir de sa victoire sur Indatès, général
des Parthes, y demeura deux jours à la demande d'Hyrcan le Juif, à
cause d'une fête nationale pendant laquelle la loi interdisait aux
Juifs de marcher. » Nicolas ne dit là rien que de vrai : car la fête de
252. la Pentecôte devait être célébrée le jour après le Sabbat[6], et il ne

1. Quel frère, puisque Hyrcan n'en avait que deux (§ 228) et que tous deux (τοὺς ἀδελφούς) avaient été massacrés par Ptolémée (§ 235) ?

2. La muraille fut rétablie plus tard par Hyrcan, I Macc. 16, 23.

3. D'après un autre passage de Josèphe (*Ant.*, VII, § 393) les sommes extraites par Hyrcan « d'une des chambres du tombeau de David » auraient servi, au moins en partie, à payer l'indemnité de guerre exigée par Antiochus « 1300 ans après la mort de David ».

4. En 130/129 av. J.-C.

5. Fr. 74 Didot = *Textes*, p. 81. Le Lycos est le grand Zab.

6. L'explication de Josèphe n'est qu'une conjecture ; mais il semble en résulter que dans son opinion la Pentecôte était toujours (et non pas seulement cette année là) célébrée un dimanche, conformément à l'interprétation littérale que les Sadducéens donnaient à *Lévit.* 23, 11. Sur la controverse soulevée par ce texte voir Adler, *Monatschrift*, 1878, p. 522, et Purves, art. *Pentecost*, p. 740 *b*, dans le dictionnaire de Hastings.

nous est pas permis de cheminer ni le jour du Sabbat ni les jours de
253. fête. Antiochus livra bataille au Parthe Arsace, perdit une grande partie de son armée et périt lui-même. Le royaume de Syrie passa aux mains de son frère Démétrius, qu'Arsace avait délivré de captivité au moment où Antiochus envahit le pays des Parthes, comme on l'a raconté ailleurs[1].

IX

1. *Conquêtes d'Hyrcan. Ruine du temple du Garizim. Conversion forcée des Iduméens.* — 2. *Sénatusconsulte romain en faveur des Juifs.* — 3. *Mort de Démétrius II. Usurpation et mort d'Alexandre Zébina.*

254. 1. Hyrcan, à la nouvelle de la mort d'Antiochus, marcha aussitôt sur les villes de Syrie, pensant les trouver, ce qui était exact, dé-
255. pourvues de combattants et de défenseurs. Après six mois de siège il s'empara de Médaba au prix de dures fatigues supportées par son armée; ensuite il occupa Samega[2] et les localités voisines, puis
256. Sikima[3], Garizim et le pays des Chouthéens; ceux-ci habitaient autour du temple bâti à l'image de celui de Jérusalem, et qu'Alexandre avait permis au gouverneur Sanaballétès de construire pour son gendre Manassès, frère du grand-prêtre Jaddous, comme nous l'avons raconté plus haut[4]. Ce Temple fut dévasté après deux cents ans
257. d'existence. Hyrcan prit aussi les villes d'Idumée, Adora et Marissa[5], soumit tous les Iduméens et leur permit de rester dans le
258. pays à la condition d'adopter la circoncision et les lois des Juifs. Par attachement au sol natal, ils acceptèrent de se circoncire et

1. Dans l'ouvrage grec extrait par Josèphe. — Démétrius II remonte sur le trône en 129/8 av. J.-C.
2. Ou Samoga, Samoga, Samaia; ville inconnue de la Pérée (?),
3. Sichem.
4. Cf. *suprà*, XI, § 321 suiv.
5. Sur Adora cf. *suprà*, § 207. Marissa était à mi-chemin entre Hébron et Asdod.

de conformer leur genre de vie à celui des Juifs. C'est à partir de cette époque qu'ils ont été des Juifs véritables.

259. 2[1]. Le grand-prêtre Hyrcan, désirant renouveler l'amitié qui liait son peuple aux Romains, leur envoya une ambassade. Le Sénat
260. reçut sa lettre et fit amitié avec lui dans les termes suivants : « ... Fannius, fils de Marcus, préteur a réuni le Sénat au Comitium le huit avant les ides de février[2], étant présents Lucius Manlius, fils de Lucius, de la tribu Mentina, Caïus Sempronius, fils de Cnæus, de la tribu Falerna,.... pour délibérer sur l'objet de l'ambassade de Simon, fils de Dosithéos, d'Apollonios, fils d'Alexandre, et de Diodore, fils de Jason,
261. hommes de bien envoyés par le peuple des Juifs. Ceux-ci nous ont entretenus de l'amitié et de l'alliance qui existe entre eux et les Romains, et de leurs affaires publiques; ils ont demandé que Jopé, les ports[3], Gazara, Pegæ[4], et toutes les autres villes et places leur appartenant et qu'Antiochus a prises de force contrairement au décret du
262. Sénat, leur fussent restitués ; qu'il fût interdit aux soldats du roi de traverser leur territoire et celui de leurs sujets; que toutes les mesures prises par Antiochus pendant cette guerre, à l'encontre du dé-
263. cret du Sénat, fussent infirmées; que les Romains envoyassent des commissaires chargés de faire rendre aux Juifs tout ce que leur a enlevé Antiochus et d'estimer les ravages faits pendant la guerre ;

1. Sur cette section on peut lire une dissertation de Mendelssohn, *De senati consultis Romanorum ab Josepho Antiq.* XIII, 9, 2 ; XIV, 10, 22 *relatis commentatio*, Leipzig, 1879 (réimprimée dans Ritschl, *Acta Societatis philologae Lipsiensis*, V, 123 suiv.), qui a donné lieu à toute une littérature consignée dans Schürer, I³, 262. Je ne puis que maintenir les conclusions (adoptées par Willrich et Bevan) de mon article de la *Revue des études juives*, XXXVIII, 1899, p. 161-171. Josèphe s'est trompé en rapportant notre SC. à l'époque d'Antiochus Sidétès; il concerne, en réalité, son fils Antiochus Cyzicène, et le décret antérieur auquel il fait plusieurs fois allusion est celui dont le texte se lit plus loin XIV, § 248 suiv. : le roi y est appelé Ἀντίοχος ὁ βασιλεὺς Ἀντιόχου υἱός, désignation qui ne convient qu'à Antiochus Cyzicène ; le Sénat lui enjoint de restituer aux Juifs les ports et forteresses qu'il leur a enlevés et de retirer sa garnison de Jopé.

2. Le 6 février (probablement 105 av. J.-C.).

3. Sans doute les « marines » de la côte philistine entre Iamnée et Gaza (Is. Lévy, *Rev. ét. juives*, XLI, 177), qui encore aujourd'hui s'appellent en arabe El-Mina (λιμήν).

4. Peut-être le canton du Ras el 'Ain, où prend sa source l'Aoudjeh et où s'éleva la forteresse d'Antipatris au N. E. de Jopé (Is. Lévy).

qu'enfin on donnât aux envoyés juifs des lettres pour les rois et les peuples libres, assurant la sécurité de leur retour dans leur patrie.
264. Sur ces points voici ce qui a été décidé : renouveler l'amitié et l'alliance avec des hommes de bien, envoyés par un peuple honnête et
265. ami.[1] » Quant aux lettres (?)[2], les Romains répondirent qu'ils en délibéreraient lorsque leurs affaires particulières laisseraient du loisir au Sénat[3]; qu'ils prendraient soin à l'avenir que les Juifs ne fussent plus en butte à des injustices de ce genre; et que le préteur Fannius donnerait aux envoyés, sur le trésor public, l'argent néces-
266. saire pour leur retour. Fannius renvoya ainsi les ambassadeurs des Juifs après leur avoir donné de l'argent, sur le trésor public, et remis le décret du Sénat, à l'adresse de ceux qui devaient les escorter et assurer leur retour en Judée.

267. 3. Telle était la situation du grand-prêtre Hyrcan. Le roi Démétrius désirait faire une expédition contre lui, mais il n'en eut ni l'occasion ni le moyen, car les Syriens et ses soldats, qui le détestaient à cause de sa méchanceté, envoyèrent des ambassadeurs à Ptolémée surnommé Physcon[4], pour lui demander de leur donner
268. quelqu'un de la race de Séleucus qui pût prendre la couronne. Ptolémée envoya Alexandre, surnommé Zébinas, à la tête d'une armée; celui-ci livra bataille à Démétrius, qui, vaincu, s'enfuit à Ptolémaïs auprès de sa femme Cléopâtre; mais sa femme ayant refusé de le recevoir, il partit pour Tyr, fut pris et mourut après de longues
269. souffrances que lui firent subir ses ennemis[5]. Alexandre, devenu maître du pouvoir, fit amitié avec le grand-prêtre Hyrcan. Puis, attaqué par Antiochus, fils de Démétrius, surnommé Grypos, il fut battu et périt dans le combat[6].

1. Il est singulier que ni ici ni au § 260 il ne soit question du grand-prêtre. J'ai cherché à expliquer cette omission *loc. cit.* p. 169.

2. Les mss. ont les uns γραμμάτων, les autres πραγμάτων. Il s'agit probablement des lettres demandées pour arrêter Antiochus. En somme, le Sénat répond par une fin de non-recevoir polie.

3. On était en pleine guerre des Cimbres.

4. Ptolémée Evergète II (Physcon), frère de Philométor, régna en Égypte de 146 à 117 av. J.-C.

5. 126/5 av. J.-C. (187 Sél.)

6. 123/2 av. J.-C.

X

1. *Rivalité d'Antiochus Grypos et d'Antiochus Cyzicène.* — 2-3. *Conquête de Samarie et de Scythopolis.* — 4. *Chelkias et Ananias généraux de Cléopâtre.* — 5-6. *Brouille d'Hyrcan avec les Pharisiens.* — 7. *Sa mort, son caractère.*

270 1. Antiochus, devenu ainsi roi de Syrie, s'apprêtait à marcher vers
la Judée, quand il apprit que son frère utérin, qui s'appelait aussi
271. Antiochus, rassemblait contre lui une armée[1]. Il resta donc sur
son propre territoire, et résolut de se préparer à soutenir l'invasion
de son frère, qui avait été surnommé Antiochus Cyzicène parce
qu'il avait été élevé à Cyzique, et qui avait pour père Antiochus,
surnommé Sôter[2], mort chez les Parthes, et frère lui-même
de Démétrius, père de Grypos. Les deux frères avaient épousé successivement
la même femme, Cléopâtre, comme nous l'avons raconté
272. ailleurs[3]. Antiochus de Cyzique, arrivé en Syrie, fit pendant plusieurs
années la guerre à son frère. Hyrcan passa tout ce temps en
273. paix[4]. Après la mort d'Antiochus[5], il s'était, en effet, lui aussi détaché
des Macédoniens, ne se conduisant avec eux ni en sujet, ni en ami.
Sous Alexandre Zébinas et surtout sous les deux frères, ses affaires
progressèrent et prospérèrent de plus en plus : la guerre qu'ils se
faisaient entre eux lui donna le loisir d'exploiter la Judée en toute
274. sécurité et d'amasser d'énormes sommes d'argent. Cependant quand

1. Les mots ἀπὸ Κυζίκου me paraissent interpolés,
2. Voir plus haut la note sur le § 222.
3. Cela a été indiqué *vaguement* au § 222, mais très proboblement Josèphe, ici encore, copie étourdiment son guide.
4. L'invasion d'Antiochus Cyzicène se place en 114 ou 113 av. J.-C. (On croirait à lire Josèphe qu'elle eut lieu immédiatement après l'avènement de Grypos). La lutte des deux frères aboutit à une sorte de partage en 111/110, Cyzicène obtenant la Cœlé-Syrie.
5. Antiochus Sidétès.

Antiochus Cyzicène dévasta ouvertement son territoire[1], Hyrcan montra lui aussi ses intentions[2]; et comme il voyait Antiochus privé de ses alliés d'Égypte, et l'un et l'autre frère souffrir beaucoup dans les combats qu'ils se livraient, il les méprisait également tous deux.

275. 2. Il fit une expédition contre Samarie, ville extrêmement forte; nous dirons ailleurs comment elle porte maintenant le nom de Sébasté, ayant été rebâtie par Hérode. Il l'attaqua et l'assiégea avec vigueur, plein de ressentiment contre les Samaritains, pour tout le mal qu'ils avaient fait, à l'instigation des rois de Syrie, aux gens
276. de Marissa, colons et alliés des Juifs[3]. Il entoura donc de tous côtés la ville d'un fossé et d'un double mur, d'un développement d'environ quatre-vingts stades, et confia les opérations à ses fils Antigone et Aristobule. Pressés par ceux-ci, les Samaritains furent réduits par la famine à une telle extrémité, qu'ils durent se
277. nourrir des aliments les plus insolites et appeler à leur secours Antiochus Cyzicène[4]. Antiochus se porta volontiers à leur aide, mais vaincu par Aristobule, il dut s'enfuir, poursuivi jusqu'à Scythopolis par les deux frères. Ceux-ci, revenant contre les Samaritains, les bloquèrent de nouveau dans leurs murailles, et les réduisirent à appeler une seconde fois à leur secours ce même
278. Antiochus. Antiochus fit demander environ six mille hommes à Ptolémée Lathouros[5] : celui-ci les lui envoya malgré sa mère, qui faillit le détrôner. Avec ces troupes égyptiennes, Antiochus envahit d'abord le territoire d'Hyrcan et se mit à le ravager comme un brigand, n'osant pas, à cause de l'insuffisance de ses forces, attaquer Hyrcan en face, mais dans l'espoir qu'en dévastant le pays, il

1. Cette phrase vague paraît désigner par anticipation les faits qui seront racontés en détail au § 278 suiv.

2. Je ne comprends pas bien le sens de cette phrase.

3. On a peine à comprendre comment les Samaritains pouvaient molester les gens de Marissa, en pleine Idumée.

4. D'après la *Guerre*, I, § 65 c'est Antiochus d'Aspendos (c'est-à-dire Grypos) que les Samaritains appellent à leur secours. Si cette version est exacte l'événement doit être placé avant 113.

5. Ou Sôter II. Il avait succédé en 117 à son père Evergète II ; sa mère Cléopâtre était associée au trône et vraiment régente.

279. le forcerait à lever le siège de Samarie. Cependant, quand il eut perdu beaucoup d'hommes dans les embuscades, il se retira à Tripolis, après avoir confié à Callimandros et à Épicratès la conduite de la guerre contre les Juifs.

280. 3. Callimandros, s'étant porté avec trop de hardiesse contre les ennemis, fut mis en déroute et périt aussitôt. Épicratès, par avidité, livra ouvertement aux Juifs Scythopolis et d'autres places[1],
281. mais ne put faire lever le siège de Samarie. Hyrcan, au bout d'un an de siège s'empara de la ville, et non content de ce succès la détruisit entièrement en l'inondant à l'aide des torrents : par des affouillements il la fit ébouler dans des ravines et disparaître toutes
282. traces indiquant qu'une ville s'élevait jadis en cet endroit. — On raconte aussi du grand-prêtre Hyrcan un fait extraordinaire, comment Dieu eut un entretien avec lui. On dit que le jour où ses fils livrèrent bataille à Antiochus Cyzicène, comme il faisait lui-même seul brûler de l'encens dans le sanctuaire, le grand-prêtre entendit une voix lui disant que ses enfants venaient de vaincre
283. Antiochus. Sortant du Temple, il annonça à tout le peuple la nouvelle, que l'événement confirma[2]. Telles étaient les affaires d'Hyrcan.

284. 4. En ce temps là, la fortune ne souriait pas seulement aux Juifs de Jérusalem et de son territoire, mais encore à ceux qui ha-
285. bitaient Alexandrie, l'Égypte et Chypre. En effet la reine Cléopâtre étant en lutte avec son fils Ptolémée, surnommé Lathouros, prit pour généraux Chelkias et Ananias, fils de cet Onias qui avait construit dans le nome d'Héliopolis un temple semblable à celui
286. de Jérusalem, comme nous l'avons raconté plus haut[3]. Cléopâtre leur confia le commandement de son armée et ne fit rien sans prendre leur avis, comme en témoigne le passage suivant de
287. Strabon de Cappadoce : « La plupart de ceux qui vinrent alors et de ceux qui furent ensuite envoyés à Chypre par Cléopâtre faisaient

1. D'après *Guerre*, I, § 66, les Juifs auraient pris Scythopolis de vive force après la chute de Samarie et occupé tout le pays en deçà du Carmel.

2. Ce récit se lit aussi dans le Talmud, *Sota*, Jér. 24 *b* = Bab. 33 *a*, et dans *Midrasch Rabba* sur *Cantique*, VIII, 7.

3. *Suprà*, XIII, § 62 suiv.

aussitôt défection pour se rallier à Ptolémée ; seuls les Juifs du pays dit d'Onias restèrent fidèles, à cause de la grande faveur dont jouissaient auprès de la reine leurs compatriotes Chelkias et Ananias. » Voilà ce que dit Strabon[1].

288. 5. Les succès d'Hyrcan et de ses fils excitèrent l'envie chez les Juifs ; il était surtout mal vu des Pharisiens, l'une des sectes des Juifs, comme nous l'avons dit plus haut[2]. Ces hommes ont une telle influence sur le peuple, que même s'ils parlent contre le roi ou
289. le grand-prêtre, ils trouvent aussitôt créance[3]. Hyrcan avait cependant été leur disciple et était très aimé d'eux. Un jour il les invita à un banquet et les festoya magnifiquement ; quand il les vit dans de bonnes dispositions, il se mit à leur parler, disant qu'ils connaissaient sa volonté d'être juste et ses efforts pour être agréable à Dieu et à eux-mêmes : les Pharisiens, en effet, se piquent de philoso-
290. phie. Il les priait donc, s'ils voyaient quelque chose à reprendre dans sa conduite et qui fût hors de la bonne voie, de l'y ramener et de le redresser. L'assemblée le proclama vertueux en tout point, et il se réjouit de leurs louanges ; mais l'un des convives, nommé Éléazar, homme d'un naturel méchant et séditieux, prit la parole en ces termes : « Puisque tu désires connaître la vérité, renonce, si tu veux être juste, à la grande-prêtrise et contente-toi de gouverner
292. le peuple. » Hyrcan lui demanda pourquoi il devait déposer la grande-prêtrise. « Parce que, dit l'autre, nous avons appris de nos anciens que ta mère fut esclave sous le règne d'Antiochus Épiphane. » C'était un mensonge. Hyrcan fut vivement irrité contre lui, et tous les Pharisiens fort indignés.

293. 6. Mais un homme de la secte des Sadducéens — qui ont des idées opposées à celles des Pharisiens, — un certain Jonathas, qui était des meilleurs amis d'Hyrcan, prétendit qu'Eléazar n'avait in-

1. Ptolémée Lathyre, détrôné par sa mère Cléopâtre, s'était réfugié dans le royaume de Chypre en 107 av. J.-C. Cléopâtre l'y relança (§ 331) Un fils de Chelkias paraît être mentionné en qualité de stratège (?) dans l'inscription que j'ai essayé de restituer *Rev. ét. juives*, XL (1900), p. 50 suiv.

2. *Suprà*, XIII, § 172.

3. La distinction faite ici entre le roi et le grand-prêtre indique une source contemporaine d'Hérode (Nicolas).

sulté celui-ci que de l'assentiment général des Pharisiens : Hyrcan s'en convaincrait facilement s'il leur demandait quel châtiment
294. Éléazar avait mérité par ses paroles. Hyrcan invita donc les Pharisiens à lui dire quelle punition avait méritée Éléazar; il reconnaîtrait que cette injure ne lui avait pas été faite de leur aveu, s'ils fixaient la peine à la mesure de l'offense. Ceux-ci répondirent : « les coups et les chaînes », car une insulte ne leur paraissait pas mériter la mort; et d'ailleurs les Pharisiens sont par ca-
295. ractère indulgents dans l'application des peines. Hyrcan fut très irrité de leur sentence et conclut que le coupable l'avait insulté
296. d'accord avec eux. Jonathas surtout l'excita vivement et l'amena à passer à la secte des Sadducéens, abandonnant celle des Pharisiens; il abrogea les pratiques imposées au peuple par ceux-ci et punit ceux qui les observaient. De là vint la haine du peuple contre lui et
297. ses fils. Mais nous reviendrons sur ce point[1]. Je veux maintenant dire simplement que les Pharisiens avaient introduit dans le peuple beaucoup de coutumes qu'ils tenaient des anciens, mais qui n'étaient pas inscrites dans les lois de Moïse, et que, pour cette raison, la secte des Sadducéens rejetait, soutenant qu'on devait ne considérer comme lois que ce qui était écrit, et ne pas observer ce qui était
298. seulement transmis par la tradition. Sur cette question s'élevèrent des controverses et de grandes disputes, les Sadducéens ne parvenant à convaincre que les riches et n'étant pas suivis par le peuple, les Pharisiens, au contraire, ayant la multitude avec eux. Mais de ces deux sectes et de celle des Esséniens il a été longuement parlé dans le second livre de mes *Judaica*[2].

299. 7. Hyrcan, après avoir apaisé la sédition[3], vécut heureux; il

1. L'anecdote rapportée par Josèphe se lit également dans une *baraïta* du Talmud de Babylone, *Kiddouschin*, 66 *a*; seulement le prince est appelé Jannée et non Hyrcan, et l'insulte est proférée par Juda ben Guadidiah; Éléazar (fils de Poéra) joue le rôle du Jonathas de Josèphe. Sur ce texte, qui semble extrait d'une Chronique pharisienne, voir Derenbourg, *Essai*, p. 79; Israël Lévi, *Rev. ét. juives*, XXXV, 1897, p. 218 suiv.

2. *Guerre*, II, § 119 suiv.

3. Il n'a pas encore été question de « sédition » proprement dite. *Guerre*, § 67, est plus explicite.

occupa le pouvoir avec le plus grand succès pendant trente et un ans [1] et mourut, laissant cinq fils. Il avait été jugé par Dieu digne des trois plus hautes faveurs : le pouvoir sur le peuple, la charge de
300. grand-prêtre, le don de prophétie. L'esprit divin, en effet, était en lui et lui permit de connaître et d'annoncer l'avenir, si bien qu'il prédit de ses deux fils aînés qu'ils ne resteraient pas longtemps maîtres du pouvoir [2]. Il nous faut raconter leur chute, qui nous apprendra combien ils ont été loin du bonheur de leur père.

XI

1-2. *Aristobule, grand-prêtre, prend le titre de roi. Meurtre de sa mère et de son frère Antigone.* — 3. *Remords et mort d'Aristobule. Conquête de l'Iturée.*

1. Après la mort de leur père, l'aîné, Aristobule jugea à propos
301. de transformer de sa propre autorité le pouvoir en royauté, et le premier ceignit le diadème quatre cent quatre-vingt-un ans et trois mois après le retour du peuple, délivré de la captivité de Babylone [3]. De ses frères, il n'aimait que son puîné Antigone, qu'il
302. jugea digne de partager ses honneurs ; quant aux autres, il les jeta dans les fers. Il mit aussi en prison sa mère, qui lui disputait le pouvoir, car Hyrcan l'avait laissée maîtresse de tout ; et il poussa la cruauté jusqu'à la laisser mourir de faim dans les chaînes. Puis
303. il fit subir le même sort à son frère Antigone, qu'il paraissait aimer tendrement et qu'il avait associé à sa royauté. Il fut éloigné de

1. 135 à 105 ou 104 av. J.-C. — La *Guerre*, I, § 68, lui prête 33 ans de pontificat.

2. On a vu plus haut, § 282, un autre exemple du don de prophétie attribué à Hyrcan.

3. 481 ans à compter de 105 nous feraient remonter à 586. C'est la date, non du retour de Babylone, mais de la captivité elle-même (ruine du Temple, 10 Ab 586). Le chiffre donné par la *Guerre*, I, § 70, — 471 ans, — n'est pas plus acceptable.

lui par des accusations, auxquelles il ne crut pas tout d'abord, soit
304. que son affection l'empêchât d'y prêter attention, soit qu'il supposât ces calomnies inspirées par la jalousie. Mais un jour qu'Antigone était revenu couvert de gloire d'une expédition militaire, à l'époque de la fête dans laquelle on dresse des tentes en l'honneur de Dieu, il arriva qu'Aristobule tomba malade. Antigone, pour célébrer la fête, monta au Temple, en brillant équipage, entouré de ses hommes d'armes, et fit les plus ardentes prières pour le salut de
305. son frère. Les méchants, qui désiraient détruire la concorde régnant entre les deux frères, saisirent l'occasion que leur fournissaient l'éclat du cortège d'Antigone et ses succès. Ils se rendirent auprès
306. du roi, exagérant dans de mauvaises intentions la pompe déployée par Antigone pendant la fête, prétendant que chacun de ses actes, loin d'être d'un simple particulier, révélait des visées à la royauté; sans doute, à la tête d'une troupe en armes, il allait venir mettre à mort son frère, pensant qu'il serait sot, pouvant être roi, de se croire suffisamment avantagé par le simple partage des honneurs souverains[1].

307. 2. Aristobule, entendant ces propos et persuadé contre son gré, désireux à la fois de ne pas éveiller les soupçons de son frère et d'assurer son propre salut, plaça ses gardes du corps dans un souterrain obscur — il couchait dans la forteresse appelée d'abord Baris, plus tard Antonia[2], — avec ordre de ne pas toucher Antigone s'il se présentait sans armes, mais de le tuer s'il voulait pé-
308. nétrer armé auprès de lui. Il envoya cependant lui-même un messager à Antigone pour le prier de venir sans armes. Mais la reine et ceux qui avec elle conspiraient contre Antigone persuadèrent l'envoyé de dire le contraire, à savoir que son frère, ayant appris qu'il s'était fait faire une belle armure et un appareil de guerre[3], le priait de se rendre auprès de lui tout armé, afin de voir son équi-
309. page. Antigone, sans soupçonner rien de mal, confiant dans les

1. Texte incertain et embrouillé.

2. Cette forteresse avait été érigée par Hyrcan, au dessus et au N. du Temple (*Ant.*, XVIII, § 91). Schürer croit (I³, 198) qu'elle s'élevait sur le même emplacement que la citadelle déjà mentionnée par Néhémie, II, 8; VII, 2.

3. *Guerre* (I, § 76) ajoute : « fabriqué en Galilée. »

bonnes dispositions de son frère, se rendit dans l'accoutrement où il se trouvait, revêtu de son armure, auprès d'Aristobule, pour lui montrer ses armes. Mais lorsqu'il arriva au pied de la tour dite de Straton, où le passage était très obscur, les gardes du corps
310. le tuèrent. Sa mort prouva bien que rien n'est plus fort que la haine et la calomnie, et que rien n'est plus propre que ces passions à dé-
311. truire la bienveillance et les affections naturelles. Il arriva à ce sujet une chose étonnante à un certain Judas, de race essénienne, dont les prédictions avaient toujours été conformes à la vérité. Cet homme, voyant Antigone passer près du Temple, s'écria au milieu de ses compagnons et des familiers, qui l'entouraient comme des
312. élèves pour apprendre à prédire l'avenir : « Je mérite de mourir pour avoir menti puisqu'Antigone est vivant » : il avait annoncé, en effet, qu'Antigone mourrait ce jour même à l'endroit appelé tour de Straton; or, il le voyait passer sous ses yeux, alors que le lieu où, selon sa prédiction, devait être commis le meurtre était éloigné d'environ six cents stades, et que le jour était déjà fort avancé[1] ; il y
313. avait donc chance que sa prédiction fût fausse. Comme il parlait ainsi, tout confus, on annonça qu'Antigone venait d'être tué dans le souterrain, qui s'appelait aussi tour de Straton, comme la ville maritime de Césarée. Le devin en fut bouleversé.

314. 3. Aristobule, pris de remords du meurtre de son frère, en devint malade, l'esprit torturé par la pensée de son crime, au point que, la violence de la douleur ayant corrompu ses organes, il vomit du sang. Un des pages qui le servaient, — et je pense qu'il faut voir là le doigt de Dieu — emportant ce sang, glissa à l'endroit même où se trouvaient encore les traces du sang d'Antigone égorgé, et répan-
315. dit son fardeau. Les spectateurs se récrièrent que l'esclave l'avait fait exprès. Aristobule, les ayant entendus, demanda la cause de ce bruit, et, comme on ne lui répondait pas, brûla plus encore de la connaître, car les hommes en semblable circonstance sont portés à soupçonner
316. que ce qu'on leur tait est pire que la réalité. Et lorsque, devant ses menaces et contraints par la terreur, ils lui eurent dit la vérité,

1. *Guerre*, I, § 79 : « il est déjà quatre heures ».

écrasé par la conscience de ses crimes, il versa d'abondantes larmes, et, avec de profonds gémissements, s'écria : « Je ne pouvais donc cacher à Dieu des actions si impies et scélérates ; le châtiment du
317. meurtre de mon frère est vite survenu. Jusqu'à quand, ô corps misérable, retiendras-tu une âme due aux mânes[1] de mon frère et de ma mère? Pourquoi ne pas la rendre tout d'un coup au lieu de ré-
318. pandre goutte à goutte mon sang en libations à mes victimes? » Il mourut en prononçant ces paroles mêmes, après un an de règne[2]. On l'appelait Philhellène, et il avait rendu de grands services à sa patrie : il avait fait la guerre aux Ituréens[3], et annexé une partie considérable de leur territoire à la Judée, forçant les habitants, s'ils voulaient demeurer dans le pays, à se circoncire et à vivre suivant
319. les lois des Juifs. Il était d'un naturel équitable et très modeste, comme en témoigne Strabon, d'après Timagène : « C'était un homme équitable, et qui fut d'une grande utilité aux Juifs ; il agrandit, en effet, leur territoire, et leur annexa une partie du peuple des Ituréens, qu'il leur unit par le lien de la circoncision[4]. ».

XII

1. *Avènement d'Alexandre Jannée.* — 2. *Ptolémaïs assiégée appelle Ptolémée Lathyre.* — 3-4. *Campagne de Ptolémée en Palestine.* — 5-6. *Bataille d'Asophon.*

320. 1. Après la mort d'Aristobule, Salomé, sa femme, que les Grecs appelaient Alexandra, délivra les frères d'Aristobule, que celui-ci

1. δαίμοσι. Cet hellénisme semble indiquer une source païenne (Nicolas ?).
2. 104-103 av J.-C.
3. Peuplade du Liban. On a supposé sans raison suffisante qu'il s'agit de la Galilée, dont la *judaïsation* serait l'œuvre d'Aristobule. Mais voir § 322 et *suprà*, § 154.
4. Josèphe ne s'aperçoit pas de la ridicule contradiction entre ce jugement de Timagène et le reste de sa biographie d'Aristobule. On remarquera aussi comment le § 318 n'est que la paraphrase de la citation textuelle qui vient au § 319.

avait emprisonnés, comme nous l'avons dit plus haut, et donna la royauté à Jannée, appelé aussi Alexandre, l'aîné et le plus modéré[1].
321. Jannée, dès sa naissance, était devenu un objet de haine pour son père, lequel jusqu'à sa mort refusa de le voir. La cause de cette haine
322. était, dit-on la suivante : Hyrcan qui, de ses enfants, aimait surtout les deux aînés, Antigone et Aristobule, demanda à Dieu qui lui était apparu en songe lequel de ses enfants serait son successeur. Dieu lui ayant tracé les lettres du nom[2] de Jannée, Hyrcan, affligé à l'idée
323. qu'il serait l'héritier de tous ses biens, le fit élever en Galilée. Dieu ne l'avait cependant pas trompé. Jannée ayant pris le pouvoir après la mort d'Aristobule, fit périr l'un de ses frères qui aspirait à la royauté, et traita avec honneur l'autre, qui préférait vivre sans se mêler aux affaires[3].
324. 2. Après avoir constitué le pouvoir de la manière qu'il pensait la plus utile, il marcha contre Ptolémaïs ; il remporta la victoire et enferma les vaincus dans la ville, dont il fit le siège. Sur toute la côte il ne lui restait alors à soumettre que Ptolémaïs, Gaza, et
325. le tyran Zoïle, qui occupait la Tour de Straton et Dora. Antiochus Philométor[4] et son frère Antiochus surnommé Cyzicène combattant l'un contre l'autre et détruisant ainsi leurs propres forces, il n'y avait, pour les habitants de Ptolémaïs, aucune aide à attendre d'eux.
326. Éprouvés par le siège, ils obtinrent cependant un faible secours de Zoïle, qui occupait la Tour de Straton et Dora, entretenait un corps de troupes et aspirait à profiter des discordes des rois pour s'em-
327. parer de la tyrannie. Car les rois n'étaient pas assez bien disposés à leur égard pour qu'on pût rien espérer d'eux : ils étaient, en effet, tous deux comme des athlètes qui, leurs forces épuisées, mais retenus par la honte de céder, retardaient, dans l'inaction et le repos,
328. la reprise du combat. Il ne restait aux habitants d'autre espoir que dans les souverains d'Égypte et dans Ptolémée Lathouros, qui occu-

1. Josèphe oublie de dire que Salomé-Alexandra épousa Jannée, comme cela résulte de la suite (ch. 16).

2. τοὺς τούτου χαρακτῆρας δείξαντος. Le sens est très douteux. Plus loin le mot γενόμενον est inintelligible.

3. Il s'appelait Absalômos (cf. *infra*, XIV, § 171).

4. Surnom officiel d'Antiochus Grypos.

pait Chypre, où, chassé du pouvoir par sa mère Cléopâtre, il s'était réfugié. Les habitants de Ptolémaïs envoyèrent donc auprès de lui, le suppliant de s'allier à eux pour les arracher des mains d'Alexandre,
329. où ils risquaient de tomber. Les envoyés lui firent espérer que, s'il passait en Syrie, il trouverait comme alliés, avec les gens de Ptolémaïs, ceux de Gaza et Zoïle; les Sidoniens et bien d'autres se joindraient à lui. Soulevé par ces assurances, il se hâta d'apprêter sa flotte pour le départ.

330. 3. Pendant ce temps Démainètos, qui avait alors la confiance des habitants de Ptolémaïs et gouvernait le peuple, les fit changer d'avis, en leur remontrant qu'il était préférable de courir le risque d'une lutte incertaine contre les Juifs, plutôt que d'accepter une servitude assurée en se donnant un maître ; que par surcroît ils s'attireraient ainsi, outre la guerre présente, une guerre beaucoup plus grave, de
331. la part de l'Égypte. Cléopâtre, en effet, ne verrait pas d'un œil indifférent Ptolémée rassembler des forces chez ses voisins; elle marcherait contre eux avec une armée considérable, car elle s'efforçait de chasser son fils de Chypre même. Ptolémée, si les choses tournaient contrairement à ses espérances, aurait encore Chypre comme refuge ; eux-mêmes, au contraire, seraient réduits à la dernière extrémité.
332. Ptolémée apprit pendant la traversée le changement d'attitude des habitants de Ptolémaïs ; il n'en continua pas moins sa navigation, et ayant abordé à l'endroit appelé Sycaminos [1], il y débarqua ses trou-
333. pes. Son armée comptait au total, infanterie et cavalerie, environ trente mille hommes ; il la conduisit sous les murs de Ptolémaïs, et campa en cet endroit, fort soucieux, car les habitants refusaient de recevoir ses envoyés et d'écouter ses propositions.

334. 4. Cependant Zoïle et les habitants de Gaza vinrent solliciter son alliance, car leur territoire était ravagé par les Juifs et Alexandre. Celui-ci, craignant Ptolémée, leva alors le siège, ramena l'armée dans ses foyers et désormais eut recours à la ruse, appelant secrètement Cléopâtre contre Ptolémée, tandis qu'il proposait ouvertement à ce
335. roi son amitié et son alliance. Il lui promit même quatre cents ta-

1. Havre à l'est du promontoire Carmel.

lents d'argent, s'il voulait faire disparaître le tyran Zoïle et atttribuer ses possessions aux Juifs. Ptolémée conclut volontiers amitié avec
336. Alexandre et s'empara de Zoïle; mais ayant par la suite appris les négociations secrètes d'Alexandre avec sa mère Cléopâtre, il rompit les serments échangés avec lui et alla mettre le siège devant Ptolémaïs, qui avait refusé de le recevoir. Laissant pour faire le siège ses généraux et une partie de ses forces, il se tourna lui-même
337. avec le reste vers la Judée qu'il envahit. Alexandre, à la nouvelle des projets de Ptolémée, rassembla de son côté environ cinquante mille des habitants du pays — quatre-vingt mille même, suivant quelques historiens — et à la tête de ces troupes se porta à la rencontre de Ptolémée. Ptolémée étant tombé à l'improviste sur Asôchis, ville de Galilée[1], un jour de sabbat, s'en empara par la force, et fit environ dix mille prisonniers et un riche butin.

338. 5. Il fit aussi une tentative sur Sepphoris, située non loin de la ville qu'il venait de dévaster; mais il y perdit un grand nombre de soldats. De là, il partit pour aller combattre Alexandre. Alexandre vint à sa rencontre sur les bords du Jourdain, en un lieu appelé Asophôn[2],
339. non loin du fleuve, et planta son camp près des ennemis. Il avait, comme combattants de première ligne, huit mille hommes, qu'il appelait « champions de cent hommes », armés de boucliers recouverts d'airain. Les soldats de première ligne de Ptolémée avaient aussi des boucliers pareils; mais inférieurs sur tous les autres points, les soldats de Ptolémée allaient au danger plus timide-
340. ment. Cependant le tacticien Philostéphanos leur inspira une grande confiance en leur faisant traverser le fleuve qui séparait les deux camps[3]. Alexandre ne jugea pas à propos de s'opposer à leur passage : il pensait, en effet, que, s'ils avaient le fleuve à dos, il écraserait plus facilement les ennemis, qui auraient la retraite coupée.
341. Quand on en vint aux mains, au commencement, mêmes exploits des deux côtés, même ardeur; les deux armées éprouvaient de grandes

1. A l'ouest du lac de Tibériade, dans la plaine du même nom (Sahel el-Battôf). Le site exact de la ville n'est pas connu.

2. Site inconnu.

3. οὗ μεταξὺ ἦσαν ἐστρατοπεδευκότες, nous traduisons au jugé.

pertes; puis les soldats d'Alexandre ayant pris le dessus, Philostéphanos, divisant habilement ses troupes, vint renforcer les rangs
342. qui faiblissaient. Comme personne ne vint au secours du corps juif ébranlé, il finit par prendre la fuite, sans trouver d'aide dans les troupes voisines qu'il entraîna au contraire dans sa déroute
343. Les soldats de Ptolémée firent tout le contraire : ils se mirent à la poursuite des Juifs, qu'ils taillèrent en pièces, puis, enfin, ayant mis en déroute l'armée entière, ils les pourchassèrent et les massacrèrent jusqu'à ce que leurs épées fussent émoussées et leurs mains
344. lasses de tuer. On dit qu'il périt trente mille Juifs, cinquante mille d'après Timagène [1]; les autres furent pris ou se sauvèrent dans leurs bourgades respectives.

345. 6. Ptolémée, après la victoire, parcourut le pays et, le soir venu, s'arrêta dans certains villages de Judée; il les trouva pleins de femmes et d'enfants, qu'il ordonna à ses soldats d'égorger, de couper en morceaux, et de jeter ainsi démembrés dans des marmites d'eau
346. bouillante, avant de partir. Il donna ces ordres pour que les Juifs échappés au combat qui rentreraient chez eux s'imaginassent que les ennemis se nourrissaient de chair humaine et fussent, à ce spec-
347. tacle, encore plus terrifiés. Strabon et Nicolas rapportent que les soldats de Ptolémée exécutèrent l'ordre que je viens de raconter. Il prit ensuite de force Ptolémaïs, comme je l'ai dit ailleurs [2].

XIII

1-2. *Lutte de Ptolémée Lathyre et de Cléopâtre.* — 3. *Alexandre Jannée conquiert Gaza.* — 4. *Discordes des derniers Séleucides.* — 5. *Séditions en Judée.*

348. 1. Cléopâtre, voyant que son fils avait accru ses forces, qu'il

1. Josèphe cite évidemment Timagène à travers Strabon, comme plus haut § 319.

2. Formule copiée, comme si souvent, dans le document original.

ravageait la Judée à son gré, et avait assujetti la ville de Gaza, ne put rester indifférente en le sentant aux portes de son royaume
349. et convoitant de reprendre l'empire de l'Égypte[1]. Aussi, sans tarder, réunissant des forces de terre et de mer, dirigea-t-elle contre lui une expédition dont elle donna le commandement en chef aux Juifs Chelkias et Ananias; en même temps elle envoya à Cos en dépôt la
350. plus grande partie de ses richesses, ses petits-fils et son testament. Après avoir donné à son fils Alexandre l'ordre de faire voile pour la Phénicie avec une flotte considérable, elle vint elle-même à la tête de toutes ses forces, à Ptolémaïs, et, les habitants ayant refusé
351. de la recevoir, assiégea la ville. Ptolémée, partant de Syrie, se dirigea en toute hâte sur l'Égypte, pensant la trouver dégarnie de troupes et s'en emparer par surprise. Mais son espoir fut déçu. Vers le même temps, Chelkias, l'un des deux généraux de Cléopâtre, mourut en Cœlé-Syrie en poursuivant Ptolémée.
352. 2. Cléopâtre, à la nouvelle de la tentative de son fils et de la déconvenue qu'il avait éprouvée en Égypte, envoya une partie de ses troupes pour le chasser du pays. Ptolémée, se retirant d'Égypte,
353. passa l'hiver à Gaza. Cléopâtre, pendant ce temps, s'empara, après un siège en règle, de la garnison de Ptolémaïs et de la ville elle-même. Alexandre se présenta à elle avec des cadeaux et des flatteries qui convenaient à un homme maltraité par Ptolémée et n'ayant plus d'autre refuge; quelques-uns des amis de la reine lui conseillèrent d'accepter tout, puis d'envahir le pays, de s'en emparer, et de ne pas souffrir que tant de richesses appartins-
354. sent à un seul homme[2]. Mais Ananias lui donna un conseil contraire, disant que ce serait une injustice que de déposséder de son bien un allié, « et de plus notre compatriote, ajouta-t-il; car je ne veux pas que tu ignores que si tu commets cette injustice à
355. son égard, tu feras de nous tous, Juifs, tes ennemis. » Ces représentations d'Ananias détournèrent Cléopâtre de faire aucun tort à

1. Texte incertain. Les mots μείζω γεινόμενον me paraissent être une glose de αὐξανόμενον.

2. Texte douteux. On ne sait que faire de Ἰουδαίων (Naber : Ἰουδαίῳ); je le supprime comme une glose de ἡμέτερον qui se lit quelques lignes plus loin.

Alexandre ; elle fit même, au contraire, alliance avec lui à Scythopolis, en Cœlé-Syrie.

356. 3. Alexandre, délivré de la crainte de Ptolémée, marcha aussitôt sur la Cœlé-Syrie. Il s'empara de Gadara[1] après un siège de dix mois, et prit Amathonte[2], le grand boulevard des populations au delà du Jourdain, où Théodore, fils de Zénon, avait enfermé ses richesses les plus grandes et les plus précieuses. Mais Théodore tomba à l'improviste sur les Juifs, leur tua dix mille hommes et
357. pilla les bagages d'Alexandre[3]. Cet échec ne troubla nullement Alexandre, qui alla guerroyer contre les villes maritimes, Raphia et Anthédon[4] — plus tard dénommée Agrippias par le roi Hérode —
358. et dont il s'empara par force. Puis voyant que Ptolémée était retourné de Gaza à Chypre et sa mère Cléopâtre en Égypte, plein de colère contre les habitants de Gaza qui avaient appelé Ptolémée à leur aide, il mit le siège devant leur ville et pilla leur terri-
359. toire. Apollodotos, général des Gazéens, à la tête de deux mille mercenaires et de dix mille citoyens[5], attaqua de nuit le camp des Juifs ; tant que dura l'obscurité, il conserva la supériorité, donnant à l'ennemi l'illusion que c'était Ptolémée qui était revenu à la charge ; mais le jour venu et l'illusion dissipée, les Juifs, avertis de la réalité, se rallièrent, attaquèrent les troupes de Gaza et leur
360. tuèrent environ mille hommes. Les habitants de Gaza résistèrent sans se laisser abattre par les privations ou le nombre des morts, prêts à tout supporter plutôt que de subir la domination ennemie ; leur courage fut encore soutenu par l'espoir qu'Arétas,
361. roi des Arabes, allait arriver à leur secours. Mais la mort d'Apollodotos survint auparavant : son frère Lysimaque, en effet, jaloux de sa popularité auprès de ses concitoyens, l'assassina, réunit
362. un corps de troupes et livra la ville à Alexandre. Celui-ci, une fois entré, se conduisit d'abord avec douceur, puis il lâcha ses soldats

1. Au S.-E. du lac de Tibériade.
2. Ruines à Amatha, au N. du Yabbok.
3. Dans *Guerre*, I, § 87, il est dit que Théodore reprit aussi ses propres trésors.
4. Raphia est la première ville de la côte syrienne en venant d'Égypte. Anthédon était située entre Gaza et Ascalon.
5. Lire οἰκείων au lieu de οἰκετῶν des mss.

sur les habitants en leur permettant de se venger. Les soldats, se répandant de tous côtés, massacrèrent les gens de Gaza. Les habitants, qui n'étaient point lâches, se défendirent avec ce qui leur tombait sous la main et tuèrent autant de Juifs qu'ils étaient eux-
363. mêmes. Quelques-uns, à bout de ressources, incendièrent leurs maisons pour que l'ennemi ne pût faire sur eux aucun butin. D'autres mirent à mort de leur propre main leurs enfants et leurs femmes,
364. réduits à cette extrémité pour les soustraire à l'esclavage. Les sénateurs, au nombre de cinq cents en tout, s'étaient réfugiés dans le temple d'Apollon : la prise de la ville les avait surpris en séance. Alexandre les mit à mort, et les ensevelit sous les ruines de leur ville ; puis il revint à Jérusalem. Le siège avait duré un an.
365. 4. Vers ce même temps, Antiochus, surnommé Grypos, mourut assassiné par Héracléon, à l'âge de quarante-cinq ans, après vingt-
366. neuf ans de règne[1]. Son fils Séleucus, qui lui succéda sur le trône, eut à combattre le frère de son père, Antiochus, surnommé Cyzi-
367. cène ; il le vainquit, le fit prisonnier, et le mit à mort[2]. Peu après, le fils d'Antiochus Cyzicène, Antiochus surnommé Eusèbe, vint à Arados et ceignit le diadème ; il déclara la guerre à Séleucus, le vain-
368. quit, et le chassa de toute la Syrie. Séleucus s'enfuit en Cilicie. Arrivé à Mopsueste il recommença à extorquer de l'argent. Le peuple de Mopsueste irrité incendia son palais et le tua avec ses amis.
369. Antiochus, fils d'Antiochus Cyzicène, continua à régner en Syrie. Antiochus[3], frère de Séleucus, l'attaqua, mais fut vaincu et périt avec son armée. Après lui, son frère Philippe prit la couronne et
370. régna sur une partie de la Syrie. Mais Ptolémée Lathouros ayant fait venir de Cnide son quatrième[4] frère, Démétrius, appelé l'In-
371. tempestif (Acairos)[5], l'établit roi à Damas. Antiochus résista énergiquement à ces deux frères, mais mourut peu après : étant allé

1. 96 av. J.-C.
2. D'après Eusèbe, le Cyzicène se tua lui-même (95 av. J.-C.).
3. Antiochus (XI) Épiphane Philadelphe.
4. Lapsus pour *troisième* ; Josèphe veut dire le 4e fils de Grypos.
5. Tous les mss. ici et dans la *Guerre* ont Ἄκαιρος. Εὔκαιρος est une « correction » des sommaires, que rien ne justifie.

porter secours à Laodice, reine des Saméniens[1], en guerre contre les Parthes, il tomba en combattant courageusement[2]. Les deux frères Démétrius et Philippe régnèrent en Syrie, comme on l'a raconté ailleurs[3].

372. 5. Cependant Alexandre vit ses compatriotes se révolter contre lui : le peuple se souleva pendant la fète (des Tabernacles) ; comme le roi était devant l'autel, sur le point de sacrifier, il fut assailli de citrons : c'est, en effet, la coutume chez les Juifs que le jour de la fête des Tabernacles chacun porte un thyrse composé de rameaux de palmiers et de citrons : c'est ce que nous avons déjà exposé ailleurs[4]. Ils l'injurièrent, lui reprochant d'être issu de captifs[5] et
373. indigne de l'honneur d'offrir les sacrifices[6]. Alexandre, irrité, en massacra environ six mille; puis il entoura l'autel et le sanctuaire jusqu'au chaperon d'une barrière de bois que les prêtres seuls avaient le droit de franchir[7], et il empêcha ainsi l'accès du
374. peuple jusqu'à lui. Il entretint, en outre, des mercenaires de Pisidie et de Cilicie; il ne se servait pas, en effet, de Syriens, étant en guerre avec eux. Après avoir vaincu les populations arabes de Moab[8] et de Galaad, qu'il contraignit à payer un tribut, il détruisit de fond en comble Amathonte, sans que Théodore osât
375. l'attaquer[9]. Mais ayant engagé le combat contre Obédas, roi des Arabes, il tomba dans une embuscade, en un lieu escarpé et d'accès difficile; précipité par un encombrement de chameaux dans un

1. Tribu arabe nomade (Étienne de Byzance).

2. D'après Appien, Antiochus Eusèbe vivait encore lors de l'invasion de Tigrane (83).

3. La bévue coutumière.

4. *Suprà*, III, § 245.

5. C'est-à-dire que l'aïeule d'Alexandre avait été une captive (*suprà*, § 292).

6. Une histoire analogue est racontée dans le Talmud de Babylone, *Soukka*, 48 *b*, mais sans le nom d'Alexandre; on y retrouve le détail du bombardement à coups de citrons.

7. Cette disposition existait déjà, selon Josèphe lui-même (VIII, § 95), dans le Temple de Salomon.

8. Moab et Galaad avaient donc été occupés (depuis 400?) par les Arabes.

9. Amathonte a été déjà prise au § 356. Il faut en conclure qu'Alexandre l'avait reperdue. La *Guerre*, § 89, dit expressément qu'Alexandre s'empara de la forteresse qu'il trouva abandonnée.

ravin profond, près de Garada[1], bourg de la Gaulanitide, il s'en
376. tira à grand'peine, et s'enfuit de là à Jérusalem. Cet échec lui ayant attiré l'hostilité du peuple, il le combattit pendant six ans et ne tua pas moins de cinquante mille Juifs. Il pria alors ses compatriotes de mettre un terme à leur malveillance à son égard ; mais leur haine, au contraire, n'avait fait que croître à la suite de tout ce qui s'était passé ; comme il leur demandait ce qu'ils voulaient, ils répondirent d'une seule voix : « Ta mort » et envoyèrent des députés à Démétrius l'Intempestif pour solliciter son alliance.

XIV

1. *Alexandre battu à Sichem par Démétrius Acairos.* — 2. *Cruelle répression des séditions.* — 3. *Guerre civile de Démétrius et de Philippe.*

377. 1. Démétrius avec son armée, grossie de ceux qui l'avaient appelé, vint camper aux environs de la ville de Sichem. Alexandre, à la tête de six mille deux cents mercenaires et d'environ vingt mille Juifs de son parti[2], vint à sa rencontre. Démétrius avait trois mille
378. hommes de cavalerie et quarante mille d'infanterie. Les deux adversaires firent chacun des tentatives pour essayer de provoquer la défection, l'un, des mercenaires d'Alexandre en leur qualité de Grecs, l'autre, des Juifs qui s'étaient joints à Démétrius. Ils ne purent réussir ni l'un ni l'autre, et durent engager le combat. Démé-

1. Au lieu de Garada la plupart des mss. ont Gadara. Nous écrivons la Gaulanitide d'après *Guerre*, I, § 90 (κατὰ τὴν Γαυλάνην). Dans *Ant* les mss. ont Γαλααδίτιδος ou Ἰουδάνιδος : cette dernière forme se ramène facilement à Γαυλάνιδος (Niese). La Gaulanitide est au N.-E. du lac de Tibériade.

2. *Guerre*, I, § 93 compte 1.000 cavaliers, 8.000 fantassins mercenaires, 10.000 Juifs pour Alexandre ; 3.000 chevaux et 14.000 hommes de pied pour Démétrius.

trius fut vainqueur; tous les mercenaires d'Alexandre périrent, donnant un bel exemple de fidélité et de courage; beaucoup de soldats de Démétrius furent aussi tués.

379. 2. Alexandre s'enfuit dans la montagne, et six mille Juifs environ se réunirent autour de lui par compassion pour ce changement de fortune. Démétrius alors prit peur et se retira. Les Juifs, après son départ, continuèrent la lutte contre Alexandre, mais furent vaincus
380. et périrent en grand nombre dans les combats. Alexandre enferma les plus puissants d'entre eux dans la ville de Béthomé[1] et l'assiégea. Devenu maître de la ville et de ses ennemis, il les ramena à Jérusalem où il les traita de la manière la plus cruelle : dans un banquet qu'il donna à la vue de tous, avec ses concubines, il fit mettre en croix environ huit cents d'entre eux, puis, pendant qu'ils vivaient encore, fit égorger sous leurs yeux leurs femmes et leurs enfants.
381. C'était se venger de tout le mal qu'on lui avait fait, mais une vengeance trop inhumaine, même pour un homme qui avait été poussé à bout par les guerres qu'il avait soutenues et qui avait couru les plus grands dangers de perdre la vie et son royaume ; car ses ennemis, non contents de le combattre avec leurs propres forces, avaient fait
382. appel à l'étranger et l'avaient finalement réduit à la nécessité d'abandonner au roi des Arabes, pour qu'il ne s'alliât pas à eux dans la guerre dirigée contre lui, ses conquêtes de Galaad et de Moab et les places fortes de cette région; en outre, ils l'avaient abreuvé
383. d'outrages et de calomnies de toute sorte. Il semble bien cependant qu'il n'agit pas en ceci conformément à ses intérêts, et l'excès de sa cruauté lui valut de la part des Juifs le surnom de Thracidas[2]. La masse des rebelles, au nombre d'environ huit mille, s'enfuirent dans la nuit et restèrent en exil tant que vécut Alexandre. Celui-ci, délivré de tout souci de leur côté, termina son règne en paix.

384. 3. Démétrius, ayant quitté la Judée pour Béroia, y assiégea son frère Philippe, à la tête de dix mille hommes d'infanterie et mille

1. Βεμέσελις d'après *Guerre*, I, § 96. Aucune des deux villes n'est connue.
2. Le sens de ce surnom n'est pas clair. Les Thraces étaient célèbres par leur férocité.

de cavalerie. Straton, tyran de Béroia et allié de Philippe, appela à son aide Azizos[1], chef d'une tribu arabe, et Mithridate Sinacès,
385. gouverneur parthe[2]. Ils arrivèrent avec des forces considérables et assiégèrent Démétrius dans ses retranchements, où ils le continrent par une pluie de flèches ; enfin, par la soif, ils forcèrent son armée à se rendre. Après avoir pillé la région et pris Démétrius, ils envoyèrent leur prisonnier à Mithridate, alors roi des Parthes, et rendirent sans rançon aux habitants d'Antioche tous les captifs qui se
386. trouvaient être leurs concitoyens. Mithridate, roi des Parthes, témoigna à Démétrius les plus grands égards, jusqu'au jour où celui-ci mourut, emporté par une maladie. Philippe, aussitôt après le combat, marcha sur Antioche, s'en empara, et régna sur la Syrie.

XV

1. *Antiochus Dionysos en Palestine.* — 2. *Alexandre Jannée battu par Arétas.* — 3. *Ses conquêtes dans la Pérée.* — 4. *Étendue des possessions d'Alexandre.* — 5. *Sa mort et ses derniers conseils.*

387. 1. Peu après, son frère Antiochus, surnommé Dionysos, aspirant au pouvoir, vint à Damas, et, s'en étant rendu maître, prit le titre de roi. Comme il faisait une expédition contre les Arabes, son frère Phi-
388. lippe, informé de son absence, marcha sur Damas. Milésios, à qui avait été laissée la garde de la citadelle et des habitants, lui livra la ville; mais Philippe se montra ingrat à l'égard du traître et ne lui donna rien de ce qu'il avait espéré pour prix de son accueil : il voulait faire croire qu'il s'était emparé de la ville par la crainte qu'il inspirait et non par les bons offices de Milésios, ce qui serait arrivé s'il les avait récompensés selon leur dû. Devenu suspect, il

1. Conjecture de Niese. Les mm. ont Ζίζον.
2. De la Mésopotamie.

389. fut de nouveau chassé de Damas: un jour qu'il était sorti pour aller à l'hippodrome, Milésios ferma les portes et garda Damas à Antiochus. Celui-ci, informé de la tentative de Philippe, revint d'Arabie; il se remit aussitôt en campagne vers la Judée avec
390. huit mille hoplites et huit cents cavaliers[1]. Alexandre, dans la crainte de cette invasion, creusa un large fossé, depuis Chabarzaba, qu'on appelle aujourd'hui Antipatris[2], jusqu'au bord de la mer, à Jopé, seul point où l'attaque fût facile; puis il éleva un mur, des tours de bois reliées par des courtines sur une lon-
391. gueur de cent cinquante[3] stades, et attendit Antiochus. Mais celui-ci incendia tous ces ouvrages et fit par cette brèche passer ses troupes en Arabie. Le roi des Arabes se retira d'abord, puis reparut tout à coup avec dix mille cavaliers. Antiochus marcha à leur rencontre et combattit courageusement; vainqueur, il fut tué en se portant au secours d'une partie de son armée qui faiblissait. Antiochus mort, ses soldats se réfugièrent dans le bourg de Cana, où le plus grand nombre moururent de faim.

392. 2. Après lui régna en Cœlé-Syrie Arétas[4], appelé au pouvoir par ceux qui occupaient Damas, en haine de Ptolémée, fils de Mennaios[5]. De là Arétas marcha sur la Judée, vainquit Alexandre aux environs de la place forte d'Addida[6], et se retira de Judée, après avoir traité.

393. 3. Alexandre marcha de nouveau sur la ville de Dion[7], et s'en empara, puis se dirigea sur Gerasa[8], où se trouvaient les richesses les plus précieuses de Zénon, entoura la place d'un triple mur et la prit

1. Le but de cette expédition était, non pas la Judée, mais l'Arabie; Antiochus demandait seulement le passage. C'est ainsi d'ailleurs que les choses sont présentées dans la *Guerre*, I, § 99.

2. Au N.-E. de Jopé.

3. Quelques mss. ont 160.

4. C'est le roi des Arabes dont il vient d'être question.

5. Dynaste de Chalcis etc., dans le Liban.

6. Haditheh, à l'E. de Lydda.

7. Dans la Pérée, ainsi que les villes suivantes. Au lieu de Dion, *Guerre*, § 104, a Pella.

8. Leçon de *Guerre*, § 104. Dans les *Ant.* on lit Ἔσσα.

394. sans combat. Il se tourna ensuite vers Gaulana et Séleucie. Il s'empara également de ces villes, et réduisit encore le « ravin d'Antiochus » et la forteresse de Gamala. Comme il avait à se plaindre de Démétrius, gouverneur de ces localités, il le dépouilla[1]. Après cette expédition, qui dura trois longues années, il revint à Jérusalem où les Juifs, à cause de ses succès, le reçurent avec empressement.

395. 4[2]. A ce moment les Juifs possédaient les villes suivantes de Syrie, d'Idumée et de Phénicie. Sur la mer, la Tour de Straton, Apollonia, Jopé, Iamnée, Azotos, Gaza, Anthédon, Raphia, Rhi-
396. nocoroura. Dans l'intérieur : en Idumée, Adora et Marisa, l'Idumée entière ; Samarie, le mont Carmel, le mont Itabyrion, Scythopolis, Gadara; en Gaulanitide, Séleucie et Gamala; en Moabitide, Hesbon, Médaba, Lemba, Oronas[3], Telithon, Zara, le val des Cili-
397. ciens, Pella, qui fut détruite parce que les habitants refusaient d'adopter les coutumes nationales des Juifs; nombre d'autres villes parmi les plus importantes de Syrie leur furent soumises.

398. 5. Après tous ses succès, le roi Alexandre tomba malade des suites d'une ivresse. Pendant trois années, bien que souffrant de la fièvre quarte, il ne renonça pas à ses expéditions, jusqu'au jour où, épuisé par les fatigues, il mourut, dans le territoire de Gérasa, en assiégeant la place forte de Ragaba[4], au delà du
399. Jourdain. Quand la reine le vit sur le point de mourir, sans

1. Dans *Guerre*, § 105, il est dit au contraire que le roi acquitta Démétrius (gouverneur de Gamala) des nombreuses accusations portées contre lui (παραλύσας, au lieu de περιέδυσεν).

2. Une énumération analogue est donnée par le chroniqueur Syncelle (I, 558 Dind.) et paraît remonter en dernière analyse à Juste de Tibériade. On y trouve plusieurs villes qui manquent dans Josèphe (Abila, Hippos, Philoteria etc.). Cf. Tuch, *Quaestiones de Flavii Josephi libris historicis* (Lips., 1859), p. 12 suiv. Les villes enlevées aux Arabes, énumérées plus loin, XIV, § 18, complètent cette liste.

3. Lemba est sans doute identique à Libba, ville enlevée aux Arabes (XIV, 18). Les quatre localités suivantes sont inconnues et la lecture des trois premiers noms fort incertaine.

4. Probablement le Regeb de la Mischna (*Menahoth*, VIII, 3), fameux par son huile.

qu'aucun espoir subsistât de le sauver, elle se mit à verser des larmes et à se frapper la poitrine, gémissant sur l'isolement où elle allait rester avec ses enfants. « A quel sort nous laisses-tu ainsi, lui disait-elle, moi et ces enfants qui ont besoin du secours d'autrui ? Tu sais combien le peuple est mal disposé pour
400. toi ! » Alexandre lui conseilla d'obéir à ses recommandations pour conserver avec ses enfants le pouvoir en toute sécurité : il fallait cacher sa mort aux soldats jusqu'à la prise de la place ;
401. puis, comme au retour d'une brillante victoire, elle rentrerait à Jérusalem et donnerait aux Pharisiens une part au pouvoir ; ceux-ci la loueraient de ces égards, et en retour lui concilieraient la bienveillance du peuple ; c'était, dit-il, des hommes influents auprès des Juifs, capables de nuire à ceux qu'ils haïssaient et de
402. servir ceux qu'ils aimaient ; ils rencontraient grand crédit auprès de la foule, même pour les calomnies que leur dictait l'envie ; lui-même, s'il avait été mal avec le peuple, c'était, dit-il, parce que les Pharisiens, outragés par lui, l'avaient noirci.
403. « Quand donc tu seras à Jérusalem, dit-il, fais venir leurs chefs, et leur montrant mon cadavre, permets-leur, en toute sincérité, de le traiter à leur guise : soit qu'ils veuillent, pour tout ce qu'ils ont souffert de ma part, faire à mes restes l'insulte de les laisser sans sépulture, soit que leur colère leur inspire contre ma dépouille quelque autre injurieux traitement. Promets-leur enfin de ne
404. rien faire dans le royaume sans demander leur avis. Quand tu leur auras tenu ce discours, ils me feront de plus somptueuses funérailles que tu n'aurais fait toi-même, car dès qu'ils auront le pouvoir de maltraiter mon cadavre, ils ne voudront pas en user, et toi tu régneras en toute sécurité ». Après avoir donné ces conseils à sa femme, il mourut, ayant régné vingt-sept ans [1], et âgé de quarante-neuf.

1. 103 à 76 av. J.-C. — Les recommandations d'Alexandre à sa femme, rapportées par le Talmud (*Sota*, 22 *b*), sont assez différentes de celles que lui prête Josèphe ou Nicolas : il l'aurait surtout mise en garde contre les hypocrites, les faux dévots.

XVI

1. *Avènement d'Alexandra. Caractère de ses fils.* — 2-3. *Domination et excès des Pharisiens. Sédition des grands.* — 4. *Ambassade des Juifs à Tigrane.* — 4-5. *Révolte d'Aristobule. Fin d'Alexandra.*

405. 1. Alexandra, après s'être emparée de la place, suivant les recommandations de son mari, parla aux Pharisiens et leur laissa toute
406. liberté pour disposer du cadavre et de la royauté ; elle apaisa ainsi leur colère contre Alexandre et se concilia leur bienveillance et leur amitié. Ils se répandirent dans la foule, discoururent en public, passant en revue les actes d'Alexandre, disant qu'ils avaient perdu un roi juste ; ils amenèrent ainsi par leurs éloges le peuple au deuil et aux regrets, si bien qu'on fit à Alexandre des funérailles plus somptueuses qu'à aucun des rois qui l'avaient précédé.
407. Alexandre cependant laissa deux fils, Hyrcan et Aristobule ; mais il avait légué la couronne à Alexandra. De ces deux fils, l'un, Hyrcan, était peu capable de gouverner et préférait une vie paisible ; le plus jeune, Aristobule, était actif et entreprenant. La reine était aimée du peuple, parce qu'elle paraissait déplorer les fautes qu'avait commises son mari[1].

408. 2. Elle nomma grand-prêtre Hyrcan, parce qu'il était l'aîné, mais surtout à cause de son indifférence pour les affaires, et elle donna tout le pouvoir aux Pharisiens ; elle ordonna au peuple de leur obéir, et rétablit toutes les coutumes que les Pharisiens avaient introduites d'après la tradition des ancêtres et qui avaient été supprimées par son beau-père Hyrcan. Elle eut en titre la royauté, mais
409. en fait les Pharisiens en eurent l'exercice. Ils rappelaient les exilés,

1. Et aussi (*Guerre*, I, § 108) parce qu'elle observait scrupuleusement le code pharisien.

délivraient les prisonniers, bref, agissaient en tout comme s'ils avaient été les maîtres. La reine aussi cependant s'occupait du royaume. Elle rassembla de nombreux mercenaires, et accrut du double ses forces, en sorte qu'elle effraya les tyrans voisins et reçut
410. d'eux des otages. Dans le pays, tout était tranquille, à l'exception des Pharisiens : ceux-ci, en effet, tourmentaient la reine pour obtenir qu'elle fît mettre à mort ceux qui avaient conseillé à Alexandre de
411. tuer les huit cents. Ils commencèrent par égorger eux-mêmes un de ces conseillers, Diogène, puis d'autres et d'autres encore, tant qu'un jour les grands se rendirent au palais, en compagnie d'Aristobule, qui semblait désapprouver ce qui se passait et qui, visiblement, si l'occasion se présentait, ne laisserait pas faire sa mère. Là ils rappelèrent au prix de quels dangers ils avaient autrefois remporté des succès, montrant ainsi combien avait été inébranlable leur fidélité à leur maître, qui les avait, en retour,
412. jugés dignes des plus hautes récompenses. Ils demandaient qu'on ne les frustrât pas à tout jamais de leurs espérances : échappés aux dangers du côté des ennemis publics, ils étaient maintenant massacrés chez eux par leurs ennemis privés, comme des bestiaux, sans aucun secours. Ils ajoutaient que si leurs adversaires
413. se contentaient des meurtres déjà commis, eux-mêmes, par loyauté à l'égard de leurs maîtres, se résigneraient à ce qui s'était passé ; mais que si les mêmes faits devaient se reproduire, ils suppliaient la reine de leur rendre leur liberté, car ils n'étaient pas hommes à accepter aucun moyen de salut qui ne leur vînt pas d'elle et ils mourraient volontiers aux portes du palais plutôt que de se charger
414. la conscience d'une infidélité. Ce serait une honte pour eux-mêmes et pour la reine si, abandonnés par elle, ils trouvaient l'hospitalité chez les ennemis de son mari : car l'Arabe Arétas et les autres princes attacheraient le plus grand prix à prendre à leur service de pareils hommes, dont autrefois le seul nom prononcé leur donnait aussitôt
415. un frisson d'effroi. Si la reine refusait, si elle était bien décidée à favoriser les Pharisiens, ils demandaient comme grâce subsidiaire qu'elle leur assignât à chacun comme séjour une forteresse : pendant que quelque mauvais génie s'acharnait ainsi sur la famille d'Alexan-

dre, eux-mêmes, vivant dans une humble condition (pourraient lui rester fidèles)[1].

416. 3. Ils ajoutèrent bien d'autres choses encore, implorant la pitié des mânes d'Alexandre sur leurs amis morts, sur eux-mêmes en péril; tous les assistants fondirent en larmes, et Aristobule surtout montra clairement sa pensée par les reproches qu'il fit à sa mère :
417. car, disait-il, ces hommes étaient bien eux-mêmes cause de leurs propres malheurs, pour avoir, contre toute raison, confié le pouvoir à une femme dévorée de l'ambition de régner, alors qu'elle avait des fils adultes. La reine, ne sachant que faire pour s'en tirer à son honneur, leur confia la garde des places fortes à l'exception de Hyrcania, Alexandreion et Machairous, où se trouvaient ses richesses les plus
418. précieuses. Et peu après elle envoya son fils Aristobule avec une armée à Damas, contre Ptolémée, fils de Mennaios, qui était un voisin incommode pour la ville. Mais il revint sans avoir rien fait d'important.

419. 4. Vers ce même temps on annonça que Tigrane, roi d'Arménie, à la tête d'une armée de trois cent mille hommes[2] avait envahi la Syrie et allait arriver en Judée. Cette nouvelle, comme de juste, épouvanta la reine et le peuple. Ils envoyèrent donc de nombreux et riches présents et des ambassadeurs à Tigrane qui assiégeait alors
420. Ptolémaïs : car la reine Séléné, appelée aussi Cléopâtre[3], qui gouvernait alors la Syrie, avait persuadé les habitants de fermer leurs portes à Tigrane. Les envoyés se rendirent donc auprès de Tigrane
421. et le prièrent d'accorder sa faveur à la reine et au peuple. Tigrane les reçut avec bienveillance, flatté d'un hommage apporté de si loin, et leur donna les meilleures espérances. Mais à peine s'était-il emparé de Ptolémaïs qu'il apprit que Lucullus, à la poursuite duquel Mithridate venait d'échapper en se réfugiant chez les Ibères[4], avait

1. Texte mutilé et obscur.
2. Quelques mss. donnent 500.000!
3. La fille cadette de Ptolémée Physcon et de Cléopâtre, Séléné, avait épousé successivement Ptolémée Lathyre, et Antiochus Grypus. On ne sait s'il faut l'identifier avec la Séléné qui fut la femme d'Antiochus Cyzicène et d'Antiochus Eusèbe (Appien, *Syr.*, 69).
4. Mithridate, après la déroute de Cabira (71), se réfugia non chez les Ibères, mais en Arménie.

ravagé l'Arménie et assiégeait (sa capitale). Et Tigrane, aussitôt cette nouvelle connue, reprit la route de son royaume.

422. 5. Peu après, la reine étant tombée dangereusement malade, Aristobule trouva le moment opportun pour s'emparer du pouvoir; il quitta la ville de nuit avec un de ses serviteurs et se rendit dans
423. les places fortes où les amis de son père avaient été relégués. Irrité, en effet, depuis longtemps de tout ce que faisait sa mère, ses craintes s'accrurent encore à ce moment dans l'appréhension que, la reine morte sous la dépendance des Pharisiens, toute sa famille ne tombât au pouvoir de ceux-ci; car il voyait bien l'impuissance
424. de son frère qui devait recueillir la royauté. Sa femme seule, qu'il laissa à Jérusalem avec ses enfants, fut mise dans la confidence de son départ. Il se rendit d'abord à Agaba[1], où se trouvait un des
425. grands nommé Galaistès, par qui il fut accueilli. Le lendemain la reine eut connaissance de la fuite d'Aristobule, et pendant quelque temps elle ne pensa pas que cette absence eût pour objet une révolution; mais quand on vint lui annoncer coup sur coup qu'il s'était emparé de la première forteresse, puis de la seconde, puis de toutes — car dès que l'une eut donné l'exemple, toutes se hâtèrent de faire leur soumission à Aristobule — alors la reine et le peuple furent
426. profondément troublés. Ils voyaient en effet qu'Aristobule n'était pas loin de s'emparer du pouvoir, et ils craignaient surtout qu'il ne les châtiât pour tous les affronts commis contre sa maison. Ils décidèrent donc d'enfermer sa femme et ses enfants dans
427. la forteresse qui dominait le Temple[2]. Aristobule cependant, en raison de la foule qui se pressait autour de lui, était entouré d'un véritable cortège royal; en quinze jours environ il avait pris vingt-deux places fortes, dont il avait tiré les ressources nécessaires pour lever une armée dans le Liban, la Trachonitide, et chez les princes. Les hommes, en effet, cédant au nombre, lui obéissaient volontiers. Ils espéraient, d'ailleurs, qu'en aidant Aristobule, ils retireraient

1. Agaba est inconnue. Faut-il lire *Gaba*, place voisine du Carmel? La traduction latine donne *Gabatha*.

2. La forteresse appelée alors Baris (plus tard Antonia). Cf. *Guerre*, I, § 118.

autant de profit de son règne que ses proches[1], puisqu'ils auraient
428. été pour lui l'instrument de la victoire. Les anciens des Juifs et Hyrcan se rendirent alors auprès de la reine et lui demandèrent son avis sur les événements. Aristobule, disaient-ils, était déjà presque le maître de tout, puisqu'il s'était emparé de tant de places fortes; il ne convenait pas que, bien qu'elle fût fort malade, ils prissent cependant à eux seuls une résolution, puisqu'elle vivait encore; or le
429. danger était menaçant et proche. La reine leur ordonna de faire ce qu'ils jugeraient utile; ils avaient encore de nombreuses ressources, un peuple vaillant, le pouvoir, et l'argent des gazophylacies fortifiées; quant à elle, ses forces l'ayant déjà abandonnée, elle ne se souciait plus guère des affaires.

430. 6. Telle fut la réponse de la reine. Peu après elle mourut; elle avait régné neuf ans[2] et vécu soixante-treize ans. Ce fut une femme qui ne montra en rien la faiblesse de son sexe; ambitieuse entre toutes, elle prouva par ses actes à la fois l'énergie de son caractère et
431. la folie coutumière des mâles dans l'exercice du pouvoir[3]. Estimant le présent plus que l'avenir, faisant passer tout après le pouvoir absolu, elle ne rechercha ni le bien ni la justice pour eux-mêmes.
432. Aussi amena-t-elle les affaires de sa maison à ce degré de misère que ce pouvoir, acquis au prix de mille dangers et de dures épreuves, grâce à une ambition déplacée chez une femme, fut détruit au bout de peu de temps; elle eut, en effet, le tort de se ranger au parti de ceux qui étaient mal disposés pour sa famille, et elle
433. priva le pouvoir de l'aide de ceux qui lui étaient dévoués. Les mesures prises par elle pendant sa vie remplirent même après sa mort le palais de malheurs et de troubles. Cependant, si mal qu'elle ait ainsi régné, elle garda la nation en paix. — Telle fut la fin du règne de la reine Alexandra. Je raconterai dans le livre suivant ce qui arriva, après sa mort, à ses fils Aristobule et Hyrcan.

1. Je lis τῶν προσῳκειωμένων οὐχ ἧττον. Les mss. ont τῶν μὴ προσδοκωμένων. Herwerden a proposé προσῳκειωμένων mais en conservant μὴ, ce que je ne comprends pas.
2. 76 à 67 av. J.-C.
3. Je ne comprends pas cette phrase, sûrement altérée.

LIVRE XIV[1]

I

1. Préambule. — 2. Guerre civile entre Hyrcan II et Aristobule II. Aristobule roi. — 3-4. Intrigues de l'Iduméen Antipater auprès d'Hyrcan et d'Arétas.

1. 1. Nous avons rapporté dans le livre précédent l'histoire de la
reine Alexandra et sa mort; nous raconterons maintenant les évé-
nements qui suivirent et s'y rattachent, attentifs avant tout à n'en
2. omettre aucun, soit par ignorance, soit par paresse. Car si le récit
et l'explication de faits inconnus de la plupart, en raison de leur
ancienneté, réclament, dans l'exposition, tout le charme qui peut
résulter du choix des mots, de leur arrangement, et de ce qui
3. peut ajouter au style quelque ornement, afin que le lecteur trouve
à s'instruire agrément et plaisir, toutefois les historiens doivent
avant tout viser à l'exactitude et considérer comme leur premier

1. A partir du livre XIV jusqu'à la mort d'Hérode (XVII, 8, 4) la source principale de Josèphe est le grand ouvrage de Nicolas de Damas, qui, pour cette période, avait une valeur de premier ordre. Nicolas était un peu suspect de partialité envers Hérode (dont il avait été secrétaire) et envers le père de celui-ci, Antipater, mais son récit était d'ailleurs exact et très détaillé ; Josèphe parait l'avoir suivi de très près, en se bornant à corriger de temps à autre ses appréciations trop favorables aux Iduméens et en ajoutant quelques anecdotes édifiantes empruntées à la tradition rabbinique. Les chapitres correspondants de la *Guerre* derivent de la même source et présentent quelquefois des détails omis dans les *Antiquités*. Voir sur tous ces points Destinon, *op. cit.*, p. 91 suiv. — Le livre XIV des Antiquités correspond, dans la *Guerre*, à I, § 120-357.

devoir de dire la vérité à ceux qui, ignorant les faits, s'en rapportent entièrement à eux[1].

4. 2. Hyrcan monta sur le trône la troisième année de la 177e Olympiade, sous le consulat de Quintus Hortensius et de Quintus Métellus, surnommé Creticus[2]. Aristobule lui fit aussitôt la guerre et, au cours d'une bataille livrée près de Jéricho, nombre des soldats
5. d'Hyrcan passèrent dans le camp de son frère. Hyrcan se réfugia dans la citadelle, où la femme et les enfants d'Aristobule avaient été enfermés par sa mère, comme nous l'avons dit[3]. Il attaqua et fit prisonniers ceux de ses adversaires qui s'étaient enfuis dans l'en-
6. ceinte du temple[4]. Puis il entra en pourparlers avec son frère et traita avec lui : il s'engageait à cesser les hostilités et consentait qu'Aristobule fût roi et que lui-même vécût sans se mêler aux
7. affaires, en jouissant tranquillement de sa fortune. Ce traité fut juré sur les objets sacrés conservés dans le sanctuaire et confirmé par des serments qu'ils prêtèrent la main dans la main ; puis, après s'être embrassés en présence de tout le peuple, ils se retirèrent, Aristobule, dans le palais, Hyrcan, devenu simple particulier, dans l'ancienne maison d'Aristobule.

8. 3. Il y avait alors un ami d'Hyrcan, Iduméen, appelé Antipater, possesseur d'une grande fortune, homme entreprenant par nature et remuant, mal disposé pour Aristobule et brouillé avec lui à
9. cause de son dévouement pour Hyrcan. Nicolas de Damas dit qu'il appartenait à l'une des premières familles juives revenues de Ba-

1. La solennité un peu ridicule de cet exorde semble bien indiquer que Josèphe aborde ici une nouvelle division de son Histoire, caractérisée par l'emploi presque exclusif d'un seul auteur, Nicolas de Damas.

2. Cette date consulaire correspondrait, en effet, à 69 av. J.-C. (Ol. 177, 3 = 70-69), mais elle est inconciliable avec la suite du récit qui montre qu'entre l'avènement d'Hyrcan et la déposition d'Aristobule par Pompée (63) il ne s'est écoulé que 3 ans et 9 mois (XV, 180 et XIV, 97). Niese (*Hermes*, XXVIII, 216 suiv.) suivi par Schürer (I^3, 257) en a donc conclu que la date consulaire, peut-être empruntée au manuel de Castor, est fausse et doit être remplacée par 67 av. J.-C.

3. *Suprà*, XIII, 426.

4. Ce renseignement paraît bien suspect. *Guerre*, § 121, dit avec plus de vraisemblance qu'Hyrcan prit comme otages la femme et les enfants d'Aristobule et s'en servit pour traiter.

bylone en Judée : mais il le dit pour plaire au fils d'Antipater,
Hérode, devenu roi des Juifs à la suite d'événements que
10. nous raconterons le moment venu[1]. Cet Antipater s'était appelé
d'abord Antipas ; c'était là aussi le nom de son père[2], qui, nommé
par le roi Alexandre et sa femme gouverneur de toute l'Idumée,
avait, dit-on, fait amitié avec les Arabes limitrophes et les habi-
11. tants de Gaza et d'Ascalon, gagnés par ses riches présents. Anti-
pater le jeune, voyant donc d'un mauvais œil Aristobule, devenu le
maître, et craignant que la haine qu'il avait pour celui-ci ne lui
attirât des ennuis, conspira secrètement contre ce roi et s'aboucha
avec les plus influents des Juifs; il était injuste, disait-il, qu'on
supportât qu'Aristobule gardât injustement le pouvoir, après l'avoir
arraché à son frère, plus âgé que lui, auquel le trône appartenait
12. par droit d'aînesse. Et constamment il tenait ces mêmes propos à
Hyrcan lui-même, ajoutant que la vie de celui-ci était en danger
s'il ne se gardait et ne se se mettait à l'abri; car les amis d'Aristo-
bule, disait-il, ne laissaient passer aucune occasion de lui conseiller
de tuer son frère, l'assurant qu'il affermirait ainsi son pouvoir.
13. Hyrcan n'ajoutait pas foi à ces discours, car il était d'un naturel
honnête, et sa loyauté n'admettait pas facilement la calomnie. Son
éloignement des affaires et sa douceur le faisaient même regarder
comme dégénéré et dépourvu de virilité. Aristobule, d'un tempéra-
ment tout opposé, était actif et d'esprit éveillé.

14. 4. Lorsqu'Antipater vit qu'Hyrcan ne prêtait aucune attention
à ses discours, il ne laissa plus passer un seul jour sans calomnier au-
près de lui Aristobule, qu'il accusait de vouloir tuer son frère ; enfin,
à force de le presser, il le décida par ses conseils à se réfugier
auprès d'Arétas, roi des Arabes : il lui promettait, s'il l'écoutait,
15. d'être lui-même son allié. Hyrcan, sur ces assurances, pensa qu'il
était de son intérêt de s'enfuir auprès d'Arétas[3] : l'Arabie est, en effet,

1. Dans la *Guerre*, § 124, Josèphe parlait au moins de la « noblesse » d'Antipater (προγόνων θ'ἕνεκα etc.)

2. D'après Jules Africain il s'appelait Hérode et était hiérodule d'Apollon à Ascalon.

3. Le texte est corrompu. Je lirais volontiers : ὁ δὲ ταῦτ' ἀκούων συμφέρειν ἡγεῖτο (ἦν ἐπὶ τὸ mss.) πρὸς τὸν 'Αρέταν ἀποδρᾶναι.

limitrophe de la Judée. Il envoya d'abord Antipater auprès du roi des Arabes, pour recevoir des assurances qu'il ne le livrerait pas à
16. ses ennemis s'il venait auprès de lui en suppliant. Antipater, dès qu'il eut reçu ces garanties, revint à Jérusalem, auprès d'Hyrcan. Puis, peu de temps après, il sortit avec lui de la ville pendant la nuit, et l'amena, après un long voyage, à Pétra : c'est le nom de la
17. ville où se trouvait le palais d'Arétas. Comme il était grand ami du roi, il lui demanda de ramener Hyrcan en Judée ; et grâce à ses instances, qu'il renouvelait chaque jour sans se lasser, grâce aussi à
18. ses présents, il décida Arétas. Hyrcan cependant promit à celui-ci, s'il le ramenait et lui rendait la royauté, de lui restituer le territoire et les douze villes que son père Alexandre avait enlevées aux Arabes : c'étaient Médaba, Libba, Nabalôth, Rabatha, Agalla, Athônè, Zôara, Orônas, Marissa, Rhydda, Lousa, Oryba[1].

II

1-2. *Arétas ramène Hyrcan en Judée et assiège Aristobule dans le Temple.* — 3. *Scaurus, lieutenant de Pompée, l'oblige à lever le siège.*

19. 1. Arétas, fort de ces promesses, marcha contre Aristobule avec cinquante mille cavaliers et de l'infanterie, et le vainquit en bataille rangée. A la suite de cette victoire, il y eut de nombreuses défections en faveur d'Hyrcan, et Aristobule abandonné s'enfuit à Jé-
20. rusalem. Mais le roi des Arabes, à la tête de toutes ses troupes, vint

1. Des douze villes ici nommées, quatre figurent dans l'énumération des conquêtes d'Alexandre Jannée (XIII, 396) en Moabitide : Médaba, Lemba (= Libba), Oronas, Zara (= Zoara). En outre *Athônè* est probablement identique à *Telithôna* de ce dernier texte. Le reste est inconnu sauf Marissa qui ne saurait être la ville iduméenne bien connue. Voir sur ces questions difficiles Tuch, *Quaestiones de Fl. Josephi libris historicis*, p. 15 suiv.

attaquer le Temple et l'y assiégea, avec l'aide du peuple, qui s'était prononcé pour Hyrcan, tandis que les prêtres seuls restaient fidèles
21. à Aristobule. Arétas, ayant réuni les forces des Arabes et des Juifs, poussa vivement le siège. Comme ces événements se passaient vers le temps de la fête des Azymes, que nous appelons la Pâque, les plus considérables des Juifs, abandonnant le pays, s'enfuirent en Égypte.
22. Un certain Onias, homme juste et pieux, qui, jadis, au moment d'une sécheresse, avait prié Dieu d'y mettre fin, et dont les prières exaucées avaient amené la pluie, s'était caché en voyant que la rébellion continuait toujours aussi violente; amené au camp des Juifs, on l'invita, de la même façon qu'il avait autrefois par ses prières fait cesser la sécheresse, à prononcer des imprécations
23. contre Aristobule et ses partisans. Comme il s'y refusait et comme son refus lui attirait les violences de la foule, se dressant au milieu
24. des Juifs, il s'écria : « O Dieu, roi de tout l'Univers, puisque ceux qui m'entourent sont ton peuple, et que ceux qui sont asiégés sont tes prêtres, je te demande de ne pas écouter ce que demande ton peuple contre tes prêtres, et de ne pas exaucer les prières de tes prêtres contre ton peuple. » Quand il eut prié de la sorte, les plus méchants des Juifs qui étaient autour de lui le lapidèrent[1].
25. 2. Mais Dieu les châtia sur-le-champ de leur cruauté et vengea le meurtre d'Onias de la manière suivante. Pendant qu'Aristobule et les prêtres étaient assiégés, le moment approcha de la fête appelée Pâque[2], à l'occasion de laquelle nous avons coutume d'offrir à
26. Dieu de nombreux sacrifices. Comme ils manquaient de victimes, Aristobule et les siens demandèrent à leurs compatriotes de leur en fournir, offrant de les payer aussi cher que l'on voudrait. Les assiégeants leur demandèrent mille drachmes par tête de bétail ; Aristobule et les prêtres acceptèrent avec empressement et, au
27. moyen d'une corde, firent descendre l'argent le long du mur. Les assiégeants prirent l'argent mais ne donnèrent pas les victimes,

1. Cette anecdote ne paraît pas empruntée à Nicolas, mais à la tradition rabbinique. L'histoire de la prière d'Onias pour la pluie se retrouve dans la Mischna *Taanith*, III, 8.
2. Probablement la Pâque de 65 av. J-C.

poussant la méchanceté jusqu'à violer leur serment et commettre un sacrilège, en refusant à ceux qui en avaient besoin ce qui leur
28. était nécessaire pour les sacrifices. Les prêtres ainsi trompés prièrent Dieu de les venger de leurs compatriotes, et le châtiment ne se fit pas attendre, car Dieu envoya un vent violent qui détruisit la récolte dans tout le pays, si bien que l'on dut payer le boisseau de blé onze drachmes[1].

29. 3. A ce moment Pompée, qui se trouvait alors en Arménie, encore en guerre contre Tigrane, envoya Scaurus en Syrie. Celui-ci, arrivé à Damas, trouva cette ville aux mains de Lollius et de Métellus, qui venaient de s'en emparer ; lui-même se dirigea alors rapidement
30. sur la Judée. Dès qu'il y fut arrivé, des envoyés vinrent le joindre de la part d'Aristobule et d'Hyrcan, demandant les uns et les autres son alliance. Aristobule promit de lui donner quatre cents talents[2], Hyrcan offrit la même somme. Scaurus accepta les offres d'Aristo-
31. bule; car celui-ci était riche et généreux et ne demandait que des choses raisonnables, tandis qu'Hyrcan, pauvre et avare, exigeait davantage en retour d'une promesse incertaine. Il était, en effet, autrement difficile de s'emparer par la force d'une ville fortifiée et bien défendue, que de chasser une troupe de transfuges et la foule
32. des Nabatéens, peu propres à la guerre. Pour ces raisons, il prit le parti d'Aristobule, reçut l'argent et fit lever le siège, en donnant à Arétas l'ordre de se retirer s'il ne voulait pas être déclaré ennemi
33. des Romains. Puis Scaurus revint à Damas, et Aristobule, à la tête de forces nombreuses, marcha contre Arétas et Hyrcan, les attaqua près de l'endroit appelé le Papyrôn, les vainquit, et tua environ six mille ennemis, au nombre desquels Phallion, frère d'Antipater.

1. Il y a aussi trace de cet épisode dans la tradition rabbinique. Voir Derenbourg, *Essai*, p. 113. On a remarqué avec raison que Josèphe en combinant ces deux anecdotes s'est embrouillé. Le cyclone du § 28 est le châtiment de la perfidie envers les assiégés et non pas, comme il l'avait annoncé (§ 25), du meurtre d'Onias.

2. Trois cents d'après *Guerre*, § 128.

III

1. *Vigne d'or offerte à Pompée par Aristobule.* — 2. *Pompée à Damas. Les princes juifs plaident leur cause devant lui.* — 3-4. *Marche de Pompée. Négociations avec Aristobule.*

34. 1. Peu de temps après, Pompée arriva à Damas et entra dans la Cœlé-Syrie; il reçut des envoyés de toute la Syrie, de l'Égypte et de la Judée. Aristobule lui envoya un riche présent, une vigne
35. d'or de la valeur de cinq cents talents. Strabon le Cappadocien mentionne ce présent en ces termes : « Il reçut aussi d'Égypte une députation et une couronne de la valeur de quatre mille pièces d'or, et de Judée une vigne ou un jardin : les Juifs donnaient à ce travail le nom de « charme des yeux ». Nous avons pu voir nous-même ce
36. présent à Rome dans le temple de Jupiter Capitolin ; il porte l'inscription « d'Alexandre, roi des Juifs ». Il est estimé cinq cents talents. On dit que ce présent fut envoyé par Aristobule, chef des Juifs[1]. »

1. Cet épisode n'est pas inséré à sa place chronologique car Pompée n'arrivera réellement à Damas qu'au § 40 (Cf. Niese, *Hermes*, XI, 471). On peut en conclure avec certitude que Josèphe l'a emprunté *directement* à Strabon, et non pas à travers Nicolas. Mais il n'est pas facile de savoir où s'arrète la citation de Strabon. Naber la termine avec le § 35, Niese (et sans doute Schürer) la prolonge jusqu'aux mots « 500 talents ». Mais nous croyons que la dernière phrase du § 36 y appartient encore, car les mots τὸν Ἰουδαίων δυνάστην ne sont pas dans la manière de Josèphe ni dans celle de Nicolas. On ne comprend pas très bien pourquoi les informateurs de Strabon attribuaient à Aristobule l'envoi de cet objet qui portait la dédicace d'Alexandre (Jannée). (La correction Ἀριστοβούλου au lieu d'Ἀλεξάνδρου n'est qu'une conjecture du ms. E). On peut se demander s'il ne faut pas distinguer deux vignes, émanant l'une d'Alexandre, l'autre d'Aristobule (cette dernière pourrait être celle qui figura au triomphe de Pompée, Pline, XXXVIII, 2, 14). Cf. *Revue des ét. juives*, XXXVIII (1899), p. 170. Mais j'ai eu tort d'identifier la vigne d'Aristobule avec le présent de 400 talents offert à Scaurus et *touché* par celui-ci (§ 32).

37. 2. Peu après[1], Pompée reçut de nouveaux ambassadeurs, Anti-
pater de la part d'Hyrcan, et Nicodémos de celle d'Aristobule. Celui-
ci porta plainte contre Gabinius et contre Scaurus, pour lui avoir
extorqué de l'argent, l'un d'abord trois cents, l'autre quatre cents ta-
lents; c'était se créer deux nouveaux ennemis en plus des anciens[2].
38. Pompée ordonna aux plaignants de se présenter en personne; puis,
au commencement du printemps, il concentra son armée, quitta ses
39. quartiers d'hiver et marcha vers le territoire de Damas. Sur sa route,
il détruisit la citadelle d'Apamée, qu'Antiochus Cyzicène avait bâtie,
et dévasta le territoire de Ptolémée fils de Mennaios : cet homme
cruel ne valait pas mieux que Dionysios de Tripolis, son allié par
mariage, lequel périt sous la hache; Ptolémée échappa au châtiment
que méritaient ses crimes moyennant mille talents qui servirent à
40. Pompée à payer ses troupes. Pompée détruisit ensuite la forteresse
Lysias[3], dont le Juif Silas était maître. Puis il traversa les villes
d'Héliopolis et de Chalcis, et, franchissant la montagne qui sépare
41. la Cœlé-Syrie du reste de la Syrie[4], vint à Damas. Là il écouta les
doléances des Juifs et de leurs chefs ; Hyrcan et Aristobule ne s'en-
tendaient pas entre eux, et le peuple n'était d'accord ni avec l'un ni
avec l'autre, demandant à ne pas avoir de rois; car la tradition était,
disaient-ils, d'obéir aux prêtres du Dieu qu'ils honoraient, et ces
hommes, qui descendaient des prêtres, avaient voulu amener le peu-
42. ple à changer de gouvernement, pour le réduire en servitude. Hyr-
can se plaignait d'avoir été, lui le plus âgé, privé de son droit d'aî-
nesse par Aristobule, et de ne posséder plus qu'une petite étendue de
43. territoire, Aristobule s'étant emparé du reste par la force; il accusa
mensongèrement celui-ci d'être l'auteur des incursions chez les
peuples voisins, des actes de piraterie sur mer, assurant que jamais
le peuple ne se serait soulevé sans sa violence et sa turbulence. Ses
plaintes étaient appuyées par plus de mille des Juifs les plus consi-

1. Hiver 64-63 av. J.-C.
2. Il n'a pas été question encore de l'extorsion de Gabinius.
3. Strabon mentionne également cette place, dont le site exact n'est pas connu.
4. L'excellente correction de Niese (d'après P) τὴν κοίλην... Συρίαν ἀπὸ τῆς ἄλλης (Πέλλης dans les autres mss.) s'impose. Cf. Niese, préface du tome III, p. XXII.

44. dérables, à l'instigation d'Antipater. Aristobule répondait que, si son frère était tombé du pouvoir, c'était la faute de son caractère, dont l'indolence le rendait méprisable ; lui-même n'avait pris le pouvoir que par crainte de le voir passer en d'autres mains ; quant à son titre,
45. c'était celui qu'avait porté son père Alexandre. Comme témoins, il citait des jeunes gens insolents, que rendaient odieux leurs vêtements de pourpre, leur coiffure apprêtée, leurs bijoux et tous les ornements dont ils étaient couverts ; on eût dit qu'ils ne venaient pas comparaître en justice, mais figurer dans quelque cortège.
46. 3. Pompée, après avoir entendu les deux adversaires, condamna la violence d'Aristobule ; pour l'instant il les renvoya avec de bonnes paroles, promettant, une fois dans leur pays, de tout arranger, dès qu'il aurait examiné les affaires des Nabatéens. Jusque-là, il les invita à rester tranquilles, tout en flattant Aristobule de peur qu'il ne
47. soulevât le pays et ne lui coupât ses communications. C'est ce que fit cependant Aristobule : sans attendre l'effet d'aucune des promesses de Pompée, il se rendit à Dion[1] et de là passa en Judée.
48. 4. Pompée, irrité, rassembla les troupes qu'il allait diriger contre les Nabatéens, leur adjoignit les auxiliaires de Damas et du reste de la Syrie, et les réunissant aux légions romaines qu'il avait déjà,
49. marcha contre Aristobule. Mais quand il eut dépassé Pella et Scythopolis et fut parvenu à Corées[2], qui est la première ville de Judée, quand on vient de l'intérieur, Aristobule se réfugia dans la magnifique place forte d'Alexandreion, située sur le sommet de la mon-
50. tagne[3]. Pompée lui envoya l'ordre de se rendre auprès de lui. Aristobule, sur le conseil que lui donnèrent nombre de ses amis de ne pas faire la guerre aux Romains, descendit de son asile, et, après avoir plaidé contre son frère la question du pouvoir, remonta
51. dans sa citadelle, avec la permission de Pompée. Il recommença

1. La version de la *Guerre*, § 132, ἀπὸ Δίου (mss. Διός) πόλεως χωρίζεται, supposerait que Pompée avait amené les princes rivaux de Damas à Dion, ce qui est en contradiction avec notre § 49.

2. Un peu au sud de Scythopolis, sur la route de Jéricho, et à l'O. du Jourdain, comme le prouve la mosaïque de Medaba. Aujourd'hui *Karaoua* sur le Ouadi Faria.

3. Peut-être le mont Sartaba, à 2 lieues au S. de Karaoua.

une seconde, puis une troisième fois, flattant Pompée dans l'espoir d'obtenir de lui le trône, et promettant d'obéir à tout ce qu'ordonnerait celui-ci, mais toutefois se retirant toujours dans sa place forte afin de ne pas se laisser désarmer, et se préparant des ressources en cas de guerre, dans la crainte que Pompée ne donnât le pouvoir
52. à Hyrcan. Pompée lui ayant ordonné de livrer ses châteaux forts et d'envoyer aux chefs des garnisons les instructions nécessaires écrites de sa propre main — ils avaient défense d'exécuter toute
53. autre espèce d'ordre —, il dut obéir, mais, irrité, il se retira à Jérusalem et se prépara à la guerre. Peu de temps après, comme Pompée partait en expédition contre lui, des messagers arrivant du Pont lui apprirent en route que Mithridate venait de périr de la main de son fils Pharnace[1].

IV

1. *Pompée à Jéricho. Aristobule mis aux fers.* — 2. *Siège de Jérusalem.* — 3-5. *Prise du Temple. Reglement de la Judée par Pompée.*

54. 1. Après avoir campé autour de Jéricho — canton où pousse le palmier et où l'on récolte l'*opobalsamon*, le plus précieux des parfums, qui coule, comme un suc, des troncs (de baumier) entaillés avec une pierre tranchante —, Pompée marcha dès l'aube sur Jéru-
55. salem. Aristobule changea alors de tactique, se rendit auprès de lui et promit de lui donner de l'argent et de le recevoir à Jérusalem, le suppliant de mettre fin à la guerre et d'arranger pacifiquement les choses à sa guise. Pompée, touché par ses prières, lui pardonna, et envoya Gabinius avec des troupes pour s'emparer de l'argent et de
56. la ville. Mais rien ne s'accomplit : Gabinius revint sans avoir pu prendre ni l'argent ni la ville, dont les portes avaient été fermées

1. D'après *Guerre*, § 138, la nouvelle lui parvint à Jéricho même.

devant lui; les soldats d'Aristobule avaient refusé d'exécuter les
57. clauses du traité. Pompée, irrité de cet insuccès, jeta Aristobule en
prison, et marcha lui-même sur la ville, qui était forte de tous les
côtés, sauf sur le flanc Nord, mal défendu : elle est, en effet, entourée
d'un large et profond ravin[1], en deçà duquel se trouve le Temple
solidement fortifié d'une enceinte de pierre.

58. 2. A l'intérieur de la ville régnait la sédition, les habitants ne
s'entendant pas sur la situation : les uns voulaient livrer la ville à
Pompée; les partisans d'Aristobule étaient d'avis de fermer les
portes et de résister, puisque Pompée retenait Aristobule prisonnier.
Ces derniers, prenant les devants, s'emparèrent du Temple et coupèrent le pont qui le reliait à la ville; se préparant à y soutenir un siège.
59. Les autres ouvrirent les portes à l'armée et livrèrent à Pompée la
ville et le palais[2]. Pompée envoya son lieutenant Pison avec des
troupes mettre garnison dans la ville et dans le palais, et fortifier
60. les maisons voisines du Temple, ainsi que les lieux environnants. Il
n'eut d'abord pour les défenseurs que des paroles conciliantes; puis,
comme ils refusaient de l'écouter, il fortifia tous les lieux d'alentour,
61. activement secondé en tout par Hyrcan. Pompée alla au point du
jour camper au nord du Temple, côté le plus accessible. Mais de ce
côté aussi se dressaient de hautes tours; on avait creusé un fossé,
et un ravin profond entourait l'édifice[3]. Du côté de la ville les com-

1. Il avait selon Strabon (XVI, 2, 40) 60 pieds de profondeur et 250 de largeur. Ce que Josèphe dit ici de la ville ne paraît bien s'appliquer qu'à la colline sur laquelle s'élevait le Temple (cf. § 60), la colline E. séparée de la colline O. (ville haute) par le ravin du Tyropoion. Mais il semble que les partisans d'Aristobule se retranchèrent uniquement dans le Temple même, évacuant ainsi la partie S. (ville basse) de la colline E. où s'était élevée autrefois l'Acra. Le pont rompu par eux (§ 58) doit être celui qui reliait le flanc O. du temple à la ville haute (colline O.). Cf. *Guerre*, VI, 6, 2 : ταύτῃ γὰρ (à l'O. du Temple extérieur) ὑπὲρ τὸν Ξυστὸν (une grande place) ἦσαν πύλαι καὶ γέφυρα συνάπτουσα τῷ ἱερῷ τὴν ἄνω πόλιν.

2. Le palais des Hasmonéens était près du Xystos. Cf. *Guerre*, II, § 344 : αὕτη γὰρ ἦν ἐπάνω τοῦ Ξυστοῦ πρὸς τὸ πέραν (πέρας?) τῆς ἄνω πόλεως, καὶ γέφυρα τῷ Ξυστῷ τὸ ἱερὸν συνῆπτεν.

3. Ces derniers mots, quoique confirmés par *Guerre*, § 145, sont un peu suspects. Si un « ravin profond » ceignait le Temple même au nord, on ne peut pas dire qu'il fût « accessible » de ce côté.

munications étaient impossibles, le pont ayant été coupé [1]. Cependant les Romains, avec de grands efforts, élevèrent jour par jour une
62. terrasse d'approche, en abattant les forêts des environs. Quand elle fut suffisamment haute, et une fois le fossé, qui était extrêmement profond, comblé à grand'peine, Pompée amena des machines et des engins de guerre, qu'il fit venir de Tyr, les dressa et battit les murs
63. du Temple avec des balistes. Sans la tradition qui nous oblige au repos tous les sept jours, la terrasse n'aurait pu être élevée ; les assiégés s'y seraient opposés ; mais si la loi permet de se défendre au cas où l'ennemi engagerait le combat et porterait des coups, elle l'interdit hors ces cas, quoi que fasse l'adversaire.
64. 3. Les Romains, qui le savaient bien, se gardèrent, les jours que nous appelons sabbat, de tirer sur les Juifs et d'en venir aux mains, se contentant d'apporter de la terre, d'élever des tours, d'avan-
65. cer leurs machines, afin que tout fût prêt pour le lendemain. Et le fait suivant montrera à quel point nous poussons la piété envers Dieu et le respect de la loi : les Juifs ne furent jamais détournés par les terreurs du siège de l'accomplissement des rites ; deux fois par jour, le matin et vers la neuvième heure, on les accomplissait sur l'autel, et quelles que fussent les difficultés provenant des attaques de l'ennemi, on n'interrompit jamais les sacrifices.
66. Bien plus, quand la ville fut prise le troisième mois (du siège), le jour du jeûne, en la cent soixante-dix-neuvième Olympiade, sous le consulat de Caïus Antonius et de Marcus Tullius Cicéron [2], quand

1. Les mots ἐφ' οὗ δὴ (ou δήγε) Πομπήιος sont incompréhensibles. Il semble qu'il y ait une lacune.

2. La 179e Olympiade (première année) va de juillet 64 à juillet 63 ; le consulat de Cicéron et d'Antoine correspond à l'année 63 ; la prise de la « ville » (ou plutôt du Temple) aurait donc eu lieu, d'après ce synchronisme, encore dans le premier semestre de 63 (*contrà*, Schürer, I³, 299). En tout cas, le « jour de jeûne » chez Josèphe (il entend par là sûrement le Kippour) résulte d'une interprétation erronée du document païen copié par lui : les Grecs et les Romains désignaient par là le sabbat qu'ils prenaient à tort pour un jeûne. Strabon (XVI, 2, 40) dit formellement que Jérusalem fut prise : τὴν τῆς νηστείας ἡμέραν ἡνίκα ἀπείχοντο οἱ 'Ιουδαῖοι παντὸς ἔργου, et Dion Cassius, XXXVII, 16, qu'elle fut prise ἐν τῇ τοῦ Κρόνου ἡμέρᾳ ; c'est la même chose en d'autres termes. Cf. Herzfeld dans *Monatsschrift f. Geschichte u. Wissensch. d. Judenthums*, 1855, p. 109 suiv.

les ennemis envahirent le Temple et égorgèrent ceux qui s'y trou-
67. vaient, ceux qui offraient des sacrifices n'en continuèrent pas moins les cérémonies, sans que la crainte pour leur vie ni les massacres qui se multipliaient autour d'eux pussent les décider à s'enfuir : mieux valait, pensaient-ils, s'ils devaient subir un sort funeste, l'attendre à l'autel, que de transgresser quelque précepte de la
68. loi. Et la preuve que ce n'est pas là une légende destinée à exalter une piété imaginaire, mais bien la vérité, se trouve dans les livres de tous ceux qui ont écrit l'histoire de Pompée, entre autres Strabon, Nicolas de Damas, et, de plus, Tite-Live, auteur de l'histoire romaine.
69. 4. Dès que, sous l'effort des machines de guerre, la plus élevée des tours se fut écroulée et eut ouvert une brèche, les ennemis s'y précipitèrent. Cornélius Faustus, fils de Sylla, le premier, à la tête de ses soldats, escalada le rempart ; après lui, le centurion Furius et ceux qui l'accompagnaient pénétrèrent du côté opposé; par un point intermédiaire entra Fabius, centurion lui aussi, avec une
70. forte troupe. Partout régnait le carnage. Les Juifs étaient massacrés par les Romains ou se massacraient entre eux ; quelques-uns se jetèrent dans les précipices ; d'autres mirent le feu à leurs maisons
71. et se brûlèrent vifs, incapables de supporter leur sort. Il périt environ douze mille Juifs, mais fort peu de Romains. Absalon, oncle et beau-père d'Aristobule, fut fait prisonnier[1]. De graves sacrilèges furent commis dans le sanctuaire, dont l'accès était jusque-là interdit
72. et où nul ne pouvait porter les yeux : Pompée, avec une suite nombreuse, y pénétra ; ils virent tout ce qu'il est interdit de voir aux autres hommes, hors les seuls grands-prêtres. Il y avait là la table d'or, les chandeliers sacrés[2], des vases à libations, des quantités de parfums, sans compter, dans les caisses, environ deux mille talents composant le trésor sacré : Pompée ne toucha à rien, par piété, en quoi
73. aussi il agit d'une manière digne de sa vertu. Le lendemain, après avoir fait nettoyer le Temple par les serviteurs et offrir à Dieu les sacrifices

1. Il s'agit probablement d'un oncle paternel, du dernier survivant des fils d'Hyrcan I, épargné par Alexandre Jannée à cause [de ses goûts paisibles (XIII, 323).

2. Remarquer le pluriel λυχνίας, qui paraît inexact.

prescrits par la loi, il conféra la grande-prêtrise à Hyrcan, en reconnaissance de tous les services que celui-ci lui avait rendus, et notamment parce qu'il avait empêché les Juifs de la campagne de faire cause commune avec Aristobule ; puis il fit trancher la tête aux promoteurs de la guerre. Faustus et les autres qui étaient courageusement montés à l'assaut des murailles reçurent les récompenses dues
74. à leur valeur. Pompée rendit Jérusalem tributaire des Romains ; il enleva aux Juifs les villes de Cœlé-Syrie dont ils s'étaient rendus maîtres et soumit celles-ci à l'autorité du gouverneur romain [1] ; ainsi il ramena dans ses anciennes frontières ce peuple juif naguère si
75. ambitieux. Pour faire plaisir à Démétrius de Gadara, son affranchi, il rebâtit Gadara, récemment détruite [2]; il rendit à leurs habitants les autres villes, Hippos, Scythopolis, Pella, Dion, Samarie, Marissa, Azotos, Iamnée, Aréthuse [3]. Outre toutes ces villes de l'intérieur, et sans compter celles qui avaient été détruites, Pompée déclara libres et rattacha à la province les villes maritimes de Gaza, Jopé, Dôra, Tour de Straton, qui, plus tard, rebâtie par Hérode et magnifiquement dotée de ports et de temples, prit le nom de Césarée.
77. 5. Jérusalem fut redevable de tous ces maux aux dissensions d'Hyrcan et d'Aristobule. Nous perdîmes, en effet, la liberté et devînmes sujets des Romains ; nous dûmes rendre aux Syriens tout
78. le territoire que nous leur avions enlevé par les armes ; de plus, les Romains, en peu de temps, levèrent sur nous plus de dix mille talents, et la royauté, autrefois héréditaire dans la famille des grands-prêtres, devint l'apanage d'hommes du peuple. Nous reparlerons
79. de tout cela le moment venu. Pompée, après avoir confié à Scaurus toute la Cœlé-Syrie [4] (et le reste de la Syrie) jusqu'à l'Euphrate et à l'Égypte, avec deux légions romaines, partit pour la Cilicie, ayant hâte de rentrer à Rome. Il emmenait Aristobule prisonnier avec ses en-

1. Le légat de Syrie ; la Palestine n'eut pas de gouverneur spécial.

2. On a vu que la ville avait été prise par Jannée (XIII, 356), mais il n'a pas encore été question de sa destruction.

3. Ce dernier nom paraît corrompu. On ne connait pas d'autre Aréthuse en Syrie que la ville située tout au Nord, près d'Émèse.

4. Nous lisons avec Niese τήν (τε) κοίλην (καὶ τὴν ἄλλην) Συρίαν. Cf. *Guerre*, § 157 : παραδοὺς... ταύτην τε (i. e. τὴν Συριακὴν ἐπαρχίαν).

fants, deux filles et deux fils ; l'un, Alexandre, put s'échapper, tandis que le plus jeune, Antigone, fut conduit à Rome avec ses sœurs.

V[1]

1. Scaurus soumet Arétas. — 2-4. Révolte et défaite d'Alexandre, fils d'Aristobule. Gabinius réorganise la Judée.

80. 1. Scaurus fit une expédition contre Pétra, en Arabie. La ville étant d'un accès très difficile, il se mit à piller le pays environnant. Comme l'armée souffrait de la famine, Antipater, sur l'ordre d'Hyrcan, lui fournit du blé, pris en Judée, et tous les approvisionnements
81. dont il avait besoin. Envoyé par Scaurus comme ambassadeur à Arétas, en raison de leurs relations d'hospitalité, il persuada celui-ci de payer une indemnité pour éviter le ravage de son territoire et se porta lui-même garant pour trois cents talents. A ces conditions Scaurus mit fin à la guerre, ce qu'il désirait lui-même autant qu'Arétas.
82. 2. Quelque temps après, comme Alexandre, fils d'Aristobule, faisait des incursions en Judée, Gabinius vint de Rome en Syrie comme gouverneur[2]. Entre autres exploits remarquables, il fit la guerre à Alexandre, auquel ne pouvait plus résister Hyrcan. Alexandre[3] avait même essayé de relever les murs de Jérusalem, détruits par Pompée ; mais les Romains qui se trouvaient dans la ville l'en
83. empêchèrent. Il parcourut alors tout le pays à l'entour, arma nom-

1. Ce chapitre correspond à *Guerre*, I, § 159-170.

2. 57 av. J.-C. Dans l'intervalle la Syrie avait eu pour gouverneur Marcius Philippus et Lentulus Marcellinus (Appien, *Syr.*, 51). C'est à tort que dans la *Guerre* (§ 160), Gabinius est donné pour successeur immédiat (διάδοχος) de Scaurus.

3. D'après la construction et peut-être dans la pensée de Josèphe c'est Hyrcan qui aurait tenté de relever les murs de Jérusalem, mais il s'agit sûrement d'Alexandre. On voit par le § 90 qu'Hyrcan avait été chassé de Jerusalem.

bre de Juifs, et réunit promptement dix mille hoplites et quinze cents cavaliers, puis il fortifia Alexandreion, place voisine de Corées, et
84. Machairous, près des monts d'Arabie[1]. Gabinius marcha donc contre lui, après avoir envoyé en avant Marc Antoine et d'autres officiers ; ceux-ci armèrent les Romains qui les suivaient, ainsi que les Juifs soumis que commandaient Peitholaos et Malichos, et renforcés des
85. gardes d'Antipater ils se portèrent à la rencontre d'Alexandre. Gabinius les suivait avec la grosse infanterie. Alexandre se retira près de Jérusalem; on en vint aux mains, et dans le combat, les Romains tuèrent environ trois mille ennemis, et en firent autant prisonniers.
86. 3. Cependant Gabinius marcha sur Alexandreion[1] et invita la garnison à se rendre, avec promesse d'amnistie[2]. Comme un corps nombreux d'ennemis campait sous les murs de la place, les Romains s'avancèrent contre eux; Marc Antoine se distingua dans le combat et en tua un grand nombre, au point qu'il parut remporter le
87. prix de la valeur. Gabinius laissa une partie de son armée pour achever de réduire la place, et parcourut lui-même le reste de la Judée; chaque fois qu'il rencontrait sur sa route quelque ville
88. détruite, il en ordonnait la reconstruction. Ainsi furent relevées Samarie, Azôtos, Scythopolis, Anthédon, Raphia, Adora[3], Marissa, Gaza et beaucoup d'autres villes[4]. Et comme les populations obéissaient aux ordres de Gabinius, des villes restées longtemps désertes purent être repeuplées en toute sécurité.

1. Pour Alexandreion voir la note sur le § 49. Machairous, aujourd'hui *Mkaour*, à l'E. de la mer Morte, avait déjà été fortifiée par Alexandre Jannée (*Guerre*, VII, 6, 2, § 171; βασιλεὺς 'Αλέξανδρος ne peut désigner que Jannée). A moins d'admettre que ces deux places eussent été démantelées par Pompée lorsqu'Aristobule lui livra toutes ses forteresses (§ 52) on voit donc que Josèphe se trompe ici en attribuant leur fortification à Alexandre. Outre ces deux forteresses, *Guerre*, § 161, nomme Hyrcaneion, dont le site est inconnu et dont il sera parlé sous le nom d'Hyrcania au § 89.

2. Josèphe oublie de dire qu'Alexandre s'était réfugié dans la place (*Guerre*, § 163).

3. Les mss. ont Dora, mais la leçon Adora (Niese) est justifiée : 1° par 'Αδώρεος de *Guerre*, § 166; 2° par le rapprochement avec Marissa, qui se retrouve XIII, 257. Il s'agit de la ville d'Idumée à l'O. d'Hébron, aujourd'hui *Doura*.

4. *Guerre*, § 166, ajoute à la liste Apollonia, Iamnée et Gamala, mais omet Gaza.

89. 4. Après avoir pris ces mesures dans le pays, Gabinius revint à Alexandreion ; et comme il poussait activement le siège, il reçut un envoyé d'Alexandre qui faisait implorer le pardon de ses torts et lui livra les places fortes d'Hyrcania, de Machairous et enfin
90. d'Alexandreion. Gabinius rasa ces places ; puis, comme la mère d'Alexandre était venue auprès de lui — elle avait pris parti pour les Romains, qui détenaient à Rome son mari et ses enfants —, il lui accorda ce qu'elle demandait[1], et quand il eut réglé cette affaire, il ramena Hyrcan à Jérusalem pour lui confier la garde du Temple.
91. Il établit ensuite cinq Conseils[2], et partagea le peuple en cinq fractions égales : ces Conseils siégeaient respectivement à Jérusalem, à Gazara[3], à Amathonte, à Jéricho, et à Sepphoris en Galilée. C'est ainsi que les Juifs, délivrés du gouvernement monarchique, furent organisés en aristocratie.

VI[4]

1. *Révolte et défaite d'Aristobule.* — 2-3. *Gabinius en Egypte. Nouvelle tentative d'Alexandre fils d'Aristobule.* — 4. *Derniers règlements de Gabinius.*

92. 1. Aristobule s'échappa de Rome en Judée et tenta de relever Alexandreion de ses ruines récentes. Gabinius envoya contre lui des troupes commandées par Sisenna, Antoine et Servilius[5] pour

1. C'est-à-dire sans doute la grâce d'Alexandre. On peut soupçonner que Gabinius se laissa convaincre par des raisons sonnantes.

2. συνέδρια. Le sens de ce mot a été bien vu par Unger, *Sitzungsb.* de Munich, 1897, p. 191 suiv. *Guerre*, § 170, a σύνοδοι, qui est moins clair. Schürer croit qu'il s'agit de simples circonscriptions judiciaires ; en réalité, Gabinius brisa l'unité politique de la Judée ; c'est ce qui explique les insurrections répétées qui se produisirent.

3. Les mss. ont Γάδαρα, mais il s'agit sûrement de Gazara (*Gezer*) au S.-O. de la Judée ; cf. XII, § 308.

4. *Guerre*, I, 171-178.

5. *Servianus* d'après *Guerre*, § 171. Sisenna était fils de Gabinius.

93. l'empêcher d'occuper la place et s'emparer de lui. Nombre de
Juifs se déclarèrent pour Aristobule, tant en souvenir de son an-
cienne renommée que par leur goût constant pour les révolutions.
Un certain Peitholaos, sous-gouverneur à Jérusalem, fit défection
en sa faveur avec mille hommes. Cependant beaucoup de ses partisans
94. étaient sans armes. Aristobule, qui avait résolu de se retirer à Ma-
chairous, renvoya ces désarmés qui ne pouvaient lui être d'aucune
utilité pour agir, et partit à la tête de ceux qui étaient armés, au
95. nombre d'environ huit mille. Mais les Romains les ayant attaqués
vigoureusement, les Juifs, après s'être vaillamment et hardiment
battus, furent défaits, et les ennemis les obligèrent à prendre la fuite.
Ils eurent environ cinq mille hommes de tués; les autres, dispersés
96. de tous côtés, essayèrent de se sauver comme ils purent[1]. Aristobule,
avec plus de mille hommes, s'enfuit à Machairous et fortifia la place;
bien que fort éprouvé, il n'en gardait pas moins bon espoir. Après
une résistance de deux jours, pendant lesquels il reçut plusieurs
blessures, il fut fait prisonnier avec son fils Antigone, qui s'était
97. enfui de Rome avec lui, et conduit devant Gabinius. Tel fut le sort
d'Aristobule. On le renvoya à Rome, où il fut mis aux fers et gardé
en prison. Il avait été roi et grand-prêtre trois ans et six mois.
C'était un homme de nature brillante et généreuse. Le Sénat dé-
livra ses enfants, Gabinius ayant écrit qu'il l'avait promis à leur
mère, en échange des places fortes qu'elle livra; ils revinrent
alors en Judée[2].

98. 2. Gabinius marchait contre les Parthes et avait déjà traversé l'Eu-
phrate, quand il changea de dessein, et se tourna vers l'Égypte, vou-
lant y rétablir Ptolémée[3]. Ces événements ont été racontés ailleurs[4].
99. Antipater, pendant toute l'expédition que Gabinius dirigea contre
[Archélaüs][5], lui fournit du blé, des armes et de l'argent; il lui gagna

1. « Deux mille hommes se réfugièrent sur une colline » (*Guerre*, § 172).
2. La révolte d'Aristobule se place en 56 av. J.-C.
3. Ptolémée Aulète, chassé par les Alexandrins révoltés.
4. Josèphe emprunte étourdiment cette phrase à l'auteur grec qu'il copie.
5. Les mss. ont ἐφ' Ὑρκανόν qui n'a point de sens. La correction Ἀρχέλαον est due à Hudson. Archélaüs, fils d'un général de Mithridate Eupator, avait épousé Bérénice, fille d'Aulète, proclamée reine par les Alexandrins.

l'amitié et l'alliance des Juifs qui, au-dessus de Péluse, gardent les
100. passages qui commandent l'entrée de l'Égypte. A son retour
d'Égypte, Gabinius trouva la Syrie en proie aux soulèvements et
aux troubles : car Alexandre, fils d'Aristobule, s'était emparé de
nouveau du pouvoir par la force, avait soulevé un grand nombre
de Juifs, et parcourant le pays à la tête d'une forte armée, tuait tous
les Romains qu'il rencontrait; beaucoup se réfugièrent sur le mont
appelé Garizim, où il les assiégea.
101. 3. Gabinius, trouvant la Syrie dans cet état, envoya aux rebelles
Antipater, comptant sur son intelligence pour essayer de les guérir
102. de leur folie et les ramener à la raison. Antipater partit, en raisonna
un bon nombre et les fit rentrer dans le devoir, mais ne put arrêter
Alexandre. Celui-ci, à la tête de trente mille Juifs, marcha à la
rencontre de Gabinius, l'attaqua, et essuya près du mont Itabyrion[1]
une défaite qui lui coûta dix mille des siens.
103. 4. Gabinius, après avoir tout réglé à Jérusalem, conformément
aux désirs d'Antipater[2], marcha contre les Nabatéens, les battit et
renvoya les exilés Parthes, Mithridate et Orsanès, qui s'étaient ré-
104. fugiés auprès de lui; on raconta qu'ils s'étaient évadés[3]. Gabinius,
s'étant ainsi couvert de gloire pendant son gouvernement, rentra à
Rome, après avoir remis ses pouvoirs à Crassus. Le récit des expé-
ditions de Pompée et de Gabinius contre les Juifs a été écrit par
Nicolas de Damas et Strabon le Cappadocien; on ne trouve aucune
divergence dans leurs exposés[4].

1. Le Thabor.

2. Dion Cassius (XXXIX, 56) attribue à Gabinius l'imposition du tribut aux Juifs, alors que nous avons vu que Josèphe fait remonter cette mesure à Pompée (XIV, § 74).

3. Mithridate est le roi des Parthes (fils et successeur de Phraate) qui, chassé par les grands en 55, se réfugia dans le camp de Gabinius. Orsanès est inconnu. Ce petit détail, isolé du contexte, est peu intelligible et sans intérêt pour l'histoire juive; on voit que Josèphe extrait hâtivement une histoire générale.

4. La concordance générale entre les récits de Strabon et de Josèphe peut encore être contrôlée par la comparaison des renseignements historiques épars dans la *Géographie* de Strabon avec les *Antiquités* (cf. Bloch, *Quellen des Josephus*, p. 105). Toutefois nous sommes d'accord avec Destinon pour croire que dans

VII[1]

1. *Pillage du Temple par Crassus.* — 2. *Digression sur les Juifs d'Asie et de Cyrène.* — 3. *Révolte de Peitholaos. Puissance d'Antipater* — 4. *Mort d'Aristobule et d'Alexandre.*

105. 1. Crassus, sur le point de faire une expédition contre les Parthes[2], vint en Judée; il enleva du Temple l'argent monnayé que Pompée y avait laissé — deux mille talents — et fit mine de dépouiller le sanctuaire de tout l'or qui s'y trouvait; il y en avait pour
106. huit mille talents[3]. Il emporta d'abord une poutre d'or forgée d'un seul bloc massif pesant trois cents mines : notre mine vaut deux livres et demie[4]. Ce fut un prêtre, nommé Éléazar, chargé de la garde des trésors, qui lui donna cette poutre, non pas d'ailleurs par méchan-
107. ceté, car c'était un homme honnête et juste; mais, préposé à la garde des voiles du sanctuaire, admirables de beauté, de richesse et de travail, et qui étaient suspendus à cette poutre, lorsqu'il vit que Crassus se disposait à faire main basse sur tous les objets d'or, il
108. conçut des craintes pour la décoration entière du sanctuaire; il lui donna donc, comme rançon de tout le reste, cette poutre, après lui avoir fait jurer de ne rien emporter d'autre du sanctuaire, et de se contenter du présent qu'il allait lui faire et qui valait beaucoup de

cette partie des *Antiquités* Josèphe a eu pour guide principal Nicolas, et l'a seulement complété ou rectifié sur certains points à l'aide de l'ouvrage historique (Ὑπομνήματα) de Strabon.

1. *Guerre*, I, § 179-186.
2. 54 av. J.-C.
3. Il ne s'agit pas d'un poids d'or de 8.000 talents, mais d'un poids d'or équivalent à 8.000 talents d'argent, soit une valeur intrinsèque de 48 millions de francs.
4. 2 1/2 livres romaines, savoir 818 grammes. Cette évaluation est grossièrement approximative; la mine hébraïque, identique (à cette époque) à la mine phénicienne, ne vaut que 728 grammes.

myriades de drachmes[1]. Cette poutre était cachée dans une autre poutre de bois creuse ; personne ne s'aperçut donc de sa disparition,
109. que seul Éléazar connut. Crassus donc la prit, assurant qu'il ne toucherait à rien d'autre dans le Temple ; puis il viola son serment et emporta tout l'or qui se trouvait dans le sanctuaire.

110. 2. Il ne faut pas s'étonner qu'il y eût autant de richesse dans notre Temple; tous les Juifs de la terre et tous ceux qui honorent notre Dieu[2], aussi bien en Asie qu'en Europe, contribuaient depuis long-
111. temps à l'enrichir. Et les témoins ne manquent pas pour affirmer l'importance des richesses dont j'ai parlé plus haut; que l'on ne croie donc pas qu'en les estimant à une telle valeur, nous cédions à un désir de vantardise et de gloriole. Nous avons pour nous le témoignage de nombre d'écrivains, entre autres Strabon le Cappado-
112. cien, qui s'exprime en ces termes : « Mithridate envoya à Cos des émissaires qui s'emparèrent des richesses que la reine Cléopâtre y
113. avait déposées, et des huit cents talents des Juifs. » Or nous n'avons d'autres richesses publiques que celles qui sont consacrées à Dieu, et il est évident que ces sommes avaient été transportées par les Juifs d'Asie à Cos par crainte de Mithridate ; car il est peu vraisemblable que les Juifs de Judée, qui avaient une ville fortifiée et le sanctuaire, eussent envoyé de l'argent à Cos; d'autre part, il est difficile de croire que la chose ait été faite par les Juifs habitant
114. Alexandrie, lesquels n'avaient rien à craindre de Mithridate[3]. Le

1. 300 mines d'or valaient 3.000 mines d'argent ou 150.000 drachmes phéniciennes. Tout ce récit est singulièrement suspect et dérive peut-être d'une source légendaire. Cf. Destinon, p. 105.

2. Par σεβόμενοι τὸν θεόν Josèphe entend les païens convertis au monothéisme juif, sans être devenus complètement juifs. L'expression synonyme φοβούμενοι τὸν θεόν se retrouve dans les *Actes des Apôtres*. Cf. Bernays, *Gesammelte Abhandlungen*, II, 74; Schürer, II[3], 123.

3. Le fait rapporté par Strabon se place en 88 ou 87 av. J.-C. pendant l'occupation de l'Asie romaine par Mithridate Eupator. On a vu plus haut (XIII, 349) que Cléopatre (mere de Ptolémée Lathyre et d'Alexandre), sur le point de partir en campagne contre son fils, avait deposé ses trésors à Cos. Il est fort probable que les généraux juifs Helkias et Ananias en avaient fait autant et que ce sont là « 800 talents des Juifs » mentionnés par Strabon. L'explication toute gratuite de Josephe est sans vraisemblance, car 800 talents sont une somme beau-

même Strabon, dans un autre passage, témoigne qu'au temps où Sylla passa en Grèce pour aller combattre Mithridate et envoya Lucullus réprimer la révolte de nos compatriotes à Cyrène[1], les
115. Juifs remplissaient le monde. Voici ce qu'il dit : « Il y avait à Cyrène quatre (classes) : les citoyens, les laboureurs, les métèques et les Juifs. Ceux-ci ont déjà envahi toutes les cités, et l'on trouverait difficilement dans le monde un endroit où ce peuple n'ait
116. été accueilli et ne soit devenu le maître[2]. La Cyrénaïque, placée sous la même domination que l'Égypte, a suivi son exemple sur bien des points et notamment en accueillant avec faveur les colonies juives,
117. qui s'y sont multipliées en observant leurs lois nationales. En Égypte, on assigne aux Juifs une résidence à part, et tout un quartier d'Alexandrie est réservé à ce peuple. Ils ont même à leur tête un ethnarque, qui gouverne la nation, décide les contestations, et s'occupe des contrats et des ordonnances, comme s'il
118. était le chef d'un gouvernement autonome. Si ce peuple a pris en Égypte une pareille importance, c'est que les Juifs étaient à l'origine des Égyptiens et se sont établis dans le voisinage du pays qu'ils quittaient; et s'ils se répandirent en Cyrénaïque, c'est qu'elle aussi était limitrophe de l'Égypte, comme la Judée, ou plutôt faisait autrefois partie de ce royaume. » Voilà ce que dit Strabon.
119. 3. Crassus, après avoir tout réglé à son gré, marcha contre les Parthes; mais il fut défait et périt avec toute son armée, comme on l'a raconté ailleurs[3]. Cassius put s'enfuir en Syrie, s'en arrogea le gouvernement et tint tête aux Parthes qui voulaient l'envahir, enhardis par leur victoire sur Crassus. Ensuite, étant revenu à Tyr, il
120. passa de là en Judée. Il attaqua aussitôt Tarichées[4], s'en empara, fit

coup trop forte pour représenter les contributions des Juifs d'Asie Mineure au trésor du Temple. Cf. *Rev. ét. juives*, XVI, 204.

1. D'après le récit de Plutarque, *Lucullus*, c. 2, Lucullus trouva la Cyrénaïque agitée par des guerres civiles, mais il n'est pas question d'une sédition des Juifs. Aussi Niese croit-il notre texte altéré.

2. Ces derniers mots me paraissent suspects.

3. Dans l'Histoire copiée par Josèphe. La mort de Crassus se place en 53 av. J.-C. Cassius était son questeur.

4. Sur le lac de Tibériade.

environ trente mille esclaves, et mit à mort Peitholaos, qui avait
121. succédé à Aristobule comme chef de la rébellion ; il le fit à l'ins-
tigation d'Antipater, qui avait sur lui une très grande influence, et
qui était alors en grande considération aussi auprès des Idu-
méens (?); il épousa une femme de cette nation, une Arabe d'une
naissance distinguée[1], nommée Cypros, et en eut quatre fils :
122. Phasaël, Hérode, qui fut roi plus tard, Joseph et Phéroras, ainsi
qu'une fille, Salomé. Antipater noua aussi des relations d'amitié et
d'hospitalité avec les princes voisins, notamment celui des Arabes,
auquel il confia ses enfants lorsqu'il était en guerre contre Aris-
tobule. — Après cela Cassius leva le camp[2] et marcha en toute
hâte vers l'Euphrate, pour s'opposer aux ennemis qui arrivaient de
ce côté, comme d'autres historiens l'ont raconté.

123. 4. Quelque temps après, César, resté maître de Rome, par la fuite
de Pompée et du sénat au delà de la mer Ionienne[3], rendit la liberté
à Aristobule et résolut de l'envoyer en Syrie avec deux légions,
124. pour y rétablir l'ordre, comme il en était capable. Mais Aristobule
ne put réaliser aucune des espérances qu'il avait conçues en rece-
vant le pouvoir des mains de César : les partisans de Pompée le
prévinrent en l'empoisonnant. Les amis de César l'ensevelirent, et
le cadavre resta longtemps conservé dans du miel[4], jusqu'au jour
où Antoine le renvoya en Judée et le fit déposer dans les tombeaux
125. royaux. Scipion[5], sur l'ordre que lui envoya Pompée de mettre à
mort Alexandre, fils d'Aristobule, reprocha au jeune homme tous
ses anciens torts à l'égard des Romains, et le fit décapiter à An-

1. Si Cypros était Arabe (les mots ἐξ Ἀραβίας se lisent aussi dans *Guerre*, § 181), on ne comprend pas qu'elle soit qualifiée d'Iduméenne; aussi les mots Ἰδουμαίοις παρ' ὧν me paraissent-ils suspects, d'autant plus que dans *Guerre* il est dit qu'Antipater se concilia le roi des Arabes (Nabatéens) διὰ τὴν ἐπιγαμίαν. Josèphe a dû mal comprendre son auteur, ou les copistes l'ont altéré.

2. *Guerre*, § 182, ajoute ce détail qu'il imposa d'abord à Alexandre (fils d'Aristobule) un traité par lequel celui-ci s'engageait à rester tranquille.

3. Printemps 49 av. J.-C.

4. A rapprocher de la relation du Talmud (*Baba Batra*, 3 *b*), d'après laquelle Hérode conserva le corps de Mariamme dans du miel pendant sept années. (Note de M. Israël Lévi.)

5. Q. Metellus Scipio, beau-père de Pompée et gouverneur de Syrie.

tioche. Les autres enfants d'Aristobule[1] furent recueillis par Ptolémée fils de Mennaios, qui régnait à Chalcis, au pied du mont Liban[2]. Ce prince envoya son fils Philippion à Ascalon auprès de la veuve d'Aristobule et l'invita à lui confier son fils Antigone et ses filles, dont l'une, Alexandra, devint la femme de Philippion, qui s'en était épris. Plus tard, Philippion fut tué par son père Ptolémée[3], qui épousa alors Alexandra, et resta le protecteur du frère et de la sœur de celle-ci.

VIII[4]

1-3. *Secours prêtés à César en Egypte par Antipater et les Juifs.* — 4. *Antigone accuse Antipater devant César.* — 5. *Décrets des Romains et des Athéniens pour Hyrcan.*

127. 1. Après sa victoire sur Pompée et la mort de celui-ci[5], César dans sa guerre d'Égypte eut fort à se louer des bons offices d'Antipater,
128. administrateur de Judée, agissant par ordre d'Hyrcan[6]. Comme Mithridate de Pergame, qui amenait des renforts à César, ne pouvait forcer le passage de Péluse, et s'arrêtait auprès d'Ascalon, Antipater vint à la tête de trois mille hoplites Juifs, et détermina les

1. Nous traduisons ainsi les mots τοὺς ἀδελφοὺς αὐτοῦ (d'Alexandre), faute d'un mot français équivalant à l'allemand *Geschwister*. Aristobule n'avait que deux fils et deux filles (*suprà*, § 79). *Guerre*, § 186, dit nettement : Ἀντίγονον καὶ τὰς ἀδελφὰς αὐτοῦ.
2. Au sud d'Héliopolis (Baalbeck).
3. *Guerre*, § 186, dit que ce fut par amour pour Alexandra que Ptolémée tua son fils. Quel sujet de tragédie pour le XVIIIe siècle !
4. *Guerre*, I, §§ 187-200.
5. Le texte dit bizarrement : « Après la mort de Pompée et sa victoire sur lui ».
6. Il est difficile de savoir quelles fonctions exactes se cachent sous le titre de ἐπιμελητὴς Ἰουδαίων que Josèphe emprunte à Strabon (cf. § 139) ; peut-être renferme-t-il un anachronisme (cf. § 143). César est en Egypte depuis octobre 48 av. J.-C. Les événements qui suivent se placent au printemps 47.

129. chefs d'Arabie à fournir également leur concours. Ce fut aussi grâce à lui que de toutes les parties de la Syrie arrivèrent des renforts, personne ne voulant se laisser distancer en empressement à l'égard de César : tels le dynaste Jamblique, Ptolémée, fils de Soaimos,
130. qui habitait le Liban[1], et presque toutes les villes. Mithridate, parti de Syrie, arriva à Péluse, et comme les habitants refusaient de le recevoir, il mit le siège devant la ville. Antipater se distingua entre tous : il put faire une brèche dans la muraille, et ouvrit ainsi le chemin aux troupes pour envahir la ville. C'est ainsi que Péluse
131. fut prise. Cependant les Juifs habitant le territoire dit d'Onias voulurent empêcher Antipater et Mithridate de rejoindre César. Antipater arriva à les persuader de se rallier à la cause de l'envahisseur, à l'exemple de leurs compatriotes, surtout en leur montrant les instructions du grand-prêtre Hyrcan, qui les priait d'être les amis de César, d'accueillir son armée et de lui fournir tout le nécessaire.
132. Quand les Juifs virent qu'Antipater et le grand-prêtre étaient d'accord, ils obéirent ; les habitants de Memphis[2], apprenant qu'ils s'étaient ralliés à César, appelèrent à leur tour Mithridate ; celui-ci se rendit à leur appel et se les adjoignit également.
133. 2. Il avait déjà parcouru toute la région qu'on appelle le Delta, quand il rencontra l'ennemi près de l'endroit appelé le camp des Juifs[3]. Mithridate commandait l'aile droite et Antipater l'aile gauche.
134. Une fois le combat engagé, l'aile de Mithridate faiblit, et eût couru les plus grands dangers si Antipater, qui avait déjà vaincu l'ennemi de son côté, n'était accouru par les bords du fleuve avec ses soldats, et n'avait tiré Mithridate de ce mauvais pas et mis en déroute les

1. Le texte des mss. est très incertain. Après Ἰάμβλιχός τε ὁ δυνάστης καὶ Πτολεμαῖος, le manuscrit P a ὁ Οὐνίμου (= Σοαίμου, Niese), AMW ὁ υἱὸς αὐτοῦ, FL ὁ υἱὸς αὐτοῦ καὶ Θολομαῖος ὁ Σοέμου. *Guerre*, § 188, nomme simplement Ptolémée et Iamlichos. Ces dynastes ne sont pas autrement connus, mais le nom Iamlichus reparaît parmi les soldats ituréens (Wilmanns, n° 1530), et celui de Sohemus est porté par plusieurs princes de la même région.

2. Whiston interprète οἱ περὶ Μέμφιν par « les Juifs de Memphis ».

3. Judeich (*Cæsar im Orient*, p. 92) identifie cette localité avec le *castra Iudæorum* mentionné par la *Notitia dignitatum*, c. 25, dans l'*Augustamnica* (au S. E. du Delta). Schürer, III, 98, croit, au contraire, qu'il s'agit d'une localité située au N. O. de Memphis.

135. Égyptiens vainqueurs. Il les poursuivit avec ardeur, s'empara de leur camp et rappela Mithridate, qui avait été repoussé fort loin : Mithridate perdit huit cents hommes, Antipater quarante [1].
136. Mithridate écrivit à César à ce sujet, déclarant qu'il devait la victoire et son propre salut à Antipater ; aussi César envoya-t-il à celui-ci des éloges et l'employa-t-il pendant toute la guerre dans les missions les plus périlleuses ; Antipater fut même blessé en différents combats.
137. 3. Avec le temps, César termina la guerre et fit voile pour la Syrie. Il combla d'honneurs Hyrcan, auquel il confirma la grande prêtrise, et Antipater, auquel il accorda le titre de citoyen à Rome et
138. l'exemption d'impôts en tout pays. Beaucoup prétendent qu'Hyrcan prit part à l'expédition et alla en Égypte, et je trouve dans Strabon de Cappadoce la confirmation de cette assertion ; il s'exprime, en effet, sur la foi d'Asinius [2], en ces termes : « Après que Mithridate et Hyrcan, grand-prêtre des Juifs, eurent envahi l'Égypte ».
139. Ce même Strabon s'exprime ailleurs comme il suit, sur l'autorité d'Hypsicratès [3] : « Mithridate partit seul, mais Antipater, administrateur de Judée, appelé par lui à Ascalon, lui amena trois mille soldats de renfort et lui gagna les autres dynastes ; le grand-prêtre Hyrcan prit aussi part à l'expédition. » Tel est le récit de Strabon.
140. 4. Antigone, fils d'Aristobule, se rendit alors auprès de César, déplorant le sort de son père et de son frère, l'un empoisonné, l'autre décapité par Scipion, par la faute de César, et il demandait pitié pour lui-même, qui avait été chassé du pouvoir ; il incriminait aussi Hyrcan et Antipater, qu'il accusait de gouverner le peuple par la violence et d'avoir à son égard violé la loi [4]. Antipater,

1. 50 d'après quelques mss., 80 d'après *Guerre*, § 192.

2. Asinius Pollion, auteur d'*Historiae*, qui commençaient avec la constitution du premier triumvirat. Ce fragment (omis par Peter) figure dans nos *Textes*, p. 243.

3. Hypsicratès d'Amisos, compatriote et contemporain de Strabon, qui le cite plusieurs fois. *Textes*, p. 77. Josèphe paraît avoir voulu, en citant ces témoignages, relever le rôle d'Hyrcan trop effacé dans le récit de Nicolas (Destinon, p. 104).

4. *Guerre*, § 196, ajoute des insinuations sur les motifs intéressés qui leur

qui était présent, réfuta l'accusation sur les points qui le concernaient ; il dénonça Antigone et les siens comme agitateurs et fauteurs de troubles, rappela toutes ses peines, l'aide donnée à César dans ses campagnes, mentionnant des faits d'armes dont celui-ci
142. avait été témoin. Il dit qu'Aristobule avait été à bon droit déporté à Rome, car il avait toujours été l'ennemi des Romains et ne s'était jamais montré bien disposé pour eux ; que le frère d'Antigone n'avait reçu de Scipion que le châtiment qu'il méritait par ses brigandages, et n'avait été en cela victime ni de la violence ni de l'injustice.

143. 5. Après ce discours d'Antipater, César nomma Hyrcan grand-prêtre, et permit à Antipater de choisir le gouvernement qu'il voudrait. Celui-ci s'en étant remis à lui sur ce point, César le nomma
144. procurateur[1] de Judée. Il permit aussi à Hyrcan, qui lui demanda cette faveur[2], de relever les murs de sa patrie : car ils étaient encore en ruines depuis que Pompée les avait jetés bas. Puis il manda aux consuls à Rome d'avoir à inscrire ces dispositions au Capi-
145. tole[3]. Le décret rendu par le sénat est conçu en ces termes[4] :

auraient dicté leur intervention en Egypte. De même la réponse d'Antipater y est plus développée : il déchire sa robe, montre ses cicatrices etc.

1. Ἐπίτροπος.

2. D'après *Guerre*, § 199, qui suit sans doute le récit de Nicolas, c'est Antipater qui demande la permission de relever les murs de Jérusalem.

3. Le véritable texte du décret de César se trouve plus loin, § 192 suiv. Il en résulte que Hyrcan fut non seulement confirmé dans la grande prêtrise, mais institué ἐθνάρχης héréditaire des Juifs, sans que nous sachions toutefois quelle était l'étendue territoriale de sa domination. Il est probable que la division en 5 cités inaugurée par Gabinius fut alors abandonnée ; cela paraît certain pour Jérusalem et pour la Galilée (*infra*, § 158).

4. Josèphe s'est sûrement trompé en rapportant le sénatusconsulte qu'on va lire à l'époque de Hyrcan II. Il est plus ancien et se rapporte soit à l'époque de Jonathan (*supra*, XIII, 163 ; I Macc. 12, 1-4 et 16), soit à celle de Simon (XIII, 227 ; I Macc. 14, 24 ; 15, 15-21), soit (Scaliger) à celle de Hyrcan I[er] (XIII, 259). L'attribution à l'époque de Simon a été soutenue par Ewald, Grimm, Mendelssohn (*Acta Societatis philologae Lipsiensis*, V, 1875) etc. Elle est fondée sur la remarquable analogie de notre SC. avec la circulaire du consul Lucius dans I Macc. 15, 16 suiv. où Simon est nommé deux fois. Cf. pour l'abondante bibliographie de cette question Schürer, I³, p. 251 suiv.

« Lucius Valerius, fils de Lucius, préteur[1], a proposé cette décision au sénat, aux ides de décembre, dans le Temple de la Concorde[2]. Étaient présents, quand fut rédigé le décret, Lucius Coponius, fils de Lucius, de la tribu Collina, et .... Papirius fils de ....,
146. de la tribu Quirina. Au sujet des choses dont nous ont entretenus Alexandre[3], fils de Jason, Numénius, fils d'Antiochus, et Alexandre, fils de Dorothéos, ambassadeurs des Juifs, hommes justes et fidèles alliés, lesquels ont renouvelé l'assurance déjà donnée jadis de leur
147. reconnaissance et de leur amitié pour les Romains, apporté, en signe d'alliance, un bouclier d'or du poids de cinquante mille pièces d'or[4], et demandé qu'on leur donnât des lettres pour les villes indépendantes et pour les rois, afin que leur territoire et leurs ports
148. aient toute sécurité et n'aient à souffrir aucune injustice[5], — Nous avons décidé de faire amitié et alliance avec eux, de leur accorder tout ce qu'ils demandaient, et d'accepter le bouclier qu'ils apportaient. » Cela se passa sous le grand-prêtre et ethnarque Hyrcan, l'an 9, au mois de Panémos[6].

1. Ce préteur (στρατηγός) Lucius Valerius a été identifié par Mendelssohn avec le consul (ὕπατος) Lucius dont on lit (I Macc. 15, 16 suiv.) une circulaire en faveur des Juifs et de Simon adressée au roi d'Égypte et aux autres alliés de Rome.

2. Quoiqu'il y ait eu à Rome plusieurs temples successifs de la Concorde depuis Camille, Mommsen estime (*Hermes*, IX, 281 suiv.) que le seul où le sénat ait tenu séance est celui d'Opimius, bâti en 121 av. J.-C., ce qui exclurait l'attribution de notre s.-c. à l'époque de Simon.

3. Dans I Macc., 14, 22, les deux ambassadeurs envoyés par Simon aux Spartiates s'appellent Νουμήνιος Ἀντιόχου (comme le second dans notre texte) et Ἀντίπατρος Ἰάσονος (ici Ἀλέξανδρος Ἰάσονος). Ritschl a en conséquence proposé d'écrire ici aussi Ἀντίπατρος (*Rh. Museum*, 28, 516).

4. Le bouclier d'or que Numénius apporte à Rome de la part de Simon (I Macc. 14, 24), pèse 1.000 mines, c'est-à-dire 50.000 statères d'or : il y a donc concordance absolue. Toutefois dans la circulaire I Macc. 15, 18, l'expression ἀπὸ μνῶν χιλίων signifierait plutôt « valant 1.000 mines d'argent ».

5. Cf. I Macc. 15, 19 (circulaire de Lucius).

6. Cette dernière phrase est singulièrement embarrassante. Si, comme il est probable, Josèphe l'a trouvée dans sa source — quelque recueil de décrets en faveur des Juifs — il semble que le rédacteur ait eu en vu Hyrcan Ier plutôt que Hyrcan II. Car la 9e année de Hyrcan Ier (126 av. J.-C.), qui tombe en pleine lutte de Démétrius II et d'Alexandre Zébina, est une date assez plausible pour

149. Hyrcan reçut aussi de grandes marques d'honneur du peuple athénien, auquel il s'était également rendu très utile. Les Athéniens lui envoyèrent un décret conçu en ces termes[1] : « Dionysios, fils d'Asclépiadès, étant prytane et prètre, le cinquième jour avant la fin du mois Panémos, fut remis aux stratèges ce décret des Athé-
150. niens[2]. — Sous l'archontat d'Agathoclès[3],... Euclès, fils de Xenandros[4], du dème d'Aithalé, remplissant les fonctions de greffier, le onzième jour du mois de Munychion, [le onzième jour] de la prytanie, dans l'assemblée tenue au théâtre, les suffrages ayant été recueillis par Dorothée fils de..., d'Erkhia, président des proèdres et ses collègues, voici la décision prise par le peuple. Dionysios, fils de Diony-

une ambassade à Rome; au contraire, en l'an 9 de Hyrcan II (54 av. J.-C.), en plein proconsulat de Crassus, les Juifs ne pouvaient avoir l'idée de renouveler « l'alliance » avec Rome au prix d'un million. La date admise par Spanheim et Mommsen — 47 av. J.-C., 9 ans à compter de la réorganisation de Gabinius — nous paraît indéfendable, malgré l'approbation de Willrich et de Kautzsch. Nous ne sommes d'ailleurs pas forcés d'accepter (comme Scaliger et autres) la date proposée par le rédacteur (on a vu que les circonstances indiquent plutôt l'époque de Simon), mais on peut se demander comment il y est arrivé. Cela est d'autant plus énigmatique que le mois de Panémos correspond à peu près à juin et que le SC. est daté (§ 145) de décembre!

1. Sur ce document voir mon article dans la *Revue des Études juives*, XXXIX (1899), p. 16 suiv. Mais de récentes découvertes épigraphiques ne me permettent pas de maintenir les conclusions de ce travail. Il semble actuellement démontré (voir Ferguson, *The athenian archonts of the* III[d] *and* II[d] *century* B. C., Cornell studies, X, 1899, p. 82) que l'archonte Agathoclès dont nous avons deux autres décrets (*CIA.*, II, 470) appartient à la fin du II[e] siècle av. J.-C., probablement à l'an 106/5, et dès lors notre décret vise Hyrcan I[er], et non pas comme l'a cru Josèphe (ou sa source) Hyrcan II. Déjà M. Homolle avait montré (*Bull. corr. hell.*, X, 25 et XVII, 145) que l'auteur des décrets *CIA.*, II, 470, figure comme épimélète dans une inscription délienne de 101 av. J.-C.

2. Cette première phrase ne fait pas partie du décret athénien : c'est l'enregistrement de la remise de ce décret à une ville amie (Ascalon?) chargée probablement de le transmettre à Jérusalem.

3. Suivaient le numéro de la prytanie (sûrement la 10[e]) et le nom de la tribu prytane.

4. Dans le second décret de Théodotos rendu la même année (*CIA.*, II, 470) le greffier (qui restait alors en fonctions toute l'année) est appelé Εὐκλῆς Ξενάνδρου Αἰθαλίδης. Il faut donc sûrement corriger d'après cela le texte de Josèphe qui porte Εὐκλῆς Μενάνδρου Ἀλιμούσιος. La première faute s'explique sans peine, la seconde peut provenir d'une abréviation mal résolue.

151. sios, du dème de..., a proposé : Attendu que Hyrcan, fils d'Alexan-
dre[1], grand-prêtre et ethnarque (des Juifs), fait preuve d'une cons-
tante bienveillance pour tout notre peuple en général et pour chacun
des citoyens en particulier, montrant pour eux toute la sollicitude
possible ; qu'il reçoit avec amitié ceux des Athéniens qui se rendent
chez lui, soit en ambassade, soit pour leurs affaires personnelles, et
les renvoie après avoir pris soin que leur retour s'effectue en toute
152. sécurité; attendu que nombre de témoignages ont déjà établi ces
faits quand nous fûmes saisis[2] de la question par Théodotos[3], fils
de Diodoros, de Sunium, qui a rappelé au peuple le mérite de cet
153. homme et son désir de nous servir de son mieux, — Plaise mainte-
nant au peuple de lui décerner une couronne d'or comme récom-
pense, suivant la loi[4], et de dresser sa statue en bronze dans le sanc-
tuaire du Peuple et des Charites ; la couronne sera proclamée dans
le théâtre aux Dionysies, lors de la représentation des nouvelles
154. tragédies, et dans les concours gymniques des Panathénées, des
Éleusinies et des (Ptolémaia)[5] ; les stratèges, tant qu'Hyrcan conti-
nuera et persévérera à notre égard dans ses bonnes dispositions,
veilleront à ce qu'il éprouve tous les sentiments de déférence et de
reconnaissance que nous inspirent sa bienveillance et son zèle ; en
sorte que ces démonstrations fassent voir que notre peuple réserve
le meilleur accueil aux gens de bien, qu'il est prêt à reconnaître
comme il convient leurs bons offices, et que tous, en voyant ces

1. Cette dénomination ne convient qu'à Hyrcan II ; si donc, comme on est porté à le croire, le décret vise Hyrcan Ier (fils de Simon), il faut admettre un véritable faux de la part de Josèphe ou plutôt de sa source.

2. Je propose aujourd'hui de déplacer les mots δεδόχθαι δὲ καὶ νῦν qui, placés avant Θεοδοσίου — ἀγαθόν sont plus qu'embarrassants.

3. Les mss. ont Θεοδοσίου (P. Διονυσίου) Θεοδώρου, mais on doit accepter la correction de Dumont (*Essai sur la chronologie des archontes athéniens*, p. 29), les deux autres décrets de la même année ayant pour auteur Θεόδοτος Διοδώρου Σουνιεύς.

4. C'est-à-dire de la valeur de 1.000 drachmes.

5. Je supplée ce nom après le καί (inintelligible autrement) des mss. Les Πτολεμαῖα sont presque toujours à cette époque associées aux deux autres agones gymniques ; toutefois elles manquent dans *CIA.*, II, 470, l. 26, contemporain de notre décret.

155. marques d'honneur rivalisent de bienveillance à notre endroit[1]. On choisira enfin parmi tous les Athéniens [trois] envoyés pour porter à Hyrcan ce décret, et le prier d'accepter ces marques d'honneur et de s'efforcer de toujours faire quelque bien à notre ville. » Ces documents en disent assez sur les marques d'honneur décernées par les Romains et le peuple athénien à Hyrcan.

IX[2]

1-2. *Puissance d'Antipater et de ses fils.* — 3-5. *Procès et fuite d'Hérode.*

156. 1. César, ayant réglé les affaires de Syrie, reprit la mer. Antipater, après avoir reconduit César, revint de Syrie en Judée et se mit aussitôt à relever les murs renversés par Pompée; puis il parcourut tout le pays et réprima partout les troubles, rétablissant la
157. tranquillité par menace ou par persuasion. Les partisans d'Hyrcan, assurait-il, vivraient heureux, jouissant en toute sécurité de leurs biens; quant à ceux qui mettraient encore leur espoir dans une révolution et dans les profits qu'ils compteraient en tirer, ils trouveraient en lui, au lieu d'un patron, un maître, en Hyrcan, au lieu d'un roi, un tyran, en César et les Romains de cruels ennemis et non des chefs, car ils ne supporteraient pas qu'on ébranlât le pouvoir qu'ils avaient eux-mêmes établi. En tenant ces discours Antipater se soumit le pays.

158. 2. Voyant qu'Hyrcan était indolent et lourd, il désigna l'aîné de ses propres fils, Phasael, comme préfet de Jérusalem et du territoire environnant, et confia la Galilée au suivant, Hérode, encore extrê-

1. Le texte est ici profondément corrompu. Je lis à tout hasard καὶ ζηλώσωσι πάντες τῆς περὶ ἡμᾶς σπουδῆς τὸν ὧδε τετιμημένον.

2. *Guerre*, I, § 201-215.

159. mement jeune : il n'avait en effet que quinze ans[1]. Sa jeunesse ne
lui fit pourtant aucun tort ; comme il avait un caractère énergique,
le jeune homme trouva tout de suite l'occasion de montrer ce qu'il
valait. Ayant appris qu'Ézéchias, chef de brigands, parcourait
à la tête d'une forte bande les frontières de Syrie, il l'attaqua et le
160. tua avec bon nombre des brigands qui l'accompagnaient. Cet exploit
lui valut l'attachement des Syriens, car il exauça leur désir d'être
débarrassés du brigandage. Aussi dans les villages et dans les villes
les habitants célébraient ses louanges, pour leur avoir rendu la paix
et la paisible jouissance de leurs biens. C'est ce qui attira aussi sur
lui l'attention de Sextus César, parent du grand César, et gouverneur
161. de Syrie. Les hauts faits d'Hérode excitèrent l'émulation de son
frère Phasael, qui, stimulé par cette renommée, s'efforça de ne pas
rester en arrière et d'en acquérir une semblable; il se concilia
l'affection des habitants de Jérusalem : maître de la ville, il la gou-
162. verna sans se comporter durement et sans abus de pouvoir. Anti-
pater y gagna, de la part du peuple, le respect qu'on témoigne aux
rois, et des honneurs comme en reçoit un maître tout-puissant. Et
cependant, malgré toute la gloire qu'il en retirait, jamais, contrai-
rement à ce qui arrive souvent, il ne se départit de son attachement
et de sa fidélité à l'égard d'Hyrcan.
163. 3. Quand les principaux des Juifs virent que le pouvoir
d'Antipater et de ses fils allait grandissant grâce à l'affection que leur
portait le peuple, aux revenus de la Judée et aux richesses d'Hyrcan,
164. ils furent fort indisposés contre lui. Antipater avait fait amitié avec
les généraux romains, et, après avoir persuadé Hyrcan de leur
envoyer de l'argent, il avait détourné le présent à son honneur
en l'envoyant comme son don personnel, et non celui d'Hyrcan.
165. Hyrcan, lorsqu'il apprit le fait, ne s'en inquiéta pas et témoigna

1. Casaubon et d'autres corrigent 15 en 25. En effet, au moment de sa mort (4 av. J.-C.) Hérode est dit près de septuagénaire (*Ant.* XVII, 6, 1 = *Bell.*, I, 33, 1) : né vers 73, il avait donc en 47 vingt-cinq ou vingt-six ans. Mais alors on ne comprend guère qu'il soit qualifié de νέος παντάπασιν ; dans les idées des anciens un homme de vingt-cinq ans n'était pas un « tout jeune homme ». Le texte de la *Guerre* ne nous donne aucun secours.

même sa satisfaction. mais les premiers des Juifs étaient remplis de crainte. en voyant Hérode, violent et audacieux, aspirer à la tyrannie. Ils se rendirent donc auprès d'Hyrcan et accusèrent ouvertement Antipater. « Jusqu'à quand, dirent-ils, supporteras-tu sans t'émouvoir ce qui se passe? ne vois-tu pas qu'Antipater et ses fils possèdent en réalité le pouvoir et que tu n'as plus de la royauté[1]
166. que le titre? Il ne faut pas que tu l'ignores, ni que tu t'imagines que ton insouciance pour tes propres affaires et pour la royauté ne présente aucun danger; car Antipater et ses fils ne sont plus maintenant les simples administrateurs de tes affaires, — ne te livre pas
167. à cette illusion : — on les reconnaît ouvertement pour maîtres. Ainsi, son fils Hérode a tué Ezéchias et plusieurs de ses compagnons, en violation de notre loi, qui interdit de donner la mort à un homme, fût-il un criminel, s'il n'a été auparavant condamné à cette la peine par le Conseil[2] ; et il a osé le faire sans t'en avoir demandé permission ».

168. 4. Hyrcan se laissa convaincre par ces discours. Sa colère fut encore excitée par les mères des victimes d'Hérode : celles-ci, en effet, venaient tous les jours au Temple, demandant au roi et au peuple qu'Hérode vînt rendre compte de ses actes devant le Conseil.
169. Hyrcan, ébranlé par leurs plaintes, cita Hérode pour répondre aux accusations portées contre lui. Hérode vint. Son père lui conseilla de se présenter, non comme un simple particulier, mais avec des sûretés et une garde du corps. Aussi, après avoir arrangé les affaires de Galilée de la manière qu'il jugeait utile à ses intérêts, il se fit accompagner d'une escorte suffisante pour le voyage, de telle sorte qu'il n'effrayât pas Hyrcan, en se faisant suivre d'une troupe trop nombreuse, et qu'il n'arrivât cependant ni

1. Terme singulièrement impropre, puisque Hyrcan n'avait que le titre d'ethnarque. De même §§ 168, 172 etc., il est qualifié à tort de roi.

2. τοῦ συνεδρίου. C'est la première fois que le Conseil ou Sénat de Jerusalem est désigné sous ce nom. Il est probable qu'il l'avait reçu au temps de Gabinius qui organisa cinq *synedria* en Judée (*supra*, § 91). Après la réorganisation césarienne, les *synedria* provinciaux auront été supprimés et celui de Jérusalem sera devenu la cour suprême de l'Etat. Schürer, après avoir adopté cette opinion, l'a abandonnée (II³, 194).

170. désarmé ni sans gardes, pour comparaître en justice. Cependant Sextus (César), gouverneur de Syrie, écrivit à Hyrcan pour l'inviter à absoudre Hérode, ajoutant des menaces pour le cas où on lui désobéirait. Cette lettre de Sextus fournissait à Hyrcan un bon prétexte pour renvoyer Hérode sans qu'il fût inquiété par le Conseil : car il
171. l'aimait comme un fils. Quand Hérode se présenta au Conseil avec son escorte, il en imposa d'abord à tous, et aucun de ceux qui le décriaient avant son arrivée n'osa plus soutenir l'accusation :
172. personne ne bougea, on ne savait à quoi se résoudre. Telle était la situation, lorsqu'un certain Saméas, homme juste et par conséquent au-dessus de toute crainte, se leva et dit : « Conseillers et vous, roi, jamais je n'ai vu aucun des hommes appelés par vous en justice avoir pareille attitude, et je ne suppose pas que vous puissiez de votre côté citer un tel exemple. Quiconque arrive devant cette assemblée pour être jugé se présente humble, dans l'attitude d'un homme craintif, implorant notre pitié, la chevelure longue, revêtu
173. de vêtements noirs. Et cet excellent Hérode, prévenu de meurtre, et cité sous ce chef d'accusation, comparaît drapé dans la pourpre, la tête ornée d'une coiffure savante, entouré de soldats, afin que, si, obéissant à la loi, nous le condamnons, il puisse nous tuer et se
174. sauver en violant le droit. Je ne fais aucun reproche à Hérode s'il met ainsi son propre intérêt au-dessus de la légalité; c'est à vous que j'en fais, et au roi, pour lui avoir donné pareille licence. Sachez cependant que Dieu est grand, et que cet homme, que vous voulez aujourd'hui absoudre par égard pour Hyrcan, vous châtiera
175. un jour, vous et le roi lui-même. » Sa prédiction se réalisa. Car Hérode, quand il se fut emparé de la royauté, fit mettre à mort tous
176. les membres du Conseil, et Hyrcan lui-même; il fit exception pour Saméas, car il l'estimait fort pour son honnêteté et pour avoir conseillé aux habitants, plus tard, lors du siège de la ville par Hérode et Sossius, de lui ouvrir les portes, assurant qu'en raison de leurs fautes, ils ne pouvaient lui échapper. Nous parlerons de ces événements en temps utile[1].

1. Cf. *infra*, XV, § 3-4, où l'on voit qu'il épargna aussi Pollion, maître de Saméas. On croit que Saméas est le célèbre docteur Schemaya, qui aurait été

177. 5. Quand Hyrcan vit les membres du Conseil pencher vers la condamnation à mort d'Hérode, il renvoya le jugement à un autre jour. Puis il dépêcha secrètement un messager à Hérode pour lui conseiller de s'enfuir de la ville, seul moyen d'échapper au danger[1].
178. Hérode se réfugia à Damas, comme s'il fuyait le roi, se rendit auprès de Sextus César, et, une fois en sûreté, décida, si le Conseil
179. le citait encore en justice, de ne pas obéir. Les membres du Conseil, vivement irrités, essayèrent de persuader Hyrcan que tout cela était dirigé contre lui. Hyrcan s'en rendit bien compte, mais ne sut
180. prendre aucune décision tant par faiblesse que par sottise. Sextus nomma Hérode préfet de la Cœlésyrie[2], charge qu'il lui vendit à prix d'argent; Hyrcan fut alors saisi de la crainte qu'Hérode ne partît en guerre contre lui. Ses craintes ne tardèrent pas à se réaliser; Hérode vint à la tête d'une armée, irrité d'avoir été l'objet
181. de poursuites et convoqué pour se justifier devant le Conseil. Cependant son père Antipater et son frère vinrent à sa rencontre et l'empêchèrent d'attaquer Jérusalem; ils calmèrent son élan[3], le suppliant de ne se porter à aucune extrémité, et de se contenter de frapper de terreur ses ennemis par ses menaces, sans pousser plus loin les choses contre un homme auquel il devait la situation qu'il
182. occupait. S'il s'indignait au sujet de sa citation en justice, il devait pas oublier sa mise hors de cause, qui lui imposait de la reconnaissance; il n'était pas juste d'en vouloir à Hyrcan de sa rigueur et de
183. ne pas lui savoir gré de l'avoir sauvé; il devait considérer que, si les chances de la guerre sont dans les mains de Dieu, l'injustice em-

avec Abtalion (Pollion) à la tête du Sanhédrin (*Pesahim*, 66 *a*; 70 *b*). Reland et après lui Derenbourg (*Essai*, p. 146 suiv.) ont rapproché de notre épisode (probablement d'origine légendaire cf. Destinon, p. 105) un récit du Talmud (*Sanhédrin*, 19 *a*) où « un esclave du roi Jannée » ayant commis un meurtre, Siméon ben Schetah invite son maître à comparaître, lui aussi, devant le tribunal. Cf. J. Lehmann, *Rev. ét. juiv.*, XXIV, 68.

1. *Guerre*, § 211 2, présente les choses un peu autrement. Hyrcan prononce l'acquittement d'Hérode, mais celui-ci, croyant qu'il a été acquitté malgré Hyrcan, s'enfuit.

2. Et de Samarie (*Guerre*, § 213).

3. Herwerden lit ὀργήν, mais ὁρμήν se trouve aussi dans le texte parallèle de la *Guerre*, § 214.

porte la balance sur le talent militaire[1], et qu'il ne pouvait trop compter sur la victoire, attaquant un homme qui était son roi, son ami, son bienfaiteur, qui ne lui avait jamais fait aucun mal; quant aux griefs d'Hérode, c'étaient les mauvais conseillers d'Hyrcan et non Hyrcan lui-même à qui il devait s'en prendre de ce qui n'était
184. qu'une ombre et un soupçon d'hostilité. Hérode se laissa persuader, trouvant qu'il suffisait, en vue de ses espérances secrètes, d'avoir montré au peuple sa puissance. Telle était la situation en Judée.

X[2]

1. *Ambassade d'Hyrcan à Rome.* — 2-7. *Décrets de César en faveur des Juifs.* — 8. *Lettre d'un proconsul aux Pariens en faveur des Juifs.* — 9-10. *Sénatusconsulte ratifiant un décret posthume de César en leur faveur.* — 11-12. *Décret de Dolabella exemptant les Juifs d'Asie du service militaire.* — 13-19. *Décrets de Lentulus et*

1. πλέον ἐστὶ τῆς στρατείας (? στρατιᾶς? στρατηγίας?) τὸ ἄδικον. Nous ne comprenons pas bien cette phrase qui se retrouve textuellement dans *Guerre*, § 215; elle confirme la leçon ἄδικον de P, V; contre ἄδηλον des autres mss.

2. Ce chapitre n'est pas représenté dans la *Guerre*. Les documents d'archives d'un intérêt capital que Josèphe a réunis ici et ailleurs (XIII, 9; XIV, 8 et 12; XIV, 6; XIX, 5; XX, 1) ont été souvent étudiés, notamment par Mendelssohn (*Acta soc. phil. Lipsiensis*, V), Niese (*Hermes*, XI, 483 suiv.), Judeich (*Cäsar im Orient*, p. 119 suiv.), Viereck (*Sermo graecus quo SPQR usi sunt*, p. 96 suiv.). Voir une bibliographie complète dans Schürer, I³, p. 105 et 345. On ignore où Josèphe a trouvé ces documents; il est peu probable qu'il les ait copiés lui-même soit dans les archives du Capitole, soit dans celles de villes grecques ou de communautés juives, quoiqu'il semble vouloir le faire croire (§ 188). On a soupçonné que la collection avait été formée soit par Nicolas de Damas qui, dans le procès des Juifs d'Asie Mineure devant M. Agrippa, se réfère à des documents de ce genre (XVI, 2, 4), soit par le roi Agrippa Ier lorsqu'il plaida la cause des Juifs devant Caligula. Mais ces deux opinions soulèvent de graves objections (voir Schürer, I³, 86). En tout cas, les documents, dont l'authenticité est indiscutable, n'étaient pas classés dans un ordre chronologique exact et Josèphe s'est souvent trompé en les datant. En outre, le texte en est extrêmement fautif et lacuneux.

des villes grecques dans le même sens (15. *Lettre du préteur Fannius aux gens de Cos*). — 20. *Décret de Laodicée.* — 21. *Lettre du proconsul Galba aux Milésiens.* — 22-25. *Décrets de Pergame, Halicarnasse, Sardes et Milet.* — 26. *Conclusion.*

185. 1. Comme César, revenu à Rome, s'apprêtait à s'embarquer pour l'Afrique, où il devait combattre Scipion et Caton[1], Hyrcan lui envoya demander de resserrer les liens d'amitié et d'alliance qui l'unissaient
186. à lui[2]. Je crois nécessaire d'enregistrer ici toutes les marques d'honneur et d'alliance accordées par les Romains et leurs chefs à notre peuple, afin que nul n'ignore que les rois tant d'Asie que d'Europe nous eurent en haute estime, et firent grand cas de notre valeur et
187. de notre fidélité[3]. Beaucoup de gens, mal disposés pour nous, refusent de croire les décrets des Perses et des Macédoniens à notre sujet, attendu que ces témoignages ne se trouvent pas partout et dans tous les lieux publics, mais ne sont conservés que chez nous
188. et chez quelques autres peuples barbares; au contraire, il est impossible d'opposer aucun démenti aux décrets des Romains, car ils se trouvent dans les endroits publics des villes, et sont gravés encore maintenant[4] sur des tables de bronze déposées au Capitole, et même Jules César fit dresser pour les Juifs d'Alexandrie une stèle
189. de bronze, publiant qu'ils étaient citoyens dans cette ville[5]. Je citerai donc les décrets rendus par le Sénat et par Jules César en faveur d'Hyrcan et de notre peuple.

1. 46 av. J.-C.

2. Cette ambassade d'Hyrcan parait en réalité se placer plus tard, vers la fin de l'année 45.

3. Cette phrase est peu compréhensible. En quoi les témoignages émanant des *Romains* prouvent-ils que les *rois d'Asie et d'Europe* ont fait cas des Juifs?

4. Cet « encore maintenant » (cf. § 266) pourrait être emprunté à un historien antérieur. Toutefois les Archives du Capitole, incendiées en 69, furent reconstituées tant bien que mal par Vespasien (Suet., *Vesp.* 8).

5. Il est encore question de cette stèle, *C. Apion*, II, 4, où il est dit seulement qu'elle contenait les δικαιώματα des Juifs. Si elle avait été aussi explicite sur leur qualité de citoyens, il serait singulier que Claude ne l'eût pas mentionnée dans son édit si favorable aux Juifs d'Alexandrie (XIX, 5, 2).

190. 2. (1) « Caïus Julius César, général en chef, grand-pontife, dictateur pour la seconde fois[1], aux magistrats, au Conseil et au peuple de Sidon, salut[2]. Si vous allez bien, à merveille; moi et l'armée
191. sommes en bonne santé. Je vous envoie, pour la placer dans vos archives publiques, la copie du décret gravé sur une table (de bronze), concernant Hyrcan, fils d'Alexandre, grand-prêtre et ethnarque des
192. Juifs. Je veux qu'il soit inscrit, en grec et en latin, sur une table de bronze. Le voici. Moi, Jules César, général en chef, grand-pontife, [dictateur] pour la seconde fois[3], voici ce que j'ai décidé, avec l'assentiment de mon Conseil[4] : Attendu qu'Hyrcan, fils d'Alexandre, Juif, actuellement et dans le passé, dans la paix comme dans la guerre, a toujours fait preuve à notre égard de fidélité et de zèle,
193. comme en ont témoigné nombre de généraux; que tout récemment dans la guerre d'Alexandrie il vint à mon secours avec quinze cents soldats[5], et envoyé par moi auprès de Mithridate[6], surpassa tous
194. les chefs (?)[7] en bravoure; pour ces raisons je veux qu'Hyrcan, fils d'Alexandre, et ses descendants soient ethnarques des Juifs et détiennent à perpétuité la grand-prêtrise des Juifs, suivant les cou-
195. tumes de leur nation; qu'ils soient comptés, lui et ses enfants, au nombre de nos alliés et de nos amis nominativement désignés; que

1. La deuxième dictature de César va d'octobre 48 à avril (?) 46 av. J.-C. Puisqu'il ne prend pas ici le titre de consul qu'il porta en 48 et 46, le décret doit être de 47 (Schürer). Comme César y parle de son armée, le décret a sans doute été rendu en Syrie.

2. Cet intitulé prouve que notre décret a été recueilli dans les archives de Sidon.

3. Les mss. ont ici αὐτοκράτωρ τὸ δεύτερον καὶ ἀρχιερεύς. Niese corrige, d'après l'ancienne traduction latine (*imperator pontifex secundo dictator*) : αὐτοκράτωρ καὶ ἀρχιερεὺς, δικτάτωρ τὸ δεύτερον.

4. *Ex consilii sententia*. Chaque gouverneur, chaque magistrat supérieur prenait l'avis de son conseil dans les questions contentieuses. C'est le germe de l'institution impériale dite *Consilium principis*.

5. On a vu plus haut (§ 128) que d'après Josèphe (Nicolas?) Antipater amena 3.000 hoplites juifs. Il semble qu'on touche ici du doigt l'exagération tendancieuse de Nicolas. En outre, le décret de César vient à l'appui des témoignages de Pollion et d'Hypsicrate (*supra*, § 138-139) sur la présence d'Hyrcan lui-même dans le corps de secours.

6. Mithridate de Pergame.

7. πάντας τοὺς ἐν τῇ τάξει. Sens et texte douteux. Peut être faut-il corriger ἐν τῇ (παρα)τάξει, « dans la bataille ».

lui et ses enfants conservent tous les privilèges sacerdotaux et pécuniaires[1] établis par leurs lois nationales; et si quelque dissentiment s'élève sur la coutume des Juifs, je veux qu'ils en soient juges. J'interdis que les troupes prennent chez eux leurs quartiers d'hiver ou qu'on exige d'eux de l'argent. »

196. 3 (II). « Voici les décisions, autorisations, concessions, de Caïus César, général en chef et consul : [Hyrcan fils d'Alexandre et] ses descendants régneront sur le peuple juif et jouiront de tous les territoires à eux concédés; le grand-prêtre et ethnarque sera le protec-
197. teur de ceux des Juifs qui seront lésés[2]. On enverra à Hyrcan, fils d'Alexandre, grand-prêtre des Juifs, des ambassadeurs, porteurs de paroles d'amitié et d'alliance. Une table de bronze contenant ces dispositions, gravées en latin et en grec, sera déposée dans le Capi-
198. tole, et à Sidon, à Tyr, à Ascalon dans les temples[3]. Ce décret sera porté à la connaissance de tous les trésoriers et gouverneurs des villes[4] et de tous nos amis. Les envoyés recevront les présents d'hospitalité, et ces dispositions seront notifiées partout[5]. »

199. 4 (III). « Caïus César, général en chef, dictateur, consul, en raison de l'estime dont jouit Hyrcan, fils d'Alexandre, de son mérite, de son humanité, lui concède pour lui et ses descendants, dans l'intérêt du Sénat et du peuple romain, la dignité de grand-prêtre [et ethnarque][6] de Jérusalem et du peuple (juif), avec les droits et les prérogatives sous lesquels leurs ancêtres ont détenu la grande-prêtrise[7]. »

1. Tel nous parait être le sens (alexandrin) de φιλάνθρωπα.

2. Texte très suspect. Les mots αὐτος καὶ paraissent appartenir à la phrase précédente, après ὅπως.

3. Lire avec Mommsen .. ἐν 'Ασκάλωνι ἐν τοῖς ναοῖς.

4. πᾶσι τοῖς κατα τὴν πόλιν ταμίαις καὶ τοῖς τούτων ἡγουμένοις, texte altéré et incompréhensible.

5. Ce document (sect. 3), qui n'ajoute rien d'essentiel au précédent, serait, d'après Mendelssohn, un fragment d'un SC. ratifiant le décret *proprio motu* de César. Comme César y est qualifié de consul, mais non de dictateur, le document serait postérieur à avril 46; mais l'omission du mot dictateur peut être accidentelle. Niese place le SC. en 44.

6. και ἱερεῖς des mss. nous parait impossible.

7. Mendelssohn voit également dans ce document un fragment du SC. confirmatif de 46. Je suis porté à croire que le § 199 tout entier n'est qu'une phrase accidentellement tombée du document (II) que l'on pourrait restituer ainsi

200. 5. (IV) « Caïus César, consul pour la cinquième fois[1], a décidé qu'ils[2] posséderaient et entoureraient de murailles la ville de Jérusalem[3]; qu'Hyrcan, fils d'Alexandre, grand-prêtre et ethnarque des
201. Juifs, l'occuperait comme il l'entendrait. Les Juifs, la seconde (?) année de la ferme de l'impôt, seront dispensés...[4]; personne ne pourra (alors) les prendre à entreprise ni leur faire payer les mêmes impôts ».
202. 6. (V) « Caïus César, général en chef, [dictateur] pour la seconde fois[5], a décidé que chaque année [les Juifs][6] paieront un tribut pour la ville de Jérusalem [et le reste de leur territoire] excepté Jopé, sauf tous les sept ans, en l'année que les Juifs appellent sabbatique, puisqu'ils ne cueillent pas cette année-là les fruits des arbres et ne
203. font pas de semailles. Ils payeront le tribut à Sidon le deuxième [mois][7], le quart de ce qui aura été semé; ils payeront, en outre, à Hyrcan et à ses descendants la dîme qu'ils ont payée à ses ancêtres.
204. Personne, magistrat ou promagistrat[8], préteur ou légat, ne pourra

(§ 196). Intitulé : Γαίου Καίσαρος αὐτοκράτορος [δικτάτορος] ὑπάτου δεδογμένα συγκεχωρημένα προσκεκριμένα ἐστὶν οὕτως ἔχοντα · (§ 199). « Γάιος Καῖσαρ αὐτοκράτωρ, etc. » ... τοῖς νομίμοις οἷς καὶ οἱ πρόγονοι αὐτῶν τὴν ἱερωσύνην διακατέσχον (§ 195 suite) ὅπως [αὐτὸς καὶ, deux mots égarés employés plus loin] τὰ τέκνα αὐτοῦ τοῦ Ἰουδαίων ἔθνους ἄρχῃ, etc.

1. 44 av. J.-C.

2. τούτους ἔχειν, texte altéré. Il semble que Josèphe ait pris pour un texte officiel le résumé de Nicolas.

3. On a vu plus haut (§ 144) que cette permission fut accordée par César à Hyrcan lors de son passage en Syrie, en 47. Il y a contradiction entre cette date et celle de l'intitulé de notre document (44 av. J.-C.). Mendelssohn se prononce pour la date 47, ce qui obligerait à supprimer les mots ὕπατος τὸ πέμπτον.

4. κόρον ὑπεξέλωνται]. Le κόρος, mesure de capacité, vaut environ 360 litres. Mais il est impossible que ce nom hébreu figure dans un décret de César. Il semble qu'il soit question, comme au § 202, d'une exemption de tribut dont bénéficieront les Juifs pendant l'année sabbatique. Cette année tombait (voir Schürer, I[3], 36) en 45 av. J.-C. Comme le nouveau régime du tribut commence en 46, c'est bien la seconde année de la ferme. Mendelssohn voit dans tout le § 201 le débris d'un édit de César sur les tributs des Juifs.

5. Entre octobre 48 et avril 46. Probablement en 47.

6. Mendelssohn interprète (et corrige en conséquence) : les habitants de Jopé.

7. Nous lisons μηνί au lieu de ἔτει qui n'a pas de sens et a pu naître sous l'influence du § 201.

8. ἄρχων μήτε ἀντάρχων (ces deux derniers mots manquent dans la plupart des mss.).

lever sur le territoire juif des troupes auxiliaires; il est interdit aux soldats de demander aux Juifs des contributions, soit pour les quartiers d'hiver, soit sous tout autre prétexte; les Juifs resteront
205. indemnes de toute exigence..... (V *bis*)[1] Et tous les biens qu'après cette date ils ont pu posséder, détenir, acheter, leur appartiendront. La ville de Jopé, que les Juifs possédaient dès le début de leur alliance avec les Romains[2], leur appartiendra comme auparavant, c'est notre
206. volonté; Hyrcan, fils d'Alexandre, et ses fils payeront[3] pour cette ville et prélèveront sur les habitants, à titre de droits d'exportation du port et du pays, vingt mille six cent soixante quinze boisseaux, payables tous les ans à Sidon, sauf chaque septième année, l'année dite sabbatique où les Juifs ne labourent pas et ne cueillent pas les fruits
207. des arbres. Quant aux villages situés dans la grande plaine[4] et qu'Hyrcan et ses ancêtres avant lui occupaient, la volonté du Sénat[5] est qu'ils appartiennent à Hyrcan et aux Juifs dans les conditions où
208. ils les ont possédés autrefois. Les anciens droits réglant les rapports des Juifs et de leurs grands-prêtres et prêtres subsisteront, ainsi que les bienfaits qu'ils tiennent d'un vote du peuple et du Sénat.
209. Outre (?) ces droits ils pourront se servir de...[6]. Et tous les territoires, localités, villages, dont les rois de Syrie et de Phénicie[7], alliés des Romains, ont eu par concession gratuite la jouissance,

1. Ici parait commencer le texte d'un sénatusconsulte, peut-être celui de l'an 44 (9 février) cité au § 222.

2. Sur l'occupation définitive de Jopé par les Juifs sous Jonathan, voir *suprà*, XIII, § 202. On pourrait invoquer notre texte pour prouver que l'alliance des Juifs avec les Romains ne remonte pas au delà de Jonathan.

3. Nous suppléons τελεῖν, le verbe manque dans les mss. (sauf V qui a l'absurde ἔχειν).

4. Celle de Jezréel.

5. Tandis que la première partie du décret est rendue au nom de César, nous voyons ici apparaître le Sénat. Mendelssohn en a conclu que notre document V est un fragment du sénatusconsulte de l'an 44, dans lequel le Sénat a inséré (?) un décret de César de l'an 47.

6. Les mots ἐν Λύδδοις nous paraissent altérés. Peut-être s'agit-il d'un palais situé à Lydda.

7. C'est-à-dire les Séleucides. Schürer pense aux petits dynastes gratifiés par Pompée.

appartiendront, par décision du Sénat, à l'ethnarque Hyrcan et aux
210. Juifs. Il est accordé à Hyrcan et à ses descendants et aux ambassa-
deurs envoyés par lui le privilège d'assister aux luttes de gladiateurs
et aux combats de bêtes assis parmi les sénateurs; s'ils adressent
au dictateur ou au maître de la cavalerie une demande pour com-
paraître devant le Sénat, ils seront introduits, et réponse leur sera
donnée dans un délai de dix jours, à partir du vote du décret. »
211. 7. (VI)[1] « Caïus César, général en chef, dictateur pour la qua-
trième fois, consul pour la cinquième fois, dictateur désigné à vie,
a parlé en ces termes au sujet des droits d'Hyrcan, fils d'Alexandre,
212. grand-prêtre et ethnarque des Juifs : Les généraux qui m'ont pré-
cédé dans les provinces ayant porté bon témoignage à Hyrcan, grand-
prêtre des Juifs et aux Juifs, devant le peuple et le Sénat, et le peuple
et le Sénat leur ayant manifesté leur reconnaissance, nous croyons
bon à notre tour de nous souvenir d'eux et de pourvoir à ce que
Hyrcan, le peuple juif et les enfants d'Hyrcan reçoivent du Sénat et
du peuple romain un témoignage de gratitude digne de leurs bonnes
dispositions à notre égard et des services qu'ils nous ont rendus. »
213. 8. (VII) « N....[2], préteur proconsul[3] des Romains, aux magistrats,
au Conseil et au peuple des Pariens[4], salut. Les Juifs de Délos sont
venus me voir, avec quelques-uns des Juifs domiciliés chez vous, et,
en présence de vos envoyés, m'ont exposé que vous leur interdisiez
par décret l'usage de leurs coutumes et de leur religion nationales.
214. Il ne me plaît pas que de semblables décrets soient rendus contre
nos amis et alliés, qu'on leur interdise de vivre suivant leurs cou-

1. 44 av. J.-C. Nous avons ici l'*oratio* introductoire d'un sénatusconsulte, probablement celui du 9 février 44 (§ 222). Hyrcan avait envoyé une ambassade à Rome pour solliciter de nouvelles faveurs. Sur ce texte et le précédent, cf. Mendelssohn, *op. cit.*, p. 229 suiv.; Viereck, p. 99 suiv.

2. Le texte est corrompu. Les mss. ont 'Ιούλιος (F : οὔλιος) Γάιος (P ajoute υἱὸς ὁ), nom impossible. On a proposé Junius, Vibius, Servilius Vatia. Sur ce document cf. Mendelssohn, *Acta*, etc., V, p. 212-216; Viereck, p. 101.

3. Lire στρατηγὸς [ἀνθ]ύπατος comme dans les inscriptions BCH, IX, 380; *Rev. ét. gr.*, V, 204.

4. Si la leçon des mss. (Παριανῶν) est exacte, il s'agit de la ville de Parium en Troade et le proconsul est un gouverneur d'Asie. Mais on peut se demander alors ce que les Juifs de Délos vinrent faire dans cette affaire. Nous aimons donc mieux corriger et lire Παρίων, l'île de Paros, avec Schürer et autres.

tumes, de réunir de l'argent pour des repas en commn et des cérémonies, alors qu'à Rome même on ne les empêche pas de le
215. faire. Car lorsque Caïus César, notre général en chef[1], a interdit par ordonnance la formation d'associations à Rome, les Juifs sont les seuls qu'il n'ait pas empêchés de réunir de l'argent ou de faire des
216. repas en commun. De même moi aussi, interdisant toutes les autres associations, j'autorise les Juifs seuls à vivre suivant leurs coutumes et lois nationales, et à se réunir dans des banquets. Quant à vous, si vous avez pris quelque décret contre nos amis et alliés, il est opportun que vous le rapportiez, en raison des services qu'ils nous ont rendus et de leurs bonnes dispositions à notre égard. »

217. 9. Après la mort de César[2], Marc Antoine et Publius Dolabella, qui étaient consuls, réunirent le Sénat, et ayant introduit les envoyés d'Hyrcan, prirent la parole sur leurs demandes, et firent amitié avec eux; le Sénat vota qu'on leur accordât tout ce qu'ils
218. désiraient. Je cite également ce décret afin que les lecteurs de cette histoire aient sous les yeux la preuve de ce que j'avance. Le voici :

219. 10. (VIII)[3] « Sénatusconsulte tiré du trésor, copié sur les tables publiques de la questure ; Quintus Rutilius, Quintus Cornélius étant questeurs urbains ; table deuxième, première tablette[4].

220. « Trois jours avant les ides d'avril[5], dans le Temple de la Concorde. Étaient présents à la rédaction Lucius Calpurnius Pison, [fils de Lucius], de la tribu Menenia, Servius Papinius.....[6] Quintus, de la tribu Lemonia, Caïus Caninius Rebilus, [fils de Caïus], de la tribu Teretina, Publius Tidetius[7], fils de Lucius, de la tribu Pollia, Lucius Apuleius, fils de Lucius, de la tribu Sergia, [Lucius], Flavius, fils de

1. L'expression στρατηγὸς ὕπατος (les mss. ont σ. καὶ ὕπατος; pour désigner le dictateur César est plus que singulière. Il s'agit bien d'ailleurs d'un édit de César. Cf. Sueton., *Iul.* 42 : *Cuncta collegia praeter antiquitus constituta distraxit*.
2. 15 mars 44 av. J.-C.
3. Cf. Mendelssohn, *op. cit.*, p. 238 suiv., où les noms des témoins sont longuement identifiés.
4. Nous lisons avec Viereck κηρώματι πρώτῳ (mss : καὶ ἐκ τῶν πρώτων πρώτῃ).
5. 11 avril 44.
6. Nom impossible. Mendelssohn propose S. Sulpicius (Rufus). Quintus paraît être le prénom (ou le nom du père ?) d'un 3e témoin dont le nom a disparu.
7. Titius ? (Mendelssohn).

Lucius, de la tribu Lemonia, Publius Plautius [Hypsaeus], fils de Publius, de la tribu Papiria, Marcus Asellius [1], fils de Marcus, de la tribu Mæcia, Lucius Erucius [2], fils de Lucius, de la tribu Stellatina, Marcus Quintius Plancillus (?), fils de Marcus, de la tribu Pollia, Publius Sergius....

221. « Publius Dolabella et Marc Antoine, consuls, ont pris la parole. — Sur les décisions relatives aux Juifs prises par Caïus César de l'avis du Sénat, qu'il n'a pas eu le temps de déposer aux archives du trésor public, notre volonté est qu'il soit fait suivant l'opinion des consuls Publius Dolabella et Marc Antoine : que ces décisions soient portées sur les tables et communiquées aux questeurs urbains afin qu'eux aussi prennent soin de les porter sur les diptyques. »

222. La date en est [3] cinq jours avant les ides de février, dans le temple de la Concorde. Les envoyés du grand-prêtre Hyrcan étaient : Lysimaque, fils de Pausanias, Alexandre, fils de Théodore, Patrocle, fils de Chæréas, Jonathas, fils d'Onias.

223. 11. Hyrcan envoya aussi l'un de ces ambassadeurs auprès de Dolabella, alors gouverneur d'Asie, pour le prier de dispenser les Juifs du service militaire, et de leur permettre de conserver leurs
224. coutumes nationales et d'y conformer leur vie. Il l'obtint sans peine, car Dolabella, au reçu de la lettre d'Hyrcan, sans même délibérer, donna ses instructions à tous les habitants de la province, et écrivit à la ville d'Éphèse, première de l'Asie, une lettre au sujet des Juifs conçue en ces termes :

225. 12. (IX) [4] « Artémon étant prytane, le premier du mois Lénæon [5]. Dolabella, général en chef, aux magistrats, au Conseil et au peuple
226. d'Éphèse, salut. Alexandre, fils de Théodore, ambassadeur d'Hyr-

1. Les mss. ont Σέλλιος, 'Ασέλλιος, Σασέλλιος. On a conjecturé 'Ακύλιος (Aquilius).
2. Roscius? (Mendelssohn).
3. C'est-à-dire (si le texte est intact) que le premier sénatusconsulte autorisant (ou ratifiant?) le *proprio motu* de César était en date du 9 février 44. Il semble bien que tout ce § 222 soit emprunté au *récit* de Nicolas.
4. Mendelssohn, *Acta*, V, 247-250.
5. Cette date initiale ne fait pas partie de la lettre de Dolabella. C'est la date d'enregistrement de la lettre dans les archives municipales d'Éphèse. Elle prouve que Dolabella avait pris possession de sa province dès le mois de janvier 43 (1er Lénæon = 24 janvier).

can, fils d'Alexandre, grand-prêtre et ethnarque des Juifs, m'a déclaré que ses compatriotes ne pouvaient faire de service militaire parce qu'ils ne peuvent porter les armes, ni faire de marches les jours de sabbat, ni s'approvisionner des aliments que commandent
227. leurs lois et leurs coutumes[1]. Je leur accorde donc, comme l'ont fait mes prédécesseurs, l'exemption de service et je les autorise à observer leurs coutumes nationales, ainsi qu'à se réunir pour célébrer leur culte et leurs cérémonies comme leur loi le leur prescrit, et pour recueillir les contributions destinées aux sacrifices. Et je désire que vous transmettiez aux autres villes cette lettre. »

228. 13. Telles furent les faveurs accordées par Dolabella à nos compatriotes, à la suite de l'ambassade d'Hyrcan. (X) Et Lucius Lentulus, consul[2], dit : « J'ai exempté du service militaire, à Éphèse, devant le tribunal, pour motif d'ordre religieux, les Juifs citoyens romains[3], qui observent et célèbrent le culte juif; le douzième jour avant les Calendes d'octobre (?), Lucius Lentulus et Caïus Marcellus étant
229. consuls[4]. Étaient présents Titus Ampius[5] Balbus, fils de Titus, de la tribu Horatia, légat, Titus Tongius, fils de Titus, de la tribu Crustumina, Quintus Cæsius[6], fils de Quintus, Titus Pompeius

1. Cf. Mischna *Schabbath*, VI, 2, 4.

2. Il s'agit de L. Lentulus Crus, consul en 49 av. J.-C., l'année où éclata la guerre civile entre César et Pompée. Lentulus fut chargé par le Sénat de recruter dans la province d'Asie deux légions de citoyens romains (César, *Bell. civ.*, III, 4). Le document qu'on va lire est la décision rendue *in consilio* par Lentulus, exemptant les Juifs citoyens romains du service militaire à cette occasion; cette décision est insérée (?) dans une lettre d'avis adressée aux Éphésiens par son légat Ampius Balbus, et c'est dans les archives municipales d'Éphèse que l'aura recueillie l'auteur du Recueil reproduit par Josèphe; celui-ci ne se doute d'ailleurs pas de la date et des circonstances du décret. Cf. sur ce document et les décisions connexes (sections 14, 16, 18, 19) Mendelssohn, *Acta*, V, 167-188.

3. Sur l'acquisition du droit de cité romaine par les Juifs, cf. Schürer III[3], 84 suiv.; Mendelssohn, *SC.* etc., 175.

4. 20 septembre 49 av. J.-C. Mais il y a des doutes sérieux sur l'exactitude de cette date; les documents suivants semblent indiquer que la décision de Lentulus fut rendue au mois de mai. Mendelssohn corrige au contraire la date des n[os] XIV et XVI en 19 septembre (a. d. XIII kal. oct.) et croit que le document X est un second décret du consul étendant à tous les Juifs citoyens romains en Asie la décision prise la veille en faveur de ceux d'Ephèse : rien de plus arbitraire.

5. Ἄππιος mss. La correction est due à Borghesi.

6. Κάσιος, Κάσσιος, Ῥάσιος dans les mss. (Raecius d'après Mendelssohn).

Longinus, fils de Titus, Caïus Servilius Bracchus, fils de Caïus, de la tribu Teretina, tribun militaire, Publius Clusius Gallus, fils de Publius, de la tribu Veturia, Caïus Sentius, fils de Caïus...., de la tribu Sabbatina. »

230. « (X *bis*) Titus Ampius Balbus, fils de Titus, légat propréteur, aux magistrats, au Conseil et au peuple d'Éphèse, salut. Lucius Lentulus, consul, sur mon intervention, a exempté les Juifs d'Asie[1] du service militaire. Ayant ensuite adressé la même demande d'exemption à Fannius, propréteur, et à Lucius Antonius, proquesteur, j'ai obtenu satisfaction; et je désire que vous preniez vos mesures pour que personne ne leur suscite d'embarras. »

231. 14. (XI) Décret des Déliens[2] : « Sous l'archontat de Bœotos, le 20 du mois de Thargélion[3], motion des stratèges. Marcus Pison, légat, résidant dans notre ville et préposé au recrutement, nous ayant
232. convoqués avec des citoyens de marque, nous a enjoint, s'il y a parmi nous des Juifs citoyens romains, de ne point les tracasser au sujet du service militaire, attendu que le consul Lucius Cornélius Lentulus, pour des motifs d'ordre religieux, a exempté les Juifs du service. Nous devons donc obéir au général. » (XII) Les habitants de Sardes ont rendu à notre sujet un décret analogue.

233. 15. (XIII) « Caïus Fannius, fils de Caïus, préteur, proconsul[4], aux magistrats de Cos, salut. Je veux que vous sachiez que des ambassadeurs des Juifs se sont présentés à moi et m'ont demandé de leur remettre les décrets rendus à leur sujet par le Sénat. Les dispositions en sont ci-jointes. Je veux donc que vous preniez soin de ces hommes conformément aux décisions du Sénat, afin qu'ils puissent rentrer dans leur pays sans difficulté en traversant votre territoire[5]. »

1. D'après la rédaction du § 234, Lentulus n'aurait visé que les Juifs d'Éphèse; mais cette rédaction écourtée est probablement erronée.

2. Il semble résulter de ce décret qu'à l'époque où il fut rendu Delos avait été rattachée (temporairement?) à la province romaine d'Asie. Il a déjà été question des Juifs de Délos, *suprà*, § 213.

3. Ce mois correspond à mai-juin (49.) Même en admettant un grand désordre dans le calendrier romain, on voit qu'il n'est pas possible que la décision de Lentulus, à laquelle notre décret se réfère, date de septembre.

4. Je lis ἀνθύπατος au lieu de ὕπατος.

5. Ce document a été inséré par Josèphe dans un dossier auquel il n'appartient

234. 16. (XIV) Lucius Lentulus, consul, a dit : « J'exempte du service, pour motifs d'ordre religieux, les Juifs citoyens romains qui m'ont paru observer et pratiquer les rites juifs à Éphèse. Fait le douzième jour avant les Calendes de Quintilis[1]. »

235. 17. (XV) « Lucius Antonius, fils de Marcus, proquesteur et propréteur[2], aux magistrats, au Conseil et au peuple de Sardes, salut. Les Juifs citoyens romains[3] sont venus me remontrer qu'ils ont eu, de tout temps, leur association particulière, conformément à leurs lois nationales, et leur lieu de réunion particulier, dans lequel ils jugent leurs affaires et leurs contestations ; ils m'ont demandé l'autorisation de conserver cette coutume, et j'ai décidé de le leur permettre. »

236. 18. (XVI) Marcus Publius, fils de Spurius, Marcus Lucius, fils de Marcus Publius, disent[4] : « Nous étant rendus auprès de Lentulus, consul[5], nous lui avons soumis la requête de Dosithéos,

peut-être pas. Il s'agit là d'une ambassade juive revenant de Rome *viâ* Cos et qui a demandé à un préteur proconsul communication de la copie officielle du SC. qui doit servir de sauf-conduit. Pour déterminer la date, nous n'avons que le nom du magistrat, C. Fannius C. f. On a identifié notre « préteur proconsul » avec le propréteur Fannius du § 230 qui pourrait être le C. Fan(nius) pont(ifex) pr(aetor?) des cistophores éphésiens de 49/8. Est-il plutôt identique au consul de 122 av. J.-C. qui a pu devenir ensuite gouverneur de Macédoine ou d'Asie ? On pourrait encore croire avec Mendelssohn qu'il s'agit du préteur Fannius M. f. mentionné dans le SC. de l'an 105 (?), *supra*, XIII, 259 suiv. Mais il faudrait alors admettre ici une double erreur : l'addition fautive du mot *proconsul* et le patronymique *C. f.* pour *M. f.*

1. 21 mai 49. Cette décision n'est que la reproduction abrégée de celle du § 228 ; elle paraît en donner la vraie date.

2. Probablement le même personnage que le proquesteur L. Antonius du § 230. La date est donc 49 av. J.-C., époque où les Sardiens ont rendu un décret en faveur des Juifs (§ 232).

3. En admettant la leçon πολῖται ἡμέτεροι de la plupart des mss. Si on lisait ὑμέτεροι avec P, il s'agirait de Juifs jouissant du droit de cité de Sardes, ce qui est tout différent. L'intervention du proquesteur romain se comprend mieux dans le premier cas.

4. Ces noms sont irrémédiablement altérés. Publius et Lucius ne sauraient être des gentilices et l'on ne comprend pas que M. Lucius soit fils de M. Publius. Certains mss. donnent M. Sp. f. Publius, M. M. f., L. P. f., ce qui n'est pas moins absurde.

5. Les mss. ont ἀνθυπάτῳ, mais la décision visée est sûrement celle du 21 mai 49, époque où Lentulus était consul.

237. d'Alexandrie, fils de Cléopatridès, en vue d'exempter du service, pour motifs d'ordre religieux, s'il le juge bon, les Juifs citoyens romains qui célèbrent le culte juif : il a accordé cette exemption le douzième jour avant les calendes de Quintilis[1]. »

238. 19. (XVII)[2] « Lucius Lentulus et Caïus Marcellus étant consuls. Etaient présents Titus Ampius Balbus, fils de Titus, de la tribu Horatia, questeur, Titus Tongius, de la tribu Crustumina, Quintus Cæsius, fils de Quintus, Titus Pompeius Longinus, fils de Titus, de la tribu Cornelia, Caïus Servilius Bracchus, fils de Caïus, de la tribu Teretina, tribun militaire, Publius Clusius Gallus, fils de Pu-
239. blius, de la tribu Veturia, Caïus Sentius[3], fils de Caïus, tribun militaire, de la tribu Æmilia, tribun militaire, Sextus Atilius Serranus, fils de Sextus, de la tribu Æmilia, Caïus Pompeius, fils de Caïus, de la tribu Sabatina, Titus Ampius Menander, (affranchi) de Titus (Ampius)[4], Publius Servilius Strabon, fils de Publius, Lucius Paccius Capito, fils de Lucius, de la tribu Collina, Aulus Furius Ter-
240. tius, fils d'Aulus, Appius (?) Menas. En leur présence Lentulus a décrété : J'exempte, à Éphèse devant le tribunal, de tout service, pour motifs d'ordre religieux, les Juifs citoyens romains qui pratiquent la religion juive. »

241. 20. (XVIII)[5] « Les magistrats de Laodicée à Caïus Rabirius, fils de Caïus, proconsul, salut[6]. Sopater, envoyé du grand-prêtre

1. 21 mai 49, date concordante avec celle du § 234. La nature de ce document est difficile à déterminer. Mendelssohn y voit un édit des recruteurs romains d'Éphèse, qui, sur la plainte des Juifs qu'ils voulaient enrôler, ont dû en référer au consul et communiquent sa décision aux intéressés. Cette décision, résumée dans la section 18, est transcrite tout au long dans la section 19.

2. Ce document n'est qu'un doublet du n° X (= XIV), peut-être annexé à l'édit précédent. La date est mutilée, mais la liste du *consilium* est plus complète.

3. Les mss. ont Τεύτιος ou Τέττιος. Nous suivons le texte parallèle du § 229.

4. Cet affranchi est mentionné par Cicéron, *Ad fam.* XIII, 70.

5. Sur ce texte cf. mes observations dans la *Rev. ét. juives*, XXXVIII (1899), 165. Voir aussi Mendelssohn, *Acta*, V, 221 suiv.

6. Les mss. ont Ῥαβελλίῳ, Ῥαβιλλίῳ, Ῥαγιλλίῳ; mais le véritable nom paraît être C. Rabirius, comme dans l'inscription délienne *BCH*, VI, 608. Ce personnage était proconsul (d'Asie), non consul, d'où la correction nécessaire de ὑπάτῳ en ἀνθυπάτῳ. Ici encore Mendelssohn introduit le nom de P. Servilius Vatia.

Hyrcan[1], nous a remis ta lettre, dans laquelle tu nous faisais savoir que certains envoyés étaient venus de la part d'Hyrcan, grand-
242. prêtre des Juifs, t'apporter une décision écrite[2] concernant leur peuple, enjoignant qu'on leur permette de célébrer le sabbat et de pratiquer leurs autres rites suivant leurs lois nationales; qu'en raison de leur amitié et alliance avec nous (Romains), ils n'aient à recevoir d'ordre de personne et n'aient rien à souffrir de personne dans notre province; ladite lettre ajoutait que, les habitants de Tralles t'ayant déclaré en face leur désapprobation des décisions prises au sujet des Juifs, tu leur avais formellement prescrit de s'y conformer, et que (les Juifs) t'ont prié de nous écrire aussi
243. à ce propos. En obéissance à tes prescriptions, nous avons reçu cette lettre, nous l'avons placée dans nos archives publiques, et sur tous les autres points de tes instructions, nous prendrons nos mesures pour n'encourir aucun blâme[3]. »

244. 21. (XIX) « Publius Servilius Galba, fils de Publius, proconsul[4],
245. aux magistrats, au Conseil et au peuple de Milet, salut. Prytanis, fils d'Hermas, votre concitoyen, est venu me voir à Tralles où je tenais les assises, et m'a appris que contrairement à notre décision vous

1. Ce personnage est en toute probabilité identique à Sosipatros, l'un des ambassadeurs à Rome du n° XX (*infra*, § 248). Comme cette dernière ambassade se place sûrement sous Hyrcan Ier, plus exactement entre 113 et 105 av. J.-C., il en est de même des faits mentionnés ici.

2. Entendez : une décision du Sénat romain. Les ambassadeurs juifs, envoyés à Rome au sujet des usurpations d'Antiochus Cyzicène, avaient profité de leur séjour pour obtenir des garanties en faveur de leurs coreligionnaires d'Asie Mineure.

3. Ce document extrêmement remarquable (extrait des archives de Laodicée?) nous montre la résistance que soulevait dans les cités grecques d'Asie Mineure le particularisme des Juifs déjà nombreux établis chez elles. Il fallut l'intervention énergique du gouvernement romain pour protéger le libre exercice de la religion juive. Cette intervention s'exerce presque immédiatement après l'occupation de l'ancien royaume de Pergame et non pas seulement, comme le veulent Mendelssohn, Schürer, etc., à l'époque de César à laquelle ils rapportent ce document et les suivants.

4. Ce gouverneur d'Asie n'est pas connu d'ailleurs (Waddington, *Fastes*, p. 75). La conjecture de Bergmann, *Vatia* pour *Galba*, est arbitraire. Il est probable que ce rescrit est à peu près de la même date que le document précédent (vers 100 av. J.-C.).

attaquez les Juifs, que vous les empêchez de célébrer le sabbat et de pratiquer leurs rites nationaux, de préparer leurs récoltes[1] suivant leurs coutumes, et que lui-même avait rédigé le décret con-
246. formément aux lois[2]. Je veux donc que vous sachiez que, les deux parties entendues contradictoirement, j'ai décidé qu'on ne doit pas interdire aux Juifs de vivre suivant leurs coutumes. »

247. 22. (XX)[3] Décret des Pergaméniens. « Cratippos étant prytane, le premier du mois Daisios, sur la motion des stratèges. Attendu que les Romains, suivant l'exemple de leurs ancêtres, affrontent tous les dangers pour la sécurité commune de tous les hommes, et se font gloire d'assurer à leurs alliés et amis la prospérité et une paix solide ;
248. — Attendu que le peuple juif et Hyrcan, son grand-prêtre[4], leur ayant envoyé en ambassade Straton, fils de Théodotos, Apollonios, fils d'Alexandre, Enée, fils d'Antipater, Aristobule, fils d'Amyntas, So-
249. sipater, fils de Philippe[5], hommes justes et honnêtes, après un exposé détaillé de leurs griefs, le Sénat a rendu le décret suivant sur les points qui en faisaient l'objet : Le roi Antiochus, fils d'Antiochus[6], ne doit faire aucun tort aux Juifs, alliés des Romains ; s'il leur a pris des places fortes, ports, territoires, ou quelque autre chose, il les
250. leur rendra[7] ; .... et personne, peuple ni roi, à l'exception du seul Ptolémée, roi d'Alexandrie, en raison de son amitié et de son alliance avec nous[8], n'exportera rien du territoire et des ports des

1. τοὺς καρποὺς μεταχειρίζεσθαι, sens douteux. Il s'agit peut-être de la dîme envoyée à Jérusalem ?

2. Quel décret? le sens est obscur et le texte sans doute altéré. Au lieu de τεθεικέναι, quelques mss. ont εὐθυνκέναι.

3. Sur ce texte cf. *Revue ét. juives*, XXXVIII (1899), p. 163 suiv. ; Mendelssohn, *SC Romana* etc., p. 135 et 217 ; Viereck, *Sermo graecus*... p. 94.

4. Jean Hyrcan Ier.

5. Probablement le même que le Sopater du § 241.

6. Antiochus Cyzicène, fils d'Antiochus Sidétès. Le décret se place entre l'avènement de ce prince (113) et la mort d'Hyrcan (105). Mendelssohn et autres le placent sous Sidétès.

7. Ces places. etc., sont énumérées dans le décret ultérieur du Sénat qu'on a vu plus haut, XIII, 261 (Jopé, les Ports, Gazara, les Sources). — Les mots qui suivent dans notre texte, καὶ ἐξῇ αὐτοῖς ἐκ τῶν λιμένων μηδ' ἐξαγαγεῖν, sont incompréhensibles.

8. Probablement Ptolémée Alexandre, roi depuis 107.

251. Juifs sans payer de droits ; la garnison de Jopé sera retirée, comme ils l'ont demandé ; — Attendu que Lucius Pettius, homme juste et honnête[1], a recommandé à notre Conseil[2] de prendre des mesures pour que ces décisions soient exécutées, suivant le décret du Sénat romain[3], et de veiller à ce que le retour des ambassadeurs dans
252. leur patrie ait lieu sans danger, — Nous avons reçu Théodore[4] devant notre Conseil et notre assemblée ; il nous a remis la lettre et le sénatusconsulte, et après qu'il nous eut parlé avec beaucoup de chaleur, vantant la valeur et la grandeur d'âme d'Hyrcan,
253. sa bienveillance pour tous en général, et en particulier pour ceux qui arrivent auprès de lui[5], nous avons placé la lettre dans nos archives publiques et décrété de tout faire nous-mêmes pour les Juifs, conformément au sénatusconsulte, en notre qualité d'alliés des Romains.
254. Théodore, après nous avoir remis la lettre, a demandé aussi à nos stratèges d'envoyer à Hyrcan la copie du décret, avec des ambassadeurs chargés d'affirmer les bonnes dispositions de notre peuple et de prier Hyrcan de conserver et d'accroître encore son amitié pour nous
255. et de nous faire incessamment quelque bien, dont il sera payé de retour, comme il convient, se souvenant que du temps d'Abraham, qui fut le père de tous les Hébreux, nos ancêtres étaient leurs amis, ainsi que nous le trouvons consigné dans les actes publics[6]. »

256. 23. (XXI) Décret des Halicarnassiens. « Sous la prêtrise de Memnon, fils d'Aristide, et par adoption d'Euonymos, le ... du mois d'Anthestérion[7], décret du peuple, sur la proposition de
257. Marcus, fils d'Alexandre : Attendu que de tout temps nous avons

1. Peut-être un légat du proconsul d'Asie.
2. Nous lisons τῇ βουλῇ au lieu de τῆς βουλῆς.
3. On ne voit pas en quoi les Pergaméniens pouvaient concourir à l'exécution des décisions énumérées.
4. L'avant-coureur de l'ambassade juive, chargé de la lettre de Pettius.
5. Cf. le décret des Athéniens, *supra*, § 151.
6. La rédaction ambiguë de cette phrase n'indique pas très nettement si c'est dans les archives de Jérusalem ou celles de Pergame qu'on prétendait trouver la preuve de cette antique alliance ; le décret ne fait, ce semble, que reproduire le boniment de Théodore. Cette invention est à rapprocher de la légende analogue sur la parenté des Juifs avec les Spartiates, *supra*, XII, § 226.
7. Février-mars.

respecté les sentiments pieux et saints envers la divinité, à l'exemple du peuple romain, bienfaiteur de tous les hommes, et conformément à ce qu'il a écrit à notre ville touchant son amitié et son alliance avec les Juifs [1], à savoir que ceux-ci doivent pouvoir célébrer leurs cérémonies et leurs fêtes et tenir leurs réunions ha-
258. bituelles. Nous avons décidé que tous les Juifs, hommes et femmes, qui le désiraient, pourraient célébrer le sabbat, offrir des sacrifices suivant la loi juive, faire des prières au bord de la mer, selon leur coutume nationale [2]. Et si quelqu'un, magistrat ou particulier, y met empêchement, qu'il soit frappé de cette amende [3] au profit de la ville. »

259. 24. (XXII) Décret des habitants de Sardes [4] : « Le Conseil et le peuple, sur la proposition des stratèges, ont décidé : Attendu que les Juifs citoyens (?) [5], qui habitent notre ville, et qui ont toujours été traités avec la plus grande humanité par le peuple, se sont présen-
260. tés maintenant au Conseil et au peuple, rappelant que leurs lois et

1. Allusion à la circulaire du sénat mentionnée dans la lettre des Laodicéens, *supra*, § 241. Notre document est donc de la même époque (vers 105).

2. Les mots τὰς προσευχὰς ποιεῖσθαι ne doivent pas, si tentant que ce soit, s'interpréter « bâtir leurs synagogues ». Le voisinage de la mer (ou des fleuves, *Actes des apôtres*, 16, 13) était recherché pour les prières à cause de la facilité des ablutions rituelles (cf. *Aristée*, p. 66 = *supra*, XII, 106) ; spécialement le jour du grand jeûne, Tertullien, *De ieiunio*, 16 ; *Ad nationes*, I, 13. Cf. Schürer, II [3], p. 444 et 447.

3. Quelle amende ? le texte est mutilé.

4. Ce décret ne peut pas être celui auquel il est fait allusion plus haut, § 232 fin, et qui se rapportait à l'exemption du service militaire. C'est une question beaucoup plus délicate de savoir s'il faut le rattacher au rescrit ci-dessus du propréteur L. Antonius (§ 235). Dans le présent décret, les Juifs, appuyés par les Romains, demandent la concession d'un lieu de réunion ; dans le rescrit d'Antonius ils déclarent avoir été de tout temps, ἀπ' ἀρχῆς, en possession d'un pareil lieu.

5. Le mot πολῖται est très embarrassant. On s'est appuyé sur ce texte pour affirmer qu'à Sardes les Juifs avaient droit de cité (Schürer, III [3], 82), et c'est au même résultat que conduirait au § 235 la leçon πολῖται ὑμέτεροι. Toutefois nous croyons ces conclusions très hasardées et le mot πολῖται pourrait bien n'être qu'une faute, née sous l'influence du πολλὰ qui suit. Ou bien il faudrait suppléer πολῖται ⟨Ῥωμαῖοι⟩.

leur liberté leur ont été rendues par le Sénat et le peuple romain[1], et demandent qu'ils puissent se réunir, se gouverner, se juger entre eux, suivant leurs coutumes[2], et qu'on leur donne un lieu où ils puissent se rassembler avec leurs femmes et leurs enfants pour offrir
261. leurs prières et leurs sacrifices traditionnels[3] à Dieu; en conséquence, le Conseil et le peuple ont décidé de les autoriser à se réunir aux jours fixés, pour se conformer à leurs lois; les stratèges leur assigneront, pour bâtir et habiter[4], l'emplacement qu'ils jugeront convenable à cet effet, et les agoranomes de la cité auront soin de faire introduire dans la ville tout ce qui sera nécessaire pour leur subsistance. »

262. 25. (XXIII)[5] Décret des Éphésiens : « Ménophilos étant prytane, le premier du mois d'Artémision[6], décret du peuple, motion de
263. Nicanor, fils d'Euphémos, introduite par les stratèges. Attendu que les Juifs qui habitent la ville, ayant obtenu audience de Marcus Junius... Brutus.... proconsul[7], la permission de célébrer le sabbat et de suivre en tout les prescriptions de leurs lois nationales, sans que personne les en empêche, le préteur a accordé cette autorisa-
264. tion; en conséquence, le Conseil et le peuple ont décidé, la chose intéressant les Romains, que personne ne sera empêché de célébrer le jour du sabbat, ni passible d'amende pour l'avoir fait, et que les

1. A quelque époque qu'on place notre texte, ces mots font difficulté.

2. Nous lisons avec P (et Niese) συνάγωνται καὶ πολιτεύωνται καὶ διαδικάζωνται πρὸς αὐτούς (lire αὑτούς). La leçon de FL συν. καὶ πολ. καὶ μὴ διαδικαζώμεθα πρὸς αὐτοὺς conduirait à un sens tout différent « et que nous cessions de leur faire des chicanes », qui est également acceptable.

3. Cette mention de « sacrifices » est bien extraordinaire; elle est sans doute imputable à l'ignorance du rédacteur grec.

4. Encore une singularité. Les Juifs demandent une synagogue et on leur désigne un ghetto!

5. Sur ce texte cf. Mendelssohn, *Acta*, V, 251-254.

6. Avril.

7. Μάρκῳ Ἰουλίῳ (*sic*) Πομπηίῳ (leçon de FLAM, Ποντίου υἱῷ P) Βρούτου (*sic*, Βρούτῳ, P). Beaucoup de corrections ont été proposées : M. Iunius M. F. Brutus (Bergmann), M. Iunius M. F. Caepio (Ritschl) etc. Mendelssohn croit qu'il s'agit du célèbre Brutus, qui séjourna en Asie Mineure en 42 av. J.-C. Nous penserions plutôt à un gouverneur plus ancien, peut-être M. Iuncus, gouverneur d'Asie et de Bithynie en 74.

Juifs seront autorisés à se conformer en tout à leurs lois particulières. »

265. 26. Il existe encore bon nombre de décrets analogues du Sénat
et des généraux romains en faveur d'Hyrcan et de notre nation,
de décrets des villes, d'actes des magistrats en réponse aux
lettres des gouverneurs relatives à nos droits. De tous ces documents
le lecteur impartial peut se faire une idée d'après ceux que
266. nous avons cités. Car, maintenant que nous avons fourni des
preuves évidentes et frappantes de l'amitié des Romains pour nous
et montré ces preuves inscrites sur des tables de bronze et dans des
actes qui existent encore et resteront au Capitole, je m'abstiens
267. d'en reproduire toute la série, ce qui serait inutile et fastidieux ; je ne
crois pas, en effet, que personne soit d'assez mauvaise foi pour refuser
de croire à la bienveillance des Romains à notre égard, alors
qu'ils l'ont témoignée par de nombreux décrets, et pour nous soupçonner
de n'avoir pas dit la vérité après les preuves que nous
avons fournies. J'ai donc démontré que les Romains à cette époque
avaient été pour nous des amis et des alliés.

XI[1]

1. *Guerre civile en Syrie.* — 2. *Exactions de Cassius.* — 3-4. *Meurtre d'Antipater.* — 5-6. *Vengeance d'Hérode sur Malichos.* — 7. *Nouveaux désordres en Judée.*

268. 1. Vers ce même temps, il y eut en Syrie des troubles, dont
voici la cause : Bassus Cæcilius, un des partisans de Pompée, conspira
contre Sextus César et l'assassina[2] ; puis, ralliant les troupes
de celui-ci, il s'empara du pouvoir. La guerre éclata aussitôt aux
environs d'Apamée, les généraux de César ayant marché contre
169. Cæcilius avec de la cavalerie et de l'infanterie. Antipater leur envoya
des renforts avec ses fils, en souvenir des bienfaits de (Sextus)

1. *Guerre*, I, § 216-238.
2. 46 av. J.-C.

César, et trouvant donc juste de le venger et de châtier le meurtrier.
270. La guerre traînant en longueur, Murcus[1] vint de Rome pour remplacer Sextus dans son gouvernement. César à ce moment fut assassiné par Cassius et Brutus en plein sénat, après avoir gardé le pouvoir trois ans et six mois[2]. Ces événements ont été racontés ailleurs[3].

271. 2. La mort de César déchaîna la guerre ; tous les personnages importants se dispersèrent de côté et d'autre pour rassembler des troupes. Cassius arriva de Rome en Syrie afin de s'assurer celles qui
272. campaient autour d'Apamée. Après avoir fait lever le siège, il se concilia les deux adversaires, Bassus et Murcus, et parcourut les villes, rassemblant des armes et des soldats, et imposant partout de forts tributs. La Judée surtout fut éprouvée : il l'imposa de sept cents
273. talents d'argent[4]. Antipater voyant partout la terreur et le trouble, résolut de diviser cette somme, pour la lever, en plusieurs parts ; il chargea chacun de ses deux fils d'en percevoir une partie ; Malichos, qui était mal disposé pour lui, eut le soin d'en rassembler une autre
274. portion ; d'autres celui de réunir le reste[5]. Hérode, qui eut le premier tiré de la Galilée tout l'argent qu'il était chargé de lever, entra très avant dans les bonnes grâces de Cassius ; il trouva prudent, en effet, de flatter dès ce moment les Romains, et de s'assurer leur bien-
275. veillance, aux dépens d'autrui. Les commissaires de plusieurs (?) villes furent vendus corps et biens, et Cassius réduisit en esclavage quatre villes entières, dont les deux plus importantes étaient Gophna et
276. Emmaüs, les deux autres Lydda et Thamna. Emporté par la colère, il fut sur le point de mettre aussi à mort Malichos ; il l'aurait fait, si Hyrcan ne l'avait retenu en lui envoyant par Antipater cent talents pris sur ses propres richesses[6].

1. L. Statius Murcus. Sa nomination est de l'an 44.
2. Depuis la bataille de Pharsale (9 août 48) jusqu'aux « ides de mars » 44. La *Guerre*, § 218, compte plus justement 3 ans et 7 mois.
3. Phrase empruntée à Nicolas ?
4. 800 d'après le Syncelle, I, 576 Dindorf (Jules Africain).
5. Le texte est sûrement altéré ; le sens est indiqué par *Guerre*, § 221.
6. On remarquera que dans *Guerre*, § 222, c'est à Antipater qu'il est fait honneur de cette démarche.

277. 3. Dès que Cassius se fut retiré de la Judée, Malichos conspira contre Antipater, dont la mort, pensait-il, consoliderait le pouvoir d'Hyrcan. Il ne put cacher ses projets à Antipater, qui, les ayant découverts, se retira au delà du Jourdain et rassembla une armée
278. composée d'Arabes et d'indigènes. Malichos, en homme avisé, désavoua le complot; il protesta, jurant à Antipater, et à ses fils que, du moment que Phasaël tenait garnison à Jérusalem et qu'Hérode avait la garde de l'arsenal, personne n'aurait même pu concevoir
279. l'idée d'un pareil projet, le sachant inexécutable. Il se réconcilia donc avec Antipater et tous deux s'unirent. Murcus était alors préteur de Syrie : quand il apprit que Malichos méditait une révolution en Judée, peu s'en fallut qu'il ne le fît mettre à mort; il ne l'épargna que sur les instances d'Antipater.

280. 4. Antipater, sans s'en douter, sauva ainsi la vie à son meurtrier Malichos. Sur ces entrefaites, en effet, Cassius et Murcus avaient rassemblé une armée et en avaient confié tout le soin à Hérode; ils le nommèrent gouverneur de Cœlé-Syrie[1], lui donnèrent des navires, de la cavalerie et de l'infanterie, et lui promirent de le faire roi de Judée après la guerre qui venait d'éclater contre Antoine et le jeune
281. César[2]. Malichos cependant, qui craignait alors plus que jamais Antipater, résolut de s'en débarrasser : il gagna à prix d'argent l'échanson d'Hyrcan, chez lequel tous deux dînaient, et empoisonna son rival; puis, avec ses hommes d'armes, il prit possession de la
282. ville. Hérode et Phasaël, à la nouvelle de l'attentat commis contre leur père, ayant montré une vive irritation, il nia de nouveau et se
283. déclara innocent de ce meurtre. Telle fut la fin d'Antipater, homme véritablement supérieur par sa piété, sa justice, son patriotisme. De ses deux fils, Hérode résolut aussitôt de venger son père, en marchant à la tête d'une armée contre Malichos; mais Phasaël, l'aîné, pensa qu'il fallait jouer avec lui au plus fin, pour n'avoir pas
284. l'air de déchaîner une guerre civile. Il accepta donc la justification de Malichos, feignit de croire qu'il n'était nullement coupable du

1. *Guerre*, § 225, dit qu'Hérode fut nommé « administrateur » (ἐπιμελητής) de toute la Syrie.
2. Printemps 43 av. J.-C.

meurtre d'Antipater et s'occupa d'élever un somptueux tombeau à son père[1]. Hérode, arrivé à Samarie, s'en empara, releva la ville, qu'il trouva dévastée, et apaisa les discordes des habitants.

285. 5. Peu de temps après, à l'approche de la fête de Jérusalem[2], il se dirigea vers la ville avec ses soldats. Malichos prit peur et conjura Hyrcan de ne pas le laisser entrer. Hyrcan y consentit et donna comme prétexte de cette interdiction l'impossibilité d'admettre une
286. troupe d'étrangers au milieu du peuple occupé à se purifier. Hérode, sans se soucier de cette défense, entra de nuit dans la ville, à la grande terreur de Malichos. Celui-ci cependant ne jeta pas le masque; il pleurait Antipater, évoquait publiquement son souvenir, comme celui d'un ami, tandis qu'en secret il se constituait une
287. garde du corps. Hérode ne crut pas le moment venu de dénoncer sa fausseté; il résolut même, pour ne pas éveiller ses soupçons, de répondre à ses démonstrations d'amitié.

288. 6. Hérode envoya cependant la nouvelle de la mort de son père à Cassius. Celui-ci, qui connaissait bien le caractère de Malichos, répondit à Hérode par le conseil de venger son père, et envoya secrètement aux tribuns militaires qui se trouvaient à Tyr l'ordre d'aider
289. Hérode à accomplir un acte de justice. Lorsque Cassius eut pris Laodicée[3], les habitants du pays vinrent à sa rencontre avec des couronnes et de l'argent. Hérode s'attendait à ce que Malichos
290. vînt aussi et reçût son châtiment; mais celui-ci, arrivé à Tyr de Phénicie, conçut des soupçons et forma de son côté un projet plus hardi : son fils étant retenu comme otage à Tyr, il projeta d'entrer dans la ville, de l'enlever, puis de partir pour la Judée, et pendant que Cassius marcherait en hâte contre Antoine, de sou-
291. lever le peuple et de s'emparer du pouvoir. Mais la Providence déjoua ses desseins et le rusé Hérode pénétra ses calculs; celui-ci envoya d'avance un serviteur, sous couleur de veiller aux pré-

1. Dans *Guerre*, § 228, c'est Hérode, persuadé par Phasaël, qui agit ainsi.
2. Sans doute la fête des Tabernacles.
3. Dolabella, gouverneur d'Asie pour les triumvirs, avait envahi la Syrie. Il fut assiégé dans Laodicée par Cassius et s'y donna la mort (été 43).

paratifs d'un banquet qu'il avait annoncé leur offrir à tous[1], en réalité pour parler aux tribuns militaires, qu'il persuada d'aller à
292. la rencontre de Malichos avec des poignards. Ils sortirent et, l'ayant rencontré près de la ville, sur le rivage, ils le poignardèrent. Hyrcan fut tellement ému de cet événement qu'il en perdit la parole ; puis, revenu à lui à grand'peine, il demanda aux gens d'Hérode ce
293. qui s'était passé et quel était le meurtrier de Malichos. Quand on lui eut dit que l'ordre était venu de Cassius, il approuva tout, ajoutant que Malichos était un méchant, qui conspirait contre sa patrie. C'est ainsi que Malichos expia sa déloyauté à l'égard d'Antipater[2].
294. 7. Lorsque Cassius eut quitté la Syrie, des troubles s'élevèrent en Judée. Hélix, qui avait été laissé à Jérusalem avec des troupes[3],
295. marcha contre Phasaël, et le peuple prit les armes. Hérode était en route pour rejoindre Fabius, qui commandait à Damas[4] ; il voulut aller au secours de son frère, mais la maladie l'en empêcha. Phasaël put enfin avec ses seules forces avoir raison d'Hélix, qu'il enferma dans une tour, puis relâcha après avoir traité avec lui. Il reprocha vivement à Hyrcan, n'ayant reçu que des bienfaits de son
296. frère et de lui, de faire cause commune avec leurs ennemis. Le frère de Malichos venait, en effet, de faire défection et occupait quelques places fortes, et la mieux défendue de toutes, Masada[5]. Hérode, revenu à la santé, marcha contre lui, s'empara de toutes les forteresses qu'il possédait, et lui rendit la liberté après avoir traité.

1. D'après *Guerre*, § 233, Hyrcan était du nombre des invités.

2. On ne peut s'empêcher de concevoir quelques doutes sur la réalité des crimes et desseins attribués par Hérode — et d'après lui, par Nicolas — à Malichos.

3. Sans doute par Hyrcan lorsqu'il s'était rendu à Tyr.

4. Damas était le chef-lieu de la Cœlé-Syrie ; on ne voit pas bien comment Fabius (inconnu d'ailleurs) pouvait y être gouverneur si Hérode avait reçu ce titre (§ 280). Fabius serait-il le neveu de Cassius que celui-ci laissa avec une légion en Syrie (Appien, *Civ.*, IV, 63) ?

5. Aujourd'hui *Sebbeh*, sur le rivage O. de la mer Morte.

XII[1]

1. *Hérode bat Antigone et Marion. Ses fiançailles avec Mariamme.* — 2. *Antoine vainqueur fait bon accueil à Hérode.* — 3. *Rescrit d'Antoine aux Juifs.* — 4-6. *Édits aux Tyriens.*

297. 1. Cependant Antigone, fils d'Aristobule, qui avait rassemblé une armée et s'était concilié Fabius à prix d'argent, revint, ramené par Ptolémée fils de Mennaios, auquel l'unissaient des liens de famille[2]. Il avait aussi pour allié Marion, que Cassius avait laissé comme tyran à Tyr; car celui-ci, après s'être emparé de la Syrie,
298. y avait établi des tyrans comme gardiens. Marion attaqua aussi la Galilée, qui était limitrophe de son territoire, s'empara de trois forteresses et y mit garnison. Hérode marcha contre lui, lui enleva toutes ses conquêtes[3], mais laissa généreusement libres les soldats Tyriens, donnant même à quelques-uns des présents par bienveil-
299. lance pour leur ville[4]. Cela fait, il marcha contre Antigone, l'attaqua, le battit et le mit en déroute au moment où il allait franchir les frontières de la Judée. Quand il revint à Jérusalem, Hyrcan et le peuple
300. lui décernèrent des couronnes. Il était déjà par ses fiançailles allié à la famille d'Hyrcan, aussi n'en défendait-il que mieux celui-ci; il devait épouser la fille d'Alexandre[5], fils d'Aristobule, et petite-fille d'Hyrcan par sa mère. Il eut d'elle trois fils et deux filles. Il avait eu une première femme, du nom de Doris, prise dans le peuple, et qui fut la mère de son fils aîné, Antipater.

1. *Guerre*, § 238-242. Les décrets, qui contredisent le récit de Nicolas, pourraient être empruntés à un autre ouvrage.

2. On se rappelle que Ptolémée avait épousé la sœur d'Antigone (§ 126).

3. Ceci est contredit par le rescrit de Marc Antoine, *infra*, § 314.

4. La phrase du texte n'est intelligible que par le rapprochement avec *Guerre*, § 238.

5. Elle s'appelait Mariamme (*Guerre*, § 241).

301. 2. Antoine et César défirent Cassius à Philippes[1], comme l'ont
raconté d'autres historiens. Après sa victoire, César revint en Italie[2], Antoine se rendit en Asie. Arrivé en Bithynie, il reçut de tous
302. côtés des ambassades. Les principaux des Juifs vinrent aussi pour se plaindre de Phasaël et d'Hérode, assurant qu'Hyrcan ne possédait que l'apparence de la royauté, et que ceux-ci avaient tout le pouvoir.
303. Hérode vint se justifier de ces accusations; Antoine le reçut avec les plus grands honneurs et ses adversaires ne purent même obtenir la parole : Hérode s'était ménagé cet accueil d'Antoine, à prix
304. d'argent. Puis, lorsqu'Antoine vint à Éphèse, le grand-prêtre Hyrcan et le peuple lui envoyèrent une ambassade pour lui porter une couronne d'or et le supplier d'écrire aux gouverneurs des provinces de faire remettre en liberté les Juifs que Cassius, contre le droit de la guerre, avait réduits en esclavage; ils redemandaient aussi les territoires dont ils avaient été dépossédés du temps de Cassius.
305. Antoine, estimant justes les réclamations des Juifs, écrivit aussitôt à Hyrcan et au peuple; il donna en même temps des ordres aux Tyriens et leur envoya un décret en ce sens[3] :

306. 3. « Marc Antoine, général en chef, à Hyrcan, grand-prêtre et ethnarque, et au peuple juif, salut. Si vous allez bien, c'est à mer-
307. veille; l'armée et moi sommes en bonne santé. Vos envoyés Lysimaque, fils de Pausanias, Joseph, fils de Mennaios, et Alexandre, fils de Théodore, sont venus me trouver à Éphèse; ils ont renouvelé auprès de moi la mission précédemment remplie par eux à Rome[4] et se sont acquittés avec zèle de leur mission actuelle en ton nom et au nom du peuple, manifestant tes bonnes dispositions à notre
308. égard. Persuadé donc, tant par les faits que par vos protestations, que vous avez pour nous les sentiments de la plus réelle amitié, et connaissant d'autre part la fermeté de vos mœurs et votre piété, je
309. regarde votre cause comme la mienne[5]. Des bandes hostiles à nous-

1. Automne 42 av. J.-C.
2. ἐπὶ Γαλλίας les mss. ἐπ' Ἰταλίας Aldrich.
3. Sur ces documents, du printemps 41, cf. Mendelssohn, *Acta* etc., V, p. 254-263.
4. Sans doute l'ambassade envoyée par Hyrcan à Rome dans les derniers temps de la vie de César (§ 217) : on croit que c'étaient les mêmes ambassadeurs.
5. Texte mutilé.

même et au peuple romain se sont répandues dans toute l'Asie, n'épargnant ni les villes, ni les temples, parjures à tous les serments qu'ils avaient faits; considérant que nous ne combattions pas pour nous-mêmes, mais dans l'intérêt de tous, nous avons repoussé ceux qui se rendaient ainsi coupables envers les hommes de déloyauté, envers les dieux de sacrilèges, capables, croyons-nous, de faire reculer le soleil, qui a vu avec horreur le crime commis sur la personne
310. de César. Ces complots hostiles aux dieux, qui avaient cherché en Macédoine le seul air respirable à leur audacieuse impiété, ce ramassis de méchanceté forcenée qu'ils avaient formé à Philippes, en Macédoine, occupant des positions favorables, défendues par les montagnes jusqu'à la mer, de façon à ne ménager d'accès que par un seul passage, nous les avons écrasés avec l'aide des dieux, qui
311. les avaient condamnés pour leur criminelle entreprise. Brutus, qui s'était enfui à Philippes, fut cerné par nous et enveloppé dans la ruine de Cassius. Ceux-là châtiés, nous espérons pouvoir désor-
312. mais jouir de la paix et délivrer l'Asie du fléau de la guerre. Nous faisons donc partager à nos alliés la paix que Dieu nous a donnée. L'Asie se relève d'une maladie grave, grâce à notre victoire. Me souvenant donc de toi et de ton peuple, je m'occuperai de vos
313. intérêts[1]. J'ai affiché des instructions dans les villes pour que ceux qui, libres ou esclaves, ont été vendus à l'encan par Caïus Cassius ou ceux qui étaient sous ses ordres, soient remis en liberté; et je veux que vous jouissiez des bienfaits accordés par moi et Dolabella[2]. J'interdis aux Tyriens d'user de violence à votre égard, et je leur ordonne de restituer tout ce qu'ils ont pris aux Juifs. J'accepte la couronne que tu m'as envoyée. »

314. 4. « Marc Antoine, général en chef, aux magistrats, au Conseil et au peuple de Tyr, salut. Les envoyés du grand-prêtre et ethnarque Hyrcan, venus à ma rencontre a Éphèse, m'ont appris que vous occupiez une partie de leur territoire, envahie par vous sous la domina-
315. tion de nos adversaires. Maintenant que nous avons combattu pour

1. Ici encore le texte est altéré.

2. On ne sait pas de quels bienfaits il s'agit. Dolabella n'avait fait que paraître en Syrie (juin-juillet? 43), où il trouva la mort, *suprà*, § 289.

l'empire, et que, guidés par la piété et la justice, nous avons re-
poussé ces hommes oublieux des bienfaits reçus et parjures à tous
leurs serments, je veux que nos alliés trouvent auprès de vous la
paix; rien de ce que vous avez reçu de nos adversaires ne doit vous
rester; je vous ordonne de le restituer à ceux qui en ont été
316. dépouillés. Ce n'est pas en effet du Sénat qu'aucun de ces hommes
a obtenu ses provinces ou ses troupes : c'est à la violence qu'ils
devaient ces possessions, et c'est par la violence qu'ils ont récom-
pensé ceux qui leur avaient été utiles dans leurs injustes entreprises.
317. Aussi, maintenant que ces usurpateurs ont été châtiés, nous
trouvons bon que nos alliés rentrent sans difficulté en possession
de tout ce qui a été jadis leur propriété; et vous-mêmes, si vous
détenez actuellement quelques places ayant appartenu à Hyrcan,
ethnarque des Juifs, à la veille du jour où Caïus Cassius, entreprenant
une guerre non autorisée, a mis le pied dans notre province[1], j'or-
donne que vous le lui restituiez, et que vous ne fassiez aux Juifs
nulle violence, en vue de les rendre trop faibles pour se maintenir
318. dans leurs possessions[2]. Et si vous avez quelque réclamation à pré-
senter contre Hyrcan, lorsque nous arriverons sur les lieux, vous
pourrez vous en prévaloir, car nous examinons avec une égale at-
tention les réclamations de tous nos alliés. »
319. 5. « Marc Antoine, général en chef, aux magistrats, au Conseil et
au peuple de Tyr, salut. Je vous envoie un édit rendu par moi; je
veux que vous preniez soin de l'insérer dans vos actes publics, en
grec et en latin, et qu'il soit affiché dans l'endroit le plus apparent,
320. afin que tous puissent en prendre connaissance. — Marc Antoine, gé-
néral en chef, l'un des triumvirs chargés du gouvernement, a décidé :
Attendu que Caïus Cassius, au cours de la présente rébellion, a
pillé une province qui ne lui appartenait pas, l'a occupée avec
des troupes, a saccagé nos alliés et mis à feu et à sang le peuple
321. juif, ami du peuple romain; nous, après avoir eu raison par les
armes de sa folle témérité, voulons, par des édits et des jugements,

1. Peut-être faut-il lire ὑμῶν au lieu de ἡμῶν : la Syrie n'avait jamais été attribuée comme gouvernement à Antoine.

2. Texte suspect.

rétablir l'ordre dans les territoires ravagés par lui et rendre à nos alliés ce qui leur est dû. Et tout ce qui chez les Juifs a été vendu, biens ou personnes, sera restitué ; les personnes seront libres, comme elles l'étaient auparavant, et les biens seront rendus aux anciens
322. propriétaires. Quiconque enfreindra cet édit s'exposera à être poursuivi, et s'il est condamné, j'aurai soin qu'il soit châtié, suivant l'importance de sa faute. »

323. 6. Il écrivit la même chose aux habitants de Sidon, d'Antioche et d'Arados. Nous avons, puisque l'occasion s'en présentait, cité ces nouveaux témoignages de la bienveillance, dont nous parlions, des Romains pour notre peuple.

XIII[1]

1-2. *Antoine en Syrie. Ambassades des Juifs châtiées par lui.* — 3. *Les Parthes et Antigone envahissent la Judée.* — 4-5. *Les Parthes à Jérusalem. Capture d'Hyrcan et de Phasaël.* — 6-9. *Fuite d'Hérode.* — 10. *Hyrcan mutilé, Phasaël se tue.*

324. 1. Antoine passa ensuite en Syrie[2] ; Cléopâtre vint à sa rencontre en Cilicie, et le rendit passionnément épris. Cent des plus notables parmi les Juifs, qui s'étaient adjoint les orateurs les plus capables de plaider leur cause, se rendirent de nouveau auprès de
325. lui pour accuser Hérode et ses partisans. Messala leur répondit au nom des jeunes gens[3], en présence d'Hyrcan, qui était déjà devenu le beau-père d'Hérode. Antoine, après avoir entendu les deux partis à Daphné, demanda à Hyrcan lesquels des antagonistes seraient les
326. mieux placés à la tête du peuple. Sur la réponse d'Hyrcan que c'était Hérode et son frère, Antoine, qui avait pour eux des sentiments anciens d'amitié, en souvenir des relations d'hospitalité qu'il avait

1. *Guerre*, I, § 243-272.
2. Automne 41 av. J.-C.
3. Singulière façon de désigner Hérode et Phasaël.

nouées avec leur père, du temps où il se trouvait en compagnie de Gabinius, les nomma tous deux tétrarques, leur confia le gouvernement des Juifs, rédigea des instructions..., et jeta dans les chaînes quinze de leurs adversaires; il allait même les mettre à mort, mais Hérode obtint leur grâce.

327. 2. Même après cela ils ne restèrent pas tranquilles à leur retour d'ambassade. Mille hommes, en effet, vinrent encore au devant d'Antoine, à Tyr, où l'on supposait qu'il allait arriver. Mais Antoine, gagné au prix de sommes considérables par Hérode et son frère, ordonna au commandant de l'endroit de châtier les envoyés des Juifs, qui désiraient une révolution, et de consolider le pouvoir d'Hé-
328. rode. Comme ils étaient campés sur la plage, devant la ville, Hérode alla aussitôt les trouver et leur conseilla de partir — Hyrcan était avec lui —, car s'ils entraient en contestation ils seraient cause d'un
329. grand malheur. Ils refusèrent. Aussitôt les Romains se précipitant sur eux avec des poignards tuèrent les uns, en blessèrent quelques autres ; le reste s'enfuit chez soi et, pris de terreur, se tint coi. Puis, comme le peuple injuriait Hérode, Antoine exaspéré fit massacrer ses prisonniers[1].

330. 3. Deux ans après[2], Pacoros, fils du roi, et Barzapharnès, satrape des Parthes, occupèrent la Syrie. Ptolémée, fils de Mennaios, mourut, et son fils Lysanias, qui hérita de son pouvoir, fit amitié avec Antigone, fils d'Aristobule, grâce aux bons offices du
331. satrape qui avait sur lui beaucoup d'influence. Antigone[3] promit de donner aux Parthes mille talents et cinq cents femmes s'ils enlevaient le pouvoir à Hyrcan pour le lui donner et tuaient Hérode.
332. Mais il ne devait pas tenir sa promesse. Les Parthes, ramenant Antigone, marchèrent donc vers la Judée, Pacoros le long de la côte, et
333. le satrape Barzapharnès par l'intérieur. Les Tyriens fermèrent leurs portes à Pacoros, mais les habitants de Sidon et de Ptolémaïs le reçurent. Pacoros envoya vers la Judée, pour explorer la région et agir de concert avec Antigone, un détachement de cavalerie com-

1. Sans doute les quinze ambassadeurs qu'il avait arrêtés au § 326.
2. 40 av. J.-C.
3. D'après *Guerre*, § 248, la promesse fut faite par Lysanias.

334. mandé par un échanson qui portait le même nom que le roi[1]. Aux environs du mont Carmel, quelques Juifs ayant rejoint Antigone[2], prêts à faire invasion avec lui, Antigone espérait, grâce à leur aide, s'emparer d'une partie du pays; l'endroit se nomme Drymoi (les Chênaies). Ils rencontrèrent un parti ennemi qu'ils poursuivirent dans la direction de Jérusalem. Des nouveaux venus vinrent grossir leur nombre, et ils marchèrent tous sur le palais, qu'ils assiégèrent.
335. Mais Phasaël et Hérode vinrent le défendre; une bataille s'engagea dans l'agora, et les jeunes gens vainquirent leurs adversaires; ils les contraignirent à se réfugier dans le temple et envoyèrent des soldats[3] occuper les maisons voisines; mais le peuple soulevé brûla avec les maisons les malheureux qui ne reçurent aucun secours.
336. Peu de temps après Hérode tira vengeance de cette injuste agression; il attaqua les rebelles et leur tua beaucoup de monde.
337. 4. Chaque jour avaient lieu des escarmouches; les ennemis attendaient la foule qui devait, de tout le pays, venir pour la fête
338. appelée Pentecôte. Ce jour arrivé, des myriades d'hommes, avec ou sans armes, s'agglomérèrent autour du Temple. Ceux qui se trouvaient là occupèrent le Temple et la ville, sauf le palais qu'Hérode
339. tenait avec quelques soldats. Pendant que Phasaël gardait les murailles, Hérode avec un détachement attaqua l'ennemi dans le faubourg, combattit vigoureusement et mit en fuite des myriades d'insurgés, dont les uns s'enfuirent dans la ville, les autres dans le Temple, quelques-uns dans le retranchement extérieur qui se trou-
340. vait en cet endroit; Phasaël le soutint. Pacoros[4], général des Parthes, marcha alors sur la ville avec quelques cavaliers[5] à la demande d'Antigone, sous prétexte d'apaiser le soulèvement, en réalité pour
341. aider Antigone à s'emparer du pouvoir. Phasaël vint à la rencontre

1. Non pas que le roi, qui s'appelait Orodès, mais que Pacoros (*Guerre*, § 249).

2. Texte corrompu. On voit dans *Guerre*, § 250, que le détachement de l'échanson ravagea les environs du Carmel. C'est alors que les Juifs se présentent et s'offrent à faire cause commune avec Antigone.

3. Soixante (*Guerre*, § 251).

4. L'échanson (§ 333), ou le prince royal? Schürer se prononce pour l'échanson.

5. Cinq cents (*Guerre*, § 254).

de Pacoros, et le reçut comme un hôte; celui-ci, pour lui tendre un piège, lui conseilla d'envoyer une ambassade à Barzapharnès. Phasaël, sans défiance, accepta, bien que cette démarche fût désapprouvée par Hérode, qui redoutait la déloyauté des barbares, et lui conseillait plutôt d'attaquer Pacoros et les nouveaux arrivants.

342. 5. Hyrcan et Phasaël partirent donc en ambassade; Pacoros, laissant à Hérode deux cents cavaliers et dix des guerriers appelés éleuthères (libres), les escorta. Quand ils arrivèrent en Galilée, les
343. révoltés de ce pays[1] vinrent en armes à leur rencontre. Barzapharnès, après les avoir d'abord reçus avec empressement et comblés de présents, conspira contre eux. Phasaël et ses compagnons furent amenés à Ecdippa, au-dessus de la mer[2]; là ils apprirent qu'Antigone avait promis aux Parthes mille talents et cinq cents femmes, promesses dirigées contre eux, et commencèrent à se défier des bar-
344. bares. Enfin on leur fit savoir que ceux-ci préparaient contre eux un complot qu'on devait exécuter de nuit, et qu'on les gardait secrètement à vue; ils auraient été déjà enlevés si l'on n'avait attendu que les Parthes laissés à Jérusalem se fussent emparés d'Hérode : car on craignait que si l'on commençait par s'assurer d'eux, Hérode ne l'apprît et ne pût s'échapper. Ce rapport était
345. exact; et ils étaient visiblement gardés. Certains conseillaient à Phasaël de monter à cheval et de s'enfuir sans plus tarder; il y était poussé surtout par Ophellios, qui était renseigné par Saramallas, l'homme le plus riche de Syrie, et qui promettait de fournir
346. des bateaux pour la fuite, car la mer était assez proche. Mais Phasaël ne voulait pas abandonner Hyrcan, ni mettre son frère en danger. Il alla donc trouver Barzapharnès, lui dit qu'il avait tort de nourrir de semblables projets à leur égard : car s'il avait besoin d'argent, il en aurait de lui bien plus qu'Antigone ne lui en donnait; que d'ailleurs il serait honteux de mettre à mort des ambassadeurs inno-
347. cents, venus confiants en sa loyauté. Le barbare, à ce discours, jura

1. Texte incertain. Je lis ἀφεστῶτες (au lieu de ἐφεστῶτες, ὑφεστῶτες) d'après *Guerre*, § 256.

2. Ecdippa, entre Tyr et Ptolémaïs. Le texte a été corrigé par Niese d'après *Guerre*, § 257.

à Phasaël qu'il n'y avait rien de vrai dans ses conjectures, et qu'il était troublé par de faux soupçons. Puis il alla rejoindre Pacoros[1].

348. 6. Dès qu'il fut parti, quelques-uns des Parthes enchaînèrent Hyrcan et Phasaël, qui leur reprochèrent durement de violer leur serment. — L'échanson[2] envoyé à Hérode avait pour instruc-
349. tions de l'attirer hors des murailles et de s'emparer de lui. Mais Phasaël avait expédié des messagers à son frère pour lui dévoiler la conduite déloyale des Parthes. Hérode, à la nouvelle que les ennemis avaient capturé ces courriers, se rendit auprès de Pacoros[3] et des chefs des Parthes, qui avaient tout pouvoir sur les autres.
350. Bien qu'au courant de tout, ils montrèrent une dissimulation pleine de perfidie et lui dirent qu'il fallait qu'il vînt avec eux, hors des murs, au devant des courriers qui apportaient les lettres : car ces messagers n'avaient pas été pris par les rebelles et arrivaient cer-
351. tainement avec l'annonce des succès de Phasaël. Hérode ne se fia point à eux : il avait appris d'un autre côté que son frère avait été fait prisonnier; et les conseils de la fille d'Hyrcan[4], à la fille de laquelle il était fiancé, ne firent qu'accroître ses soupçons à l'égard des Parthes. Bien que les autres n'eussent pas grande confiance en elle, il crut cette femme, qui était d'un grand sens.

352. 7. Les Parthes tinrent conseil sur ce qu'ils devaient faire, car ils n'osaient s'attaquer ouvertement à un pareil homme, et remirent leur décision au lendemain. Hérode, profondément troublé, et plus porté à croire les nouvelles relatives à son frère et aux complots des Parthes que les assurances contraires, résolut, la nuit venue, de profiter de l'obscurité pour s'enfuir, sans tarder davantage, comme s'il y avait doute sur les dangers qui le menaçaient de la part des
353. ennemis. Il partit donc avec tout ce qu'il avait de soldats, chargea

1. Sans doute le prince de ce nom.

2. οἰνοχόος, *Guerre* § 261; εὐνοῦχος, *Ant.*, mais l'ancienne traduction latine a *pincerna* (échanson) et il s'agit sûrement de l'échanson Pacoros du § 333. S'il a escorté Hyrcan et Phasaël (§ 342), il faut admettre qu'il est ensuite retourné à Jérusalem.

3. L'échanson, comme il résulte clairement de *Guerre*, § 261.

4. Alexandre, fils d'Aristobule, avait épousé Alexandra, fille d'Hyrcan. Cf. *infra*, § 354.

sur des bêtes de somme les femmes, sa mère, sa sœur, sa fiancée, fille d'Alexandre fils d'Aristobule, la mère de celle-ci, fille d'Hyrcan, avec son plus jeune frère, tous leurs serviteurs et toute leur suite
354. et se dirigea vers l'Idumée, sans que l'ennemi s'en aperçût. Et nul, assistant à ce départ, n'aurait eu le cœur assez dur pour ne pas prendre en pitié le sort des fugitifs : les femmes emmenant leurs enfants en bas âge, abandonnant avec des larmes et des gémissements leur patrie et leurs amis captifs, sans garder pour elles-mêmes grand espoir de salut.

355. 8. Hérode sut élever son âme au-dessus du malheur qui le frappait. Non seulement il endurait lui-même avec fermeté ce malheur, mais encore, allant de l'un à l'autre pendant le voyage, exhortait chacun à reprendre courage et à ne pas s'abandonner à l'affliction : l'abattement ne pouvait que nuire à leur fuite, qui
356. restait leur seule chance de salut. Ses compagnons essayèrent, suivant ses conseils, de supporter leur triste sort. Quant à lui, son char ayant versé et sa mère ayant été en danger de mort, peu s'en fallut qu'il ne se tuât, tant par suite des inquiétudes qu'il eut au sujet de sa mère, que dans la crainte que les ennemis qui le poursuivaient, profitant du retard causé par cet accident, ne s'em-
357. parassent de sa personne. Il avait déjà tiré son épée et allait se frapper quand ses compagnons l'en empêchèrent; ils eurent raison de lui grâce à leur nombre et en lui remontrant qu'il ne pouvait les abandonner ainsi à l'ennemi; car il n'était pas généreux de se soustraire lui-même au danger sans se soucier de ses amis qui y restaient
358. exposés. Hérode fut donc forcé de renoncer à sa tentative de suicide, tant par la honte que lui causèrent ces discours, que par le nombre de ceux qui arrêtèrent sa main. Puis sa mère ayant recouvré la santé et obtenu les soins que permettaient les circonstances, il continua son voyage, en hâtant sa marche vers la forteresse de Masada[1]. Il eut à subir de nombreuses attaques de la part des Parthes, qui le harcelaient et le poursuivaient, mais il en sortit toujours vainqueur.

359. 9. Il ne fut pas non plus dans sa fuite épargné par les Juifs.

1. Sur la rive O. de la mer Morte.

Ceux-ci l'attaquèrent à soixante stades de la ville et le long de la
360. route engagèrent le combat. Hérode les battit et les mit en fuite, non point en homme qui se trouvait en proie au dénùment et aux difficultés, mais comme s'il avait eu à sa disposition de nombreuses et importantes ressources pour faire la guerre. Plus tard, devenu roi, il bâtit à l'endroit où il avait vaincu les Juifs un magnifique palais, autour duquel il fonda une ville qu'il appela
361. Hérodion. Quand il arriva à la place forte d'Idumée nommée Thressa, son frère Joseph vint à sa rencontre, et il tint conseil sur la conduite à tenir. Le nombre des fugitifs qui l'accompagnaient, en dehors même des mercenaires, était considérable, et la forteresse de Masada, qu'Hérode avait choisie comme refuge, se trouvait trop
362. petite pour recevoir une pareille cohue. Hérode en renvoya donc la plus grande partie, plus de neuf mille, après leur avoir recommandé de se mettre en sûreté de côté et d'autre en Idumée, et leur avoir donné un viatique. Conservant avec lui les plus lestes et ses familiers les plus intimes, il arriva à la forteresse. Là il laissa les femmes et leur suite, environ huit cents personnes ; la place était bien pourvue de vivres, d'eau et de ressources de tout genre. Lui-
363. même alors marcha vers Pétra, en Arabie. Le jour venu, les Parthes pillèrent Jérusalem et le palais, ne respectant que les trésors d'Hyr-
364. can, qui montaient à environ trois cents talents. Une grande partie des richesses d'Hérode échappèrent au pillage, notamment tout ce que par prudence il avait déjà fait passer d'avance en Idumée. Les Parthes ne se contentèrent pas du butin qu'ils firent dans la ville ; ils se répandirent dans tout le pays environnant, qu'ils pillèrent, et ils détruisirent la ville considérable de Marissa.

365. 10. Antigone, ramené ainsi en Judée par le roi des Parthes, reçut Hyrcan et Phasaël mis aux fers. Mais il était fort embarrassé par la fuite des femmes, qu'il avait l'intention de donner aux ennemis, car il les avait promises comme paiement outre l'argent.
366. Dans la crainte que le peuple n'arrachât Hyrcan aux mains des Parthes qui le gardaient et ne le rétablît sur le trône, il lui fit couper les oreilles[1], afin que cette mutilation l'empêchât de jamais

1. *Guerre*, § 270, prétend qu'Antigone coupa les oreilles d'Hyrcan avec ses dents!

redevenir grand-prêtre, la loi réservant cette charge aux seuls hommes exempts de toute infirmité[1].

367. Il faut admirer le courage de Phasaël, qui, à la nouvelle qu'il devait être égorgé, ne recula pas devant l'idée de la mort, mais trouvant trop d'amertume et de déshonneur à la recevoir d'un ennemi, et n'ayant pas, dans ses fers, les mains libres pour se la donner, se tua en se brisant la tête contre une pierre : par cette fin, la plus belle, à son gré, que lui laissait son dénuement, il enleva à
368. son ennemi la possibilité de disposer de lui selon son plaisir. Il se blessa grièvement et l'on dit qu'Antigone envoya des médecins, sous prétexte de le soigner, mais qui l'achevèrent avec des poi-
369. sons mortels appliqués sur sa blessure. Avant cependant de rendre le dernier soupir, Phasaël apprit par une femme que son frère Hérode avait échappé aux Parthes; alors il supporta courageusement la mort, sachant qu'il laissait quelqu'un qui saurait le venger et châtier ses ennemis[2].

XIV[3]

1. *Hérode repoussé par Malchos.* — 2. *Son séjour en Égypte.* — 3-5. *Il vient à Rome, persuade Antoine et obtient du Sénat le titre de roi.* — 6. *Siège de Masada. Ventidius se laisse acheter par Antigone.*

370. 1. Hérode ne se laissa pas abattre sous le poids des maux

1. *Lévitique*, XXI, 17 suiv. *Guerre*, § 273, dit que les Parthes emmenèrent Hyrcan prisonnier en Parthyène (?).

2. On voit par *Guerre*, § 272, qu'il y avait deux versions : l'une suivant laquelle Phasaël serait mort sous les coups, l'autre qui racontait l'empoisonnement. Il y en avait même une troisième, d'après laquelle il aurait péri dans une bataille (Jules Africain, *ap.* Syncelle, I, 581, Dindorf).

3. *Guerre*, I, § 273-289.

qui l'accablaient; il n'en devint que plus ingénieux à chercher des occasions de tentatives hardies. Il se rendit auprès de Malchos, roi des Arabes, qui lui avait d'anciennes obligations; il voulait, maintenant qu'il en avait grand besoin, se faire payer de retour et lui demander de l'argent à titre de prêt ou de don, en invoquant tous
371. les services rendus. Ignorant, en effet, le sort de son frère, il avait hâte de l'arracher aux ennemis moyennant rançon, prêt à payer une somme allant jusqu'à trois cents talents. C'est pourquoi il emmenait le fils de Phasaël, âgé de sept ans, pour le remettre en
372. gage aux Arabes[1]. Mais il rencontra des messagers venant de la part de Malchos, chargés de lui donner l'ordre de s'éloigner, car les Parthes lui avaient interdit de recevoir Hérode. Malchos saisissait ce prétexte pour ne pas acquitter ses dettes, poussé d'ailleurs par les principaux des Arabes, désireux de s'approprier les dépôts qu'ils
373. tenaient d'Antipater. Hérode répondit qu'il venait, non pour leur créer des difficultés, mais seulement pour conférer avec Malchos de choses de la dernière importance.

374. 2. Puis, jugeant sage de s'éloigner, il prit prudemment la route d'Égypte. Il s'arrêta ce jour-là dans un sanctuaire où il avait laissé quelques-uns de ceux qui le suivaient; le lendemain, arrivé à Rhino-
375. couroura, il apprit le sort de son frère. Malchos, revenu sur sa détermination, courut après Hérode, mais sans résultat : Hérode était déjà loin, hâtant sa marche vers Péluse. Arrivé là, les navires mouillés dans le port refusèrent de l'emmener à Alexandrie[2]; il alla voir les commandants, qui l'accompagnèrent avec de grandes marques d'honneur et de respect à la capitale, où Cléopâtre voulut
376. le retenir. Celle-ci ne put le persuader de rester auprès d'elle; il avait hâte de se rendre à Rome, malgré la mauvaise saison et le trouble et l'agitation où étaient les affaires d'Italie.

377. 3. Il s'embarqua donc pour la Pamphylie, fut assailli par une tempête terrible et put à grand'peine se sauver à Rhodes, après avoir dû jeter une partie de la cargaison par dessus bord. Deux de
378. ses amis y vinrent à sa rencontre, Sapphinias et Ptolémée. Il trouva

1. Il avait aussi pour garants des Tyriens (*Guerre*, § 275).
2. Tel paraît être (d'après *Guerre*, § 278) le sens de cette phrase altérée.

la ville encore toute ruinée par la guerre contre Cassius; son propre dénûment ne l'empêcha pas de s'employer pour elle, et il contribua, au delà de ses forces, à la relever. Puis, ayant équipé une trirème, il s'embarqua avec ses amis pour l'Italie et débarqua à
379. Brindes. De là il gagna Rome, où son premier soin fut d'informer Antoine de tout ce qui s'était passé en Judée : son frère Phasaël pris et mis à mort par les Parthes; Hyrcan retenu prisonnier par eux; Antigone par eux rétabli sur le trône, après avoir promis de leur donner mille talents et cinq cents femmes, qui devaient être des premières familles et de race juive; comment lui-même avait emmené de nuit toutes ces femmes, et échappé aux mains
380. des ennemis au prix de mille fatigues; les dangers, enfin, que couraient ses parents et amis, qu'il avait dû laisser assiégés, pour s'embarquer en plein hiver, au mépris de tous les périls, et accourir auprès d'Antoine, désormais tout son espoir et son seul secours.

381. 4. Antoine eut pitié du changement de la fortune d'Hérode et fit la réflexion commune que ceux qui sont le plus haut placés sont aussi
382. plus exposés aux coups du sort; partie en souvenir de l'hospitalité d'Antipater, partie à cause de l'argent qu'Hérode promettait de lui donner, s'il devenait roi, comme auparavant lorsqu'il avait été nommé tétrarque, surtout, enfin, en raison de sa haine contre Antigone, qu'il regardait comme un factieux et un ennemi des Romains,
383. il fut tout disposé à soutenir les revendications d'Hérode. César, de son côté, en souvenir des campagnes d'Égypte où son père avait été aidé par Antipater, de l'hospitalité qu'il en avait reçue, de la bonne volonté témoignée par Hérode en toutes circonstances, aussi pour plaire à Antoine, qui s'intéressait vivement à lui, se montrait prêt à écouter la requête d'Hérode et à lui donner l'aide qu'il récla-
384. mait. Le Sénat fut donc réuni; Messala, et après lui Atratinus[1], ayant présenté Hérode, dirent tous les services rendus par son père et rappelèrent les bonnes dispositions dont il avait fait preuve lui-même à l'égard des Romains; ils accusèrent en même temps et dénoncèrent comme ennemi Antigone, non seulement à cause de

1. L. Sempronius Atratinus, le futur consul suffect de l'an 34. Il était alors augure.

la première offense dont il s'était rendu coupable envers eux, mais aussi pour avoir reçu le pouvoir des mains des Parthes, et montré
385. ainsi son dédain pour les Romains. Le Sénat témoigna son irritation de ces insultes, et Antoine intervint pour faire remarquer qu'il importait aussi au succès de la guerre contre les Parthes qu'Hérode fût roi. La motion fut approuvée et votée à l'unanimité.

386. 5. Le plus important effet du zèle d'Antoine pour Hérode ne fut pas seulement d'assurer à celui-ci la couronne sans qu'il l'espérât : ce n'était pas, en effet, pour lui-même qu'il était venu la demander, — il ne pouvait supposer qu'il l'obtiendrait des Romains dont
387. la coutume était de la réserver à la famille légitime — mais pour le frère de sa femme[1], qui se trouvait être le petit-fils d'Aristobule par sa mère et d'Hyrcan par son père; il y gagna encore, au bout de sept jours en tout, de pouvoir repartir d'Italie, après un
388. succès bien inattendu. — Ce jeune prince fut, d'ailleurs, tué par Hérode, comme nous le raconterons le moment venu. — La séance du Sénat levée, Antoine et César, ayant entre eux deux Hérode, sortirent escortés des consuls et des autres magistrats, pour aller
389. offrir un sacrifice et déposer le décret au Capitole. Antoine fêta par un banquet ce premier jour du règne d'Hérode. C'est ainsi que celui-ci fut nommé roi, dans la cent quatre-vingt-quatrième olympiade, sous le consulat de Cnæus Domitius Calvinus, consul pour la seconde fois, et de Caïus Asinius Pollion[2].

390. 6. Pendant tout ce temps, Antigone assiégeait les fugitifs enfermés à Masada; ils étaient abondamment pourvus de tout, seule l'eau était rare, ce qui décida le frère d'Hérode, Joseph, à projeter de s'enfuir chez les Arabes avec deux cents de ses compagnons; il avait appris, en effet, que Malchos se repentait de sa conduite à l'égard
391. d'Hérode. Une pluie que Dieu envoya pendant la nuit le fit renoncer à son dessein; car les citernes s'étant remplies d'eau, il n'était plus

1. Ce prince, fils d'Alexandre, s'appelait Aristobule comme il sera dit plus loin, XV, § 23. Les mss. ont ici Ἀλεξάνδρῳ. Josèphe avait peut-être écrit Ἀλεξάνδρου μὲν υἱῷ, etc.

2. 40 av. J.-C., à la fin de l'année. L'Ol. 184 se termine en juillet 40; la concordance est donc inexacte. — D'après Appien, *Civ.*, V, 75, il semble qu'Hérode fut seulement nommé roi Ἰδουμαίων δὲ καὶ Σαμαρέων.

besoin de fuir. Les assiégés, reprenant, au contraire, courage, moins encore parce qu'ils avaient désormais en abondance ce qui leur avait manqué que parce qu'ils voyaient là une marque de la sollicitude divine, firent des sorties, et attaquant les troupes d'Antigone, tuèrent beaucoup de monde à l'ennemi, soit ouvertement,
392. soit en cachette. Sur ces entrefaites, Ventidius, le général romain envoyé de Syrie pour repousser les Parthes[1], vint à leur suite en Judée, sous prétexte de porter secours à Joseph, mais dans l'unique dessein de se faire donner de l'argent par Antigone ; il campa donc tout près de Jérusalem et extorqua à Antigone une somme assez
393. importante. Puis il se retira avec la plus grande partie de ses forces et, pour que sa perfidie ne fût pas trop manifeste, il laissa, avec quelques-uns de ses soldats, Silo[2] ; Antigone sut aussi gagner cet officier pour qu'il ne lui causât pas d'embarras, en attendant que les Parthes lui envoyassent de nouveaux secours.

XV[3]

1. *Retour d'Hérode en Judée. Délivrance de Masada.* — 2-3. *Première attaque de Jérusalem; inaction de Silo; prise de Jéricho ; quartiers d'hiver.* — 4-6. *Soumission de la Galilée. Guerre des cavernes.* — 7. *Machaeras en Judée.* — 8-9. *Hérode à Samosate.* — 10. *Défaite et mort de Joseph.* — 11-13. *Nouvelle campagne d'Hérode. Bataille et massacre d'Isana. Préservation miraculeuse d'Hérode.* — 14. *Investissement de Jérusalem. Noces d'Hérode.*

394. 1. Cependant Hérode, déjà revenu d'Italie, débarqua à Ptolémaïs; il réunit une assez forte armée, composée d'hommes de sa nation

1. P. Ventidius, envoyé par Antoine à la fin de l'an 40, chassa les Parthes d'Asie Mineure et de Cilicie, puis entra en Syrie (39).

2. Dion, XLVIII, 41 l'appelle Πουπήδιος (sans doute Ποππήδιος) Σίλων. Il était de la même famille que le célèbre chef des Marses dans la guerre sociale.

3. *Guerre*, I, § 290-344.

et de mercenaires, et la mena, à travers la Galilée, contre Antigone. Il reçut l'aide de Silo et de Ventidius, que Dellius, envoyé par An-
395. toine, avait persuadés de ramener Hérode. Ventidius était alors occupé à apaiser les troubles soulevés dans les villes par les Parthes ; Silo se trouvait en Judée, gagné par l'argent d'Antigone. Hérode cependant, à mesure qu'il avançait, voyait chaque jour ses forces augmenter, et toute la Galilée, à peu d'exceptions près, s'était déclarée
396. pour lui. Mais en avançant sur Masada, — dont il était nécessaire de délivrer les assiégés, qui étaient ses parents, — il fut arrêté par Jopé; comme cette ville lui était hostile, il fallait commencer par s'en emparer, afin de ne pas laisser sur ses derrières, dans sa marche
397. sur Jérusalem, une forteresse aux mains de l'ennemi. Silo, ayant trouvé là un prétexte pour s'éloigner, les Juifs le poursuivirent : Hérode les assaillit avec une troupe peu nombreuse, mit les Juifs en déroute et délivra Silo, qui se défendait péniblement ; puis, après
398. avoir pris Jopé, il courut au secours de ses amis de Masada. Les indigènes se joignaient à lui, les uns en souvenir de l'amitié qui les avait liés à son père, les autres attirés par sa renommée, d'autres encore en reconnaissance de services reçus de son père ou de lui, la plupart à cause des espérances qu'ils fondaient sur lui, comme devant être certainement roi.

399. 2. Il réunit ainsi des forces imposantes. Sur sa route, Antigone avait occupé, en y dressant des embuscades, les points favorables des passages ; mais toutes ses dispositions ne causèrent aucun dom-
400. mage à l'ennemi, ou peu s'en faut. Hérode, après avoir enfin délivré ses compagnons de Masada et pris la forteresse de Thressa, marcha sur Jérusalem. Ses troupes s'étaient grossies de celles de Silo et de beaucoup de gens venus de la ville, que sa puissance avait
401. vivement frappés. Comme il avait posté son camp sur la colline située à l'ouest de la ville, les gardes placés de ce côté lançaient des flèches et des javelots sur ses soldats; quelques-uns même firent des
402. sorties en troupe et attaquèrent ses avant-postes. Hérode alors ordonna tout d'abord de proclamer autour des remparts qu'il était venu pour le bien du peuple et le salut de la ville, sans intention de se venger même de ses ennemis déclarés, et décidé à oublier le

403. torts qu'avaient envers lui ses pires adversaires. Antigone, en réponse aux proclamations d'Hérode, déclara à Silo et aux troupes romaines qu'ils violaient leurs propres traditions de justice en donnant le trône à Hérode, simple particulier et Iduméen, c'est-à-dire seulement demi-Juif, alors qu'ils devraient le réserver, suivant
404. leur coutume, à ceux qui étaient de race royale. S'ils étaient irrités contre lui, Antigone, et avaient résolu de lui enlever la royauté parce qu'il la tenait des Parthes, il y avait nombre d'hommes de sa race qui devaient, suivant la loi, recueillir la couronne, et qui, sans reproche à l'égard des Romains et nés prêtres, seraient victimes d'une
405. injustice, s'ils étaient privés de leur dignité. Telles étaient les discussions engagées entre les deux adversaires. On en vint aux injures, et Antigone[1] permit aux siens de repousser les ennemis du haut des murailles. Mais ceux-ci, en les criblant de flèches et grâce à leur action vigoureuse, les obligèrent vite à quitter les tours.
406. 3. C'est alors que Silo montra visiblement qu'il s'était laissé acheter : il lâcha un assez grand nombre de ses soldats, qui vinrent crier famine, réclamer de l'argent pour acheter des vivres, et demander qu'on les menât hiverner dans des lieux favorables, les environs de la ville n'offrant aucun moyen de subsistance parce qu'ils avaient été dévastés par les soldats d'Antigone ; là-dessus
407. il leva son camp et fit mine de partir. Hérode supplia les officiers de Silo et les soldats de ne pas l'abandonner, lui l'envoyé de César, d'Antoine et du Sénat ; il promettait de veiller à ce que rien ne leur manquât, de leur donner en abondance tout ce qu'ils désireraient.
408. Il fit suivre aussitôt ses instances d'une incursion dans le pays, et ne laissa plus à Silo aucun prétexte de départ : car il rapporta une quantité d'approvisionnements dépassant toutes les espérances, et il donna l'ordre aux gens de Samarie, qui étaient ses amis, d'envoyer du blé, du vin, de l'huile, du bétail et tout le nécessaire à Jéricho, afin que désormais rien ne manquât aux sol-
409. dats pour leur entretien. Cette démarche n'échappa point à Anti-

1. La comparaison avec *Guerre*, I, § 296, montre que Josèphe a mal compris ici sa source. Il fallait dire : « Hérode permit aux siens de chasser ces défenseurs des murailles » etc. Peut-être Ἀντίγονος est-il un lapus pour Ἡρώδης.

gone, qui envoya aussitôt des hommes dans le pays pour arrêter les fourrageurs et leur dresser des embuscades. Suivant ces ordres, ils réunirent autour de Jéricho une forte troupe armée et, s'éta-
410. blissant sur les montagnes, guettèrent l'arrivée des convois. Hérode, en présence de ces dispositions, ne resta pas inactif; il prit dix cohortes, dont cinq romaines et cinq juives, et une troupe mêlée de mercenaires, auxquels il adjoignit quelques cavaliers, et marcha sur Jéricho. Il trouva la ville abandonnée, et fit prisonniers, puis relâcha, cinq cents hommes qui avaient occupé les hauteurs avec leurs femmes et leurs enfants; les Romains se répandirent dans la ville, qu'ils pillèrent, ayant trouvé les maisons
411. remplies de richesses de toutes sortes. Le roi, laissant une garnison à Jéricho, revint, et envoya l'armée romaine prendre ses quartiers
412. d'hiver dans les pays voisins, l'Idumée, la Galilée, Samarie. Antigone obtint cependant de Silo, à prix d'argent, la faveur de recevoir une partie de l'armée romaine à Lydda : il voulait par là flatter Antoine. Les Romains vécurent ainsi dans l'abondance et débarrassés du service de guerre.

413. 4. Hérode cependant ne crut pas devoir rester en repos; il envoya en Idumée son frère Joseph avec deux mille hommes d'infanterie et quatre cents chevaux; lui-même alla à Samarie, y installa sa mère et ses parents, extraits de Masada, et partit pour la Galilée, afin de s'emparer de certaines places occupées par les garni-
414. sons d'Antigone. Il arriva à Sepphoris par la neige, et comme la garnison d'Antigone venait de quitter secrètement la ville, il se
415. trouva abondamment approvisionné. Informé que des brigands habitaient aux environs dans des cavernes, il envoya contre eux un détachement de cavalerie et trois compagnies d'infanterie, décidé à mettre fin à leurs déprédations : c'était tout près du bourg d'Ar-
416. bèles. Vers le quarantième jour, il arriva lui-même, avec toute son armée; sous l'effort d'une attaque audacieuse des ennemis, l'aile gauche de son corps de bataille fléchit; mais Hérode survint avec du renfort, mit en déroute ses adversaires vainqueurs, et rallia ses
417. troupes en fuite. Il poursuivit jusqu'au Jourdain l'ennemi, qui fuyait par diverses routes, et soumit toute la Galilée, à l'exception des habi-

tants des cavernes. Les troupes reçurent des distributions d'argent; les hommes touchèrent cent cinquante drachmes par tête, les officiers beaucoup plus; après quoi il les renvoya dans leurs quartiers
418. d'hiver. A ce moment il fut rejoint par Silo et les chefs des troupes qui avaient déjà pris leurs quartiers d'hiver : Antigone refusait, en effet, de leur donner des vivres; il les avait nourris pendant un mois, pas davantage, puis il avait envoyé à toutes les populations des environs l'ordre d'enlever tout dans la région et de s'enfuir dans la montagne, afin que les Romains, dénués de toutes ressources,
419. mourussent de faim. Hérode confia le soin de les nourrir à Phéroras, son plus jeune frère, et le chargea en même temps de fortifier Alexandreion. Phéroras ramena promptement l'abondance dans les camps et releva Alexandreion, qui avait été dévasté[1].
420. 5. Pendant ce temps, Antoine séjournait à Athènes. Ventidius manda Silo en Syrie contre les Parthes[2]; il lui ordonna d'assister d'abord Hérode dans sa guerre, ensuite de convoquer les alliés pour
421. celle que les Romains avaient à conduire[3]. Hérode cependant; tout à la poursuite des brigands qui habitaient les cavernes, renvoya Silo à Ventidius, mais partit lui-même contre ses adversaires.
422. Ces cavernes étaient situées dans des montagnes complètement abruptes[4]; elles avaient à mi-hauteur des entrées d'accès difficile et entourées de roches escarpées. Les brigands y vivaient cachés
423. avec tous leurs biens. Le roi fit construire des coffres, les suspendit avec des chaînes de fer, et, à l'aide d'une machine, les fit descendre du sommet de la montagne; car il n'y avait nul moyen, d'en bas, de monter jusqu'aux brigands, à cause de l'âpreté des
424. rochers, ni, du haut, de ramper jusqu'à eux. Les coffres étaient remplis de soldats, armés de longs crocs, avec lesquels ils devaient harponner ceux des brigands qui leur résisteraient, et les tuer en les

1. Dans *Guerre*, § 208, il n'est point question ici des Romains; ce sont les troupes d'Hérode que Phéroras est chargé d'approvisionner.

2. Printemps 38 av. J.-C.

3. Le sens de cette phrase est très douteux.

4. Ce sont probablement les cavernes qu'on voit encore près d'Irbid (Arbèla?), au N.-O. de Tibériade, dans le flanc du Ouad-el-Ammâm.

précipitant dans l'abîme. La descente des coffres fut rendue dangereuse par la très grande profondeur: les soldats cependant avaient,
425. à l'intérieur, tout ce qui était nécessaire. Une fois les coffres descendus, aucun des brigands n'osa assaillir l'ennemi arrivé au niveau de leurs cavernes; pris de peur, ils ne bougèrent pas. Alors l'un des soldats ceignit son glaive, et, s'accrochant des deux mains à la chaîne où le coffre était suspendu, se laissa glisser jusqu'aux ouvertures, irrité de la lenteur que les bri-
426. gands effrayés mettaient à sortir. Arrivé à l'une des entrées, il commença par repousser à coups de javelots la plupart de ceux qui s'y tenaient; puis, avec son croc, il attira à lui ceux qui résistaient, les poussa dans le précipice, pénétra au fond de la caverne, égorgea nombre de ceux qui s'y trouvaient, et revint se reposer dans
427. le coffre. Les autres, en entendant les gémissements, furent frappés de terreur et se sentirent perdus; mais la nuit survint, qui empêcha de tout terminer. Beaucoup, avec la permission du roi, et après avoir envoyé des parlementaires, firent leur soumission et se rendirent[1].
428. Le lendemain les soldats d'Hérode recommencèrent l'attaque de la même façon; de leurs coffres, ils assaillirent leurs adversaires plus vigoureusement encore, attaquèrent les portes et mirent le feu. L'incendie se propagea dans les cavernes, où se trouvait beaucoup
429. de bois. Un vieillard, cerné à l'intérieur avec ses sept enfants et sa femme, qui le suppliaient de les laisser se rendre à l'ennemi, vint se placer à l'entrée et là égorgea ses fils, à mesure qu'ils sortaient, jusqu'au dernier; puis ce fut le tour de sa femme; et, après avoir jeté les cadavres dans l'abîme, il s'y précipita lui-même,
430. préférant la mort à la servitude. Avant de mourir il accabla de reproches Hérode sur la bassesse de sa condition, bien que le roi, qui pouvait voir toute la scène, lui tendît la main et lui promît grâce entière. C'est ainsi que les cavernes de ces brigands furent toutes prises.

431. 6. Le roi, après avoir nommé Ptolémée gouverneur de cette région, partit pour Samarie avec six cents cavaliers et trois mille

1. D'après *Guerre*, § 311, au contraire, pas un ne voulut capituler!

hoplites, espérant trancher par une bataille sa contestation avec
432. Antigone. Ptolémée ne réussit pas dans son gouvernement. Ceux qui avaient déjà auparavant troublé la Galilée l'attaquèrent et le tuèrent, après quoi ils se refugièrent dans les marais et les cantons
433. d'accès difficile, pillant et dévastant tout le pays. Hérode revint sur ses pas et les châtia : il tua quelques-uns des révoltés, assiégea ceux qui s'étaient réfugiés dans des places fortes, les prit, les mit à mort et détruisit les repaires. Après avoir mis ainsi un terme à la sédition, il frappa les villes d'une amende de cent talents.
434. 7. Cependant, Pacoros ayant succombé dans une bataille et les Parthes ayant été défaits[1], Ventidius envoya comme renfort à Hérode, sur les instances d'Antoine, Machæras avec deux légions et mille ca-
435. valiers. Mais Machæras, appelé (à Jérusalem) par Antigone, malgré les protestations d'Hérode, s'éloigna, gagné à prix d'or, sous prétexte d'examiner les affaires d'Antigone[2]. Toutefois celui-ci, qui se défiait de ses intentions, prit assez mal son arrivée, le repoussa à
436. coups de fronde, et jeta le masque. Machæras comprit alors que les conseils d'Hérode étaient les meilleurs et qu'il avait eu tort de ne pas les écouter; il se retira dans la ville d'Emmaüs, et tous les Juifs qu'il rencontra sur sa route, amis ou ennemis, il les massacra,
437. fort irrité de sa mésaventure. Le roi en conçut une vive colère et se rendit à Samarie, résolu d'aller voir Antoine à ce sujet; il n'avait, en effet, nul besoin d'alliés de ce genre qui lui feraient plus de mal qu'à ses ennemis : il suffirait seul pour avoir raison d'An-
438. tigone. Machæras, qui l'accompagnait, le suppliait de rester; s'il avait tant de hâte de partir, qu'il laissât tout au moins son frère Joseph pour concourir avec l'armée romaine à battre Antigone. Hérode, sur les prières instantes de Machæras, se réconcilia avec lui et laissa Joseph avec une armée, en lui recommandant de ne rien risquer et de vivre en bonne intelligence avec Machæras.

439. 8. Lui-même marcha en toute hâte vers Antoine, qui assiégeait la place forte de Samosate, sur l'Euphrate; il avait avec lui des

1. 9 juin 38 av. J.-C.
2. D'après *Guerre*, § 318, Machæras n'aurait jamais eu sérieusement l'intention de s'entendre avec Antigone.

440. renforts de cavalerie et d'infanterie. Arrivé à Antioche, il trouva réunis nombre de gens qui désiraient aller rejoindre Antoine, mais que la crainte empêchait de partir, car les barbares attaquaient les passants sur les routes et tuaient beaucoup de monde.
441. Il les rassura et se mit à leur tête pour le voyage. A l'avant-dernière étape, avant d'arriver à Samosate, un guet-apens des barbares était dressé contre ceux qui passaient journellement pour se rendre auprès d'Antoine. Comme d'épais taillis empêchaient en cet endroit l'accès de la plaine, les Parthes y avaient placé en embuscade un fort détachement de cavaliers, avec ordre de ne pas bouger jusqu'à ce que la colonne fût arrivée dans un terrain praticable pour les
442. chevaux. Dès que les premiers eurent passé — Hérode veillait à l'arrière-garde —, les cavaliers embusqués, au nombre d'environ cinq cents, tombèrent sur eux à l'improviste et mirent en fuite la tête de la colonne ; mais le roi, se précipitant sur eux, repoussa les assaillants par sa seule impétuosité, releva le courage de ses amis et leur rendit de la résolution ; les fuyards se rallièrent et engagèrent
443. le combat, et les barbares furent tués de tous côtés. Le roi s'acharna au massacre, puis, après avoir recouvré tout le convoi dispersé — il y avait beaucoup de bagages et d'esclaves — il poursuivit sa
444. marche. Les Juifs eurent encore à supporter de nombreuses attaques des ennemis postés dans les taillis, près de l'entrée de la plaine ; Hérode les assaillit à leur tour avec une troupe aguerrie, les mit en fuite, en tua un grand nombre, et rendit la route libre pour ceux qui le suivaient. Ceux-ci le proclamèrent leur sauveur et protecteur.

445. 9. Quand Hérode fut arrivé près de Samosate, Antoine envoya à sa rencontre un corps de troupes en grande tenue, tant pour lui rendre honneur que comme renfort ; car il avait appris l'attaque
446. des barbares. Il témoigna beaucoup de plaisir à le voir, le félicita en apprenant les incidents de sa route et admira sa valeur. Lui-même, il le serra dans ses bras, et lui témoigna tous les honneurs,
447. comme à un homme qu'il avait dernièrement proclamé roi. Peu après, Antiochus[1] rendit la place, et la guerre se trouva ainsi ter-

1. Le roi de Commagène Antiochus Ier, assiégé dans Samosate.

minée. Antoine confia [la Syrie] à Sossius, et après l'avoir invité à assister Hérode, partit pour l'Égypte. Sossius dépêcha en avant, pour la Judée, deux légions de renfort destinées à Hérode, et suivit lui-même avec le gros de l'armée.

448. 10. Joseph venait de périr en Judée dans les circonstances suivantes. Il oublia les recommandations que lui avait faites son frère, en partant pour rejoindre Antoine, et alla camper dans les montagnes ; car Machæras lui avait donné cinq cohortes, avec lesquelles il courait vers Jéricho, dans l'intention de couper les
449. moissons des habitants. L'armée romaine était composée de recrues, sans expérience de la guerre, la plupart des soldats ayant été levés en Syrie; aussi, à la première attaque de l'ennemi, Joseph, cerné dans une position difficile, ne put que mourir courageusement les armes à la main et perdit toute son armée : six cohortes furent dé-
450. truites. Antigone s'empara des cadavres et coupa la tête de Joseph, que son frère Phéroras voulait racheter pour cinquante talents. A la suite de cet échec, les Galiléens se soulevèrent contre les grands et jetèrent dans le lac les partisans d'Hérode; sur plusieurs points de la Judée il y eut aussi des révoltes. Quant à Machæras, il fortifia la place de Gittha[1].

451. 11. Des messagers portèrent au roi la nouvelle de ces événements et vinrent à Daphné d'Antioche lui apprendre le sort de son frère; il s'y attendait, certaines apparitions en songe lui ayant
452. prédit clairement la mort de Joseph. Il hâta donc sa marche, arriva au pied du mont Liban, joignit huit cents habitants de la région à la légion romaine qu'il avait déjà, et parvint à Ptolémaïs; il en
453. repartit de nuit avec son armée et traversa la Galilée. Les ennemis vinrent à sa rencontre, furent battus et bloqués dans la forteresse d'où ils étaient partis la veille. Il les y attaqua, le matin venu; mais une violente tempête éclata, qui l'empêcha de rien faire, et il conduisit son armée dans les villages voisins. Une seconde légion, envoyée par Antoine, le rejoignit alors, sur quoi les défenseurs de
454. la place, effrayés, l'abandonnèrent pendant la nuit. Le roi les pour-

1. Nom et site incertains.

suivit rapidement vers Jéricho, dans l'intention de venger la mort
de son frère. Quand il eut campé, il réunit à dîner les magistrats,
puis, après le repas, il renvoya les assistants et se retira dans sa
455 chambre. C'est ici qu'on peut juger de la bienveillance de Dieu pour
le roi : le toit de la salle du festin s'écroula, mais sans tuer personne ;
aussi tous furent-ils persuadés qu'il fallait qu'Hérode fût aimé de
Dieu, pour avoir échappé à un danger aussi grand et aussi inattendu.

456. 12. Le lendemain les ennemis, au nombre de six mille, descen-
dirent des sommets pour livrer bataille, au grand effroi des Romains.
Les troupes armées à la légère assaillirent de traits et de pierres
les soldats de l'entourage du roi qui s'étaient avancés; Hérode lui-
457. même fut blessé au flanc par un javelot. Antigone envoya contre
Samarie un général du nom de Pappos, avec quelques troupes,
afin de faire croire à l'ennemi qu'il avait un excès de forces.
Mais Machæras vint se poster près de ce général[1] et Hérode, s'é-
tant emparé de cinq villes, fit mettre à mort tous les prisonniers,
au nombre d'environ deux mille, brûla les villes, puis revint contre
458. Pappos, qui était campé près du bourg nommé Isana[2]. De Jé-
richo et du reste de la Judée les renforts affluèrent en masse.
Quand il fut proche, les ennemis, pour payer d'audace, firent une
sortie contre lui; il tomba sur eux, les défit, et, désireux de
venger son frère, poursuivit les fuyards jusque dans le bourg, en
459. les massacrant. Les maisons étaient remplies de soldats, quelques-
uns même s'étaient réfugiés sur les toits; il s'empara de ceux-ci,
et en soulevant les toitures, on aperçut l'intérieur plein de soldats,
460. entassés en groupes compacts. Ces malheureux furent lapidés du
haut des murs et écrasés en masse, et ce fut le plus terrible spec-
tacle de toute cette guerre que celui de ces cadavres innombrables,
461. entassés les uns sur les autres, à l'intérieur des murs. Ce massacre
ébranla fortement l'assurance des ennemis et les inquiéta sur l'ave-
nir; on pouvait les voir en bandes nombreuses, accourus de loin,

1. Je lis Μαχαιρᾶς au lieu de Μαχαιρᾷ.

2. Cette localité, nommée ailleurs (*Ant.* VIII, 11, 3 = II Chron. 13, 19), était près de Béthel; aujourd'hui Ain Sinia. La leçon Κανᾶ de *Guerre*, § 334, ne convient pas au contexte topographique.

tout autour du bourg. Ils prirent alors la fuite, et si une violente tempête ne l'en avait empêchée, l'armée du roi, enhardie par sa victoire, serait arrivée jusqu'à Jérusalem et tout aurait été terminé : car Antigone envisageait déjà la nécessité de la fuite définitive et de l'abandon de la ville.

462. 13. Le roi, comme il était tard, ordonna à ses soldats d'aller dîner, et lui-même, épuisé de fatigue, entra dans une chambre et se disposa à prendre un bain. C'est alors qu'il courut un grand
463. danger, auquel il échappa, grâce à la protection divine. Comme il avait déposé ses armes et se baignait, n'ayant auprès de lui qu'un esclave, quelques ennemis qui, de peur, s'étaient réfugiés là avec leurs armes, sortirent de leur retraite : un premier, le glaive nu, franchit la porte, puis un second, puis un troisième, également armés, et ils partirent sans faire de mal au roi, tant était grande leur frayeur, heureux de pouvoir s'échapper sans
464. avoir eux-mêmes été inquiétés. Le lendemain Hérode fit couper la tête de Pappos, qui avait péri dans la bataille, et l'envoya à Phéroras, en représailles du malheureux sort de son frère, que Pappos avait tué.

465. 14. La mauvaise saison finie, Hérode partit, se rapprocha de Jérusalem et campa tout près de la ville; c'était la troisième année
466. depuis qu'il avait été proclamé roi à Rome[1]. Levant le camp pour se rapprocher encore, il s'établit du côté le plus favorable à l'attaque, devant le Temple, décidé à donner l'assaut, comme autrefois Pompée. Il investit la place de trois terrassements, et employa de nombreux soldats à élever des tours, en coupant le bois des forêts environ-
467. nantes. Puis, laissant à la tête de ces travaux des hommes entendus, une fois son armée bien installée, il alla lui-même à Samarie pour y épouser la fille d'Alexandre, fils d'Aristobule, à laquelle il était fiancé, comme je l'ai dit plus haut.

1. Cette date fait difficulté s'il est vrai, comme l'a dit Josèphe, que Hérode ait été nommé roi en 40 av. J.-C., car « la troisième année » (romaine) depuis lors serait 38 av. J.-C. et nous sommes maintenant au printemps 37. Il faut admettre que Josèphe compte par années juives (macédoniennes), commençant en octobre. La 1re année d'Hérode est alors 40/39, la seconde 39/38, la troisième octobre 38 à 37.

XVI[1]

1. *Arrivée de Sossius.* — 2-3. *Siège et prise de Jérusalem par Sossius et Hérode.* — 4. *Supplice d'Antigone. Fin de la dynastie hasmonéenne.*

468. 1. Après son mariage, il vit arriver par la Phénicie Sossius, qui avait envoyé le gros de ses troupes par l'intérieur; le général lui-même amenait bon nombre de chevaux et d'infanterie[2]. Le roi revint de son côté de Samarie avec des forces considérables — environ trente
469. mille hommes — qui renforcèrent les anciennes. Toutes ces troupes furent réunies devant Jérusalem et campèrent au pied du mur nord de la ville : il y avait onze légions d'infanterie, six mille cavaliers, sans compter des auxiliaires venus de Syrie; les deux chefs étaient Sossius, envoyé par Antoine en qualité d'allié, et Hérode, qui combattait pour son propre compte, afin d'enlever le pouvoir à Antigone, déclaré ennemi à Rome, et de le remplacer sur le trône, conformément au décret du Sénat.
470. 2. C'est avec beaucoup d'ardeur et d'acharnement — comme on pouvait l'attendre de tout un peuple réuni — que les Juifs, enfermés dans leurs murailles, résistaient à Hérode; ce n'étaient au sujet du Temple que prédictions favorables, assurances de bon augure pour
471. le peuple, que Dieu allait délivrer du danger. On avait enlevé tout ce qui se trouvait hors de la ville, afin de ne même pas laisser de quoi nourrir les hommes ou les bêtes, et par de secrets brigandages on
472. affamait l'ennemi. Hérode s'en rendit compte. Pour arrêter les déprédations, il établit des embuscades dans les endroits les plus favorables; pour se procurer des ressources, il envoya des détachements armés, qui lui ramenèrent de loin des vivres; en peu de

1. *Guerre*, I, § 345-357.
2. Texte très douteux.

temps l'armée fut fournie en abondance de tout ce dont elle avait
473. besoin. En même temps, les trois terrassements, auxquels de nombreux soldats travaillaient sans relâche, s'élevaient sans encombre; c'était l'été, et aucun obstacle ne vint, ni de la saison, ni des travailleurs, retarder leur achèvement. On y installa les machines,
474. on ébranla les murs, et on mit en œuvre tous les moyens. Les assiégés ne se laissaient cependant pas effrayer; à toutes les tentatives des assiégeants ils ripostaient de leur côté, incendiant dans des sorties les ouvrages à moitié terminés ou même achevés, et dans les engagements faisant preuve d'autant d'audace que les
475. Romains, mais inférieurs par la science de la guerre. Contre les machines, ils élevaient de nouveaux murs, quand les premières constructions étaient renversées; ils se glissaient sous terre à la rencontre de l'ennemi et combattaient ses mineurs. Par une lutte désespérée plutôt que méthodique, ils résistèrent ainsi jusqu'au bout, bien qu'investis par une armée considérable, et souffrant de la faim et du manque de toutes les choses nécessaires : car c'était précisé-
476. ment l'année sabbatique[1]. Le mur fut enfin escaladé d'abord par vingt hommes choisis, puis par les centurions de Sossius : le premier mur fut pris en quarante jours, le second en quinze[2]. Quelques-uns des portiques qui entouraient le Temple furent incendiés, et Hérode, pour attirer sur Antigone la haine des Juifs, l'accusa faussement d'y
477. avoir mis le feu. Quand les abords du Temple et la ville basse furent aux mains de l'ennemi, les Juifs se réfugièrent dans l'intérieur du Temple et dans la ville haute[3]; et craignant d'être empêchés par les Romains d'offrir à Dieu les sacrifices quotidiens, ils leur firent demander par des envoyés l'autorisation d'introduire des victimes seulement. Hérode, persuadé qu'ils allaient se rendre, la leur
478. accorda. Mais quand il vit que la soumission attendue ne se faisait

1. Ainsi l'année octobre 38-37 était sabbatique. Le manque de vivres ne dut se faire sentir qu'après le premier semestre de 37, lorsque la récolte de 38 était consommée. Cf. Schürer, I[3], p. 35.

2. Quel est le *terminus a quo*? l'achèvement des terrassements?

3. Rappelons que le Temple et la ville basse formaient la colline E., la ville haute la colline O.

pas, que, tout au contraire, les assiégés résistaient vigoureusement pour défendre la royauté d'Antigone, il attaqua la ville et
479. la prit de force. Ce fut alors un carnage général : les Romains étaient irrités des lenteurs du siège, et les Juifs de l'armée d'Hé-
480. rode ne voulaient laisser vivant aucun de leurs adversaires. On égorgea les malheureux entassés dans d'étroites ruelles, dans les maisons ou réfugiés dans le Temple; il n'y eut ni pitié pour les enfants et les vieillards, ni ménagement pour la faiblesse des femmes. Quoique le roi eût envoyé de tous côtés l'ordre de faire preuve de modération, personne ne voulut s'arrêter de frapper; les soldats, comme des furieux, massacrèrent tout, sans distinc-
481. tion d'âge. Antigone, perdant tout sentiment de sa situation passée et présente, descendit de la tour Baris et vint se jeter aux pieds de Sossius; celui-ci, sans pitié pour l'infortune où il était tombé, l'insulta sans retenue, l'appelant Antigona; mais au lieu de le renvoyer libre comme une femme, il le fit enchaîner et mettre en prison.

482. 3. Hérode se préoccupa, une fois ses ennemis vaincus, de se faire respecter aussi par ses alliés étrangers, qui se précipitaient en
483. foule pour voir le Temple et les objets sacrés qu'il renfermait. Le roi, par ses prières ou ses menaces, au besoin même par la force, parvint à les contenir; car il jugeait que sa victoire serait plus regrettable qu'une défaite, s'ils voyaient quelqu'une des choses
484. qu'il leur était interdit de voir. Il empêcha le pillage de la ville, par ses réclamations énergiques auprès de Sossius, demandant si les Romains, en vidant la ville d'hommes et d'argent, voulaient le faire roi d'un désert, et déclarant que l'empire même du monde ne serait qu'une faible compensation pour le meurtre de
485. tant de citoyens. Sossius lui répondit que le pillage était pour les soldats un juste dédommagement des fatigues du siège. Hérode se
486. déclara alors prêt à les indemniser tous sur ses propres biens. Il racheta ainsi ce qui restait de la ville et tint sa promesse : les soldats furent récompensés brillamment, les officiers à proportion; Sossius lui-même reçut un cadeau vraiment royal ; tous ainsi purent partir comblés de richesses.

487. 4. Cette catastrophe s'abattit sur Jérusalem sous le consulat de

Marcus Agrippa et de Caninius Gallus, en la cent quatre-vingt-cinquième olympiade, le troisième mois, pendant la fête du jeûne, comme une sorte de retour anniversaire du malheur qui avait frappé
488. les Juifs sous Pompée : car la ville fut prise par Hérode le même jour, vingt-sept ans plus tard[1]. Sossius, après avoir consacré à Dieu une couronne d'or, partit de Jérusalem, emmenant vers Antoine
489. Antigone prisonnier. Mais Hérode craignit qu'Antigone, s'il était gardé par Antoine et emmené par lui à Rome, ne plaidât sa cause devant le Sénat, faisant valoir qu'il était le descendant des rois, tandis qu'Hérode n'était qu'un simple particulier ; que, par suite, le trône, par droit de race, revenait à ses enfants, même s'il avait été lui-
490. même coupable envers les Romains. Redoutant ces réclamations, il décida Antoine, à prix d'argent, à tuer Antigone et fut alors délivré de souci. Ainsi finit la domination de la race d'Asamonée, qui avait duré cent vingt-six ans[2]. Cette famille avait jeté un vif éclat; elle devait son illustration tant à la noblesse de sa race, qu'à la grande-prêtrise dont ses membres étaient revêtus et à toutes les grandes choses que ses ancêtres avaient accomplies pour la na-
491. tion. Elle perdit le pouvoir par ses dissensions intestines, et la royauté passa à Hérode, fils d'Antipater, qui appartenait à une famille d'origine populaire, simples particuliers, sujets des rois. Telle fut, d'après ce qui nous a été transmis, la fin de la race des Asamonéens.

1. Nous avons vu (*supra*, § 66) que la ville fut prise par Pompée l'an 63, « le troisième mois, le jour du jeûne » ; l'an 37 est bien la 27e année après 63. Mais ici comme là, Josèphe paraît avoir été induit en erreur par sa source païenne qui a pris le sabbat pour un jour de jeûne ; Dion Cassius, XLIX, 22, dit formellement que Sossius prit la ville ἐν τῇ τοῦ Κρόνου ἡμέρᾳ. Pour l'année, le témoignage de Josèphe doit sûrement être préféré à celui de Dion, qui place l'événement encore sous les consuls de l'an 38 (XLIX, 23). Quant au « 3e mois » on ne peut faire que des conjectures ; on serait tenté d'entendre le 3e mois du siège si nous ne savions par ailleurs (*Guerre*, § 351) qu'il a duré 5 mois, probablement de février à juin 37. Voir la discussion et la bibliographie abondante de cette question dans Schürer, I³, p. 358 suiv.

2. 126 ans à remonter de 37 av. J.-C. mènent à l'année 163 ou 162 av. J.-C., un ou deux ans avant la mort de Judas Macchabée. On ne voit pas bien quel événement précis Josèphe a en vue.

LIVRE XV

I

1. *Vengeances d'Hérode; faveur de Pollion et de Saméas.* — 2. *Exactions; supplice d'Antigone*[1].

1. 1. Comment Sossius et Hérode s'emparèrent par force de Jérusalem, et, de plus, firent Antigone prisonnier, le livre précédent nous l'a montré; nous passons maintenant à la suite des événe-
2. ments. Lorsqu'Hérode eut soumis à son pouvoir la Judée entière, il récompensa ceux du peuple qui, dans la ville, alors qu'il n'était que simple particulier, s'étaient montrés ses partisans; quant à ceux qui avaient pris le parti de ses adversaires, il ne laissait pas passer de jour sans les poursuivre de ses châtiments et de ses vengeances.
3. Le Pharisien Pollion et son disciple Saméas furent surtout en honneur auprès de lui : pendant le siège de Jérusalem, ils avaient en effet conseillé à leurs concitoyens d'ouvrir les portes à Hérode,
4. et ils reçurent de celui-ci le retour de leurs bons offices. Ce (Saméas[2]) était le même qui, lorsqu'Hérode autrefois avait passé en jugement sous une accusation capitale, avait prédit à Hyrcan et aux juges, en leur reprochant leur lâcheté, qu'Hérode, s'il était acquitté,

1. Quelques traits de ce chapitre (récompenses et chatiments, cadeaux à Antoine) sont réunis dans *Guerre*, I, § 358.
2. Les mss. sauf E ont ici *Pollion*, mais cf. *suprà*, XIV, § 174.

chercherait un jour à se venger d'eux tous : c'est, en effet, ce qui arriva
alors, Dieu ayant permis que les prédictions de Saméas se réalisassent.

5. 2. Une fois maître de Jérusalem, Hérode ramassa tout ce qu'il
trouva de richesses de toutes sortes dans le royaume ; de plus, en spo-
liant les riches, il put réunir de fortes sommes d'argent et d'or qu'il
6. distribua entièrement en présents à Antoine et à son entourage. Il
fit mettre à mort les quarante-cinq chefs les plus importants du parti
d'Antigone et plaça des gardes aux portes de la ville pour que
rien ne fût emporté avec les morts. Les cadavres étaient fouillés,
et tout ce qu'on trouvait en or, argent ou objets précieux était porté
7. au roi. Les maux de la nation étaient sans bornes : d'une part, l'avi-
dité du maître, fort dépourvu, faisait main basse sur tout ; de l'autre,
l'année du sabbat, pendant laquelle il nous est défendu de faire des
8. semailles, était survenue et empêchait de cultiver le sol[1]. Cepen-
dant Antoine, qui avait reçu Antigone prisonnier, voulait le garder
dans les fers jusqu'au triomphe ; mais quand il apprit que le peuple
s'agitait et, en haine d'Hérode, restait favorable à Antigone, il
décida de lui faire trancher la tête à Antioche ; car les Juifs ne pou-
9. vaient pour ainsi dire rester en repos. Strabon de Cappadoce confirme
mon récit, et s'exprime en ces termes : « Antoine fit décapiter le
Juif Antigone, qui avait été amené à Antioche. Ce fut, ce semble,
le premier Romain qui fit décapiter un roi. Il ne voyait pas d'autre
moyen d'amener les Juifs à accepter Hérode, qui avait remplacé
10. Antigone ; les supplices mêmes ne pouvaient, en effet, les décider à
le reconnaître comme roi, tant ils avaient gardé haute opinion du roi
précédent. Antoine pensa que le supplice ignominieux d'Antigone
obscurcirait le souvenir qu'il avait laissé et atténuerait la haine
qu'on avait pour Hérode. » Ainsi s'exprime Strabon[2].

1. L'année 38/7 av. J.-C. Cf. *suprà*, XIV, § 475.

2. Josèphe ne paraît pas s'apercevoir que cette version des causes de la mort d'Antigone est peu d'accord avec celle qu'il a donnée plus haut, XIV, § 489 suiv., d'après Nicolas.

II

1-3. Hyrcan renvoyé à Jérusalem par le roi des Parthes. — 4. Ananel grand-prêtre. — 5-6. Intrigues d'Alexandra auprès d'Antoine. — 7. Réconciliation apparente d'Hérode avec Alexandra. Aristobule III grand-prêtre[1].

11. 1. Le grand-prêtre Hyrcan, qui était prisonnier chez les Parthes,
à la nouvelle qu'Hérode s'était emparé de la royauté, vint le rejoin-
12. dre; il avait recouvré la liberté de la manière suivante. Barzaphar-
nès et Pacoros, généraux des Parthes, après s'être emparés d'Hyrcan,
d'abord grand-prêtre, puis roi, et de Phasaël, frère d'Hérode, les
13. emmenèrent chez les Parthes. Phasaël, ne pouvant supporter la
honte de la captivité et préférant à la vie une mort glorieuse, se
tua lui-même, comme je l'ai dit plus haut[2].
14. 2. Quant à Hyrcan, Phraate, roi des Parthes, auprès duquel il fut
conduit, le traita avec douceur, car il avait appris à quelle noble
race appartenait son captif. Il le délivra de ses chaînes et lui
permit de se fixer à Babylone, où se trouvaient beaucoup de
15. Juifs. Ceux-ci, ainsi que tous les Juifs habitant le pays jusqu'à
l'Euphrate, témoignèrent à Hyrcan les égards qui lui étaient dus
16. comme grand-prêtre et roi, à sa grande satisfaction. Lorsqu'il
apprit qu'Hérode s'était emparé de la royauté, il reporta sur lui ses
espérances, car il lui avait toujours témoigné de l'affection et il
pensait qu'Hérode se rappellerait avec reconnaissance que, traduit
en jugement et sur le point d'être condamné à mort, c'est à lui, Hyr-
can, qu'il avait dû d'échapper au danger et au châtiment. Il en parla
donc aux Juifs et témoigna un vif désir de se rendre auprès d'Hérode.
17. Les Juifs le retenaient et le suppliaient de rester, faisant valoir le

1. Cf. pour le retour d'Hyrcan *Guerre*, I, § 433-4.
2. *Suprà*, XIV, § 367 suiv.

dévouement et la considération qu'il trouvait parmi eux, lui remontrant qu'ils lui prodiguaient tous les honneurs dus aux grands-prêtres et aux rois, et, sérieux argument, qu'il ne pourrait plus en obtenir de pareils à Jérusalem, par suite de la mutilation qu'Antigone lui avait fait subir; qu'enfin les rois ne rendent pas les services reçus par eux, simples particuliers, car le changement de fortune n'apporte pas en eux un changement médiocre.

18. 3. Malgré ces représentations faites dans son intérêt même, Hyrcan souhaita partir. Hérode lui écrivit de prier Phraate et les Juifs de Babylone de ne pas lui envier le plaisir de partager la royauté[1]; le moment était venu pour lui, Hérode, de s'acquitter envers Hyrcan, qui l'avait toujours bien traité, l'avait élevé, lui avait même sauvé la vie, et pour Hyrcan de recevoir le prix de ces services.
19. En même temps qu'il écrivait à Hyrcan, Hérode envoya Saramallas en ambassade auprès de Phraate, avec de nombreux présents pour le prier de ne pas mettre obstacle à ce qu'il témoignât sa reconnaissance à son bienfaiteur en lui rendant à son tour les services
20. qu'il en avait reçus. Ce n'était cependant pas là son véritable motif; mais comme il ne devait pas le trône à son rang, il craignait des changements trop vraisemblables, et avait hâte de voir Hyrcan en son pouvoir, en attendant de se débarrasser complètement de lui, ce qu'il fit plus tard[2].

21. 4. Hyrcan céda donc à ses sollicitations; mis en liberté par le Parthe et pourvu d'argent par les Juifs, il arriva à Jérusalem. Hérode le reçut avec les plus grands égards, lui donna dans toutes les assemblées la première place, et, dans les festins, le lit d'honneur, l'appelant son père, sut enfin le tromper et lui enlever tout soupçon
22. de ses projets contre lui. Mais en même temps, il prenait dans l'intérêt de son pouvoir différentes mesures qui amenèrent le trouble dans sa propre maison; entre autres, pour éviter que le grand-

1. Texte incertain.

2. L'intervention d'Hérode en faveur du retour d'Hyrcan, racontée ici, se concilie assez mal avec la section précédente où ce retour est attribué aux démarches d'Hyrcan lui-même. Destinon (*op. cit.*, p. 110) soupçonne ici la « contamination » de deux versions distinctes, dont la première seule dériverait de Nicolas (le § 20 trahit, en effet, une source hostile à Hérode).

prêtre ne fût choisi parmi les hommes de marque, il fit venir de Babylone un prêtre obscur, nommé Ananel, auquel il donna le sacerdoce suprême.

23. 5. Cette injure parut insupportable à Alexandra, fille d'Hyrcan. Veuve d'Alexandre, fils du roi Aristobule, elle était mère de deux enfants : un fils appelé Aristobule, dans tout l'éclat de la jeunesse, et une fille, Mariamme, unie à Hérode, d'une beauté remarquable.
24. Elle fut soulevée d'indignation à l'affront fait à son fils : lui vivant, un individu appelé de l'étranger être jugé digne de la grande-prêtrise ! Elle écrivit donc à Cléopâtre, à qui elle fit parvenir sa lettre par l'entremise d'un chanteur, la priant de demander à Antoine la prêtrise pour son fils.

25. 6. Antoine fit quelques difficultés pour se laisser convaincre ; mais son ami Dellius, venu en Judée pour certaines affaires, vit Aristobule, fut séduit par le charme du jeune homme et vivement frappé de sa taille et de sa beauté, non moins que de celle de Mariamme, femme d'Hérode ; il ne se cacha pas pour féliciter Alexandra
26. d'avoir de si beaux enfants. Dans un entretien qu'elle eut avec lui, il lui persuada de faire peindre les portraits de l'un et de l'autre et de les envoyer à Antoine, car dès que celui-ci les aurait vus, il
27. ne refuserait plus aucune de ses demandes. Alexandra, encouragée par ces assurances, envoya les portraits à Antoine[1]. Dellius, de son côté, déclara avec enthousiasme que ces enfants lui paraissaient nés non de mortels, mais de quelque dieu. Son but était qu'Antoine,
28. par son entremise, les fît venir pour servir à ses plaisirs. Antoine n'osa pas se faire envoyer la fille, parce qu'elle était mariée à Hérode et qu'on lui en ferait un crime auprès de Cléopâtre. Mais il demanda qu'on lui envoyât le garçon sous quelque honnête prétexte, si toutefois, ajoutait-il, la chose ne lui faisait point de peine.
29. Hérode averti ne jugea pas prudent d'envoyer Aristobule, qui était alors brillant de tout le charme de la jeunesse — il avait seize ans — et qui appartenait à une famille illustre, auprès d'Antoine, le plus puissant de tous les Romains à ce moment, tout disposé à abuser

1. Cf. *Guerre*, I, § 439, où Mariamme est accusée d'avoir envoyé elle même son portrait.

de l'enfant, et libre, en raison de sa puissance, de se livrer sans
30. mystère à tous ses désirs. Il répondit donc que, pour peu que le
jeune homme quittât seulement le pays, tout serait plein de guerre
et de désordre, parce que les Juifs concevraient l'espoir d'un change-
ment et d'une révolution sous un autre roi.
31. 7. Après s'être ainsi excusé auprès d'Antoine, Hérode résolut
cependant ne pas tenir à l'écart de tous les honneurs l'enfant et
Alexandra; d'ailleurs, sa femme Mariamme le priait instamment de
donner la grande-prêtrise à son frère, et lui-même jugeait conforme
à son propre intérêt de mettre Aristobule, retenu par sa charge, dans
32. l'impossibilité de quitter le pays. Il réunit donc un conseil de ses
amis et commença par accuser vivement Alexandra, déclarant
qu'elle aspirait secrètement à la royauté et intriguait par l'intermé-
diaire de Cléopâtre, pour que le pouvoir lui fût enlevé à lui-même
33. et qu'Aristobule reçût d'Antoine sa succession : desseins injustes,
ajoutait-il, puisqu'elle déposséderait du même coup sa fille de son
haut rang et déchaînerait des troubles dans le royaume, qu'il avait
34. conquis au prix de mille fatigues et de périls peu communs. Ce-
pendant, oubliant tous les torts qu'elle avait envers lui, il ne ces-
serait pas d'être juste pour elle et son fils; il déclara donc qu'il
donnait en ce jour la grande-prêtrise au jeune homme, et que
s'il avait auparavant nommé Ananel à cette charge, c'est qu'A-
35. ristobule était encore tout à fait enfant. Il prononça ce discours
non pas à la légère, mais après mûre reflexion et avec une habileté
capable de tromper les deux femmes et les amis qu'il avait réunis.
Transportée par la joie de ce bonheur inespéré, craignant en
même temps d'avoir donné prise au soupçon, Alexandra se justifia
36. tout en larmes : en ce qui concernait la grande-prêtrise, elle avouait
avoir tout fait pour effacer l'injure faite à son fils, mais, quant à la
royauté, elle n'y aspirait nullement, et lui fût-elle même offerte, elle
ne l'accepterait pas; elle se déclarait désormais suffisamment ho-
norée par le pouvoir de son gendre et par la sécurité que donnait à
toute sa famille le mérite qui l'avait désigné parmi tous pour le rang
37. suprême. Vaincue par ses bienfaits, elle acceptait l'honneur fait à
son fils, assurait qu'elle serait désormais un modèle de docilité et

demandait qu'on l'excusât si son attachement à sa race et sa franchise naturelle l'avaient entraînée, dans son dépit de l'injustice
38. commise, à quelque témérité. Après cet échange de paroles, ils se touchèrent dans la main[1]... et tout soupçon parut banni entre eux.

III

1. *Déposition du grand-prêtre Ananel.* — 2. *Nouvelles intrigues d'Alexandra.* — 3-4. *Meurtre du jeune Aristobule.* — 5-8. *Hérode, dénoncé par Cléopâtre, se justifie devant Antoine.* — 9. *Soupçons contre Mariamme. Exécution de Joseph.*

39. 1. Le roi Hérode enleva donc aussitôt la grande prêtrise à Ananel, qui était, comme nous l'avons dit, non pas un prêtre du pays, mais un des Juifs transportés par delà l'Euphrate : car plusieurs
40. myriades de ce peuple avaient été transportées en Babylonie. Ananel, qui venait de là, appartenait à la race des grands-prêtres[2], et depuis longtemps était intimement lié avec Hérode. Celui-ci l'avait comblé d'honneurs en montant sur le trône, puis il le déposa pour mettre un terme à des troubles domestiques : mesure illégale, car jamais grand-prêtre, une fois investi de sa charge, n'en avait été
41. dépossédé. Le premier qui avait transgressé la loi sur ce point avait été Antiochus Epiphane, en déposant Jésus, pour le remplacer par son frère Onias[3], le second Aristobule, qui déposa son frère Hyrcan[4], le troisième Hérode, qui destitua le titulaire pour donner la charge au jeune Aristobule.

1. Nous ne comprenons pas les mots καὶ σπουδαιότερον ἢ θᾶττον..
2. Si Ananel était « de la race des grands prêtres » (quel que soit le sens précis qu'on attache à ces mots),il n'était pas un « prêtre obscur » (§ 22).
3. *Suprà*, XII, § 238.
4. *Suprà*, XIV, § 6. Ces deux précédents contredisent la formule du § 40.

42. 2. Hérode paraissait ainsi avoir porté remède à ses dissensions domestiques. Cependant, après la réconciliation, il ne s'abandonna pas, comme on pourrait le supposer, à la confiance; il crut devoir, en raison des tentatives antérieures d'Alexandra et pour le cas où elle
43. trouverait une occasion de nouveauté, se garder d'elle. Il lui ordonna donc de vivre dans son palais, lui interdit de faire acte d'autorité et la fit surveiller si jalousement qu'il n'ignorait rien des
44. faits de sa vie journalière. Toutes ces précautions aigrirent peu à peu Alexandra et firent germer sa haine : son orgueil féminin se révoltait contre la surveillance soupçonneuse d'Hérode; mieux valait n'importe quoi, pensait-elle, que de se voir privée de liberté et, sous apparence d'honneurs, condamnée à une vie de servitude et de
45. crainte. Elle envoya donc à Cléopâtre pour se plaindre longuement de l'existence qu'on lui infligeait et la conjurer de faire tout son pouvoir pour lui venir en aide. Cléopâtre lui répondit de s'enfuir secrètement avec son fils et de se réfugier en Égypte auprès d'elle.
46. Ce projet lui plut, et elle en prépara l'exécution de la façon suivante : elle fit préparer deux coffres, semblables à ceux dans lesquels on transporte les morts, et s'y enferma avec son fils, après avoir ordonné à ceux de ses serviteurs qui étaient du complot de les emporter pendant la nuit. Les fugitifs devaient gagner la côte, où un
47. navire se tenait prêt à lever l'ancre pour l'Égypte. Mais un de ses serviteurs, Esope, ayant rencontré Sabbion, ami d'Alexandra, lui raconta tout, croyant avoir affaire à un complice. Sabbion était jusque-là fort mal vu d'Hérode, car il passait pour avoir trempé dans l'empoisonnement d'Antipater ; il pensa qu'une dénonciation changerait la haine du roi en bienveillance et courut lui dévoiler les projets
48. d'Alexandra. Hérode laissa celle-ci aller jusqu'à l'exécution et la surprit en flagrant délit d'évasion ; cependant il lui fit grâce, n'osant, malgré le vif désir qu'il en avait, prendre contre elle aucune mesure de rigueur, car Cléopâtre ne l'eût pas souffert, en raison de la haine qu'elle nourrissait contre lui; il se donna donc les apparences de la générosité en paraissant pardonner par bonté.
49. Il résolut cependant de se débarrasser du jouvenceau à tout prix, mais il lui sembla plus sûr, pour cacher son projet, de

l'ajourner quelque peu après ce qui venait de se passer.
50. 3. Comme la fête des Tabernacles approchait, qui est une de nos fêtes les plus solennelles, Hérode différa pendant tous ces jours l'exécution de ses plans et se livra avec tout le peuple à la joie. Mais dans ces fêtes mêmes sa haine grandissante trouva une raison
51. de hâter l'accomplissement de son dessein. Lorsque le jeune Aristobule, qui avait dix-sept ans, monta à l'autel, suivant la loi, pour offrir les sacrifices, revêtu des ornements des grands-prêtres et accomplissant les cérémonies du culte, sa beauté, sa taille au-dessus de celle de son âge, ses traits respirant toute la noblesse de sa race,
52. firent naître dans le peuple un élan de sympathie pour lui ; le souvenir des exploits de son grand-père Aristobule se présenta vivant à l'esprit de tous les assistants conquis et ils donnèrent peu à peu libre cours à leurs sentiments, à la fois joyeux et émus, poussant des acclamations mêlées aux prières, en sorte que l'affection si manifeste de la foule et cette unanimité à célébrer les services autrefois reçus pouvaient paraître un peu trop libres sous un
53. roi. Pour toutes ces raisons, Hérode résolut d'en finir avec le jeune homme. La fête passée, il se rendit à Jéricho pour assister à un banquet que leur offrit Alexandra; là il témoigna à l'enfant la plus grande amitié, le poussa à boire[1] sans réserve, prêt à partager ses jeux, retrouvant sa jeunesse pour
54. plaisanter avec lui. Comme l'endroit était excessivement chaud, les convives sortirent tous ensemble en flânant et vinrent chercher au bord des piscines — il y en avait de fort grandes autour de la cour — un peu de fraîcheur contre les ardeurs du soleil de midi.
55. Tout d'abord ils regardèrent nager leurs familiers et leurs amis; puis le jeune homme se joignit aux baigneurs, excité par Hérode; alors certains des amis du roi, auxquels il avait donné ses instructions, à la faveur de l'obscurité croissante, pesant sans cesse sur le nageur et le faisant plonger comme par manière de jeu, le maintinrent sous l'eau jusqu'à ce qu'il fût asphyxié.

1. Nous lisons πότον avec P et la traduction latine, suivis par Naber (les autres mss. ont τόπον).

56. Ainsi périt Aristobule, à peine âgé de dix-huit ans[1]. Il était depuis un an grand-prêtre, et Ananel recueillit de nouveau la charge après lui[2].

57. 4. Dès que cette catastrophe eut été annoncée aux femmes, toutes bouleversées elles se répandirent en lamentations sur le cadavre, et leur chagrin fut sans bornes; la ville, aussitôt la nouvelle connue, fut plongée dans la désolation, et à chaque foyer ce malheur fut
58. déploré comme un deuil particulier. Alexandra fut surtout éprouvée par cette mort, dont elle comprit la nature; sa douleur s'avivait de savoir comment les choses s'étaient passées; mais il lui fallait supporter ce coup sans faiblir, dans la crainte d'un mal
59. plus grand encore. Plusieurs fois elle fut sur le point de se donner elle-même la mort; elle fut retenue par l'espoir que, vivante, elle pourrait peut-être venger son fils, victime de l'injustice et de la trahison; cette idée l'encourageait à vivre, et elle pensa utile, pour faire naître une occasion favorable de revanche, de ne pas même laisser soupçonner qu'elle savait que la mort d'Aristobule
60. était un meurtre. Elle dissimula donc avec fermeté ses soupçons. Hérode, de son côté, faisait tout pour persuader aux personnes du dehors que la mort du jeune homme n'avait pas été préméditée; il ne se bornait pas aux manifestations de deuil, il versait des larmes, semblait vraiment ému jusqu'au fond de l'âme; peut-être fut-il vraiment vaincu par la douleur, à la vue de tant de jeunesse et de beauté, bien qu'il regardât la mort du jeune homme comme assurant sa sécurité personnelle; il était, en tout cas, évident qu'il cherchait à se
61. justifier de tout soupçon. Cette préoccupation éclata surtout dans la magnificence des funérailles : il déploya un grand luxe dans le choix des cercueils, prodigua les parfums, ensevelit avec le cadavre nombre de précieux ornements, pour étourdir la douleur des femmes

1. Le récit, très abrégé, de *Guerre*, I, § 437, est un peu différent. Après avoir mentionné la fête des Tabernacles et l'émotion du peuple, Josèphe écrit : « l'enfant fut *envoyé de nuit* à Jéricho et là tué, sur l'ordre du roi, *par la main des Galates* (ou : des *Gaulois*), qui le plongèrent dans une piscine ». Il semble pourtant qu'Hérode n'ait eu des mercenaires gaulois qu'après la mort de Cléopâtre (*infrà*, § 217).

2. Octobre 35 av. J.-C.

et l'adoucir un peu en lui offrant du moins cette satisfaction.

62. 5. Aucune de ces démonstrations ne put cependant donner le change à Alexandra[1]; le souvenir toujours présent et chaque jour plus vivant de son malheur rendait sa douleur farouche et impatiente de vengeance. Elle écrivit à Cléopâtre le guet-apens d'Hérode
63. et le meurtre de son fils. Cléopâtre, qui depuis longtemps souhaitait d'exaucer ses prières et compatissait à son infortune, fit sienne l'affaire et ne cessa de presser Antoine de venger le meurtre du jeune homme : il n'était pas admissible qu'Hérode, qui devait à Antoine une royauté à laquelle il n'avait nul droit, pût commettre ouvertement de pareils méfaits envers ceux qui étaient vraiment de
64. race royale. Antoine se laissa persuader et, lorsqu'il se rendit à Laodicée[2], envoya à Hérode l'ordre de venir se justifier des accusations relatives à Aristobule : car s'il était vraiment l'auteur de ce
65. complot, il était sans excuse. Hérode, craignant les suites de cette accusation et la malveillance de Cléopâtre, qui ne cessait d'exciter Antoine contre lui, résolut d'obéir — il ne pouvait d'ailleurs faire autrement — ; mais, en confiant à son beau-frère[3] Joseph la garde du pouvoir et le gouvernement de son royaume, il lui recommanda secrètement, s'il lui arrivait malheur chez Antoine, de
66. mettre immédiatement à mort Mariamme : car, disait-il, il aimait passionnément sa femme et redoutait comme un outrage que, son mari mort, sa beauté ne lui valût les hommages de quelque autre.
67. En parlant ainsi, il visait Antoine, qui convoitait la reine, dont il avait depuis longtemps entendu vanter la beauté. Ces ordres donnés, Hérode, fort peu rassuré sur son avenir, se rendit auprès d'Antoine.

68. 6[4]. Joseph, chargé du gouvernement du royaume, était par cela même constamment en relation avec Mariamme, tant à cause des

1. Naber lit ἠπάτησε, les mss. ont ἥττησε « ne put fléchir Alexandra ».
2. Printemps 34 av. J.-C.
3. Les mss. ont θεῖον. Joseph aurait donc été l'oncle paternel ou maternel d'Hérode ; mais plus loin (§ 81) nous voyons qu'il était son beau-frère (le mari de sa sœur), ce qui est confirmé par *Guerre*, I, § 441. Naber propose donc avec raison d'écrire ici πένθερον ; déjà Arnaud a traduit ainsi.
4. Pour le récit qui suit (sections 6-9) cf. *Guerre*, I, § 441-444. Mais c'est par erreur que le récit abrégé de *Guerre* fait périr Mariamme en même temps que Joseph.

affaires que des hommages qu'il lui devait comme reine; il ne taris-
sait pas en conversations au sujet d'Hérode, de l'amour et de la pas-
69. sion du roi pour elle. Comme les deux princesses, et surtout Alexan-
dra, le raillaient à la manière des femmes, dans son ardeur de leur
montrer les sentiments du roi il se laissa aller jusqu'à révéler ses
instructions, comme une preuve qu'Hérode ne pouvait vivre sans sa
femme et que, s'il lui arrivait malheur, il ne voulait pas être séparé
70. d'elle même par la mort. Telle fut la déclaration faite par Joseph.
Mais les femmes, comme il fallait s'y attendre, virent là, non pas l'in-
dice de la violente passion d'Hérode, mais celui de sa cruauté, puis-
que, même lui disparu, son caprice tyrannique les condamnait à la
mort et à la destruction; aussi cette révélation leur devint-elle une
pensée insupportable.

71. 7. Cependant le bruit se répandit dans Jérusalem, propagé par les
ennemis d'Hérode, qu'Antoine avait mis à mort celui-ci après
l'avoir supplicié. Cette nouvelle, comme de juste, jeta le trouble
parmi tous les familiers du palais, et surtout parmi les femmes.
72. Alexandra voulut même persuader Joseph de quitter avec elles le
palais et de se réfugier sous la sauvegarde des aigles de la légion
romaine qui campait alors auprès de la ville, sous les ordres de Ju-
73. lius[1], pour protéger le royaume. Par cette précaution, tout d'abord,
si quelque trouble s'élevait au palais, ils se trouveraient plus en
sûreté, grâce à la bienveillance des Romains; de plus, Alexandra
pouvait espérer tout obtenir d'Antoine s'il voyait seulement Ma-
riamme, et par lui recouvrer le pouvoir avec toutes les prérogatives
dues à ceux qui sont nés de race royale.

74. 8. Au milieu de tous ces calculs, arriva une lettre d'Hérode sur
ses affaires, contredisant les bruits et les nouvelles répandus de
75. tous côtés. Aussitôt arrivé auprès d'Antoine, il l'avait, en effet, ga-
gné par les présents apportés de Jérusalem, et dans leurs entrevues
il l'avait rapidement amené à déposer tout ressentiment à son
égard; les discours de Cléopâtre n'avaient pu prévaloir contre ses
76. flatteries. Antoine avait déclaré qu'il était inconvenant de demander
des comptes à un roi sur des faits de son gouvernement, sans quoi

1. Personnage inconnu. Quelques mss. ont υἱοῦ Ἰούδα.

ce ne serait plus un roi ; et qu'il était juste que ceux qui lui avaient donné honneur et pouvoir lui permissent d'en user. Il avait signifié à Cléopâtre qu'il trouvait mauvais qu'elle se mêlât indiscrète-
77. ment des affaires d'État. Hérode racontait tout cela dans sa lettre et mentionnait tous les honneurs dont il était l'objet auprès d'Antoine, siégeant à ses côtés lorsqu'il jugeait, admis à sa table chaque jour, en dépit de l'animosité de Cléopâtre et des accusations qu'elle portait contre lui : car désirant posséder son pays, elle demandait pour elle-même son royaume et cherchait par tous les
78. moyens à se débarrasser de lui. Mais Hérode, grâce à l'appui qu'il trouvait dans l'équité d'Antoine, n'avait plus aucun désagrément à redouter ; et il allait revenir prochainement après s'être assuré, plus active encore pour son royaume et ses affaires, la bienveillance d'An-
79. toine. Quant à Cléopâtre, elle n'avait plus à garder d'espoir d'agrandissement, car Antoine lui avait donné, au lieu de ce qu'elle demandait, la Cœlé-Syrie [1], et l'avait ainsi apaisée, en même temps qu'il coupait court à ses prétentions sur la Judée.

80. 9. L'arrivée de cette lettre à Jérusalem fit renoncer les princesses au projet qu'elles avaient formé de se réfugier auprès des Romains dans leur croyance à la mort d'Hérode ; mais leur intention ne put demeurer secrète. Lorsque le roi, après avoir escorté Antoine sur son chemin contre les Parthes [2], revint en Judée, sa sœur Salomé et sa
81. mère lui dévoilèrent les plans d'Alexandra ; Salomé se plaignit aussi de son mari Joseph, l'accusant calomnieusement de relations coupables avec Mariamme. Elle agit ainsi sous l'influence de la haine qu'elle portait depuis longtemps à cette dernière, qui, dans leurs différends, prenait des airs hautains et lui reprochait l'humble origine de sa fa-
82. mille. Hérode, toujours passionnément épris de Mariamme, fut aussi-

1. Selon Schürer (I^3, 364) il s'agirait du royaume de Chalcis dans le Liban, mais la donation de ce royaume à Cléopâtre est placée par Plutarque, Dion et Porphyre en 36 av. J.-C. M. Bouché-Leclercq (*Histoire des Lagides*, II, 73) pense au titre de *Reine des rois* conféré à Cléopâtre au retour de l'expédition d'Arménie, mais sans plus de vraisemblance. Nicolas a peut-être commis un anachronisme.

2. Ce n'est pas précisément contre les Parthes que marchait alors Antoine, mais contre les Arméniens (Dion Cassius, XLIX, 39).

tôt profondément troublé et ne put résister au soupçon ; il se contint cependant, pour que son amour ne l'entraînât pas à quelque imprudence, et, sous l'aiguillon de la souffrance et de la jalousie, il inter-
83. rogea Mariamme en particulier sur ses relations avec Joseph. Celle-ci nia avec serment et allégua pour sa défense toutes les justifications que pouvait lui fournir son innocence. Le roi peu à peu se laissa persuader; sa colère tomba; vaincu par sa passion pour sa femme, il alla jusqu'à s'excuser d'avoir cru aux bruits qu'on lui avait rapportés et la remercia d'avoir fait preuve de tant de
84. sagesse. Il renouvela toutes ses protestations passionnées d'amour, et tout finit, comme c'est l'ordinaire dans les discussions
85. entre amants, par des larmes et des embrassements. Comme le roi renouvelait sans cesse ses assurances d'amour et tâchait d'en persuader sa femme : « Est-ce le fait d'un homme épris, lui dit Mariamme, l'ordre que tu as laissé, s'il t'arrivait malheur aux mains d'Antoine, de me mettre également à mort, moi qui ne suis
86. coupable de rien? » A ces paroles, le roi, violemment frappé, la rejeta loin de lui et se mit à pousser des gémissements en s'arrachant les cheveux, s'écriant qu'il avait là un indice évident du
87. commerce de Joseph avec elle : car celui-ci ne lui aurait pas révélé des instructions secrètes, s'il n'avait existé entre eux une intimité étroite. Et peu s'en fallut, dans cet état d'esprit, qu'il ne tuât sa femme ; vaincu par son amour pour elle, il put maîtriser ce mouvement par un pénible et violent effort sur lui-même : mais, quant à Joseph, sans même le laisser paraître devant lui, il le fit mettre à mort; il fit aussi enchaîner et emprisonner Alexandra, qu'il accusait d'être la cause première de tout.

IV

1. *Convoitises de Cléopâtre; Antoine lui donne le canton de Jéricho.* — 2. *Hérode repousse une tentative de séduction de Cléopâtre.* — 3. *Triomphe d'Antoine sur l'Arménie.* — 4. *Difficultés avec le roi des Arabes.*

88. 1[1]. Cependant la Syrie était en proie aux troubles, car Cléopâtre ne cessait d'exciter Antoine à entreprendre sur tous les souverains. Elle voulait, en effet, le persuader de les déposséder tous pour lui donner leurs territoires; or, elle pouvait beaucoup sur lui, grâce à la pas-
89. sion qu'elle lui inspirait. Elle était, d'ailleurs, par nature, âpre au gain, et il n'était violations de droits qu'elle n'eût commises. Elle avait empoisonné son frère, âgé de quinze ans, à qui elle savait que reviendrait la royauté; elle avait fait tuer par Antoine sa sœur Arsinoé, réfugiée, suppliante, dans le temple d'Artémis, à Ephèse.
90. Insatiable de richesses, sur le moindre soupçon de trésors, elle avait profané temples et tombeaux; pas de sanctuaire qui lui parût si inviolable, qu'elle n'en ravît tous les ornements; pas de lieu profane qui ne souffrît d'elle tous les excès, si le pillage de-
91. vait contribuer à contenter l'avidité de cette reine injuste[2]. En somme, rien ne pouvait satisfaire cette femme, prodigue et esclave de ses désirs, et qui souffrait comme d'une privation si le moindre de ses souhaits ne se réalisait pas. Aussi poussait-elle toujours Antoine à enlever quelque chose aux autres pour le lui donner, et comme elle avait passé avec lui en Syrie, elle méditait de s'appro-
92. prier cette province. Elle fut cause de la mort de Lysanias, fils de Ptolémée, en l'accusant d'avoir appelé les Parthes[3], et elle demanda

1. *Guerre*, I, § 359-361.
2. Texte mutilé.
3. Il s'agit de Lysanias, dynaste de Chalcis en Liban (Iturée), fils et successeur

à Antoine la Judée et l'Arabie, qu'elle voulait qu'il enlevât à leurs
93. rois. Antoine se laissait toujours dominer par cette femme au point qu'elle semblait l'avoir assujetti non seulement par le commerce de ses charmes, mais encore par des philtres, à toutes ses volontés ; cependant ici l'injustice eût été si flagrante qu'il n'osa pas, en poussant la soumission jusqu'à ce point, s'exposer aux dernières fautes.
94. En conséquence, ne voulant ni opposer un refus absolu à Cléopâtre, ni se déconsidérer publiquement en accomplissant tous ses ordres, il se contenta d'enlever aux deux rois quelques parcelles de
95. leur territoire et lui en fit présent. Il lui donna également les villes situées en deçà du fleuve Eleuthère jusqu'à l'Égypte, à l'exception cependant de Tyr et de Sidon, qu'il savait libres de toute antiquité, et bien qu'elle insistât pour les obtenir[1].
96. 2[2]. Cléopâtre ainsi pourvue, après avoir accompagné jusqu'à l'Euphrate Antoine, qui allait faire une expédition contre l'Arménie[3], revint sur ses pas et s'arrêta à Apamée et à Damas ; puis elle passa en Judée, où Hérode vint à sa rencontre ; il lui prit à ferme[4] les districts d'Arabie qu'elle tenait d'Antoine ainsi que les revenus du territoire de Jéricho : dans cette contrée pousse le baumier, — qui ne se trouve que là, et qui est le produit le plus estimé du pays — et le
97. palmier y est abondant et magnifique. Profitant de son séjour et de ses relations quotidiennes avec Hérode, Cléopâtre essaya de faire du roi son amant ; elle était portée par son tempérament à rechercher sans retenue les plaisirs des sens ; peut-être aussi lui inspira-t-il une

de Ptolémée fils de Mennaios. Son exécution se place en 36, à la veille de l'expédition d'Antoine contre les Parthes (Porphyre *ap.* Eusèbe, I, 170 Schœne). Cf. Kromayer, *Zeit und Bedeutung der ersten Schenkung Mark Antons an Kleopatra*, dans l'*Hermes*, XXIX (1894), p. 571 suiv.

1. Toutes ces donations se placent probablement en 36, soit avant l'expédition contre les Parthes (Plutarque), soit après (Dion) ; Schürer (I, 380) les place en 34, et le langage de Josèphe (§ 96) semble prouver que ce dernier a partagé cette opinion.

2. *Guerre*, I, § 362.

3. Printemps 34 av. J.-C.

4. Au prix de 200 talents par an (*Guerre*, § 362 ; cf. *infrà*, § 132). Mais en réalité, comme on le verra plus loin, en ce qui concerne les districts arabes Hérode ne faisait que l'avance du tribut dû par Malchos.

passion ; mais plus probablement elle désirait se ménager de nouvelles occasions d'intrigues en prenant pour prétexte la violence dont elle prétendrait avoir été victime. Quoi qu'il en soit, elle paraissait
98. comme emportée par son désir. Mais Hérode, depuis longtemps mal disposé pour Cléopâtre, qu'il savait funeste à tous, trouva en cette circonstance qu'elle méritait son mépris, si c'était vraiment l'impudeur qui lui faisait ainsi perdre toute retenue, et que, si ces propositions cachaient un piège, il fallait prendre les devants en se vengeant d'elle. Il refusa donc de l'entendre et délibéra avec ses amis s'il devait la mettre à mort, profitant de ce qu'il l'avait en son pou-
99. voir. Il épargnerait ainsi bien des malheurs à tous ceux qu'elle avait déjà lésés et qu'elle pourrait léser encore ; ce meurtre serait même profitable à Antoine, auquel elle ne resterait pas fidèle, le jour où quelque circonstance ou nécessité l'obligerait à compter sur elle.
100. Tels étaient les projets d'Hérode. Ses amis l'arrêtèrent, en lui représentant tout d'abord l'imprudence qu'il y aurait à tenter une si grande entreprise et à s'exposer au plus manifeste des dangers ; ils le prièrent avec instance de ne rien faire par entraînement irréflé-
101. chi. Antoine ne supporterait pas, en effet, ce meurtre, lui mît-on même sous les yeux les avantages qu'il en retirait ; car son amour s'exaspérerait à la pensée que la violence et la ruse lui avaient enlevé sa maîtresse ; aucune justification ne paraîtrait suffisante pour un attentat commis sur la femme qui occupait la plus haute situation parmi celles de son temps ; quant aux avantages, pour se hasarder à les lui faire valoir, il y aurait à la fois présomption et condamna-
102. tion implicite des sentiments d'Antoine. Il était donc évident qu'Hérode attirerait sur son trône et sur sa race des maux sans nombre et sans fin, alors qu'il pouvait, tout en écartant la faute que Cléopâtre
103. voulait lui faire commettre, se tirer d'affaire avec honnêteté. En l'effrayant ainsi, en lui montrant le danger auquel vraisemblablement il s'exposerait, les amis d'Hérode purent l'empêcher d'exécuter son projet. Et le roi reconduisit en Égypte Cléopâtre, après l'avoir comblée de présents.

104. 3[1]. Antoine, après s'être emparé de l'Arménie, envoya prisonnier

1. *Guerre*, I, § 363.

en Egypte Artabaze, fils de Tigrane, avec ses fils et ses satrapes; il les donna à Cléopâtre, avec toutes les richesses du royaume, qu'il
105. avait enlevées. Artaxias, fils aîné d'Artabaze, qui avait pu s'échapper, monta sur le trône d'Arménie. Archélaüs et Néron César[1] le détrônèrent et ramenèrent, pour le nommer roi, Tigrane, son frère puîné; mais ces événements ne se passèrent que dans la suite.
106. 4. Pour les tributs qu'il devait sur les territoires donnés par Antoine, Hérode les paya exactement, jugeant prudent de ne pas
107. fournir à Cléopâtre de motifs de ressentiment. Le roi d'Arabie[2], dont Hérode s'était chargé de garantir le tribut, lui paya pendant un certain temps ses deux cents talents; mais dans la suite il montra du mauvais vouloir et mit de la lenteur à effectuer les paiements; il soulevait toutes sortes de difficultés, ne payait qu'à grand'peine une partie de la somme, et cela même non sans chicane[3].

V

1. *Guerre d'Hérode contre Malchos, roi des Arabes Nabatéens. Défaite de Canatha.* — 2. *Tremblement de terre en Judée.* — 3-5. *Nouvelle campagne; victoire de Philadelphie.*

108. 1[4]. Hérode, voyant que l'Arabe se conduisait avec autant d'ingratitude et que finalement il refusait de remplir ses engagements, s'apprêta à marcher contre lui, mais fixa pour terme de cette entre-
109. prise la fin de la guerre romaine. On s'attendait, en effet, à la bataille

1. C'est-à-dire Archélaüs, roi de Cappadoce, et le futur empereur Tibère (Josèphe copie Nicolas sans savoir peut-être de qui il s'agit). Artaxias ne fut d'ailleurs pas détrôné par les Romains, mais par « ses proches » (Tacite, *Ann.*, II, 3).

2. C'était toujours Malchos ou Malichos (*Guerre*, § 360). Cf. *suprà*, XIV, 370.

3. Le sens exact de ἀζημίως m'échappe.

4. *Guerre*, I, § 364-369.

d'Actium, qui eut lieu en la cent-quatre-vingt-septième Olympiade[1], et César se préparait à disputer à Antoine l'empire du monde ; Hérode, qui se trouvait possesseur depuis longtemps d'un territoire riche en pâturages, et dont les revenus et la puissance s'étaient accrus, leva des soldats pour prêter secours à Antoine et apporta beaucoup de
110. zèle à ses préparatifs. Mais Antoine lui fit dire qu'il n'avait nul besoin de son aide et lui ordonna de marcher contre l'Arabe, dont il venait d'apprendre par lui et Cléopâtre la mauvaise foi : c'est Cléopâtre qui lui avait suggéré cette décision, pensant que les deux adversaires
111. s'affaibliraient mutuellement et qu'elle en profiterait. Sur cet ordre d'Antoine, Hérode revint sur ses pas et réunit son armée comme pour envahir immédiatement l'Arabie ; sa cavalerie et son infanterie prêtes, il se transporta sous les murs de Diospolis[2], où les Arabes s'étaient rassemblés : car les préparatifs de guerre d'Hérode ne leur avaient pas échappé. Une bataille meurtrière eut lieu, d'où les Juifs
112. sortirent vainqueurs. Mais à la suite de ce combat, une importante armée d'Arabes se réunit à Cana[3], place forte de Cœlé-Syrie. Hérode prévenu marcha contre eux à la tête de la plus grosse partie de ses forces, et arrivé en un endroit favorable[4], il résolut de camper et
113. de se fortifier pour attendre l'occasion d'en venir aux mains. Cette décision provoqua les réclamations de la multitude des Juifs, qui voulaient être menés sans retard contre les Arabes ; leur hâte venait de leur confiance dans leur bonne organisation ; les plus impatients étaient ceux qui avaient vaincu dans le combat précédent, où ils n'avaient pas même laissé leurs adversaires en venir aux mains[5].
114. Devant ce tumulte et l'ardeur montrée par ses troupes, le roi résolut

1. La 187e Olympiade commença en juillet 32 av. J.-C. ; la bataille d'Actium est du 2 septembre 31, donc de la 2e année de cette Olympiade, à moins que les Olympiades de Josèphe ne commencent au 1er janvier qui *suit* leur véritable origine.

2. Site inconnu. Faut-il corriger en *Dium* (Δῖον πόλιν au lieu de Διόσπολιν) ? C'est certainement dans cette région, à l'E. de la Décapole, qu'il faut placer la campagne.

3. Κανὰ dans *Ant.*, Κανάθα (Kanawat) dans *Guerre*. Mais peut-être faut-il lire *Kanata* (distinct de *Kanatha*), aujourd'hui *Kerak*, à l'O. du Haouran.

4. En lisant avec Niese et les mss. PF ἐν καλῷ (ἐν Κανᾶ vulg.). L'endroit s'appelait Ormiza (*Guerre*, § 368).

5. Texte douteux. Je lis avec les mss. ἐπιτρέψαντες (Naber : ἐπιτρέψοντες).

de profiter des bonnes dispositions de l'armée, et, déclarant qu'il ne voulait pas montrer moins d'empressement qu'eux, il se mit à leur
115. tête, en armes, suivi de tous ses soldats rangés par régiments. Les Arabes furent aussitôt frappés de terreur, et après une faible résistance, voyant les Juifs invincibles et pleins d'ardeur, ils reculèrent et prirent la fuite pour la plupart. Ils eussent été taillés en pièces si
116. le stratège Athénion n'avait trahi Hérode et les Juifs. Il commandait, au nom de Cléopâtre, ce territoire, et, comme il était en désaccord avec Hérode, il attendait le résultat de l'action, son plan bien arrêté : si les Arabes accomplissaient quelque exploit, il était résolu à ne pas intervenir ; mais s'ils étaient battus — ce qui arriva — il se disposait,
117. avec les troupes levées dans le pays, à tomber sur les Juifs. Lorsqu'il vit ces derniers fatigués et persuadés qu'ils avaient bataille gagnée, il les chargea à l'improviste et en fit un grand carnage ; car les Juifs, qui avaient dépensé toute leur ardeur contre leurs ennemis déclarés et usaient déjà sans défiance de leur victoire, succombèrent facilement à cette attaque et furent accablés de coups, sur un terrain peu favorable à la cavalerie, plein de pierres, et dont les as-
118. saillants avaient beaucoup plus l'habitude qu'eux. En les voyant en aussi mauvaise posture, les Arabes reprirent courage, revinrent sur leurs pas et massacrèrent les Juifs en déroute. Ceux-ci subirent donc de tous les côtés des pertes importantes ; bien peu des soldats dis-
119. persés purent se réfugier dans le camp. Le roi Hérode, désespérant de l'issue du combat, partit à cheval pour aller chercher du secours ; mais il ne put arriver à temps, malgré sa hâte, et le camp des Juifs fut pris. Les Arabes eurent ainsi le rare bonheur de remporter contre toute attente la victoire, alors qu'ils en étaient si éloignés, et
120. de détruire un grand nombre de leurs adversaires. Après cela Hérode se borna au brigandage, parcourant le territoire des Arabes, qu'il dévastait par ses incursions ; campant dans la montagne, évitant les engagements réguliers, causant de réels dommages à l'ennemi par ses attaques incessantes et son activité, il amendait ses affaires et réparait de toutes façons son désastre.

121. 2[1]. A ce moment, où se livra la bataille d'Actium entre César et

1. *Guerre*, I, § 370-372.

Antoine, la septième année du règne d'Hérode[1], la Judée fut éprouvée par un tremblement de terre, comme on n'en avait encore, semble-t-il, jamais ressenti, et qui causa la mort d'un très grand nombre
122. de bestiaux. Il y eut aussi environ trente mille personnes écrasées par la chute de leurs maisons ; mais l'armée, qui campait en plein
123. air, ne fut pas atteinte par la catastrophe. Les Arabes, à cette nouvelle, que leur transmirent amplifiée bien au delà de la vérité tous ceux qui voulaient flatter leur haine en exagérant les faits, conçurent de grandes espérances, comme si, le territoire ravagé, les ha-
124. bitants détruits, il n'y eût plus désormais pour eux d'obstacle. Ils mirent à mort les envoyés des Juifs, venus pour faire la paix à la suite des derniers événements, et marchèrent pleins d'ardeur contre
125. l'armée juive. Les Juifs ne voulurent pas d'abord les attendre; découragés par leurs revers, ils délaissaient leurs affaires, dont ils étaient arrivés à désespérer complètement ; ils n'avaient plus, en effet, l'espoir de lutter à armes égales, après leurs défaites, ni de recevoir aucun secours, dans la situation où se trouvaient leurs
126. affaires domestiques. Dans cette consternation, le roi entreprit de rendre confiance aux chefs par ses exhortations et d'essayer de relever leur courage abattu. Il commença par secouer et réconforter quelques-uns des meilleurs ; puis il osa parler à la foule, après avoir hésité dans la crainte de la trouver hostile, à la suite de tant de désastres. Il les exhorta donc dans les termes suivants :
127. 3[2]. « Je n'ignore pas, mes amis, que depuis quelque temps nos entreprises n'ont abouti qu'à des échecs, et dans de pareilles circonstances, il est bien difficile aux plus énergiques de conserver
128. leur courage. Mais, puisque la guerre nous presse, et que, de tous les malheurs survenus, il n'en est pas un auquel une seule victoire ne puisse remédier, j'ai voulu vous adresser quelques exhortations et vous dire comment vous pourrez rester dignes de votre grandeur
129. d'âme naturelle. Je désire d'abord, au sujet de la guerre, vous mon-

1. Cette année va du printemps (Nisan) 31 au printemps 30. La catastrophe eut lieu (*Guerre*, § 370) au commencement du printemps, donc cinq mois avant la bataille d'Actium, ἀκμάζοντος τοῦ περὶ Ἄκτιον πολέμου (*Guerre*).
2. *Guerre*, I, § 373-379 (développement très différent).

trer que nous la faisons justement, obligés que nous sommes par les insultes de nos ennemis : c'est là, si vous l'entendez bien, le plus grand stimulant pour votre ardeur. Puis, je veux vous faire voir qu'aucun des maux qui nous accablent n'est fait pour nous effrayer, et que nous avons encore les plus grandes espérances de victoire.
130. Je commencerai par le premier point, vous prenant à témoin de ce que j'avance. Vous connaissez la perfidie des Arabes; s'ils se sont toujours conduits, envers tous les autres peuples, avec toute la déloyauté qu'on pouvait attendre d'une nation barbare et dénuée de la connaissance de Dieu, c'est à nous surtout qu'ils s'en prirent, par avidité et par envie, épiant nos embarras pour nous
131. attaquer à l'improviste. A quoi bon en dire plus long? Et pourtant, lorsqu'ils faillirent perdre leur indépendance et passer sous la domination de Cléopâtre, qui donc, si ce n'est nous, les a délivrés de cette crainte? C'est l'amitié qui me lie à Antoine, ce sont les bonnes dispositions de celui-ci à notre égard, qui leur ont épargné un malheur irrémédiable, Antoine mettant tous ses soins à ne rien faire
132. qui pût éveiller notre défiance. Comme il voulait cependant donner à Cléopâtre quelques parties des deux royaumes, c'est encore moi qui négociai cette affaire, et qui, par de nombreux présents, pris sur mes propres biens, réussis à garantir à tous deux la sécurité ; je me chargeai des dépenses, donnant deux cents talents, me portant garant pour deux cents autres, qui ont été touchés par Cléopâtre, et
133. dont les Arabes nous ont frustrés. Il était pourtant juste que les Juifs ne payassent à personne au monde aucun tribut, aucune dîme des produits de leur territoire ; encore moins devaient-ils le faire pour ces hommes que nous avons sauvés ; et il était souverainement injuste que ces Arabes, après avoir avoué avec force protestations et remerciements qu'ils croyaient nous devoir leur salut, nous fissent du tort en nous dépouillant, alors qu'ils étaient non nos ennemis,
134. mais nos amis. La bonne foi, qu'on doit montrer même à l'égard des pires ennemis, est de la plus stricte obligation avec des amis ; il n'en est cependant pas ainsi chez ce peuple, qui ne voit rien au-dessus du gain, d'où qu'il vienne, et ne considère pas l'injus-
135. tice comme blâmable, s'il peut en tirer quelque profit. Vous de-

manderez-vous donc encore s'il faut châtier des hommes sans foi, quand Dieu lui-même le veut et nous recommande de toujours haïr l'arrogance et l'injustice, et cela lorsque vous allez affronter une
136. guerre non seulement juste, mais encore nécessaire? Car ils ont commis, en égorgeant nos envoyés, l'acte qui, de l'aveu des Grecs et des barbares, est la pire des déloyautés. Les Grecs, en effet, ont déclaré les hérauts sacrés et inviolables; et, nous-mêmes, c'est par des envoyés célestes que nous tenons de Dieu nos plus belles doctrines et nos plus saintes lois[1]. Ce nom seul a la vertu de faire apparaître Dieu aux hommes et de réconcilier les ennemis
137. entre eux. Quel plus grand sacrilège pourrait-on donc commettre que de tuer des envoyés venus pour s'entretenir de justice? et comment pourraient-ils encore être prospères dans la vie, victorieux à la guerre après un pareil attentat? la chose me paraît impossible.
138. Peut-être dira-t-on que si le bon droit et la justice sont pour nous, nos ennemis ont pour eux le courage et le nombre. Mais tout d'abord il est impie de proférer de semblables paroles : ceux qui ont pour eux la justice ont aussi pour eux Dieu, et là où est Dieu,
139. là sont le nombre et le courage. Que si nous considérons maintenant notre propre force, ne les avons-nous pas vaincus dans le premier combat? à la seconde rencontre, ils n'attendirent même pas le choc et ils prirent la fuite, incapables de supporter notre élan et notre vaillance; c'est lorsque nous étions vainqueurs qu'Athénion nous
140. a attaqués sans aucune déclaration de guerre. Ont-ils fait là preuve de courage, ou, pour la seconde fois, de déloyauté et de ruse? Pourquoi donc nous décourager, par les motifs mêmes qui devraient nous donner les plus grandes espérances? pourquoi redouter des hommes qui ont toujours été vaincus en combat régulier et qui, lorsqu'on leur accorde la victoire, ne la doivent qu'à la perfidie?
141. Au cas, d'ailleurs, où vous croiriez à leur courage, comment cette pensée même n'est-elle pas pour vous un aiguillon? car le vrai mérite ne consiste pas à attaquer un ennemi plus faible, mais à pou-

1. La même idée est exprimée par saint Paul (*Galates*, III, 19; *Hébreux*, II, 2). Notre texte aurait dû être cité par Bousset dans son exposé de la doctrine angélologique à l'époque de Jésus (*Religion des Judentums*, p. 323 suiv.).

142. voir vaincre même plus fort que soi. Enfin, si quelques-uns se laissent effrayer par tous nos malheurs domestiques et par les effets du tremblement de terre, réfléchissez tout d'abord que ces malheurs mêmes servent à tromper les Arabes, qui croient le mal plus grand qu'il n'est en réalité. Songez ensuite qu'il n'est pas glorieux que là où ils trouvent des raisons d'audace, nous en voyions, nous, de
143. lâcheté. Nos ennemis, en effet, ne doivent pas leur assurance à quelque supériorité personnelle, mais à l'espoir qu'ils ont de nous trouver accablés par nos malheurs ; si nous marchons contre eux, nous leur enlèverons toute leur arrogance, et nous-mêmes nous y gagnerons
144. de combattre des ennemis ayant perdu confiance. Aussi bien nous n'avons pas été éprouvés autant qu'on le dit, et la catastrophe n'est nullement, comme le croient quelques-uns, un effet de la colère divine. Il n'y a là que de simples accidents, des cataclysmes physiques. Et si Dieu est l'auteur de nos désastres, il est bien évident que c'est aussi lui qui y a mis un terme, satisfait du résultat obtenu : s'il avait, en effet, voulu nous accabler encore davantage, il ne s'en serait
145. pas tenu là. Qu'il veuille cette guerre et qu'il la trouve juste, lui-même nous en a bien donné la preuve. Quelques morts ont été causées dans le pays par le tremblement de terre, mais aucun des hommes sous les armes n'a eu de mal ; vous avez été tous sauvés, Dieu voulant ainsi montrer clairement que, si même vous étiez tous partis en campagne avec vos femmes et vos enfants, vous n'auriez souffert
146. aucune perte irréparable. Pénétrés de toutes ces vérités, et plus encore de l'idée que vous avez en toute occasion Dieu comme défenseur, marchez, enflammés d'une juste ardeur, contre des hommes parjures à l'amitié, perfides dans le combat, sacrilèges à l'égard des ambassadeurs, et qui toujours ont été vaincus par votre valeur. »

147. 4[1]. Ce discours releva beaucoup le courage des Juifs, qui ne demandèrent plus qu'à combattre. Hérode, après avoir offert les sacrifices suivant les rites, leva en hâte le camp et marcha contre les Arabes
148. après avoir franchi le Jourdain[2]. Ayant posé son camp près des ennemis, il jugea bon de s'emparer d'un château situé entre les deux ar-

1. *Guerre*, I, § 380-383.
2. Près de Philadelphie en Ammonitide (*Guerre*, § 380).

mées : il pourrait, en effet, s'en servir pour engager plus tôt la bataille, et, d'autre part, s'il fallait différer, il assurait ainsi la défense de son
149. camp. Les Arabes avaient eu la même idée; on se disputa donc la place, d'abord dans une escarmouche, puis avec des forces plus nombreuses engagées de chaque côté, jusqu'à ce que le parti arabe vaincu
150. battit en retraite. Ce succès donna aussitôt grand espoir aux Juifs. Hérode, à la tête de ses troupes, [provoqua les ennemis au combat; mais voyant leur armée frappée de terreur et leur chef Elthémos][1] disposé à tout plutôt qu'à engager la bataille, il ne mit que plus d'audace à arracher leurs palissades et à se rapprocher de leur camp; forcés hors de leurs retranchements, les Arabes s'élancèrent en dé-
151. sordre, sans ardeur ni espoir de vaincre. Ils en vinrent cependant aux mains, ayant pour eux la supériorité du nombre et contraints par la nécessité à payer d'audace. La lutte fut très vive; des deux côtés les morts furent nombreux. Enfin les Arabes lâchèrent pied et prirent la
152. fuite. Dans leur déroute, il en périt un grand nombre, non seulement de la main de l'ennemi, mais par leur propre faute : les uns furent écrasés par la masse des fuyards qui se précipitaient sans ordre,
153. d'autres tombèrent sur leurs propres armes. Ils perdirent cinq mille hommes. Le reste se réfugia en toute hâte dans les retranchements; mais, même en sûreté, ils ne pouvaient espérer le salut, car ils man-
154. quaient de tout le nécessaire, et surtout d'eau. Les Juifs les poursuivirent; mais n'ayant pu réussir à pénétrer avec eux dans le camp, ils s'établirent autour du retranchement et firent bonne garde pour empêcher ceux qui voudraient porter secours d'entrer, et ceux qui voudraient fuir, de sortir.

155. 5[2]. Les Arabes, réduits à cette triste situation, envoyèrent des parlementaires auprès d'Hérode, d'abord pour traiter de la suspension des hostilités, puis, pressés par la soif, pour déclarer qu'ils acceptaient toutes les conditions, pourvu qu'on leur donnât immédia-
156. tement la liberté. Mais Hérode repoussa ambassade, offres de ran-

1. La lacune du texte, marquée par Dindorf, a été remplie conjecturalement par Niese d'après le texte de *Guerre*, § 381.

2. *Guerre*, I, § 384-385.

çon[1] pour les prisonniers, et toutes autres conditions modérées, si ardent était son désir de tirer vengeance de leur conduite déloyale à l'égard des Juifs. Contraints donc par tant de causes et surtout par la soif, ils sortirent et vinrent se livrer à la captivité et aux chaînes.
157. Après cinq jours, quatre mille hommes furent ainsi faits prisonniers; le sixième jour, tous ceux qui restaient résolurent de faire une sortie régulière et d'attaquer l'ennemi, préférant, s'il devait leur
158. arriver malheur, ne pas périr misérablement en détail. Ainsi décidés, ils sortirent des retranchements, mais furent incapables de se battre; affaiblis de corps et d'âme, ils ne pouvaient fournir une belle résistance; ils regardaient d'ailleurs la mort comme un bonheur, la vie comme une calamité. Au premier choc il en tomba environ sept
159. mille[2]. Les Arabes, à la suite de ce désastre, perdirent toute leur ancienne assurance. Pleins d'admiration pour l'habileté dont Hérode avait fait preuve au milieu de ses propres calamités, ils s'inclinèrent désormais devant lui et le proclamèrent protecteur de leur nation.
160. Hérode exalté par son succès revint dans son royaume, s'étant acquis la considération de tous par cet exploit.

VI[3]

1-4. *Bataille d'Actium. Dangers d'Hérode. Il fait mourir Hyrcan.* — 5-6. *Il se rend à Rhodes et se concilie la faveur d'Octave.* — 7. *Ses services à l'armée d'Octave dans la campagne d'Égypte.*

161. 1. Tout allait donc bien pour lui, car il s'était rendu sur tous les points inattaquable, quand une crise survint qui remit tout en
162. question, à la suite de la victoire de César sur Antoine à Actium. La

1. Cinq cents talents, d'après *Guerre*.
2. Six mille selon quelques mss.
3. *Guerre*, I, § 386-395 (il n'y est pas question du supplice d'Hyrcan).

situation parut alors désespérée à Hérode lui-même, comme aux ennemis et amis qui l'entouraient : il n'était pas vraisemblable, en effet, qu'il restât indemne, étant donnée l'amitié très étroite qui
163. l'unissait à Antoine. Ses amis désespéraient de son salut; ses ennemis feignaient en public de partager ses angoisses, mais éprouvaient une secrète joie, comptant sur une révolution avan-
164. tageuse. Hérode, voyant qu'Hyrcan seul restait investi du prestige de la race royale, pensa qu'il importait de se débarrasser de lui : il estimait que, s'il avait lui-même la vie sauve et échappait au danger, il garantirait sa sécurité en empêchant ce rival, plus digne que lui d'occuper le trône, de guetter le retour d'une pareille occasion ; s'il lui arrivait, au contraire, malheur de la part de César, il souhaitait, par jalousie, faire disparaître le seul candidat possible à la royauté.

165. 2. Telles étaient les pensées que ruminait Hérode, quand ses adversaires lui fournirent un nouveau motif d'agir. Hyrcan, de caractère paisible, n'avait, ni alors ni en aucun autre temps, voulu se mêler des affaires ou tenter des nouveautés, résigné à sa fortune et prêt à
166. se contenter de ce qu'elle lui apportait. Mais Alexandra, qui était ambitieuse et qui ne pouvait réfréner son espoir d'un changement, suppliait son père de ne pas supporter jusqu'au bout les injustices
167. d'Hérode à l'égard de leur famille ; elle l'exhortait à se mettre en sécurité, pour se réserver des espérances ultérieures et le priait d'écrire à ce sujet à Malchos, alors chef des Arabes, pour lui demander de les accueillir et de leur donner asile. Une fois eux partis, si les affaires d'Hérode tournaient comme le faisait prévoir l'hostilité de César, ils seraient seuls à recueillir le pouvoir, en raison de leur
168. race et de la sympathie du peuple. Hyrcan repoussait ces conseils ; mais Alexandra, avec sa passion de l'intrigue et sa ténacité de femme, ne lui laissa de repos ni jour ni nuit, revenant sans cesse sur ce sujet, sur les mauvaises intentions d'Hérode à leur égard ; elle fit si bien qu'il se laissa enfin persuader de confier à Dosithée, un de ses amis, une lettre par laquelle il priait l'Arabe de lui envoyer une escorte de cavaliers pour l'emmener et l'accompagner jusqu'au lac Asphaltite, distant de trois cents stades des frontières du territoire de Jérusalem.

169. Il avait confiance en Dosithée, qui se montrait plein de dévouement pour lui et pour Alexandra, et qui avait de sérieuses raisons d'en vouloir à Hérode : car il était parent de Joseph, que le roi avait fait mettre à mort, et frère de [l'un de] ceux qui avaient été tués aupa-
170. ravant à Tyr par ordre d'Antoine [1]. Toutes ces raisons ne décidèrent cependant pas Dosithée à servir fidèlement Hyrcan ; estimant qu'il y avait moins à espérer de lui que du roi, il livra la lettre à Hérode.
171. Celui-ci le remercia de son dévouement et le pria de lui rendre encore le service de porter la lettre, après l'avoir pliée et scellée, à Malchos et de rapporter la réponse : car il avait grand intérêt à connaître
172. également les sentiments de Malchos. Dosithée s'acquitta avec zèle de la mission. L'Arabe répondit qu'il était prêt à recevoir Hyrcan, sa suite et tous les Juifs ses partisans ; qu'il enverrait des troupes pour protéger leur fuite et que tout ce que demandait Hyrcan lui
173. serait accordé. Dès qu'Hérode eut entre les mains cette seconde lettre, il envoya chercher Hyrcan et l'interrogea sur les engagements pris par lui avec Malchos. Hyrcan ayant nié, Hérode montra au Conseil leur correspondance et fit mettre à mort Hyrcan.
174. 3. Nous avons suivi ici les mémoires du roi Hérode [2]. Mais les autres historiens ne s'accordent pas avec cette version. Ils croient que ce n'est pas pour les raisons alléguées, mais sur une accusation insi-
175. dieusement intentée, à sa manière, qu'Hérode fit tuer Hyrcan. Voici leur récit. Au cours d'un banquet, Hérode, dans une conversation où rien ne pouvait éveiller le soupçon, demanda à Hyrcan s'il avait reçu des lettres de Malchos ; Hyrcan avoua avoir reçu des lettres de sa-
176. lutation. Hérode lui demanda encore s'il n'avait pas reçu quelque présent. Rien de plus, répondit Hyrcan, que des chevaux de selle, dont Malchos lui avait envoyé quatre (paires). Hérode en aurait pris prétexte pour l'accuser de corruption et de trahison, et aurait donné
177. l'ordre de l'étrangler. Comme preuve qu'Hyrcan n'avait par aucune faute mérité cette mort, on allègue la douceur de son caractère, le

1. *Suprà*, XIV, § 329. — L'expression « parent de Joseph » achève de prouver que Joseph n'était pas oncle, mais simplement beau-frère d'Hérode (*suprà*, § 65).
2. Ces mémoires ou registres n'ont probablement jamais été publiés ; Josèphe les cite à travers Nicolas, qui a pu les connaître en qualité de secrétaire du roi.

fait que jamais ni dans sa jeunesse, ni lorsqu'il fut lui-même roi, il ne montra de témérité ni d'audace, qu'il laissa même pendant son règne
178. presque tous les soins de son gouvernement à Antipater. De plus, il avait alors quatre-vingt-un ans[1]; il regardait le pouvoir d'Hérode comme assuré sans contestation possible, puisqu'il avait traversé l'Euphrate, abandonnant les Juifs habitant au delà du fleuve, qui l'entouraient de leur vénération, pour venir se mettre sans restriction sous les ordres d'Hérode. Il est donc invraisemblable et peu conforme à son caractère qu'il ait conspiré et cherché à faire une révolution, et cette accusation n'aurait été qu'un simple prétexte d'Hérode.

179. 4. Telle fut la fin d'Hyrcan, qui avait connu dans le cours de son existence bien des fortunes diverses. Dès le début, sous le règne de sa mère Alexandra, nommé grand-prêtre du peuple juif, il occupa
180. cette charge pendant neuf ans. Après la mort de sa mère, il monta sur le trône, mais n'y resta que trois mois; chassé par son frère Aristobule, il fut rétabli par Pompée et recouvra tous ses honneurs,
181. qu'il conserva pendant plus de vingt ans[2]. Renversé une seconde fois par Antigone, et mutilé par lui, il fut emmené prisonnier chez les Parthes. Il revint plus tard dans son pays, attiré par les espérances qu'Hérode faisait reluire à ses yeux. Aucun de ces changements ne se produisit selon son attente[3]; sa vie ne connut que les déboires, mais le plus triste fut, comme nous l'avons dit plus haut,
182. la mort qu'il trouva dans sa vieillesse. Il semble avoir été doux et modéré en tout; il laissait à ses ministres la plus grande part dans le gouvernement, n'étant ni remuant, ni capable de régner; c'est sa douceur même qui permit à Antipater et à Hérode d'arriver à la situation qu'ils occupèrent, et il n'y eut ni justice ni reconnaissance de leur part dans le sort qu'ils lui firent subir.

1. Ce chiffre est inexact ou altéré, comme l'a fait observer Wellhausen (*Geschichte*, 3e éd., p. 221), car le père d'Hyrcan, Alexandre Jannée, épousa Salomé, veuve de son frère mort en 103; Hyrcan est donc né au plus tôt en 102 et n'avait à sa mort (31) que 72 ans au plus.

2. Le texte a *quarante*, mais entre le rétablissement d'Hyrcan par Pompée (fin 63 ou commencement 62 av. J.-C.) et l'usurpation d'Antigone (40) il ne s'est passé que 22 ou 23 ans.

3. Sens douteux. Peut-être : « aucune de ces espérances ne se réalisa ».

183. 5. Hérode, après s'être ainsi débarrassé d'Hyrcan, fut obligé de se rendre en hâte auprès de César; il ne pouvait conserver grand espoir pour son propre salut à cause de l'amitié qui le liait à Antoine et soupçonnait Alexandra de vouloir profiter des circonstances pour détacher de lui le peuple et susciter des troubles qui mettraient sa
184. royauté en danger. Il remit donc la direction de toutes les affaires à son frère Phéroras, et envoya sa mère, Cypros, sa sœur et tous ses enfants à Masada, avec ordre à son frère, si l'on apprenait qu'il lui
185. fût arrivé malheur, de se saisir du pouvoir. Quant à sa femme Mariamme, comme il était impossible, en raison de ses dissentiments avec sa belle-sœur et sa belle-mère de lui faire partager leur existence, Hérode l'établit à Alexandrion avec sa mère Alexandra; il confia cette place à son intendant Joseph[1] et à l'Ituréen Soaimos, dont il avait éprouvé le dévouement depuis l'origine; ces hommes, sous prétexte d'honneurs à rendre aux deux femmes, furent chargés
186. de les surveiller. Hérode leur avait aussi laissé l'ordre, s'ils apprenaient quelque mauvaise nouvelle à son sujet, de faire périr les deux princesses et de s'efforcer de conserver la royauté à ses fils, de concert avec son frère Phéroras.
187. 6. Ces instructions données, il partit pour Rhodes, où il devait rencontrer César[2]. Quand il eut débarqué, il quitta son diadème, sans rien abdiquer, du reste, de sa dignité. Et lorsqu'il fut admis à s'entretenir avec César, il s'appliqua encore plus à faire ressortir sa gran-
188. deur d'âme : loin de recourir aux supplications, comme on pouvait s'y attendre, loin de s'abaisser aux prières, comme un coupable, il rendit
189. compte, sans s'excuser[3], de tout ce qu'il avait fait. Il dit à César qu'une étroite amitié l'avait lié avec Antoine, qu'il avait fait tout son possible pour que celui-ci fût vainqueur; empêché par une diversion des Arabes de le joindre avec ses troupes, il lui avait en-
190. voyé de l'argent et des approvisionnements. Et il n'avait rempli

1. Le nom de ce personnage (qui ne reparait pas dans la suite) a été suspecté; on y a vu une confusion avec un épisode antérieur (*suprà*, § 65 suiv.).
2. Printemps 30 av. J.-C.
3. ἀνυποτιμήτως, sens probable ὑποτίμησις, excuse, justification en grec alexandrin.

là que les moindres de ses obligations, car lorsqu'on fait profession d'amitié pour un homme et qu'on le reconnaît pour son bienfaiteur, on doit se donner corps, âme et biens pour partager ses
191. dangers; lui n'en avait pas fait assez. Il avait, du moins, conscience d'avoir bien agi en ne l'abandonnant pas après la défaite d'Actium, en ne donnant pas une direction nouvelle à ses espérances quand la fortune elle-même changeait de camp; il était resté pour Antoine, sinon un allié bien utile, du moins un conseiller avisé, en lui indiquant, comme seul moyen de se sauver et de ne pas tout perdre,
192. la mort de Cléopâtre : « Celle-ci disparue, ajouta Hérode, il aurait eu quelque chance de garder son empire et de trouver à conclure avec toi un accord mettant fin à votre inimitié. Mais il n'a voulu examiner aucune de ces raisons; il a préféré, à son grand dam et à
193. ton grand avantage, n'écouter que son imprudence. Et maintenant, si, dans ta colère contre Antoine, tu condamnes aussi mon zèle pour lui, je ne saurais désavouer ma conduite ni rougir de dire publiquement mon attachement pour lui ; si au contraire, enlevant le masque[1], tu veux considérer comment je me comporte avec mes bienfaiteurs et quel ami je suis, ma conduite antérieure te permettra de me bien connaître : car, il n'y aura de changé qu'un nom, et tu apprécieras aussi bien que lui la solidité de mon amitié. »

194. 7. Ce discours, qui dénotait si bien la franchise de son caractère, ne fit pas une médiocre impression sur César, qui avait l'esprit large et généreux; ainsi les raisons mêmes dont on faisait un grief contre Hérode devinrent à César des motifs de lui accorder sa bien-
195. veillance. Il lui rendit son diadème, l'exhorta à ne pas se montrer moins attaché à lui qu'autrefois à Antoine, et lui prodigua les honneurs; il ajouta que Quintus Didius lui avait écrit qu'Hérode l'avait
196. secondé de tout son zèle dans l'affaire des gladiateurs[2]. Heureux d'avoir été l'objet d'une aussi flatteuse réception, Hérode vit, contre

1. τὸ πρόσωπον ἀνελών, sens douteux. Peut-être : « faisant abstraction des personnes? »

2. Q. Didius, gouverneur de Syrie (les mss. des *Antiquités* ont καττάιδιος, καπίδιος, le *Bellum* καὶ Βεντίδιος; la vraie leçon est due à Hudson), assisté par Hérode, avait arrêté une troupe de gladiateurs partis de Cyzique pour secourir Antoine. Josèphe, en abrégeant Nicolas, rend l'allusion inintelligible. Cf. Dion Cassius, LI, 7.

toute espérance, son trône consolidé grâce à la générosité de César et à un sénatusconsulte des Romains, que celui-ci lui fit obtenir pour plus de sécurité. Là-dessus, il accompagna César vers l'Égypte, le comblant, lui et ses amis, de présents, au delà
197. même de ses moyens, et se montrant d'une rare générosité. Il demanda même la grâce d'Alexandre, un des familiers d'Antoine, mais il ne put l'obtenir, car César était lié par un serment anté-
198. rieur[1]. Il revint ensuite en Judée, plus honoré et plus indépendant que jamais, au grand étonnement de ceux qui s'attendaient à un résultat tout opposé; on eût dit qu'il sortait toujours des dangers avec plus de splendeur, grâce à la protection divine. Il s'occupa aussitôt de recevoir César, qui devait passer avec ses troupes
199. de Syrie en Égypte[2]. Dès que celui-ci arriva, il le reçut à Ptolémaïs, avec toute la magnificence royale, distribua des présents de bienvenue à son armée et lui fournit en abondance tout le nécessaire. Il fut désormais compté parmi les plus fidèles amis de César, qu'il accompagnait à cheval dans les revues de troupes, et qu'il hébergea, ainsi que ses amis, dans cent cinquante chambres, ornées de toutes
200. les richesses du luxe et meublées somptueusement. Et comme l'armée traversait le désert, il sut pourvoir à ses besoins, si bien que ni le vin, ni l'eau, encore plus indispensable aux soldats, ne firent défaut. Il fit présent à César lui-même de huit cents talents, et l'impression générale fut qu'il s'était, dans tous ces bons offices, montré plus généreux et plus magnifique que ne le faisaient prévoir
201. les ressources de son royaume. Cette conduite ajouta encore à la confiance qu'on avait en sa fidélité et en son zèle, et il tira surtout de grands avantages d'avoir su accommoder sa générosité aux besoins du moment. Au retour d'Égypte, les services qu'il rendit de nouveau ne le cédèrent en rien à ceux de l'aller.

1. Il s'agit d'Alexas de Laodicée, confident d'Antoine, qui l'avait envoyé à Hérode (Plut., *Ant.*, 72).

2. Déjà au § 196 il a été dit prématurément qu'il accompagna Octave jusqu'à l'Égypte.

VII

1-2. *Démêlés d'Hérode avec Mariamme.* — 3. *Territoires attribués à Hérode par Auguste,* — 4-6. *Supplice de Soaimos et de Mariamme; caractère de cette princesse.* — 7. *Douleur et maladie d'Hérode.* — 8. *Supplice d'Alexandra.* — 9.-10. *Supplice de Costobaros et de ses complices.*

202. 1. A son retour dans son royaume, il trouva sa maison toute troublée et sa femme Mariamme et sa belle-mère Alexandra fort
203. mécontentes. Persuadées, comme il y avait lieu de le soupçonner, qu'on les avait enfermées à Masada, non pour assurer leur sécurité personnelle, mais afin que, soumises à une étroite surveillance, elles ne pussent avoir la disposition de rien, même de ce qui leur appar-
204. tenait, elles en étaient vivement irritées. Mariamme se persuadait, d'ailleurs, que l'amour du roi était une feinte et une duperie où il ne cherchait que son propre intérêt; elle s'indignait à la pensée que, s'il arrivait malheur à Hérode, elle n'aurait plus, grâce à lui, aucun espoir de conserver la vie; elle se rappelait les instructions données à Joseph[1] et ne négligeait aucune attention pour gagner ses gar-
205. diens, surtout Soaimos, dont elle savait que tout dépendait. Soaimos au commencement resta fidèle et se conforma à tous les ordres donnés par Hérode; puis les deux femmes, par leurs discours et leurs présents, l'ayant patiemment circonvenu, il se laissa gagner peu à peu et finit par leur révéler toutes les instructions du roi, dans la persuasion où il était que celui-ci ne reviendrait pas avec la
206. même puissance. Il pensait que, agissant ainsi, tout en échappant au danger du côté d'Hérode, il s'assurerait les bonnes grâces des deux femmes, qui bien probablement ne perdraient pas leur rang, mais

1. *Supra*, § 65. C'est peut-être cette phrase (de Nicolas?) qui a fait croire à Josèphe que cette fois encore un des gardiens de Mariamme s'appelait Joseph.

gagneraient encore au change soit qu'elles régnassent elles-mêmes,
207. soit qu'elles fussent très proches du roi. Il ne se flattait pas moins, au cas où même Hérode reviendrait toutes choses réglées à sa guise, que le roi ne pourrait rien refuser à sa femme, dont il le savait fol-
208. lement épris. Tels étaient les motifs qui le poussèrent à révéler les ordres reçus. Mariamme les apprit avec amertume, se demandant si jamais elle verrait le terme des dangers qu'elle avait à redouter de la part d'Hérode ; et elle se trouvait outrée envers lui, faisant des vœux pour que le roi échouât complètement dans sa mission, car elle jugeait que, s'il réussissait, la vie avec lui serait intolérable. Elle le montra, d'ailleurs, clairement dans la suite, et ne cacha rien de ses sentiments.
209. 2. Hérode, aussitôt débarqué, au retour de ce voyage dont le succès avait dépassé toutes ses espérances, annonça à sa femme la première, comme de juste, la nouvelle de cet heureux résultat et courut embrasser celle qui passait pour lui avant tous en raison de son
210. amour et de leur intimité. Mais Mariamme, en l'écoutant raconter ses succès, éprouvait moins de joie que de mécontentement, et ne put dissimuler ses impressions. Enflée de sa dignité, de l'orgueil persistant de sa haute naissance, elle répondait par des soupirs aux embrassements d'Hérode et faisait à ses récits mine plus chagrine que joyeuse. Ces sentiments, non plus soupçonnés, mais ou-
211. vertement manifestés, troublèrent Hérode. Il s'inquiéta de voir l'inexplicable aversion, nullement dissimulée, de sa femme à son égard ; il s'en indignait, et, impuissant à maîtriser son amour, il ne pouvait rester longtemps irrité ou réconcilié : passant constamment d'un extrême à l'autre, il était, dans les deux cas, en proie à la plus
212. grande perplexité. Ainsi flottant entre la haine et l'amour, plusieurs fois sur le point de punir Mariamme de son dédain, l'empire qu'elle avait pris sur son âme ne lui laissait pas la force de se séparer de cette femme. Finalement, malgré la satisfaction qu'il aurait eue à se venger, il y renonça dans la crainte, s'il la faisait mourir, que le châtiment ne fût, sans qu'il le voulût, plus dur pour lui-même que pour elle[1].

1. Texte et sens extrêmement incertains. Nous suivons le texte de Niese (παρ'

213. 3. Quand elles le virent dans ces dispositions à l'égard de Mariamme, sa sœur et sa mère trouvèrent l'occasion excellente pour donner libre cours à leur haine contre celle-ci ; dans leurs entretiens, elles excitèrent Hérode par de graves accusations, propres à
214. allumer chez lui l'aversion et la jalousie. Il écoutait volontiers ces propos, sans trouver le courage d'agir contre sa femme comme s'il y ajoutait foi ; cependant ses dispositions à l'égard de Mariamme devinrent toujours plus mauvaises et la discorde s'enflammait entre eux, Mariamme ne cachant nullement ses sentiments, et lui-
215. même sentant chaque jour son amour se changer en colère. Et certainement il se serait laissé aller à quelque acte irréparable, mais à ce moment, comme on annonçait que César était vainqueur et que la mort d'Antoine et de Cléopâtre le rendait maître de l'Égypte [1], Hérode, pressé de se porter à sa rencontre, laissa en l'état ses af-
216. faires domestiques. Comme il partait, Mariamme lui amena Soaimos, déclara qu'elle lui devait une vive reconnaissance pour ses soins et demanda pour lui au roi une place de préfet ; Soaimos obtint ce
217. poste. Cependant Hérode, arrivé en Égypte, eut avec César des entrevues pleines de cordialité, comme un ami déjà ancien, et fut comblé d'honneurs. César lui fit don de quatre cents Gaulois, choisis parmi les gardes du corps de Cléopâtre, et lui rendit le territoire que cette reine lui avait fait enlever ; il ajouta encore à son royaume Gadara, Hippos, Samarie, et, sur le littoral, Gaza, Anthédon, Jopé et la Tour de Straton [2].

218. 4. Ces beaux succès rehaussèrent encore l'importance d'Hérode. Il accompagna César jusqu'à Antioche, puis revint chez lui. Mais autant à l'extérieur les choses tournaient à son avantage, autant ses affaires domestiques le faisaient souffrir, en particulier son mariage, qui jadis avait paru le rendre si heureux : car il éprouvait à juste titre pour Mariamme un amour qui ne le cédait en rien à celui des
219. amants les plus célèbres. Celle-ci, d'ailleurs chaste et fidèle à son

αὐτοῦ). Avec celui du *Laurentianus* (παρ' αὐτῆς) le sens pourrait être : « que le châtiment ne fût disproportionné à l'offense ».

1. Août 30 av. J.-C.

2. Pour les §§ 215 et 217, cf. *Guerre*, I, 396-7.

époux, avait dans le caractère un mélange de coquetterie et de hauteur; elle se jouait volontiers d'Hérode, qu'elle savait esclave de sa passion, et, sans se rappeler, comme l'exigeaient les circonstances, qu'elle n'était qu'une sujette, à la discrétion d'un maître, elle l'offensait souvent gravement. Hérode prenait la chose en plaisanterie
220. et supportait ses incartades avec fermeté. Mais Mariamme raillait ouvertement aussi la mère et la sœur du roi de leur humble origine et parlait d'elles en termes injurieux; aussi ces femmes étaient-elles divisées par une discorde et une haine implacables et à ce moment
221. s'accablaient-elles d'accusations. Les soupçons, ainsi entretenus, durèrent une année entière après le retour d'Hérode d'auprès de César. Alors la crise, préparée de longue main, éclata à l'occasion que
222. voici. Le roi, certain après-midi, s'étant couché pour se reposer, fit appeler Mariamme qu'il adorait toujours. Elle vint, mais refusa de s'étendre auprès de lui, malgré le désir qu'il témoigna; bien plus, elle se montra pleine de dédain, et lui reprocha d'avoir
223. tué son père[1] et son frère. Hérode prit fort mal cette offense, et comme il était enclin à agir précipitamment, sa sœur Salomé, s'apercevant de son grand trouble, lui envoya son échanson, depuis longtemps gagné, avec ordre de lui dire qu'il avait été sollicité par
224. Mariamme de l'aider à préparer un breuvage destiné au roi. Si Hérode s'inquiétait et s'informait de ce qu'était ce breuvage, l'échanson devait dire qu'[il l'ignorait], car c'était Mariamme qui le détenait et lui-même n'était chargé que de le présenter. Si le roi, au contraire, ne témoignait à ce sujet aucune curiosité, l'échanson n'avait qu'à garder le silence; il ne courrait ainsi aucun danger. Après lui avoir ainsi fait la leçon, Salomé choisit cette occasion pour
225. l'envoyer la réciter. L'échanson se présenta, débitant avec zèle un récit vraisemblable, disant que Mariamme lui avait fait des présents pour le décider à donner certain breuvage au roi. Le roi s'émut et demanda quel était ce breuvage; l'homme répondit que c'était une potion qu'elle lui avait remise et dont lui-même ignorait l'action; et

1. Lapsus pour « grand-père ». A l'époque de l'exécution d'Alexandre, père de Mariamme (49 av. J.-C.), Hérode ne comptait pas. Deux mss. ont d'ailleurs πάππον au lieu de πατέρα.

que, dès lors, il avait pensé plus sûr pour lui-même et pour le roi de
226. révéler le fait. Cette réponse augmenta encore l'inquiétude d'Hérode, et pour connaître la vérité sur ce breuvage, il fit mettre à la torture l'eunuque le plus fidèle de Mariamme, sachant que rien de
227. grave ou d'insignifiant ne se faisait à l'insu de cet homme. L'eunuque, mis à la question, ne put rien dire sur le fait même, mais déclara que la haine de Mariamme pour le roi venait des rapports que lui avait
228. faits Soaimos. Avant même qu'il eût fini de parler, le roi poussa un grand cri, disant que Soaimos, jusqu'alors si fidèle à sa personne et au royaume, n'aurait pas trahi les ordres donnés, si les relations
229. entre lui et Mariamme n'étaient allées trop loin. Il fit aussitôt saisir et mettre à mort Soaimos. Puis il réunit ses plus intimes familiers et leur déféra en jugement sa femme ; l'accusation, qu'il poussa fort sérieusement, porta sur les philtres et breuvages dont elle aurait, selon ses calomniateurs, voulu faire usage. L'âpreté du langage d'Hérode, la colère qui troublait son jugement furent telles que les assistants, le voyant ainsi disposé, finirent par condamner Mariamme
230. à mort. La sentence une fois portée, il vint à l'esprit d'Hérode et de quelques-uns de ceux qui étaient présents, de ne pas tuer la reine précipitamment, mais de l'enfermer dans l'une des places fortes du
231. royaume [1]. Mais Salomé et son entourage mirent toute leur ardeur à se débarrasser d'elle et parvinrent à convaincre le roi, en lui remontrant la nécessité d'éviter les troubles qui éclateraient dans le peuple, si Mariamme restait vivante. En conséquence, elle fut conduite au supplice.

232. 5. Alexandra, considérant la situation et conservant peu d'espoir de ne pas être traitée par Hérode de la même façon, changea lâchement de visage et prit une attitude tout opposée à son ancienne
233. arrogance. Dans son désir de paraître avoir ignoré tout ce dont avait été accusée Mariamme, elle se précipita dehors et insulta sa fille en public, lui reprochant ses mauvais procédés et son ingratitude à l'égard de son mari, criant bien haut qu'elle subissait un juste châtiment de son audace, car elle n'avait pas su reconnaître comme il

1. Destinon (*op. cit.*, p. 112) suppose non sans vraisemblance que parmi ces conseillers enclins à l'indulgence se trouvait Nicolas lui-même.

234. le fallait les bienfaits dont Hérode avait comblé toute sa famille. Ces démonstrations hypocrites et inconvenantes — elle osa même lui arracher les cheveux — n'inspirèrent à tous que du dégoût pour son indigne fausseté; mais ce sentiment fut surtout visible chez la con-
235. damnée. Mariamme, en effet, considéra d'abord, sans prononcer une parole, sans laisser paraître aucun trouble, la bassesse d'Alexandra, et, pleine de dignité, sembla surtout affligée de voir la faute que commettait sa mère en prenant publiquement une attitude aussi mi-
236. sérable. Elle-même marcha à la mort impassible et sans changer de couleur, et jusque dans cette extrémité, sa noblesse éclata aux yeux des spectateurs[1].

237. 6. Ainsi mourut Mariamme, femme d'une vertu et d'une grandeur d'âme remarquables, mais perdue par son manque de modération et sa nature querelleuse. Par sa beauté, par la majesté de son maintien en société, elle surpassait plus qu'on ne saurait le dire les
238. femmes de son temps; mais ce fut là surtout l'origine de ses malentendus avec le roi et de l'impossibilité pour elle de mener avec lui une vie agréable. Choyée, en effet, par lui, à cause de son amour pour elle, assurée qu'elle n'avait rien à craindre de fâcheux de sa part, elle
239. s'arrogea avec lui une liberté de parole illimitée. Et comme le sort de ses parents l'affligeait, elle crut pouvoir dire sans réserve à Hérode son sentiment sur ce point; elle ne réussit qu'à se faire prendre en aversion par la mère et la sœur du roi et par le roi lui-même, le seul de qui elle crût en toute confiance n'avoir à attendre aucun ennui[2].

1. Fin 29 av. J.-C.

2. Si l'on compare ce récit de la mort de Soaimos et de Mariamme avec l'épisode raconté plus haut (§ 68 suiv.) qui amena l'exécution de Joseph, on ne peut manquer d'être frappé de l'étroite analogie de plusieurs circonstances des deux récits. Cette analogie est si grande que dans le récit abrégé de *Guerre* (I, 441-444) les deux épisodes paraissent être fondus en un seul, placé au moment du voyage d'Hérode auprès d'*Antoine*. Le gardien infidèle s'appelle Joseph, non Soaimos, et Hérode, irrité par les calomnies de Salomé, le fait mettre à mort avec Mariamme. Frappé de ces coïncidences, Destinon (*op. cit.*, p. 113) a émis l'hypothèse que le double récit des *Antiquités* résulte d'une erreur : Josèphe ayant trouvé deux narrations du même fait, où le nom seul du gardien différait, en aurait fait deux épisodes différents. Pas plus que Schürer (I, 386), je ne puis admettre cette hypothèse; l'erreur, si erreur il y a, a sûrement été déjà commise par Nicolas; mais il y a plus probablement simple similitude des événements

240. 7[1]. Sa mort ne fit qu'aviver la passion du roi qui déjà précédemment, comme je l'ai dit, passait la mesure. Son amour, en effet, n'était pas cette affection paisible qui naît de la vie commune. Follement épris dès le début, la liberté de satisfaire sa passion n'avait pas empêché
241. celle-ci de croître de jour en jour. Cet amour sembla alors plus que jamais, par l'effet d'un châtiment divin pour la mort de Mariamme, s'emparer de lui : souvent il appelait sa femme à grands cris, ou bien il poussait de honteux gémissements ; il essaya de toutes les distractions possibles, rechercha les festins et les compagnies, mais
242. rien ne réussit. Il refusait donc de s'occuper des affaires du royaume, et la douleur l'égarait au point qu'il ordonnait à ses serviteurs d'appeler Mariamme, comme si elle était encore vivante et pouvait les
243. entendre. Telles étaient les dispositions d'Hérode, quand survint une maladie contagieuse qui fit de grands ravages dans le peuple, et parmi les plus considérés des amis du roi ; tous supposèrent qu'elle avait été suscitée par Dieu en ressentiment de l'injuste supplice de
244. Mariamme. Les idées du roi en furent encore assombries ; enfin, il se retira dans le désert, et là, sous prétexte de chasser, s'abandonnant tout entier à sa douleur, il ne put résister longtemps et tomba
245. très gravement malade. Il était en proie à la fièvre, à de violentes douleurs dans la nuque, à des troubles cérébraux. Aucun des remèdes qu'il prit ne le soulagea ; par un effet contraire, ils le mirent dans
246. un état désespéré. Et tous les médecins qui l'entouraient, voyant l'opiniâtreté du mal et que le roi ne supportait dans son régime d'autre contrainte que celle de la maladie, décidèrent de satisfaire tous ses caprices et s'en remirent au hasard d'une guérison dont ils désespéraient dans ces conditions. C'est ainsi que la maladie retenait Hérode à Samarie, ville qui prit le nom de Sébaste[2].
247. 8. Alexandra, qui se trouvait à Jérusalem, à la nouvelle de l'état

eux-mêmes. Toutefois rien ne prouve qu'Hérode ait sérieusement soupçonné Mariamme d'adultère avec Soaimos ; son accusation (§ 229) ne porte que sur la tentative d'empoisonnement.

1. *Guerre*, I, § 444.

2. Cette dénomination est prématurée, car Samarie a pris ce nom nouveau au plus tôt en janvier 27 av. J.-C., époque où Octave reçut le titre d'Auguste (Σεβαστός). Cf. Schürer, I², p. 366.

du roi, fit tous ses efforts pour se rendre maîtresse des forts de la
248. ville. Il y en avait deux, commandant l'un la ville proprement dite, l'autre le Temple, et quiconque en était le maître l'était aussi du peuple entier; car on ne pouvait, sans sa permission, offrir les sacrifices, et la pensée de ne pouvoir les offrir était insupportable pour tous les Juifs, qui préféraient la mort à l'impossibilité de rendre
249. à Dieu le culte accoutumé. Alexandra fit donc des ouvertures aux gouverneurs, assurant qu'il était indispensable de lui livrer ces positions à elle-même et aux fils d'Hérode, de crainte que, si celui-ci venait à mourir, quelqu'autre ne pût les prévenir et s'emparer du pouvoir; si, au contraire, il recouvrait la santé, personne ne les con-
250. serverait mieux au roi que ses plus proches parents. Mais ces raisons trouvèrent sourde oreille; les chefs, fidèles jusqu'alors à Hérode, le demeurèrent plus encore en cette circonstance par haine d'Alexandra et parce qu'ils trouvaient impie de désespérer de l'état d'Hérode tant qu'il était encore vivant; ils lui étaient, en effet, attachés de longue date, et l'un d'eux, Achiabos, était aussi cousin du roi.
251. Ils lui dépêchèrent donc aussitôt un envoyé pour lui faire connaître les desseins d'Alexandra. Hérode, sans retard, donna l'ordre de la mettre à mort. Lui-même il échappa à la maladie à grand'peine et après de longues souffrances; mais il resta ombrageux, aigri par ses douleurs d'esprit et de corps, et saisit plus volontiers tous les pré-
252. textes pour supplicier ceux qui lui tombaient sous la main. C'est ainsi qu'il mit à mort même ses plus intimes amis, Costobaros, Lysimaque, Antipater surnommé Gadias, et Dosithée[1]; voici à quel propos.
253. 9. Costobaros appartenait à une famille de l'Idumée; il était des premiers en dignité dans ce pays, et ses ancêtres avaient été prêtres
254. de Cozé, que les Iduméens adoraient comme un dieu. Hyrcan (Ier) changea la forme du gouvernement des Iduméens, pour leur donner les coutumes et les lois des Juifs. Hérode, en prenant le pouvoir, nomma Costobaros gouverneur de l'Idumée et de Gaza, et lui fit épouser sa sœur Salomé, dont il avait tué, comme nous l'avons ra-
255. conté, le premier mari, Joseph[2]. Costobaros accueillit avec joie ces

1. Sans doute le même personnage qui avait trahi Hyrcan, *suprà*, § 168 suiv.
2. *Suprà*, § 87.

faveurs inespérées; mais exalté par son bonheur, il en vint petit à petit à juger indigne de lui d'obéir aux ordres qu'il recevait d'Hérode, indigne des Iduméens d'avoir changé leurs institutions contre celles
256. des Juifs pour vivre sous la dépendance de ceux-ci. Il envoya donc un message à Cléopâtre, pour lui dire que l'Idumée avait toujours appartenu aux ancêtres de cette reine, qu'il était donc juste qu'elle demandât ce territoire à Antoine; lui-même était prêt à reporter sur
257. la reine tout son dévouement. S'il agissait ainsi, ce n'était pas qu'il fût plus désireux de se trouver sous la dépendance de Cléopâtre; mais il pensait qu'une fois Hérode privé de la plus grande partie de ses ressources, il lui deviendrait facile de s'emparer lui-même du pouvoir sur les Iduméens, et d'arriver aux plus hautes destinées : il ne mettait, en effet, nulle borne à ses ambitions, ayant un soutien sérieux dans la noblesse de sa race et les richesses qu'il avait amassées avec une patiente avarice; enfin, il ne roulait que de vastes projets.
258. Cléopâtre demanda le territoire à Antoine, mais elle éprouva un refus. Hérode, informé de cette intrigue, fut sur le point de faire mourir Costobaros; toutefois à la prière de sa sœur et de sa mère, il le relâcha et lui pardonna, mais sans désormais se confier à lui.

259. 10. Quelque temps après, Salomé, ayant eu des discussions avec Costobaros, lui fit signifier par lettre la rupture de leur mariage, ce qui est contraire aux lois des Juifs : car ce droit est réservé chez nous au mari[1]; la femme même répudiée ne peut de sa propre ini-
260. tiative se remarier sans le consentement de son premier mari. Salomé, au mépris de la coutume nationale et usant simplement de sa propre autorité, renonça à la vie commune et déclara à son frère Hérode que c'était par dévouement pour lui qu'elle se séparait de son mari; car elle avait appris que celui-ci, avec Antipater, Lysimaque et Dosithée, conspirait contre lui. Elle donna comme preuve de ce qu'elle avançait l'existence des fils de Babas, que Costobaros
261. gardait depuis douze ans. C'était la vérité et cette nouvelle inattendue fit une profonde impression sur le roi, frappé par le caractère

1. *Deutéronome*, ch. xxiv. La répudiation du mari est également condamnée par l'Évangile (*Marc*, x, 12).

extraordinaire du fait qu'on lui rapportait. Il avait autrefois, en effet, cherché à se venger des fils de Babas[1], qui s'étaient montrés hostiles; mais depuis lors, tant de temps s'était écoulé, qu'ils lui
262. étaient même sortis de la mémoire. Son animosité et sa haine à leur égard avaient l'origine suivante. Lorsque Antigone avait le pouvoir et qu'Hérode vint assiéger la ville de Jérusalem à la tête de ses troupes, pressés par toutes les calamités qui accompagnent un siège, la plupart des habitants faisaient appel à lui et inclinaient
263. déjà vers lui leurs espérances. Mais les fils de Babas, qui occupaient une haute situation et avaient une grande influence sur le peuple, restèrent fidèles à Antigone; ils dénigrèrent violemment Hérode et exhortèrent la multitude à conserver à ses rois un pouvoir qu'ils tenaient du droit de naissance. Telle fut l'attitude politique de cette
264. famille, qui, d'ailleurs, suivait son intérêt. La ville prise et Hérode maître du pouvoir, Costobaros avait été chargé de barricader les issues et de surveiller la ville, pour empêcher l'évasion des citoyens obérés ou hostiles au roi; sachant que les fils de Babas étaient tenus en haute estime et considération par le peuple tout entier et songeant que, s'il les sauvait, il pourrait jouer un rôle important dans une révolution future, il les fit enlever et les cacha dans des fermes
265. qui lui appartenaient. A ce moment il détourna la méfiance d'Hérode — car la vérité fut soupçonnée — en l'assurant par serment qu'il ne savait rien sur leur compte. Puis, lorsque le roi, par des proclamations et promesses de récompense, mit tout en œuvre pour les découvrir, il ne voulut rien avouer; tout au contraire, persuadé qu'après ses premières dénégations il ne pourrait échapper au châtiment si l'on retrouvait ces hommes, il s'attacha, non plus seulement par bienveillance, mais encore par nécessité, à dissimuler leur re-
266. traite. Le roi, sur les révélations que lui fit maintenant sa sœur, envoya dans l'endroit qu'on lui avait indiqué comme leur résidence et les fit mettre à mort avec leurs complices, en sorte qu'il ne resta

1. Niese préfère la leçon *Sabbas* du manuscrit P, mais le nom de Babas était commun alors. D'après une tradition rabbinique, c'est un *Baba ben Bouta* qui aurait conseillé à Hérode de reconstruire le Temple.

personne de la race d'Hyrcan[1]; Hérode eut désormais un pouvoir absolu, n'y ayant plus de personnage en crédit qui pût s'opposer à ses violences[2].

VIII

1-2. *Bâtiments d'Hérode à Jérusalem. Le théâtre et les jeux quinquennaux. Affaire des trophées.* — 3-4. *Complot de l'aveugle.* — 5. *Réseau de forteresses. Reconstruction de Samarie-Sébaste.*

267. 1. Dès lors il s'éloigna de plus en plus des coutumes nationales et par l'introduction d'habitudes étrangères mina l'ancienne constitution, jusque-là inattaquable; ce qui nous fit alors et depuis le plus grand tort, car on négligea tout ce qui jadis était propre à en-
268. tretenir le peuple dans la piété. Tout d'abord, en effet, il institua en l'honneur de César des jeux, qui devaient être célébrés tous les quatre ans; il fit bâtir à Jérusalem un théâtre et dans la plaine un vaste amphithéâtre, édifices remarquables par leur magnificence, mais contraires aux habitudes des Juifs, car aucune tradition n'en autorisait l'usage ni les spectacles qu'on y donnait.
269. Hérode cependant célébra avec le plus grand éclat cette fête quinquennale, pour laquelle il adressait des invitations aux voisins et convoquait tous les peuples[3]. Il avait fait venir de partout des athlètes et concurrents de toutes sortes, attirés par les prix proposés et par la gloire que donnerait la victoire; et l'on réunit dans
270. chaque ordre d'exercices les champions les plus illustres : car d'importantes récompenses furent proposées non seulement aux exercices gymniques, mais encore aux musiciens et aux autres artistes *thyméliques*, et l'on mit tout en œuvre pour que les plus célèbres vinssent
271. les disputer. Des prix de grande valeur furent aussi donnés pour les

1. Les « complices » des fils de Babas sont Costobaros, Lysimaque, Antipater et Dosithée (§ 260), mais on ne sait qui parmi tous ces suppliciés appartenait « à la race d'Hyrcan ». Schürer fait, d'ailleurs, observer avec raison que la fille d'Antigone vivait encore vingt ans plus tard (*Ant.*, XVII, 5, 2, fin).

2. 26 ou 25 avant J.-C. (12 ans après la prise de Jérusalem par Hérode, § 260).

3. En lisant ἀπὸ παντὸς (sans τοῦ) ἔθνους.

courses de chars à quatre ou deux chevaux ainsi que pour les courses de cavaliers; et toutes les recherches de luxe et de magnificence qui étaient déployées ailleurs furent imitées par Hérode dans son désir
272. de donner des fêtes qui missent sa grandeur en relief. Tout autour du théâtre furent disposées des inscriptions en l'honneur de César, des trophées rappelant les peuples qu'il avait vaincus et conquis, le
273. tout exécuté en or pur et en argent. Quant au matériel, il n'était vêtements coûteux ou pierres précieuses dont on ne donnât le spectacle en même temps que celui des jeux. On fit aussi venir des bêtes féroces, des lions en grand nombre, ainsi que d'autres animaux, choisis parmi les plus forts et les plus rares; on les fit se déchirer
274. entre eux, ou combattre avec des condamnés. Les étrangers furent frappés d'admiration par la somptuosité déployée, en même temps que vivement intéressés par les dangers de ce spectacle; mais les indigènes voyaient là la ruine certaine des coutumes en honneur
275. chez eux : car il était d'une impiété manifeste de jeter des hommes aux bêtes, pour le plaisir que d'autres hommes trouvaient à ce spectacle, impie également d'abandonner les mœurs nationales pour
276. en adopter d'étrangères. Mais ce qui surtout les chagrinait, c'était les trophées : croyant, en effet, qu'il y avait des figures enfermées dans les panoplies, ils s'indignaient, car leurs lois interdisaient d'honorer de semblables images.

277. 2. Leur trouble n'échappa point à Hérode. Il jugea inopportun d'user de violence et se contenta de causer avec quelques-uns d'entre eux, de les raisonner pour essayer de les délivrer de leur scrupule religieux. Il ne put les convaincre, et dans leur ressentiment pour toutes les offenses dont il leur semblait coupable, ils déclaraient tout d'une voix que, tout le reste leur parût-il supportable, ils ne pourraient admettre dans la ville des représentations humaines — ils voulaient parler des trophées —, car elles étaient
278. contraires aux coutumes nationales. Hérode, les voyant inquiets et pensant qu'il serait difficile de les faire changer d'avis, si l'on ne trouvait le moyen de les satisfaire, fit venir les principaux d'entre eux et les conduisit au théâtre ; là, leur montrant les trophées, il leur
279. demanda ce qu'ils croyaient que ce pût être : ils s'écrièrent que

c'étaient des figures humaines. Donnant alors l'ordre d'enlever tous les ornements qui les recouvraient, il leur montra l'armature de bois à nu. A les voir ainsi dépouillés, les mécontents ne purent retenir leurs rires, et ce qui contribua le plus à la détente, fut que déjà auparavant ils s'étaient moqués des images.

280. 3. Quand Hérode eut ainsi détourné les soupçons du peuple et brisé l'élan de colère qui l'avait soulevé, la plupart des Juifs se tinrent tranquilles, changèrent de sentiment et revinrent de leur hosti-
281. lité; plusieurs cependant persistèrent dans le mécontentement que leur causait l'introduction d'habitudes étrangères. Persuadés que la dérogation aux coutumes nationales amènerait de grands malheurs, ils jugèrent qu'il était de leur devoir de s'exposer eux-mêmes au danger de mort plutôt que de paraître tolérer avec indifférence qu'Hérode, la constitution bouleversée, introduisît par la force des habitudes contraires aux mœurs juives, et fût en apparence
282. le roi, en réalité l'ennemi du peuple entier. S'étant donc unis par le serment de ne reculer devant aucun péril, dix citoyens s'ar-
283. mèrent de poignards cachés sous leur manteau ; parmi les conjurés, se trouvait un aveugle, poussé par l'indignation que lui causaient les récits qu'il entendait; incapable d'agir et de rien faire pour aider à l'exécution du complot, il était cependant prêt à payer de sa personne s'il arrivait malheur aux autres, et sa présence ne fut pas un médiocre encouragement pour ceux-ci.

284. 4. Ainsi décidés, ils se rendirent, comme il était convenu, au théâtre, dans l'espoir qu'Hérode, attaqué par eux à l'improviste, ne pourrait leur échapper et qu'ils pourraient du moins, à défaut du roi, mettre à mort nombre des gens de sa suite ; ce résultat leur paraissait devoir suffire, si, même au prix de leur vie, ils amenaient le peuple et le roi lui-même à réfléchir à ses outrages. Tels étaient leur
285. dessein et leur résolution bien arrêtés. Mais l'un des hommes chargés par Hérode de surveiller ces sortes d'affaires et de les lui dénoncer découvrit le complot et le dévoila au roi au moment où il se ren-
286. dait au théâtre. La nouvelle ne parut nullement invraisemblable à Hérode, étant donné la haine dont il se savait l'objet de la part de la plupart des Juifs et les troubles survenus à chaque événe-

ment ; il rentra donc dans son palais et fit convoquer nominati-
287. vement ceux qui étaient accusés. Surpris par ses serviteurs et saisis sur le fait, les conjurés, voyant qu'il n'y avait pour eux aucune chance de salut, s'appliquèrent à ennoblir leur mort inévitable par une
288. inébranlable fermeté : sans défaillance, sans rétractation, ils montrèrent leurs poignards, bien que déjà maîtrisés[1], et déclarèrent qu'ils s'étaient conjurés dans un esprit de justice et de piété, ayant en vue, non pas quelque intérêt ou ressentiment personnel, mais avant tout la cause des coutumes nationales, que tous doivent observer ou
289. défendre au prix de leur vie. Après cet aveu très franc du but de leur complot, entourés par les soldats du roi, ils furent entraînés, accablés de tourments et mis à mort. Peu après quelques Juifs s'emparèrent du dénonciateur et, non contents de le tuer, coupèrent son
290. cadavre en morceaux, qu'ils donnèrent à manger aux chiens. Nombre de citoyens assistèrent au meurtre, mais personne ne le dénonça, jusqu'au jour où, Hérode ayant ordonné une enquête sévère et implacable, quelques femmes mises à la torture avouèrent les faits dont elles avaient été témoins. Les auteurs du crime furent alors punis, et Hérode se vengea sur toute leur famille de leur témérité.
291. Cependant la ténacité du peuple et son inébranlable fidélité aux lois rendaient la situation difficile pour Hérode, s'il ne prenait d'énergiques mesures pour assurer sa sécurité ; aussi résolut-il de cerner le peuple de tous les côtés, afin d'empêcher une révolte ouverte de la part des révolutionnaires.

292. 5. Il commandait déjà la ville par le palais où il habitait, et le Temple par la forteresse appelé Antonia, qui avait été bâtie par lui. Il s'avisa de faire de Samarie un troisième rempart contre la
293. population tout entière ; il lui donna le nom de Sébaste et pensa que cette place pourrait lui servir de forteresse contre la contrée, aussi utilement que les autres[2]. Il fortifia donc cette bourgade, distante de Jérusalem d'un jour de marche, et aussi bien placée pour tenir en respect la capitale que la campagne. Pour la défense du royaume entier, il releva la forteresse appelée jadis Tour de Straton,

1. κρατούμενοι, sens douteux (κρατούμενα L et Niese).
2. Texte corrompu.

294. et à laquelle il donna le nom de Césarée[1]. Dans la grande plaine, sur la frontière de Galilée, il fonda une colonie militaire peuplée de cavaliers d'élite de sa garde, appelée Gaba ; il colonisa de même le
295. territoire d'Hesbon dans la Pérée[2]. Ces fondations se firent successivement ; ainsi petit à petit il pourvoyait à sa sécurité, enfermant le peuple dans une ceinture de places fortes, pour lui enlever autant que possible toute facilité de se laisser entraîner aux troubles, comme il en avait l'habitude au moindre mouvement, et lui faire comprendre qu'à la première tentative de soulèvement il y aurait toujours à proximité des troupes qui sauraient en avoir connais-
296. sance et la réprimer. A l'époque où nous sommes, désireux de fortifier Samarie, il s'occupa de lui donner une population, composée de beaucoup de ses anciens compagnons d'armes et de nombreux habitants des territoires voisins ; son ambition était d'y élever un temple et, grâce à lui, de donner de l'importance à une ville qui n'en avait pas auparavant ; mais surtout il voulait assurer sa sécurité par sa magnificence[3]. Il changea le nom de la ville et l'appela Sébaste, distribua le territoire avoisinant, dont les terres étaient excellentes, aux colons, afin qu'aussitôt arrivés ils se trou-
297. vassent déjà prospères ; il entoura la ville d'une forte muraille, utilisant pour la défense la situation escarpée de la place, et traçant une enceinte, non pas de la dimension de l'ancienne, mais telle qu'elle ne le cédât en rien à celle des villes les plus renommées :
298. elle avait en effet vingt stades. A l'intérieur, au milieu même de la ville, il traça un enclos sacré d'un stade demi, orné avec beaucoup de recherche, et dans lequel il éleva un temple égalant les plus célèbres par ses dimensions et sa beauté ; peu à peu il prodigua dans la ville les embellissements, considérant, d'une part, les nécessités de sa défense personnelle et faisant de cette place par la solidité de sa muraille une forteresse de premier ordre, d'autre

1. La construction commença en 22 av. J.-C. (*infrà*, § 341).

2. Il faut lire avec Schürer ἐπὶ τῇ Γαλιλαίᾳ Γάβα etc. ; Gaba, dont l'emplacement n'est pas certain, était située au pied du Carmel (*Guerre*, III, 3, 1). Hesbon (*Hesbân*) se trouvait à l'E. du Jourdain vis-à-vis de Jéricho.

3. Le texte est fort douteux.

part désireux de passer pour aimer les belles choses et de laisser à la postérité des monuments de sa munificence[1].

IX

1-2. Famine; habile générosité d'Hérode. — 3. Hérode renforce le corps expéditionnaire de Gallus. Son palais. Son mariage avec Mariamme II. — 4. Forteresse et ville d'Hérodion. — 5-6. Prospérité et largesses d'Hérode. Construction de Césarée.

299. 1. Cette même année, qui était la treizième du règne d'Hérode[2],
les plus grands malheurs s'abattirent sur le pays, soit que Dieu ma-
nifestât sa colère, soit que les fléaux reviennent ainsi dans certaines
300. périodes déterminées. Il y eut d'abord des sécheresses continues, si
prolongées que la terre ne porta ni moissons ni même aucun de ses
produits naturels; puis, à la suite du changement de nourriture né-
cessité par la rareté du blé, les habitants furent en proie aux mala-
301. dies, ensuite à la peste, les maux se succédant sans trêve[3]. Le
manque de soins médicaux et de nourriture favorisa les progrès de
la peste, dont les débuts avaient été terribles, et la mort des malheu-
reux ainsi frappés jeta le découragement parmi les autres, impuis-
302. sants à soulager leur détresse. La récolte de l'année perdue, les ré-
serves de l'année précédente épuisées, il ne restait plus aucun es-
poir, car le mal se prolongeait au delà de toute prévision, menaçant
de persister après l'année courante; les hommes n'avaient donc
plus aucune ressource, et les semences des plantes qui avaient ré-

1. Pour la reconstruction de Samarie-Sébaste, cf. *Guerre*, I, 403, qui ajoute deux détails : le nombre des colons (6000) et la dédicace du temple à César (Auguste).

2. 25-24 av. J.-C.

3. Le sens précis de ἀντεφοδιαζομένων τῶν κακῶν nous échappe.

sisté furent perdues à leur tour, la terre ne produisant rien pour la
303. seconde fois. La nécessité s'appliquait à trouver des moyens nouveaux pour satisfaire les besoins. Le roi lui-même ne fut pas le moins éprouvé ; il ne touchait plus les tributs qu'il recevait sur les produits de la terre et se trouvait avoir dépensé ses richesses en
304. libéralités pour les villes qu'il bâtissait. Et rien ne paraissait capable d'apporter même quelque soulagement ; car le premier effet du mal avait été une recrudescence de la haine que portaient à Hérode ses sujets : l'insuccès fait toujours accuser les hommes au pouvoir.

305. 2. Dans une pareille crise Hérode s'ingéniait à trouver un remède à la situation. La chose était difficile : les peuples voisins ne pouvaient donner du blé, car ils n'étaient pas moins atteints ; et, d'autre part, il n'avait plus d'argent, à supposer que l'argent eût permis de
306. trouver même de faibles ressources à grand prix. Cependant, pensant qu'il fallait ne négliger aucun moyen de venir en aide à son peuple, il fit mettre au creuset tous les ornements d'argent et d'or de son palais, sans épargner les pièces luxueuses de son mobilier
307. ou les objets ayant une valeur d'art. Il envoya l'argent qu'il en retira en Égypte, dont Pétronius avait reçu de César le gouvernement. Pétronius, auquel s'étaient déjà adressés nombre de malheureux pressés par ce même besoin, était un ami personnel d'Hérode et désirait sauver ses sujets ; il leur donna donc par préférence l'autorisation d'exporter du blé et s'occupa de l'achat et du transport, de telle sorte que ce secours fut en grande partie, sinon entièrement, son
308. œuvre. Hérode, une fois arrivé le convoi qui apportait ces ressources, sut attribuer à sa propre prévoyance tout le mérite de ce soulagement ; par là, non seulement il amena les moins bien disposés pour lui à changer d'opinion, mais encore donna les plus grandes
309. preuves de son zèle et de sa sollicitude. A tous ceux qui étaient capables de préparer eux-mêmes leur pain, il distribua du blé, après avoir procédé à l'enquête la plus minutieuse ; mais comme il y avait nombre de malheureux que leur vieillesse ou quelque autre infirmité rendaient incapables d'apprêter leurs aliments, il pourvut à leurs besoins en employant des boulangers et en leur donnant leur

310. nourriture toute prête. Il prit, de plus, des dispositions pour qu'ils
pussent passer l'hiver sans danger, car le manque de vêtements se
faisait aussi sentir, les troupeaux étant détruits et complètement
perdus, de sorte qu'on n'avait ni laine, ni aucune des autres ma-
311. tières nécessaires pour l'habillement. Quand il eut pourvu ainsi aux
nécessités de ses sujets, il s'appliqua à secourir également les villes
voisines, en fournissant des semences aux Syriens. Il ne tira pas
moins de profit de cette mesure, car sa générosité ranima leur sol fer-
312. tile, et chacun se trouva suffisamment pourvu de vivres. Enfin,
quand vint le moment de la moisson, il n'envoya pas moins de cin-
quante mille hommes dans la campagne, qu'il nourrit et entretint
lui-même. En somme, il releva par sa libéralité et sa sollicitude son
royaume fort éprouvé et soulagea ses voisins, qui souffraient des
mêmes maux : car il n'y eut personne qui, poussé par la nécessité à
s'adresser à lui, n'eût reçu de lui quelque secours approprié à ses be-
313. soins. Les peuples, les villes, les particuliers qui, pour avoir trop
de monde à leur charge, se trouvèrent sans ressources, eurent, en
314. recourant à lui, tout ce qui leur manquait; il y eut au total dix mille
cores de blé distribués hors du royaume — le *core* est une mesure qui
vaut dix médimnes attiques[1] —, et environ quatre-vingt mille em-
315. ployés au soulagement du pays lui-même. Les soins d'Hérode, son
opportune générosité firent une telle impression sur les Juifs et eu-
rent un tel retentissement chez les autres peuples, que les haines
soulevées jadis par la violation de quelques coutumes ou de cer-
taines traditions de gouvernement disparurent complètement de la
nation; la libéralité dont il avait fait preuve dans ces terribles con-
316. jonctures parut racheter ses torts. Sa renommée s'étendit aussi à
l'extérieur. Ainsi les malheurs incroyables qui l'assaillirent, s'ils
éprouvèrent fortement son royaume, servirent d'autant plus sa
gloire : en faisant preuve, en effet, dans de difficiles circonstances,
d'une grandeur d'âme inattendue, il amena un revirement de

1. Le *core* (*kor*) ou *homer* est évalué par Benzinger à 364 litres; le médimne attique (solonien) en vaut 52. L'évaluation de Josèphe est donc très inexacte. Peut-être a-t-il confondu le médimne avec le métrète, employé pour les liquides (39 litres).

l'opinion publique, si bien qu'il sembla avoir été dès le début de son règne, non pas le tyran que le montrait l'expérience du passé, mais le maître secourable que l'avait fait paraître sa sollicitude au moment du besoin.

317. 3. Vers ce même temps[1], il envoya à César un corps auxiliaire de cinq cents hommes choisis dans ses gardes du corps, qu'Ælius Gallus emmena vers la mer Érythrée, et qui rendirent à ce général
318. de grands services. Puis comme sa prospérité avait repris un nouvel essor, il se bâtit un palais dans la ville haute; il y éleva d'immenses salles, qui reçurent la plus riche décoration, or, marbres, revêtements précieux; chacune d'elles contenait des lits de table pouvant recevoir un grand nombre de convives et avait ses dimensions et sa désignation particulières[2]; l'une s'appelait, en effet, salle de Cé-
319. sar, l'autre salle d'Agrippa. Puis il se remaria par amour, car aucune considération ne pouvait l'empêcher de vivre au gré de son
320. plaisir. L'origine de son mariage fut la suivante. Il y avait à Jérusalem un prêtre notable, Simon, fils d'un certain Boéthos d'Alexandrie, et qui avait une fille qui passait pour la plus belle de ce temps.
321. Comme on parlait beaucoup d'elle à Jérusalem, l'attention d'Hérode fut d'abord éveillée par ces ouï-dire; dès qu'il la vit, il fut frappé de l'éclat de la jeune fille. Il écarta cependant absolument l'idée d'abuser de son pouvoir pour la posséder[3], prévoyant à bon droit qu'on l'accuserait de violence et de tyrannie; il pensa qu'il valait
322. mieux l'épouser. Et comme Simon était trop obscur pour entrer dans sa maison, mais d'un rang cependant trop élevé pour qu'on pût le laisser de côté, le roi trouva que le moyen le plus convenable pour contenter son désir était de rehausser la noblesse de cette famille par de plus grands honneurs. Il enleva donc aussitôt le grand pontificat à Jésus, fils de Phabès, et le remplaça par Simon; puis il célébra son alliance avec celui-ci[4].

1. 25-24 av. J.-C. Le chiffre de 500 auxiliaires juifs est également donné par Strabon, XVI, 4, 23.

2. Texte altéré que n'éclaire pas le passage parallèle, *Guerre*, I, 402.

3. Texte corrompu.

4. Jésus, fils de Phabès, avait donc succédé à Ananel (XV, 3, 3) à une époque

323. 4. Après son mariage, il construisit une nouvelle forteresse à l'endroit où il avait vaincu les Juifs, alors qu'il avait été chassé et
324. qu'Antigone se trouvait au pouvoir[1]. Cet emplacement est distant de Jérusalem d'environ soixante stades ; il est naturellement fort et se prête admirablement à une pareille destination. C'est, en effet, une colline assez haute[2], artificiellement exhaussée et présentant dans son ensemble la forme d'un mamelon ; de distance en distance sont des tours rondes; on y monte par un escalier roide, comptant environ deux cents marches de pierre polie. Intérieurement se trouvent des appartements royaux, luxueux, aussi bien aménagés
325. pour la défense que pour l'agrément ; au pied de la colline furent exécutés des travaux remarquables, notamment pour l'adduction de l'eau, dont la place était dépourvue, et qui fut amenée de loin à grands frais. Les constructions élevées au pied de la colline, qui leur servait d'acropole, ne le cédaient en importance à aucune ville.
326. 5. Tout lui ayant réussi au gré de ses espérances, Hérode ne soupçonnait pas que le moindre trouble pût s'élever dans son royaume; il était, en effet, sûr de ses sujets, et par la terreur — car il était inflexible dans la répression, — et par la générosité qu'on savait pou-
327. voir attendre de sa grandeur d'âme dans les circonstances difficiles. Il s'assurait aussi la sécurité à l'extérieur, comme un rempart pour son peuple : car il entretenait avec les villes des relations habiles et cordiales, savait à l'occasion flatter les princes, qu'il comblait de cadeaux, leur créant chaque jour de plus grandes obligations envers lui, et mettait à profit, pour consolider son trône, ses dispositions naturelles à la largesse; en somme, de succès en succès, il sa-
328. vait tout faire servir à fortifier sa situation. C'est son vif désir d'atteindre ce but et son envie de complaire à César et aux plus influents

inconnue. D'après certains passages de Josèphe (XVII, 4, 2 etc.), le beau-père d'Hérode se serait appelé Boéthos, et non Simon, fils de Boéthos. Cf. Schürer, II³, p. 217. La fille s'appelait Mariamme (*Guerre*, I, 562 etc.).

1. *Suprà*, XIV, 360. Josèphe omet de rappeler ici le nom de la forteresse, Hérodion, qui est donné dans la description parallèle, *Guerre*, I, 419-422. Pour le site, au N. de Thékoa (*Guerre*, IV, 9, 5), aujourd'hui *Djebel el-Foureidis*, cf. Schürer, I³, 390.

2. ἐγγὺς ἐπιεικῶς κολωνός, texte altéré ; le sens résulte de *Guerre*, I, 420.

des Romains qui le mirent dans la nécessité de transgresser les coutumes, de violer nombre d'usages consacrés. Son ambition le poussa
329. notamment à bâtir des villes et à élever des temples; il ne le fit pas sur le territoire juif, car les Juifs n'auraient pu le supporter, puisqu'il nous est interdit, par exemple, d'honorer, à la manière des Grecs, des statues et des figures modelées; mais il choisit à cet effet des territoires et des villes hors de la Judée, alléguant auprès des Juifs qu'il agissait ainsi non de sa propre initiative, mais sur des
330. instructions et des ordres formels, tandis qu'il déclarait à César et aux Romains qu'il sacrifiait même les coutumes nationales à son désir de les honorer; au fond, il ne se préoccupait que de lui-même, s'efforçant de laisser pour la postérité de plus grands souvenirs de son règne. Et c'est là ce qui le poussait à reconstruire des villes et à dépenser, dans cette intention, sans compter.

331. 6[1]. Il avait remarqué sur le bord de la mer un emplacement tout à fait propre à la fondation d'une ville : c'était le lieu autrefois appelé Tour de Straton. Il dressa un plan grandiose de la ville même et de ses édifices et la construisit entièrement, non pas de matériaux
332. quelconques, mais en pierre blanche. Il l'orna de palais somptueux et de monuments à l'usage du public ; et, ce qui fut le plus important et exigea le plus de travail, la pourvut d'un port, parfaitement abrité, aussi grand que le Pirée, avec des quais de débarquement à l'intérieur et un second bassin. Le plus remarquable dans la construction de cet ouvrage, c'est qu'Hérode ne trouva sur les lieux mêmes aucune facilité pour le mener à bien, et qu'on ne put l'ache-
333. ver qu'avec des matériaux amenés à grands frais du dehors. La ville est, en effet, située en Phénicie, sur la route maritime d'Égypte, entre Jopé et Dora, petites marines, d'accès difficile à cause du régime des vents de sud-ouest qui arrivent du large chargés de sable dont ils couvrent le rivage, entravant le débarquement, si bien que le plus souvent les marchands sont obligés de jeter l'ancre en pleine
334. mer. Hérode remédia aux inconvénients de ce régime ; il traça le port en forme circulaire, de façon que de grandes flottes pussent mouiller tout près du rivage, immergeant à cet effet des rochers énormes

1. Pour la description de Césarée, cf. *Guerre*, I, 408-415.

jusqu'à une profondeur de vingt brasses ; ces rochers avaient pour
la plupart cinquante pieds de longueur,au moins dix-huit[1] de lar-
335. geur et neuf d'épaisseur, quelques-uns plus, d'autres moins. Le môle,
bâti sur ces fondements, qu'il projeta dans la mer, avait une longueur
de deux cents pieds. La moitié, véritable rempart contre la grosse
mer, était destinée à soutenir l'assaut des flots qui venaient s'y briser
336. de tous côtés; on l'appela donc le brise-lames. Le reste soutenait un
mur de pierre coupé de distance en distance par des tours dont la
plus grande s'appelle Drusus, très bel ouvrage, tirant son nom de
337. Drusus, beau-fils de César, mort jeune. On construisit une série
d'abris voûtés pour servir d'asile aux matelots ; sur le devant, on
traça un large quai de débarquement, enveloppant dans son pour-
tour le port tout entier et offrant une promenade charmante.
L'entrée et l'ouverture du port se trouvaient exposées au vent du
338. nord, qui est le plus favorable. A l'extrémité de la jetée, à gauche de
l'entrée, s'élevait une tour bourrée [de pierres?][2], pouvant opposer
une forte résistance ; à droite se dressaient, reliés entre eux,
deux énormes piédestaux, plus grands que la tour d'en face[3].
339. Tout autour du port est une suite ininterrompue de bâtiments cons-
truits en pierre soigneusement polie ; au centre est une colline sur la-
quelle on bâtit le temple de César, visible de loin pour les naviga-
teurs et renfermant les statues de Rome et de César. La ville elle-
même reçut le nom de Césarée ; elle est remarquable par la qualité
340. des matériaux employés et le soin apporté à la construction. Les
souterrains et les égouts construits sous la ville ne furent pas moins
soignés que les édifices élevés au-dessus d'eux. Les uns, espacés à
intervalles réguliers, aboutissent au port et à la mer ; un autre,
transversal, les réunit tous de façon à emporter facilement les pluies
et les immondices et à permettre à la mer, lorsqu'elle est poussée par
le vent du large, de s'étendre et de laver en dessous la ville entière.

1. Dix seulement d'après *Guerre*, § 411.

2. Νεναγμένος, leçon des meilleurs mss., appelle un complément. Περιηγμένος (leçon de AMW) peut-il signifier « circulaire »?

3. La tour et les deux piédestaux supportaient des statues colossales (*Guerre*, § 413).

341. Hérode bâtit aussi un théâtre de pierre et, au sud du port et en arrière, un amphithéâtre pouvant contenir un très grand nombre de spectateurs et parfaitement situé, avec vue sur la mer. La ville fut terminée en douze ans[1], car le roi ne souffrit aucune interruption dans les travaux et n'épargna aucune dépense.

X

1. *Les fils d'Hérode à Rome. Il reçoit la province affermée à Zénodore et réduit les brigands de la Trachonitide.* — 2. *Sa visite à Agrippa. Intrigues des Arabes.* — 3. *Auguste en Syrie. Plaintes des Gadaréniens. Hérode reçoit la tétrarchie de Zénodore. Temple de Panion.* — 4. *Système de gouvernement d'Hérode. Les Pharisiens refusent le serment.* — 5. *Son attitude envers les Esséniens; prédiction de Manahem.*

342. 1. A ce moment, alors que Sébaste était déjà bâtie, Hérode résolut d'envoyer à Rome ses fils Alexandre et Aristobule, pour être
343. présentés à César[2]. A leur arrivée ils descendirent chez Pollion, l'un de ceux qui témoignaient le plus d'empressement pour l'amitié d'Hérode, et ils reçurent la permission de demeurer même chez César. Celui-ci, en effet, reçut avec beaucoup de bonté les jeunes gens; il autorisa Hérode à transmettre la royauté à celui de ses fils qu'il choisirait et lui fit don de nouveaux territoires, la Trachonitide, la Batanée et l'Auranitide ; voici quelle fut l'occasion de ces largesses[3].

1. L'an 10 avant J.-C. Ailleurs (XVI, 136) la durée du travail est évaluée à 10 ans.
2. 24 ou 23 av. J.-C.
3. Pour l'épisode de Zénodore cf. *Guerre*, I, 398-399. La donation eut lieu (*Guerre*, I, 398) après la « première période actiaque » (période de célébration des jeux actiaques) c'est-à-dire après septembre 24 av. J.-C.

344. Un certain Zénodore avait affermé les biens de Lysanias[1]. Trou-
vant ses revenus insuffisants, il les augmenta par des nids de bri-
gands qu'il entretint dans la Trachonitide. Ce pays était, en effet, ha-
bité par des hommes sans aveu, qui mettaient au pillage le territoire
des habitants de Damas ; et Zénodore, loin de les en empêcher, pre-
345. nait sa part de leur butin. Les populations voisines, maltraitées,
se plaignirent à Varron, qui était alors gouverneur [de Syrie] et lui
demandèrent d'écrire à César les méfaits de Zénodore. César, au
reçu de ces plaintes, lui manda d'exterminer les nids de brigands et
de donner le territoire à Hérode, dont la surveillance empêcherait
346. les habitants de la Trachonitide d'importuner leurs voisins. Il n'é-
tait pas facile d'y parvenir, le brigandage étant entré dans leurs
mœurs et devenu leur seul moyen d'existence ; ils n'avaient, en
effet, ni villes ni champs, mais simplement des retraites souter-
raines et des cavernes qu'ils habitaient avec leurs troupeaux. Ils
avaient su amasser des approvisionnements d'eau et de vivres qui
347. leur permettaient de résister longtemps en se cachant. Les entrées
de leurs retraites étaient étroites et ne livraient passage qu'à un
homme à la fois, mais l'intérieur était de dimensions incroyables et
aménagé en proportion de sa largeur. Le sol au-dessus de ces habi-
tations n'était nullement surélevé, mais se trouvait au niveau de la
plaine ; cependant il était parsemé de rochers d'accès rude et difficile,
pour quiconque n'avait pas un guide capable de lui montrer le che-
min ; car les sentiers n'étaient pas directs et faisaient de nombreux
348. détours. Quand ces brigands se trouvaient dans l'impossibilité de
nuire aux populations voisines, ils s'attaquaient les uns les autres,
si bien qu'il n'était sorte de méfait qu'ils n'eussent commis. Hérode
accepta de César le don qu'il lui faisait ; il partit pour cette région et,
conduit par des guides expérimentés, il obligea les brigands à cesser

1. Lysanias, fils de Ptolémée, prince de Chalcis, avait été mis à mort par Antoine en 34 (*supra*, XV, 92). Ce sont ses états, devenus vacants, que le gouvernement romain avait « baillés à ferme » à Zénodore. L'origine de ce dernier est inconnue. Sur une inscription mutilée d'Héliopolis (Renan, *Mission de Phénicie*, 317) il paraît être désigné comme fils de Lysanias ; mais il ne l'était peut-être que par une adoption posthume. Il possédait, indépendamment des territoires affermés, une tétrarchie propre.

leurs déprédations et rendit aux habitants d'alentour la tranquillité et la paix.

349. 2. Zénodore, irrité en premier lieu de se voir enlever son gouvernement[1], et plus encore jaloux de le voir passer aux mains d'Hérode, vint à Rome pour porter plainte contre celui-ci. Il dut revenir
350. sans avoir obtenu satisfaction. A cette époque Agrippa fut envoyé comme lieutenant de César dans les provinces situées au delà de la mer Ionienne[2]. Hérode, qui était son ami intime et son familier, alla le voir à Mitylène, où il passait l'hiver, puis revint en Judée.
351. Quelques habitants de Gadara vinrent l'accuser devant Agrippa, qui, sans même leur donner de réponse, les envoya enchaînés au roi. En même temps les Arabes, depuis longtemps mal disposés pour la domination d'Hérode, s'agitèrent et essayèrent de se soule-
352. ver contre lui, avec d'assez bonnes raisons, semble-t-il : car Zénodore, qui désespérait déjà de ses propres affaires, leur avait antérieurement vendu pour cinquante talents une partie de ses états, l'Auranitide. Ce territoire étant compris dans le don fait par César à Hérode, les Arabes prétendaient en être injustement dépossédés et créaient à ce dernier des difficultés, tantôt faisant des incursions et
353. voulant employer la force, tantôt faisant mine d'aller en justice. Ils cherchaient à gagner les soldats pauvres et mécontents, nourrissant des espérances et des rêves de révolution, auxquels se complaisent toujours les malheureux[3]. Hérode, qui depuis longtemps connaissait ces menées, ne voulut cependant pas user de violence ; il essaya de calmer les mécontents par le raisonnement, désireux de ne pas fournir un prétexte à des troubles.

354. 3[4]. Il y avait déjà dix-sept ans qu'Hérode régnait lorsque César vint en Syrie[5]. A cette occasion la plupart des habitants de Gadara firent de grandes plaintes contre Hérode, dont ils trouvaient l'au-
355. torité dure et tyrannique. Ils étaient enhardis dans cette attitude par

1. En effet, le don de César comprenait les 3 provinces de Lysanias (§ 343 ; *Guerre*, I, 398) et non pas simplement la Trachonitide. Voir plus loin, § 352.
2. 23 av. J.-C. La visite d'Hérode à Mitylène se place probablement en 22.
3. Tel me paraît être le sens de cette phrase, dont le texte est altéré.
4. *Guerre*, I, 399-400.
5. 20 av. J.-C. (Dion, LIV, 7).

Zénodore, qui les excitait, calomniait Hérode et jurait qu'il n'aurait de cesse qu'il ne les eût soustraits à sa domination pour les placer sous
356. les ordres directs de César. Convaincus par ces propos, les habitants de Gadara firent entendre de vives récriminations, enhardis par ce fait que leurs envoyés, livrés par Agrippa, n'avaient même pas été châtiés : Hérode les avait relâchés sans leur faire de mal, car, si nul ne fut plus inflexible pour les fautes des siens, il savait généreusement
357. pardonner celles des étrangers. Accusé de violence, de pillage, de destruction de temples, Hérode, sans se laisser émouvoir, était prêt à se justifier ; César lui fit, d'ailleurs, le meilleur accueil et ne lui en-
358. leva rien de sa bienveillance, malgré l'agitation de la foule. Le premier jour il fut question de ces griefs, mais les jours suivants l'enquête ne fut pas poussée plus loin : les envoyés de Gadara, en effet, voyant de quel côté inclinaient César lui-même et le tribunal et prévoyant qu'ils allaient être, selon toute vraisemblance, livrés au roi, se suicidèrent, dans la crainte des mauvais traitements ; les uns s'égorgèrent pendant la nuit, d'autres se précipitèrent d'une hauteur,
359. d'autres enfin se jetèrent dans le fleuve. On vit là un aveu de leur impudence et de leur culpabilité, et César acquitta Hérode sans plus ample informé. Une nouvelle et importante aubaine vint mettre le comble à tous ces succès : Zénodore, à la suite d'une déchirure de l'intestin et d'hémorragies abondantes qui en résultèrent,
360. mourut à Antioche de Syrie. César attribua à Hérode sa succession assez considérable, qui comprenait les territoires situés entre la Trachonitide et la Galilée, Oulatha, le canton de Panion et toute la région environnante[1]. Il décida, en outre, de l'associer à l'autorité des procurateurs de Syrie[2], auxquels il enjoignit de ne rien

1. Oulatha était près du lac Houleh, la Panias est sur le haut Jourdain. Ces territoires constituaient le domaine héréditaire de Zénodore (Ζηνοδώρου τετραρχίαν, Dion, LIV, 9), qui sur ses monnaies prend le titre de Ζηνοδώρου τετράρχου καὶ ἀρχιερέως. Ils sont distincts, malgré les doutes de Schürer (I^3, 715), des territoires de Lysanias, pris à ferme par Zénodore. La date 87 inscrite sur les monnaies (Wroth, *Galatia*, etc., p. 281) indique une ère commençant vers 115 av. J.-C. : c'est l'époque où ces territoires auront secoué le joug des Séleucides.

2. Ἐπίτροποι désigne à proprement parler les *procurateurs*, non le gouverneur de la province. L'expression de *Guerre* (κατέστησε δ' αὐτὸν καὶ Συρίας ὅλης [κοίλης ?] ἐπίτροπον) est sûrement exagérée.

361. faire sans prendre l'avis d'Hérode. En un mot, le bonheur d'Hérode en vint à ce point que des deux hommes qui gouvernaient l'empire si considérable des Romains, César, et, après lui, fort de son affection, Agrippa, l'un, César, n'eut pour personne, sauf Agrippa, autant d'attention que pour Hérode, l'autre, Agrippa, donna à Hé-
362. rode la première place dans son amitié, après César[1]. Profitant de la confiance dont il jouissait, Hérode demanda à César une tétrarchie pour son frère Phéroras, auquel il attribua sur les revenus de son propre royaume une somme de cent talents ; il désirait, s'il venait lui-même à disparaître, que Phéroras pût jouir paisiblement de
363. son bien, sans se trouver à la merci de ses neveux[2]. Après avoir accompagné César jusqu'à la mer, Hérode, à son retour, lui éleva sur les terres de Zénodore un temple magnifique en marbre blanc, près
364. du lieu qu'on appelle Panion. Il y a en cet endroit de la montagne une grotte charmante, au-dessous de laquelle s'ouvrent un précipice et un gouffre inaccessible, plein d'eau dormante ; au-dessus se dresse une haute montagne : c'est dans cette grotte que le Jourdain prend sa source. Hérode voulut ajouter à cet admirable site l'ornement d'un temple, qu'il dédia à César[3].

365. 4. C'est alors aussi qu'il remit à ses sujets le tiers des impôts, sous prétexte de leur permettre de se relever des pertes qu'ils avaient éprouvées par la disette, en réalité pour se concilier les mécontents ; car beaucoup supportaient impatiemment l'introduction définitive de nouvelles habitudes, où ils voyaient la ruine de la piété et la décadence des mœurs ; et c'était là l'objet de toutes les conversations du
366. peuple, en proie à l'irritation et au trouble. Hérode surveillait fort cet état d'esprit : il supprimait toutes les occasions possibles d'agitation, obligeant les habitants à toujours être à leur travail, interdisant toute réunion aux citadins, les promenades et les festins communs ; leurs moindres gestes étaient épiés. Quiconque se laissait

1. Phrase presque identique dans *Guerre*, I, § 400.

2. Le vœu d'Hérode fut exaucé (*Guerre*, I, § 483) ; la tétrarchie de Phéroras comprenait la Pérée ou une partie de cette région (*ib.*, § 586).

3. C'est le temple figuré sur les monnaies du tétrarque Philippe, fils d'Hérode (Madden, *Coins of the Jews*, p. 123 suiv.).

prendre en faute était sévèrement puni ; nombre de personnes, arrê-
tées en public ou secrètement, étaient conduites à la forteresse Hyr-
cania et mises à mort ; dans la ville, sur les routes, des hommes apos-
367. tés surveillaient tous les rassemblements. Hérode lui-même, dit-on,
ne dédaignait pas de jouer ce rôle ; souvent, vêtu comme un simple
particulier, il se mêlait, la nuit venue, aux groupes pour surprendre
368. les appréciations sur le gouvernement. Ceux qui restaient des adver-
saires résolus des mœurs nouvelles étaient impitoyablement pour-
chassés par tous les moyens ; quant aux autres, il espéra les ame-
ner à la fidélité en leur faisant prêter serment et il les contraignit
à s'engager solennellement à lui conserver, comme à leur souverain,
369. leur dévouement ainsi juré. La plupart, par servilité et par crainte,
se plièrent à ses exigences ; pour ceux qui montraient quelque fierté
et s'indignaient contre cette contrainte, il s'en débarrassait à tout
370. prix. Il voulut amener Pollion le Pharisien et Samaias, ainsi que la
plupart de ceux de leur école, à prêter serment : mais ils n'y consen-
tirent pas et cependant ne furent pas châtiés comme les autres ré-
calcitrants, car Hérode se montra indulgent pour eux, en considéra-
371. tion de Pollion[1]. Furent également exemptés de cette obligation
ceux qu'on appelle chez nous Esséens : c'est une secte qui mène
une vie conforme aux préceptes qu'enseigna Pythagore chez les
372. Grecs. Je parlerai d'eux ailleurs avec plus de détails[2], mais il est
bon de dire pour quelle raison il les tenait en haute estime et leur
témoignait plus de considération que n'en mériteraient de simples
mortels ; cette explication ne paraîtra pas déplacée dans un livre
d'histoire et fera comprendre l'opinion qu'on avait sur leur compte.
373. 5. Il y avait parmi les Esséniens un certain Manahem, d'une
honnêteté éprouvée dans la conduite de sa vie, et qui tenait de Dieu
le don de prévoir l'avenir. Un jour qu'Hérode, alors enfant, allait
à l'école, cet homme le regarda attentivement et le salua du titre de

1. Pour Pollion et Saméas (Abtalion? et Schemaya ou Schammaï?) cf. *suprà*, XV, § 3.

2. Cf. *infra*, XVIII, 1, 5, description d'ailleurs moins détaillée que celle de *Guerre*, II, 8, 2-13. La forme 'Εσσαῖοι que Josèphe emploie au § 371 est celle que préfère uniformément Philon.

374. roi des Juifs. Hérode crut que c'était ignorance ou moquerie et lui rappela qu'il n'était qu'un simple particulier. Mais Manahem sourit tranquillement et lui donnant une tape familière[1] : « Tu seras pourtant roi, lui dit-il, et tu régneras heureusement, car Dieu t'en a jugé digne. Et souviens-toi des coups de Manahem, et que ce soit
375. pour toi comme un symbole des revirements de la fortune. Ce te serait, en effet, un excellent sujet de réflexions, si tu aimais la justice, la piété envers Dieu, l'équité à l'égard des citoyens ; mais, moi
376. qui sais tout, je sais que tu ne seras pas tel. Tu seras heureux comme personne ne l'a été, tu acquerras une gloire immortelle, mais tu oublieras la piété et la justice, et cet oubli ne saurait échap-
377. per à Dieu; sa colère s'en souviendra à la fin de ta vie. » Sur le moment Hérode ne fit pas grande attention à ces prédictions, n'ayant aucun espoir de les voir se réaliser; mais quand il se fut élevé peu à peu jusqu'au trône et à la prospérité, dans tout l'éclat du pouvoir,
378. il fit venir Manahem et l'interrogea sur la durée de son règne. Manahem ne lui en dit pas le total; comme il se taisait, Hérode lui demanda s'il régnerait dix ans. Manahem répondit oui, et même vingt, et trente, mais n'assigna aucune date à l'échéance finale. Hérode se déclara cependant satisfait, renvoya Manahem après lui avoir donné la main, et depuis ce temps honora particulièrement tous
379. les Esséniens. J'ai pensé que, quelque invraisemblance qu'il y ait dans ce récit, je devais le faire à mes lecteurs et rendre ce témoignage public à mes compatriotes, car nombre d'hommes de cette espèce doivent au privilège de leur vertu d'être honorés de la connaissance des choses divines[2].

1. Mot à mot : « lui tapant les fesses ».

2. Ce récit (sect. 5) ne paraît pas emprunté à Nicolas de Damas, mais à la tradition essénienne, comme les anecdotes semblables concernant les Esséniens Juda (*Ant.*, XIII, 11, 2) et Simon (XVII, 13, 3). On n'oubliera pas que Josèphe avait vécu chez les Esséniens et prédit l'empire à Vespasien.

XI

1-2. *Hérode décide la reconstruction du Temple.* — 3. *Description du Temple et des fortifications de la colline sacrée.* — 4. *La tour Antonia; vicissitudes du vêtement du grand-prêtre.* — 5. *Les portes, le portique royal, les trois parvis.* — 6-7. *Fêtes de l'inauguration du nouveau Temple*; *miracle des pluies nocturnes.*

380. 1. A ce moment, dans la dix-huitième année de son règne[1], après avoir fait tout ce qui précède, Hérode aborda une entreprise considérable, la reconstruction du Temple de Dieu. Il voulait agrandir l'enceinte et augmenter la hauteur de l'édifice pour le rendre plus imposant; il pensait, avec raison, que cette œuvre serait la plus remarquable de toutes celles auxquelles il aurait travaillé et qu'elle suffirait pour lui assurer une éternelle gloire.
381. Mais sachant que le peuple n'était nullement préparé à cette grande entreprise et s'effrayerait de ses difficultés, il voulut tout d'abord l'amener par la persuasion à donner son concours à tout ce dessein. Il convoqua donc les habitants et leur parla en ces termes :
382. « De tout ce que j'ai fait pendant mon règne, je crois inutile de rien dire, chers compatriotes, bien que j'en aie retiré moins d'honneur
383. que vous-mêmes de sécurité. De même que, dans les conjonctures les plus difficiles, je n'ai jamais rien négligé de vos intérêts, ainsi dans toutes les constructions que j'ai élevées, je me suis préoccupé moins de mettre ma personne que vous tous à l'abri des injures; je crois donc, avec la volonté de Dieu, avoir amené le peuple juif à un degré de prospérité qu'il n'avait jamais connu au-
384. paravant. Vous rappeler tous les ouvrages exécutés l'un après l'autre en différents endroits du pays, toutes les villes construites

1. 20-19 av. J.-C. (*Guerre*, I, 401, dit à tort : la quinzième année).

sur notre ancien territoire ou dans mes acquisitions nouvelles, parure magnifique pour notre nation, me paraît inutile, puisque tout cela vous est bien connu; mais l'entreprise à laquelle je veux me consacrer aujourd'hui est la plus pieuse, la plus belle de toutes celles de mon règne et je veux en mettre la preuve évidente sous
385. vos yeux. Notre Temple actuel a été élevé en l'honneur du Dieu Tout-puissant par nos pères, à leur retour de Babylone; mais il lui manque en hauteur soixante coudées pour atteindre les dimensions
386. qu'avait le premier Temple, celui qui fut bâti par Salomon[1]. Il ne faut pas en accuser la piété de nos pères : ce n'est pas leur faute si le Temple est trop petit; c'est que les dimensions de l'édifice leur furent imposées par Cyrus et Darius, fils d'Hystaspe, dont ils furent les esclaves et ceux de leurs descendants, avant de l'être des Macédoniens; ils n'eurent donc pas la possibilité d'égaler la gran-
387. deur du premier monument de leur piété[2]. Mais aujourd'hui que, par la volonté de Dieu, je détiens le pouvoir, et que nous jouissons d'une longue paix, de richesses, de revenus considérables, et surtout que les Romains, les maîtres du monde, ou peu s'en faut, nous témoignent de l'amitié et de la bienveillance, je veux essayer, en réparant les négligences que nous imposèrent jadis la nécessité et la servitude, de m'acquitter envers Dieu, par ce pieux hommage, de ses bienfaits et du don de la royauté. »

388. 2. Ainsi parla Hérode. Ce discours inattendu étonna le peuple. Jugeant chimérique l'espoir exprimé par le roi, les Juifs y restèrent insensibles, se demandant avec inquiétude si Hérode, après s'être hâté de démolir tout l'édifice, aurait des ressources suffisantes pour mener à bonne fin son projet : le danger leur paraissait donc très
389. grand, et l'entreprise d'une grandeur malaisée à réaliser. Le roi, les voyant dans ces dispositions, les rassura en leur promettant de ne

1. D'après I *Rois*, 6, 2 le temple de Salomon avait 30 coudées de haut; mais la Chronique (II, 3, 4) donne *au portique antérieur* une hauteur de 120 coudées. D'autre part on a vu plus haut (XI, § 99) que le temple de Zorobabel, d'après les prescriptions de Cyrus, en avait 60. Josèphe, qui suit la Chronique, en conclut que ce second temple avait 60 coudées de moins que le premier; la correction de Bekker, ἑπτά (d'après le ms. E), est donc à rejeter.

2. Le texte parait altéré, mais le sens s'impose.

pas jeter bas le Temple avant d'avoir réuni tous les matériaux né-
390. cessaires à l'achèvement des travaux. L'effet suivit la promesse : il fit préparer mille chariots pour transporter les pierres, choisit dix mille ouvriers des plus expérimentés, acheta pour mille prêtres des vêtements sacerdotaux[1], enseigna aux uns le métier de maçon, aux autres celui de charpentier; et tous ces préparatifs ainsi soigneusement achevés, se mit à l'œuvre.

391. 3. Après avoir démoli les anciennes fondations, il en jeta de nouvelles sur lesquelles il éleva le Temple, qui mesura cent coudées en longueur [et en largeur][2] et vingt de plus dans la hauteur, excédant qui disparut plus tard par suite d'un affaissement survenu, avec le temps, dans les fondations; il avait été décidé, du temps de Néron,
392. de le rétablir[3]. Le Temple fut construit en pierre blanche très dure, dont chaque bloc mesurait vingt-cinq coudées de longueur, huit de
393. hauteur et environ douze d'épaisseur. Dans le Temple, comme dans le portique royal[4], on tint les nefs latérales moins hautes et le bâtiment central plus élevé; il était visible à plusieurs stades de distance, pour les habitants de la campagne, surtout pour ceux qui demeuraient en face, ou s'avançaient dans cette direction.
394. Les portes d'entrée, aussi hautes, avec leur linteau, que le Temple même, furent ornées de tentures bigarrées, offrant à l'œil
395. des fleurs teintes en pourpre et des colonnes brodées. Au-dessus des portes, dans l'espace compris jusqu'au couronnement du mur, courait une vigne d'or aux grappes pendantes, merveille de grandeur et d'art, et dans laquelle la finesse du travail le disputait
396. à la richesse de la matière. Hérode entoura le Temple de spacieux portiques, soigneusement proportionnés aux dimensions de l'édifice et beaucoup plus riches que ceux d'autrefois; personne, semblait-il, n'avait jamais aussi magnifiquement orné le Temple. Les

1. ἱερατικός est un peu surprenant; ne faudrait-il pas ἐργατικός (des vêtements de travail)? Hérode dut employer des prêtres aux travaux du Temple proprement dit, parce que seuls les prêtres y avaient accès.

2. Ces mots manquent dans les mss., mais cf. *Guerre*, V, 207, où la largeur de la façade est évaluée à 100 coudées.

3. Cf. *Guerre*, V, § 36.

4. Cf. plus loin § 415.

deux portiques étaient appuyés à un puissant mur, et ce mur lui-même était l'œuvre la plus colossale dont on eût jamais entendu par-
397. ler. L'emplacement du Temple est, en effet, une colline rocheuse, escarpée, qui monte cependant en pente douce, du côté des quartiers
398. est de la ville, jusqu'au sommet. Notre premier roi[1] Salomon, sous l'inspiration divine, y exécuta des travaux considérables. Sur le sommet, il fortifia par un mur tout le plateau; dans le bas, il éleva à partir du pied même de la colline, qu'entoure au S.-O. un ravin profond, une seconde muraille en pierres liées par des scellements de plomb;
399. en s'avançant la muraille embrassait graduellement un morceau de la colline et s'élevait de plus en plus[2]. Toute cette construction, de plan carré, était d'une grandeur et d'une hauteur inimaginables : extérieurement, la vue ne s'arrêtait que sur les larges surfaces des pierres; intérieurement des crampons de fer maintenaient l'appareil
400. et lui assuraient une solidité à toute épreuve. Ce travail une fois poussé jusqu'au niveau du sommet de la colline, on égalisa soigneusement celui-ci, puis on combla sur tout le pourtour la cavité comprise entre le mur et le flanc de la colline, jusqu'à ce que l'on fût de plain-pied avec le plateau et l'on nivela la surface du remblai. Cet ensemble constitua l'enceinte, qui avait quatre stades de tour, chaque côté
401. ayant un stade de longueur. En dedans de ce mur d'enceinte, un autre mur de pierre[3] suit le sommet lui-même; le long de l'arête orientale, un portique double s'y appuie, de dimensions égales au
402. mur, et s'ouvre sur les portes du Temple, placé au milieu[4]. Nombre de nos anciens rois embellirent ce portique, et tout autour du sanctuaire étaient suspendues des dépouilles barbares; le roi Hérode les consacra toutes (à nouveau) après y avoir joint celles qu'il avait enlevées aux Arabes.

403. 4. Du côté nord on avait construit, dans l'angle du péribole[5], une citadelle, admirablement fortifiée et pourvue d'excellents moyens

1. Bizarre désignation.

2. Nous traduisons au jugé, le texte est d'une obscurité désespérante. Pour βάθος au sens de hauteur, cf. § 416.

3. C'est le mur de crête dont il a été déjà question, § 398.

4. Josèphe à l'air de croire que le portique E. du péribole était l'œuvre de Salomon, ce qui est invraisemblable.

5. A l'angle nord-ouest.

de défense. Elle fut bâtie par les rois-pontifes de la race des Asa-
monéens, prédécesseurs d'Hérode, qui l'appelèrent Baris[1] et la
destinèrent à abriter le vêtement sacerdotal que le grand-prêtre ne
404. revêt que lorsqu'il doit offrir un sacrifice. Hérode laissa le vêtement
au même endroit, mais, après sa mort, il fut sous la garde des Ro-
405. mains jusqu'au temps de Tibère César. Sous cet empereur, Vitel-
lius, gouverneur de Syrie, étant venu à Jérusalem, y reçut du
peuple un accueil magnifique; désireux de le reconnaître par un
témoignage de bienveillance, comme les Juifs lui demandaient
de leur rendre la garde du vêtement sacré, il en écrivit à Tibère
César, qui octroya leur requête; et ils conservèrent la disposi-
406. tion de ce vêtement jusqu'à la mort du roi Agrippa. Après ce-
lui-ci, Cassius Longinus, alors gouverneur de Syrie, et Cuspius
Fadus, procurateur de la Judée, ordonnèrent aux Juifs de déposer
le vêtement dans la tour Antonia : les Romains, disaient-ils,
407. devaient en être les maîtres, comme ils l'étaient auparavant. Les
Juifs envoyèrent des ambassadeurs à l'empereur Claude pour lui
adresser une requête à ce sujet. Lorsqu'ils furent arrivés à Rome,
le roi Agrippa II, qui s'y trouvait alors, présenta la demande à l'em-
pereur qui accorda l'autorisation sollicitée et envoya des ordres au
408. proconsul de Syrie[2]. Auparavant, le vêtement se trouvait sous le
sceau du grand-prêtre et des gardiens du trésor ; la veille de la fête,
les gardiens du trésor se rendaient auprès du chef de la garnison ro-
maine et, après avoir vérifié leur sceau, emportaient le vêtement.
Puis, la fête passée, ils le rapportaient au même endroit et l'y dépo-
saient, après avoir montré au commandant de la garnison que le
409. sceau était bien le même. Mais je me suis laissé entraîner par le sou-
venir douloureux des événements ultérieurs à donner tous ces dé-
tails. A l'époque où nous sommes, le roi des Juifs, Hérode, fortifia
encore cette tour Baris afin d'assurer la sécurité et la défense du

1. Elle existait déjà sous Aristobule Ier, *supra*, XIII, 307.

2. Pour plus de détails sur ces épisodes cf. *Ant.* XVIII, 4, 3 ; XX, 1. Dans notre passage la dernière phrase est ainsi conçue : ἐντειλαμένου Οὐιτελλίῳ τῷ τῆς Συρίας ἀντιστρατήγῳ, mais le mot Οὐιτελλίῳ est ou interpolé ou un lapsus de Josèphe, puisque le gouverneur était alors Cassius Longinus. La visite de Vitellius à Jérusalem est de 36 ap. J.-C., la décision de Claude est de l'an 45.

Temple, et, en souvenir d'Antoine, son ami et le chef des Romains, il lui donna le nom d'Antonia[1].

410. 5. Du côté de l'ouest, le mur d'enceinte du Temple avait quatre portes : l'une conduisait au palais, par un chemin qui franchissait le ravin intermédiaire; deux autres menaient au faubourg[2]; la dernière conduisait dans les autres quartiers de la ville, par un long escalier qui descendait jusqu'au fond du ravin, d'où il remontait ensuite : car la ville se trouvait en face du Temple, bâtie en amphithéâtre et entourée sur toute la partie sud par un profond ravin.
411. Sur le quatrième front du mur d'enceinte, au midi, il y avait aussi des portes dans le milieu, et de plus le portique royal, qui s'étend en longueur, avec son triple promenoir, du ravin est au ravin ouest :
412. on n'aurait pu le prolonger davantage. C'était l'ouvrage le plus admirable qui fût sous le soleil. Telle était déjà la profondeur du ravin qu'en se penchant pour en voir le fond on n'en pouvait supporter la vue; Hérode cependant construisit sur le bord même un portique de dimensions immenses, au point que si l'on essayait, du haut du toit, de sonder cette double profondeur, on
413. était saisi de vertige, l'œil ne parvenant pas à mesurer l'abîme. Les colonnes furent disposées symétriquement sur quatre rangs, dont le quatrième était engagé dans le mur de pierre; l'épaisseur des colonnes était telle qu'il fallait trois hommes, joignant leurs bras tendus bout à bout, pour les embrasser; le périmètre à la base était
414. de vingt-sept pieds, car un double tore s'enroulait sous le fût[3]. Il y avait en tout cent soixante-deux colonnes[4]; les chapiteaux sculptés étaient de style corinthien, et le tout d'une magnificence frap-

1. Cf. *Guerre*, I, 401. Il est pourtant difficile d'admettre qu'Hérode ait appelé la tour de ce nom sous le règne d'Auguste, où la mémoire d'Antoine resta longtemps proscrite. Schurer, I³, 388, place en conséquence ce travail sous Antoine.

2. Bezetha, au N. de la ville.

3. Μῆκος ne désigne pas la hauteur de la colonne (qui était, § 415, d'environ 50 pieds) mais le périmètre de la base. Le texte est peut-être mutilé. Un tronçon présumé d'une de ces colonnes est décrit par Clermont-Ganneau, *Archaeol., Researches in Palestine*, I, 254.

4. Chiffre non divisible par 4. Faut-il corriger en 164? Saulcy suppose (*Hérode*, 234) que la dernière colonne de chacune des rangées intermédiaires était supprimée pour élargir l'accès du pont (?).

pante. Entre ces quatre rangs de colonnes couraient trois promenoirs couverts. Les deux extrêmes, qui se faisaient pendant et étaient disposés de même façon, avaient chacun trente pieds de largeur, un stade de longueur, plus de cinquante pieds de hauteur; l'allée du milieu avait la moitié en plus de largeur et une hauteur double :
416. cette nef surpassait donc de beaucoup les deux voisines. Le plafond était orné de sculptures en plein bois figurant toutes sortes de dessins ; il était surélevé dans le milieu et soutenu par un mur formant corniche, qui reposait sur l'entablement de l'étage inférieur [1]; ce mur était décoré de colonnes engagées, et le tout parfaitement poli : quiconque n'a pas vu ce travail ne peut s'en faire aucune idée, et ceux
417. qui l'ont vu étaient frappés d'admiration. Tel était le premier parvis. Il en renfermait un second, assez peu éloigné, auquel on avait accès par quelques marches et qu'entourait une barrière de pierre ; une inscription en interdisait l'entrée aux étrangers sous peine de mort [2].
418. Le parvis intérieur avait au sud et au nord trois portails à quelque distance les uns des autres, et, au soleil levant, un seul, la grande porte, par laquelle nous autres Juifs, à la conditions d'être purs, entrions avec nos femmes. Au delà de cette enceinte il était dé-
419. fendu aux femmes de passer outre [3]. Un troisième parvis était contenu dans le précédent, où les prêtres seuls pouvaient pénétrer. Il renfermait le Temple et, devant celui-ci, l'autel sur lequel nous
420. offrions nos holocaustes à Dieu [4]. Le roi Hérode n'eut accès à au-

1. Nous lisons avec la plupart des mss., περιδεδομημένου (FV περιτετμημένου) τοῖς ἐπιστυλίοις προμετωπιδίου τοίχου et nous traduisons au jugé.

2. Une de ces inscriptions (moulage au musée du Louvre, original à Constantinople) a été retrouvée en 1871 par M. Clermont-Ganneau. Elle est ainsi conçue : μηθένα ἀλλογενῆ εἰσπο|ρεύεσθαι ἐντὸς τοῦ πε|ρὶ τὸ ἱερὸν τρυφάκτου (sic) καὶ| περιβόλου · ὃς δ' ἂν λη|φθῇ ἑαυτῶι αἴτιος ἔσ|ται διὰ τὸ ἐξακολου|θεῖν θάνατον. Cf. *Rev. arch.*, 1872, t. XXIII, pl. X.

3. Ce texte n'est pas clair. En réalité la seconde cour paraît avoir été divisée par un mur N. S. en deux rectangles, dont celui de l'est était seul accessible aux femmes.

4. Pour cette description cf. *Guerre*, V, 5 ; *C. Apion*, II, 8 ; Philon, *De monarchia*, II, 2 ; Mischna, *Middoth*, et parmi les travaux modernes Spiess, *Der Tempel zu Jerusalem nach Josephus*, 1880, p. 46 suiv. et dans la *Zeitschrift des deutschen Pal. Vereins*, XV (1892), p. 234 suiv. ; Drüner, *Untersuchungen über Josephus*, Diss.

cune de ces dernières parties de l'édifice[1], dont il était exclu parce qu'il n'était pas prêtre. Mais il s'occupa activement des travaux des
421. portiques et des parvis extérieurs et les acheva en huit ans.

6. Le sanctuaire fut bâti par les prêtres en un an et six[2] mois. Tout le peuple fut rempli de joie pour ce prompt achèvement de l'œuvre et en rendit grâces d'abord à Dieu, ensuite au zèle du roi; la
422. reconstruction fut célébrée par des fêtes et des bénédictions. Le roi offrit en sacrifice à Dieu trois cents bœufs; quant aux autres, chacun fit suivant ses propres ressources, et il est impossible de dire le nom-
423. bre des victimes, car on ne saurait approcher de la vérité. Il arriva en effet que le jour de l'achèvement du Temple coïncida avec l'anniversaire de l'avènement du roi, que l'on célébrait habituellement, et cette coïncidence donna à la fête le plus grand éclat[3].

424. 7. Le roi se fit aussi creuser un passage souterrain, conduisant de la tour Antonia à l'enceinte sacrée intérieure[4], du côté de la porte est; au dessus de cette porte il se fit également construire une tour, dont il voulait avoir ainsi l'accès par des souterrains, pour se mettre à l'abri en cas de soulèvement populaire contre la royauté.
425. On dit que tout le temps que dura la construction du Temple, il ne plut jamais pendant le jour; il n'y eut d'averses que la nuit, de façon que les travaux ne furent pas interrompus[5]. Cette tradition nous a été transmise par nos pères, et la chose n'a rien d'incroyable si l'on considère tant d'autres manifestations de Dieu. C'est ainsi que le Temple fut reconstruit.

Marburg, 1896, p. 57 suiv.; Hildersheim, *Die Beschreibung des Herod's Tempel in Tractat Middot und bei Fl. Josephus*, 1877.

1. τούτων τῶν τριῶν, c'est-à-dire, suivant Whiston, le 3e parvis, le Temple et le rayon de l'autel des holocaustes. Mais cette interprétation ingénieuse est bien forcée et le texte, comme l'a vu Hudson, sans doute altéré.

2. Cinq mois selon P.

3. Comme l'avènement effectif d'Hérode (son occupation de Jérusalem) tombe probablement dans l'été (juillet) 37 av. J.-C., les travaux du Temple auraient commencé d'après cela en janvier 19 av. J.-C. Nous ne savons pas si les 18 mois que dura la construction du Temple proprement dit sont compris dans les 8 ans du § 420 ou s'y ajoutent.

4. τοῦ ἔσωθεν ἱεροῦ. Saulcy propose non sans vraisemblance ἔξωθεν.

5. Voir les traditions rabbiniques analogues dans Derenbourg, *Essai*, p. 152 suiv. (Talmud de Babylone, *Taanith*, 23 *a*, etc.).

TABLE DES MATIÈRES[1]

LIVRE XI

Ce livre contient un espace de 243 ans et 5 mois[4].

LIVRE XII

1. Voir, au sujet de ces sommaires, la note du t. I, p. 365.
2. C'est sous ce règne que Josèphe place Esdras et Néhémie.
3. Histoire d'Esther.
4. Si le *terminus ad quem* est la mort d'Alexandre (?) (323), on remonterait à 566, alors que l'avènement de Cyrus est de 558.

1. Ce sommaire n'est pas à sa place. La grande prêtrise de Judas n'est mentionnée qu'au § 414; la restauration de la loi et du culte figure aux § 316 suiv.
2. Ce sont en réalité deux expéditions différentes.
3. Noter l'anachronisme.

LIVRE XIII

1. Depuis la conquête macédonienne (332-1) (?) jusqu'à la mort de Judas Macchabée (161).

1. Pour Akairos.

LIVRE XIV

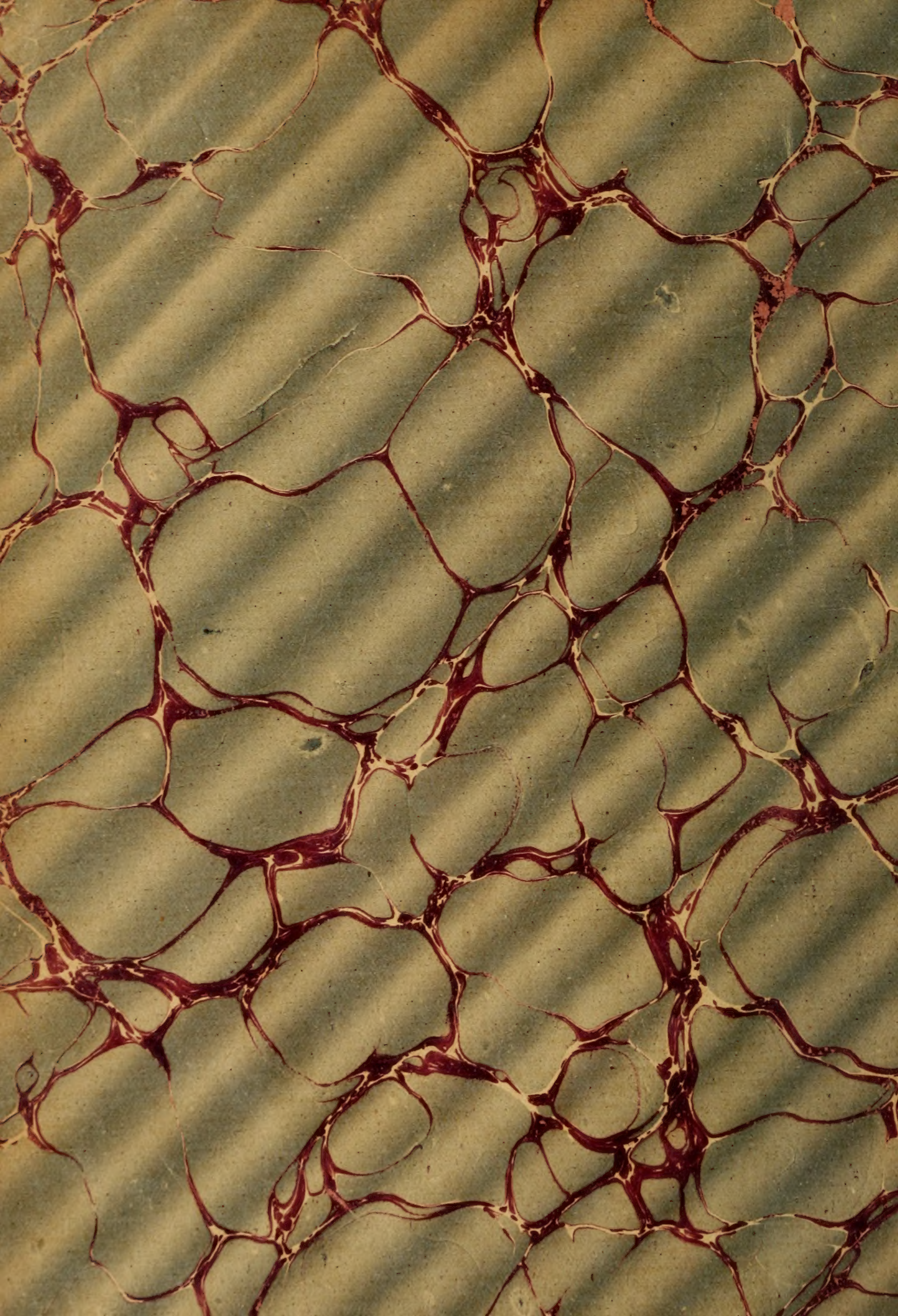
1. Chiffre erroné, il faudrait 94 ou 92 ans (161 à 67 ou 69).

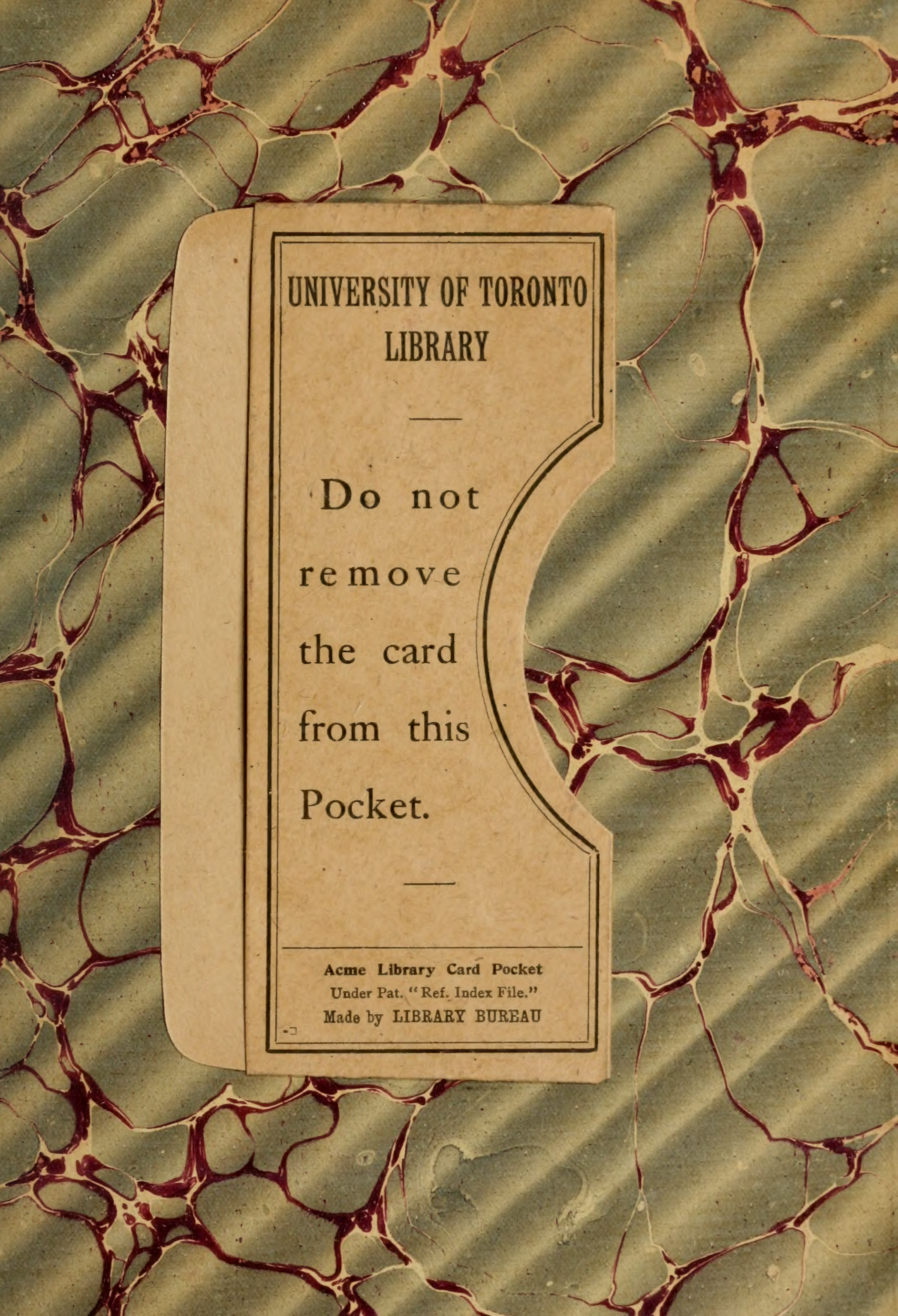
LIVRE XV

1. 69-37 av. J.-C. Cette évaluation fixerait à 69 (non 67) la date de la mort d'Alexandra.
2. πρῶτος pour πρότερον ?
3. Faute pour Malchos.

1. Ce chiffre approximatif se rapporte à la durée écoulée depuis la ruine du premier Temple par les Chaldéens.
2. 37-19 av. J.-C.

ANGERS. — IMPRIMERIE A. BURDIN ET Cie, RUE GARNIER, 4.





UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not
remove
the card
from this
Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU